Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
054
REB
v.40

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE D'ALSACE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE D'ALSACE

NOUVELLE SÉRIE

TOME 3e

TOME XLe DE LA COLLECTION

PARIS
LIBRAIRIE FISCHBACHER
Société anonyme
33, RUE DE SEINE, 33

1889

Digitized by Google

ÉTYMOLOGIES VOGÉSO-RHÉNANES

SEL — VÊTEMENT

I.

Le sel a dû être une des premières substances recherchées pour l'alimentation du corps humain. Les animaux mêmes, guidés par l'instinct de conservation, le découvrent jusque sur les parois calcaires des habitations, et quand les espèces domestiques atteignent ces parois, elles font souvent entendre un cri, un gémissement qui peut être interprété comme la manifestation de leur contentement. Ce cri ou ce gémissement monosyllabique est accentué d'une façon différente quand on empêche l'animal de miner plus profondément la pierre choisie, entre toutes, parce qu'elle est plus salifère que les voisines. Content d'abord, l'animal gronde quand on lui refuse ce qu'il a trouvé et qui lui est nécessaire.

Le «Roi de la Création» a, comme l'animal, désigné la même substance par une expression monosyllabique. Cette expression est demeurée intacte à travers les littératures, les dialectes et les idiomes les plus divers. Nos patois nous l'ont transmise avec des nuances phonétiques nombreuses, mais dont aucune ne peut masquer l'évidente communauté d'origine. Quelques exemples, puisés dans les patois dits romans de l'Est, le prouvent.

Dans les idiomes du versant occidental des Vosges on trouve le *sel* désigné sous les noms de: *sau* en Franche-Comté; *sâ* dans l'ancienne principauté de Montbéliard, dans

691751

Digitized by Google

le territoire de Belfort et le pays de Porrentruy; *sau* et *sô* dans les Vosges et la Lorraine.

Tantôt cette monosyllabe est notée comme substantif masculin, tantôt comme substantif féminin. Tantôt le lexicographe la fait dériver du latin *sal*, tantôt de l'allemand *salz*.

II.

Beaucoup de Folkloristes modernes prétendent au contraire que le *sal* latin, le *salz* allemand et le *sel* français, voire même le ἅλς ou ἁλός (*als-alos*) grec, pour ne citer que ces principaux dialectes, procèdent de la langue celtique; de sorte que, en vertu de l'inéluctable vérité de fait que le parler populaire a précédé les parlers littéraires, le *sâ*, *sô* ou *sau* patois serait un débris archéologique soumis par les *patoisants* à l'appréciation des spécialistes en philologie. Les Folkloristes, dont il est question, appliquent le même raisonnement à une quantité d'autres mots rencontrés dans les divers idiomes populaires de la vieille Gaule et c'est à ce point de vue philologique qu'ils considèrent comme utiles les volumineuses collections de mots patois publiées depuis quelques années par les sociétés savantes.

Parallèlement à la question philologique se pose la question des croyances et de la tradition des Celtes ou Aryas dans les temps lointains. Cette dernière paraît être le terrain sur lequel se confine spécialement une école, l'école mythique, qui a ses représentants chez les diverses nations et dont Auguste Stœber avec Georges Stoffel et d'autres furent les fervents disciples en Alsace, sans cesser d'ailleurs de se rattacher par leurs travaux à une école moins exclusive, l'école historique.

Ce laconique exposé se lie à divers travaux publiés, dans ces derniers temps, par la *Société philomathique* des Vosges.

III.

D'un puits de forme ovale, aux parois en pierres de taille bien appareillées, et de plusieurs objets sortis de décombres qui ont comblé ce puits, M. Gaston Save établit qu'il servait, aux temps gallo-romains, à l'extraction des eaux salées provenant de «l'immense gisement salin» s'étendant sous plusieurs communes et lieux-dits actuels, dont les noms modernes dérivent. Il établit que les Romains exploitèrent les sources salées de l'arrondissement de Saint-Dié; qu'une route, *via salinaria, strata salinatorum*, est ainsi désignée par d'anciens titres; qu'on a découvert les assises de ce banc salifère depuis Saales jusqu'à Saint-Blaise, et il conclut que: *Saulceray*, aux quatre sources salées, La *Salle*, La *Sauce*, Le *Saucy*, près de Belval; le champ de *Selles* et les *Salsards*, près de Moussey; *Salingoutte*, près de Saint-Stail; *Salifontaine*, près de Coinchimont; la *Sauce*, près des Hautes-Fosses; la *Saline*, près de la ferme de Grande-Fosse; la *Salsée*, près de Ranrupt; *Saulxures*, canton de Saales; le *Puid*, près de Vermont; *Saales* enfin formaient le BAN DE SELSES qu'il trouve désigné, avec diverses variantes graphiques (*Sulzez*, *Sessez*, *Ceiles*, *Celses*, etc.) dans des titres de 1049 à 1335. La conclusion de M. Save, quant à l'origine des noms de localités et de lieux-dits, est certainement l'expression de la vérité historique, et cette vérité de fait s'applique aussi bien à l'Alsace qu'au BAN DE SELSES vosgien.

IV.

Schœpflin ne mettait pas en doute que certaines localités de l'Alsace, où des eaux minérales arrivaient au jour, doivent leurs noms à la qualité alcaline de ces eaux. «C'est ainsi,

Digitized by Google

dit-il[1], qu'il y a des bains à *Soultz*, près Molsheim; *Soultz*, dans la seigneurie de Fleckenstein, possède une saline; *Soultzbach* et *Soultzmatt* ont des eaux minérales. Le village de *Soulces*, dans le comté de Laroche, voisin de l'Alsace, *tire aussi son nom d'une source salée.* »

Dans le patois du versant oriental jusqu'au Rhin, limite qu'il ne faut pas franchir, le *sel* se trouve ainsi désigné dans les titres du moyen âge : *selz, salz, salis, salzze* au VIIIe siècle; *sulza* au IXe; *sulzze* au XIIIe; *svlze* au XIVe; *sultz* au XVe et ainsi de suite jusqu'à nos jours, où un patoisant alsacien qui ne se piquera point de germanisme l'écrira franchement *saltz* au lieu de *salz*.

Dans ses *Lieux-dits*, Georges Stoffel[2] découvre la présence du *sel* dans trente localités de la Haute-Alsace : à Soultz, près Guebwiller, *Sulze* en 708; à Ribeauvillé *in der Sulzze* en 1278; à Rixheim *in der Sultz* en 1456 et *Sulcz* en 1507; à Jettingen *am Sultzacker* en 1540; à Lepuix, territoire de Belfort, *sood*; à Soultzbach *sulz* en 1222; à Gundolsheim *uff die Zulsz(bach)*; à Mortzwiller *sulz* et *sultz*, source qui donne son nom à un ruisseau, un chemin et une haie; à Roppentzwiller *sulz*; à Wegscheid *sultz* en 1567; à Riedisheim *sulz* en 1270; à Uffholtz *sulz* en 1529; à Soulzeren, dont Grimm fait Sulzenheim et les Vosgiens Susney, *sulz(rein)*; à Soultzmatt *sulh* en 1044; à Kœtzingen *sultz*; à Carspach *sûltz* en 1739; à Kiffis *saal(hoff)*; à Salbert, territoire de Belfort, *sale* en 1347; à Bas-Evette mal-*saucy*; à Soppe-le-Haut et Soppe-le-Bas *sus* et *sulz*; à Waldighofen *saal* en 1603; à Riespach *sall* en 1567; à Guémar *sahl* en 1630 et ici le nom est donné à un chemin, et enfin à Rheinfeld *salz*-gau, ces deux dernières dénominations répondant assez directement à la *via salinaria* et au BAN DES SELSES vosgiens.

De ces indications sommaires il résulte qu'en Alsace,

[1] Tome 4, p. 205, trad. Ravenez.
[2] Édition de Mulhouse, 1876.

comme en Lorraine, le sel fut, sous les Celtes, les Romains et les Francs, l'objet d'une exploitation plus ou moins développée, plus ou moins perfectionnée, et que la dénomination celtique de cette substance ne dérive ni du grec, ni du latin, ni du français, ni de l'allemand, la langue celtique étant beaucoup plus ancienne que celles-ci.

V.

Schœpflin était moins timoré que beaucoup de philologues à l'encontre de la langue propre aux populations qui succédèrent à l'âge de pierre. Pour lui tout ce que Jules César rapporte relativement aux noms de lieux et de choses, étrangers au latin, appartient à la langue celtique[1]. Les Romains d'abord, les Francs ensuite ajoutèrent à ces noms de lieux et de choses des désinences latines et des désinences tudesques qu'il suffit généralement de retrancher pour avoir le mot celte. Si, de prime abord, cette règle paraît reposer sur une base solide, il ne faut pas conclure qu'elle soit d'une application rigoureuse à tous les cas. Il appartient à l'homme d'étude, à l'étymologiste de discerner les cas où il faut préférer cette méthode à des cascades analytiques qui ne démontrent rien, sinon la dextérité de l'étymologiste dans le maniement d'une logomachie technique parfois amusante.

VI.

L'élément liquide, d'alimentation et de purification devait certainement occuper une place dans les idées religieuses des Celtes Séquanais et Médiomatriks de l'Alsace, de même que dans celles des Leuquois, leurs voisins. Les recherches n'ont fourni, que nous sachions, aucun monument archéologique susceptible d'éclairer la question. Il faut recourir à l'Inde, à

[1] *Illustrata.* — L'Alsace celtique, trad. Ravenez, t. I, p. 195 et suiv.

l'Asie, à l'Égypte, aux Grecs et aux Romains, pour tirer des déductions probables à appliquer à la région vogéso-rhénane. Si l'Hindou se prosternait sur les rives du Gange pour réciter ses prières, c'est qu'il personnifiait le fleuve, créateur des bienfaits de la vie, de même que l'Égyptien le faisait pour le Nil. Nos Celtes, descendus de l'Inde, auraient, selon Schœpflin et Auguste Stœber, voué le même culte au Rhin, dont le nom est celtique : *rhên* ou plutôt *hrên*, dont les Romains ont fait *Rhenus* et les Germains *Rhein*. Quant aux Grecs et Romains, leur Olympe était assez riche en divinités pour en fournir à chaque cours d'eau, à chaque source ou fontaine et assez vaste pour y loger celles que le mysticisme ne cessait de créer. Nos Celtes, d'origine orientale, avaient vraisemblablement aussi les leurs, que l'on aimerait à voir mieux spécialiser en arrachant aux mystères de la chênaie, à la discrétion des Druides et des Bardes quelques bribes de leur théogonie. Nous aimons à croire que nos sources alcalines de l'Alsace et de la Lorraine bénéficieraient considérablement à la moisson scientifique que prépareraient de sérieux piocheurs sur le domaine celtique des rives du Rhin, de la Meurthe et de la Moselle.

Pour l'époque gallo-romaine on ne manque pas de divinités de tout calibre sous la protection desquelles fleuves, rivières et fontaines de la vallée du Rhin étaient placés. L'élément germain y apporta aussi son contingent mythique, mais il n'eut pas le temps de le faire prévaloir, car, avec le christianisme naissant, les prêtres substituèrent aux divinités tutélaires le nom d'un saint, d'un martyr, presque toujours le patron de la paroisse en formation. C'est ainsi qu'en Alsace beaucoup de sources sont demeurées un lieu de pèlerinage auquel l'humanité souffrante vient encore chaque jour demander un soulagement à ses maux. L'hydrologie populaire, mythologique et hygiénique est encore une page blanche de notre histoire locale à remplir. Outre les saints du calendrier,

l'explorateur rencontrera quelques sources qui ont échappé au baptême et dont le nom laïque est dû à des particularités modernes ou relativement modernes; il reconnaîtra aisément celles qui ont conservé le nom et le parfum celtiques.

Dans le voisinage de Belfort nous avons rencontré les fontaines de Saint-Ambroise à Bavillier, de Sainte-Geneviève et de la Sécheresse à Essert, de Saint-Christophe à Brace, de Saint-Tiburce à Danjoutin, de Saint-Roch à Pérouse, de Sainte-Brigitte à Éguenigue, de Thierbrunn, romanisée *Dierbone*, à Phaffans, de Saint Genest à Chèvremout, de Chantereine à Méroux, d'Oye à Châtenois, de la Goulotte à Banvillard et enfin, dans un lieu perdu, la source de la « dame à queue de serpent », qui évoque la légende de Mélusine et le pouvoir magique de la fée celte qui avait présidé à la naissance de la dame.

VII.

Le vêtement, si rudimentaire qu'il fût, a dû être, comme la nourriture, l'objet d'une désignation vocale résultant de l'usage que l'homme en faisait dans les conditions particulières de son existence. Admettre que quelques-unes des dénominations primitives ont dû ou seulement pu passer de l'idiome dans le dialecte, puis dans la langue, n'est pas, ce semble, une proposition inacceptable. En piochant nos patois on dégagerait, peut-être, des preuves à l'appui de cette thèse. Dire que cette pensée a traversé l'esprit de M. Gaston Save quand il écrivait son intéressante revue de l'ancien costume vosgien, ce serait trop s'avancer; mais après avoir lu cette étude, on ne saurait non plus affirmer que cela n'a pas été entrevu, sinon indiqué. — Quoi qu'il en soit, M. S. a pensé, avec raison, qu'au moment où la rapidité de transformation aura tantôt fait disparaître les derniers vestiges du vêtement qui distinguait l'homme des champs de l'homme de la ville, il importe de conserver au

moins le souvenir de quelques-uns des caractères distinctifs. Pour ébaucher la description du costume des ancêtres, il lui faudra donc recourir au patois Leucien ou Leuquois encore usité dans les Vosges.

Que Grégoire de Tours, Joinville, Vilhardouin, Froissart, les romans de la Rose, de Berthe, Rabelais, Ronsart, Ménage, etc., etc., contiennent certains mots susceptibles d'être rapprochés de mots patois encore en usage, cela ne prouve pas que le patois les leur ait empruntés. La proposition inverse est plus rapprochée de la vérité de fait.

Que Littré écrive[1] que les patois sont «des produits naturels et réguliers d'une vaste formation déterminée par le concours de la condition collective et de la condition particulière», c'est une visée générale admise; qu'il ajoute que «les patois sont contemporains du français, qu'ils plongent, comme lui, par leurs racines dans le latin, *d'où toute langue romane dérive*, et dans le compartiment provincial qui les a produits», ce n'est qu'une vérité relative, car, il le dit lui-même, cela n'exclut pas l'existence de racines plongeant dans le passé bien au delà du monde romain. Les travaux des philologues modernes, notamment ceux de M. le professeur d'Arbois de Jubainville, des naturalistes, des archéologues, des Folkloristes, aussi bien ceux de l'école mythique que ceux de l'école historique, ont fait faire à la science des pas en avant qui laissent loin derrière eux les généralités qui ont précédé. Au point de vue de l'origine des patois, la science sera-t-elle entraînée, par les orientalistes, à remonter le chemin des grandes migrations jusqu'au berceau des nations européennes? C'est ce qu'il est permis de croire inévitable.

Étudier chacun de nos patois, Médiomatrik, Leucien et Séquanais, dans le compartiment qui lui est propre et dont, selon M. Littré, il serait le «produit naturel et régulier», ce

[1] Histoire de la langue française, t. II, p. 94-95.

ne serait pas faire de la philologie proprement dite, mais de l'archéologie linguiste et populaire. Les publications parues dans ces derniers temps ont quelque tendance à entrer dans cette voie, mais toutes trahissent une hésitation résultant de la crainte de trop s'écarter du champ des Belles-Lettres. Moins de réserve ou de pruderie classique ne nuirait pas; bien au contraire.

Il s'agirait donc de rechercher dans la littérature orale et dans la littérature écrite de nos patois de l'Est les mots dont «les racines ne plongent» ni dans le grec ni dans le latin, et d'en former un recueil archéologique du parler populaire, afin de fournir aux étymologistes ainsi qu'aux philologues quelques sujets d'étude dont ils peuvent ignorer l'existence. Les publications spéciales sont à consulter, puis les textes en grand nombre, paraît-il, qui n'ont pas été utilisés par les auteurs de ces publications. En ne s'écartant pas de la question principale, en se confinant dans ce programme aride, il faut en convenir, on arriverait probablement à dissiper une équivoque qui se présente même dans les livres des meilleurs auteurs, et qui consiste à faire du dialecte *celtique* et du dialecte *gaulois* une seule et même langue ou deux dialectes différents, au choix du lecteur. Généralement on piétine dans cette confusion, réelle ou apparente, par la raison que les auteurs emploient parallèlement ces qualificatifs appliqués au même sujet. En d'autres termes, le *gaulois* et le *celtique* sont-ils un seul et même dialecte «plongeant par ses racines dans le latin d'où toute langue romane dérive», comme l'a écrit Littré, ou bien deux dialectes différents correspondant, l'un avec la vie populaire de l'âge de pierre, l'autre avec les migrations aryennes ou l'âge de bronze? L'archéologie proprement dite a conduit la science à cette division des temps. Est-il déraisonnable de penser qu'un labeur analogue concernant les parlers populaires peut aboutir à des résultats du même genre?

Le hasard ajoute chaque jour une pièce nouvelle aux musées, grands et petits, que l'on forme un peu partout, à l'appui des déductions scientifiques. Pourquoi ne fouillerait-on pas le domaine des idiomes afin d'y découvrir les mots revêtus d'une patine assez caractérisée pour être rangés dans le musée lingual? Mais le sillon ne peut être ouvert que par des patoisants, seuls compétents pour opérer les fouilles et reconnaître les épaves à recueillir. La *Société philomathique de Saint-Dié* en compte deux parmi ses membres : M. le chanoine Hingre et M. Gaston Save, à l'attention desquels les notes qui précèdent se recommandent.

J. Liblin.

ERRATA.

Des difficultés qui ne devaient pas être prévues ont retardé la distribution du dernier trimestre de 1888; il était composé *dès les premiers jours de novembre*. Par ricochet, ces difficultés ont occasionné des négligences et des fautes d'impression qu'il importe de rectifier.

Couverture, ligne 9, et *Table finale des matières*, p. 507, ligne 5, au lieu de « dimanches chez les plénipotentiaires » lisez : *démarches*.

P. 453, lig. 8 du bas, « intact », lisez : *intacts*.

P. 454, lig. 13, au commencement de la ligne, ajoutez : *à*.

P. 455, lig. 16, au lieu de « passé », lisez : *passée*.

P. 465, lig. 1, au lieu de « attribuer », lisez : *l'attribuer*.

P. 466, lig. 9, au lieu de « ces reliques », lisez : *les reliques*.

P. 469, lig. 15, au lieu de « les dimentions », lisez : *des dimensions*.

P. 491, lig. 5, au lieu de « répudié », lisez : *répudiée*.

P. 496, lig. 7 du bas. Au lieu de « prétentions », lisez : *prétéritions*.

P. 497, lig. 19 et 20. Au lieu de « consonné et compassé d'or », lisez : *couronné et lampassé d'or*.

LES

MANUSCRITS ALLEMANDS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

RELATIFS A L'HISTOIRE D'ALSACE

Dans la nuit terrible du 24 août 1870, où une nation civilisée — à ce qu'elle prétend — lança ses bombes sur la bibliothèque de Strasbourg, furent consumées, avec tant d'autres richesses, les vieilles chroniques qui gardaient le souvenir du passé de notre Alsace. La plupart de ces chroniques n'avaient jamais été livrées à la presse : si bien que, dans leur ensemble, elles sont perdues pour toujours. Récemment, la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace a commencé à en réunir les restes épars, à recueillir les différentes copies prises avant l'année fatale et à publier tous les fragments amassés. L'œuvre qu'elle a entreprise est digne d'éloges et elle est appelée à rendre aux historiens d'inappréciables services. Nous voudrions y contribuer pour notre part, en faisant connaître les manuscrits allemands de la bibliothèque nationale, relatifs à l'histoire d'Alsace et dont la plupart n'ont jamais été l'objet d'une analyse sérieuse.

Un autre sentiment nous a encore poussé à nous livrer à ce travail. Le prince de Hohenlohe, dont le règne marquera certes dans l'histoire de l'Alsace, a interdit le séjour de leur

pays natal à tous les Alsaciens qui n'ont pas oublié les bienfaits de la France. Il y a plus, par une mesure inouïe et à laquelle est restée étranger, à coup sûr, le monde savant de l'Allemagne, si libéral, les archives de l'Alsace-Lorraine et des pays rhénans sont fermées aux érudits de la France, à moins qu'ils ne produisent une permission de l'administration supérieure de Berlin, — et l'on a laissé à entendre que cette permission ne serait jamais accordée. On a allégué, pour justifier cette défense, qu'il ne fallait pas donner des arguments à ses adversaires. Quoi donc! on avoue que, dans la poussière des siècles écoulés, nous trouverions des arguments. Encore la raison est-elle mauvaise et, en vérité, pour un tel motif, l'on pouvait s'épargner le ridicule d'une semblable prohibition; car nous ne cherchons pas dans l'histoire des arguments, par cela même que nous n'en avons pas besoin.

Comme l'accès des archives alsaciennes nous a été rendu impossible, nous avons voulu rechercher ce que les archives et les bibliothèques françaises renferment de documents et de chroniques sur l'histoire de l'Alsace. Nous avons pensé qu'il appartenait, de préférence à nous qui nous faisons gloire d'unir les deux titres de Français et d'Alsacien, d'explorer ce champ. Cependant, si quelque écrivain allemand demande communication de nos manuscrits et de nos pièces d'archives, qu'on ne la lui refuse pas; ouvrons toutes larges aux savants de tous pays les portes de nos dépôts; sachons demeurer libéraux et soyons généreux quand même.

La bibliothèque nationale renferme, dans son fonds allemand, d'ailleurs assez pauvre depuis que le codex de Manesse a été cédé, un certain nombre de manuscrits qui touchent à l'histoire de l'Alsace. La place d'honneur revient naturellement au manuscrit unique de la chronique de Closener; pourtant, ce volume ne nous arrêtera pas longtemps. Il a été souvent décrit de la façon la plus minutieuse, il a été copié

Digitized by Google

et publié avec le plus grand soin. Il ne nous restait plus rien à découvrir après les belles recherches de Hegel et après l'édition qu'il a donnée dans la collection des *chroniques des villes allemandes*[1]. Le manuscrit porte actuellement le numéro 91 du fonds allemand; il est de moyen-format et se compose de 60 feuilles de parchemin; il est écrit sur deux colonnes en fort beaux caractères. Il remonte au XIVe siècle et est peut-être l'original même de Closener. Le 3 mai 1837, le codex a été remis au cabinet des manuscrits par M. Van Praet, conservateur des imprimés. Sans doute, il l'avait acheté vers cette époque, dans une vente, avec d'autres livres; il a gardé dans son département les imprimés et a renvoyé le manuscrit au département voisin. Mais dans quelle vente a-t-il fait cette précieuse acquisition? Les catalogues de cette époque que nous avons pu retrouver ne nous ont rien appris à ce sujet.

Jadis, un manuscrit de Closener se trouvait dans la maison de l'œuvre Notre-Dame; c'est là que Kœnigshofen l'a découvert et qu'il en fait le plus grand usage pour sa propre chronique. Au XVIe siècle, Würstisen, dans sa chronique de Bâle, cite le même ouvrage assez souvent : on lui avait adressé, selon toute apparence, des extraits du *codex* de Strasbourg. A quelle époque ce livre disparut-il de l'Alsace? On ne saurait le dire. Schilter, dans son édition de Kœnigshofen, ne fait nulle mention de Closener et il a intitulé à tort son livre : *La plus vieille chronique allemande de Strasbourg;* Schœpflin et Grandidier disent, en termes formels,

[1] *Die Chroniken der oberrheinischen Städte*. Leipzig, 1870-1871, 2 vol. in-8°. La chronique de Closener a été publiée pour la première fois par A. Schott, d'après une copie faite par Strobel dans la *Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart*, 1843, t. I. Schnéegans en a donné des extraits dans le *Code historique et diplomatique de la ville de Strasbourg*, 1re partie, 1843. Pour la description du manuscrit, consultez les préfaces mises à la tête de ces trois éditions.

qu'ils ont en vain cherché la chronique de Closener[1]. Le manuscrit de la bibliothèque nationale est-il celui-là même qui jadis était conservé à Strasbourg? Il est permis de le supposer, sans pourtant rien affirmer. Si l'hypothèse est exacte, l'on est obligé de reconnaître que le hasard a bien fait les choses. Dans le cas où notre manuscrit serait resté à Strasbourg, il eût été, comme tant d'autres, la proie des flammes.

Outre l'ouvrage de Closener, la bibliothèque nationale possède toute une série d'autres manuscrits, qui contiennent la chronique de Kœnigshofen, plus ou moins altérée, avec des suites plus ou moins longues. L'œuvre du chanoine de Saint-Thomas avait été à peine composée qu'elle obtint le plus vif succès; elle se répandit dans toutes les villes où l'on parlait la langue allemande; elle fut sans cesse copiée et recopiée. Elle devint, en quelque manière, le manuel d'histoire de cette époque. Toutes les copies qu'on en fit ne se ressemblaient pas absolument. Kœnigshofen avait lui-même donné l'exemple de ces altérations, en faisant de son livre au moins trois éditions différentes, les unes plus développées, les autres plus courtes et représentées de nos jours par trois classes de manuscrits, que nous distinguerons, avec Hegel, par les lettres A, B et C. Les copistes n'eurent pas plus de scrupules que l'auteur. Selon la nature de leur esprit, selon l'usage auquel la copie devait servir, ils laissaient de côté tel ou tel passage, abrégeaient tel autre; ou bien au contraire introduisaient dans l'œuvre primitive le récit d'un événement oublié par Kœnigshofen. Puis, très souvent, ils conduisaient la chronique jusqu'à leur propre époque. Ces continuations étaient ou originales ou copiées sur d'autres manuscrits; à leur tour, elles servaient de point de départ à de nouvelles

[1] Schœpflin, *Alsatia illustrata*, préface. Grandidier, *Essais sur l'Église cathédrale de Strasbourg*, p. 56.

Digitized by Google

suites : si bien que les fils de ces chroniques se croisent en tous sens et que de nos jours il est impossible d'en démêler l'écheveau. Beaucoup de copies présentent, de la sorte, une physionomie particulière ; tantôt l'histoire générale y tient une place prépondérante ; tantôt elle est sacrifiée à l'histoire locale. Dans cette dernière histoire, on insiste plus ou moins sur telle ou telle ville ; mais Strasbourg est presque toujours au premier rang. Aussi bien est-ce une chronique strasbourgeoise qui a servi de fondement à toutes les autres.

L'on devine déjà quel intérêt présente l'histoire de chaque manuscrit séparé. En le comparant à l'un des trois textes primitifs de Kœnigshofen, l'on devine dans quel esprit il a été écrit. Puis, les additions renferment parfois des détails inédits, des renseignements nouveaux. Dans ces manuscrits est toute l'histoire de l'Alsace au xv[e] siècle, qui, malgré certains travaux de mérite, n'est pas encore très connue. En général, on s'en est référé jusqu'à présent à Specklin. Mais Specklin n'est pas un auteur original : il a copié les continuateurs de Kœnigshofen, comme Kœnigshofen lui-même. En rendant à ceux-ci la part qui leur revient, l'on donne à l'histoire du xv[e] siècle une base plus solide : on remonte davantage à la source.

Quelques-unes de ces suites ont déjà été publiées. Schilter a ajouté à son édition quelques passages de cette sorte[1]. Schnéegans a édité, dans le *Code historique et diplomatique de la ville de Strasbourg*, une chronique semblable[2], conservée aux archives municipales, ou du moins il a imprimé, à leur place chronologique, les principaux faits nouveaux relatés dans cette chronique. Il a dérangé l'ordre du manuscrit : ce qui nous semble être un tort. Mone, dans la *Quellensammlung der badischen Landesgeschichte*, a suivi un

[1] Surtout à la fin du cinquième chapitre.

[2] Deuxième partie, p. 130-220. Schnéegans a donné à la chronique le titre de : *Straszburgische Archivchronik*.

ordre meilleur : il a analysé d'une manière fort fidèle un certain nombre de manuscrits de Kœnigshofen de l'ancienne bibliothèque de Strasbourg ; il a publié toutes les variantes que fournissait un manuscrit appartenant à M. Bartholdi (Hegel n° 11, b^5) ; les manuscrits de Saint-Blaise (Hegel n° 25), de Donaueschingen (Hegel n° 4, a^4), de Cologne (Hegel n° 2, a^2) lui ont fourni des fragments assez considérables[1]. Mais les manuscrits de Paris n'ont jamais été étudiés. Hegel ne cite que deux d'entre eux : le n° 82 du fonds allemand (a^5) et le n° 83 (chez Hegel n° 27) ; et encore il ne les a pas bien examinés. Nous voudrions passer en revue ces manuscrits ; nous les suivrons presque page pour page. Si nous trouvons quelque détail nouveau ou quelque variante importante, nous les signalerons ; nous publierons d'abord le texte, en reproduisant la leçon exacte du manuscrit ; nous traduirons le passage publié et nous l'accompagnerons d'un petit commentaire, propre à l'éclaircir.

Le manuscrit 82 attirera d'abord notre attention. Il est de moyen-format et a été écrit d'une seule main vers 1460. Il provient de la bibliothèque du cardinal de Mazarin qui, en 1668, fut réunie à la bibliothèque du roi. Il fut relié après cette date d'une très forte reliure en veau, qui porte sur les plats les armoiries de Louis XIV. Jadis, à un moment où les manuscrits en langue étrangère étaient réunis au fonds français, il était coté n° 7827. Une main moderne a écrit en tête de l'ouvrage : *Cronica Argentoratensis*. Notre volume s'ouvre par une table alphabétique de tous les faits racontés dans la chronique ; c'est la table qui forme le sixième livre de Kœnigshofen ; seulement ici elle est moins complète en un sens que dans les imprimés ; elle ne contient pas toutes les indications qu'on trouve dans l'édition de Hegel, voire même dans celle de Schilter ; en revanche, elle est continuée

[1] Mone, t. I, p. 252 et suiv. ; t. III, p. 468 et suiv.

pour les périodes qui ont suivi la mort du chanoine de Saint-Thomas. La table s'étend sur 18 feuilles non numérotées.

Le corps du manuscrit commence ensuite et comprend 392 folios numérotés en chiffres romains ; il est vrai que quelques-uns de ces feuillets, à la fin des chapitres ou des subdivisions de chapitre, ont été laissés en blanc, pour qu'on pût aisément poursuivre la chronique en s'en tenant aux divisions de l'auteur. Il est écrit sur deux colonnes avec de fort belles rubriques. Les premières lettres de chaque chapitre sont peintes et surchargées d'ornements. Nous n'avons aucune observation à présenter sur les deux premiers chapitres (fol. I-CXLII). Le copiste semble avoir eu sous les yeux le manuscrit dont Schilter s'était servi et qui, après avoir longtemps disparu, vient de nouveau d'être signalé au grand séminaire de Strasbourg; il s'est arrêté, avec ledit manuscrit, après le couronnement de Frédéric III, continuant ainsi d'une cinquantaine d'années le travail de Kœnigshofen. Hegel, qui n'avait pas vu le codex, a eu raison de le ranger au nombre des manuscrits de la classe A (a^1). S'il en avait fait le dépouillement, il y aurait trouvé quelques variantes dialectales assez curieuses.

Le troisième chapitre (f. 149-194), consacré aux papes, est encore conforme, sauf des variantes de texte, à l'édition de Schilter. Seulement notre copiste s'est trompé dans les chiffres qu'il assigne aux souverains pontifes. Il donne, avec raison, à Innocent VI le chiffre 207 ; mais il compte, aussitôt après, Urbain V comme le 209e pontife, oubliant en route le numéro 208. Il en résulte, à la fin du chapitre, quelque confusion. Le chapitre s'arrête là où s'était arrêté la première rédaction du manuscrit Schilter, au milieu du pontificat d'Urbain VI, après l'indication des cardinaux allemands qui furent créés par lui (Schilter, p. 207).

Le chapitre quatrième (f. 200-249), relatif à l'évêché de Strasbourg, est au début, dans ses lignes générales, con-

Digitized by Google

forme au manuscrit de Schilter; et il nous mène jusqu'à l'année 1375, à l'élection de Frédéric de Blanckenheim. Mais notre manuscrit raconte, en outre, l'épiscopat de ce prélat qui souleva contre lui tant de colères à Strasbourg. Le passage ne contient aucun détail inédit; il est formé de morceaux déjà publiés, d'après divers manuscrits; mais comme ceux-ci ont été détruits pour la plupart, notre codex acquiert une grande valeur. Voici la succession des paragraphes :

Von Colletzen. (Cf. Mone, *Quellensammlung der badischen Landesgeschichte*. Carlsruhe, 1848, in-4°. t. I. p. 266. Mone a publié le passage d'après le manuscrit de Strasbourg n° 844. Fragment 7. Cf. aussi l'édition Hegel, p. 678.)
Von confirmatio der Clöster. (C'est le paragraphe intitulé dans Hegel, p. 679, *von confirmiern die eppele.*)
Er erbete jedermann. (Mone, *l. l.* Fragment 8-15.)
Von den silbern bergen. (Mone, fragment 16. Hegel, p. 679.)
Er warp enweg. (Mone, fragment 17. Hegel. *l. l.*)

Suit ensuite le long récit des guerres que la ville dut soutenir contre son évêque; les chapitres se suivent comme dans l'édition de Hegel jusqu'après le paragraphe qui porte pour titre : *von den Antwercken* (Hegel, p. 692). Immédiatement après, nous trouvons ce fragment inédit, à ce que nous croyons :

Fragment 1. — Texte. *Ein Wortzeichen.*

Do was ouch uff dem turne zu Bruschecke by den karthuselern ein korp hohe an eine glene uff gehencket und wan die figende koment, so lies man den korp her abe vallen zu eim Wortzeichen. So lieffent die lüte alle herzu die uff den ackern zu kunigeshofen erbeitent und alle wile sü den korp sohent, so blibent sü do usse.

Traduction. *Un signal.*

A ce moment, on suspendit très haut à une lance un panier, sur la tour située à l'endroit où la Bruche fait un coude, près de la Chartreuse. Toutes les fois que l'ennemi s'approchait, on devait

laisser tomber le panier, qui servait ainsi de signal. Toutes les personnes qui travaillaient aux champs à Königshofen rentraient dès lors aussitôt en ville; mais tant qu'ils voyaient le panier, elles restaient dehors.

Cette mesure fut prise au milieu de la guerre que Strasbourg eut à soutenir à la fin du XIVe siècle. En 1384, Brunon de Ribaupierre avait fait prisonnier un chevalier anglais, John Harleston, qui jadis avait ravagé ses biens de Champagne. Comme Brunon venait d'être reçu bourgeois de Strasbourg, le roi d'Angleterre Richard s'adressa, pour obtenir justice, à cette cité et comme, à juste titre, Strasbourg refusa d'intervenir, elle fut mise au ban de l'empire, en 1389, grâce aux intrigues d'un certain juge, Henri Weisklee. Après trois années de pourparlers, il fut décidé que la sentence serait exécutée; l'évêque Frédéric de Blankenheim, le margrave de Bade Bernard, le comte Eberhard de Würtemberg, Jean de Lichtenberg et ce même Brunon de Ribaupierre qui avait été cause de tout le mal, mais qui venait de se tourner contre la cité, s'en chargèrent. Diverses expéditions furent dirigées contre la ville et elle dut prendre de graves mesures. Elle détruisit tous les arbres et toutes les constructions en dehors des murs, pour que l'ennemi ne pût être caché; elle mura quelques-unes des principales portes; sur l'Ill elle plaça des chaînes pour qu'aucun bateau ne passât; elle décida que toutes les fois que la cloche d'alarme se ferait entendre les artisans viendraient en armes devant la cathédrale ou gagneraient le poste à eux assigné. Enfin, pour protéger la vie de ses citoyens qui travaillaient aux champs, elle décréta qu'un signal serait donné, à chaque approche de l'ennemi : c'est ce qu'explique notre fragment. La guerre dura pendant toute la fin de l'année 1392. Le 1er janvier 1393, l'empereur Wenceslas consentit à lever le ban et Strasbourg se réconcilia successivement avec chacun de ses adversaires.

Nous trouvons ensuite les rubriques suivantes :

Ein tag zu Eschowe.
Der lantfout fur gen behem.
Von saltz, houltz und isen.
Malen was türe, etc.

C'est toute la fin du IV^e chapitre tel qu'il est rapporté dans l'édition de Hegel, p. 692-696.

Notre manuscrit ajoute seulement ces mots sur Frédéric de Blankenheim, lorsque celui-ci eut échangé l'évêché de Strasbourg contre celui d'Utrecht en 1393.

Fragment 2.

Und do er in sin Bistum kam, do fing er zu stunt grosse kriege an mit den frigen und heren die im sin bistum abe gezogen hetten das darzu gehorte und do gelang im vaste wol.

Traduction.

Et quand il arriva dans son évêché, il commença aussitôt de grandes guerres avec les hommes libres et les seigneurs qui avaient enlevé les dépendances de l'évêché et il réussit tout à fait dans cette lutte.

La guerre que Frédéric de Blankenheim avait soutenue contre les Strasbourgeois en 1392 n'avait pas tourné au gré de ses désirs. Il lui fallait payer maintenant les gens d'armes qu'il avait pris à sa solde et ses coffres étaient vides. Ces mercenaires, pour se dédommager, pillèrent les domaines épiscopaux. Frédéric, accablé d'ennuis, chercha à échanger le siège de Strasbourg contre un autre évêché : le prélat d'Utrecht, Guillaume de Diest, se prêta à cette combinaison. Dans la nuit du 20 juillet 1393, Frédéric quitta l'Alsace, et, vers la même époque, Guillaume abandonnait Utrecht et finit, malgré la résistance du chapitre, à rester maître de l'évêché strasbourgeois. Frédéric trouva à Utrecht de nouvelles guerres à soutenir; mais, comme notre fragment nous le fait savoir, il s'en tira à son honneur. Il mourut paisiblement sur son siège en 1423.

Notre manuscrit raconte ensuite l'épiscopat de Guillaume

Digitized by Google

de Diest. Le récit a été publié en termes presque identiques par Mone, d'après le manuscrit 844 de Strasbourg (fragment 36-48). Il en est de même des trois paragraphes qui terminent le chapitre IV :

Zwene wurdent zu bischofe erwelt (Mone, n° 49).
Rupreht von Peigern wàrt bischoff (ib., n° 50).
Er reit in zu Stroszburg (ib., n°s 51 et 52).

Le chapitre est achevé ici ; on n'y trouve aucune indication sur la mort de Robert, comme dans le manuscrit de Strasbourg.

Le chapitre IV nous a fourni très peu d'indications nouvelles; le chapitre suivant (fol. 258-378) est plus abondant en renseignements inédits. Il se subdivise en plusieurs sections. Kœnigshofen raconte d'abord l'histoire légendaire des origines de l'Alsace et de sa conversion au christianisme ; il passe ensuite aux divers agrandissements de la ville de Strasbourg. Notre manuscrit suit le texte de Schilter jusqu'après le troisième agrandissement. Il ajoute ensuite ce paragraphe.

FRAGMENT 3. — *Die vierte Witterung, als Crutenowe umb muret was.*

Do man zalte von Gottes Geburte MCCCC und IIII jor, do wart Krutenowe angefangen zu umbmuren und wart angefangen hünder dem closter zu sant Niclause an dem mendage, nach dem sunnendage also man singet reminiscere in der vasten an dem üssern Turne by sant Niclausen, wenne derselbe Turn und sanct Johannisturn worent vormals lange gemaht. Und dieselbe ringmure wart gemaht von dem vorgenannten sant Niclausturn untz an die ringmure bi Metzigerturn zu der einen siten, und zu der andern siten von dem vorgenannten turn hinter sant Niclaus closter untz an die Brusche an dem diche gegen den ruwern an der vischer drinckstube, mit eime guten graben und zinnen und türnen, also es ingenoten ist, und wart vollebroht in dem jore also man zalte von gottes geburte MCCCCXLI jor.

Digitized by Google

Le quatrième agrandissement de la ville, quand on entoura de murs la Krutenau.

En l'année 1404, on commença à entourer de murs la Krutenau et l'on commença les constructions derrière le couvent de Saint-Nicolas, le lundi après le dimanche où l'on chante *reminiscere* en carême (16 février); on bâtit d'abord près de la tour extérieure de Saint-Nicolas, car cette tour, ainsi que celle de Saint-Jean, avait été faite longtemps auparavant. Et ce mur d'enceinte fut fait d'un côté depuis la susdite tour de Saint-Nicolas jusqu'à la tour des Bouchers, à l'ancien mur; de l'autre côté depuis la même tour derrière le couvent de Saint-Nicolas jusqu'à la Bruche, près de l'étang, en face des filles repenties, près du poële des Pêcheurs; le mur fut pourvu d'un bon fossé, de créneaux et de tours, tel qu'il existe encore aujourd'hui, et il fut terminé en l'année de l'incarnation 1441.

La Krutenau est le nom donné au quartier sis sur la rive droite de l'Ill. Sur ce quatrième agrandissement de Strasbourg, on consultera la carte dressée par Silbermann (*Localgeschichte der stadt Strassburg*, p. 75). On y verra d'une manière très nette la position des tours Saint-Nicolas et Saint-Jean, qui existaient avant 1404 et qui déterminèrent en partie le tracé de la nouvelle enceinte. On y remarquera aussi l'emplacement de l'endroit appelé *am teuch* ou *am diche*, où la nouvelle enceinte vint rejoindre l'Ill ou la Bruche — on désigne de préférence à Strasbourg la rivière par ce dernier nom. En face du *teuch*, à une certaine distance, devant la porte des Juifs, se trouvait le *Reuerinn-Kloster*, le couvent des filles repenties. La place entre ledit *teuch* et le couvent se nommait *Reuerin-Aue*. Dans le texte très abrégé, publié par Hegel (p. 720) au sujet de ce quatrième agrandissement, la date où cette enceinte fut terminée avait été laissée en blanc; en effet elle est bien postérieure à la mort de Kœnigshofen.

On trouve, à la suite, deux paragraphes qui manquent dans

Digitized by Google

les autres manuscrits de la classe A, mais que Hegel a reproduits d'après le manuscrit C. Ils portent ici pour titres : *Von Metziger turn* (Hegel, p. 720) et *Der üsser turn bi unser frowen Bruder* (Hegel, p. 721). L'énumération des divers monastères et établissements religieux de Strasbourg qui suit est tout à fait conforme au manuscrit de Schilter; les rubriques seules diffèrent. Kœnigshofen raconte plus loin les incendies qui éclatèrent dans les divers quartiers de Strasbourg : ici nous trouvons dans notre codex de nombreuses additions. Il y a d'abord le récit du second incendie qui éclata le 17 février 1397 dans le Giessen. Ce récit est plus développé que celui du manuscrit de Hegel; le début est à peu près le même; mais voici les nouveaux détails que nous avons découverts ici.

Fragment 4.

.....und in die Gasse wider sanct Niclaus turn us hin, die ouch heisset fiehegasse brante gerbe abe und die hüsser uff dem giessen by sanct Kathrinen turn über. Der verbrant öch etwie vil und etwie vil schüren. Dis burnen werte wol uff VI stunden, das es nieman gelöschen kunde untz das sich der wind veranderte und gelag. Ouch ging es an zu bürnen uff dieselbe Naht in eime brotbecken huse by der schintbrucken und in eime brotbecken huse by der stuben zum hohen stege, und in eime huse by dem alten sant Peter und wart an allen drien enden gelöschen, das kein schade me dovon geschach. In dem vorgenanten brande verbrantent uff IIII^c hertstette one schüren in der stat und in Crutenowe und verbrant ouch gros gut, wanne von snellekeit des füres möhte wenig jeman das sine uskumen oder usgetragen werden. Der wint was also grosz das die antwercke die do geweffent stundent vor dem münster müstent ir swebil ringe und ir liehter löschen und finsterlingen ston, das sü vorhtent der wint würffe das fur von dem swebil ringen uff die hüser, das die stat anderswo anginge. Und mustent zu letze windes halp ston, das sü nit möhtent vor dem münster bliben und mustent an dem vischemerket ston finsterlingen mit iren banner. Es meint öch vil lütes es wer das

helsche für das die tufil uff der stat fliegent und das es grosslich gottis wille was oder verhengnis und man wonde die stat solt gerwe verburnen von dem grüselichen füre und winde der uff die Naht was und hette der wint also vaste geweget in die stat als in die vorstat, es müsste die gantze stat verbrant sin, do möht niemans vorgewesen sin.

.....Et la rue en face de la tour Saint-Nicolas que l'on appelle aussi la *viehgasse,* brûla complètement, ainsi que les maisons sur le *giessen,* en face de la tour Sainte-Catherine. Là aussi le feu prit et beaucoup, beaucoup de granges furent détruites. Cet incendie dura bien six heures et personne ne put l'éteindre jusqu'à ce que le vent tourna et s'apaisa. La même nuit le feu prit à une boulangerie, près du pont du Corbeau, et à une autre, près du poêle *zum hohen steg* et dans une maison près de Saint-Pierre-le-Vieux et l'on éteignit le feu dans les trois endroits à la fois, pour qu'il n'y eût pas plus grand dommage. Lors de cet incendie, brûlèrent environ 400 maisons, sans compter les granges, tant dans la ville que dans la Krutenau : beaucoup de meubles brûlèrent aussi; car, à cause de la rapidité du feu, très peu de gens purent sauver leurs biens. Le vent était si violent que les ouvriers qui se trouvaient en armes devant la cathédrale durent éteindre leurs flambeaux et leurs lumières et rester dans les ténèbres, parce qu'on craignait que le vent ne poussât la flamme sur les maisons et que le feu ne prît ailleurs. Et ensuite, à cause de la violence du vent, ils durent rester immobiles; mais ils ne purent demeurer devant la cathédrale et ils se tinrent avec leur bannière sur le Marché-aux-Poissons. Et beaucoup de gens pensèrent que c'était le feu de l'enfer que les diables lançaient contre la ville et que c'était en grande partie arrivé par la volonté de Dieu; l'on crut fermement que la ville serait tout à fait détruite par le feu horrible et le vent qui s'était élevé cette nuit. Et certes, si le vent avait été aussi violent dans la ville que dans le faubourg, toute la ville aurait été brûlée, et personne n'eût pu l'empêcher.

Le feu qui dévasta Strasbourg dans cette nuit terrible avait éclaté à un endroit qui s'appelait Grinecke, non loin de

Digitized by Google

la porte de l'Hôpital; le feu gagna ensuite la petite église de Saint-Nicolas d'un côté; de l'autre il atteignit la porte des Bouchers et consuma les maisons de la rue, nommée jadis *Viehgasse*, aujourd'hui rue d'Austerlitz et celles de l'*Utengasse*, de nos jours rue Sainte-Madeleine. Ce n'est pas tout. L'église Sainte-Catherine devint la proie des flammes; et bientôt le vent chassa la flamme par dessus le *Giessen*; les maisons situées près du cours d'eau en face de la tour Sainte-Catherine furent consumées: puis la rue qui menait à la tour Saint-Nicolas *in undis*, appelée aussi *Viehgasse* (aujourd'hui rue des Poules), s'alluma à son tour. Le malheur ne s'arrêta point là. Notre texte nous apprend qu'un incendie se déclara la même nuit dans trois endroits, dont deux au moins étaient assez loin du foyer principal: d'abord dans une boulangerie près de la *Schintbrucke* (pont du Corbeau); dans une autre boulangerie près du poêle *zum hohen stege* (ce poêle est aujourd'hui, par suite d'une fausse traduction, l'hôtel de la Haute-Montée[1]); enfin dans une maison près de Saint-Pierre-le-Vieux, à l'entrée de la Grand'rue. Les gardes qui se tenaient en armes près du parvis de la cathédrale furent obligés, à cause de la violence du vent, de se réfugier sur le marché aux poissons (de nos jours place Gutenberg).

Ce récit est suivi de la description de l'incendie survenu le jour de Noël 1400 dans la rue du Maroquin (Kurbengasse). Elle est identique à celle du manuscrit C (Hegel, p. 756).

Sont ensuite énumérés les trois incendies près de Sainte-Aurélie, les deux incendies de Rosheim (cf. Schilter, 290-291); puis viennent toute une série de passages, la plupart inédits, — deux seulement ont été donnés en abrégé par

[1] Le mot *montée* correspondrait à *steige; steg*, c'est une planche jetée sur un ruisseau, un petit pont; on gagnait le poêle par un pont de ce genre jeté sur le *rindsüter graben*, quand on venait du *barfüsser platz*, la place Kléber actuelle.

Digitized by Google

Schnéegans, d'après la continuation de Kœnigshofen, qui se trouve aux archives municipales de Strasbourg.

Fragment 5. — *Der Brant zu sanct Lenen.*

Do man zalte nach Gottis geburt MCCCV ior an dem karfritag noch dem imbise also man bredigete, do mahtent clein kint ein fürlin uff dem estrich bi sant Helena und wegete ein grosser wint und warf das für in einen zun und flög von dem zune in einen stal und verbrantent xv hertstette und xiiii schüren. Wanne jedermann was zu bredigen gangen, dovon kundent die Lüte nit gelöschen.

En l'an de grâce 1305, le vendredi saint (16 avril), après le repas, pendant qu'on prêchait, de petits enfants firent un petit feu sur le pavé près de Sainte-Hélène; il soufflait alors grand vent qui jeta le feu sur une clôture; de la clôture l'incendie gagna une écurie; quinze maisons et quatorze granges furent ainsi consumées. Comme tout le monde était au prêche, on ne put pas éteindre le feu.

Sainte-Hélène, appelée encore *zu guten leuten*, était situé hors de ville, devant la porte de Pierre. L'emplacement est aujourd'hui occupé par le cimetière. Cf. Silbermann, *Local-Geschichte der Stadt Straszburg*, p. 138. Peut-être faut-il lire ici 1405 au lieu de 1305. On est étonné de voir cité dans notre chronique un fait qui serait si ancien et qu'on ne trouve pas dans Kœnigshofen.

Fragment 6. — *Der Brant zur Dürningen.*

Darnach in dem selben iore an dem heiligen Ostertage, die wile man messe sang, do ging ein für uff zu Dürningen von eime cleinen ferlin das lag in eime herde in der eschen und gingent im die bürsten an und lief in den hoff do lag vil strowes inne und verbranntent xv hertstette one schüren und stellen.

Ensuite, dans la même année, le saint jour de Pâques (18 avril), pendant qu'on chantait la messe, un incendie éclata à Dürningen,

par suite d'un petit cochon qui était couché sur un foyer dans la cendre. Ses soies prirent feu : il courut alors dans la cour, où beaucoup de paille était entassée. 15 maisons brûlèrent, sans compter les granges et les écuries.

Dũringen est un village du canton de Truchtersheim, dans l'arrondissement de Strasbourg.

FRAGMENT 7. — *Der Brant zu Bern.*

Do man zalte MCCCLXXXXII ior, umb des heilgen crutztag noch Ostern verbrantent zu Berne wol uf xv^c Hertstetten und der barfussen closter gerwe abe und etwie vil Lũte.

En l'année 1392, le jour de la Sainte-Croix après Pâques (3 mai), 1500 maisons brûlèrent complètement à Berne, ainsi que le couvent des Cordeliers; beaucoup de personnes périrent dans les flammes.

Cet incendie fut terrible; la population se trouva sans abri et sans nourriture; les villes voisines furent obligées de venir à son secours. Cf. de Golbery, *Histoire et description de la Suisse* (dans l'univers pittoresque), p. 90. 91.

Un petit paragraphe raconte ensuite les incendies survenus en Saxe en 723: c'est la date donnée par notre manuscrit, tandis que les imprimés portent 803 (cf. Schilter, 291; Hegel, 758).

FRAGMENT 8. — *Der Brant in bredigergesselin.*

Do man zalte von Gottis geburte MCCCCXVII jor, an der mitwuch nach sant Marcustag, noch vesperzit, do brante es in clein brediger gesselin und doch nit vaste, wanne es brante in für Hũsern nuwent die Dach obenan abe, wanne aber das ander behebet wart mit grosser helffe : anders es müsste grösser schade do gescheen sin.

En l'année 1417, le mercredi après la Saint-Marc (28 avril), après le moment des vêpres, un incendie éclata dans la petite rue des Dominicains; mais il ne fut pas considérable, puisque le feu

n'abattit que les toits de quatre maisons et que le reste fut préservé, grâce aux grands secours : sans eux, il y aurait eu un plus grand dommage.

La petite rue des Prêcheurs ou des Dominicains conduisait de la place des Dominicains (Temple-Neuf) à la place des Cordeliers (place Kléber). Cf. à ce sujet, Straszburgische Archiv chronik. Schnéegans, p. 140.

FRAGMENT 9. — *Ein Brant zu Basil.*

Do man zalte von Gottis geburte MCCCCXVII ior, an dem nehsten tage nach sanct Ulrichstage, do brante Basil gar schedelich, wanne do brante der Spittil und sant Alban closter und die dütschen Heren und cc und xx hüser die alle die schönsten höfe worent die in der stat zu Basil worent, und sol man wissen das gros unzelich gut verbrante und verstolen wart, wanne das für gar zu snelle was das nieman geflöhen kunde oder möhte, wanne ouch gar ein snelle wint do was.

En l'année 1417, le jour après la Saint-Ulrich (5 juillet), la ville de Bâle fut très fortement éprouvée par un incendie : alors brûlèrent l'hôpital, le monastère de Saint-Alban, la maison des chevaliers teutoniques et 220 maisons, les plus belles qui étaient alors dans la ville de Bâle, et l'on doit savoir que des biens, en nombre incalculable, brûlèrent ou furent volés ; car le feu fut rapide que personne ne put ou n'osa fuir ; car il y avait alors un vent fort violent.

Après le grand tremblement de terre de 1358, qui éprouva si fortement Bâle, les maisons avaient été très rapidement reconstruites en bois : c'est ce qui explique la violence de l'incendie. Voir à ce sujet CH. WÜRSTISEN, *Baszler Chronick*, p. 179 (nouvelle édition de Holz). On y lit que 250 maisons brûlèrent.

FRAGMENT 10. — *Der Brant zu den gerten vischer.*

Do man zalte MCCCCXVIII ior, an der mitwuch vor dem pfingestage umb vesperzit, do branten fier Hüser zwüschent der bade-

stube zu dem eber und zwüschent dem würtzhuse zu den gerten vischer jensit der schintbrucken und man sol wissen wer es by naht gebrant, es wer noch vil grösser schaden gescheen.

Incendie à l'auberge « aux pêcheurs à la gaule ».

En l'année 1418, le mercredi après la Pentecôte (18 mai), vers le moment des vêpres, quatre maisons brûlèrent entre le bain « Au Sanglier » et l'auberge « Aux Pêcheurs à la Gaule », de l'autre côté du pont du Corbeau, et il faut savoir que si cet incendie avait éclaté la nuit, il aurait causé un dommage beaucoup plus grand.

La « *schintbrücke* » portait ce nom, à cause du voisinage du *schinthus*, c'est-à-dire de l'abattoir; ce pont a été appelé depuis pont du Corbeau, à cause de l'auberge du Corbeau voisine du quai. L'auberge « *zu den gerten vischer* », située au quai Saint-Nicolas, avait été nommée ainsi, par suite d'une allitération. Au XIII^e siècle, la maison appartenait à Gérard le pêcheur (*curia quæ dicitur domus Gerardi piscatoris*). Depuis, on a nommé l'auberge : *zu dem gerten fisch* et on a traduit cette expression par : « *à la carpe bridée* ». L'enseigne représentait un amour assis sur une carpe et la conduisant par la bride! Cf. *Strassburger Gassen und Häusernamen im Mittelalter*. Strassburg, 1881, p. 173.

FRAGMENT 11. — *Der Brant gegen sanct Niclausbrücke nebent dem briefe.*

Do man zalte MCCCCXL ior uff den nehsten sundag vor dem winahtage, do brantent fier Hüser abe, zwüschent der stuben zum briefe und der herbergen gegen sant Niclaus brücke, und wer nit grosse Helffe do gewesen, es müsste alles abegebrant sin, windes halp.

En l'année 1440, le dimanche avant Noël (18 décembre), quatre maisons brûlèrent entre le poêle « A la Lettre » et l'auberge en face du pont Saint-Nicolas et, s'il n'y avait eu de grands secours, tout aurait été consumé, à cause du vent.

Zu dem Briefe était un poêle où se réunissaient les nobles; il était situé au coin de la rue de l'Esprit (*Drenkegesselin*).

FRAGMENT 12. — *Der Brant gegen den dütschen Heren an der Ringmuren.*

Do man zalte nach Gottis gebburte MCCCCLIX ior, am dunrstag zu Miternaht nach halp vasten, do brantent fier Hüser und ein Schür und zwen Stellen gegen den dütschen Heren an der ring muren und was so finster dieselbe Naht, das man glich donach die ordenunge mahte mit den liehtern den swebil isen, die do stont umb und umb in den gassen an den hüssern, das man dieselben isen mit swebil ringen bestecken sol, darumb das mengelich in der stat davon gesehen sol, so ein für usgot oder obe sus sich etwas unfuge erhube in der stat, so wer es ein mitze ding und ein noturfft.

L'incendie en face de la Commanderie de l'Ordre teutonique près du mur d'enceinte.

En l'année 1459, le jeudi après la mi-carême (28 février), vers minuit, quatre maisons, une grange et deux écuries, en face de la commanderie de l'ordre Teutonique, près du mur d'enceinte, furent la proie des flammes. Cette nuit, il régnait une telle obscurité qu'immédiatement après on fit l'ordonnance suivante : on devait garnir de flambeaux les lanternes en fer qui, çà et là, étaient accrochées dans les rues, pour qu'on pût bien voir dans la ville, si un incendie venait à se déclarer ou si quelque chose de funeste éclatait dans la ville, soit un méfait, soit un malheur.

La commanderie de l'ordre teutonique était située près de la porte Blanche, non loin de Sainte-Aurélie. Cf. Silbermann, ouvrage cité, p. 135.

« La page auparavant j'ai parlé des incendies; je veux maintenant dire comment les Juifs furent brûlés. » C'est par cette transition bizarre que Kœnigshofen en arrive à nous raconter les persécutions dont furent victimes les enfants d'Israël. Cette partie de notre manuscrit est conforme à

l'édition de Schilter. Il en est de même de la partie de l'ouvrage consacrée aux processions des pénitents et aux épidémies qui ravagèrent Strasbourg[1]. Mais ici, il y a deux compléments : nous lisons les récits de l'épidémie de 1397 et de 1403, tels qu'ils sont publiés dans Hegel (p. 773 et 772).

Nous passons aux chapitres de Kœnigshofen relatifs à la constitution de Strasbourg : ici le manuscrit suit pas à pas celui qu'avait employé Schilter. Nous arrivons de la sorte aux récits des diverses expéditions faites par Strasbourg. Ici encore nous sommes en présence d'une copie exacte des manuscrits A ; même division des chapitres, même suite des paragraphes ; mais le codex 82 a été complété ; à la suite des grandes guerres de 1389, on trouve de nouveaux chapitres : quelques-uns figurent dans d'autres manuscrits et ont été publiés par Mone ou Hegel ; d'autres sont encore inconnus. Voici l'ordre de ces chapitres, avec l'indication de l'endroit où ils ont été publiés.

Wie man sich in diesem Krieg hielt in der stat zu Strozburg. — Der Krieg wart verrihtet und fiern lant frieden gesworn. — Schilter 358-360 ; c'est la fin du récit de la guerre de 1389 et là où s'arrête le ms. Schilter.

Ein Stritt zu Glaris. 1388. — C'est le récit publié par Hegel, p. 831-832 sous les titres : *Aber ein Strit und gesigetent die Schwitzer zu Glarys;* et, *Die Schwitzer gelogent under.*

Ein reise in die heidenschafft mit dem kunigen von Ungarn. 1396. — C'est l'histoire de la croisade de Nicopolis. Le texte se rapproche beaucoup de celui de Hegel, p. 854-858.

Herrenstein die veste wart gewonnen. — Cf. Hegel, p. 813. Notre codex donne la date de 1398, au lieu de 1397.

Gemer die burg wart gewunnen und her Rudolff von Hohenstein daruff gevangen. 1400. — Cf. Hegel, p. 789.

[1] Notre manuscrit place à tort en 1363 l'épidémie survenue en 1358 (Schilter, p. 302, *in fine*). Il n'est pas admissible que deux épidémies aient sévi la même année sur la ville. Pour l'épidémie suivante, notre manuscrit porte 1396 au lieu de 1381.

Ein Zug für die Stat Gemer. 1396. — Notre récit est différent de celui de Hegel, p. 789. En voici le texte :

Fragment 13.

Do man zalte MCCCLXXXXVI ior, do zugent die von Stroszburg und der Hertzoge von Oesterrich für die stat gemer in dem herbest uff her brunen von roppilstein, wenne er der stette vigent was und leitent sich ussewendig für die vesten an das werlicheste ende an aller stat und logent fier wuchen dervor und gewunnent sü nit und das was der höbet lüte schult, wanne sü es angingent an dem aller werlichesten ende do in nieman getun möhte, und wurdent vi oder me erschossen, und soll man wissen das der Hertzoge nit starck do was und darnach was der krieg gerihtet. Doch wart gemer vaste geschediget mit geschützede.

En l'année 1396, les gens de Strasbourg et le duc d'Autriche firent une expédition contre la ville de Guémar, pendant les vendanges, marchant sur le seigneur Brunon de Ribaupierre, qui était l'ennemi de la ville. Ils campèrent au dehors, à l'endroit qui, de tous, était le plus facile à défendre : ils y restèrent quatre semaines et ne gagnèrent rien, et c'était la faute des capitaines, puisqu'ils attaquèrent la ville à l'endroit le plus facile à défendre, où personne n'aurait pu entrer : six personnes et davantage furent tuées. L'on doit savoir que les troupes du duc n'étaient pas fortes. Plus tard la guerre fut apaisée. Pourtant Guémar eut beaucoup à souffrir de l'artillerie[1].

[1] Il y a encore du même fait un récit différent dans le manuscrit 99 du fonds allemand de la bibliothèque nationale. « 1396, vor aller heyligen tag, do zogten dye von Stroszburg usz fur Gemern dye statt und hellent zu Hylff den Hertzogen von Osterich genant Lupolt und do sye wol achtt tage vor der obgeschriebene statt gelogen, do kam des hertzogen harst aller erst. Ouch schicken in dye von Basel XX glaffen und do sye wol dry wochen do gelogen und man fast schos zu beden sytten mit büchsen und mit armbrusten und vil schadens geschach, do kam der Hertzog selber herab gon Bergheym und besant her Brunnen von Rappilstein und ouch die statt von Stroszburg für sich und wardt gerichtett das dye von Stroszburg wyder her heym furent. » En 1396, le jour de la Toussaint, les habitants de Strasbourg firent une expédition contre la ville

Brunon de Ribaupierre, après être devenu, le 2 octobre 1383, bourgeois de Strasbourg, avait emprunté à la ville une somme d'argent très forte et lui avait donné en gage la ville basse de Ribauvillé. Vers la même époque il emprunta d'un citoyen de Strasbourg, Henri de Müllenheim, 6500 florins [1] et lui livra en gage la petite ville de Guémar. On a vu plus haut comment Brunon se déclara contre la cité, quand elle eut été mise par sa faute au ban de l'Empire. Il profita de la guerre où la ville se trouvait impliquée pour se saisir de la partie inférieure de Ribauvillé et, le 24 août 1392, il reprit traîtreusement Guémar aux Müllenheim. Quand Strasbourg eut été délivré du ban qui pesait sur elle, elle chercha à recouvrer les localités dont Brunon s'était emparé ou à se faire restituer l'argent prêté: elle mit main basse sur les sujets des Ribaupierre, s'ils s'aventuraient hors de leur ville; enfin, le 1er novembre 1396, elle vint assiéger Guémar. L'attaque ne réussit pas; le fils d'un ammeister, le frère d'un autre furent faits prisonniers. Le duc d'Autriche, Léopold III, landvogt de la Haute-Alsace, imposa sa médiation. Guémar resta au seigneur de Ribaupierre, qui mourut en 1398. La petite ville subira, peu de temps après (1400), un second siége qui lui fut aussi funeste que le premier (voir Hegel, p. 789).

de Guémar et ils avaient comme auxiliaire le duc d'Autriche nommé Léopold. Et quand ils furent déjà depuis huit jours devant la ville, arriva en premier lieu l'armée du duc. Les gens de Bâle envoyèrent aussi vingt hommes d'armes, et, après qu'ils eurent campé là environ trois semaines et qu'on eût beaucoup tiré des deux côtés avec des canons et des arbalètes et qu'on eût commis grand dégât, le duc descendit lui-même jusqu'à Bergheim, fit venir devant lui le seigneur de Ribaupierre et des délégués de Strasbourg, et il fut décidé que les gens de Strasbourg rentreraient dans leurs foyers.

[1] D'après les belles recherches de l'abbé Hanauer, le florin valait à cette date 9 fr. 70 c. (valeur intrinsèque); 6500 florins représentent donc 63,050 fr. de notre monnaie.

Digitized by Google

Frödenecke wart gewunnen und zerbrochen. Ce récit est conforme à celui qu'a publié Mone, t. I, d'après le manuscrit 844 de Strasbourg. Fragment 58.

Fragment 14.

Von Walter Erbe und wie Waldesperg gewunnen wart.

Le fait a été relaté en cinq lignes par la *Straszburgische Archivchronik* (Schnéegans, p. 139), et a été ajouté par une main plus récente au manuscrit C de Kœnigshofen (Hegel, p. 801, variantes). Notre récit est beaucoup plus développé.

Do man zalte MCCC[C]V ior, do fing Walther Erbe eins Ritters sun von Stroszburg und des eiltesten besten Geslehtes, der hette etwas Stösse und Spenne mit der stat Stroszburg; und eins mols do woltent ritter und knehte von Stroszburg riten zu tage gon Ehenheim[1]. Das was Hans Sturms des lonheren und her heirichs von Mülheim in Brantgasse und her heirich von Mülheim, dem man sprichet von Landesperg und der alte Lütolt von Mülheim und sin sün öch ein ritter und den het er verhalten[2] und fing den allen Lütolt und her heirich von Mülheim unwiderseites Dinges und furt her heirich von Mülheim uff ein veste genant Waldesperg und der ander Lütolt von Mülheim der swur sich zu antwurten, wanne er sere wunt was. Und des wurtent die von Stroszburg gewar und zugent mit Gewalt für die vesten und stürmetent sü mit Geschütze und mit Büssen und gewunnent sü in aht tagen. Doch hettent sü sich gewert, die uff der vesten worent, die von Stroszburg hettent in die veste mit aller Gewalt in ior und in tage nit angewunnen, wenne sü essen und trincken genug uf der vesten (hettent)[3], wanne ir worent fier daruffe

[1] Le manuscrit 83 de la Bibliothèque nationale publie le même récit. Au début on trouve : do hatte Walther Erbe eins Ritters sun von Straszburg etwas spenne mit der statt Straszburg und eins moles wollent erber ritter und knehte von Straszburg riten zu einem tage gon Ehenheim, etc.

[2] Manuscrit 83 uff die hette er gehalten.

[3] Hettent manque ; nous l'avons suppléé d'après le manuscrit 83.

Digitized by Google

und Walther Erbe keis[1] : wanne wer er daruff gewesen, es wer nit also ergangen, wie es der besten hüser eis was das in dem gantzen lande was, und man nit volle gesagen han wie gut es was. Und also brochent es die von Stroszburg in den grunt abe, wie wol das merteil der vesten der von Rotzenhusen was und noment was sü daruff fundent und das dottent sü Walther Erbe zu leide.

En l'année 1405, Walther Erbe, fils d'un chevalier de Strasbourg et qui appartenait à l'une des meilleures et des plus nobles familles, avait quelques discussions et quelques disputes avec la ville de Strasbourg. Un jour des chevaliers de Strasbourg avec leurs serviteurs voulaient se rendre à Obernai pour s'accorder avec lui. C'étaient Jean Sturm, maître artisan, le seigneur Henri de Mullenheim de la rue Brûlée, le seigneur Henri de Mullenheim qu'on appelle de Landsberg, le vieux Lütolt de Mullenheim qui était aussi chevalier. Il leur dressa une embuscade et prit le vieux Lütolt et Henri de Mülheim sans aucune déclaration de guerre et il emmena Henri de Mülheim sur un château fort nommé Waldsburg : l'autre prisonnier, Lütolt de Mülheim, promit de donner caution, car il était très gravement blessé. Les habitants de Strasbourg apprirent la chose et en force ils se rendirent devant le château fort, amenèrent de l'artillerie et des canons, et l'emportèrent au bout de huit jours. Mais si les assiégés s'étaient défendus, les gens de Strasbourg, malgré tous leurs efforts, ne se seraient pas emparés du château en an et jour : car ils avaient assez à manger dans le château ; et ils étaient quatre au château et Walther Erbe ne s'y trouvait pas. S'il y avait été, les choses ne se seraient pas passées de cette manière ; car c'était l'un des meilleurs châteaux qui fussent dans le pays et l'on ne peut pas trouver de mots pour dire combien il était bon. Et ainsi les gens de Strasbourg le détruisirent de fond en comble, bien que la plus grande partie du château appartînt à ceux de Rathsamhausen, et ils s'emparèrent de tout ce qu'ils trouvèrent dans la forteresse au détriment de Walther Erbe.

Specklin, dans ses *Collectanées*, a raconté la même histoire.

[1] Manuscrit 83 nit.

Digitized by Google

(Voir l'extrait dans *Beschreibung von Hohenburg oder dem Sanct-Odilienberg*, von Silbermann, 2e édition publiée par Strobel, Strasbourg, 1835, p. 113.) Le château de Waldsberg était situé sur le versant nord du groupe de Sainte-Odile; il a été élevé à l'une des extrémités du mur païen. Depuis le xve siècle, il est resté en ruines, sur un rocher escarpé, d'un abord très difficile. On appelle aujourd'hui ces ruines «Hagelschloss». Walther Erbe, dont le château avait été détruit, chercha à obtenir justice des Strasbourgeois, mais sans succès, ce semble. Cf. Strobel, Vaterländische Geschichte des Elsasses, t. III, p. 91. Voir encore Herzog, *Chronicon Alsatiæ*, das achte Buch, p. 134.

Il faut noter que Specklin et la note de Hegel donnent à tort la date de 1406, au lieu de 1405.

FRAGMENT 15. — *Von Benfeld und Dachstein.*

L'histoire de la guerre de Dachstein est racontée ici en termes beaucoup plus sobres que dans la *Straszburgische Archivchronik* (Schnéegans, p. 141), que dans le ms. 83 de Paris (cf. infra) et dans le ms. de Cologne (Mone, III, 519).

Do man zalte MCCCCXX ior, do hatte her claus Bernhart Zorn, dem man sprichet juncher Ottenian von Richstein und Juncher hartung von wangen sin swoger einen span mit der stat von Stroszburg von des vares wegen zu Grofenstaden und ander zugehörde wegen, das der künig Sigemunt von ungern römsch kunig das selbe var und die andre zugehörde her claus Bernhart Zorn geluhen hat zu lehen, und es her claus Bernhart zorn der stat angewan, und zu Kostentz vor des kuniges hoch geriht uber das alles so ging die stat zu und kouflte das var und die zugehörde umb den vorgenanten kunig umb nün tusend guldin. Do wart her claus Bernhart Zorn und sin swoger zornig und sammeltent ein volck wol c pfert und wollent Benfelt erslichen han uff fritag noch sant Anthonigentag früge und widerst eilen do erst do es in nit reht geroten was also sü es hettent angeslagen. Do furent sü gon

Digitized by Google

Dachstein und do wurdent sü in gelossen von Hans von Mülheim, der her Heitzen sun von Mulheim was, dem das slosz und die stat pfandes stunt, von her lütolt hans von Mulheims frowen und darus kriegetent sü uff die stat und die stat uff sie mit roube und brande uff beden siten untz uff den pfingest oben.

En l'année 1420, le seigneur Nicolas Bernhard Zorn, celui qu'on appelle l'écuyer Ottenian de Reichenstein, et l'écuyer Hartung de Wangen, son beau-frère, eurent un démêlé avec la ville de Strasbourg, à cause d'un péage à Grafenstaden et d'autres droits. Le roi Sigismond de Hongrie, roi des Romains, avait loué à titre de fief ce péage et ces droits au seigneur Nicolas Bernhard Zorn et celui-ci s'en était emparé au détriment de la ville. Mais à Constance, devant la haute justice du roi, la ville comparut pour toutes ces affaires; et elle acheta du susdit roi le péage et les autres droits pour une somme de 9000 florins. Aussi le seigneur Claude Bernhard Zorn et son beau-frère furent-ils furieux[1]; ils rassemblèrent une armée d'environ cent chevaux et voulurent s'emparer de Benfeld le vendredi après la Saint-Antoine, de grand matin (19 janvier). Puis, quand la chose n'eut pas réussi après qu'ils eurent attaqué la ville, ils tinrent campagne. Ils allèrent devant Dachstein, où les laissa entrer Jean de Mülheim, qui était fils du seigneur Heitz de Mülheim, auquel le château et la ville avaient été donnés en gage par la femme du seigneur Lütolt Jean de Mülheim. De cette ville ils firent la guerre à Strasbourg et Strasbourg, à son tour, les combattit : des deux côtés, on commit force pillages et on alluma des incendies, jusqu'à la Pentecôte au soir (26 mai).

[1] Il y a dans le texte un jeu de mot sur *zorn* et *zornig* qu'il est impossible de rendre en français.

CH. PFISTER.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LES COMBATS DE BERSTHEIM

(1793)

Récit de la campagne en Alsace du corps du prince de Condé

(*Suite et fin*[1].)

État des Gentilshommes tués et blessés le 2 décembre.

CAVALERIE.

TUÉS.

Officiers supérieurs.

Le Baron d'Allonville, maréchal de camp, aide major général de la cavalerie.

Le bailli de Saint Sulpice.

3e Division noble.

Le comte de Drueil.

Le chevalier d'Oville, lieutenant colonel des chevaliers de la couronne.

1re Division noble.

du Lys.
Vicomte de Blot.
Marescot.
de Briante.
de Chaperon.
Chevalier de Juverliac.

Chevaliers de la Couronne, 2e Division noble.

Baron d'Armur.
de Nélaton.
Comte de Kerespert.
de Farjonnel.
de Pradines.
de Laval fils.
d'Anglars l'aîné.
de Mellonny.
de Fleury.
de Sainte-Croix.
de Boulac, alsacien.
de Jaille.
de Cette.
de Saint-Martin.
de Chaptueil.
Konig. C. M.
Voisin. C. M.

[1] Voy. pages 309 et suivantes de la livraison Juillet — Août — Septembre 1888.

Digitized by Google

BLESSÉS.

S. A. S^r le duc de Bourbon.
d'Aigremont, maréchal de camp.
Comte de Mellet, id.
Auguste d'Auteuil, aide de camp du prince.
Charles d'Auteuil, id.
Comte de Saint-Marsault, id.
Chevalier de Franclieu, id.

1^re Division noble.

M. de la Morinière.

Chevaliers de la Couronne, 2^e Division noble.

Chevalier d'Hoffelize, lorrain.
Comte de Chateisgnier.
d'Henriet.
de Saint-Aulaire.
de Géronvilliers.
de Falconnel.
de Malseigne.
de Boisragon.
de Chatillon [1].
de Longeville.
Eugène de Sainte-Croix.
de Prémeaux.
de Charbonneau.
Le chev^r de Nettancourt, lorrain.
de Pontpierre.
Le chevalier de Saint-Maurice.
Ferrier.
Comte de Verthamont.
Lasnières de Javille.
Chevalier de Verthamont.
Vicomte de Laubespin.
de Cœtus.
Chevalier de Kerespert.
Comte de Nettancourt, lorrain, mort de ses blessures.
Comte de Toustain, id.
de Vigneion, id.
Chevalier d'Anglars.
Comte d'Hoffelize, Théobald, lorrain, depuis pair de France.
Chevalier de Foustain, lorrain.

3^e Division noble.

Comte d'Astorg.
de la Biche.
de Lichy.
de Miranbel.
de Fayard, mort de ses blessures.
de Saint-Vidal.
Duranquet.
de Laulanier.
Chevalier de Laulanier.
du Vigneau.
de la Ferrière.
de Beauvais.
Graner. C. M.
Quirin. C. M.
Gaspard d'Hoffelize.
Désiré Javel.
de Bonfils.
du Mas.
du Bouzet.
Chevalier de Chasteigner.

[1] La blessure du comte de Chatillon fut envenimée par le couteau qui se trouvait dans sa poche. Il parvint à se guérir, et on le vit, en 1799, se distinguer en Bretagne, lors du coup de main de Nantes.

Digitized by Google

INFANTERIE.

TUÉS.

1er Bataillon noble.

d'Averton.
de Laubies.
Texier.
Narbonne-Lara.
de Huttinel.
La Secherie.
de Fages.
Robert.

2e Bataillon noble.

d'Audy du Breuil.
d'Aymar.
de Bonnefins.
de la Selve.
de Tartonne.
de la Brosse.

BLESSÉS.

1er Bataillon noble.

d'Anglars.
de Mestre.
Le chevalier de Guilhem.
Le chevalier de Barras.
de Cauferer.
de la Grange.
de Bériguel.
de Lesnot.
de Carré.
de Bon.
de Bourville.
de Laage.
de Boyer.
Rousseau.
de Rocart.
de Weighold.
de Queysac.
de la Chaise.
de Villefranche.
Baron de Kuisberg.
de Narbonne.
du Teil.
de Cherisey, lorrain.
d'Angereau.
de Courtin.
de Chateauneuf.
d'Hédouville.
Le chevalier d'Ecart.
Le chevalier de la Faire.
Le chevalier de Bonnet.
de Malran.
d'Anselme.
Baudot.
du Vignau.
de Ponteves.
La Brugière.
de Keryvert.
de Chamont.
de Lavaulx, lorrain.
de Bernay.
de Milleville.
du Jong.
Le chevalier de Ravenne.
La Brousse.
de Chamouroux.
de Nodet.

Digitized by Google

de Janville.
de Rameau.
de Brunville.
du Quarestier.
Le chevalier de la Tour.
de Laignan.
Le Ver.
Duchal.
de Blanc.
de Gellenoncourt, lorrain.
de Seconder.
de Grasse.
de Querelles[1].
Cl. Durand[2].
de Ratzambausen, Alsacien.
Baron de Ferrette, »
Chev. de Reinach, »
Chev. de Trion.

État-major de l'Infanterie.

Baron de Dieffenthaler, blessé.

Légion de Mirabeau.

de Faure, lieutenant-colonel de l'infanterie, tué.
de Montzey, blessé.

Régiment d'Hohenlohe.

d'Hellimer, Lorrain, lieutenant-colonel de la légion, blessé.
de Firmas, blessé.

[1] Le Chevalier de Querelles, chasseur noble, publia en 1797 à Constance *Les Troubadours modernes ou Amusements littéraires de l'armée de Condé* (in-8°, XVI, 302), volume dédié au Roi et publié en collaboration de M. de Q..., chasseur de la même compagnie (n° 17), du Ch. de B. de L. N. de Tezmonville et de T. D., secrétaire de la Société littéraire.

Non pas, dit Clio, d'un illustre guerrier,
Du vainqueur de Berstheim. je veux à la mémoire
Transmettre les hauts faits, la vertu et la gloire,
Et pour écrire son histoire. . . .

(*Apothéose du manteau de M. de Pelleport, chasseur noble, parti pour l'Amérique en 1795, par M. de G.*)

Le lieutenant réformé Richard de Querelles fut de la Conspiration de Strasbourg Hortense de Beauharnais, vicomtesse de Querelles, demanda au chancelier Pasquier la permission de voir son cousin, le prince Louis-Napoléon, détenu à la Conciergerie (5 septembre 1840).

[2] Le chevalier Durand. Il avait servi dans Metz-Artillerie et était vétéran d'Amérique. Il avait eu dans sa batterie le général Pichegru comme engagé ; il l'avait toujours protégé. Aussi, c'est à lui qu'il attribuait un propos de son hôte de Haguenau, républicain connu ; il pouvait rester sans crainte dans cette ville, si les armées de la République l'occupaient. Il ne profita pas de cet avis, car il suivit la retraite. Il avait eu la main, sauf le pouce, emportée par un boulet. Lorsqu'on le portait tout sanglant hors du champ de bataille, il ne pouvait s'empêcher de se retourner pour voir l'effet de ses pièces.

ARTILLERIE.

de Guyeuran, tué.

BLESSÉS.

de Foucaud.
Chev. de Bonnard.
Chev. de Ligny.
de Reynauld.

RÉCAPITULATION.

	Tués.	Blessés.
Etat-major.	1	6
Cavalerie noble	17	45
Infanterie noble	14	56
Artillerie	1	5
Chevaliers de la couronne.	5	1
Hohenlohe.	»	2
Mirabeau	1	1
Total. . . .	39 tués	116 blessés.

Un repos nécessaire aurait été bien dû à la petite armée royaliste après un combat aussi sanglant; mais malgré les instances de son chef, elle ne put l'obtenir, et dès le lendemain elle dut être prête à marcher.

Le 3 décembre, il n'y eut cependant que des attaques d'avant-poste. Le 4, les républicains parurent vouloir marcher en avant, mais les deux pièces de 18, les deux obusiers envoyés par Wurmser et les deux compagnies autrichiennes d'Olivier Wallis les tinrent en respect. Les tirailleurs de Ferino s'avancèrent sur Berstheim et une balle vint frapper au pied le comte Charles de Béthisy, colonel de la légion d'Hohenlohe. L'artillerie du redan dispersa les tirailleurs. Le général Hotze repoussa aussi les républicains à l'extrême gauche des lignes. Le 5, le corps condéen, par ordre de Wurmser, fut encore sur pied. A 10 heures, il rentra au camp.

Le 6, Gouvion Saint-Cyr eut le commandement de la brigade Pierre et il promit à Pichegru de prendre Berstheim le

Digitized by Google

9 et non le 8, comme le voulait le général; il se rendit le 7 à Minwersheim et il disposa ses troupes à l'attaque. Des déserteurs vinrent annoncer au prince de Condé qu'il serait attaqué, car on avait fait une répétition d'attaque de village à la baïonnette. La brigade de Saint-Cyr avait été augmentée d'un bataillon du 27e régiment et de deux escadrons du 19e régiment; augmentation jugée nécessaire par suite des pertes éprouvées le 2 et parce que la brigade de droite ne devait pas coopérer à l'affaire.

Le 8 décembre, dès huit heures, des patrouilles annoncèrent que les républicains s'avançaient; ils traversaient la plaine couverte encore des cadavres qui n'avaient pas été enterrés. Ils venaient de Minwersheim et ils passèrent le défilé qui sépare ce village de celui de Huttendorf, où ils renforcèrent un petit détachement des 2e et 3e hussards récemment arrivés et qui avaient déjà fait le coup de feu avec des patrouilles royalistes.

La brigade de Saint-Cyr s'avança dans la plaine qui la sépare de la forte position occupée par l'armée de Condé, qui s'était mise en bataille à 9 heures. Des escadrons royalistes vinrent au-devant des assaillants et les tirailleurs des deux côtés commencèrent le feu. Les royalistes demandèrent aux tirailleurs républicains si on leur amenait encore du canon; puis, reconnaissant des sous-officiers du 19e cavalerie (ex-Royal-Normandie), devenus alors officiers et les appelant par leurs noms, ils demandèrent la place que, disaient-ils, ils leur avaient prise. Ils jugèrent à la contenance de cette troupe qu'on ne leur préparait pas un nouveau trophée. En effet, les condéens furent rejetés sur Berstheim et les républicains, se formant sur quatre colonnes, se précipitèrent sur le village que défendaient les régiments à pied de Hohenlohe et de Mirabeau, et des hussards de Salm, sous les ordres de M. de Vioménil. Les premières maisons seules furent occupées et dans la retraite, le baron de Seebach, major de Hohenlohe,

Digitized by Google

fut tué. M. de Gelb, commandant l'infanterie noble formant la seconde ligne, força les républicains à reculer. Il avait fait marcher sa troupe à la baïonnette. Cette petite affaire fut très sanglante, plus de quarante gentils hommes furent tués ou blessés.

Les républicains, chassés de Berstheim, avaient eu le temps de s'assurer qu'il y avait très peu de troupes autrichiennes mêlées aux royalistes. Le général en chef Wurmser étant au milieu de celles-ci, il ne dédaigna pas de donner quelques ordres. Les canons qu'avaient envoyés les Autrichiens ne changeaient guère le feu de l'artillerie.

A trois heures, Saint-Cyr ordonna la retraite, ayant son plan pour le lendemain et sûr de triompher de la vaillante noblesse française commandée par des princes guerriers. La retraite se fit sur deux lignes, l'une d'infanterie, l'autre de cavalerie et l'artillerie régimentaire en arrière d'elle sur ses flancs.

Le duc d'Enghien, commandant la cavalerie royaliste, suivit la même route que le 2; il se porta entre Berstheim et Keffendorf. La canonnade fut violente et une pluie d'obus et de boulets couvrit ses hommes. Le prince avait cherché à tourner la gauche, mais celle-ci, constamment appuyée sur l'escarpement formé par le ravin au milieu duquel se trouve le hameau de Nieder-Altrof et flanquée par les tirailleurs du capitaine Cazan, répandus le long de cet escarpement, ne pût être entamée.

Arrivés près de village du Huttendorf, les cavaliers royalistes commencèrent à battre en retraite. La cavalerie républicaine fit volte-face et accompagna jusqu'à portée des batteries de Berstheim. Elle revint bivouaquer entre Minwersheim et Huttendorf pour être plus près du rendez-vous sur lequel elle devait se trouver le lendemain.

La perte des Français fut de quelques hommes; les condéens eurent à déplorer la mort de plusieurs gentilshommes,

entre autres celles du général de Gelb et du maréchal de camp de Martignac.

Comme on le voit, cette affaire du 8 fut une répétition moins sanglante que celle du 2. Le prince de Condé avait encore voulu marcher à la tête de son infanterie, mais cette fois ses soldats ne le voulurent pas. Ils croisèrent même la baïonnette devant lui et un gentilhomme lui dit :

« Monseigneur, des enfants ne consentent pas deux fois au sacrifice de leur père. D'ailleurs les républicains ont déjà l'air d'hésiter. Ils ne continuent pas leur marche, réservez votre vie si précieuse, si chère, si adorée, pour des circonstances plus désespérées. » Ce fut le général de Gelb qui remplaça le prince, il fut tué.

Le duc d'Enghien se mit à la tête de la cavalerie, dont un seul détachement donna.

Dans cette journée, le duc d'Enghien, âgé seulement de 21 ans, montra déjà un coup d'œil militaire remarquable. Le village de Keffendorf avait de l'artillerie républicaine prête à mitrailler les condéens s'ils s'avançaient comme le 2. M. de Klinglin, Alsacien, maréchal de camp français au service de l'Autriche, détaché à l'état-major royaliste, engagea le prince à charger sur ce village. Mais le jeune héros, se méfiant de l'embuscade, voulut d'abord, avec quelques officiers, reconnaître le danger. On tira sur eux et ses prévisions furent réalisées [1].

M. de Martignac, maréchal de camp, fut tué d'un coup de canon, le soir, après l'action, près du feu de bivouac où il causait. Le prince de Condé, M. d'Ecquevilly et d'autres gentilshommes étaient à côté de lui.

M. de Goy-Duvivier fut mortellement blessé. — Pansez, Monsieur, dit-il au chirurgien en lui montrant un gentil-

[1] Je dois ce renseignement et beaucoup d'autres à M. J. Cottreau de Paris; qu'il veuille bien recevoir mes bien sincères remercîments.

4

Digitized by Google

homme. — Je ne suis que légèrement blessé, répondit celui-ci. — Je n'en reviendrai pas, répliqua M. de Goy, c'est à celui qu'on peut rendre à la vie qu'il faut donner des soins. M. d'Ecquevilly, qui commandait la charge, ne perdit que deux chevaux. Deux cavaliers nobles furent blessés.

L'attaque sur le colonel de Klenau ne réussit pas non plus.

État des gentilshommes tués et blessés le 8 décembre.

M. de Gelb, lieutenant général, colonel de l'infanterie noble, Alsacien, fut tué d'un éclat d'obus en conduisant la colonne d'attaque, à l'entrée du village. Le matin, il avait communié à Haguenau. Un gentilhomme, annonçant sa mort au baron de Vioménil, prononça le mot de « malheur ». « Lui, malheureux, dit le général, mourir d'un boulet de canon à 80 ans, après avoir rempli ses devoirs religieux ! »

de Martignac, maréchal de camp,
de Beauvais.
de la Poterie.
de Montrevault.
de Bellet.
de Longchamps.
des Préaux.
de Kerdaniel.
de Mathereau.
de Saint-Maurice.
de Saint-Varand.
de Mansord.

BLESSÉS.

Le marquis de Vauborel, maréchal de camp.
de Combes,
Leigel.
Pontirac.
de Juvalta.
de Rangousse.
Le chevalier de Goy-Duvivier.
Le chevalier de Saye.
de Taste-Marin.
d'Espeyron.
d'Esquincourt.
de Berenzac.
de Considom.
du Peyron.
de Sylvain.
de Rangousse.
de la Salle, lorrain.
Le chevalier Legroing.
Blondin.
de Lesquen.
de Richier.
de Reste.
de Beaugendre.
La Horessaye.
de Vaudry d'Ouince.
de la Courraye.
de Riobleau.
de Julliot.

Digitized by Google

CAVALERIE.

BLESSÉS.

Le chevalier de la Brisse.
De Tavant.

RÉCAPITULATION pour le 8.

Infanterie.	13 tués	26 blessés.
Cavalerie	— »	2 »
Total . . .	13 tués	28 blessés.

Total des tués et blessés des deux affaires : 392, dont 52 gentilshommes et officiers tués et 144 blessés, plus 123 tués et 73 blessés des sous-officiers et soldats des troupes de ligne.

Comme toujours, l'attaque avait été sans résultat. Le village restait au pouvoir des condéens, qui allaient l'évacuer pour toujours le 9.

Ce jour-là, Gouvion Saint-Cyr réunit sa brigade en avant de Huttendorf et prit toutes ses dispositions pour l'attaque qu'il différa un moment pour juger de l'effet d'une tentative des troupes de Klenau sur les troupes du général Frimont[1] qui formait la droite du général Hatry. A onze heures, la charge des cuirassiers de Klenau fut repoussée et les dragons républicains commencèrent à les reconduire. Ce brusque mouvement en avant impressionna vivement le prince de Condé et les troupes de Saint-Cyr qui étaient en bataille dès la pointe du jour[2].

[1] Le général Frimont, né près de Toul, était maréchal de camp du 5 décembre 1781. Il avait été anobli par Louis XV. Il mourut à Harskirchen près de Saar-Union. Son cousin le capitaine de cavalerie de Frimont, né à Fénétrange, depuis feld-maréchal, servait dans l'armée autrichienne.

[2] On ne se rend pas assez compte de la situation misérable des soldats républicains, mal payés, mal nourris et mal équipés. L'amour de

Digitized by Google

Le colonel de Klénau, ému de la déroute de ses carabiniers, demanda au prince de Condé de mettre de la cavalerie sur la hauteur la plus voisine de sa gauche pour opérer une diversion. M. d'Ecquevilly s'y rendit avec sa division et celle des chevaliers de la Couronne; mais l'affaire était trop engagée et il aurait fallu du canon, et quand les deux pièces arrivèrent, il était trop tard. La déroute des Autrichiens était complète et les villages de Dauendorf et d'Ohlungen avaient été emportés de vive force.

La retraite du corps autrichien à Schweighausen laissait en l'air la division condéenne. M. d'Ecquevilly s'empressa de rentrer au camp et de sauver les deux pièces.

Pendant ce temps, les républicains attaquaient Berstheim, sous la protection de leur artillerie ; la joie brillait dans leurs yeux, mais, ô surprise, le village est abandonné, on ne le dispute, ainsi que les redoutes, que pour la forme. La cavalerie républicaine s'élance alors et gravit au trot les flancs du long plateau que les royalistes occupaient.

Ainsi, le corps de Condé, après avoir dépensé beaucoup de sang et d'héroïsme pour conserver Berstheim, était obligé de l'abandonner définitivement par suite de la défaite des Autrichiens.

La cavalerie condéenne couvrit la retraite, mais les hussards de Salm furent culbutés par un escadron du 11e hussards qui déboucha du village de Hochstett.

La petite armée royaliste se réunit derrière Wintershausen et Batzendorf et se dirigea vers les redoutes construites au-dessus de Haguenau. — Trois kilomètres plus loin.

La cavalerie, après avoir couvert la retraite de l'infanterie et de l'artillerie, opéra la sienne par échelon avec beaucoup

la patrie les soutenait et leur faisait prendre leur sort en patience. Du 14 au 22 décembre, le maire Monet, présidant le Comité de sûreté générale, prend des mesures pour envoyer à l'armée des souliers. . . . Les émigrés n'étaient guère mieux partagés.

Digitized by Google

de sang-froid, sous un feu très vif de canons et d'obusiers, qui fit tomber quelques chevaux. Les républicains ayant démasqué 18 pièces de canon dès qu'ils avaient vu la retraite des divisions condénnes et autrichiennes, ce fut M. de Jobal, jadis lieutenant-colonel et alors simple fourrier-major, qui dirigea cette belle manœuvre.

— Qui vous a donné le commandement? lui demanda son colonel, le comte de Lannans, maréchal de camp.

— La nécessité, mon général, lui répondit-il.

Les hussards de Salm et de Mirabeau formèrent l'arrière-garde et se firent remarquer par leur calme au milieu d'un feu très vif.

On eut à regretter la perte de M. de Brachet, officier des chasseurs de Hohenlohe et de M. de Verteuil, colonel en second au même régiment, plus une trentaine d'hommes de Mirabeau et de Hohenlohe.

M. de Bruslart, volontaire à Mirabeau, revint sur ses pas, franchit la ligne des tirailleurs et parvint à se saisir de M. de Verteuil, gisant dans un retranchement, la veine cave coupée par une balle. Il le chargea en travers sur son cheval et le porta à l'ambulance, où malheureusement on ne put sauver le blessé.

La retraite des condéens excita la plus vive admiration du général Wallis, qui vint témoigner au prince sa satisfaction pour un aussi beau fait d'armes.

La retraite commença sur la route de Haguenau à la tuilerie (*Ziegelhutte* [Kälberbrück] ban de Wintershausen), en avant d'un petit bois où était la redoute n° 12; la redoute n° 13 était sur le même plateau au-dessus de la Moder, en avant du petit bois; le n° 11 à gauche de la route de Haguenau à Brumath, près de la maladrerie. Le n° 10 n'était pas loin, au-dessus d'un petit moulin, etc.

Comme le prince de Condé venait de quitter Wintershausen, une famille de paysans vint se jeter à ses pieds. L'artillerie

Digitized by Google

républicaine avait brûlé sa maison. Le prince fit donner mille francs à ces pauvres gens : N'est-il pas singulier, dit-il à un colonel hongrois qui se trouvait là, que je sois le réparateur des torts de MM. les républicains et encore dans quelle circonstance? C'est quand nous sommes en retraite ! Vraiment c'est bien ici le cas de dire que les battus payent l'amende.

Et comme on lui disait que le chef de cette famille était un des jacobins les plus enragés du pays : Eh bien! reprit-il, cela prouve en ma faveur d'humanité. Cet homme a plus compté sur un Bourbon que sur les citoyens représentants et il n'a pas tort. Que n'ai-je assez d'argent pour indemniser tous ces bons villageois sans distinction de parti !... La seule différence que je mettrais entre eux, c'est que je commencerais par les royalistes.

On ne peut s'empêcher, dit Gouvion Saint-Cyr, de remarquer à quelles petites causes tiennent les événements de la guerre. On se battait avec acharnement depuis quinze jours sur tous les points de l'armée, repoussé sur l'un, vainqueur sur l'autre; il n'y avait jamais de résultats; puis enfin le 9 décembre, pour ainsi dire sans combat, on en obtient un très grand. On vit une armée brave et aguerrie quitter tout à coup une grande ligne, où elle avait obtenu des succès, se retirer de toutes parts, parce qu'un seul point de sa position avait été non pas forcé, mais abandonné, sans qu'on pût en assigner la véritable cause. Le poste confié au prince de Condé était d'une grande importance et pour ainsi dire la clef de la position de l'armée. Il faut remarquer que c'était le premier mouvement rétrograde de Wurmser et par conséquent celui qui était le plus difficile à lui faire exécuter.

Avant la retraite, Huttendorf, Hochstett et Wallenheim étaient occupés par les républicains, qui avaient pris position en arrière de Niederaltroff et de Keffendorf.

Dauendorf, l'abbaye de Neubourg, Uhlweiler, Ohlungen,

Digitized by Google

Schweighausen étaient au pouvoir des Autrichiens. Une batterie était au-dessus d'Uhlweiler, l'infanterie autrichienne était baraquée à côté. La cavalerie autrichienne était en amont de Schweighausen.

L'armée de Condé se tenait à Berstheim, Batzendorf et Wintershausen ayant le lieutenant-colonel des dragons de Klenau à sa droite et le général Kospoth à sa gauche, dont la division s'étendait de Griesheim à Batzendorf, en avant de Niederschäffolsheim. L'artillerie était à l'intersection des routes de Haguenau à Brumath et à Mommenheim, menaçant le village de Hochstett, d'où venaient les tirailleurs républicains.

L'armée de Condé occupa donc les redoutes n^{os} 11 12 et 13, sa cavalerie couvrant les intervalles. Le prince s'établit à Haguenau dans la maison qu'avait habitée son fils, parti pour Rastatt.

Arrivé à Haguenau, le prince ne songea d'abord qu'à son armée si rudement éprouvée, il demanda pour elle quelques jours de repos et qu'elle fût envoyée en quartier d'hiver sur la rive droite du Rhin. Ce ne fut que le 14 que l'armée royaliste reçut une légère satisfaction. Un bataillon de grenadiers hongrois vint relever les gentilshommes dans la garde des redoutes.

Les républicains commencèrent devant les redoutes les mêmes manœuvres que devant Berstheim. Dès le 10, les tirailleurs vinrent faire le coup de feu avec les condéens. Le lendemain, ils élevèrent un petit redan dans le bois en face de la redoute n° 11. Le service était fort pénible pour les royalistes campés en plein air par la saison la plus rigoureuse. Les postes autrichiens étaient quotidiennement attaqués et chaque jour l'audace des Français augmentait.

Le 15, la précision du feu des redoutes fit taire l'artillerie républicaine. Les tirailleurs durent se retirer. Une tentative sur Marienthal échoua également.

Les jours suivants, ce furent toujours les mêmes attaques,

Digitized by Google

auxquelles on ne répondait qu'en se maintenant sur la malheureuse défensive adoptée. Enfin, le 22 décembre, l'opiniâtreté des républicains eut un plein succès, le général Hotze était forcé à Reichshoffen.

Le général Taponnier enleva les redoutes de Reichshoffen, Wœrdt et Freschwiller, prit 16 canons et 500 prisonniers. La prise de ces trois redoutes faisait une grande trouée dans la ligne des Autrichiens et anéantissait leur système de défense. Elle fit évanouir leur espoir de passer l'hiver en France et les força de commencer leur retraite.

Le vieux Wurmser fut accablé en apprenant cette nouvelle. Il devait s'attendre à ce résultat, car, malgré les conseils du duc de Brunswick, il avait persisté à conserver un mauvais campement entre le Liebfrauenberg et la Wantzenau. Le résultat obtenu par les républicains était facile à prévoir.

Leur nombre augmentait tous les jours et tous les jours ils cherchaient à épuiser leurs adversaires. Il fallait à la fin qu'une de leurs tentatives réussît. C'était dans l'ordre des choses et on ne l'avait pas caché à Wurmser, qui, voyant sa ligne coupée et pouvant se trouver entre deux feux, donna l'ordre de battre en retraite. Les fameuses redoutes, dont il était si fier, ne servirent pas longtemps, comme on le voit.

A cinq heures du soir, à l'entrée de la nuit, toutes les divisions furent prévenues de se diriger sur Wissembourg. Le corps de Condé dut gagner le bourg de Seltz. On commença dans la nuit à obéir aux ordres du général en chef.

La nuit était des plus obscures et rendait encore plus triste le spectacle de ces malheureux soldats mal vêtus, suant la fièvre et la faim, engagés dans de mauvais chemins au milieu de l'encombrement de l'artillerie et des équipages [1].

[1] Dès le grand matin, Desaix poursuivit les Autrichiens et leur prit beaucoup de bagages. Michaud et Ferino prirent position à droite et à gauche de Hagueuau et ensuite dans la forêt, balayant tout ce qui se trouvait devant eux. Le général Hatry se mit à leur hauteur.

Le tableau de la ville de Haguenau, dit Ecquevilly, quand l'ordre arriva, était déchirant. Wurmser avait toujours assuré les gens honnêtes de cette ville, qui étaient en grand nombre et qui l'avaient consulté sur le parti qu'ils devaient prendre, qu'il se regardait comme certain de maintenir sa position et que, si quelque circonstance qu'il ne prévoyait pas le forçait à les abandonner, il les préviendrait à temps pour qu'ils eussent celui de mettre en sûreté leurs personnes et leurs effets les plus précieux. La plupart d'entre eux avaient, en conséquence, vécu dans une sécurité d'après laquelle ils n'avaient pris aucune précaution, de manière que tous les malheureux, avertis seulement par l'ordre donné à l'armée, se trouvèrent dans la nécessité d'abandonner leurs propriétés à la rage des républicains et ne parvinrent à y échapper eux-mêmes qu'avec la plus grande peine, le déblaiement des magasins occupant tous les chevaux que l'on enlevait de force; beaucoup de femmes furent obligées de se sauver à pied, et plusieurs d'elles, harassées, succombant sous le poids de la fatigue et de la frayeur, furent secourues pendant la nuit par les gentilshommes, qui les prirent en croupe sur leurs chevaux.

Les fameuses redoutes furent tout de suite occupées par les républicains ivres de joie, tandis qu'ils voyaient la terreur dans les rangs des Autrichiens. Le corps de Condé dut former l'arrière-garde dans cette pénible nuit.

La ville de Haguenau reçut les républicains le 23 à huit heures du matin. Quelques maisons de royalistes furent pillées et, parmi elles, une des plus belles de la ville, celle du conseiller du roi, Maréchal, procureur fiscal des eaux et forêts, chez qui avaient demeuré tour à tour le duc de Bourbon et son père. Elle fut complètement dévastée par les soldats.

Ce ne fut que le 23, à midi, que le corps de Condé put entrer à Seltz.

Après une alerte causée par des chasseurs républicains qui

Digitized by Google

furent chargés par quelques gentilshommes cantonnés à Beinheim, on put prendre un peu de repos jusqu'au lendemain à une heure du matin; on gagna alors Mothern.

Les équipages et l'artillerie ayant rejoint, on se dirigea le 25, à deux heures du matin, vers Neubourg, au-dessus de Lauterbourg, pour y passer le Rhin afin de se diriger vers la ville de Lahr, fixée comme quartier d'hiver où l'on devait jouir enfin d'un repos bien mérité. La campagne était finie en Alsace.

Après le départ des émigrés, la Terreur montra dans cette province, dit M. L. Spach, son hideux cortège de dénonciateurs et de satrapes de bas étage. Cinquante mille habitants à l'avance effrayés, du sort qui les attendait eux et leurs familles, avaient suivi les Autrichiens et les condéens; les terres restaient en friche pendant que leurs propriétaires allaient mourir de misère sur le sol étranger!

APPENDICE.

I.

BERSTHEIM[1], par suite des combats acharnés dont il fut le théâtre, fut presque entièrement détruit. Les habitants s'étaient presque tous sauvés. L'église, le presbytère, le corps de garde et l'école furent dévastés et en 1842 ils étaient encore dans un état pitoyable. Ce n'est qu'à force de travail que les habitants purent se relever de leurs pertes.

Du petit coteau sur lequel ce village est bâti, la vue s'étend agréablement sur un espace assez étendu. On voit au milieu

[1] L'abbé Herzog, né à Soultz-les-Bains, était curé en 1789. Il y revint au Concordat; il mourut en 1830, à l'âge de 94 ans, après avoir administré la paroisse pendant 40 ans.

Digitized by Google

d'un nid de verdure, Keffendorf, Batzendorf, Wintershausen, Hochstett, etc. Vers l'ouest, les montagnes bleuâtres des Vosges et à l'est, à cinq lieues, la flèche élancée du munster de Strasbourg et le Schwarzwald. En 1844, Muret visita Berstheim; les maisons étaient relevées; mais on voyait encore des boulets sur les murs de l'église et la tradition des combats n'était pas éteinte. En se plaçant sur le chemin entre Wintershausen et Berstheim, on peut suivre les phases des affaires du 2 et du 8 décembre.

Bien qu'il fût dominé par Huttendorf[1], Berstheim est le point central du plateau entre les rivières de la Moder et de la Zorn. Les eaux du côté de la charge de la cavalerie noble, le 2, se dirigent vers la Moder; un ruisseau prenant sa source près du redan à l'entrée du village, sur le chemin de Wittersheim, est un affluent de la Zorn. Batzendorf est au-dessus de ce ruisseau, dont la rive droite en face de Hochstett était occupée par des détachements de M. de Kospoth.

Au point de vue historique, Berstheim, Wintershausen et les villages voisins faisaient partie des *Reichsdœrfer* de la préfecture impériale de Haguenau. Le premier de ces villages a 327 habitants et 60 maisons. Il est à 9 kilomètres sud-ouest de Haguenau, chef-lieu du canton. Sous le rapport religieux, il est du diocèse de Strasbourg, archiprêtré du Haut-Haguenau. Le landgrave de Hesse-Darmstadt nommait le curé.

[1] La position d'Huttendorf (245 m.), occupée par les républicains, domine le pays. Berstheim n'est qu'à 221 mètres. Les hauteurs de Dauendorf et d'Uhrweiler, occupées par Klenau, ont 238 et 239 mètres. Hochstett, au-dessus du Sellenbach, est à 202 mètres; les deux rives du ruisseau étaient occupées par les tirailleurs autrichiens. Les condéens et le général Kospoth campaient à 180 et 198 mètres. Wintershausen est à 187 mètres. Enfin, les fameuses redoutes, œuvre de Wurmser, et qui ne servirent à rien, sont à 160, 170 et 175 mètres. (Carte du dépôt de la guerre.)

Digitized by Google

ARMÉE DU RHIN.

Situation de la division commandée par le général Ferino *au 1^er^ décembre 1793.*

Gouvion Saint-Cyr, adjudant général, chef de l'état-major.

Chefs de brigade.	Corps.	Bataillons.	Escadrons.	Effectif.
	1er bataillon du 27e	1	—	413
	4e » de Saône-et-Loire.	1	—	552
Pierre.	9e » des Vosges.	1	—	475
	3e » d'Indre-et-Loire.	1	—	678
	2e » du 13e	1	—	491
	11e de cavalerie.	—	3	294
	Total.	5	3	2903
	2e bataillon de la Moselle	1	—	515
	2e » du 27e	1	—	538
	1er » de l'Indre	1	—	642
Thévenot.	10e » des Vosges	1	—	640
	1er » de la Haute-Saône.	1	—	696
	7e » d'infanterie légère.	1	—	427
	13e » des Vosges	1	—	749
	artillerie volante.	—	—	74
	18e de cavalerie	—	4	375
	2e »	—	4	478
	7e de chasseurs à cheval.	—	2	134
	Total.	7	10	5268
	Total général.	12	13	8171

ARMÉE DU RHIN.

Situation de la division commandée par le général Ferino *au 8 décembre 1793.*

Gaboriau, adjudant général, chef de l'état-major.
Donzelot, adjudant général, attaché à la brigade de gauche.

Chefs de brigade.	Corps.	Bataillons.	Escadrons.	Effectif.
	1er bataillon du 27e	1	—	413
Gouvion Saint-Cyr, adjudant général, remplaçant le général Pierre, destitué.	2e » »	1	—	538
	2e » du 13e	1	—	491
	1er » du 105e	1	—	665
	9e » des Vosges.	1	—	475
	3e » d'Indre-et-Loire	1	—	678
	artillerie volante	—	—	36
	11e de cavalerie	—	1	294
	18e »	—	2	187
	Total (à reporter)	6	3	3777

	Report.	6	3	3777
	2e bataillon de la Moselle. . .	1	—	515
	1er » de l'Indre.	1	—	642
THÉVENOT,	10e » des Vosges	1	—	640
général	1er » de la Haute-Saône.	1	—	696
de brigade.	7e » d'infanterie légère.	1	—	427
	15e » des Vosges	1	—	749
	artillerie volante	—	—	34
	11e de cavalerie	—	2	187
	2e »	—	4	478
	7e de chasseurs à cheval.	—	2	134
	»	—	2	210
	Total général. . . .	12	13	8419

COUPLETS

présentés à S. A. S. Monseigneur le Cardinal LOUIS DE ROHAN, *lorsque l'armée de Condé vint prendre ses cantonnements dans ses États, au mois de mars 1796.*

Mars récompense notre zèle ;
En nous rappelant aux combats,
C'est dans une France nouvelle
Que lui-même a guidé nos pas ;
Rohan règne sur ce rivage,
Tout s'y ressent de ses bienfaits ;
Il plaint nos maux, il les partage,
Et comme nous il est Français.

Doux Printemps, après tant d'alarmes
Aux yeux de nos vaillans Guerriers,
Tu répands ici tous tes charmes ;
Tu promets de nouveaux lauriers.
C'est la présence de leur Maître
Qui donne à ces lieux tant d'attraits !
Les fleurs pour nous semblent renaître
Sous un ciel où règne un Français.

Dans sa cour, aujourd'hui l'asile
De la vertu, de la valeur ;
Le plaisir est pur et tranquille.
La beauté sourit à l'honneur,

Digitized by Google

Un ancien preux à sa devise
Croyait devoir tous ses succès ;
Un seul des regards de LOUISE [1]
Rendroit invincible un Français.

A son Roi, Rohan fut fidèle,
Et son peuple apprend, sous ses lois,
A sentir tout le prix du zèle
Des dignes serviteurs des rois.
Le Dieu qui donne la victoire,
Par sa bouche entend nos souhaits,
Et sous les drapeaux de la gloire
Ses neveux guident les Français.

Au sang des Rois leur sang s'allie,
Il en est plus cher à nos cœurs.
Il a formé pour la patrie
Et des Bourbons et des Vengeurs !
ROHAN, ton nom toujours illustre
Devient la terreur des forfaits
Et donne encore un nouveau lustre
A la gloire du nom Français.

[1] La princesse Louise-Charlotte de Rohan-Rochefort, mariée secrètement plus tard au duc d'Enghien.

ARTHUR BENOIT.

CORRESPONDANCES POLITIQUES

ET

CHRONIQUES PARISIENNES

adressées à

Christophe GÜNTZER

Syndic royal de la ville de Strasbourg

(1681 — 1685)

(*Suite*[1].)

— Paris, 22 Septembre 1683. — ....L'on demande à Calcavi, gardien de la Bibliothèque du Roy et des médailles, qu'il rende compte de l'argent qu'il a receu pour achepter des médailles, dont on trouve un grand nombre d'égarées, y en ayant beaucoup de doubles qui ne se trouvent plus et l'on ne dit point qu'il en ait beaucoup achepté de nouvelles. L'on ne scait point aussi ce qu'il a fait des livres doubles qu'on met dans cette bibliothèque, qu'on a trouvée en fort mauvais ordre. M. le coadjuteur de Rouen, qui en est garde, y travaille avec soin pour remettre toutes choses en meilleur ordre.

— Paris, 25 Septembre 1683. — La levée du siége de Vienne est très-assurée, mais il est très incertain de quelle manière les choses se sont passées. Les premières nouvelles publioient que les Infidelles avoient pris la fuitte dès la pre-

[1] Voy. pages 262 et suiv. de la livraison juillet-août-septembre et pages 429 et suiv. de la livraison octobre-novembre-décembre 1888.

mière charge. Ce combat a commencé le 12 du courant à trois heures après-midy, et qu'à sept heures les janissaires avoient abandonné la tranchée, voyant que leur cavallerie avoit pris la fuite et on dit que l'on en avoit fait un grand carnage, mais quelques lettres marquent qu'il n'y en a eu que six mille de tués et que le reste s'est retiré en fort bon ordre, et qu'on n'avoit pas osé les attaquer, les Impériaux n'étant pas si forts qu'eux. Ils ont laissé 12 pièces de leur grosse artillerie, quantité de petites; toutes les tantes sont restées et presque tous les équipages; que le prince Charles avoit couché dans les magnifiques tantes du grand-vézir pendant que le roy de Pologne estoit à la poursuitte des fuyards; que l'on avoit trouvé de grands trésors dans les coffres-forts qui étoient dans ces mêmes tantes, mais qu'on n'avoit pas voulu les ouvrir qu'en présence de l'Empereur... L'honneur de cette action est deue au vaillant roy de Pologne qui a été très-bien secondé du prince Charles; pour le bon Empereur il étoit par-de là le Mont Pagnotte (?) avec une trouppe de moines, à implorer la miséricorde de Dieu. Il était temps que le secours arrivât, la place n'aurait pu tenir encore deux jours, étant ouverte en plusieurs endroits, les Infidelles logés sur le haut des bastions et il ne restoit pas dans Vienne 4000 hommes en état de se déffendre, y ayant perdu plus de 22,000 hommes, tant par les armes que par les maladies. Ce comte de Starhemberg emporte une gloire immortelle d'avoir soutenu près de deux mois cet effroyable siège.... L'ambassadeur d'Espagne qui est icy et la comtesse de Mansfeldt ont fait faire des illuminations et feux de joie pendant trois jours.

...Les huguenots des Sévennes sont devenus sages par l'exemple de leurs voisins, ils se sont remis dans leur devoir et ont obtenu pardon.

M. de Louvois a laissé à M. de Senelay[1] le commerce et

[1] Le marquis de Seignelay, fils de Colbert.

Digitized by Google

les manufactures; il a aussi les choses qui regardent la ville de Paris. Le Roy est très-satisfait de luy et les impertinents discours que la populace a fait icy luy auront été avantageux; le Roy ne veut pas détruire son ouvrage.

Le Roy a la bonté d'instruire luy-même M. Pelletier pour l'administration des finances, en ayant des connaissances au-delà de ce que l'on peut s'imaginer. Il s'est tenu le 23 du courant un grand conseil des finances, principalement au sujet de la Caisse des emprunts.

....Un gentilhomme du Bas-Maine, appelant d'une sentance du Mans pour quantité de blasphémies et d'autres crimes, a été condamné aux gallères, à faire amende honorable et avoir la langue percée.

— Paris, 28 Septembre 1683. — Les frégates de l'Électeur de Brandebourg qui croisaient dans les mers d'Espagne dans le dessein de faire des prises pour se payer des sommes que le Roy d'Espagne luy doibt, ont laissé passer un des vaisseaux de la flotte de la Nouvelle-Espagne, riche de trois millions, croyant que ce n'estoit qu'un vaisseau danois.

.....L'on instruict toujours l'affaire de cette fille de Charenton. Elle rend toujours des insectes par la bouche et aussi par derrière. On n'a point encore mis hors de prison la Poulain, accusée de ce maléfice.

L'imagination de la première présidente de la Cour des Aydes a esté si offencée qu'elle a creu estre empoisonnée, par l'impertinence d'un chirurgien qui luy dit qu'elle l'estoit, et elle prit tant d'orviétan qui l'a tellement échauffé qu'elle en est véritablement malade depuis ce temps-là. Elle n'a point voulu voir son fils, qui est au désespoir de ce fâcheux accident, quoy qu'il soit le plus innocent des hommes.

— Paris, 28 Septembre 1683. — ...L'alarme est bien grande par tout le pays espagnol. M. de Grana a fait prendre les armes à Bruxelles, à tout le peuple et mesme aux moines.

Il a fait publier des deffences par tout le païs d'obéir aux ordres envoiés par les François de payer aucune chose, sans avoir moyen de s'opposer aux maux qui leur en pouvoient arriver.... Chacun se mettant en devoir d'empescher les exécutions militaires, nous continuons (nos) exploits.... Il n'y a pas eu jusque à présent un coup de pistolet tiré. Cette expédition désole plus le païs que trois années de guerre.

— Paris, ce 2 Octobre 1683. — On voit un estat des biens de feu M. Colbert, qui se monte à 28 millions. On dit qu'on a trouvé dans un de ses portefeuilles un rôle de certaines gens capables, en cas que l'ont eust besoing d'argent, de fournir des sommes considérables. Il est apostillé de sa main et des raisons que l'on auroit de leur demander de l'argent.

Quatre bouchers sont en fuite pour s'estre voulu obstiner à persuader leurs camerades de ne plus aller au marché de Sçault, mais à Poissy. Il y a décret contre eux.

— Paris, le 6 Octobre 1683. — On dit que le Sr Ruth a esté un peu trop viste en Languedoc et que s'il eust creû M. l'Intendant, que les huguenots eussent accepté l'amnistie. Il y a eu quelque chocq, où environ une centaine en a esté tué et 12 de pendus.....

On dit qu'on a tiré de la Bastille quantité de prisonniers pour les renvoyer dans des lieux esloignez, affin de diminuer la dépence, dont le gouverneur n'est pas trop content. On dit aussi que M. Le Peletier est déclaré ministre, sa place au Conseil en qualité de contrôleur-général des finances n'estant qu'au bas de la table, et lorsqu'il rapporte, il a la tête descouverte, mais en qualité de ministre, il est placé au-dessus du doyen du Conseil.

— Paris, le 13 Octobre 1683. — Le pape fut réveillé la nuict pour luy apprendre la levée du siège de Vienne. Cette nouvelle le surprit si fort et luy donna tant de joie qu'il en eut une espèce de défaillance......

Digitized by Google

Mademoiselle de Vaillac est mariée à M. Le Ser, conseiller aux requestes du Palais, qui a esté obligé de quitter son nom, sa charge et ses inclinations. On l'appelle présentement M. Delser. Il a achepté les terres de Montault et La Motte-Ste-Hernye à M. de Parabel. Il s'appellera le comte de Montaut. Il confesse avoir receu $\frac{400}{m}$ livres de la demoiselle, qui auroit esté religieuse si elle avoit eu de quoy payer sa dot. La veille des noces il luy envoya le présent dans la cassette, où il y avoit quatre mille louis d'or, des boucles d'oreille de mille louis et un fil de perles de deux mille et le reste à proportion.

— Paris, 16 Octobre 1683. — Les mouvements de ceux de la Religion aux Sévennes sont apaisés; ces pauvres gens ont accepté l'amnistie; il en coustera pourtant la vie à un ministre séditieux et peut-être encore il y aura quelques temples razés. On parle aussi de quelque argent, et il y aura des trouppes en quartier dans les boutières. Tout cela a retardé quelques jours les Estats du Languedoc.

On a achevé l'inventaire des biens de M. Colbert; il ne se trouve point de si grands biens que l'on s'estoit immaginé. On a trouvé un journal escrit de sa main, de toutte sa vie, à commancer du temps qu'il entra au service de M. le Chancelier, lors sécrétaire d'Estat. Il rend raison de tout ce qu'il a amassé, article par article, et des moyens dont il s'est servy pour faire valoir ce qu'il avoit acquis du temps du cardinal Mazarin et des dons que Sa Majesté luy a faicts.

M. de Courtenveaux, fils de M. de Louvois, a commencé de signer comme secrétaire d'Estat. Mme de Senelay est accouchée d'un filz; il est nommé Jean-Baptiste, en mémoire de son ayeul. Le Roy va présentement à la chasse, mesme à pied et tire en volant, ce qui faict voir qu'il est très-bien remis de son bras.

— Paris, 20 Octobre 1683. — On dit icy que la joye est grande dans l'armée, parce que les Espagnols ont déclaré la

guerre; le soir du 14eme de ce mois, trois de leurs esquadrons de la garnison d'Audenarde, ayant attaqué la garde avancée du corps que commande M. d'Augé, qui estoit posté au pont d'Arle. Cette garde estoit composée d'un destachement de Conigsmarc et de dragons d'Hasselt, qu'ils trouvèrent partie endormis, comme gens qui ne songeoient pas à la guerre. Ils en tuèrent huict, firent cinq ou six prisonniers, et emmenèrent 14 chevaux.....

Si on a eu de la joye à l'armée de l'entreprise des Espagnols on n'en a pas moins eu à la Cour, dans l'espérance que cela attirera la guerre que tout le monde souhaitte......

Le Roy a envoyé une chaisne de 500 écus au Signor Camille, escuyer de Mgr le Nonce et 200 louis d'or aux autres domestiques, qui ont porté les langes que le pape a envoyés pour Mgr le Duc de Bourgogne.

Monsieur de Louvois a osté à l'abbé Vizot le balancier où l'on frappe dans les galleries du Louvre les jettons et les médailles, quoyqu'il en soit très capable, parce qu'on le soupçonnoit de donner la retraitte à des gens qu'il ne devoit pas souffrir avec luy. On continue de faire pendre de faux-monnoyeurs. Il y en a désja 5 ou 6 d'expédiez. Le chevalier de Brac, appelant de la mort où il avoit esté condamné au Chastelet, pour quantité de faux titres qu'il a fabriquez, par lesquels il faisoit voir que plusieurs terres avoient esté autrefois du domaine du Roy, ce qui intimidoit si fort les propriétaires que l'on menaçoit de donner ces titres entre les mains de M. Berrier, qu'ils donnoient des sommes considérables, afin que l'on jettast les prétendus titres dans le feu, en leur présence. La sentence du Chastelet n'a pas seulement esté confirmée par arrest de la Cour, mais il a aussy esté ordonné qu'il seroit appliqué à la question, où il a dit tant de choses qu'on a esté obligé de retarder l'exécution. La chambre des vacations fut assemblée mardy dernier jusqu'à 5 heures du soir, pour ce sujet. Il y a beaucoup de

Digitized by Google

complices, et même des officiers. C'estoit une compagnie formée de faussaires. Ce prétendu chevalier de Brac, qui faisoit l'homme de qualité, est fils d'un greffier d'une petite ville, sans aucune importance, mais qui sçait escrire à merveille.

— Paris, 23 Octobre 1683. — L'on envoye dans les Sévennes et dans les quartiers là où il y a beaucoup de huguenots, un célèbre missionnaire, qui est docteur de Sorbonne et qui se nomme Mr......[1], fils d'un conseiller de la cour; on en espère de grands fruits et beaucoup de conversions.....

On a aussy depuis peu pris plusieurs voleurs dont il en a desjà d'éxécntéz, entre autres on en a pris un habillé en hermitte, qui dévottement voloit et assassinoit les passants.

.....M. d'Albertus, maistre des requestes, qui a près de 80 ans, espouse Mlle de St-Thyeris qui n'a que 18 ans; il dit estre capable du devoir de mariage.

— Paris, le 30 Octobre 1683. — Sans que la guerre soit déclarée, l'on pille, brusle, abat des maisons, enlève des gardes, fait des prisonniers, prend des chasteaux dans les Pays-Bas et le Luxembourg.

...On a pendu en Languedoc un dragon et un autre homme pour viol qu'ils avoient fait après que l'on eust mis en déroute ceux de la religion.

— Paris, 3 Novembre 1683. — Le Roy a touché cette feste de Toussaint plus de 500 malades... L'on fait des calesches pour le Roy d'une nouvelle invention, avec lesquelles on peut facilement courrir la poste.

— Paris, 3 Novembre 1683. — L'Empereur doit déclarer prince le comte de Staremberg et le Roy d'Espagne luy doit donner l'ordre de la Toison. Tous les gens sçavants luy doivent estre obligés du grand soing qu'il avoit pris de con-

[1] Le nom est resté en blanc dans l'original.

Digitized by Google

server la Bibliothèque de l'Empereur, une des plus belles de la Chrétienté, comme aussi une très-grande quantité de tableaux des mellieurs maistres.

— Paris, 17 Novembre 1683. — On a exécuté le 16e courant une femme et son fils pour avoir estranglé et tué à coup d'alaines le mary; ils ont eu la main coupée, la femme a esté pendue et le fils roué tout vif, et à Rouen on a pendu le père, la mère et la fille pour fausse monnoie et le prétendu gendre s'est sauvé, qui leur avoit enseigné le mestier.

— Paris, 20 Novembre 1683. — Mercredy cy du courant jour de la naissance de madame la Dauphine, le Roy à cette occasion fit une grande feste à Marly, où il y eust grand appartement; on y avoit porté en chaise Madame la Dauphine. Après la promenade, il y eut une magnifique collation et ensuitte le Roy suivy de tous les seigneurs et dames entra dans les apartemens plains de toutes sortes de riches bijous et d'estoffes de la Chine,' fort rares, à fonds d'or ou chacun joua ce qu'il voulut. Il n'y eut que des gagnans, ce qui est deu à la magnificence de Sa Majesté qui avoit fait préparer ce divertissement par le Sr Bontemps.

On a changé les meubles de l'appartement de Madame la Dauphine, de crainte que le noir ne l'incommodât pendant ses couches.

Monsieur de Barillon, ambassadeur en Angleterre, a mandé icy que Sa Majesté Britannique et le duc d'Jork ont esté surpris des honnêtetés que l'on a fait à un certain docteur anglois appelé Brunet[1], qui est un homme séditieux et fort dangereux, qui a toujours esté opposé au Roy d'Angleterre et a esté dans toutes les factions qui se sont faites et aussy tost que l'on a seu les belles qualitéz de cet homme, il a eu ordre de sortir de France.

[1] Il s'agit de Gilbert Burnet, évêque de Rochester et l'un des plus dévoués adhérents au parti whig, avant la Révolution de 1688.

Digitized by Google

On vient tout présentement d'apprendre la mort de M. de Vermandois, dont toute la Cour et tout le monde sont fort affligez.

— Paris, 26 Novembre 1683. — Le Roy hérite de 4 à 5 millions qui sont dans la Caisse des emprunts, des espargnes, des revenus de feu M. le comte de Vermandois. On croit que Sa Majesté laissera le comté et tous les meubles de la succession à Madame la princesse de Conty.

On mande de Languedoc que les gens de la Religion, de Vivarets et des Sévennes y sont ruinés par les logemens des dragons, qui en ont réduit grand nombre au désespoir. On marque que trois à quatre mille ont abjuré leur religion pour se tirer de l'oppression. On a retiré les dragons de Nîsmes; on a voulu espargner cette ville à cause du commerce.

— Paris, 27 Novembre 1683. — Monsieur de Vauban a trouvé moyen de visiter quelques places espagnolles, entre autres Luxembourg. Un ingénieur de l'Empereur en a voulu faire de mesme à Strasbourg, pour examiner l'estat de cette place, et les fortifications que l'on y a faittes. Le Roy ayant sceu les ordres qu'avoit reçeu cet ingénieur, a envoyé les siens à M. de Chamilly, qui pour les exécuter, cet ingénieur estant arrivé déguisé en marchand, l'envoya prier par un officier de le venir trouver, dont ce pauvre homme demeura extrêmement surpris et espouvanté, voulant s'excuser, mais enfin fut obligé d'obeyr. M. de Chamilly l'appela par son nom, dit qu'il connoissoit bien son mérite et savoit le sujet de son voyage, qu'il vouloit luy oster la moitié de la peine et toutte la peur qu'il pourroit avoir, luy donna un plan de la place qu'il avoit fait faire expressément pour luy, vouloit qu'il le vérifiât sur les lieux, accompagné d'un ayde-major et d'un ingénieur, qui luy firent voir par dehors et par dedans la ville, la citadelle, le fort

de Kiel (sic[1]) et tous les autres forts et généralement tous les ouvrages et fortifications qui ont esté faites, ce qui ne se fit pas en un seul jour. Il luy fit aussy voir l'Arsenal et tous les magasins et tout l'estat de la place, et luy en donna mesme un mémoire. Il vit aussy toute la garnison sous les armes, aux différans lieux qu'elle occupe, le traitta toujours très-bien et l'a ainsy renvoyé à l'Empereur pour luy rendre un compte exact de tout ce qu'il a veu, qui apparamment ne plaira pas beaucoup à ce prince......

L'on a envoyé une amnistie en Languedoc et en Dauphiné pour tous ceux de la Religion qui ont eu part aux derniers mouvemens, le Roy ne voulant plus que l'on parle de tout ce qui s'est passé, pourveu qu'ils se contiennent dans leur devoir. On accuse M. de St. Ruth d'avoir esté trop précipité.

Monseigneur, Monsieur et Madame, au sortir du Val-de-Grâce furent voir Madame de La Vallière aux Carmélites.

— Paris, le 3 Décembre 1683. — On fait désarmer en Provence et Languedoc tous les catholiques aussi bien que ceux de la Religion, sans distinction.

— Paris, 15 Décembre 1683. — Monsieur de Strasbourg est à la Cour; le Roy l'a très-bien receu; il est logé dans l'appartement de feu M. le comte de Vermandois.

— Paris, 18 Décembre 1683. — On a résolu de changer les habits des soldats; ils doivent avoir à l'avenir au lieu de justeaucorps une veste et un surtout; ils n'auront plus de baudriers mais des ceinturons avec lesquels ils agiront plus librement.

....Par arrest on pend aujourdhuy par sous les bras en Grève un jeune garçon de dix ans, qui à l'instigation d'une autre personne, avoit jeté du poison dans un pot, qui s'en

[1] Kehl.

Digitized by Google

est enfui; tous ceux qui en ont mangés en ont estés bien malades et une femme en est morte. Il est encore trop jeune pour qu'on le face mourrir.... Madame la Dauphine est en travail......

— Paris, 22 Décembre 1683. — Madame la Dauphine qui avoit commencé à se trouver mal dès le Vendredy 17, ce qui avoit continué assez foiblement presque tout le samedy, les douleurs ayant augmenté la nuict du samedy au dimanche, nous a enfin donné sur les quatre heures du matin, au grand contentement de tout le monde, un nouveau prince, que le Roy a nommé duc d'Anjou. Le Roy en a eu autant de joye qu'à la naissance de M. le duc de Bourgogne; tous les princes et princesses y estoient présents, comme de droict ils y doivent estre. La cloche du palais et celle de l'Hôstel-de-Ville en ont sonnez, comme il se pratique à la naissance des enfans de France. Aussy sera-t-il traité de mesme, mais on ne fera point de feu de joye, estant dans l'année du deuil de la Reyne. Madame la Dauphine se porte aussi bien qu'on le peut souhaitter. On oublioit de dire que le Roy fut toujours en action pendant le travail de Madame la Dauphine et ne s'en alla qu'entre les 5 et 6 heures du matin....

Année 1684.

Paris, 5 Janvier 1684. — ..... Une belle courtisane à Rome a suby les peines ordonnées par les nouvelles ordonnances contre les dames qui ont trop la gorge découverte et a esté mise au carcan.

Le Collège Electoral à la diette de Ratisbonne a déclaré aux commissaires de l'Empereur et au Collège des Princes qu'il voulloit traitter avec la France, avec laquelle il ne vouloit nullement entrer en guerre et l'Eslecteur de Brandebourg a escrit trois lettres, une à l'Empereur, les deux

autres au Collège Electoral et à celuy des Princes, par lesquelles il déclare qu'il employera toutes ses forces contre ceux qui voudront troubler la paix de l'Empire et les joindra aux autres puissances qui sont dans les mesmes sentimens. Présentement le duc de Saxe est dans les mesmes desseins et fera la mesme déclaration. C'est l'ouvrage du comte de Crécy, plénipotentiaire de France à la diète. Il y a mesme des membres qui à cette diète ont proposé de prendre le Roy de France pour protecteur de l'Empire.

Le Roy a donné la charge d'intendant de la maison de Madame la Dauphine à Daquin, premier médecin. C'est un présent de 50,000 escus.

.....Carcani est hors de la bibliothèque du Roy et son fils hors de l'employ qu'il avoit dans les forests de Normandie.

— Paris, 3 Janvier 1684. — Monsieur de Montal a esté jusqu'aux portes de Bruxelles ; il a fait réduire en cendres cinquante villages.... les ennemys nous ont bruslé sept villages près de Valentienne. Les pauvres paysans qui sont au désespoir assomment indifféremment tout ce qui se trouve sous leur main... Le Roy s'est voulu donner un divertissement qu'il y a longtemps qu'il n'avoit esté en usage, c'est de faire les Roys. Cela se fit dans les appartemens par les soings de Bontemps, avec toute la magnificence possible. Il y avoit cinq tables, en différens endroits et la dernière estoit pour les seigneurs de la Cour. Mademoiselle de Rembure, fille de Madame la Dauphine, a esté la reyne à la table du Roy..... Les glaces ont bien fait des désordres dans la rivière ; il y a plus de trente batteaux fracassez.

— Paris, ce 12e Janvier 1684. — .... M. de Strasbourg [1] qui a esté quelque temps à la cour de France est retourné en diligence trouver l'Electeur de Collogne que l'on dit estre fort malade..... Le Roy n'a pas aprouvé la prétention des

[1] L'évêque Guillaume de Fürstemberg.

Digitized by Google

evesques d'avoir des fauteuils dans l'église en présence des Princes du sang.

Le premier jour de l'an les fermiers généraux ont offert pour estreines à M. le Controlleur-général 150 commissions pour estre remplies de ceux qu'il luy plairoit. Il les a honnestement remerciés, leur disant qu'ils devoient y mettre des gens de leur connaissance et dont ils feussent assurez.

Le Roy va faire faire un aqueduc qui aura 22 toises de haut, plus beau qu'aucun autre que les Romains ayent jamais fait, quoyque moins nécessaire ; le prix en est fait à 700,000 livres.

— Paris, 15 Janvier 1684. — Partie de l'équipage de Foscarini, à présent ambassadeur de Venise en Espagne, a esté pillé dans Madrid, le peuple croyant que c'estoit celuy de l'ambassadeur de France, parce qu'il s'est logé dans le mesme palais où estoit l'aultre. Il n'en a encore peu avoir aucune raison.

— Paris, 15 Janvier 1684 (autre lettre). — Le Roy a trouvé à propos que Monsieur le Controleur-général acceptât le présent que messieurs les fermiers-généraux luy ont voulu faire au premier jour de l'an. Il y a une femme dans la Conciergerie, accusée d'avoir fait périr quantité d'enfans trouvés, que l'on portait à l'Hospital-général, dont elle se chargeoit, et les portait à des nourisses à la campagne qu'elle avoit soin de payer et pour retenir l'argent, elle en faisoit mourir plusieurs. Elle devoit avoir la question préparatoire.

Le duc de Richelieu a eu permission de vendre sa charge de chevalier d'honneur de Madame la Dauphine ; il veut payer ses debtes, on dit que le marquis d'Angeau la pourra bien achepter.... On a trouvé plusieurs pauvres personnes mortes de froid le matin dans les rues et quelques personnes se sont tuées des chuttes qu'elles ont faittes.

Digitized by Google

— Paris, 29 Janvier 1684. — .... Mardy dernier le Roy entrant dans son cabinet avec Monsieur, fit appeler Mademoiselle et luy dit que le Duc de Savoye la demandait en mariage ; mais que luy et Monsieur n'avoient pas voulu le conclure, sans savoir son sentiment, quelle seroit heureuse avec un jeune prince qui promettoit tant de luy et qu'elle ne trouveroit pas grande différence entre la Cour de France et celle de Savoye et que c'estoient presque les mesmes maximes. Cette jeune princesse asseura avec quelques larmes qu'elle estoit résolue d'obéir à Sa Majesté et à Monsieur en tout ce qu'ils auroient agréable de luy ordonner et alors le mariage fut déclaré, et à soupper elle fut plassée à la gauche de Monseigneur. Madame ne s'y trouva pas. Pendant tout le repas elle respendit quantité de larmes. Elle reçeut toutes les visittes de la Cour et Madame mesme l'alla visiter. L'ambassadeur de Savoye luy alla rendre ses devoirs et faire des compliments de son maistre.....

L'on a veriffié et enrégistré cette semaine à la Chambre des Comptes une déclaration du Roy par laquelle il déclare pour ses enfants natures (sic) Louis Alexandre et Marie Françoise. Cela s'est fait dans les mêmes formes que les autres ; c'est M. le comte de Toulouse et M[lle] de Blois.

— Paris, 2 Febvrier 1684. — ... Le Parlement de Guienne a envoyé un commissaire à Xaintonge pour informer des contreventions faittes par ceux de la Religion aux dernières déclarations du Roy pour ce qui les regarde. On dit que sans l'intendant de Guienne ils vouloient s'assembler dans les lieux que l'on a depuis peu destruits. Par arrest du Conseil donné contre les secrétaires du Roy qui sont de la Religion, le seul Fromont en est excepté, à cause des grands services qu'il rend journellement à Sa Majesté. Le 28 du passé, l'abbé Pelletier, fils de M. le Controleur-général a soustenu une thése en Sorbonne où toute la Cour et toute la ville se

trouva.... Le froid a esté si excessif qu'on a couppé le bras à un page d'un seigneur de la Cour pour avoir porté un flambeau de Versailles à Paris.

— Paris, 2e Febvrier 1684[1]. — ....L'Empereur ne peut parvenir à la paix ou bien à une tréve avec la Porte, quelques offres qu'il ait peu faire. Il a voulu obliger le cercle de Suabe de donner des quartiers d'hyver à ses trouppes, mais il l'a reffusé et est résolu si on vouloit luy contraindre de se deffendre et appeler à son secours les cantons des Suisses avec lesquels il a alliance et si cela ne luy suffit, d'autre secours ne luy manquera pas.

— Paris, 5 Febvrier 1684. — La garnison de Luxembourg ayant brûlé trois moulins, pour représailles on leur a bruslé trois villages. Beaucoup de nos gens ont gelés dans les marches qu'on leur a fait faire, mesme des officiers à qui l'on a coupé des bras et des jambes. Toutes les lettres qui viennent de Flandres ne parlent que de cela et des désolations qu'on a faittes dans le pays. Le Roy dit ces jours passez que l'obstination des Espagnols estoit cause de tous ces malheurs.....

Le comte de Roussy, fils du comte de Roye, s'est fait catholique. Un ministre près d'Orléans a fait un presche fort séditieux dont ceux mesme de la Religion ont estés fort scandalisez. On informe contre ce ministre.

— Paris, 9 Febvrier 1684. — .... La ville de Basle est fort alarmée du pont qu'on bastit à Hunningen. Le maréchal de Chombert[2] est destiné pour aller commander une armée en Catalogne, et celui de Navaille l'estoit pour aller en Italie, mais Dieu en a disposé aultrement, estant mort samedy au soir d'une haimorragie de sang qui luy est sortie par la bouche. Son mal ne luy a pas duré 10 heures, et il estoit

[1] Cette lettre est d'un autre correspondant que la précédente.
[2] Schomberg.

indisposé depuis deux jours, et on attribue sa mort à quelques remèdes qu'un certain homme, qui se mesloit de médecine, luy faisoit prendre depuis quelque temps. Par son testament, qui est fait il y a plus de deux ans, il laisse plus de 40,000 escus aux pauvres et à ses domestiques. Il avoit depuis peu fait imprimer en Hollande son voyage de Candie.

Madame la princesse de Carignan a supplié le Roy de luy donner la conduitte de madame la duchesse de Savoye pour la mener à Thurin. Le mariage se fera sans cérémonie pour éviter les difficultez qu'un ambassadeur extraordinaire pourroit apporter, auquel on ne voudroit pas donner un prince pour le conduire à l'audience. La maison du Roy conduira la jeune duchesse jusqu'au pont de Beauvoisin. Ç'a esté dans l'église de la paroisse de Versailles que le comte de Roussy a fait son abjuration.

— Paris, ce 12e Febvrier 1684. — .... Le ministre de Chastillon-sur-Loing a esté condamné par arrest du Parlement à faire amande honorable et au ban perpétuel, pour avoir dit dans ses presches plusieurs choses fort sédicieuses et contre le respect qu'il doit. Il y a eu des voys à la mort.

Une femme relapse a esté condamnée par arrest au bannissement, mais comme elle demande à se faire catholique, on espère que le Roy luy donnera sa grâce.... M. le Procureur-général est cause que l'on ne mangera point de viande ce quaresme....

— Paris, 26 Febvrier 1684. — Le contrat de mariage de Mademoiselle est fait et signé, le Roy luy donna 300 mil escus et Monsieur 100 mil, à prendre sur ce que le Roy d'Angleterre luy doit du dot de feu Madame. Il luy donne encore plusieurs pierreries et il est venu icy pour faire faire toutes les choses nécessaires pour la princesse, linges, habits et toillettes, etc. Le tableau du duc de Savoye est dans la

Digitized by Google

chambre de la princesse et on remarque qu'elle le regarde souvent.

Il ne tiendra pas aux Petits Pères que nous n'ayons bientost un nouveau saint, c'est le frère Fiacre, qui est mort le mercredy des cendres et il y a un religieux de cet ordre qui travaille à faire sa vie, qui sera remplie de merveilles.

— Paris ce 1er Mars 1684. — La Tamise estoit si fortement gelée qu'on s'est avisé par divertissement d'y faire faire toutes sortes d'exercices, jusqu'à imprimer des livres....

— Paris, 8 Mars 1684. — Monsieur de Louvoy fut vendredy au collège des Quatre Nations, qui veut faire exécuter le testament du Cardinal Mazarin et faire faire son mausolée, à quoy on n'avoit pas pensé depuis sa mort. Il avoit avec luy plusieurs architectes, visita tous les lieux et particulièrement la bibliothèque.

— Paris, 15 mars 1684. — Le mariage de Mademoiselle est fixé pour la semaine des festes de Pasques ; elle espousera le mercredy ; le jeudy se fera le festin royal, le vendredy, les compliments et les adieux, et le samedy le départ se fera. Monsieur la doit accompagner quelques journées, le Roy fera toute la despence jusque au dernier village de la frontière. Madame de Lislebonne, surintendante, la conduira... Le fils du prince de Monaco a esté arresté par ordre du Roy, par la supplication qu'en a fait le père, dans la citadelle de.....[1], qui vouloit épouser Mlle de Roubais, de la maison de Montmorency, qui a son nom, sa vertu et sa beauté en partage. La Roche-Tulon et deux autres, accusés d'avoir voulu empoisonner Mme de Beauregard ont eu la question ordinaire et extraordinaire. Ils sont condamnez à un banissement de neuf ans : ils n'ont rien confessé.

— Paris, 18 Mars 1684..... Dans l'assemblée des Hauts

[1] Le nom est en blanc.

Alliez à La Haye on a dressé un projet de paix que l'on a donné à l'ambassadeur d'Angleterre, affin qu'il l'envoye au roy, son maistre. Ce projet porte que le Roy rendra Dixmade aux Espagnols, et retiendra Courtray, qu'il sera tiré une ligne pour marquer ce qui appartient à la France et à l'Espagne, depuis la mer jusque à Namur et de là au travers du Luxembourg, mais de telle manière que la ville de Luxembourg demeurera aux Espagnols et qu'il y aura une trève de huit ans et à l'esgard de l'Empire, une pareille trêve de huit ans, que la France rendra Fribourg, Brisac et le fort de Kiel[1], que les fortifications de Strasbourg seront rasées ou que l'on mettra en sequestre cette ville entre les mains des Suisses, et que l'Empereur fera raser Filisbourg[2], et le tout affin que le Rhin soit la borne naturelle entre la France et l'Empire. On peut juger de quelle manière ce beau projet serait reçeu ici ; la perte de quatre batailles ne nous y obligeroit pas et il n'y a pas d'apparence que le roy d'Angleterre le veuille envoyer ici.... Quand le Roy l'a sceu, il a dit que c'estoit une seconde déclaration de guerre qu'on luy faisoit et qu'il partiroit le 10e d'Avril.

On apprend... de Strasbourg que le débordement du Rhein a ruisné quelques ouvrages du fort de Kiel et endommagé les ponts, mais que l'on travailloit à réparer les uns et les autres, que plusieurs bataillons partiroient d'Alsasse pour la Lorraine.....

[1] Kehl, en face de Strasbourg. — [2] Philippsbourg.

(*A suivre.*) ROD. REUSS.

MATÉRIAUX

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE LA GUERRE DE TRENTE ANS

tirés des archives de Colmar

(*Suite*[1])

---

28 septembre — 31 décembre 1646.

Le Dr Marc Otto, de Strasbourg, substitué à J.-B. Schneider pour représenter Colmar; griefs ecclésiastiques; négociations entre les catholiques et les protestants; vaines tentatives des Impériaux pour les faire aboutir indépendamment de la satisfaction suédoise; nouveaux éclaircissements sur la constitution de la Décapole; Colmar réclame en vain le maintien de sa supériorité territoriale à Sainte-Croix; situation militaire en Bavière.

Schneider avait quitté Osnabrück dès le 23 septembre. Avec l'autorisation de ses commettants, il avait, en partant, laissé ses pouvoirs au député de Strasbourg, le Dr Marc Otto, qui accepta de voter à sa place. Il se chargea également de poursuivre sa correspondance et, grâce à son exactitude, le congé qui retint pendant quelque temps notre envoyé à Colmar ne priva nullement le magistrat des nouvelles qui l'intéressaient.

L'accord avec la France n'aurait guère été qu'un premier pas de fait. La pacification de l'Allemagne tenait avant tout au

[1] Voy. pages 99 et suivantes des livraisons Janvier — Février — Mars, p. 199 et suiv. d'Avril — Mai — Juin, p. 249 et suiv. de Juillet, — Août — Septembre et p. 409 et suiv. d'Octobre — Novembre — Décembre 1888.

Digitized by Google

redressement des griefs, qui avaient soulevé les états protestants contre la maison d'Autriche. Les médiateurs avaient été saisis des réparations qu'ils proposaient; mais quoique les catholiques en eussent délibéré, ils ne se pressaient pas d'en dire leur sentiment. Il leur répugnait de mêler les Suédois à ces questions d'ordre intérieur, dont, à leur avis, les puissances étrangères auraient dû s'abstenir. Les revendications des protestants leur semblaient d'ailleurs de tout point dépasser la mesure. Leur *conclusum* du 30 juin s'en était ressenti, et ils savaient mauvais gré aux Impériaux, qui, pour le rendre plus acceptable, y avaient apporté quelques atténuations; ils prétendaient que leur conscience ne leur permettait pas de ratifier ces concessions. Si on ne parvenait pas à s'entendre, ils préféraient laisser les protestants jouir à titre précaire des droits qu'ils s'étaient arrogés, plutôt que de les sanctionner par un traité en forme.

Pour sortir de cette impasse, les députés protestants accrédités à Osnabrück se réunirent, le mercredi 23 septembre, chez leur collègue de Magdebourg, qu'ils avaient constitué en directoire. Ils tombèrent d'accord de remettre les négociations entre les mains des Impériaux et des Suédois.

Mais les plénipotentiaires impériaux n'eurent pas l'air d'abord de se soucier de ce rôle. Ils n'auguraient rien de bon de négociations pareilles, et soutenaient qu'il fallait absolument que les parties intéressées trouvassent elles-mêmes leurs moyens d'accommodement, si elles tenaient réellement au rétablissement de la concorde. Cependant ils finirent par accepter leur proposition, sauf à en référer au chef de leur ambassade, le comte de Trautmansdorf.

De leur côté les Suédois firent également des objections: aux termes de son alliance avec la France, la Suède était tenue de n'entrer dans aucune négociation sans lui en faire part; or y aurait-il avantage à mêler aux questions religieuses qui divisaient l'Allemagne un gouvernement régi par une

femme, laquelle, en vertu de l'adage : *Fœminæ natura superstitiores sunt masculis*, était journellement soumise aux influences ecclésiastiques, et dont les ambassadeurs à Munster étaient plus ou moins circonvenus par le nonce ?

Les mêmes questions se traitaient à Munster. Là les avis furent différents, et, sans recourir aux bons offices de la Suède, les protestants décidèrent de soumettre leurs propositions à une nouvelle révision pour en conférer ensuite avec les catholiques (Lettre du 28 septembre 1646).

A Osnabrück cependant les plénipotentiaires impériaux finirent par démasquer leurs batteries. Le dimanche 27 septembre, ils offrirent aux Suédois, pour leur satisfaction, la partie antérieure de la Poméranie, avec le *condominium* de Wismar, avec les deux évêchés de Brême et de Verden. Cette cession devait faire l'objet d'un récès de la diète de l'Empire ; sinon l'empereur engagerait personnellement sa garantie pour maintenir ces territoires à la Suède. C'était une offre ferme, qu'ils proposèrent de sceller sur l'heure. Mais les Suédois ne se laissèrent pas prendre à ces avances. Ils répondirent qu'à leurs yeux le rétablissement de la paix tenait moins aux dédommagements qu'on leur accorderait, qu'au redressement des griefs de leurs coreligionnaires. Pour arriver à cette pacification si désirable, il fallait commencer par ne pas se départir de la procédure convenue, aux termes de laquelle les états étaient admis à participer aux négociations. Et cependant ils ont appris que le comte de Trautmansdorf avait formé le dessein de les concentrer entre ses mains et d'en confier la direction à l'électeur de Saxe, qu'ils ont justement sujet de suspecter : l'exécution de ce plan aurait pour premier effet de transférer à Munster la discussion de ces questions, ce qui ne pouvait convenir en aucune façon à la Suède.

Les Impériaux protestèrent qu'ils n'avaient jamais songé à se substituer aux états pour la direction des affaires ecclésiastiques. Ils ajoutèrent cependant que si les états étaient le plus

compétents pour les régler, personne n'était mieux qualifié pour diriger leurs délibérations que l'électeur de Saxe, lequel, quoique protestant, inspirait beaucoup de confiance aux catholiques.

Cet aveu confirmait toutes les appréhensions des protestants. Ils jugèrent qu'ils ne devaient pas se prêter à cette manœuvre des Impériaux, et commencèrent par mander la chose à leurs collègues à Munster. En même temps ils convinrent de sonder les députés catholiques qui négociaient à Osnabrück, sur ce qu'ils pensaient de ces ouvertures, et de coucher par écrit les points dont leurs coreligionnaires étaient tombés d'accord et ceux qu'il y aurait lieu de réviser derechef (Lettre du 1er octobre.)

D'un autre côté, ils n'avaient pas été peu surpris d'apprendre que, sans être assurés du consentement des intéressés, les Impériaux avaient si cavalièrement disposé de la Poméranie antérieure, et ils s'en expliquèrent avec les plénipotentiaires suédois. Ceux-ci les rassurèrent : ils savaient fort bien que l'empereur ne pouvait céder des terres et des vassaux de l'Empire sans l'aveu de ceux à qui ils appartenaient, et ils affirmèrent que jamais leur gouvernement n'accepterait d'agrandissement dans ces conditions, dénué de toute garantie pour l'acquéreur. Tout ce qu'on pouvait inférer de cette offre, c'est qu'elle tendait à rendre la Suède moins vigilante sur le redressement des griefs. Une fois désintéressée, on espérait qu'elle ne prêterait plus le même appui à ses coreligionnaires.

Pour mieux dérouter les protestants, Trautmansdorf intervint lui-même. Le samedi 3 octobre, les Impériaux firent part à leurs députés que le chef de leur ambassade ignorait encore l'accueil qu'on avait fait aux contre-propositions des catholiques. Leur modération pourrait beaucoup pour l'aplanissement des difficultés et pour le rétablissement de la confiance réciproque entre les deux confessions. Une fois que les pro-

Digitized by Google

testants se seront expliqués, il n'y aurait plus qu'à s'aboucher avec leurs députés à Munster, qui ne demanderaient pas mieux que d'en finir avec ces controverses. Son Excellence leur donnait pour cela jusqu'à la fin du mois ; mais passé ce délai, elle n'attendrait pas davantage et quitterait Munster. Cette mise en demeure n'émut guère les députés : ils se bornèrent à en prendre acte, non sans faire remarquer toutefois que la déclaration en date du $\frac{2}{12}$ juillet, où les Impériaux avaient résumé le *conclusum* du 30 juin, que l'on recommandait comme base de la transaction à intervenir, ne leur avait même pas encore été notifiée (Lettre du 5 octobre).

Cependant on ne laissa pas, le 6 octobre, de discuter ces ouvertures. Dans les dispositions où l'on était, on y vit tout d'abord l'intention d'évincer la Suède d'une partie des négociations où son action était le plus nécessaire. Il parut aux députés protestants que l'extrémité où la patrie allemande était réduite, ne permettait pas de revenir sur la marche des négociations, telle qu'elle avait été convenue. Le mode de procéder importait moins que les dispositions qu'on y apportait. L'important, c'était d'en venir au fond et, sous ce rapport, les protestants ignoraient encore si les catholiques avaient ratifié le quasi-engagement du $\frac{2}{12}$ juillet. On ne peut exiger d'eux qu'ils reviennent à la charge avant de connaître les sentiments de leurs adversaires sur leurs propositions, ni qu'ils passent outre à ce qui avait été convenu à Lengerich. Du reste cette partie des négociations avait été jusque-là entre les mains des Suédois comme des Impériaux. Le redressement des griefs ecclésiastiques leur tenait à cœur, et s'ils ont vengé, les armes à la main, l'injure qu'on leur avait faite en ne les appelant pas aux négociations de Prague, que n'aurait-on pas à craindre de leur ressentiment, si on les excluait actuellement de celles où ils sont déjà engagés? Coûte que coûte, il faut éviter de fournir aux Suédois de nouveaux prétextes pour continuer les hostilités.

Digitized by Google

Pour se confirmer dans leur résolution, les députés protestants firent part à Oxenstirn de ce qu'ils venaient d'arrêter entre eux. L'ambassadeur suédois ne pouvait manquer de les approuver et il leur donna l'assurance que son gouvernement n'abandonnerait pas leur cause, nonobstant la tiédeur des Français, qui ne la soutenaient pas toujours comme il faudrait. Forts de cette promesse, les députés décidèrent de mander ce qui venait de se passer à leurs collègues de Munster (Lettre du 8 octobre).

Ce n'était pas là l'unique sujet qui alimentait la correspondance du Dr Otto avec notre ville. Les vicissitudes du protestantisme à Colmar ne pouvaient la laisser indifférente au terme auquel le traité de paix ramènerait la situation réciproque des deux cultes. Selon la date qu'il fixerait, l'état de choses rétabli à l'arrivée des Suédois pouvait être maintenu ou renversé. L'église des Franciscains dont les jésuites avaient pris possession, en 1628, pouvait être enlevée derechef aux protestants. Il paraissait à Marc Otto qu'en fixant le *terminus a quo* à l'année 1624, où l'empereur Ferdinand II avait commencé à restituer aux catholiques les établissements dont ils avaient été dépossédés, Colmar n'aurait aucune réaction à craindre, et il en avait même fait l'objet d'un mémoire longuement médité, où, sans entrer dans aucun fait particulier, il suivait pas à pas les éclaircissements dont les catholiques avaient accompagné leurs propositions du 30 juin et en se servant des propres termes qu'ils avaient employés. Seulement cette disposition qui fixait un *statu quo*, menaçait de limiter les droits des états en matière de réforme et leur interdirait à l'avenir de séculariser les biens ecclésiastiques, ce qui constituerait une restriction à leur autonomie. Sur cette question de l'autonomie, l'accord se ferait malaisément, parce que chaque parti cherchait à l'étendre à son profit. Cependant Otto se rendait compte que là où les ressortissants protestants n'avaient pas encore eu l'exercice

public de leur culte, ils ne pourraient pas le prétendre, pas plus que de participer aux fonctions publiques. Mais les nouveaux convertis devaient être tolérés, s'ils se conduisaient paisiblement, et ne pas risquer d'être exilés en tant que protestants. Les idées de tolérance naissaient ainsi spontanément de ces discussions sur l'étendue des droits de la conscience, et, dans sa lettre du 12 octobre, le jurisconsulte Otto arrive à formuler cette vérité à laquelle les théologiens de son temps ne nous ont guère habitués, «qu'il serait inouï que, parmi des chrétiens, un vassal fût puni, parce qu'il ne partageait pas la foi de son seigneur, comme il était arrivé jadis parmi les païens». Cependant, dans une lettre postérieure du 19 octobre, il reconnaît que, dans les provinces dont la Suède allait être investie du chef de l'Empire, cette tolérance pourrait fort bien ne pas être observée à l'égard des catholiques, en raison des lois constitutives du royaume : un bourgmestre et des conseillers de Stockholm n'avaient-ils pas eu naguère la tête tranchée, et un jésuite n'avait-il pas été jeté dans la mer, parce qu'ils lui avaient permis de célébrer la messe en son particulier?

Il serait trop long de reproduire, d'après cette correspondance, tout ce qui se disait des dispositions des deux partis, sans faire avancer sensiblement les négociations. Salvius s'était rendu à Munster pour en conférer avec les plénipotentiaires français (Lettre du 19 octobre). Avant son départ d'Osnabrück il avait engagé quelques députés protestants à le rejoindre. Le Dr Otto avait été l'un des premiers à le suivre (Lettre du 30 octobre). Le comte de Trautmansdorf saisit l'occasion et, dans un entretien avec les envoyés de l'électeur de Saxe, il se plaignit de ce que l'entente ne se faisait pas sur la question des griefs, faute par les protestants de se prononcer catégoriquement sur les propositions communiquées le $\frac{2}{12}$ juillet : « Leurs premières ouvertures sont si prolixes et elles renferment de telles nouveautés, qu'il n'est

Digitized by Google

pas possible d'en faire la base de négociations sérieuses. » En conséquence il engagea ses interlocuteurs à profiter de la présence des envoyés d'Osnabrück pour en finir, afin que, si, jusqu'au nouvel an, la paix avec les deux couronnes n'était pas signée, on n'eût du moins plus à s'occuper de difficultés confessionnelles.

Comme il fallait s'y attendre, les Saxons n'acceptèrent pas le reproche que le plénipotentiaire de l'empereur adressait à leurs coreligionnaires. Mais ils n'en firent pas moins part au directoire, soit à Saxe-Altenbourg, de la conversation qu'ils venaient d'avoir avec lui. L'Allemagne était réduite à une telle extrémité, que l'assemblée ne s'arrêta pas à la question de forme. Si même il avait été décidé que les griefs ecclésiastiques seraient examinés à Osnabrück, on s'était persuadé, sur la foi de Salvius, que la Suède ne s'opposerait pas à la reprise des négociations à Munster. On se montra donc tout disposé à conférer de nouveau avec les catholiques, sauf à s'entendre préalablement avec les plénipotentiaires suédois et avec les envoyés des électeurs de Saxe et de Brandebourg, et à inviter les collègues protestants restés à Osnabrück à se transporter à Munster. On ne laisserait pas ignorer cette résolution aux Français ; mais on décida que les conférences seraient orales et qu'on n'en dresserait pas de protocole.

L'après-midi, les députés se rendirent chez les deux plénipotentiaires suédois. Ce fut Oxenstirn qui prit la parole; mais sa réponse ne fut pas telle que Salvius l'avait fait prévoir. Il rappela la peine qu'on avait eue pour arriver à fixer à Osnabrück le siège des négociations relatives aux griefs, et il ne cacha pas que si l'on revenait sur ce vote, c'était à l'influence de l'électeur de Saxe qu'on le devrait. Quoi qu'il en fût, il n'entendait nullement dicter aux protestants la conduite à tenir. Mais quant aux ambassadeurs suédois, ils ne s'étaient rendus à Munster que pour présenter leurs devoirs à MM. les Français, et ils ne pouvaient rester davantage. Cependant ils

ne se désintéressaient pas pour cela de ces négociations et seront prêts à assister les députés, s'il en était besoin. On le voit, sans désapprouver absolument les nouvelles conférences, les Suédois marquaient suffisamment le déplaisir qu'ils en ressentaient. Ce n'était pas sur cela que les députés comptaient : ils les remercièrent néanmoins de ne pas leur refuser leur concours, en les priant de retarder leur départ jusqu'à ce qu'on se fût entendu avec les Impériaux.

Tout autre fut l'accueil de ces derniers. Ils étaient ravis de la communication de MM. les protestants; ils avaient toujours estimé qu'il ne serait pas possible de pacifier l'Empire, tant que ce différend ne serait pas réglé. La présence des ambassadeurs suédois et celle de la majorité des députés ne pouvaient manquer d'avancer la conclusion de la paix. Ils ne doutaient pas du bon vouloir des catholiques : si cependant les deux partis ne parvenaient pas à s'entendre, ils étaient prêts à s'aboucher avec MM. les Suédois pour les mettre d'accord. Dans tous les cas leur intention n'était pas que les envoyés de la reine Christine fussent privés de l'honneur de libeller l'instrument de la paix, et ils espéraient qu'avant de s'en retourner à Osnabrück, ils attendront que la marche de cette nouvelle négociation fût assurée (Lettre du 6 novembre).

Le samedi 6 novembre, les députés protestants se réunirent en assemblée pléniaire. On se promit de ne rien négliger pour faire aboutir ce nouvel essai de rapprochement, mais aussi de ne s'engager à rien sans l'aveu des Suédois, dont il importait extrêmement de ménager la susceptibilité à l'encontre des Impériaux, qui, eux au contraire, ne demanderaient pas mieux que de les tenir au second rang. Il faudrait pour cela faire en sorte que Salvius au moins prolongeât son séjour à Munster. On convint aussi d'attendre les propositions des catholiques, et, quand les commissaires délégués viendraient à les discuter, de se tenir à leur portée, catholiques et protestants, pour pouvoir se prononcer, séance tenante, sur les questions qui se présenteraient.

Digitized by Google

En levant la séance, on se rendit directement chez les catholiques, qui, le jour même, exprimèrent officiellement leur joie de voir MM. les protestants dans de si bonnes dispositions. Cependant, ayant déjà fait part aux Impériaux de leurs sentiments sur le redressement des griefs, ils ne se croyaient pas tenus de débattre de nouveau ces questions; toutefois, par égard pour leurs collègues, ils se prêteront volontiers à tous les compromis compatibles avec leurs devoirs de conscience. Cependant, tout en s'en tenant à des conférences orales, il serait bon d'en dresser double procès-verbal, afin de n'avoir pas à s'en rapporter uniquement à la mémoire des négociateurs. Quant à leur nombre, ce sera à MM. les protestants à le fixer et, pour le directoire, on pourra le déférer aux envoyés de l'électeur de Saxe.

Tout en prenant acte de ces déclarations, les protestants y répondirent point par point. Sur la question du protocole, ils objectèrent que ces écritures feraient traîner les négociations, qu'on voulait des deux parts mener rondement : s'il y avait des inconvénients à ne pas tenir de procès-verbaux, les délégués pourraient y suppléer au moyen de leurs notes. Des propositions des catholiques ils ne savaient rien de plus que ce que les Impériaux leur en ont dit de vive voix : comme leurs collègues sont déjà saisis des moyens des protestants, il n'y aurait plus qu'à confronter les deux déclarations et à voir les points sur lesquels il faudra les mettre d'accord. Enfin ils ne pouvaient accepter l'intermédiaire de l'électeur de Saxe, parce que ce serait froisser gratuitement les Suédois.

De chez les députés catholiques on passa chez les plénipotentiaires suédois. Sur la nouvelle assurance qu'on leur donna, qu'en s'engageant dans ces conférences on n'avait d'autre vue que de leur rendre plus facile leur tâche de rétablir la paix religieuse en Allemagne, Oxenstirn parut se radoucir. Il remercia les délégués de la confiance qu'ils lui témoignaient, en ajoutant que rien ne prouvait mieux le bon vouloir des

protestants que leur zèle à renouer avec les catholiques. Il promit même de rester encore à Munster, si ces négociations ne duraient pas plus de huit ou quinze jours; mais, passé ce délai, les intérêts de la reine de Suède l'obligeaient à retourner à Osnabrück.

Pendant ce temps d'autres délégués s'étaient rendus chez les Français : ils en reçurent le meilleur accueil. Les plénipotentiaires les engagèrent fortement à en finir avec ces négociations pendant que la fortune de la guerre était encore favorable aux deux couronnes, et ils promirent de faire de leur mieux pour décider au moins Salvius à rester entre temps à Munster.

Les négociations n'avaient pas encore été poussées aussi activement. Le dimanche 8 novembre, après midi, les protestants se réunirent derechef en assemblée plénière et il fut décidé que, pour s'aboucher avec les catholiques, on maintiendrait leurs pouvoirs aux précédents délégués, sauf à leur adjoindre le député de Würtemberg, en raison des opérations militaires dans le cercle de Souabe. La première conférence se tint le mardi 10 novembre, sur la base des dernières propositions protestantes. Les catholiques ne firent aucune objection contre les deux premiers articles, ce qui parut de bon augure pour la suite. C'est ainsi que le *terminus a quo* fut définitivement fixé au 1er janvier 1624 (Lettre du 10 novembre).

Malheureusement on ne fut pas long à remarquer que si les catholiques se prêtaient à toutes les discussions et tenaient pour acquises toutes les concessions de leurs interlocuteurs, chez eux tout se passait en conversations. Ils ne s'engageaient à rien, revenaient sur ce qu'on croyait déjà convenu et mettaient en avant leurs coreligionnaires, de l'acquiescement desquels ils ne pouvaient pas répondre. Déjà le 11 novembre les protestants exprimèrent vertement leur déplaisir de voir ainsi leurs adversaires se jouer de leur

Digitized by Google

bonne foi : s'ils ne voulaient pas tenir compte de leurs griefs, ils devraient du moins avoir égard à la patrie qui agonisait et des milliers d'hommes qui succombaient pendant ces débats et prendre à cœur les responsabilités que ces lenteurs calculées leur faisaient encourir. Ce mode de procéder était injurieux pour MM. les Suédois, comme pour leurs collègues protestants. Que MM. les catholiques négocient donc comme on en était convenu, qu'ils fassent connaître leurs sentiments et se prêtent aux ouvertures des protestants, à qui il serait impossible de prolonger leur séjour à Munster, si, Oxenstirn une fois parti, Salvius allait également quitter.

La tournure que prenaient les conférences affecta tout autant les députés, quand leurs commissaires leur en rendirent compte. Cela confirmait leur précédente appréhension, que les catholiques ne cherchaient qu'à gagner du temps, afin de permettre aux deux couronnes de conclure la paix avec l'empereur, sans plus s'inquiéter des questions religieuses, dont la solution reviendrait alors de droit à la diète de l'Empire.

Cependant, comme pour excuser leur irrésolution les catholiques avaient allégué leur nombre et la diversité des opinions qu'il fallait accorder, les protestants consentirent à patienter encore ; mais s'il était prouvé que ces lenteurs affectées n'étaient qu'une échappatoire, on s'adresserait à la fois aux plénipotentiaires impériaux et aux Français. Entre-temps on examinera de nouveau les points sur lesquels les deux partis ne parvenaient pas à s'entendre et on se reportera aux instructions dont les députés protestants étaient porteurs, pour voir jusqu'où l'on pourrait transiger. Si après cela on n'arrivait encore à rien, on rendrait compte de l'échec tant aux Suédois qu'aux Impériaux et aux Français, qui auraient alors à prendre l'affaire en main (Lettre du 13 novembre).

De la présomption que des négociations directement engagées entre les deux partis n'aboutiraient à rien, les protestants arrivèrent bien vite à la certitude. Les catholiques

avaient encore plus sujet d'en être persuadés, si bien que le Dr Krebs, qui représentait le nouvel électeur de Bavière, s'en ouvrit aux députés de Saxe-Altenbourg. Il fallut aviser à trouver une autre voie et, pour commencer, les délégués protestants confrontèrent leurs propositions avec celles des catholiques, pour en tirer une troisième rédaction propre à satisfaire également les uns et les autres; puis, le vendredi 13 novembre, d'après le conseil de Saxe-Altenbourg, on décida que, sans renoncer formellement aux pourparlers avec les catholiques, on prierait Salvius et Trautmansdorf de se charger eux-mêmes des négociations.

L'un et l'autre firent bon accueil aux députés. Salvius consentit à retarder son départ de Munster, mais il exigea qu'on écrivît à la fois à Oxenstirn et aux envoyés restés à Osnabrück. Quant à Trautmansdorf, qui venait d'être l'objet d'une démarche semblable de la part des catholiques, il fit remarquer que si MM. les protestants avaient voulu se contenter des concessions que les Impériaux leur offraient, le $\frac{2}{12}$ juillet, cette question des griefs ecclésiastiques serait actuellement vidée; mais puisqu'elles ne leur ont pas convenu, il acceptait volontiers la mission dont ils le priaient. Cependant il trouva à redire à la coopération de Salvius, vu que la couronne de Suède n'avait à vrai dire aucun intérêt dans cette affaire et que la présence des états protestants dans une salle voisine, prêts à répondre sur les points contestés, suffirait pour la bonne marche des négociations. Tout ce qu'il demandait, c'était que les protestants ne soulevassent pas de nouvelles exigences de nature à prolonger la guerre civile entre les états et qu'ils tinssent compte de tout ce qu'il avait fallu de diplomatie pour obtenir le consentement des catholiques à tant d'innovations, que jamais aucune diète de l'Empire n'aurait accordées.

Les délégués remercièrent le chef de l'ambassade impériale de ses dispositions à leur égard; mais ils insistèrent

Digitized by Google

néanmoins pour que, dans l'intérêt même des négociations, Salvius n'en fût pas exclu. Pour renforcer la commission, les députés lui adjoignirent encore deux des leurs, le représentant de Saxe-Altenbourg et celui de Strasbourg, et ce fut avec Salvius à sa tête qu'elle se rendit, le 16 novembre, chez les plénipotentiaires.

Les intérêts opposés, les idées préconçues en présence rendaient l'entente bien difficile. Les protestants réclamaient des garanties pour les droits acquis et des moyens de les consolider et de les étendre. Les catholiques cherchaient à les restreindre ou à n'en reconnaître que le moins possible, et ne désespéraient pas du rétablissement final de l'unité religieuse. Voilà pourquoi ils auraient voulu n'accorder que des concessions temporaires, limitées dans leur durée, qui n'auraient pas engagé l'avenir. Dans cette première séance, ce fut contre cette visée secrète, contre cette illusion que Salvius eut à lutter d'abord. Si l'empereur tenait à conclure une paix durable avec les deux couronnes, il fallait aussi asseoir la pacification de l'Allemagne sur des bases que rien ne pût ébranler. Le comte de Trautmansdorf protesta que, sans renoncer à l'espoir de ramener les dissidents dans le giron de l'Église, les catholiques ne demanderaient pas mieux; mais qu'il fallait savoir auparavant les conditions que les protestants jugeraient nécessaires à la perpétuité de leur culte (Lettre du 17 novembre).

La limite des concessions réciproques fut bientôt atteinte. Après que les catholiques eurent consenti notamment à la sécularisation définitive des biens ecclésiastiques que les protestants s'étaient appropriés depuis le traité de Passau et depuis la paix de religion, et à la restitution de ceux qui leur avaient été enlevés depuis 1624, les Impériaux notifièrent aux protestants que leurs instructions ne leur permettaient pas d'aller au delà et que, quelles que fussent les conséquences qui en résulteraient, ils s'en remettaient du reste à

Dieu : somme toute, ils s'en tenaient aux termes de leur déclaration du $\frac{2}{12}$ juillet. Salvius jugea dès lors inutile de continuer des pourparlers où, sans discuter le fond, on pouvait tout au plus mesurer les divergences qui séparaient les uns des autres et, le 18 novembre, il communiqua aux Impériaux une lettre par laquelle son collègue Oxenstirn protestait contre ces négociations sans issue et lui enjoignait de le rejoindre à Osnabrück (Lettre du 20 novembre).

Cependant les Impériaux ne voulaient pas d'une rupture définitive : ils s'entendirent avec les principaux députés catholiques pour rédiger, sous la date du 20 novembre, une nouvelle déclaration que le Dr Volmar se chargea d'aller discuter à Osnabrück (Lettre du 24 novembre). Avant son départ les protestants relevèrent encore les points sur lesquels on se rapprochait et ceux sur lesquels on était encore partagé (Lettre du 26 novembre).

Dans la pensée que les négociations allaient reprendre à Osnabrück, le Dr Marc Otto s'était empressé d'y retourner avec plusieurs de ses collègues. Malheureusement Oxenstirn refusa de traiter avec Volmar, sous prétexte qu'il n'était pas accrédité près de l'ambassade suédoise. C'était à se demander si la paix était réellement dans les vœux des puissances qui en traitaient. Quoi qu'il en fût, si elle n'était pas signée avant le printemps, les Français auraient le loisir de renouveler leurs approvisionnements et, dans ce cas, une nouvelle campagne serait inévitable (Lettre du 30 novembre). Le voyage de Volmar fut contremandé et tout ce que les députés purent conclure de ce revirement, c'est que moins que jamais il convenait à la Suède de scinder le règlement des questions religieuses de celui de sa satisfaction. Elle ne rabattait rien de ses prétentions et, de son côté, l'électeur de Brandebourg, obligé de céder la Poméranie, avait des exigences tout aussi démesurées pour le dédommagement auquel il se croyait droit (Lettre du 3 décembre).

Digitized by Google

La suite montra que cette supposition était fondée. Le 4 décembre, les plénipotentiaires impériaux réunirent chez eux les députés protestants et leur expliquèrent que, d'un côté, les Suédois ne voulant rien conclure, quant à leur satisfaction, avant que les griefs ecclésiastiques eussent été redressés et, de l'autre, les états protestants se défendant de passer outre sans être d'accord avec les Suédois, il s'agissait de savoir si, nonobstant les difficultés que ces derniers faisaient, les députés ne seraient pas disposés à poursuivre et à mener à bonne fin les négociations pour lesquelles le Dr Volmar devait se rendre à Osnabrück.

Le but de cette ouverture était évident: les Impériaux essayaient encore une fois de créer une scission entre les états protestants et le plus zélé de leurs protecteurs étrangers. Mais les députés ne se laissèrent pas prendre à ce piége, et, sans se refuser à de nouveaux pourparlers, ils déclarèrent néanmoins qu'ils ne pourraient souscrire à rien de définitif, sans le su et le consentement de la Suède (Lettre du 7 décembre). Même pour ces pourparlers où rien ne pouvait aboutir, ils ne voulurent pas s'en rapporter à eux-mêmes et ils insistèrent auprès des Suédois pour qu'ils se chargeassent de traiter en leur nom avec les Impériaux, en offrant tout au plus de leur adjoindre quelques-uns des leurs à titre consultatif (Lettre du 10 décembre). En persistant à commettre la défense de leurs intérêts aux plénipotentiaires suédois, les protestants suivaient l'exemple des catholiques qui, de leur côté, avaient donné mandat aux Impériaux. Les députés s'ouvrirent de leurs résolutions, le mardi 29 décembre, tant chez les Suédois que chez les Impériaux, en même temps qu'ils leur présentaient leurs compliments du jour de l'an. A ce moment les plénipotentiaires avaient déjà repris la discussion de la satisfaction suédoise. Le comte de Trautmansdorf était même accouru de Munster pour la diriger; mais ses collègues déclarèrent aux protestants qu'ils avaient jugé inu-

Digitized by Google

tile de faire venir des députés catholiques, attendu qu'ils ne pouvaient se départir de leurs concessions antérieures du $\frac{2}{12}$ juillet (Lettre du 31 décembre). Pour notre ville, l'intérêt de cette correspondance était considérable. Il est naturel cependant qu'elle la rapportât surtout à ses intérêts immédiats. Ainsi, dans la question des griefs ecclésiastiques, elle expliqua à Marc Otto, dans une lettre du 12 décembre (Prot. missiv. f° 78), que les concessions des catholiques ne lui paraissaient pas suffisantes pour avancer la solution. En son particulier elle n'était pas rassurée par les dispositions qu'ils proposaient d'appliquer aux villes impériales que les deux cultes se partageaient et où la paix de religion n'avait pas été observée à l'égard de l'une des confessions. Elle trouvait particulièrement à redire au rétablissement des processions publiques, là où elles étaient depuis longtemps abolies.

Dans une lettre antérieure du 28 octobre (ibid. ff° 65-67), elle était revenue incidemment à la question de la satisfaction prétendue par la France, et, dans les déductions où l'on entra, il est facile de reconnaître l'effet des dernières recherches faites dans les archives de la Décapole : « Il nous importe extrêmement, est-il dit, que, dans le futur traité de paix, on n'assimile pas le grand bailliage de Haguenau avec les villes qui y ressortissent, aux pays antérieurs de la rive gauche et à la place de Brisach qui sont des domaines patrimoniaux de la maison d'Autriche. » Si les empereurs ont placé les villes impériales d'Alsace sous la protection du grand bailli de Haguenau, c'était pour qu'il les défende contre les agressions du dehors; ils ne lui ont attribué aucune supériorité sur elles et il leur prête serment de respecter leurs droits et leurs privilèges. Telles sont leurs immunités à son regard, qu'il existe des mandements impériaux qui autorisent la ville de Haguenau à prendre en main la défense des vassaux du grand bailliage, c'est-à-dire des villages impériaux contre les exactions du grand bailli et de

ses officiers. Vis-à-vis du grand bailli, l'immédiateté de la Décapole était entière, si bien que jamais les cités dont elle se compose ne lui ont rendu hommage à titre de villes engagées, quoique le grand bailliage proprement dit le fût. Dans son argumentation, Colmar finit même par prendre ses vœux pour une réalité et en arriva à soutenir que, depuis la mort de l'empereur Ferdinand II et de l'archiduc Léopold, la maison d'Autriche avait laissé périmer ses droits et en était déchue, faute d'avoir présenté un sujet pour recueillir la succession du dernier grand bailli.

Dans une lettre du 11 novembre (ibidem, ff° 68-69) Colmar expliqua encore que le grand bailli n'exerçait sur la Décapole qu'un droit d'advocatie ou de protection, qui ne comportait ni juridiction ni supériorité. Mais si peu importante au fond que fût sa suprématie, il n'en serait pas moins imprudent et dangereux de la transférer à une puissance étrangère, aujourd'hui surtout qu'avec l'organisation nouvelle de l'Empire le colonel du cercle pouvait, en vertu de sa charge, remplir vis-à-vis des Dix villes le même office que le grand bailli, bien mieux même que tous les princes qui en avaient été investis. Voilà pourquoi son représentant en Westphalie devait tout mettre en œuvre pour les affranchir de cette sujétion surannée.

Tout en s'efforçant de dégager son immédiateté des faits et des circonstances qui prêtaient au doute et pouvaient la rendre contestable pour ceux qui avaient intérêt à la nier, Colmar ne perdait pas de vue d'autres droits secondaires, mais qui lui tenaient à cœur. On se souvient peut-être qu'il avait obtenu du chancelier Oxenstirn la supériorité territoriale de la villette de Sainte-Croix, qui jusque-là avait ressorti aux pays autrichiens, quoique le domaine utile appartînt à Colmar. C'était la conversion d'un fief autrichien en terre de l'Empire et, dans le principe, la France n'avait pas fait difficulté de reconnaître ce nouvel état de choses. Notre ville crut

Digitized by Google

possible d'obtenir la confirmation de cette faveur et de la faire insérer dans l'instrument de la future paix.

Le comte Pontus-Gabriel de la Gardie, nommé ambassadeur extraordinaire de Suède à Paris, venait de passer en Alsace et il avait eu à Colmar un entretien avec le magistrat. En même temps qu'on écrivit à M. Beck, qui avait remplacé M. de Polhelm comme agent de la ville à Paris, on s'adressa à M. de la Gardie pour le prier d'intervenir de son côté. Le comte s'entremit volontiers en faveur d'anciens clients de la couronne de Suède. Le cardinal Mazarin se montra d'abord assez bien disposé et il demanda un mémoire dont Le Tellier ferait le rapport en conseil. Beck entreprit de le présenter lui-même à son Éminence et, pendant quinze jours, il se rendit régulièrement à son audience. Ce ne fut que le 15 novembre qu'il trouva enfin occasion de parler au premier ministre, au moment où il allait monter en voiture. Il lui remit sa requête, dont il lui exposa l'objet en peu de mots. Mazarin lui répondit qu'il n'avait pas de conseils à donner; mais qu'il devait lui faire remarquer que toutes les donations faites par la Suède en Alsace seraient révoquées de plein droit et que ce serait donner un exemple fâcheux, si l'on faisait une exception en faveur de Colmar. Cependant il voulut savoir les raisons sur lesquelles la ville se fondait. Beck répliqua qu'il n'y avait aucune analogie entre la donation dont elle se prévalait, et celles qui étaient passibles de révocation, que celles-ci consistaient en terres, en villages, en châteaux enlevés à leurs légitimes possesseurs et concédés à des tiers, tandis que Colmar n'avait reçu que la supériorité territoriale sur la seigneurie de Sainte-Croix, qui lui appartenait depuis de longues années, supériorité dont la Suède lui avait fait don comme étant aux droits de la maison d'Autriche. Tous ces discours se tenaient au milieu d'un groupe de courtisans, qui entouraient Mazarin et son interlocuteur.

Sans se tenir pour battu, Beck se rendit chez le comte de

Digitized by Google

Brienne, qui ne voulut même pas accepter son mémoire. «Toute l'Alsace, lui déclara ce dernier, aurait dû nous revenir, y compris Colmar et les autres villes impériales. Mais comme on a objecté que c'étaient des villes libres, qui ne pouvaient pas être distraites de l'Empire, on s'est résigné à leur laisser leur indépendance. Que Colmar s'en contente et ne réclame rien de plus, de peur de s'attirer des déboires. Pour Sainte-Croix, «*nous serions fols, si nous faisions cela: nous en tirerons de bonnes contributions.*» Si péremptoire que fût cette réponse, Beck ne crut pas que ce serait le dernier mot; il pensa que, présentée par l'ambassadeur suédois, la demande serait mieux accueillie et, à sa prière, le comte de la Gardie se chargea d'en parler une seconde fois au cardinal Mazarin (Lettre du 19 novembre). Son Éminence s'engagea au moins de ne pas prendre de décision sans avoir ouï le rapport de Le Tellier. Elle comprenait sans doute qu'une ville qui avait tant fait pour le service de son maître et à laquelle le gouvernement français n'avait même pas encore remboursé toutes ses avances, méritait mieux qu'une fin de non-recevoir et, le 29 novembre, Elle manda au magistrat de faire parler de l'affaire aux plénipotentiaires français en Westphalie pour avoir leur avis. En terminant sa lettre (copie simple), Mazarin promit de faire pour le contentement de la ville tout ce qui dépendra de lui «qui ne sera point contraire au bien des affaires de Sa Majesté».

En apprenant de quelle manière la cour avait accueilli une demande de si peu d'importance, Colmar comprit qu'il avait fait fausse route. Le 17 décembre (Prot. missiv. f° 80-81), la ville écrivit à M. Beck qu'elle s'adresserait à Munster, où elle espérait trouver des juges moins prévenus; mais elle n'en fit rien et tout indique qu'elle ne donna pas d'autre suite à sa demande.

Toutes ces préoccupations ne faisaient pas perdre de vue les opérations militaires dans l'Allemagne méridionale, qui

Digitized by Google

marchaient parallèlement avec les négociations de la paix de Westphalie et qui souvent les primaient. D'un côté Turenne, de l'autre Wrangel combinaient leurs mouvements, de manière à tenir en échec le nouvel électeur de Bavière, Maximilien, l'unique champion que l'empereur Ferdinand pût encore opposer aux armées des deux couronnes. L'action combinée des généraux et des diplomates finit par aboutir au traité de neutralité du 14 mars 1647. Ce fut pendant les péripéties de leurs doubles manœuvres que, le 22 novembre au soir, Colmar reçut de Bâle la nouvelle que les alliés allaient se replier sur le Rhin et que leurs troupes prendraient en partie leurs quartiers d'hiver sur la rive gauche. Cela confirmait les nouvelles, dont la gazette s'était rendue l'écho, qu'un armistice avait été conclu et que les Français allaient occuper de nouveau l'Alsace. Avant de prendre l'alarme, la ville voulut savoir au juste ce qui en était et, le jour même, elle écrivit au nouveau résident de Suède à Benfeld, Georges Snoilski, que la reine Christine avait accrédité auprès de nos magistrats par une lettre du 13 juin 1646. Cet agent répondit deux jours après, qu'on avait en effet entendu parler, depuis huit jours, d'une marche en arrière des deux armées qui opéraient en Bavière et qui devaient s'être repliées dans l'Algau : des lettres de Bâle avaient même annoncé que quelques détachements français s'étaient déjà montrés à Ehingen sur le Danube; mais d'après les dernières nouvelles que le courrier ordinaire venait d'apporter seulement le mardi 24, à midi, quand on aurait dû les recevoir la veille au soir, les deux armées étaient encore postées sur le Lech, près de Kaufbeuren : l'Alsace n'avait donc rien à craindre d'un mouvement rétrograde qui clorait la campagne.

X. Mossmann.

Digitized by Google

LA

DAME BLANCHE DE PASSAVANT

LÉGENDE FRANC-COMTOISE

Nous sommes en l'an de grâce 1785. Le jour où commencent les événements que nous allons raconter se trouvait être le 13 mai et tombait justement un vendredi. Or, si nous en croyons un bien vieil adage de nos ancêtres — et l'on sait que les proverbes sont la sagesse des nations — il en résulte que le nombre 13 est néfaste par sa nature et qu'il en est de même du vendredi. Donc, lorsque ces deux circonstances se trouvent réunies dans un seul et même jour, on est d'ores et déjà certain qu'il ne peut alors rien y arriver que de très malheureux.

La nature cependant, loin de s'être mise en deuil, semblait, au contraire, avoir étalé ce jour-là ses plus belles parures, car on était dans le mois des fleurs, et c'était une belle et chaude journée que celle du 13 mai 1785. Du reste, on aurait pu voir en rase campagne de nombreux cultivateurs qui, mettant à profit le beau temps, s'occupaient activement de leurs travaux agricoles. Ce qu'ils redoutaient le plus, ce n'était pas la mauvaise renommée du jour, mais bien les rayons d'un soleil brûlant dont l'ardeur n'était tempérée par aucun nuage.

Ce même jour, vers 6 heures du soir, on aurait pu apercevoir, sur les hauteurs de Passavant et près des ruines de

Digitized by Google

l'ancien château fort, situé entre Champagney et Plancher-Bas, une grande et belle jeune fille de 18 à 19 ans, occupée à faire paître un petit troupeau, composé d'une dizaine de brebis aux toisons longues et grossières et de cinq ou six chèvres capricieuses dont l'embonpoint n'était pas la qualité dominante. Cette bergère avait pour compagnon un grand chien au regard intelligent et au pelage fauve, moitié chien de garde et moitié chien de berger, qui marchait constamment sur ses talons tout en paraissant épier ses volontés et attendre ses ordres.

Bien que le soleil fût alors à son déclin, on éprouvait encore le besoin d'éviter ses rayons ardents; aussi Geneviève — c'était le nom de la jeune fille — n'hésita-t-elle pas à franchir, par une de ses nombreuses brèches, le mur d'enceinte de l'ancien castel, et à venir y chercher de l'ombrage derrière un pan de mur à moitié écroulé.

Il fallait cependant, à cette époque, une certaine audace pour oser pénétrer bénévolement parmi ces ruines de sinistre renommée, car c'était un lieu hanté. Les paysans, serfs ou manants, des villages voisins racontaient, dans leurs longues soirées d'hiver, sur ce château d'étranges choses aperçues, disaient-ils, de loin, par eux, au milieu des ténèbres profondes des nuits les plus obscures.

L'un affirmait avoir vu, mais de ses yeux vu, une vive lumière se promenant seule circulairement autour des murs d'enceinte. Cette lueur, après en avoir fait lentement trois fois le tour, disparaissait au milieu d'une explosion soudaine, en laissant derrière elle, avec une traînée lumineuse, une forte odeur de soufre, ce qui évidemment indiquait une origine infernale. Un autre affirmait qu'il avait aperçu, bien distinctement, au sommet des murailles crevassées et lézardées de la grande tour, un long fantôme blanc, affectant tout d'abord la forme d'une femme de taille ordinaire. Mais si on le considérait pendant un certain temps, d'une manière

Digitized by Google

attentive, on ne tardait pas à le voir s'étendre, d'une façon indéfinie, jusqu'à atteindre de sa tête les nuages dans lesquels il disparaissait, en jetant de vives lueurs phosphorescentes qui éclairaient, d'une clarté étrange, toute la contrée environnante.

Il y en avait qui disaient avoir entendu, en passant sur le chemin qui contournait la butte du château, ce qu'ils ne faisaient jamais sans se signer, des bruits sinistres, des voix qui n'avaient rien d'humain, des cris plus ou moins étouffés, des pleurs, des jurements et des imprécations diaboliques, voire même des cliquetis de chaînes. Plusieurs affirmaient, de la manière la plus complète, avoir ouï, à leur grand scandale, des chants infernaux, des refrains bachiques et d'orgie, avec des intonations surhumaines et, enfin, pour tout dire, puisque c'est notre tâche, on racontait, mais cela se disait dans le tuyau de l'oreille, que des gens haut placés dans le pays et dont le témoignage faisait foi, y avaient distingué le roi des enfers, messire Satanas lui-même, coiffé de deux immenses cornes et porteur de son pied fourchu. Pour ne laisser aucun doute à cet égard, ils en avaient, dès le lendemain, reconnu la trace, si facile à constater, dans les sentiers qui descendent du château.

On parlait encore dans la contrée, mais plus vaguement, d'immenses trésors enfouis dans les souterrains du château, d'une dame blanche qui apparaissait à certaines époques fixes et de mille autres faits plus ou moins étranges, mais que personne n'osait révoquer en doute.

C'était généralement vers l'époque de la Toussaint que les apparitions étaient les plus fréquentes. Tout le monde, bourgeois et manants, s'accordait à dire que les âmes des anciens seigneurs de Passavant venaient se réunir à ce moment, dans les lieux jadis habités par eux, pour y danser, en compagnie de farfadets et de gnomes, sortis eux aussi de leurs tombeaux, des sarabandes effrénées et des rondes infernales.

Digitized by Google

Les incrédules pouvaient, disait-on, s'en convaincre, en y allant, s'ils l'osaient, entre onze heures et minuit, dans la nuit du 1er au 2 novembre, jour des Morts. On sait, en effet, qu'à ce moment tous les morts ont le droit de sortir de leurs étroites et sombres demeures pour venir se mêler pendant quelques instants au monde des vivants.

Mais personne n'aurait été assez osé pour entreprendre une pareille aventure, car malheur, trois fois malheur au mortel trop curieux qui aurait cherché à pénétrer les secrets de l'autre monde! S'il n'avait pas été étranglé sur l'heure par Satan ou l'un de ses suppôts, on lui aurait tout au moins et sans rémission tordu le cou. Sa tête serait restée tournée sens devant derrière et, séchant sur pied, il serait mort infailliblement au bout de l'an et jour. Les anciens du pays disaient en avoir vu, dans leur jeunesse, de nombreux exemples, et personne ne mettait leur parole en doute.

Aussi tout passant, bourgeois ou manant, dès qu'il approchait de la butte du château maudit, ou même dès qu'il apercevait le sommet penché de sa grande tour, faisait-il dévotement et benoîtement le signe de la croix et recommandait-il intérieurement son âme, soit à la belle Notre-Dame-du-Haut, près de Ronchamp, dont on voyait la chapelle, soit à saint Pancrace ou à saint Laurent, tous les deux martyrs et protecteurs, l'un de Champagney et l'autre de Plancher-Bas.

Ceci, bien entendu, n'avait lieu que de jour. De nuit, mais seulement jusqu'à 9 heures du soir, il fallait un cas de force majeure et des hommes d'un courage à toute épreuve pour se hasarder sur le chemin qui contournait la butte maudite. Mais depuis ce moment jusqu'au lendemain au jour, on n'aurait pas trouvé de chrétien, à dix lieues à la ronde, assez hardi pour entreprendre une pareille aventure.

Malgré la sinistre réputation dont jouissaient ces ruines, Geneviève, habituée dès son enfance à venir faire paître son

Digitized by Google

troupeau au milieu des maigres et chétives broussailles qui entouraient le château de Passavant, y entra, sans aucune émotion. Elle alla s'asseoir sur une petite éminence formée de débris de murs écroulés et ombragés par ceux qui, encore debout, avaient bravé les injures du temps et des hommes. De là elle pouvait surveiller son petit troupeau que son chien vigilant, couché à ses pieds, se chargeait, lorsqu'il y avait lieu, de mettre à la raison.

Rassurée entièrement sur ce point, la jeune fille se laissa aller à une profonde rêverie. On prétendait, du reste, à Champagney, où elle était née, qu'elle avait les plus grandes dispositions à cet égard et que cela lui venait de naissance. On racontait même à ce propos que sa mère, après dix ans de mariage, affligée de n'avoir pas d'enfant, s'était rendue à la chapelle de Notre-Dame-du-Haut, sanctuaire vénéré depuis de longues années dans la contrée, et que là elle avait adressé à la Vierge mère une ardente prière, en lui demandant de lui accorder une fille. On ajoutait qu'elle avait fait des vœux et des promesses si sérieuses à la madone que celle-ci, émue, les avait prises en considération et qu'elle les avait exaucés. De là, la naissance de notre jeune bergère.

Mais ce qui était certain, c'est que chaque année, à la même date, cette femme faisait, avec sa fille unique Geneviève, un voyage à la sainte chapelle, sans doute en souvenir de la faveur qu'elle y avait reçue.

Quoi qu'il en fût à cet égard, à l'époque dont nous parlons, notre bergère passait pour la plus belle fille de Champagney, comme aussi pour la plus sage. Son pasteur se plaisait à la citer comme modèle aux autres jeunes filles de sa paroisse.

Depuis quelque temps déjà le soleil avait disparu à l'horizon, et la nuit s'approchait à grands pas, sans que la jeune bergère y apportât la moindre attention, car pendant ce temps-là sa rêverie s'était peu à peu transformée en une douce somnolence. Son troupeau s'était instinctivement et à

Digitized by Google

l'heure habituelle groupé à quelques pas d'elle, et son chien, qui ne la quittait pas de vue, avait déjà donné quelques signes d'inquiétude. Il trouvait, sans doute, qu'il était grand temps de regagner le logis.

Un certain temps se passa ainsi et la nuit était venue, lorsque Geneviève fut réveillée brusquement par un bruit sourd qu'elle ne pouvait définir et qui lui paraissait sortir de l'intérieur même du massif sur lequel elle était assise. Tout d'abord, elle n'y attacha pas une grande importance, peut-être était-ce quelque animal attardé qui, en se glissant dans son étroite demeure, y avait déplacé une pierre qui, en tombant, avait causé ce bruit. Mais, tirée par ce fait même de la torpeur dans laquelle elle avait été plongée et voyant la nuit venue, elle se levait pour se mettre en route et regagner son logis, lorsque tout à coup elle aperçut une forme blanche qui se dressait devant elle.

Effrayée par cette apparition si brusque, toutes les légendes plus ou moins terrifiantes que la jeune fille avait entendu narrer pendant les soirées d'hiver lui revinrent subitement à la mémoire; c'est pourquoi elle se hâta de faire le signe de la croix afin de renvoyer au plus vite ce fantôme d'où il sortait, et en même temps elle recommanda son âme à Dieu.

Cela fait, elle sentit ses jambes se dérober sous elle et elle se laissa retomber à la place même qu'elle venait de quitter.

Voulant s'assurer si elle n'avait pas été le jouet d'une illusion, Geneviève se hasarda à ouvrir les yeux, mais elle put se convaincre qu'elle ne s'était pas trompée, une forme blanche, dont les yeux brillaient du plus vif éclat dans l'obscurité, était bien devant elle, la tenant sous son regard ardent dont elle pouvait à grande peine supporter la vue. La jeune bergère referma alors les yeux et se cacha la figure entre ses mains.

A ce moment même, son chien, qui, lorsqu'elle s'était levée, avait été passer l'inspection du petit troupeau, revenait

près d'elle; mais apercevant à son tour la vision, il s'assit brusquement et se mit à hurler à la mort. A la première audition de ces accents épouvantés et désespérés, brebis et chèvres, prises de frayeur, disparurent dans un clin d'œil. Le silence ne fut plus troublé que par les lentes et sonores vibrations de la vieille horloge de Champagney qui sonnait neuf heures.

Après quelques instants d'une horrible anxiété, notre jeune bergère, soupçonnant qu'on avait seulement voulu l'épouvanter, se décida à ouvrir les yeux, afin de chercher, si faire se pouvait, à reconnaître les traits de l'étrange personnage qu'elle avait devant les yeux. Elle put constater cette fois qu'elle avait affaire à une femme de grande taille, à l'air grave et imposant, d'un âge mur, mais qui avait dû être d'une grande beauté. Elle était complètement vêtue de blanc et loin d'avoir une apparence infernale, elle semblait respirer la douceur et la bonté. Son regard était, du reste, si doux et si suppliant que la jeune fille, en eût-elle eu la force, n'aurait plus eu la volonté de s'enfuir.

La voyant un peu remise de sa frayeur première et amenée au point où elle l'attendait, le fantôme fit un pas en avant et d'une voix où il semblait avoir mis toute son âme, il lui dit: « Jeune enfant, je vous connais, vous n'avez rien à craindre de moi, au contraire, je suis venue à vous pour faire votre fortune et votre bonheur. »

Après une courte pause, et sans attendre de réponse, elle continua: « Je suis bien celle que l'on nomme la *Dame blanche de Passavant*. Vous avez dû entendre parler de moi sans y croire; maintenant que vous aurez vu, vous croirez. Je suis venue ce soir vous demander le plus grand service que l'on peut attendre d'un chrétien. Mais je dois, avant tout, vous expliquer ma situation et ce que j'attends de vous. Veuillez, je vous prie, m'écouter attentivement et bien fixer dans votre mémoire ce que j'ai à vous raconter.

Digitized by Google

« Je suis cette Berthilde dont on a tant parlé. J'ai été la femme du dernier souverain de la seigneurie de Passavant, où nous sommes actuellement. Il y a donc plus de mille ans que j'ai quitté cette terre de malheur et d'iniquité. Nous étions parmi les plus puissants de la Burgundie et nous habitions, mon mari et moi, alternativement nos châteaux forts de Chalonvillars et de Passavant. Celui-ci, à cause de sa proximité des montagnes, était notre demeure d'été. Nous vivions on ne peut plus heureux, avec nos quatre fils, qui étaient le gage d'une longue postérité, lorsque Verfaire, mon mari, homme d'un caractère brusque et emporté, osa s'attaquer à saint Desle, homme de Dieu et fondateur de l'abbaye de Lure.

« Cet éminent personnage avait, à la vérité, un peu empiété sur nos droits, mais c'était pour le bien de la religion et le salut des âmes. Verfaire, qui ne pouvait souffrir que l'on touchât à ses privilèges, en tira une atroce vengeance, à la suite de laquelle le saint homme appela sur nous la malédiction du ciel. Dieu nous punit alors par la perte presque subite de nos trois aînés, emportés peu de temps après par un mal inconnu, et contre lequel la science des médecins fut impuissante.

« S'humiliant sous la main qui le frappait, Verfaire fit sa paix avec saint Desle, en lui cédant notre domaine de Lure, sur lequel il s'était établi. Mais la colère divine n'était pas encore satisfaite, le malheur continua à nous poursuivre. A quelque temps de là, mon mari, faisant une partie de chasse dans les grands bois de Frahier, y fut blessé mortellement par un énorme sanglier.

« A la suite de ce dernier événement, je concentrai toute mon affection sur le dernier des miens, sur mon Rudolph bien-aimé, et je n'eus plus qu'une ambition, c'était de le laisser, à ma mort, un des plus riches et des plus puissants seigneurs de la Burgundie. C'est pour arriver à ce but que

j'ai pressuré mes vassaux. Sans avoir égard à leurs plaintes, ni à leur misère, je leur ai, par tous les moyens possibles, extorqué des sommes énormes en or et en argent que j'ai ajoutées à nos trésors de famille. J'en ai rempli trois grands coffres, un d'or et de pierres précieuses et deux autres d'argent, que j'ai fait descendre dans un caveau voûté, qui, à une grande profondeur, se trouve encore sous nos pieds. Moi seul en connaissais l'existence, car j'avais eu grand soin de faire disparaître tous ceux qui m'avaient aidée dans cette entreprise et les clefs de ce souterrain ne me quittaient jamais. Depuis cette époque ces trésors sont encore à leur place, mais Dieu, qui est juste, m'a cruellement punie de mes méfaits dans ce monde-ci et dans l'autre.

«Un jour, on me rapporta sanglant et sans vie mon dernier fils, mon bien-aimé Rudolph, pour lequel j'avais entassé toutes ces richesses. Il avait été assassiné, dans les forêts de Granges, par des serfs révoltés contre mes exigences. Aucun coup ne pouvait m'être aussi sensible; c'était toute ma vie, tout mon bonheur et mon orgueil. C'était le dernier de ma noble race et il n'avait pas encore 20 ans! J'étais donc maudite. Désespérée, doutant de tout, de la justice de Dieu même, j'ai osé me révolter contre les décrets de la divine providence et contre la main qui me frappait.

«Revenue avec le temps à des sentiments meilleurs, je me jetai alors dans les bras de la religion et de ses ministres, dont je devins l'esclave. Je cédai même, pour mieux marquer mon repentir, au vénérable abbé de Lure, successeur de saint Desle, tous mes droits sur la seigneurie de Passavant et sur les villages qui en dépendaient, mais à une condition, c'est qu'il répondrait du salut de mon âme et de la béatitude de tous les miens, dont il devenait l'unique héritier. Il fut, en outre, convenu que chaque jour, tant que l'abbaye existerait, on célébrerait à notre intention trois messes, une pour le repos de mon âme, une pour celle de mon mari et la der-

Digitized by Google

nière pour mes fils, qui tous m'avaient précédée dans la tombe.

« Quant à moi, cédant à une dernière et fatale passion pour les biens de la terre, je n'ai jamais confié à personne, pas même à mon confesseur, l'existence de ces trésors. Je pensais que j'aurais toujours le temps, à mon heure dernière, de lui en révéler la présence, mais le Seigneur ne me l'a pas permis. J'ai été enlevée subitement de ce monde et tous ces trésors, amassés avec tant de soin, gisent là ignorés et inutiles.

« Mais la justice divine ne permet pas que les biens que la Providence a mis à la disposition de tous soient accaparés et cachés par quelques-uns au détriment des autres. Pour obtenir une rémission pleine et entière de cette faute, il faut préalablement qu'ils soient rendus à la lumière et remis en circulation. C'est pourquoi, cette condition n'ayant encore pu être accomplie, le seigneur m'a tenu rigueur jusqu'à ce jour.

« Cependant, prenant en considération les prières qui lui sont adressées chaque jour en ma faveur depuis plus de mille ans et surtout eu égard aux conditions arrêtées, de mon vivant, avec son serviteur, l'abbé de Lure, Dieu a bien voulu, dans sa bonté, me ménager un moyen bien faible, il est vrai, mais possible néanmoins, d'obtenir l'entrée du royaume des cieux. Il m'a donc été promis, en son nom, par saint Desle, mon protecteur, que le jour où ces trésors maudits seraient remis en des mains chrétiennes, la porte du ciel me serait toute grande ouverte.

« Et pour me faciliter ma tâche, il a été convenu que tous les cent et un ans, je serais renvoyée sur la terre, pendant huit jours, et que durant ce temps-là j'aurais toute liberté pour chercher le messager de ma délivrance, avec pouvoir de lui indiquer le lieu où se trouvent enfouis ces trésors et en le guidant dans sa tentative.

« Toutefois, à cette faveur est attachée une condition bien difficile à remplir, il faut que cette entreprise soit tentée par une jeune fille exempte de toute souillure et en état de grâce. De plus, cette opération doit avoir lieu entre onze heures et minuit d'un jour indiqué qui, pour cette fois, tombe dans la nuit de vendredi à samedi prochains. Le temps de l'épreuve est si rapproché que je suis forcée de mettre tout mon espoir et toute ma confiance en vous. Je sais que vous remplissez toutes les conditions exigées, car, n'étant plus de ce monde, j'ai la faculté de pouvoir lire dans les cœurs et d'en découvrir les plus secrètes pensées. Je sens aussi que vous n'êtes pas insensible à mon malheur et je crois que vous ferez tout ce qui vous sera possible pour m'être utile. En échange, je vous fais mon héritière et je vous lègue des trésors qui feraient l'orgueil des plus grands rois de la terre. »

Ici Geneviève l'arrêta en lui disant : « Gardez vos richesses, madame, je n'en veux pas, pauvre je suis, pauvre je veux rester. »

Mais la Dame blanche, sans se déconcerter, reprit : « En refusant mes offres, ma fille, vous allez contre la volonté de Dieu même, qui m'a permis de choisir parmi les mortels une personne secourable. C'est lui qui, en quelque sorte, dirige mon choix et il est tombé sur vous. Les desseins du Seigneur sont insondables; et vous ne pouvez pas lui désobéir sous peine de manquer grandement à vos devoirs, et je suis convaincue que vous ne voulez pas le faire. Vous n'avez pas le droit de refuser les richesses que je veux mettre en votre possession, car lors même que vous les mépriseriez pour vous-même, vous ne pouvez pas les refuser pour votre mère et surtout pour les pauvres et les nécessiteux de la contrée, dont vous serez la providence. Il faut que ces trésors, mal acquis, fassent autant de bien et d'heureux qu'ils ont autrefois fait de malheureux. Et c'est vous qui serez chargée de les distribuer ; quelle belle et noble tâche ! »

Voyant alors faiblir la résistance de notre jeune bergère,

Digitized by Google

la Dame blanche continua en ces termes : « Cependant, ma fille, je ne voudrais, dans aucun cas, vous tromper, car si la récompense est magnifique, l'épreuve semble, en elle-même, au premier abord, assez difficile. C'est à Satan que revient, par la volonté divine, la mission de veiller sur les trésors enfouis dans le sein de la terre, et il s'en acquitte à merveille. Donc, dans le cas présent, sur chacun des coffres renfermés dans le caveau qui se trouve sous nos pieds, il y a un suppôt de l'enfer qui est chargé de le garder. Ces démons doivent veiller nuit et jour sur le dépôt qui leur est confié et dont ils ont à rendre un compte rigoureux. C'est un poste de faveur qui est vivement sollicité, car pendant leurs fonctions leurs souffrances sont suspendues. Ils affectent des formes plus ou moins étranges et tiennent entre leurs griffes les clefs de ces coffres. Pour en devenir propriétaire, il ne s'agit que de s'en emparer.

« Ces monstres, quelque redoutables qu'ils puissent paraître, ne présentent en réalité aucun danger pour vous, au contraine votre contact au moment décisif leur serait plus douloureux que celui d'un fer rougi au feu sur une créature humaine. Ils ne pourront alors qu'employer toutes leurs ruses et tous leurs artifices — et Dieu seul sait tout ce que les suppôts de Satan peuvent en avoir — pour vous épouvanter. Mais dès que vous avancerez la main, ils reculeront et aussitôt que vous aurez saisi une clef, le gardien infernal disparaîtra en vous laissant en possession des trésors qu'il avait pour mission de surveiller.

« Du reste, vous ne serez pas seule à ce moment difficile, je serai là pour vous guider et vous soutenir, et si j'en crois mes pressentiments, nous serons, avec l'aide du Seigneur, vainqueurs de Lucifer et de toutes ses légions. Les portes du ciel me seront alors ouvertes et je pourrai quitter le purgatoire pour aller rejoindre les miens, après lesquels je soupire depuis si longtemps.

Digitized by Google

« Je suis donc à peu près certaine que vous me viendrez en aide dans ma détresse et que vous accepterez mes propositions, seulement il faut que je sois fixée sous peu. Je viendrai dans deux jours, c'est-à-dire dimanche soir, chercher une réponse. Nous nous rencontrerons ici à la même heure. Souvenez-vous qu'après Dieu, c'est en vous seule que je mets mon espoir et tout me dit qu'il ne sera pas trompé. »

La peur, d'abord effroyable de Geneviève, avait diminué peu à peu et elle s'était ensuite graduellement transformée en une tendre pitié pour une si grande infortune.

Elle put donc répondre à son interlocutrice que pour elle, avec l'aide de Dieu, elle était bien décidée à lui venir en aide, mais qu'avant de prendre une décision quelconque, elle devait préalablement consulter sa mère et le directeur de sa conscience, sans lesquels elle ne pouvait s'engager à rien. Néanmoins elle promit de venir, dans toutes les conditions possibles, donner une réponse à l'heure et au lieu dits. Sur cette assurance, la Dame blanche disparut, comme elle était venue, sans laisser aucune trace.

Geneviève, après s'être recueillie un instant et avoir réfléchi sur les événements si étranges qui venaient de se passer, se mit en devoir de rentrer dans le monde des vivants en rejoignant son troupeau, que son chien était parvenu à rassembler au pied de la butte du château. A la vue de sa maîtresse, il poussa un hurlement prolongé et il hésita pendant quelques instants à se rapprocher d'elle. La soirée était déjà bien avancée lorsqu'elle rentra au logis et là elle eut encore à essuyer les observations de sa mère sur sa venue si tardive; mais sans rien lui répondre, de peur de trahir son secret, elle gagna son lit, où elle passa la nuit sans dormir.

Le lendemain, dès le matin, elle alla, après avoir entendu la messe, trouver son confesseur, auquel elle raconta de point en point toute son étrange aventure.

Celui-ci fit d'abord la sourde oreille et traita sa pénitente de visionnaire et de lunatique. Mais devant les affirmations réitérées de la jeune fille et surtout à l'audition du récit des incidents de son entretien avec la Dame blanche, où il rencontrait des faits légendaires qui ne pouvaient avoir été connus de Geneviève, il se laissa enfin convaincre. Du reste, faisant appel à ses souvenirs, il reconnut que ce qui lui était raconté était bien conforme à la tradition antique du pays, sans être contraire aux croyances de l'Église catholique. C'est pourquoi il demanda à réfléchir et il dit à la jeune fille de venir le lendemain avec sa mère, à la même heure, et qu'alors il leur donnerait une réponse.

Nos deux femmes furent fidèles au rendez-vous donné. La mère, sollicitée par l'appât d'une grande fortune, était toute gagnée à l'avance. Quant au pasteur, il était rayonnant. Il avait, en effet, réfléchi et longuement sur les événements bizarres qui lui avaient été racontés. Non seulement la possibilité des faits énoncés par la jeune fille lui paraissait probable, mais bien encore il les considérait comme possibles et même certains. Du reste, que risquait-il à laisser tenter l'aventure? Rien.

En cas d'insuccès, comme le plus grand secret serait gardé à cet égard, personne ne pourrait se moquer de sa crédulité, et cela seul était à craindre; mais aussi si le succès couronnait l'œuvre, outre les avantages pécuniaires qu'il y voyait et qui, certes n'étaient pas à dédaigner, quelle plus belle réponse pouvait-on faire aux incrédules et aux esprits forts qui sous le nom de philosophes faisaient alors tant de mal à la religion? Quelle belle victoire à remporter sur les impies et les athées que de pouvoir leur dire comme le Christ à saint Thomas: « Venez, voyez et vous croirez ensuite. » Serait-il possible après coup de nier, comme on le faisait alors, l'immortalité de l'âme, l'existence du paradis, du purgatoire et de l'enfer, lorsque par le moyen du premier on

aurait vaincu les deux autres. Une personne morte depuis plu s de mille ans allait apparaître pour rendre un témoignage éclatant à la vérité et aux dogmes de l'Église catholique. Elle allait prendre par la main une mortelle pour la conduire à la lutte et à la victoire contre Satan et ses suppôts. Pourrait-on nier l'existence de ce dernier et son rôle dans le monde? C'était Dieu même qui allait combattre ici pour sa cause, en confondant les incrédules, et c'était lui, humble ministre de ses autels, qu'il avait choisi pour manifester sa puissance, car si dans cette entreprise la richesse devait être le lot de la jeune fille, il était bien entendu que tout l'honneur de la victoire serait pour lui.

Dans ces conditions, il était facile de s'entendre; il fut donc décidé à l'unanimité que l'entreprise aurait lieu et que l'on prendrait toutes les précautions possibles pour la faire réussir. Le plus grand secret devait être gardé de part et d'autre, et une réponse affirmative donnée le soir même par la jeune fille à la Dame blanche, ce qui eut lieu, en effet.

Enfin le grand jour est arrivé! Dès le matin, Geneviève se prépara à son aventureuse entreprise en allant dévotement entendre la sainte messe et y communier. Son directeur lui remit alors un chapelet et un scapulaire bénits à Notre-Dame-des-Ermites, en Suisse, où ils avaient touché l'image vénérée de la Vierge. Munie de ces objets sacrés, elle pouvait défier Satan et toutes ses légions. Toute la journée fut passée par elle en prière et en exercices de piété et sur le soir elle vint prendre les dernières instructions de son pasteur, qui l'encouragea de son mieux. Il lui recommanda de se confier à la garde du Seigneur et de se mettre sous la protection de la sainte Vierge et de saint Laurent, martyr et patron de la paroisse. De son côté, ajouta-t-il, il allait se rendre à l'église et y brûler un cierge devant chacun de ces puissants protecteurs et il lui promit d'adresser, pendant toute la nuit,

Digitized by Google

d'ardentes prières à l'Éternel pour la réussite de sa grande entreprise.

Pleine de cette foi qui, dit-on, peut transporter les montagnes, la jeune fille, forte et courageuse, quitta la maison paternelle, vers les dix heures du soir, et se dirigea rapidement vers les ruines de l'antique manoir.

La nuit était sombre et le vent du sud-ouest soufflait avec fureur. La lune, à son déclin, était noyée dans de nombreux nuages gris cendré; elle ne projetait plus qu'une lumière vague et incertaine qui donnait aux choses les plus ordinaires un aspect fantastique. La nature tout entière semblait être en deuil, et tout était d'accord pour porter dans l'âme une certaine tristesse. Dans le lointain, on n'entendait plus que les aboiements virulents et répétés des chiens de ferme et les houhoulements bruyants et prolongés des hiboux, chats-huants et autres oiseaux nocturnes.

Néanmoins et malgré tous ces présages de mauvais augure, auxquels elle n'accordait, du reste, aucune attention, Geneviève continuait sa marche et avançait rapidement vers son but. Absorbée en elle-même, et pleine de la grandeur de la mission qu'elle allait accomplir, elle semblait ne plus appartenir à ce bas monde. Cependant, arrivée à l'entrée du sentier qui conduit aux ruines, elle fut obligée de ralentir sa marche. Elle entendit alors, dans les buissons voisins, un certain bruit qui l'inquiéta, mais elle en comprit bien vite la cause, en voyant arriver son chien, qui avait rompu son attache pour venir la rejoindre.

Arrivée sur le plateau où les grands pans de mur à demi écroulés paraissaient lui tendre les bras, notre jeune bergère eut un moment d'hésitation, bien permis en pareille circonstance. Cependant elle se remit bien vite de son émotion et, décidée à aller jusqu'au bout, elle pénétra hardiment dans l'enceinte du château. Son chien, qui jusque-là l'avait suivie pas à pas, s'arrêta brusquement, dès qu'il la vit dispa-

Digitized by Google

raître dans l'ombre, et se mit à pousser un hurlement prolongé.

A peine avait-il cessé qu'une pierre arrachée du sommet de la grande tour vint rouler aux pieds de Geneviève et en même temps elle entendit, avec effroi, un bruit sinistre planer au-dessus de sa tête; c'était un hibou qui, effrayé par le cri du chien, venait de quitter, un peu brusquement, le lieu qu'il avait choisi pour y passer la nuit. Impressionnée par cet événement, la jeune bergère s'arrêta brusquement, ne sachant si elle devait avancer ou reculer.

C'est à ce moment qu'elle s'aperçut qu'elle n'était plus seule : la Dame blanche venait, en effet, de faire son apparition, qui avait été calculée de manière à couper la retraite à Geneviève, au cas qu'elle eût eu l'intention de s'enfuir. Effrayée par cette manœuvre, et voulant éviter autant que possible le contact de ce fantôme d'une blancheur éblouissante, elle recula instinctivement jusqu'à ce qu'elle rencontra un pan de mur auquel elle s'appuya.

A cette vue, la Dame blanche tressaillit, elle crut qu'elle allait échouer au port; mais comprenant qu'il n'y avait pas un seul instant à perdre, elle prit sa voix la plus caressante et lui dit : « Rassurez-vous, mon enfant, le moment propice est venu. Ne craignez rien, Dieu est avec nous et il combat pour nous, la victoire nous appartient. Votre présence ici m'est un sûr garant de votre courage. Dans une heure, vous serez la plus riche héritière de la contrée. A l'œuvre donc! Suivez-moi, et allons ensemble combattre le bon combat pour Dieu contre Satan et sa troupe infernale. En avant donc et chargeons contre l'enfer! »

A ce moment même, on entendit dans le lointain une vibration métallique : c'était la vieille horloge de Champagney qui commençait à sonner lentement onze heures du soir.

Chaque coup de marteau retentissait douloureusement au

Digitized by Google

fond du cœur de Geneviève qui, au dernier moment, se repentait amèrement de s'être engagée dans cette sombre et périlleuse aventure. A peine le bruit avait-il cessé que l'on entendit au loin le cri d'un hibou effrayé, auquel il fut répondu par un hurlement du chien de la bergère.

Mais au même moment, la Dame blanche lui fit comprendre d'un geste que le moment était venu et qu'il fallait partir et, en même temps, elle s'avança vers un pan de mur debout à quelque distance devant elle. La jeune fille, obéissant à l'étrange fascination qui était exercée sur elle, se mit à marcher automatiquement sur les pas de son étrange compagne. Arrivée en face d'un mur qui semblait vouloir lui barrer le passage, celle-ci y appuya la main et l'on entendit aussitôt un bruit métallique, provenant d'un ressort qu'elle avait fait jouer, et une certaine portion de la muraille s'étant déplacée, on aperçut une ouverture étroite, il est vrai, mais suffisante pour donner passage à une seule personne.

L'ex-châtelaine, qui était familière avec cette entrée, commença à descendre les premières marches d'un escalier tournant. Elle s'arrêta au bout de quelques secondes, et tira d'une petite cavité une lanterne qu'elle alluma rapidement. Geneviève put alors se guider, elle en profita pour venir, à pas lents, rejoindre son guide. Elle fut cependant forcée de s'arrêter, car un air méphytique venait de la saisir à la gorge et, de plus, les marches de pierres de l'escalier étaient rendues très glissantes par l'humidité.

Encouragée par sa compagne, sur laquelle ces inconvénients n'avaient aucune prise, la jeune fille se mit à descendre, mais lentement, les degrés; souvent, pour ne pas rouler jusqu'au bas, elle était forcée de s'appuyer au mur. Du reste, elle avait le front comme serré dans un étau et ses tempes battaient vivement, le cœur lui défaillait, de telle sorte qu'elle croyait à chaque instant s'évanouir.

On finit cependant par descendre de cette manière une

Digitized by Google

centaine de marches et l'on arriva à une première porte qui fermait complètement le passage; mais elle fut bientôt ouverte au moyen d'un trousseau de clefs que portait à la main, la Dame blanche.

Derrière cette porte se trouvait un autre escalier plus étroit et plus rapide encore, peut-être, mais toujours taillé en spirales dans le roc. Plus on s'enfonçait dans l'intérieur de la terre, moins l'air était respirable pour la jeune fille, que l'on eût prise pour une blanche statue de cire. Sentant ses jambes se dérober sous elle, elle voulait s'arrêter pour se reposer un instant; mais son guide, qui la devançait toujours, lui jeta des regards si suppliants qu'elle se remit en marche et la descente continua.

Après avoir franchi encore une centaine de degrés, on arriva à une deuxième porte garnie de lames de bronze et munie d'un système de serrures assez compliqué, ce qui prit un certain temps pour l'ouvrir. C'est à grande peine qu'elle se décida à rouler sur ses gonds rouillés.

Une ouverture béante se montra derrière cette porte donnant accès à un troisième escalier tellement étroit qu'une personne seule avait quelque peine à y passer. On ne put, du reste, s'y engager immédiatement, car l'air qui s'en échappait faillit éteindre la lampe qui éclairait la marche. Aussi, malgré son impatience, l'ex-châtelaine crut prudent, pour ne pas compromettre le succès de son entreprise, de donner quelque répit à sa compagne.

Dès que ce fut possible, on continua à s'enfoncer dans l'intérieur du rocher; mais on voyait les forces de la jeune fille décroître à vue d'œil, et il était évident que si l'on n'arrivait pas bientôt au caveau, le succès de l'entreprise était bien hasardé. C'est ce que comprit parfaitement la Dame blanche, car elle descendit rapidement un certain nombre de degrés et annonça à sa compagne qu'elle apercevait la dernière porte.

Digitized by Google

Il en était temps, car au même instant sa lanterne s'éteignait par suite de la raréfaction de l'air, et Geneviève, à demi-asphyxiée, roulait sur les marches glissantes de l'escalier. Surprise, mais non déconcertée, par ces deux accidents, l'ex-châtelaine, comprenant que le salut était dans le caveau, se précipita sur la porte pour l'ouvrir.

Saisissant vivement son trousseau de clefs, elle chercha, à tâtons, celle qui lui parut le mieux convenir à la serrure. Après plusieurs essais inutiles, elle finit par en trouver une qui parut s'y adapter. Elle s'efforça, mais en vain, de faire jouer le pêne, celui-ci résistait. Supposant qu'il était rouillé, elle voulut donner une impulsion plus vive. Dans ce mouvement mal calculé, elle brisa l'anneau qui retenait ses clefs et celles-ci s'éparpillèrent en tombant sur les dernières marches de l'escalier.

Épuisée, haletante, elle fut un instant déconcertée par cet accident. Mais bientôt, reprenant courage, elle essaya une seconde fois, en pure perte, d'ouvrir la porte avec la clef qu'elle avait adaptée à la serrure; elle la retira alors et constata avec douleur qu'elle s'était trompée dans l'obscurité. Elle se mit alors à la recherche des clefs éparpillées et elle finit par en réunir un certain nombre. En les comptant, elle vit qu'il ne lui en manquait qu'une; après les avoir essayées successivement, elle reconnut que celle-là valait mieux que toutes les autres, car c'était la clef du caveau.

Elle recommença ses recherches ; mais ce fut en vain, elle ne trouva rien. Folle de douleur, elle s'élança contre cette porte qui formait le dernier obstacle à sa délivrance, et essaya de l'ébranler. Vains efforts! Elle ne fit que s'y meurtrir les mains. Au même moment, il lui sembla entendre des ricanements partir de l'intérieur du caveau.

Désespérée par ce contretemps, elle fut près de s'avouer vaincue ; alors elle se jeta, plutôt qu'elle ne s'assit, sur l'escalier et laissa ses bras tomber à ses côtés. Tout à coup

elle sentit un contact plus froid que celui de la pierre et elle voulut se rendre compte de ce que ce pouvait être. O bonheur ! c'était la clef qu'elle avait tant et si vainement cherchée.

Elle se releva vivement et se hâta d'essayer d'ouvrir la porte qui, cette fois, céda sous ses efforts, et bientôt l'escalier, si obscur avant coup, fut inondé d'air et de lumière.

Remontant alors jusqu'au point où Geneviève gisait inanimée, elle la saisit dans ses bras et l'emporta en courant jusque dans le caveau. Là elle la déposa sur un banc, où l'air et ses soins la firent promptement revenir à elle.

Dès que la jeune fille put ouvrir les yeux, un étrange spectacle vint s'offrir à sa vue. Contre une des faces de ce réduit étaient rangés trois grands coffres de chêne sculptés et scellés en partie dans le mur. Sur chacun d'eux se trouvait, comme l'avait annoncé la Dame blanche, un étrange animal dont les lueurs phosphorescentes jetaient un jour lugubre dans ce lieu. Tous les trois avaient quelque chose de la forme d'un serpent ailé, d'une taille monstrueuse. On n'apercevait d'eux que leurs têtes menaçantes et leurs pattes puissantes armées de griffes effilées. Tout le reste de leurs corps était enroulé en larges spirales et comme replié sur lui-même. Leurs immenses queues, lorsqu'ils les balançaient ou les projetaient en avant au-dessus de leurs têtes, semblaient lancer un dard enflammé.

Cependant et malgré cette ressemblance générale dans leurs formes, chacun de ces monstres avait sa physionomie particulière. Ils différaient surtout par la forme de la tête.

Celle du premier présentait une certaine analogie avec celle d'un énorme serpent, mais elle était surmontée par une puissante crête, d'un rouge cramoisi, d'où semblaient sortir des rayons lumineux. Ses yeux, d'un ton verdâtre, paraissaient lancer des éclairs et ses griffes puissantes étaient de force et de taille à étrangler l'imprudent qui aurait été assez osé pour venir se mettre à leur portée.

Digitized by Google

La figure du deuxième avait plus de rapport avec celle d'un chat monstreux ou plutôt d'un jeune tigre. Ses mouvements étaient brusques et saccadés. Ses yeux rouges brillaient d'un éclat infernal et une sorte de rictus continuel contractait ses lèvres puissantes qui laissaient à découvert deux rangées de dents affamées. Son œil féroce semblait toujours chercher quelque part une proie à dévorer.

Enfin celle du troisième ressemblait, par certains points, à celle d'un lion, dont ce monstre avait la crinière et les longues moustaches, sur lesquelles il passait, de temps à autre, une de ses énormes griffes, d'un air de satisfaction. A chaque contact, il paraissait en sortir des flammes bleuâtres. Ce dernier se trouvait dans l'angle le plus éloigné de la porte. C'était le gardien de l'or et des bijoux.

A chaque mouvement un peu brusque de ces monstrueux animaux, une pluie d'étincelles phosphorescentes en sortaient et se répandaient au loin. En même temps une odeur nauséabonde, qu'on ne pouvait trop définir, s'exhalait dans le caveau et montait au cerveau, qu'il étreignait avec force. Repliés sur eux-mêmes, ces monstres semblaient parfaitement sûrs d'eux-mêmes et paraissaient se rire des attaques prochaines dont ils allaient être l'objet. En agitant leurs queues énormes et en secouant vivement les ailerons qu'ils portaient de chaque côté de leurs corps, ils disparaissaient entièrement au milieu des milliers d'étincelles qu'ils faisaient jaillir.

Entre leurs griffes énormes, on apercevait les clefs des coffres qu'ils gardaient. Elles paraissaient aussi rouges que si elles avaient été chauffées à un violent feu de forge. Chacun d'eux portait ses pattes repliées sous son corps immonde et sa vaste gueule, qui rendait un air empesté, se portait en avant pour couvrir et protéger les trésors commis à leur garde.

Geneviève, remise au physique et au moral des rudes

Digitized by Google

secousses qu'elle avait éprouvées et encouragée par sa compagne, s'arma de courage et de résolution, et s'avançant résolument vers le dragon le plus rapproché, elle avançait déjà la main pour se saisir de la clef. Mais, à ce moment, le monstre fit de tels efforts pour se défendre, et battit si vivement des ailes qu'elle disparut sous une pluie d'étincelles. La jeune bergère prit peur alors et recula vivement vers le fond du caveau.

Ramenée à la charge par l'ex-châtelaine et, sur son avis, elle changea cette fois de tactique. Saisissant de la main gauche son scapulaire et son chapelet bénits, elle les présenta au monstre, qui recula épouvanté, en abandonnant la clef confiée à sa garde depuis si longtemps et dont la jeune fille s'empara à l'instant même. Il disparaît subitement, mais en laissant derrière lui une forte odeur de soufre.

— Et d'un ! dit la Dame blanche.

Enhardie par ce premier succès, la jeune bergère se dirige, sans hésitation, vers le deuxième coffre gardé par le dragon à face de tigre. Celui-ci, effrayé par la défaite et la fuite de son voisin, paraît disposé à prendre le même chemin. A la vue des objets bénits, il recule et fait tous ses efforts pour éviter leur contact odieux. Il se couvre alors d'une telle quantité d'étincelles multicolores que son adversaire en est un instant déconcerté. Geneviève revient pourtant vivement à la charge et pousse le monstre dans ses derniers retranchements. Celui-ci cherche à se lever pour mettre la clef convoitée hors d'atteinte; mais dans ce mouvement désordonné, il se frappe si rudement la tête contre le sommet de la voûte du caveau qu'il la laisse échapper. Elle est aussitôt saisie par la jeune fille et le suppôt de Satan disparaît à son tour, mais en exhalant une odeur tellement insupportable que, pour ne pas être asphyxiée, elle fut forcée de reculer de quelques pas.

— Et de deux ! dit la Dame blanche.

Digitized by Google

Excitée et soutenue par cette dernière, Geneviève, fière de ses deux premières victoires, se porte courageusement en avant, bien décidée à en finir au plus vite. Sa main gauche, toujours armée des objets sacrés, est projetée en avant, elle s'approche du dragon à figure de lion, qu'elle va bientôt toucher. A cette brusque et franche attaque, celui-ci comprend que tout est perdu et il recule brusquement jusqu'à l'autre extrémité de son coffre en laissant à découvert la clef du trésor. Déjà la jeune fille victorieuse avançait la main pour la saisir, lorsque tout à coup un rire satanique se fit entendre et une voix infernale s'écrie : « Arrête, jeune téméraire ! tu as voulu, mais en vain, lutter avec Satan, tu es vaincue ! Tu arrives trop tard maintenant, le temps d'épreuve est passé ! La douzième heure est sonnée !

A ces mots, qui retentissent bruyamment sous la voûte, Geneviève s'arrête glacée d'épouvante et de terreur. En même temps elle entend un cri déchirant poussé par la Dame blanche, qui disparaît en s'écriant : « Me voici encore condamnée pour cent et un ans ! »

La jeune fille, brisée par tant d'émotions diverses, chancelle alors, tombe lourdement sur le sol et s'évanouit.....

Le lendemain, dès l'aube du jour, sa mère qui, toute la nuit, avait attendu son retour avec la plus vive impatience, ne la voyant pas revenir, alla frapper à la porte de son pasteur, qui, de son côté, était plongé dans une mortelle inquiétude. Ils se demandèrent l'un l'autre des nouvelles de l'aventureuse expédition de la nuit et ils durent s'avouer qu'elle avait été malheureuse, puisque Geneviève n'avait pas reparu. Pour en avoir des nouvelles, ils durent se diriger vers les ruines du vieux château.

Là ils trouvèrent la jeune fille évanouie ou plutôt plongée dans un sommeil cataleptique, à l'endroit même où, pour la première fois, elle avait aperçu la Dame blanche. Son chien fidèle était couché à ses pieds. A leur vue, il se leva et, tout

Digitized by Google

en témoignant quelque contentement de leur venue, il les salua par des cris lugubres.

Leurs soins empressés parvinrent bientôt à ramener la jeune bergère à la vie. Elle parut alors s'éveiller d'un long et pénible sommeil. Ayant rassemblé ses esprits, elle leur raconta, séance tenante, les faits tels qu'ils s'étaient déroulés dans cette nuit fatale et la part qu'elle y avait prise. A l'appui de sa narration, elle leur montra les deux clefs qu'elle avait eu tant de peine à conquérir et qu'elle tenait encore dans sa main crispée.....

. . . .

Un an et un jour après les événements que nous venons de raconter, c'est-à-dire le 22 mai 1786, les cloches de Champagney éveillèrent de bonne heure les bourgeois et manants de ce bourg, en sonnant un glas funèbre. C'était Geneviève qui venait de quitter cette vallée de larmes pour entrer dans un monde meilleur.

Depuis la nuit terrible qu'elle avait passée au milieu des ruines du château de Passavant, en compagnie de la Dame blanche, la santé de la jeune fille avait été en s'altérant de jour en jour. Dès ce moment, le sourire avait complètement disparu de ses lèvres et jamais on ne l'avait vue retourner près de la butte maudite. A l'été, avait succédé l'hiver et alors on vit journellement diminuer ses forces. Bientôt elle fut obligée de s'aliter et on put remarquer que la vie se retirait d'elle, sans secousse ni douleur, exactement comme une lampe qui s'éteint faute d'huile.

Mais on était encore bien loin de prévoir une fin prochaine, lorsque arriva la journée du 21 mai. Nul ne pensait que Geneviève savait exactement le jour où l'on était, ni qu'elle eût conservé si fixement l'idée de son aventureuse entreprise à Passavant ; aussi sa mère fut bien étonnée lorsqu'elle lui dit : « C'est aujourd'hui l'an et jour ! » Peu après,

Digitized by Google

elle parut s'endormir et l'on était en droit de s'attendre que tout se passerait comme de coutume. Mais, vers onze heures du soir, son sommeil fut agité et elle s'éveilla en sursaut en portant ses bras en avant comme pour repousser une apparition. Bientôt ses yeux brillèrent d'un éclat fébrile et elle s'écria, en donnant des marques de la plus vive terreur : « Je la vois ! je la vois ! Elle vient me chercher, pour me conduire au château, la Dame blanche ; je ne veux plus y aller, défendez-moi ! au secours ! au secours ! »

On parvint cependant à la calmer un peu et elle entra même dans une espèce de somnolence ; mais au premier coup de minuit, elle se souleva brusquement et, d'un air rayonnant, elle s'écria : « J'ai cette fois la troisième clef, victoire ! victoire ! » Cela dit, elle laissa retomber sa tête sur l'oreiller : elle était morte.

X. Poly.

Digitized by Google

ÉNUMÉRATION

des

Droits utiles que possédait sur la commune de Saint-Dizier (Haut-Rhin) Mademoiselle Louise-Jeanne DUREFORT DE DURAS, Héritière du duc de MAZARIN.

(1741)

Je trouve ce renseignement dans le procès-verbal de reconnaissance dressé, le 3 novembre 1741, par le grand-bailli Noblat, à la requête de Pallalieu de Beauregard, tuteur onéraire de Mademoiselle Durefort de Duras, dont les excentricités avaient sérieusement compromis la fortune seigneuriale. Le Bailly et le tuteur procédaient donc à ce que nous appellerions aujourd'hui inventaire de la fortune active de ladite dame, afin de remédier aux désordres de son administration et d'éteindre les dettes contractées, surtout envers les Bâlois dont l'abbé Larue avait été le négociateur.

Ce document n'est pas dépourvu d'intérêt pour l'histoire de la (grande-mairie) de la seigneurie de Delle. C'est pourquoi je demande en sa faveur l'hospitalité de la *Revue d'Alsace.*

Ce recensement ou nouvelle constatation fut fait avec le concours des principaux habitants du mont et du val de Saint-Dizier, au nombre de 22, dont les noms sont inscrits dans le préambule du procès-verbal de reconnaissance[1]. Je

[1] Pierre Michelot, juré; Thiébaud Verne, Jean-Jacques Verne, Nicolas Verne, Claude Villaumié, Jean-Pierre Verne, Jean-Claude Verne, Jean Tallon, Georges Stolz, Vaubert Macabré, Jean-Pierre Tallon. François Prenez, Jean Moinat, Géant Tallon, Maurice Maître, Joseph

Digitized by Google

fais grâce au lecteur de ce préambule, pour arriver directement à l'énumération des droits féodaux reconnus par le bailli et les principaux habitants.

P. J. TALLON.

Il a été reconnu :

« Que ledit lieu de Saint-Dizier est composé de Saint-Dizier le Haut et le val Saint-Dizier ne composant qu'une seule et même communauté ayant un finage commun jouissant ensemble de tous les émoluments communaux sans aucune distinction des résidens au Haut-Saint-Dizier ou au Val.

« Qu'à Saint-Dizier le Haut est une Église paroissiale pour lesdits lieux ensemble pour le village de Lebetain et (Villars le sec) et mère Église de la paroisse de Croix, village voisin, que M. l'abbé de Mourbach et de Lure est patron et collateur desdites deux églises, où néanmoins Mlle de Duras en sa qualité de dame de Delle a tous droits honorifiques immédiatement après le patron, comme d'avoir un banc dans le chœur de ladite église, ou la place la plus convenable pour elle ses successeurs seigneurs de Delle, leurs officiers et gens de justice ; d'aller les premiers à l'offrande et recevoir le pain béni avant tous autres à l'exception du Patron, la préséence ez processions, et cérémonies publiques, de tout Quoy le maire de la seigneurie jouit à l'absence des autres officiers et qu'en cas que le seigneur se trouverait en personne dans ladite église, le sieur curé est tenu de lui présenter le goupillon comme l'encens ez jours de cérémonie et en cas de mort dudit seigneur, l'on doit sonner pendant quarante jours dans ladite paroisse et le seigneur a le droit

Fatamariat, Jacques Michelat, Pierre Villaumié, Maurice Riche, Claude Pernez, Nicolas Michelat le vieux, « tous bourgeois et vassaux composant la majeure partie de la communauté du Mont et du Val de Saint-Dizier. ensemble le sieur Claude Demoignat, prêtre-curé dudit lieu. »

Digitized by Google

dit mettre des ceintures funèbres sur le contour et au dehors écussonnées de ses armes.

« Que dans ladite église sont les reliques de Saint-Dizier qui attirent une infinité de péllerins, surtout les personnes qui sont attaquées de folie et fureur qui très souvent y trouvent du soulagement et reviennent dans leur bon sens après avoir fait les cérémonies usitées.

« Que le jour de la dédicace de l'église qui tombe le dimanche après l'exaltation de Sainte-Croix, il se tient une foire où la seigneurie a droit de vente sur tout ce que l'on expose en vente à raison de 4 deniers sur chaque sorte et espèce de denrées et marchandises, ou la valeur d'ycelles, le produit duquel droit se partage moitié entre la seigneurie de Delle et celle de Morvillars comme provenant de la confiscation des seigneurs de Pierrefontaine en laquelle ceux de Morvillars ont toujours participé pour moitié.

« Que le lendemain de ladite dédicace ou tel autre jour plus prochain et non festé on doit célébrer dans ladite église un anniversaire fondé par les anciens seigneurs de Delle et trois grandes messes l'une *de sancto spiritu* l'autre *de beata virgine* et la troisième *de defunctis* et six messes basses de *requiem* pendant la célébration des trois grandes, toutes lesquelles messes doivent être précédées d'un nocturne de l'office des morts. Le tout pour le repos des âmes des seigneurs de Delle défunts, de tout quoi ledit sieur curé est tenu d'avertir les officiers de la seigneurie pour qu'ils assistent audit service et doit leur donner à dîner convenablement et leur mettre sous l'assiette à chacun un sol *monnoy de Ferrette;* pour rétributions desquels services et autres frais, le sieur Curé jouit de certains héritages situés au ban *de Fesche* qui seront reconnus ci-après, dont il tire annuellement 36 paires de quartes blé et avoine, mesure de Delle.

« Qu'il appartient à madite mademoiselle les anciennes dixmes novales par moitié, ainsy qu'elles seront déclarées

cy-aprés, sans que pour raison d'ycelles elle soit tenue de contribuer en aucune façon aux bâtimens réparations et entretiens des églises ornemens vaissaux sacrés *pensions congrues* et maison curialle qui sont à la charge des Gros décimateurs.

« Que tous les vassaux résidans audit Saint-Dizier et le val sont *jurisdiciables* de ladite seigneurie en l'auditoire de Delle et qu'il appartient toute justice sans part d'autrui, tous droits honnorifiques et aux officiers de ladite seigneurie toute police indistinctement sur tout le ban et finage de même que toutes amandes grosses ou petites et pour quelles causes et délits elles puissent être édictées, même les chatois n'appartenant à la communauté que les simples gagealles, toutes Épaves, corvées, droit d'Éminage et autres, généralement quelconque énoncées et reconnues en notre dit procès-verbal du 18 aoust dernier appartenant à ladite seigneurie. Qu'au sieur Bailly appartient le droit de permettre les danses et jeux publics, d'audiencer les comptes de communauté et de Fabrique, permettre de vendre vin et tuer viandes de boucherie et que nul ne peut recevoir des étrangers dans sa maison sans l'en avertir dans les 24 heures, ni la communauté recevoir aucuns bourgeois ni habitans sans la permission dudit Bailly ez mains duquel ils doivent prêter serment, le tout à peine de 10 livres bâlois d'amende et de plus grande si il y échet.

« Qu'à Mlle de Duras appartient le droit de chasse à l'exclusion de tous autres sur tout le ban et finage dudit Saint-Dizier de même que sur ceux de Croix, Villars-le-sec et Lebetain dépendans de ladite Mairie, le droit d'un florin d'héritance payable par les forains et étrangers qui viendraient recueillir des successions dans ladite mairie pour le tout ou pour partie.

« Le droit de cours d'eau n'étant loisible à personne d'édifier aucune usine sans sa permission. Le droit de faire

Digitized by Google

tirer des mines de fer et tous autres métaux à l'exclusion de toutes autres personnes.

« Que les carrières de pierres de tailles lui appartiennent sans préjudice à celles dont la communauté jouit.

« Qu'il est due à la seigneurie par tous ceux qui sèment des terres tant au dit Saint-Dizier que dans toute la mairie soit vassaux ou étrangers une *gerbe de grain de l'espèce qu'il sème* appelée la gerbe au chien[1] pour raison de laquelle les bourgeois et habitants de ladite mairie prétendent être exemps de payer tous droit de géolage lorsqu'ils sont constitués prisonniers ez prisons de Delle de laquelle gerbe sont exems les francs de Bocourt[2].

« Qu'il est pareillement due à la seigneurie le droit d'*umbgelt* de tous les vins qui se vendent en détail dans la mairie à raison de deux pots par mesure et au prix que le vin se vend par ceux qui le débitent.

« Que tous bourgeois et habitans doivent livrer annuellement au receveur ou fermier à Delle à la Saint-Martin d'hyver chacuns deux poules de même que les femmes veuves tenans labourage et celles qui ne labourent point n'en livrent qu'une.

« Que la communauté doit conjointement avec tous les autres de la mairie a chacuns jour et fête de Pentecoste cinq

[1] On appelait gerbe aux chiens une gerbe d'épautre (on ne semait pas de blé) que les collecteurs venaient chercher à domicile; mais le paysan avait le droit de jeter cette gerbe du *perchi* (plafond de la grange) sur le grenier à foin et de là sur l'aire de la grange, de manière à l'égrener tant qu'il pouvait. Le collecteur avait ce qui restait de grains dans « *la gerbe aux chiens*. »

[2] Estevenin et Cuenin, dits *Grangiers*, sujets de l'Autriche antérieure, habitant la partie Est du village de Beaucourt qui appartenait à la famille autrichienne. Estevenin et Cuenin étaient, eux et leurs descendants, affranchis dès 1324. En 1741 les familles Choquard et Pernot étaient les descendants des *Grangiers* en faveur desquels la Dame de Delle, M[lle] de Durefort-Duras, devait confirmer l'exemption à laquelle il est fait allusion sous le vocable de « francs de Bocourt ».

Digitized by Google

livres 8 sols 8 deniers bâlois pour bouvins et par toutes lesdites communautés 11 livres bâloise pour taille de *mars* et pareille somme pour celles d'*automne* faisant toutes lesdites sommes celles de 27 livres 8 sols 8 deniers bâlois à répartir par les communautés sur toute la mairie.

« Que la seigneurie a droit de créer un maire audit Saint-Dizier.

« Qu'il lui appartient sur le finage un pré, appelé le pré de la mairie, une forêt dite les Genèvres[1], une autre appelé la forêt au Prevost, un moulin banal granges et héritages y annexés lesquels fonds seront déclarés et déconfrontés ci-après à l'article des fonds.

« De toutes lesquelles declarations reconnaissances et avons donné acte aud M. Gérardez au nom qu'il agit et ont lesdits comparans ayant l'usage des lettres, signés avec nous après nous avoir présenté pour experts, indicateurs, les personnes de Joseph Fatomariat, Jean Moinat, Jean-Claude Villaumié, Jean Tallon, Pierre Riche auxquels avons fait prêter le serment en tel cas requis.

« Et avant de signer, les comparants nous ont requis de vouloir ordonner qu'il sera mis des poids et balance aux moulins bannaux de la seigneurie moyennant quoi ils se soumettent volontier à la bannalité, ce que nous avons ordonné estre fait pour la satisfaction des bannaux ».

(*Suivent les signatures et la formule exécutoire.*)

[1] La forêt des *Genevrayes* a 336 arpents à raison de 100 perches l'arpent. Il y a 83 bornes hautes et apparentes, taillées et blasonnées aux armes de Mazarin, exceptés les nos 44, 49, 55, 59 et 60 qui sont aux armes d'Autriche et de Montbéliard avec les initiales des communes riveraines. Cette forêt appartient aujourd'hui à M. Paul Japy.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I.

Jean-Daniel Schœpflin. — Étude biographique, par CHARLES PFISTER, professeur à la faculté des lettres de Nancy. — Imprimerie de Berger-Levrault et Cie. — Paris, rue des Beaux-Arts, 5. 1888, in-8° de 135 pages.

Cette étude est un tirage à part des *Annales de l'Est.* Elle est la plus complète des biographies de Schœpflin. On sent, à la lecture de ce travail, que l'écrivain est un admirateur éclairé de la noble figure qui, pendant un demi-siècle, a occupé une place magistrale dans l'ancienne Université française de Strasbourg, et qui, de nos jours surtout, domine de toute sa hauteur les lettres alsaciennes; on sent que, respectueux disciple de l'école du pays natal, l'auteur n'a voulu aborder le sujet qu'après l'avoir étudié avec ardeur et s'être entouré de tous les éléments se rattachant à l'origine, aux études, à la vie privée, à la vie publique et aux travaux du Maître.

On est agréablement entraîné par le biographe à faire connaissance plus intime avec son sujet et à percevoir une idée exacte de ce que furent, au temps de Schœpflin e avant lui, les conditions de la vie matérielle, de la vie morale et intellectuelle au centre universitaire, rayonnant dans toutes les directions, n'excluant aucune nationalité, aucune langue, aucune confession, les accueillant toutes avec une égale tolérance, une égale douceur, une égale cordialité et se créant dans toute l'Europe de puissantes relations dont l'Université même et la ville de Strasbourg devaient retirer de précieux avantages.

Digitized by Google

Abordant ensuite l'examen des travaux de Schœpflin, M. Pfister en donne la synthèse, les apprécie, les soumet à la critique de la science moderne, les dégage du milieu moral et politique dans lequel ils ont dû se produire et la figure du savant professeur n'en sort que plus glorieuse, plus grande et plus respectable au milieu du désintéressement et du saint patriotisme d'une vie bien remplie, consacrée tout entière à la science, à l'amour de l'Alsace et de la France.

Pour qui aime l'une et l'autre, pour qui aime nos livres, l'étude critique dont vient de nous doter le brillant professeur de la faculté des lettres de Nancy, a droit au premier rang de nos biographies alsaciennes.

II.

Un conventionnel en mission, Bernard de Saintes, et la réunion de la principauté de Montbéliard à la France, d'après des documents originaux et inédits, par ARMAND LODS. — Paris, librairie Fischbacher, société anonyme, 33, rue de Seine, 1888, 1 vol. in-8°, titre rouge et noir, de 301 pages, avec portrait gravé et *facsimile* d'une lettre du conventionnel. — Prix : 6 fr.

Ce volume a le mérite d'un recueil documentaire et le démérite d'être marqué, çà et là, de l'estampille commune aux passions politiques de nos jours. Comparé aux terroristes de haute lice, le héros de M. Lods n'est qu'une figure relativement vulgaire dans le groupe des farouches conventionnels envoyés en mission dans les provinces et près des armées. Il y a bien dans ses états de service deux ou trois opérations au baume d'acier, mais qu'est-ce que cela en comparaison des fusillades de Lyon, des noyades de Nantes, des prouesses défroquées du Bas-Rhin, etc.? Pioche-fer Bernard s'est conduit comme un petit saint Jean dans la

Digitized by Google

bonne ville princière de Montbéliard, et les Héricourtois avec les Belfortains comme des braves en prenant d'assaut la vieille résidence princière dont le conventionnel devait opérer la liquidation mobilière, avec l'aide de Naudet et de Dreyfus. Il fit bien incarcérer un honnête citoyen de cette ville, mais, touché des remontrances de celui-ci, son bon cœur lui fit ouvrir les portes de la prison quelques jours après et dès ce moment le prisonnier et le conventionnel devinrent une paire d'amis. Le «couteau national» ne fonctionna point à Montbéliard ni dans les environs et M. Lods prouve, au moyen de documents, aussi prolixes que nombreux, que le pays sortit de l'épreuve révolutionnaire moyennant la contribution inévitable, la dépossession du Prince et la dispersion de ses richesses mobilières entre les mains des brocanteurs.

Grâce à M. A. Lods, Pioche-fer Bernard apparaît à la génération actuelle moins farouche que son prénom terroriste semble l'indiquer. Aussi M. Lods ne le maltraite-t-il qu'avec modération et lui tient-il grand compte d'avoir «conquis à la France» l'ancienne principauté de Montbéliard, alors que déjà la petite République de Mandeure — probablement en souvenir de ses origines gallo-romaines — avait déjà pris les devants. Il y aurait bien quelques réserves à présenter au sujet de cette prétention du «Jacobin» Pioche-fer; mais M. Lods ne lui conteste pas cet honneur, au contraire. Faisons comme lui, et laissons aux Vésuliens, aux Bisontins et aux Dijonnais le soin d'aulner, après la chute de Robespierre, la moralité et l'humanité du conventionnel. Les Vésuliens prennent l'initiative de l'attaque : ils arrivent, la bouche enfarinée, à Montbéliard pour recueillir, au sein de la société populaire, les griefs de cette ville contre le terroriste. Au lieu de dégénérer en tumulte passionné, la séance est calme et l'on se borne à donner aux questions posées par les Vésuliens une réponse laconique et précise qui les renvoie bredouilles à Vesoul, ce qui n'empêche ni ceux-ci ni les Dijon-

Digitized by Google

nais de rédiger contre Pioche-fer de longues, de passionnées et hyperboliquement ampoulées dénonciations demandant la guillotine pour le missionnaire que la plupart des dénonciateurs avaient adulé dans les moments suraigus de la Révolution.

C'est dans la lecture des pièces justificatives, remplissant les deux tiers du volume, qu'il faut chercher si, dans son travail personnel, l'auteur est demeuré impartial, s'il a ou non subi l'influence des passions politiques de notre temps.

Quoi qu'il en soit, comme publication documentaire, son travail a des droits à l'attention des historiographes de la grande époque.

III.

Précis de l'histoire de l'Église d'occident pendant le moyen âge, par CHARLES SCHMIDT, professeur émérite à la faculté de théologie de Strasbourg. Paris, librairie Fischbacher, société anonyme, 33, rue de Seine, 1885, 1 vol. in-8° de XI-452 pages. — Prix : 12 fr.

Écrit en vue de faciliter l'étude de l'histoire pendant le moyen âge, ce manuel est d'un grand secours non seulement pour les étudiants, mais encore pour les médiévistes en général. Il ne s'agit pas que de l'histoire de l'Église, comme le titre l'indique trop exclusivement, mais aussi de l'histoire politique pendant les premiers et les derniers siècles de ce moyen âge. Il ne pouvait en être autrement par la raison que les chefs en qui l'Église était incarnée ont toujours voulu maintenir la question temporelle étroitement soudée à la question spirituelle. Le précis ne va pas au delà du XVI^e siècle. Il comprend quatre grandes divisions constituant chacune une période historique ainsi définie :

Première période : 771 à 1294. De Charlemagne à Grégoire VII.

Digitized by Google

Deuxième période : 1073 à 1294. De Grégoire VII à Boniface VIII.

Troisième période : 1294 à 1409. De Boniface VIII au concile de Pise.

Quatrième période : 1409 à 1507. Du concile de Pise à la Réforme.

C'est dans ce cadre que sont groupés des aperçus précis et instructifs : sur les évolutions religieuses et politiques chez les nations de l'Europe occidentale; sur la situation de l'Église d'Occident après sa séparation de l'Église d'Orient; sur le mode d'élection des évêques de Rome d'après les anciens canons; sur la constitution de l'Église franque par Charlemagne; sur la situation de l'autorité spirituelle au regard de l'autorité temporelle; sur les avantages territoriaux dont la papauté fut gratifiée; sur les fausses décrétales attribuées à Constantin; sur les empiétements de la papauté sous les faibles successeurs de Charlemagne; sur la doctrine de suprématie ouvertement professée par les papes; sur la résistance ouverte opposée à cette doctrine par les empereurs, les rois, les évêques et les seigneurs séculiers; sur les conflits armés qui en résultèrent pendant des siècles dans tous les États de l'Europe et dont la guerre des investitures fut la phase caractéristique; sur les conciles, les papes et les antipapes; sur les richesses et les vices du monde religieux; sur les tentatives particulières de la Réformation, dont les apôtres furent les victimes; sur les corporations monastiques de tous les ordres mêlées aux luttes sanglantes et contribuant pour leur part à hâter l'avènement d'une ère nouvelle; sur la constitution des églises nationales et leur indépendance; sur le mouvement des idées, l'enseignement, la théologie, la scolastique et enfin le réveil classique destiné à apprendre aux fils du moyen âge que le recours aux leçons de l'antiquité offrait les moyens de marcher d'une allure plus assurée dans les voies de la civilisation.

Digitized by Google

Le profane et l'homme d'étude qui aborderont sans prévention la lecture de ce livre sauront gré à la *Revue d'Alsace* de le signaler spécialement à leur attention.

IV.

Thurm- und Glockenweihe der Neuen-Kirche zu Strassburg. 15. Juli 1888. — *Zur Thurm- und Glockenweihe*, etc. — 20 et 14 pages.

Ces deux opuscules, publiés en 1888 chez Heitz et Mündel, concernent l'inauguration de la tour du Temple-Neuf et de ses cloches. Le premier renferme un aperçu historique de la reconstruction du Temple incendié par le bombardement, avec toutes les richesses réunies dans l'ancien chœur affecté à la bibliothèque publique de la ville. Cette publication de circonstance renferme nécessairement les sermons, discours et chants congratulatoires usités en pareille occasion. Le second opuscule appartient au genre poétique. Il prête aux tours de chacune des nombreuses églises de la métropole, et à l'adresse de celle du nouveau Temple-Neuf, un salut de bien venue, approprié aux sentiments particuliers des anciennes. Dans notre bibliographie locale, ces plaquettes ont leur place parmi les minuscules se rattachant à l'histoire religieuse en Alsace.

De l'ancienne construction, il ne nous reste, hélas! que le souvenir, la pierre de fondation retrouvée dans les déblais et posée le 26 juin 1254 par l'évêque Henri de Staleck, puis un débris de l'ancienne marmite au brouet des Zurichois.

V.

Bulletin de la Société philomathique vosgienne, 13e année, 1878-88. — Saint-Dié, imprimerie L. Humbert, 1888. 1 vol. in-8° de 386 pages et 11 planches.

Les années se suivent et se ressemblent de mieux en mieux au sein de cette société. Outre le coup de cloche sonné par

Digitized by Google

M. Henri Bardy au sujet de l'abandon des sources minérales de Saint-Dié, et dont nous avons dit un mot dans la *Revue*, page 218 de l'année 1888, nous trouvons de remarquables études dans le volume qui vient de paraître. M. Gaston Save lui en a fourni trois qui sont de celles que l'imagination et les étincelles de plume n'improvisent pas, mais que le travail sérieux, le savoir et la réflexion seuls peuvent produire. M. le chanoine Hingre, qui pense, avec raison, que la vie populaire a autant de droit que la vie princière à l'attention des savants et des lettrés et M. Arthur Benoit, qui ne subordonne pas ses recherches aux allures pédantesques, ont, de leur côté, fourni au Bulletin des travaux de réelle valeur.

Le contingent de M. Save se compose : 1° de la relation d'un procès de sorcellerie que l'on ne saurait lire sans être cruellement édifié sur les aberrations de l'esprit public quand il est dominé par de fausses idées religieuses et par l'intérêt temporel ; 2° d'une série de notes descriptives de monuments gallo-romains des environs de Saint-Dié, avec huit planches représentant ces monuments ; 3° d'une étude bien intéressante sur le costume rustique des Vosges et la dénomination patoise des différentes parties du vêtement. Les deux dernières études soulèvent des questions historiques qui seront l'objet de deux notes communes à l'Alsace et aux Vosges.

La part de M. l'abbé Hingre n'est ni la moins importante ni la moins *neuve* des travaux de la philomathique ; elle consiste dans le recueil des *cris et chants traditionnels des pâtres* (dits vachers) *de la Bresse*. C'est un domaine sur lequel on ne saurait trop l'encourager à nous faire connaître le résultat de ses recherches et de ses observations. On lui doit déjà une grammaire étonnamment compétente de l'idiome de cette localité et quelques pages de sa littérature. Aujourd'hui ce sont les cris et les chants, avec notations musicales, qu'il ne dédaigne pas d'offrir à la curiosité des membres de la société et à celle des philologues. Tous lui en seront reconnaissants

Digitized by Google

et nous sommes de ce nombre. Nous pensons qu'une besogne qui est encore presque tout entière à faire doit être entreprise, non par le quart, le tiers, le milieu ou la fin, mais par le commencement; et s'il était permis de conjuguer le roman ou patois belfortain en signe d'applaudissement, nous *hieutcherions* le *ioû-ioû!!* vosgien en l'honneur de M. Hingre, en le faisant suivre, sans passeport, du *iôhé!* amical de l'Alsace.

A M. Arth. Benoit le soin d'ajouter d'intéressantes particularités à ce que M. d'Avezac et M. Ch. Schmidt surtout nous ont appris concernant la première imprimerie de Saint-Dié et les premiers livres qui en sont sortis. La description des premiers opuscules qui parurent d'abord à Saint-Dié, puis de ceux qui parurent à Strasbourg, avec le matériel vosgien après l'éclipse de l'imprimerie chapitrale et enfin de ceux qui sortirent dès 1625 des nouvelles presses de Saint-Dié forment ensemble un complément précieux pour l'histoire de l'imprimerie dans les Vosges.

Notons encore que M. l'abbé Ch. Chapelier et M. P. de Boureulle ont aussi contribué à donner de l'intérêt au Bulletin de la *Philomathique vosgienne*, le premier, par ses notes archéologiques sur les ruines du château de Mathieu de Lorraine et la vie de ce triste personnage; le second, par un aperçu sur la démonologie de dom Calmet, les vampires et les opinions qu'à tort on lui attribuait.

VI.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. — 38e volume, 8e de la 3e série. Paris, G. Masson, 20, boulevard Saint-Germain, 1884, in-8o de 340 + 49 + LXIX pages, avec trois gravures hors texte, 22 dans le texte et une carte.

Tardivement nous arrive ce bulletin auquel sont dûs, d'ancienne date, de la part de la *Revue*, un accueil empressé

Digitized by Google

et de bien sympathiques souvenirs. Ambroise Challe, qui fut l'un des fondateurs de la *Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne,* fut aussi l'un de ceux qui s'intéressèrent le plus vivement au réveil de la *Revue d'Alsace* après nos désastres de 1870. Outre le dévouement dont il était animé pour les travaux de l'esprit en général et pour ceux de chaque province en particulier, Challe se rattachait à l'Alsace par les souvenirs de 1814 et de 1815. Né le 13 juin 1799, il avait alors 15 ans; il déserta, à l'insu de sa famille, la classe de rhétorique du collège d'Auxerre pour s'enrôler dans l'armée de Lecourbe au poste avancé de la défense des frontières d'Est contre les Alliés. Son premier contact avec l'ennemi eut lieu à l'avancée de Belfort, aux environs de Chèvremont, dans l'espace occupé aujourd'hui par les forts de Bessoncourt et de Vézelois. Challe en fait le récit avec une précision topographique et ortographique irréprochable dans sa biographie militaire du général Lecourbe. Le jeune volontaire avait été plus loin que Belfort à la rencontre de l'ennemi, car c'est de Colmar, le 14 mai 1815, qu'il écrit à son père pour lui demander pardon d'avoir abandonné spontanément la réthorique pour prendre part au dernier effort de la patrie contre l'envahissement qui devait lui ramener les Bourbons. Challe est mort le 28 février 1883, âgé par conséquent de près de 84 ans. C'est la biographie que lui consacre son digne successeur à la présidence de la Société, M. Max. Quantin, qui nous fournit l'occasion de revendiquer, à notre tour, le droit d'apporter notre tribut à la mémoire du jeune patriote accouru à la défense de l'Alsace et particulièrement de Belfort dans un des moments les plus périlleux de son histoire militaire.

A la suite de cette biographie, M. Quantin fournit une notice sur une nouvelle édition de la chronique de Saint-Marien d'Auxerre, insérée dans le tome xxvi (1882) des *Monumenta Germaniæ historica,* par M. O. Holder-Egger, de

Digitized by Google

Berlin et M. le professeur Alfred Schone. Il établit que l'auteur de cette chronique n'est pas Robert de Saint-Marien, comme le prétend Holder-Egger dans lesdits *Monumenta*, mais un moine de Prémontré, nommé Robert et mort au commencement du XIII[e] siècle.

Une promenade aux établissements industriels et artistiques d'Auxerre, le catalogue du musée lapidaire de la ville, un travail étendu sur des questions d'histoire et de géographie anciennes soulevées par les commentaires de Jules César se rattachant au département de l'Yonne et ses environs, puis un compte rendu concernant la géologie au congrès scientifique de Rouen, donnent au Bulletin le cachet sérieux de la vie intellectuelle encouragée par la société au chef-lieu du département.

VII.

Rimes de Hongrie, par GEORGES DANZAS. — Rouen, imprimerie de Espérance Cagniard, 1888; in-8° de 22 pages.

Écarté de la terre natale par la rigueur des temps et garder au fond du cœur des regrets qui ne s'éteindront pas; demander aux choses contemporaines un adoucissement qu'elles ne peuvent donner; se replier vers le passé de famille pour y chercher un soulagement réconfortant, voilà un acte de piété commun à beaucoup de nos compatriotes, et qui se manifeste avec une grande discrétion chez ceux qui pensent et savent souffrir sans bruit. Allons un moment avec M. Georges Danzas dans le voisinage des Kalmouks, où il retrouvera [après quatre ou cinq générations?] sa patrie et sa famille aux pieds des Karpathes.

Gagner les sommets du mont *Tatra*, dans un ciel sans nuages, embrasser d'un coup d'œil une vaste étendue du pays et s'écrier : « sol magyar soit béni! » cela soulage une âme en deuil du pays où les beaux jours ont disparu.

Digitized by Google

Revenir au village, un jour de fête, y trouver le *Tsigane* avec son violon pour faire danser la *csardas*, entraînante comme une marche hongroise, animée comme l'ouragan et qui se prolongera, alternée de chants, jusqu'au moment où la corne du *slovak*, veilleur de nuit, aura prévenu les danseurs que «l'aurore blanchit les sommets», voilà une scène qui rajeunit et adoucit les souvenirs.

Écouter, une autre fois, la délicieuse voix d'une fillette, modulant un récit populaire, suivi d'un gai refrain; puis, dans de nouvelles courses, demander aux fleurs des champs, aux senteurs de la verdure, aux beautés du vallon, aux oiseaux des bois, des rimes et des strophes à foison que l'on mettra un moment en musique et auxquelles «le vent fournira la réplique, les merles l'accompagnement», voilà de quoi s'oublier soi-même, pendant bien des jours, en retrempant l'être moral dans les sources bienfaisantes de la création.

Mais, ainsi que toute chose en ce monde, les meilleures sensations ont une fin, et bientôt il faudra, par un chaud matin de l'arrière-saison, se confier aux ailes de la vapeur, jeter un dernier regard sur la belle plaine *Puzsta* et regagner la chère Normandie, d'où partira l'écho du pèlerinage au pays des ancêtres;

Car c'est bien une loi de l'existence humaine,
Que les chers souvenirs dont l'âme est pleine,
Dès l'instant des adieux, se changent en regrets.

FRÉD. KURTZ.

Strasbourg, typ. G. Fischbach — 114.

LES MANUSCRITS ALLEMANDS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

RELATIFS A L'HISTOIRE D'ALSACE

(Suite[1].)

Nicolas Zorn, dit de Reichenstein, était le VIe de ce nom. Il était fils de Nicolas IV, stettmeistre en 1349 et en 1353, et il fut l'auteur de la ligne de Bulach (Lehr, *L'Alsace noble*, p. 245). Il épousa Walpurge, fille d'Erhard de Wangen, sœur de Hartung. — Le péage sur l'Ill à Grafenstaden, avec le village même de Grafenstaden et les deux localités d'Illkirch et d'Illwickersheim, étaient la propriété directe de l'Empire. Cette propriété avait été engagée par les rois des Romains à divers seigneurs, lorsque le 12 janvier 1369 Charles IV, pour récompenser les services du chevalier de Strasbourg, Jean Erb, l'autorisa à la dégager : les biens lui devaient appartenir, à lui et à ses héritiers, jusqu'à ce que l'empire leur eût remboursé les sommes dépensées. (Schœpflin, *Alsatica diplomatica*, II, 255.) Mais Jean Erb ne réussit pas tout à fait dans son opération : il ne dégagea qu'une partie de ces droits; aussi, le 24 août 1370, Charles IV promit de lui rembourser,

[1] Voy. pages 15 et suiv. de la livraison janvier — février — mars 1889.

10

Digitized by Google

outre les débours, cent marcs d'argent (Schœpflin, *ibid.*, p. 263); la promesse fut confirmée le 3 juillet 1372 (Schœpflin, *ibid.*, p. 266). Malgré ces engagements envers la famille de Jean Erb, l'un des successeurs de Charles IV, le roi des Romains Sigismond, livra, sans bourse délier, le péage et les trois villages, en l'année 1415, à Nicolas Zorn de Reichenstein; la ville de Strasbourg protesta; elle se rendit au tribunal du roi à Constance; et, enfin, par un acte daté de Strasbourg le 19 juin 1418 (Schœpflin, *ibid.*, p. 329), Sigismond cassa les cessions antérieures; et, pour une somme de 9000 florins du Rhin (78,490 fr. en monnaie actuelle, le florin ayant alors une valeur intrinsèque de 8,61), il engagea tous ses droits à la ville de Strasbourg. La famille des Zorn protesta à son tour avec énergie. En ce moment, la ville de Strasbourg était engagée dans une lutte très vive avec les nobles dont elle voulait secouer le joug; irrités d'une série de mesures fort justes en soi, mais peut-être imprudentes, les nobles avaient quitté Strasbourg et déclaré la guerre à la cité. La famille Zorn qui, outre les griefs généraux, avait contre la ville les griefs particuliers dont il vient d'être question, se mit à la tête du mouvement. Elle tenta d'abord de surprendre Benfeld, que depuis quatorze ans l'évêque avait livré à la ville; après cet échec, les nobles cherchèrent une autre base d'opération. Précisément, la femme de Ludolf Jean de Müllenheim venait de donner en gage la ville et le château de Dachstein — au canton de Molsheim — à un de ses parents, Jean de Müllenheim, dit de Landsberg, le fils de Henri II^e^ de nom, mort en 1412. Jean ouvrit aux nobles le château; et ceux-ci ravagèrent aussitôt tous les environs. Les Strasbourgeois de leur côté firent aux confédérés beaucoup de torts. Une guerre d'escarmouches s'engagea dès lors; mais le margrave Bernhard de Baden imposa sa médiation au mois de mai; et, pris pour arbitre, il se déclara contre les Zorn pour la ville, qui resta maîtresse du péage de Grafenstaden.

Wie hohenzoulere gebrochen wart. 1422. — Le récit a été publié par Schnéegans, *l. l.*, p. 127. Les leçons de notre man. sont bien meilleures. Le Strasbourgeois qui fut tué devant Hohenzolern s'appelle ici Behtolt Mansse, non Behtolt Schönmans.

Ein reise uff den marggrofen und für Mullenberg. 1424. — Schneegans, p. 148 et Mone, t. I, p. 255, d'après un ancien man. de Strasbourg, n° 859.

Wie Ramstein in swoben gebrochen wart, von des grofen wegen von fürstemberg. 1420. — Notre récit est le même que celui de l'ancien man. de Strasbourg 844, Mone, t. I, fragm. 59, p. 275. Il a été abrégé dans la *Strassburgische Archiv-Chronik*, Schnéegans, p. 149. On donne à tort en cet endroit la date de 1425.

FRAGMENT 16. — *Die rinbrucke wart gewunnen.* 1428.

Do man zalte MCCCCXXVIIII ior uff mendag fruge, do wart die rinbrucke gewunnen vor unser frowentag der hundre[1] von juncher Ludewig von Liehtenberg und dem von Bitsche siner swester sun wider Got und wider reht unbewarnter ir eren. Doch behieltent sü die brucke nit ein stunde. Die von Stroszburg iltent mit schiffen uff dem wasser hinzu mit büssen und mit anderm geschütze und tribent sü mit gewalt abe der brucken dass sü wichen müstent, wanne ir Anslag in nit reht geroten also sü es hettent angeslagen.

En l'année 1428, le lundi avant la Nativité de Notre-Dame (6 septembre) le pont du Rhin fut emporté par l'écuyer Louis de Lichtenberg et le seigneur de Bitsche, fils de sa sœur, contre Dieu et contre tout droit, au détriment de leur honneur. Mais ils ne gardèrent pas le pont plus d'une heure. Les gens de Strasbourg accoururent à la hâte avec leurs vaisseaux sur l'eau, apportant de l'artillerie et des canons ; et ils les forcèrent à se retirer et à quitter le pont : leur attaque ne réussit point comme elle avait commencé.

[1] C'est la dernière fête de Notre-Dame dans l'année : la Nativité, qui se célèbre le 8 septembre.

Digitized by Google

Le même événement est raconté en termes différents dans la chronique de Strasbourg publiée par Schnéegans, p. 144, et dans Mone, t. I, p. 256. Mone au t. II, p. 139, a publié du même fait un récit plus détaillé, d'après un manuscrit de Strasbourg : il a intitulé la chronique contenue dans ce codex : *Straszburger Jahrgeschichten*. Depuis longtemps la ville de Strasbourg était en hostilités avec le margrave de Bade ; elle avait pour alliés dans cette guerre le landvogt et d'autres cités alsaciennes. En 1428, ces puissances confédérées marchèrent contre le château de Mühlberg, au pays de Bade, et s'en emparèrent. Le margrave Bernhard voulut se venger de Strasbourg ; il s'allia à l'évêque Guillaume de Diest, au comte palatin Étienne, au sire de Lichtenberg Louis IV, qui mourut en 1434, au comte de Bitche, neveu du précédent. Louis, qui vivait d'ordinaire en bonne intelligence avec la ville, s'approcha du pont du Rhin, le 6 septembre ; on le laissa passer sans défiance ; mais aussitôt ses cavaliers se jetèrent sur les gardiens et s'emparèrent du pont. Notre texte nous apprend comment les Strasbourgeois, accourus par eau (probablement par le Rhin tortu), reconquirent cette importante position. La guerre se poursuivit des deux côtés : le margrave de Bade essaya en vain de prendre le village d'Oberkirch, qui avait été donné en gage par l'évêque aux Strasbourgeois ; ceux-ci conquirent Rhinau sur leur prélat, brûlèrent, sur la rive droite du Rhin, Linx et le clocher de Bischofsheim, propriétés du sire de Lichtenberg. Les deux factions rivalisèrent de cruautés. Enfin on fut las de toutes ces horreurs ; le 23 mars 1429, Louis de Lichtenberg signa un traité séparé avec la ville ; l'évêque Guillaume et le margrave de Bade, à leur tour, s'accordèrent avec la cité à Spire, au mois de mai, sous la médiation de l'archevêque de Mayence.

Vpn Schowenburg. 1432. — Cf. Schnéegans, *l. l.* 150.

Digitized by Google

FRAGMENT 17. — *Rinfelden die burg wart gewunnen.*

Do man zalte MCCCCXLV ior, do wart rinfelden die burg gewunnen und zerbrochen von den Switzern und von den von Basil.

FRAGMENT 18. — *Rinfelden die stat wart gewunnen.*

Do man zalte MCCCCXLVIII ior, uff mitwuch vor sanct Simon und Judastag, do wart Rinfelden die stat gewunnen und erslichen von Hans von Rechberg von des hertzogen wegen von Oesterrich.

En l'année 1445, le château de Rheinfelden fut pris et détruit par les Suisses et les gens de Bâle.

En l'année 1448, le mercredi avant la Saint-Simon et Saint-Jude (8 mai), la ville de Rhinfelden fut prise et saccagée par Jean de Rechberg, à cause du duc d'Autriche.

Ces deux événements sont simplement mentionnés; dans la chronique publiée par Schnéegans (p. 172 et 174), dans celle de Mone (t. III, p. 526 et 542), dans le manuscrit 83 de la bibliothèque nationale, ils sont racontés longuement. Irrités de l'appui prêté par le duc d'Autriche aux Armagnacs, les Suisses entrèrent en guerre avec lui et ses alliés; le 17 août 1445, ils vinrent mettre le siège devant le château de Rheinfelden, situé dans une île au milieu du Rhin et que Guillaume de Grünenberg détenait au nom du duc. Au bout de quatre mois de siège, la garnison se rendit (14 septembre) et le château fut rasé au sol. Les habitants de la ville avaient fait cause commune avec les assiégeants, car ils avaient eu beaucoup à souffrir de la part de leur seigneur. Guillaume de Grünenberg jura de se venger. En 1448, aidé du chevalier Jean de Rechberg, il s'empara par traîtrise de la ville de Rheinfelden, en massacra les habitants et leur enleva leurs biens; le duc d'Autriche donna la ville à Guillaume, pour le dédommager de la perte de son château. Ces événements avaient ruiné Rheinfelden. Comme il est dit dans la chro-

Digitized by Google

nique de Mone: « Le riche devint pauvre et Rheinfelden n fut plus jamais ce qu'elle avait été. »

Der erste Zug für Wasselnheim. — Der ander Zug für Wasselnheim. — Der dirte Zug für Wasselnheim. 1448. — Ce long récit est à peu près conforme à celui du manuscrit de Cologne, publié par Mone, III, p. 539-542. Le récit de la chronique de Strasbourg, Schnéegans, p. 177 et sq., présente d'assez nombreuses variantes. Une partie du récit seulement est dans Mone I, p. 275.

FRAGMENT 20. — *Das fiehe wart genumen in der wantzenowe.* 1447. — Le récit du manuscrit est notablement différent de celui de Mone III, 539 et de Schnéegans, 177.

Do man zalte MCCCCXLVII ior, an sundag vor sanct Michilstage, do nam Wilhelm von Vinstingen und sin bruder her Johan von Vinstingen das fiehe in der Wantzenowe und uff dem söme, uff die hohe stifft zu Stroszburg, uff etlich ansproche die er meinde an die stifft zu habende. Und also noment sü ein grosse sume fiches und tribent das enweg und do reit Walther von Tan für den Kochersperg und rette zu dem fout, das er der stat solt sagen, was fiehes der stat oder der burger were, das wolt man in alles wider geben. Aber dis geschach nit, wanne die stat sante ir burger gon Diemeringen dem fiehe noch; men wolt in aber nüt geben und spottet ir darzu. Do dis nu geschach und die stat und die stifft sach wie der bischoff übil wolte und siner eren vergessen hat, und wider sü sin wolte und es mit den figende hette, do verbundent sich die stifft und die stat zusamene zehen ior, dem bischofe zu leide und sinen helffern. Item die ansproche die Schan von Vinstingen hatte an die stifft was also. Der von Busenach wart erwelt zu einem bischofe und ouch er Johans von Ohssenstein. Do rette Gerhart Schöp mit her Johan von Vinstingen, das er solte dem von Ohssenstein helffen, das er by dem bistum blibe. Darumbe wolt er im ein sum geltis geben. Nu ist er nit bischoff bliben und hat ouch nie kein pfert durch sinen willen gesattilt, und wolt doch das gelt haben unverdient. Das doch der tumprobest gerne mit im furkeme an gelegen enden, so sleht er im alles reht abe

Digitized by Google

und wolt also sinen hohen mut mit der stat und der stifft alles unwiderseit und in das ir nemen. Item die stat und stifft widerseiten ime in der hundersten wuchen der messen. Item darnoch zoch die stat us uff her Johan von Vinstingen uff zistag noch sant Ulrichestag und herscheten ein tag und ein naht und brantent fier dörffer, aber das vihe hattent sü alles enweg geflöhet. Das kunde in nit werden, sü hattent das ir fier milen weges hünder sich geflöhet.

Der Krieg war verrihtet.

Hie noch also der Krieg lange hette gewert und grosser schade was geschehen mit röbe und mit brande zu beden siten, do warp der lantfout umb die stat und ouch umb er Johan von Vinstingen umb einen früntlichen tag dar in zu reden. Also wart der tag gon Hagenowe geleit uff mendag vor sant Jocopstag do man zalte M CCCC XLVIII ior und wart der krieg also verrihtet: wer do hatte verlorn, der hette verlorn und solte kein parte der andern nüt noch geben. Es solte glich uff sin und die gevangen zu beden siten lidig gelossen one schatzunge.

En l'année 1447, le dimanche avant la Saint-Michel (24 septembre), Guillaume de Fénétrange et son frère, le seigneur Jean de Fénétrange, s'emparèrent du bétail à la Wantzenau et sur le söme[1], au détriment du haut chapitre de Strasbourg, par suite de certaines revendications qu'ils prétendaient exercer sur ledit chapitre. Et ainsi ils s'emparèrent d'une grande quantité de bétail et le poussèrent devant eux. A ce moment, Walther von Thaun alla à cheval au Kochersberg et parla au bailli, pour qu'il prévînt la ville; tout le bétail qui appartiendrait à la ville ou aux bourgeois, il promit de le rendre fidèlement. Mais la chose n'eut pas lieu, encore que la ville eût envoyé des bourgeois à Diemeringen[2], pour chercher les bêtes; on refusa de les leur rendre et, par-dessus le marché, on se moqua d'eux. Lorsque ces faits arrivèrent et que la

[1] Le texte de Mone porte: uff dem Somen. Nous ne savons pas ce qu'il faut entendre par ce mot; probablement c'est le nom d'un pâturage près de Wantzenau.

[2] Canton de Drulingen, arrondissement de Saverne.

Digitized by Google

ville et le chapitre s'aperçurent des mauvaises dispositions de l'évêque; quand ils virent qu'il avait oublié l'honneur, qu'il était contre eux et qu'il prenait le parti de leurs ennemis, ils s'allièrent à leur tour, pour une période de dix ans, contre l'évêque et ses auxiliaires. Les prétentions que Jean de Fénétrange avait contre le chapitre étaient les suivantes. On avait élu à la fois comme évêques le seigneur de Bussnang et le seigneur Jean d'Ochsenstein. Dans ces circonstances, Gerhart Schœp entra en pourparlers avec Jean de Fénétrange pour qu'il aidât le seigneur d'Ochsenstein à rester maître de l'évêché: celui d'Ochsenstein promit à Jean une somme d'argent pour prix de son concours. Mais voici qu'il ne put rester évêque et bien que Jean ne lui eût pas sellé un cheval, il prétendit néanmoins à l'argent, sans l'avoir gagné. Le prévôt du chapitre serait volontiers entré en accommodement avec lui; mais il repoussa toute avance; et il exerça scéravage contre la ville et le chapitre, sans déclaration de guerre, et il voulut leur prendre leurs biens. Mais la ville et le chapitre lui firent la guerre dans les dernières semaines de la foire (après la Saint-Jean 1448). Plus tard, la ville fit une expédition contre Jean de Fénétrange le mardi après la Saint-Ulrich (9 juillet 1448), et ils restèrent les maîtres un jour et une nuit et ils brûlèrent quatre villages; mais les ennemis avaient mis tout le bétail en sûreté; les Strasbourgeois ne purent le reprendre; car Jean de Fénétrange l'avait fait emmener, à quatre milles derrière soi.

La guerre fut accordée.

Après que la guerre eut duré longtemps et que grand dommage eut été fait des deux côtés par suite de pilleries et d'incendies, le landvogt pria la ville et aussi le seigneur Jean de Fénétrange de fixer un jour et un lieu, pour y traiter de la paix. On désigna Haguenau et le lundi avant la Saint-Jacques (22 juillet), en l'année 1448. A cette diète, la guerre fut accordée. Celui qui avait perdu avait perdu et aucun parti ne devait rien restituer à l'autre. Les hostilités devaient cesser immédiatement et des deux côtés les prisonniers devaient être rendus sans rançon.

A la mort de l'évêque Guillaume de Diest en 1439, les

Digitized by Google

voix de la plupart des chanoines tombèrent sur Conrad de Bussnang, descendant d'une très noble famille de Thurgovie. Cependant quelques chanoines mécontents, soutenus par les nobles, voulurent imposer comme prélat au diocèse le seigneur Jean d'Ochsenstein, prévôt du chapitre. Les deux compétiteurs furent consacrés le même jour et presque au même moment dans la cathédrale; mais Conrad de Bussnang abdiqua en faveur du comte palatin Robert, qui resta définitivement maître de la place. Pendant ces querelles, Jean d'Ochsenstein avait promis une certaine somme à Jean de Fénétrange, pour que celui-ci soutint sa cause; le comte de Fénétrange ne fit rien, réclama néanmoins la somme et rendit le chapitre responsable du payement. Il attira en Alsace les Armagnacs; puis, profitant d'une occasion favorable, il enleva, le 24 septembre 1447, le bétail du haut chapitre et celui de la ville de Strasbourg à la Wantzenau, au canton de Brumath. Il avait pour complice dans ce bel exploit Walther de Thann, qui détenait en fief de l'empereur la ville de Wasselonne. En vain ce dernier promit au bailli, Rudolphe Lumbhart, de restituer le bétail qui appartenait à la cité; sa promesse ne fut pas exécutée et, dès lors, la ville et le chapitre qui, au demeurant, soupçonnaient l'évêque Robert de Bavière d'être d'accord avec leurs ennemis, firent une alliance de 10 années. La ville attaqua d'abord Wasselonne: elle y fit plusieurs expéditions qui ont été racontées dans notre manuscrit au chapitre précédent. Elles amenèrent, le 29 juin 1448, la prise de la ville[1]. Puis le 9 juillet, la ville déclara la guerre à Jean

[1] C'est à cette prise de Wasselonne que fait allusion notre texte: « Item die stat und stifft widerseiten ime in der hundersten wuchen der messen. » La foire de Strasbourg avait alors lieu quinze jours avant la Saint-Jean (*vor singiten*) et quinze jours après. Cf. *Strassburgische Archivchronik*, p. 140. Or les habitants de Strasbourg firent leur troisième expédition contre Wasselonne le 26 juin et le 29 ils prirent la ville.

Digitized by Google

de Fénétrange et marcha contre lui : elle lui brûla quatre villages et commit dans son pays bien des dégâts ; le landvogt, qui était alors le comte palatin Louis, invita les deux parties à se réconcilier ; il leur fixa jour à Haguenau le 22 juillet : Jean de Fénétrange renonça à toutes ses prétentions sur le seigneur d'Ochsenstein et le chapitre ; chaque parti gardait ce qu'il avait acquis. Tous ces faits ont été racontés d'après Specklin par Strobel, t. III, p. 224-229.

Fragment 21. — *Von den ersten Gecken.*

Do man zalte MCCCCXXXIX ior, uff den nehsten dunrstag noch sant Mathistag, in der vasten, do kam über zabern steige in eilsas ein unzelich grosz volck, die nante man die armen gecken[1], und also sü über die steige koment her in dis lant, do erschussent sü wer in werden möhte an der ersten, und floch iedermann in die stette mit libe und mit gute wer anders möhte entrinnen. Sus rantent sü in dem lande wider und für. Item an dem nehsten sundage noch der grossen vastnaht, in dem morgen imbis, do koment sü für Stroszburg und verslugent sich hünder die Karthüseler und sus in die glamen das ir nieman enwuste. Sus rantent vil nacketer buben do und liessent sich sehen. Do lieffent wol sehs hundert gesellen us Stroszburg von etlichen burgern und burgers knehten und lantlüten die in der stat logent und woltent das volck sehen, und lieffent also one harnesch hin us. Als sü koment [zu]

[1] Le manuscrit 83, fol. 386, a suivi le même récit, mais l'a interpolé. Nous donnons les principales interpolations. Die nante man die armen gecken und worent by in herr Tchan von Vinstingen und andere tütschen die in Anwysunge gobent herusz zu zyehende und worent ir by zwölff tusend pferde und legertent die erste naht in den dörffern unvern von Zabern und zugent am andern tag darnach furbasz in die dörffere unvern von Straszburg, und also sü über die steige..., etc. On les appelait les Armagnacs, et il y avait avec eux Jean de Fénétrange et d'autres seigneurs allemands qui les avait invités à sortir de leur pays, et ils étaient au nombre de 12,000 cavaliers et la première nuit ils logèrent dans les villages près de Saverne ; le lendemain ils se dirigèrent dans les villages aux environs de Strasbourg.

Digitized by Google

sanct Gallen, do rantent die her für die hünder den karthüselern logent und sich in die glamen verslagen hettent, und do die Gesellen us der stat koment, do hortent sü das des bösen volckes so vil do was. Do wollent sü wider in die stat wichen, do rante das bösen volckes so vil an sü und rantent von einander. Do wurdent erslagen von burgern und das merteil von burgers knehten und lant lüten, das ir zusammen was uff XLVIII man; die übrigen koment wider in die stat. Item man sol öch wissen hettent sü dem houbetman gevolget, das was juncher Rudolff Barpfennig, so werent sü sicher mit gewerter hant one allen schaden in die stat kumen. Dar nach am andern tage und am dirten tage zoch das böse volck das lant uff enweg[1].

Les premiers Armagnacs.

En l'année 1439, le jeudi qui suivit la Saint-Mathias (26 février) pendant le carême, il arriva par le col de Saverne une grande et innombrable bande qu'on appelait les Armagnacs (*armen gecken*), et lorsqu'ils eurent passé par le col dans notre pays, ils fusillèrent tous ceux qu'ils rencontraient les premiers, et chacun, parmi ceux qui purent s'échapper, s'enfuit dans les villes avec corps et bien. Ainsi ils coururent çà et là dans la contrée. Le second dimanche de carême (31 mars), pendant le repas du matin, ils arrivèrent devant Strasbourg, se cachèrent derrière la Chartreuse et dans le *klammen*, de façon à ce que personne ne les vit. Puis un certain nombre d'entre eux désarmés battirent la campagne et se laissèrent voir. Alors environ 600 compagnons, soit des bourgeois, soit des domestiques, soit des campagnards qui s'étaient retirés dans la ville, sortirent de Strasbourg et voulurent voir ces soldats : ils quittèrent la ville sans armes. Lorsqu'ils furent arrivés à Saint-Gall, ceux qui s'étaient mis derrière la Chartreuse et s'étaient

[1] Le manuscrit 83 ajoute : und worent also by viertzehen tagen in tütschen landen one alle ervorderunge und bewarunge, und volbrohten vil boszheit und mordes mit totslegen, klenrissen, rouben und brennen... et ils furent ainsi pendant quinze jours dans les pays allemands, sans garder nul ménagement, commettant beaucoup de méchanceté et de meurtres, mettant à mort, emprisonnant, dérobant, brûlant.

Digitized by Google

cachés dans le *klammen* sortirent de leur embuscade; et quand les compagnons arrivèrent hors de la ville, ils s'aperçurent à quel nombre d'ennemis ils avaient affaire. Alors ils voulurent rentrer dans la ville : mais ce méchant peuple leur courut après et ils se dispersèrent. Alors furent tués quarante-huit hommes parmi les bourgeois, mais surtout parmi leurs serviteurs et les campagnards. Les autres rentrèrent dans la ville. On doit aussi savoir que — s'ils avaient obéi à leur capitaine — c'était alors l'écuyer Rudolf Barpfennig — ils se seraient armés et seraient rentrés en ville sans dommage. Après cela, le jour suivant et le troisième jour, le méchant peuple quitta les environs de Strasbourg, en remontant le pays.

On connaissait déjà un certain nombre de récits sur l'invasion des Armagnacs en 1439. Herzog, *Elsässer Chronik*, II. Theil, p. 103, en avait composé un d'après le témoignage d'un contemporain qui assista à ces événements. On consultera aussi avec fruit le fragment publié par Schilter, dans ses observations sur Kœnigshofen, p. 1000; la narration de Maternus Berler, *Code historique de la ville de Strasbourg*, p. 54; enfin la continuation de Kœnigshofen, éditée par Mone, t. III, p. 522. Si notre fragment n'ajoute pas grand' chose à nos connaissances, il présente du moins des variantes intéressantes. Parmi les récits modernes on lira avec plaisir ceux de Strobel, *Vaterländische Geschichte des Elsasses*, t. III, 188; de Tuetey, *Les écorcheurs sous Charles VII*, p. 99; enfin la dissertation de Witte, *Die armen gecken oder schinder und ihr Einfall ins Elsass im Jahre 1439*, Strassburg, 1883. Notre récit confirme ceux qui ont été publiés antérieurement sur le nombre des écorcheurs, sur la date de leur arrivée, sur le rôle de Jean de Fénétrange, enfin sur le combat de Strasbourg. La chartreuse derrière laquelle se cachèrent les Armagnacs était située au nord-ouest de Strasbourg, sur la route d'Eckbolsheim; le *klammen* était le nom d'un chemin creux situé près de cette route, derrière la chapelle de Saint-Gall.

Digitized by Google

FRAGMENT 22. — *Von den anderen Gecken.*

Do man zalte MCCCCXLIIII ior in dem ougeste do zoch Ludewig der telffin, kunig karlen sun, von franckenrich in dütsche lant wol mit fünffzig tusent Mannen zu rosse und zu fusz. Und koment zu dem ersten gon Mumpilgarte, do wurdent sü in gelossen mit gutem willen und zugent in öberlant und woltent an die Switzer sin. Do sü koment gon Seckingen und gon Louffenberg und gon Walshut, do wurdent sü ingelossen mit gutem willen und mahtent in zu naht Fuszwasser und sattent in ir silberin geschirre für und leitent sü an ir bette. Also wurdent sü zu rote des nahtes das sü nit an die Switzer woltent. Des morgens fruge stiessent die frömden die heimschen us und noment in was sü hettent, und zugent öchdarus und zugent wider herabe gon Basil und logent über naht in den dörffern obenwendig Basil und do umb. Also koment der switzer wol xv^{c} an mitwuch früge an sant bartholomeustag des vorgenanten jores und erslugent der gecken vil und zugent fur abe her und woltent gon basil. Do sü koment an den bürsich und über das wasser koment, do kam des bösen volckes also vil an sü und slugent sich mit einander by den guten lüten, und was des bösen volckes so vil, wanne ein huffe müde wart, so kam ein ander huffe der geruget was. Do koment die switzer zu den guten lüten in das hus und wertent sich von prime untz vesper, und wurdent die switzer erslagen, das ir gar wenig der von kam und wurdent der gecken gar vil erslagen und enweg getragen und gefürt in ein clein slösselin und verbrant, das man nit solte wissen das ir so vil erslagen wer. Ouch sol man wissen das vil dütschen under den gecken was in diser slaht von etlichen herren in disen Landen und sunderlich her burckart Munch der wart geworffen mit eime steine das er starp, der doch des bösen volckes ein fürer was, und werent die dütschen nit gewesen, die switzer werent on alle schaden vor allen walhen wol gon Basil kumen. Do das zerging, do zugent die dütschen Herren von in : do woltent sü ouch nit me nohe by den Switzern sin und zugent das lant her abe gon Endeszheim in der hertzogen slosz von Oesterrich und noment den armen lüten was sü hettent und stiessent sü us, wip und kind. Ouch wurdent sü ingelossen zu Altkirch und zu

Digitized by Google

Waltwilere, und zu erlisheim und zu eigelsheim, und zu dem heilgen crütz und tanbach, und zugent das lant her abe, und gewunnent Marckoltzheim mit trowen und sant Pülte. Item uff den nehsten tag noch unser frowentag der hünder, koment sü gon Erstheim und logent darinne mit sehsz tusent mannen uff der illen und roubetent was in werden möhte und floch iederman in die stette wer do möhte. Doch fingent sü vil lütes und schetzetent die umb gelt; wer das nit hette zu geben, der müste rosz, isen, oder duch oder was er hette. Der das nit enhet zu geben, dem snittent sü die kele abe oder hingent in an einen böm oder martiltent in das er starp. Item uff samstag vor sant Matheustag etc...

Notre récit est ensuite assez conforme à celui qu'a publié Mone, t. III, p. 527-529. Au § 29 de Mone, il faut lire Gugenheim au lieu de Ingenheim. La dernière phrase de notre manuscrit est : Item man sol wissen für wor, wer den gesellen, die dis ding dottent, also not gewesen nach den lüten, also nach dem gute, sü hettent vil me erslagen denne sü erslugent. Es was kein reisig man hie by, es worent als arm knehte, also vor ist geseit.

Les seconds Armagnacs.

En l'année 1444, le dauphin Louis, fils du roi Charles, alla de France dans les pays allemands; il avait bien avec lui 50,000 hommes à pied et à cheval. Ils arrivèrent d'abord à Montbéliard, où on les laissa entrer volontiers. Puis ils remontèrent le pays et voulurent marcher contre les Suisses. Ils arrivèrent ainsi à Seckingen, Lauffenbourg et Waldshut; là encore, les habitants les laissèrent entrer de bon gré; ils leur préparèrent pendant la nuit des bains de pied, les servirent dans de la vaisselle d'argent et les conduisirent jusqu'à leur lit. Pendant la nuit, les soldats délibérèrent qu'ils ne voulaient pas marcher contre les Suisses. Le matin de bonne heure, les étrangers chassèrent les indigènes, leur prirent tout ce qu'ils avaient, sortirent à leur tour de la ville et redescendirent vers Bâle et les environs. Alors les Suisses, bien au nombre de 1500, arrivèrent le mercredi matin de bonne heure, le jour de la Saint-Barthélemy de l'année précitée (26 août); ils exterminèrent

Digitized by Google

un grand nombre d'Armagnacs, poursuivirent leur chemin et voulurent aller à Bâle. Après qu'ils furent arrivés à la Birse et qu'ils eurent franchi l'eau, une quantité innombrable de ces méchants soldats arrivèrent à eux et ils se battirent près de la maladrerie et il y avait tant d'hommes de ce méchant peuple que, lorsqu'une bande était fatiguée, accourait aussitôt une seconde bande qui venait de se reposer. Alors les Suisses entrèrent dans la maladrerie et ils se défendirent de six heures du matin jusqu'à vêpres et les Suisses furent exterminés au point que bien peu d'entre eux en échappèrent. Un nombre fort considérable d'Armagnacs périt; on emportait leurs cadavres du champ de bataille et on les conduisait dans un petit château où on les brûlait, pour qu'on ne pût pas savoir combien d'entre eux avaient péri. On doit aussi savoir que dans cette bataille il y avait dans le rang des Armagnacs beaucoup d'Allemands, parmi les seigneurs de ces pays et particulièrement le seigneur Burckard Münch, qui fut frappé d'une pierre et en mourut. Il était devenu l'un des conducteurs de la méchante bande, et, si les Allemands n'avaient pas été, les Suisses auraient pu parvenir sans dommage à Bâle, devant tous ces Welsches. Après ces événements, les seigneurs allemands les quittèrent; et eux ne voulurent pas non plus rester dans le voisinage des Suisses; ils descendirent le pays jusqu'à Ensisheim, au château du duc d'Autriche, prenant aux pauvres gens tout ce qu'ils avaient, les expulsant, eux, leurs femmes et leurs enfants. On les laissa pénétrer à Altkirch, à Watwiler, à Herlisheim, à Éguisheim, à Sainte-Croix, à Dambach; ils descendirent ainsi la région, prirent Markolsheim avec menaces ainsi que Saint-Hippolyte. Item, le jour après la fête de Notre-Dame (9 septembre), ils arrivèrent à Erstein et ils campèrent là sur l'Ill, avec 6000 hommes, et ils prirent tout ce qu'ils pouvaient et chacun qui le pouvait s'enfuit dans les villes. Ils s'emparèrent de beaucoup de personnes et les rançonnèrent pour de l'argent; celui qui ne pouvait donner la somme exigée, devait livrer un cheval, du fer, de la toile ou ce qu'il avait. A celui qui ne pouvait donner ces objets, ils coupaient la gorge; ou bien ils le pendaient à un arbre ou le torturaient jusqu'à ce qu'il mourût...

Digitized by Google

Notre chronique n'a pas parlé des motifs qui ont poussé le dauphin Louis à venir du côté de l'Alsace: ces motifs ont été racontés longuement dans d'autres continuations de Kœnigshofen (*Straszburgische Archiv-Chronik* dans le *Code historique de la ville de Strasbourg*, p. 153; manuscrit de Cologne dans Mone, III, 522 et suiv.; manuscrit allemand 83 de la bibliothèque nationale). Dans tous ces écrits on lit l'histoire de la guerre que firent les Suisses à Zurich, alors allié du roi des Romains Frédéric III; on y apprend comment en juin 1444 les confédérés vinrent mettre le siège devant cette ville; comment, au mois d'août, ils bloquèrent en outre, entre Seckingen et Liestal, le château de Farnsburg que défendait un chevalier de l'empire, Jean de Rechberg. Frédéric, ne pouvant secourir ses alliés, s'adressa au dauphin et les Armagnacs vinrent dans nos régions. Notre texte, comme celui de Mone, fixe leur chiffre à 50,000 hommes; Tuetey (*Les écorcheurs sous Charles VII*, t. I, p. 150) avait admis le chiffre de 30,000, qui est sans doute trop bas. Notre document nous donne ensuite des renseignements tout à fait nouveaux sur la manière dont s'engagea la bataille de Saint-Jacques. Le 18 août 1444, Louis était entré dans Montbéliard; ses bandes n'y demeurèrent pas longtemps: elles marchèrent tout de suite en avant pour délivrer Zurich et Farnsburg; elles furent reçues en alliées dans les villes de Seckingen, Lauffenburg et Waldshut; mais là elles se mutinèrent tout d'un coup et tournèrent le dos aux Suisses. Cette retraite enhardit ceux-ci à leur courir sus: ils marchèrent en avant, culbutèrent à Pratteln le corps que commandait Antoine de Chabannes et le forcèrent à se replier sur Muttens; puis ils franchirent la Birse et là se heurtèrent au gros de l'armée des écorcheurs. Notre chronique prétend que 1500 Suisses prirent part à la bataille. Peut-être, pour exalter leur héroïsme, a-t-elle diminué leur nombre. Tuetey s'est arrêté au chiffre de 2000. Notre texte rapporte seulement que

Digitized by Google

Burckhart Münch périt d'un coup de pierre; il ne nous le montre pas, comme la légende, se promenant en triomphateur au milieu des mourants, criant à ses victimes : « Nous nous baignons aujourd'hui dans des roses. » Ensuite, le fragment indique bien pourquoi le dauphin, abandonné du reste des seigneurs allemands, se détourne de la Suisse, dont les habitants se sont montrés si héroïques, et se rejette sur l'Alsace. Sur cette invasion même de l'Alsace, il ne nous apprend rien de nouveau.

Après ces longs fragments, le manuscrit 82 se termine par les paragraphes suivants :

FRAGMENT 23. — *Gewiller die stat wart gewunnen*. 1448.

Do man zalte M CCCC XLVIII ior, uff sanct Martinstag, do gewan der appet von Murbach Gehwiler das stettelin by naht ungewarnter eren. Die doch zu sinem closter gehortent unverschult und trengete sü von ir friheit und alt harkumen mit gewalt.

En l'année 1448, à la Saint-Martin (11 novembre), l'abbé de Mürbach conquit, pendant la nuit, la petite ville de Guebwiller, au mépris de son honneur. Ces gens, qui dépendaient de son abbaye, étaient innocents et il les priva de leur ancienne liberté et de leurs anciennes coutumes avec violence.

Le même fait est raconté dans la continuation de Kœnigshofen, chez Mone, t. III, p. 543, fragment 65, en termes un peu plus développés. L'abbé de Murbach était à ce moment Barthélemy d'Andlau. Après s'être emparé de la ville, il réunit le conseil et le somma de renoncer à ses antiques privilèges. Mais les bourgeois refusèrent de faire aucun changement à leur constitution. La cause fut portée devant la Régence d'Ensisheim. Celle-ci donna raison à l'abbé : de nouveaux membres nobles, tous dévoués au monastère, furent ajoutés au conseil communal; tous les membres de ce conseil, ainsi que les chefs des corporations, devaient être nommés désormais par le prince-abbé : il fut interdit de pré-

Digitized by Google

senter à l'abbé-seigneur des réclamations collectives. La perte de ses libertés fut fatale à Guebwiller; comme le dit la chronique de Mone, «jamais la ville ne devint plus aussi prospère qu'elle l'était le jour où la conquit ce méchant homme.» Cf. X. Mossmann, *Murbach et Guebwiller*, Colmar, 1866, p. 71, 72.

FRAGMENT 24. — *Lützelburg die stat war gewunnen.* 1443.

Do man zalte MCCCCXLIII ior, uff dunrstag noch sant Martinstag, do wart Lutzilburg die stat gewunnen und wart verroten von den die in der stat des rotes woren und wart dem hertzogen von Burgin ingeben.

En l'année 1443, le jeudi après la Saint-Martin (14 novembre), la ville de Luxembourg fut prise et elle fut trahie par ceux de la ville qui étaient du conseil et elle fut livrée au duc de Bourgogne.

La duchesse douairière de Luxembourg, Élisabeth, avait cédé tous ses droits à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne: celui-ci sut les faire valoir. La ville fut prise d'assaut par ses troupes et réunie à son empire. Cf. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, 1825, t. VII, p. 149.

Lützilstein wart gewunnen von dem Pfaltzgrofen. 1452. — Cf. Mone, t. I, fragment 62 de l'ancien manuscrit de Strasbourg, nº 844.

FRAGMENT 25. — *Der strit vor Jente.*

Do man zalte MCCCCLIII ior, do streit der Hertzoge von Burgine mit der stat von Jente und wurdent der von Jenge erslagen und ertrucket XXII tusend man, und do der strit also geschach, und die von Jente dernider gelogent, und erslagen wurdent, do ergobent sü sich erst an den hertzogen von Burgin und man sol wissen werent sü nit geflohen und werent by einander bliben, das in nüt gescheen wer, wanne ir was me und worent stercker im felde dan der Hertzoge von Burgine mit sime Volcke.

En l'année 1453, le duc de Bourgogne combattit contre la ville

Digitized by Google

de Gand et les gens de Gand furent battus et perdirent 22,000 hommes; et, comme le combat avait ainsi tourné, comme ceux de Gand étaient vaincus et accablés, ils se livrèrent au duc de Bourgogne. L'on doit savoir que, s'ils n'avaient pas pris la fuite et s'ils étaient restés ensemble, la chose ne leur serait pas arrivée, car ils étaient plus nombreux et plus forts dans le combat que le duc de Bourgogne avec ses troupes.

Il s'agit ici de la bataille du Gavre, où 45,000 Gantois (non pas 22,000, comme dit notre texte) se heurtèrent contre les troupes de Philippe-le-Bon, le 22 juillet 1453. Un chariot de poudre prit feu dans le camp des Gantois et cette explosion détermina leur fuite. Il ne resta plus, après cette déroute, aux habitants de la ville qu'à se rendre à merci au duc.

FRAGMENT 26. — *Constantinopel die grosse stat war hingeben.*

Do man zalte MCCCCLIII ior, umb sanct Martinstag, do wart die grosse stat Constantinopel gewunnen und hingeben mit verreterige den Turcken.

En l'année 1453, vers la Saint-Martin, la grande ville de Constantinople fut prise par les Turcs et livrée à eux par trahison.

Il y a ici une erreur sur la date du jour : Constantinople fut conquise le 29 mai 1453; peut-être cette nouvelle ne parvint-elle à Strasbourg qu'au début de novembre. Peut-être aussi faut-il lire *sanct Maximstag.*

FRAGMENT 27. — *Nidecke wart gewunnen.*

Do man zalte MCCCCLIIII ior, uff aller heilgentag, do wart das slosz gross Nidecke gewunnen von juncher Ludewig von Lichtenberg und gewan es on alle Gezug von juncher Andres Wirich, was juncker Ludewiges figent und hat uff in angegriffen, der was öch uff dem slosse und wer sin frowe nit gewesen, die was ouch uff dem slosse und ging grosz kindes, und bat für in, also waret

Digitized by Google

die frowe geeret von juncher Ludewig von Liehtenberg und wer das nit gewesen, so müste juncher Andres Wirich darumb gestorben sin.

En l'année 1454, à la Toussaint (1er novembre), le château de Grand-Nideck fut pris par l'écuyer Louis de Lichtenberg et il s'en empara, sans aucun matériel de guerre, sur l'écuyer André Wirich. Celui-ci était l'ennemi de l'écuyer Louis et l'avait attaqué. Wirich se trouvait au château ainsi que sa femme qui était alors enceinte et qui alla prier pour lui. Louis de Lichtenberg respecta la femme et, sans elle, l'écuyer André Wirich aurait été mis à mort pour ses méfaits.

Il s'agit ici de Louis V de Lichtenberg, qui mourut en 1471 ; le château de Nideck était situé au fond de la vallée de Haslach. Ristelhueber-Baquol (*L'Alsace ancienne et moderne*, art. Oberhaslach) place à tort ce fait en 1449. Le château de Nideck fut détruit probablement peu après; mais nous ignorons l'époque exacte de cette destruction.

FRAGMENT 28. — *Hoh Kunigsperg das Slos wart gewunnen.*

Do man zalte MCCCCLIIII ior, do wart hoh künigsperg das sloss gewunnen von den von Colmar, wanne ir figende dar uff enthalten worent und sü darabe geschediget wurden.

En l'année 1454, le château de Hohkönigsbourg fut pris par les habitants de Colmar, parce qu'on y avait donné asile à leurs ennemis et qu'ils avaient éprouvé des dommages de la part des gens descendus du château.

Depuis la fin du XIVe siècle, le château de Hohkönigsbourg relevait des évêques de Strasbourg; il devint bientôt le siège d'une bande de brigands qui dévastaient les environs et détroussaient les voyageurs. En l'année 1454, ces singuliers châtelains, d'accord avec Walther de Dhan, Amman de Markolsheim tombèrent sur une noce composée d'environ cent personnes et qui se rendait de Fribourg en Brisgau à Colmar ;

Digitized by Google

ils retinrent les personnages les plus riches prisonniers dans les cachots de la forteresse. La ville de Colmar, dont quelques habitants avaient été victimes de cette agression, s'émut; d'accord avec Strasbourg et Schlestadt, elle assiégea le château; les brigands durent capituler et Hohkönigsbourg fut vendu; mais ses nouveaux possesseurs imitèrent l'exemple des anciens: en 1462, toute l'Alsace, villes et seigneurs, assiégèrent derechef le château, qui fut détruit et qui fut placé sous la suzeraineté du duc Sigismond d'Autriche. Cf. sur ces événements la petite brochure: *Die Hohkönigsburg im Elsass*. Strassburg, Schultz, 1878, p. 7-9.

Fragment 29. — *Eine Reise für Mutzig.*

Do man zalte MCCCCLIIII ior uff sant chorcheientag do wart Mutzich gewunnen oder gestolen von hertzoge Steffan von Peigern, unsers herren von Stroszburg vater und juncher Schoffart von Linyngen und dem grofen von Sarwerde und dem Bischöfe von Mentze und gewunnent es juncher Wirich an und wusste er doch nüt mit in zu schaffende zu han und der bischoff von Stroszburg lech in büssen und bulfer, dass sü das Slosz ouch soltent gewinnen, wanne sü nit me danne[1] das stettelin inne hattent. Also zoch die stat von Stroszburg und juncher Ludewig von Liehtenberg us am sundag früge und wider seiten allen den in dem stettelin worent, und also sü gewar wurdent das die Stat us zoch, do fluhent sü schemmelicher us dem stettelin wie vil der herren darinne was und was in also not zu fliehen, das sü abe dische fluhent und gesottens und gebrotens liessent ston. Und das kam den von Stroszburg gar eben; da sü dohin koment, do fundent sü die kost bereit und es wante kurtz man hette sü darinne ergriffen. Also fand man ein grosse und drige cleine büsse die worent des Bischofes von Stroszburg gewesen. Die furtent die von Stroszburg mit in wider heim uff mendag darnach.

En l'année 1454, à la Sainte-Georgie (15 février), Mutzig fut

[1] Le manuscrit porte wanne.

Digitized by Google

pris ou plutôt volé par le comte de Bavière Étienne, père de notre seigneur de Strasbourg, par Schoffart de Linange, le comte de Saarwerden et l'évêque de Mayence. Ils conquirent la ville sur l'écuyer Wirich, qui ne sut pas avoir affaire à eux. L'évêque de Strasbourg leur prêta ensuite des canons et de la poudre, pour qu'ils s'emparassent du château; car ils n'avaient pris que la petite ville. Le dimanche suivant, de bonne heure, la ville de Strasbourg et l'écuyer Louis de Lichtenberg sortirent des murs et marchèrent contre tous ceux qui étaient dans Mutzig et quand les seigneurs apprirent que la ville faisait une expédition, ils se sauvèrent honteusement, bien qu'ils fussent très nombreux, et ils éprouvaient un tel besoin de se sauver qu'ils s'enfuirent de table et y laissèrent leurs fricassées et leurs rôtis. Les gens de Strasbourg trouvèrent la chose à point : à leur arrivée, leur repas était préparé et peu s'en fallut que les seigneurs ne fussent pris. L'on trouva un grand canon et trois petits, qui avaient appartenu à l'évêque de Strasbourg : les gens de Strasbourg les ramenèrent avec eux le lundi suivant.

Le récit du même événement a été ajouté au manuscrit de Cologne que Mone a publié t. III, p. 545, fragment 73; mais il est fait en termes différents. Les dates ne sont pas identiques; le fragment de Mone donne le mardi après la Sainte-Agathe, soit le 12 février; ici nous trouvons la date du vendredi 15.

Le château et la ville de Mutzig avaient été donnés en gage par l'évêque de Strasbourg au seigneur Wirich de Hohenbourg. L'évêque Robert de Bavière et quelques seigneurs formèrent le projet de les reprendre. Parmi eux étaient le père de Robert, Étienne de Bavière, Schoffart ou Geoffroi de Linange, fils d'Enrich VI, de la ligne de Linange-Hartenbourg, et le comte Jacques de Saarwerden. Ils réussirent dans leur dessein; mais Wirich s'adressa à la ville de Strasbourg, dont il était citoyen; la ville lui donna des secours et le dimanche suivant ses troupes, commandées par Louis de Lichtenberg, reprirent la cité. Le même fait est

Digitized by Google

raconté dans Strobel, III, 378, d'après un manuscrit ayant appartenu au pasteur Brunner. Strobel place la prise de Mutzig au 6 février.

FRAGMENT 30. — *Eine Reise für Bergbietenheim.*

Do man zalte MCCCCLV ior uff mitwuch nehst nach aller heiligentag, do zoch die stat von Stroszburg gon Bergbietenheim und gewunnent das stettelin und fingent wol sehs reisiger Gesellen darinne. Aber sü wurdent wider lidig in der Rahtung also man geriht wart mit juncher Anthennien von Hohenstein. Man seite ouch die armen Lüte wider lidig ires eides, wanne sü der stat gesworn hattent do man es ihm wider gap.

En l'année 1455, le mercredi après la Toussaint (5 novembre), la ville de Strasbourg fit une expédition sur Bergbietenheim, elle conquit la petite ville et fit prisonniers environ six cavaliers. Mais elle les relâcha, après que la cause entre elle et l'écuyer Antoine de Hohenstein eut été jugée. On délivra aussi les pauvres gens du serment qu'ils avaient prêté à la ville, lorsqu'on rendit Bergbietenheim à l'écuyer.

Le même fait a été raconté par Strobel, III, 379, d'après Specklin. Bergbietenheim est situé au canton de Wasselonne. Antoine de Hohenstein avait à plusieurs reprises attaqué des bourgeois de Strasbourg : voilà pourquoi la ville marcha contre Bergbietenheim.

Das fiehe wart gewunnen. 1455. — Ce paragraphe est identique à celui publié par Mone, t. I, p. 276, fragment 63, d'après le manuscrit de Strasbourg, 844.

Der Kunnig von Zipern kam gon Stroszburg. 1363. — C'est le même texte qu'a publié Schilter, dans son édition de Kœnigshofen, p. 366, et qui diffère beaucoup de celui de Hegel, p. 858.

Der Kunig von Dennenmarg kam gon Stroszburg. Cf. Schilter, p. 367.

Von Herr Cuntz Muller dem ammeister. 1393. — Le passage est le même que dans l'édition de Hegel, p. 785.

Digitized by Google

Der stette buch uff der pfaltzen wart gemaht von zwölff wisen mannen. — Schilter, p. 366, avait publié ce texte. Notre manuscrit donne à tort la date de 1422 au lieu de 1322.

FRAGMENT 31. — *Die Orgele in sant Cathrinen capelle die cleine wart gemaht.*

In dem iore do man zalte noch Gottis geburt MCCCCLI ior, do wart die clein orgel in sant Kathrinen cappelle gemaht zu dem münster zu Strosburg und gab dieselbe orgil an das werck her Dietrich von Ertpfert, ein priester des werckes zu dem münster, ein orgeler als er starp, und koste die orgele in alle wege uff hundert guldin.

Le petit orgue dans la chapelle Sainte-Catherine fut fait.

En l'année de l'Incarnation 1451, le petit orgue de la chapelle Sainte-Catherine fut fait, dans la cathédrale de Strasbourg, et fut exécuté par Dietrich d'Erfurt, prêtre de l'œuvre Notre-Dame, et, au moment de sa mort organiste, et l'orgue coûta en tout cent florins.

Ce fait était déjà connu : il est cité par Schad et Grandidier à l'année 1400 (Cf. Kraus, *Kunst und Alterthum in Elsass-Lothringen* t. I, p. 386), mais notre chronique donne formellement la date de 1451 et c'est celle que nous adoptons. L'orgue de Dietrich d'Erfurt est resté jusqu'au XVIII^e siècle dans la chapelle Sainte-Catherine, au bas-côté sud de la cathédrale. De 1425 à 1465, la valeur intrinsèque du florin était de 7 fr. 35 c. L'orgue coûta donc 735 francs.

Telle est l'analyse fidèle de notre manuscrit. Le fait le plus récent dont il y soit question est l'incendie de 1459. C'est donc après cette date qu'il a été copié. D'autre part, le quatrième chapitre s'arrête brusquement, après avoir raconté l'entrée de l'évêque Robert de Bavière à Strasbourg, en 1440. Le manuscrit 844 de Strasbourg, qui a relaté le même événement en termes identiques, continuait le récit et le poussait jusqu'à la mort de ce prélat en 1478. Il semble bien que notre copiste ne connaissait pas encore cette mort et que, par con-

Digitized by Google

séquent, il a écrit avant 1478. Ainsi, la date de notre livre est entre 1459 et 1478, et sans doute plus rapprochée de 1459 que de 1478. Le copiste a eu sous les yeux un manuscrit de la classe A de Kœnigshofen. Mais où a-t-il puisé pour les continuations? Il est très difficile de le dire; probablement un peu partout. Pour les grands faits, des récits détachés devaient circuler de main en main. Les petits étaient ajoutés en marge ou sur les blancs laissés dans les manuscrits de Kœnigshofen: après avoir copié un manuscrit A, notre écrivain a, je suppose, réuni d'autres manuscrits; sur l'un il a pris telle indication, sur l'autre telle autre. Puis il a changé parfois la première narration, et, pour les événements dont lui-même a été témoin, il y a ajouté du sien. Le compilateur est, à coup sûr, un Strasbourgeois. Il insiste sur les faits qui ont eu cette ville pour théâtre ou sur les expéditions des Strasbourgeois au dehors. Puis il indique brièvement les faits qui se sont déroulés dans les pays voisins. A cette époque, les deux États avec lesquels l'Alsace avait le plus de rapports, étaient la Suisse et le duché de Bourgogne avec ses annexes de Flandre. Tout ce qui se passait dans ces régions avait un contre-coup dans la nôtre; et voilà pourquoi dans nos chroniques alsaciennes les historiens de la Suisse ou de la Flandre trouveraient beaucoup à glaner. La chronique du manuscrit 82 ne fait pas exception : elle nous a transportés à Rheinfelden aussi bien qu'à Gand.

Le second des manuscrits de Kœnigshofen que possède la bibliothèque nationale a été acheté en juin 1845 à la vente Roibin. Il portait autrefois le n° 3171 du supplément français et aujourd'hui il est coté n° 99 du fonds allemand. Il est de moyen format, comprend 229 feuilles qu'a numérotées une main récente; il est écrit sur une seule colonne; les titres sont en rubrique; la première lettre de chaque paragraphe devait aussi être peinte en rouge; mais ce travail n'a été

Digitized by Google

exécuté que pour le début. Comme nous le verrons plus loin, le manuscrit a été écrit en 1472.

Le manuscrit 99 commence *ex abrupto,* sans aucun titre, par la préface de Kœnigshofen. La copie est défectueuse ; le scribe était pressé et il laisse volontiers de côté des phrases du texte original. Le premier chapitre, qui s'étend sur 48 feuillets, a pour nous peu d'intérêt, puisqu'il roule sur l'histoire ancienne jusqu'à la mort d'Alexandre. Le second chapitre (fol. 48-102) est très incomplet; le dernier empereur qui y est cité est Charles III le Gros, et le dernier paragraphe a pour rubrique : *Keysers Karles frowe sant Richart kam gan Andelo in das Closter.* (Schilter, p. 105-106.) Le copiste, avec raison, n'a pas compté Jules César parmi les empereurs; mais, à grand tort, il a oublié quelques princes en route, par exemple Nerva : si bien que sa numération est tout à fait différente de celle des autres manuscrits de Kœnigshofen. Au folio 112, il passe immédiatement du second au cinquième chapitre. Il raconte successivement les légendes relatives aux origines de Strasbourg, les trois agrandissements de la ville; il énumère les couvents, les incendies, les persécutions des Juifs, les épidémies, les orages, et les années de disette ou d'abondance. Dans cette dernière partie qui, dans les autres manuscrits de Kœnigshofen, a été rejetée à la fin, on pourrait relever quelques détails inédits.

Fragment 1.

Do man zalt nach Gottes Geburt tusend CCXXXIII, do gab man ein fyertel weissen umb III sol. δ., das fyrtel korne umb II sol. δ. und ein fyertel gerst umb XIIII δ. und ein fyrtel habern umb X δ.

Do man zalt nach Gottes Geburt tusend CCLXIIII ior, do gab man ein vierttel weissen umb IIII sol. δ. und ein fyrtel korne umb III sol. δ., und ein fyrtel habern ouch umb IIII sol. δ.

En l'année de l'Incarnation 1233, on vendit le rézal de fro-

Digitized by Google

ment 3 schellings, le rézal d'orge 2 schellings, le rézal de seigle 14 pfennigs et le rézal d'avoine 10 pfennigs.

En l'année de l'Incarnation 1264, on vendit le rézal de froment 4 schellings, le rézal d'orge 3 schellings et le rézal d'avoine aussi 4 schellings.

D'après les recherches de M. l'abbé Hanauer, qu'il faut toujours citer en ces matières, la valeur intrinsèque du d. était au XIII[e] siècle de 0,129[c]. Un schelling valait donc 0,129 × 12 = 1,548. En 1233, les prix respectifs du froment, de l'orge, du seigle, de l'avoine auraient été de 4,65; 3,20; 1,80; 1,30. En 1264, le froment et l'avoine auraient coûté, d'une façon tout à fait exceptionnelle, le même prix 6,20; l'orge aurait valu, la même année, 4,65. Le *viertel* ou rézal était un peu plus grand qu'un hectolitre; le rézal pour l'avoine n'était pas identique au rézal pour le blé. Il était plus fort. Nous ne savons pas où notre manuscrit a puisé ces renseignements; il n'est pas impossible qu'il y ait des erreurs de date ou de chiffre.

Après l'énumération de ces désastres, on trouve les chapitres :

Der stett buch wart uff der pfaltzen gemacht von zwölff wysen manen von Stroszburg. — Schilter, p. 366.

Der Konig von Zyppern kam gon Stroszburg. — Ib., ib.

Von den ameistern zu Stroszburg und ouch etwas das by innen geschehen ist. Ce dernier passage est inédit; nous le publions ici, en avertissant toutefois que le même fait est raconté très brièvement dans Mone III, p. 512, d'après le manuscrit de Donaueschingen.

FRAGMENT 2.

In dem jor do man zalt nage gottes geburt tusend CCC XC IX jor, do wartt zü Stroszburg ameister her Rülman Barpfennig der jung. Do kam meister und rott fur, das fünff gesellen werend

Digitized by Google

dye zusamen hettent gesworen einen brieff zu haltten, den sy selber gedecht hetten; das doch nieman tun solt, dan nieman sol sich verbinden zu Stroszburg zü dem andern one meister und rots willen und wissen, und derselbe Brieff ward vor dem rott gelesen und stund der also — ein teyl — ich hye beschriben als wil dye vorgenanten fünff gesellen sollttent einander hellffe wo einer wiste das der ander einer frouwen oder jungfrouwen holtt wer, so sollte er im helffen wo er kunde oder mochtte, sy wer joch wer sy wer oder wye nohe sy im zugehortte uszgenomen eins eliche wib oder sin mutter oder sin swester und sin kinde und anders nieman sol usz genomen sin. Item stund ouch in dem selben Brieff wer es das einer ütt hortte von dem andern sagen, das sinem gesellen an sine ere rürtte oder im ubel kam, das er das verantwurten sollte und dasselbe ouch sinem gesellen fur bringen und im ouch beholffen sin. Item es stunde ouch in dem selben brieffe das sy nit me in ir gesellschafft soltent lassen dan uff xx manne und ouch so vil von frouwen und ouch niemans in dye geselschafft lossen er were dan vopens genes und wan sye an xx kemen, so solltent sy einen kunig und ein kunegin under inen setzen. Item ouch stund es in demselben brieff wer es das zwen umb ein frouw wurben, so solltent funff daruber gesetzt werden, und welechem dyeselben funff erkantent der do dan wichen soltt, der sollt dan abston und solt wichen und solt den andern ungehinder lan und soltt im ouch darzü hellffen gegen der frouwen und jungfrouwen wen so er beste mochtte.

Do nu diser bryeff also gelessen ward, do wurden ir vier zu rede gesetztt und woren diese Luwecklin von Mulheym, Hans Rüdolf von Endigen, Grosz Burckgroffe, alle edel knechtt, und Hans Blumlin ein burger der funffte was dot. Do disse nu also zu rede worden gesatztt, do veranttwurtent sy sich das sy es in keinem argen hatten geton und ouch nit darumb das sy do mit der statt fryheitt krencken woltent. Nach vil rede, do verurtelte in der rott das sy sweren solltent das sye es nit in der mosz geton hetten wider den artickel als in dem stattbryeff statt den man alle jor vor dem Munster lysett und desz dotten sy und müst ir jeglicher dem rotte fünffzig pfunt stroszburger pfennig geben etc..

En l'année de l'Incarnation 1399, Rulmaun Barpfennig le jeune

Digitized by Google

était ammeistre à Strasbourg. A cette époque, l'ammeistre et le conseil apprirent que cinq jeunes gens avaient juré d'observer un pacte qu'eux-mêmes avaient rédigé. Mais la chose était défendue; car personne à Strasbourg ne doit s'engager à un autre, sans la volonté de l'ammeistre et du conseil ou sans qu'ils en soient informés. Et l'on lut ce pacte devant le conseil et il était conçu en ces termes (j'en copie ici une partie). Les cinq compagnons en question devaient s'entr'aider; dès que l'un d'eux savait que son compagnon était amoureux d'une femme ou d'une jeune fille, il devait l'aider de toutes ses forces et de tous ses moyens, quelle qu'elle fût et quel que fût le degré de parenté qui le liât à elle, à l'exception toutefois de sa femme légitime, sa mère, sa sœur ou sa fille; mais aucune autre femme n'était exceptée. Item, il y avait dans ce pacte que, si l'un d'entre eux entendait tenir de l'autre un propos qui touchât à son honneur ou qui pût lui faire tort, il devait se porter garant pour son compagnon, l'en informer et l'aider dans cette affaire. Item, on y lisait qu'on ne pourrait recevoir dans la société plus de vingt hommes et autant de femmes, qu'on ne pourrait y laisser entrer que ceux qui étaient à même de porter les armes; une fois que la société compterait vingt membres, elle devait se choisir un roi et une reine. Item, on y lisait que si deux compagnons désiraient la même femme, cinq d'entre eux devaient être pris pour arbitres; celui-là même qui, au jugement de ces cinq, devait se désister, était tenu de le faire, il ne devait susciter aucun obstacle à l'autre; bien plus il le devait aider, contre la femme ou la jeune fille, du mieux qu'il pouvait.

Lorsque donc ce pacte fut lu, quatre d'entre eux furent accusés : c'était Luwecklin de Müllenheim, Jean-Rodolphe d'Endingen, Gross Burggraf, tous nobles écuyers. Le cinquième, Jean Blumlein, bourgeois, était mort. Quand ils eurent été accusés, ils se justifièrent, en disant qu'ils ne l'avaient pas fait dans une mauvaise intention et qu'ils ne voulaient, en aucune manière, porter atteinte aux libertés de la ville. Après bien des discours, le conseil leur fit jurer qu'ils n'avaient point agi contre l'article de la constitution de la ville qu'on lit chaque année devant la cathédrale : ils le jurèrent et chacun d'eux dut payer au conseil cinquante livres en monnaie de Strasbourg.

Digitized by Google

Nous n'avons aucun autre renseignement sur cette curieuse association. L'ammeistre Rülman ou Rülin Barpfennig appartenait à la tribu du *Miroir*. C'était un citoyen très estimé qui remplit cette charge à différentes reprises, en 1399, 1405, 1409, 1416, 1419 et 1426. L'amende à laquelle furent condamnés les quatre associés est assez considérable. A la fin du XIV[e] siècle, le schilling avait une valeur intrinsèque de 0,765. (Hanauer, *Études économiques sur l'Alsace*, t. I, p. 375.) La livre valait donc 0,775 × 20 = 14,50 et 50 livres donnent 725 francs.

Après ce long développement, notre manuscrit revient tout d'un coup en arrière et nous y trouvons le chapitre quatre de Kœnigshofen sur les évêques de Strasbourg. Le début du chapitre est assez semblable à celui de l'édition Schilter; mais, tout d'un coup, sous l'épiscopat de Henri de Veringen (1202), des additions assez importantes se rencontrent dans notre codex. Comme dans le manuscrit Bartholdi, aujourd'hui à la bibliothèque de Colmar, on y lit le récit du supplice infligé en 1212 à quatre-vingts hérétiques de Strasbourg et l'histoire de la croisade d'enfants, qui eut lieu la même année. Comme Mone a publié ces textes (t. III, p. 486-487), nous n'insistons pas. Le récit est de nouveau semblable à celui qu'a publié Schilter ; mais, à la fin du chapitre, on voit un changement curieux ; Kœnigshofen, dans le texte C, avait fort malmené l'évêque Frédéric de Blankenheim ; ici, au contraire, nous lisons son apologie. C'est le même texte que celui du manuscrit de Donaueschingen (Mone III, p. 505). Il se termine par ces mots : « Dis was der groste Kryeg, den die von Stroszburg je gehalten, wan mencklich was ir feit. Dise kronicke erwindett hye. »

Le chapitre IV étant terminé, nous reprenons la suite du 5[e] chapitre. Le manuscrit raconte les changements de la constitution de Strasbourg et les expéditions faites par la ville, dans le même ordre que Schilter (p. 313-323). Ce récit est

Digitized by Google

ensuite interrompu ; puis, tout à coup, nous nous trouvons au milieu de la narration des guerres entre les villes de Souabe d'une part, les ducs de Würtemberg et de Bavière d'autre part, au chapitre : Der schwebshen stette übermut (Schilter, p. 348), et le récit est conforme à celui de Schilter jusqu'à la page 360. Puis nous trouvons :

FRAGMENT 3. — *Ein reysse gen Lienberg.*

Do man zalt nach gottes Geburtt tusent CCC XC VIIII jor, do zogte bischoff Wilhelm von Diesthe mit des riches lantwogt genant Dyeterich zur witten müllen und dye stroszent[burger] usz für Lienberg dye burg und woltent sye gesturmett haben und do sy darkomen, do duchte sye wie sye dye burg nicht gesturmen mochtent und verbrantent den vorhoff und logen nit me dan über nacht, do des morgens brochen sy uff und verbranten ettwe manig dorff und zugen wider heym.

En l'année de l'Incarnation 1399, l'évêque Guillaume de Diest avec le *landvogt* de l'Empire, nommé Dietrich *zur witten müllen* et les Strasbourgeois, fit une expédition contre le château de Lemberg ; ils voulurent s'en emparer par force ; mais, quand ils furent arrivés, ils s'aperçurent qu'ils ne réussiraient pas à le prendre et ils brûlèrent les ouvrages extérieurs et ils ne campèrent, en cet endroit, pas plus d'une nuit. Le lendemain matin, ils se retirèrent, brûlèrent maint village et rentrèrent à Strasbourg.

Ce fragment est assez analogue à celui qu'a publié Mone d'après le manuscrit de Donaueschingen, t. III, p. 512. Il en est de même du suivant. Si nous le donnons ici, c'est pour qu'on remarque bien la singulière composition de ces chroniques, qui ajoutent à Kœnigshofen des passages pris partout, sans qu'il soit possible d'en découvrir l'origine première. Au demeurant, ces faits sont très peu connus : il n'en est pas question dans Strobel. Lemberg est situé aujourd'hui au canton de Bitche, arrondissement de Sarreguemines. Dietrich *zur witten müllen* était en réalité *unterlandvogt*.

Digitized by Google

FRAGMENT 4. — *Ein reysse uff die heren von Bitsche.*

Darnach an des heilgen crütztag, zu herbste des vorgenanten jores, do zugent dye vorgenanten heren und dye von Stroszburg aber usz uff dye heren von Bitsche in dem westirich und logen fier nacht in der selben herren lant und verbrantent und verhergtent was inen oder iren hellfern zugehörte und dotten wast grossen schaden, wan dye dörffer woren vol kornes, haberns und aller hande frucht. Item sye verbrantent ouch LXXII gütter dorffer on ander grosse schüren in den welden.

Une expédition contre les seigneurs de Bitche.

Ensuite, le jour de la Sainte-Croix (14 sept.), pendant l'automne de l'année précitée, ces mêmes seigneurs et les gens de Strasbourg firent une seconde expédition contre les seigneurs de Bitche dans le *westrich* et campèrent quatre nuits dans leur pays, brûlant et saccageant tout ce qui leur appartenait, à eux et à leurs alliés, et causant de grands dommages, car, à ce moment, les villages étaient remplis de blé, d'avoine et d'autres fruits. Ils brûlèrent de la sorte 72 biens et villages, sans compter de vastes granges dans la campagne.

Le *westrich* était le nom donné par les Alsaciens à tous les pays de l'Ouest, mais d'une façon particulière à la Lorraine.

Après ces fragments, nous trouvons : *Ein reysse für Gemery* (voir plus haut, p. 36, note 1); *Ein grosser strytt zwisten den cristen und den heyden genant die Turckel als man kunig Sigmunt von Ungarn zu helffe wolte komen*; c'est le récit de la croisade de Nicopolis, à peu près tel qu'il est publié dans Mone, t. III, p. 511, d'après le manuscrit de Donaueschingen. Le récit est suivi de l'énumération des tremblements de terre, des grands vents et autre intempéries ; le texte est à peu près celui de Schilter, seulement les dates sont embrouillées. Notre manuscrit raconte ensuite les guerres de la France et de l'Angleterre (Schilter, p. 323-325); les expéditions contre les

Digitized by Google

Suisses (ici le manuscrit reproduit plutôt le texte de C. Hegel, 821-832); les autres expéditions de Strasbourg (Schilter, 327-348). La narration est interrompue au milieu de la lutte des villes de Souabe contre le duc de Würtemberg, après le chapitre : *Ein Anlosz wart hye getan*; un renvoi indique qu'il faut chercher la suite plus haut : nous l'avons déjà signalée.

Le manuscrit se termine par le paragraphe suivant, qui nous donne quelque éclaircissement sur la date de sa composition.

Fragment 5.

Es ist zu wissen das in dem jor do man zalt nach gottes geburtt tusend CCCC L VIII jor, min gnediger her der margroff Bernhartt von Baden ist usz geritten, an mendag nach der pfingst wochen in das lantt gon Genow und hat sine sachen wol usz gerichtt und was an der heinfartt wider herusz biz in das herzogthum zu orlientz. Do ward der obgenant her kranck selb vierd, de ouch alle tot mit im blyben. Mit namen juncker kunratt von Schellenberg starp uff den zinstag vor sanct Margrettentag im tag und litt gensytt der statt Ast ein tag reyse, und Heinrichne Schulteiss starb an mittwoch darnach in der nacht gegen tag und lytt hye disett der statt Ast uff ein halb mille, und myn gnediger here obgenannt starb uff sant Margreden tag zu nacht zwistent zwelffen und eym in der mitnachtt und litt in der statt Munckalier in der Herschafft von Sophie; Cunrat Schlegel uff sant Maria Magdelena obent und lyett hye dysett sant Bernhardsberg by eym castell heist visitzect. Gott der Here wollen inen allen barmherzig sin.

Disz Büch hatt hye ein ende. Gott der allmechtig uns allen sine grundlosse barmherzikeit sende. Amen.

Und ist usz geschriben an zinstag nachtt nach sant Mathistag in der fasten anno LXXII. Amen.

On fait savoir que dans l'année de l'Incarnation 1458, mon gracieux seigneur le margrave Bernhard de Bade est parti, le lundi après la semaine de la Pentecôte (29 mai), contre Gênes et qu'il y arrangea bien ses affaires. Il revint jusqu'au duché d'Orléans; mais là il tomba malade, lui le quatrième, et les trois autres mou-

Digitized by Google

rurent avec lui. Nommément l'écuyer Conrad de Schellenberg mourut le mardi avant la Sainte-Marguerite (18 juillet) et il souffrit en deçà de la ville d'Asti, à une journée de voyage. Et Henri Schultheis mourut le mercredi suivant dans la nuit, vers le jour (19 juillet), et celui-ci souffrit au delà de la ville d'Asti, à un demi-mille. Et mon gracieux seigneur susnommé mourut le jour même de la Sainte-Marguerite (20 juillet), dans la nuit entre minuit et une heure, et il souffrit dans la ville de Moncalieri, en Savoie; Conrad Schlegel mourut le jour de la Sainte-Marie-Madeleine (22 juillet) vers le soir et il souffrit au delà du mont Saint-Bernard vers le soir, dans un château nommé Wisigot. Que le Seigneur leur fasse à tous miséricorde.

Ce livre se termine ici. Que le Dieu tout-puissant nous envoie à tous sa miséricorde sans bornes.

Et il a été terminé le mardi, dans la nuit après la Saint-Mathias en Carême (25 février) l'année 1472. Amen.

Le margrave Bernhard dont il est question ici était fils du margrave Jacques (1431-1453). Il régna dans les états de Bade avec son frère aîné Charles et son cadet Georges: Georges entra bientôt dans les ordres, laissant le pouvoir à ses deux frères. (Schœpflin, *Historia Zaringo-Badensis*, t. II, p. 154 et ss.) En 1458, le doge de Gênes, Louis Frégose, sur le point de succomber contre la faction des Adorni, avait persuadé à ses compatriotes de se soumettre de nouveau au roi de France. L'affaire fut conclue: Charles VII envoya à Gênes le duc de Lorraine, Jean, fils du roi René: celui-ci pénétra à Gênes et reçut au nom du roi de France le serment de fidélité des habitants. Bernhard, semble-t-il, l'accompagna dans cette expédition. A son retour, il mourut au comté d'Asti qui appartenait au duc d'Orléans, depuis le mariage de Valentine Visconti avec le frère de Charles VI, d'où l'expression *herzogthum zu Orlientz* employée dans notre texte. Bernhard laissa une grande réputation de piété.

Par ce fragment, nous voyons que notre manuscrit a été

Digitized by Google

copié en 1472, trente-deux ans après la découverte de l'imprimerie. Le copiste appartenait au duché de Bade, et c'est lui qui, selon toute probabilité, a redigé le dernier passage que nous avons publié. Son manuscrit n'a, du reste, pas grande valeur. Le scribe était pressé, il a souvent laissé de côté des paragraphes importants; il a oublié tout le troisième chapitre sur les papes; dans les paragraphes qu'il a transcrits il a sauté parfois des phrases, pour aller plus vite en besogne. En outre, il n'a pas suivi dans sa copie l'ordre même de la chronique. Il a commencé par transcrire le texte de Kœnigshofen; puis il a eu hâte d'arriver à des parties qui l'intéressaient davantage; il a laissé quelques feuillets en blanc et a sauté aux temps plus modernes. Puis il est revenu en arrière, pour transcrire les passages négligés; mais voilà que les feuillets blancs ne lui ont pas suffi : il a donc laissé tout à fait de côté partie de ce qu'il avait omis tout d'abord ou bien il en a rejeté la copie à la fin du tome : si bien que le manuscrit présente un fouillis très grand. A quelle classe appartenait le *codex* dont il s'est servi pour sa copie? Il est difficile de le dire. Il rappelle beaucoup le manuscrit Bartholdi de Colmar; mais il ne contient pas toutes les additions de ce manuscrit. Les continuations sont à peu près celles du manuscrit de Donaueschingen; il n'est pas impossible que notre copiste y ait pris le récit de la croisade de Nicopolis et l'éloge de l'évêque Frédéric de Blankenheim; mais quelques passages ont été développés singulièrement par lui, tel celui qui concerne l'association formée à Strasbourg en 1399.

Si le manuscrit 99 n'a pas une importance considérable, le manuscrit 83 nous fournira beaucoup de fragments inédits. Nous l'examinerons dans un prochain article.

(*A suivre.*) CH. PFISTER.

Digitized by Google

SOUVENIRS D'ALSACE[1]

1789-1846

I.

Jusqu'au siècle dernier et même jusqu'au commencement de ce siècle, les *Hausbücher*, livres domestiques, n'étaient pas rares dans les familles bourgeoises, grandes et petites, de l'Alsace. C'était une habitude patriarcale de consigner dans ce livre tout ce qui intéressait la famille et d'en transmettre, par ce moyen, le souvenir à la descendance; c'était, en quelque sorte, l'état civil domestique auquel on avait parfois utilement recours sans sortir de chez soi; c'était l'histoire du foyer, la consécration du lien du sang, qui se transmettait de père en fils, de génération en génération, jusqu'au dernier représentant, ou bien jusqu'à ce que des circonstances majeures aient prescrit les droits de la tradition. Souvent aussi ces livres tenaient compte de faits locaux notables et de faits sociaux intéressant la vie collective du pays. En l'absence de gazettes, la bourgeoisie écrivait son journal pour l'usage particulier de la famille, mais qui finissait toujours par acquérir une publicité, plus ou moins étendue, par la voie orale et l'intermédiaire de parents, de voisins, d'amis ou de connaissances étrangers à la localité. Du bourgeois à l'ouvrier, de l'ouvrier au mendiant, la pensée faisait lentement son chemin et donnait ses fruits.

[1] *Souvenirs d'Alsace*. Correspondance des demoiselles de Berckheim et de leurs amis, précédée d'un extrait du journal de Mlle Octavie de Berckheim et d'une préface de M. Ph. Godet; illustrée de quatre portraits. Neufchatel, Delachaux et Niestlé, éditeurs. — Paris, P. Monnerat, libraire, 48, rue de Lille, 1889. 2 tomes, petit in-8° de XIX-325 et 347 pages.

Digitized by Google

Dans le monde privilégié, la chronique évoluait de la même façon que dans les classes inférieures. Mais l'évolution visant un intérêt de caste, le *Hausbuch* devint *Archives de famille*. Ces archives ont fourni beaucoup de renseignements aux historiens et aux biographes, tandis que le *Hausbuch* bourgeois passait inaperçu ou dédaigné. On finit cependant par lui accorder une certaine attention et quelquefois une valeur historique égale au crédit dont nos anciens chroniqueurs sont en jouissance. C'est ainsi qu'insensiblement il a été élevé à la hauteur d'un document très utile à l'histoire démocratique de la province. Beaucoup de ces livres sont encore ignorés et iront, comme tant d'autres objets méconnus, se perdre en des mains profanes à la suite de liquidations successorales. Il fut un temps où des amis, soucieux de la tradition, veillaient, avec une émulation jalouse, au sauvetage de ces documents et en faisaient bénéficier leurs compatriotes. Mais la grande liquidation qui a suivi les derniers événements politiques a profondément troublé la vie alsacienne, en tuant les uns, ruinant les autres et en dispersant au loin le grand nombre. Aussi, n'est-ce plus qu'à de longs intervalles que surgissent, çà et là, quelques échos de la vie passée. Si des rigueurs d'un autre âge ont pour un instant la vertu de produire un résultat appréciable à la surface, il n'en demeurera pas moins éternellement vrai qu'elles donneront, au fond, des résultats contraires, parce qu'elles révoltent la conscience. Les individus disparaissent, la pensée survit.

Est-ce à un sentiment de ce genre que l'on est redevable de l'impression des *Souvenirs d'Alsace* par la typographie suisse? On serait tenté de le croire; venus de voisins neutralisés politiquement, ils n'en seront que plus favorablement accueillis par tous.

Ces mémoires procèdent des deux sources auxquelles il est fait allusion plus haut : le *Hausbuch* ou livre domestique et les *archives* de famille. Ils sont presque exclusivement du

genre féminin. On a, sans doute, voulu leur conserver ce caractère, car il n'est pas douteux que les archives ne soient abondamment fournies de documents et de souvenirs concernant le sexe fort de la famille. Les mentions qui sont faites de lui dans le cours des deux volumes sont d'une sobriété telle qu'il passe, pour ainsi dire, inaperçu et que l'esprit du lecteur se trouve souvent en face de lacunes qu'il ne peut combler. Il semble que l'éditeur a eu surtout en vue de mettre en relief la vitalité du sentiment familial chez le sexe féminin, la solidité de sa foi religieuse, sa philosophie et ses qualités épistolaires. D'ailleurs, il faut convenir que ces dames avaient des droits à de pareils égards.

II.

Une paisible maison de campagne, Schoppenwihr, à trois kilomètres au nord de Colmar, est le berceau de notre *Hausbuch* et le premier point de départ de l'édifiante correspondance qui en est la suite. Schoppenwihr appartenait en 1789 à M. de Bergheim, qui avait épousé M^lle^ Louise-Sophie de Glaubitz. Trois autres sœurs de M^lle^ Louise-Sophie avaient épousé : l'une M. de Bergheim-Lœrrach, l'autre M. Jean de Dietrich, et la troisième M. de Müllenheim. La mère de ces dames était une Landsberg. M. de Bergheim-Schoppenwihr possédait en outre le domaine de Jebsheim, qualifié *le bocage* dans la correspondance. Du mariage de M. de Bergheim avec M^lle^ de Glaubitz étaient issus sept enfants, dont trois garçons et quatre filles.

A. Sigismond, qui fit, dans la cavalerie, les campagnes de la République, du Consulat et de l'Empire, parvint au grade de général de division, épousa M^lle^ Bartholdi et mourut à Paris le 28 décembre 1819.

B. Fritz, qui servit dans un régiment de carabiniers et au sujet duquel les lettres ne fournissent pas de renseignements, sinon qu'il laissa deux fils, dont l'un s'appelait Sigis-

Digitized by Google

mond, comme son oncle, et parvint également au grade de général[1].

C. Gustave, le cadet des fils, fit aussi partie de l'armée, arriva au grade de capitaine de cavalerie et fut tué à la bataille de la Moscowa.

D. Octavie était l'aînée, paraît-il, des quatre demoiselles. C'est elle qui a écrit le livre domestique, dont le dernier fragment mis au jour est daté de Stotzheim, le 24 décembre 1795. En janvier 1798, elle épousa le baron Fritz de Stein, grand propriétaire foncier, résidant à Nordheim, Saxe-Meiningen. Fritz de Stein était le frère de Mme de Waldner.

E. Henriette fut recherchée par un jeune Dauphinois dont l'éducation avait été confiée au poète Pfeffel, qui avait fondé à Colmar un pensionnat, qualifié plus tard *école militaire*[2]. Ce jeune homme s'appelait Augustin Périer; il était le frère aîné de Casimir Périer qui fut ministre dans les premières années du règne de Louis-Philippe. Le mariage d'Augustin Périer eut lieu en juin (25 ou 26) 1798.

F. Amélie était déjà mariée quand ses sœurs épousèrent Fritz de Stein et Augustin Périer. Le journal ne fournit aucune indication concernant ce mariage; mais une lettre de Mlle Henriette permet d'en indiquer la date. Il eut lieu en juin (avant le 12) 1797. Amélie avait épousé Fritz de Dietrich, l'un des maîtres des forges du Jægerthal et fils aîné de Philippe-Frédéric de Dietrich, maire de Strasbourg, dont le salon fut, comme on sait, le berceau de la *Marseillaise.*

G. Fanny était la dernière arrivée des Bergheim-Schoppenwihr. Vivement sollicitée, en 1800, par ses sœurs de donner son assentiment aux fiançailles avec le mari qu'on lui des-

[1] Des informations complémentaires, dues à l'obligeance de M. A. de Dietrich, nous apprennent que Fritz de Bergheim avait épousé Augusta de Stumm et que l'aîné de ses fils s'appelait Christian.

[2] Voy. au sujet de l'organisation de cette école, *Revue d'Alsace*, année 1859, p. 210.

Digitized by Google

tinait, Fanny ajourna au printemps suivant la réponse désirée. Mais la jeune fille ne vit pas les premières feuilles de ce printemps ; elle mourut au mois de février 1801. Une lettre de Mme Henriette Périer, pleurant la mort de sa sœur, à laquelle elle était particulièrement attachée, laisse entrevoir que le mari destiné à Fanny n'était autre que Scipion Périer, le frère d'Augustin et de Casimir. « Scipion la perd *deux fois*, dit la lettre d'Henriette, remarque qui s'explique par le choix de Fritz de Landsberg, préféré par la famille pour le futur mari de Fanny. Scipion épousa plus tard Louise de Dietrich, cousine des dames de Bergheim-Schoppenwihr.

Du côté paternel, celles-ci avaient des tantes, à Ribeauvillé Mme de Béer.

Dans le voisinage, à Schlestadt, elles avaient une amie intime, Annette de Rathsamhausen, devenue Mme de Gérando.

Près de Strasbourg, à Stotzheim, elles en avaient une autre, Marie d'Oberkirch, devenue Mme de Montbrison.

Puis, dans un voisinage plus rapproché, la famille de Waldner, dont le chef, dit une lettre, « n'était bien que là où il n'était pas », et les de Golbéry, dans leur château de Kientzheim, et enfin, au premier rang des vrais intimes, Pfeffel et son intéressante famille, sa fille Frédérique tout particulièrement, qui, dans la bonne et la mauvaise fortune, ne cessa pas d'être la fidèle compagne de ses amies, tandis qu'au milieu de la famille de Dietrich, du Bas-Rhin, Mlle Seitz occupait à peu près la même place. Les assez nombreuses lettres de *Rique* (Frédérique) publiées dans les *Souvenirs* en sont une partie remarquable, alors que, dans ces mêmes *Souvenirs*, *Pallas* (Mlle Seitz) apparaît comme amie digne de beaucoup d'attentions. On sent que *Bélisaire* (Pfeffel) vit tout entier dans sa bonne et vertueuse Frédérique. *Ida* (Octavie), *Églantine* (Henriette) et Fanny de Bergheim en sont les bien tendres et affectueuses amies. On peut en dire autant de *le Laurier* (Augustin Périer), qui apprit à connaître la famille de

Digitized by Google

Bergheim-Schoppenwihr pendant son séjour à l'école de Pfeffel.

Sommairement renseigné sur les principales personnes mises en scène d'une manière souvent confuse par l'éditeur des *Souvenirs d'Alsace*, essayons d'y glaner quelques-uns des éléments historiques qui, d'après la préface de M. Philippe Godet, ont motivé la publication.

«*Schoppenwihr, 22 octobre 1789*. J'ai eu aujourd'hui dix-huit ans,» écrit Mlle Octavie en commençant un des paragraphes de son journal. Elle était donc née le 22 octobre 1771. Après une invocation à l'Être suprême — c'est son expression — elle continue ainsi : «Je ne suis plus une enfant, je dois commencer à réfléchir; aussi depuis quelque temps je m'applique à cela. Je pense à tout ce que j'entends, et réfléchis si c'est juste. Mais cette attention me fait quelquefois tomber dans un défaut dont il faut cependant bien que je me garde, si je veux posséder la charité chrétienne à un haut degré de perfection, comme je le désire; car c'est bien laid de voir les défauts de son prochain. Ce qui me désole, c'est qu'ils ne m'échappent point, et j'ai quelquefois la cruauté de les faire remarquer à d'autres; j'avoue même que cela m'amuse un peu. Je fais bien volontiers le sacrifice de ce malin plaisir pour me corriger de ce défaut et j'aime mieux, quoi qu'il m'en coûte, paraître sotte que spirituelle et médisante.»

Voilà l'entrée en matière et l'on juge, par cet extrait, du sentiment moral qui sera le guide de la jeune fille dans le cours de sa vie et de ses relations.

Abstraction faite de deux extraits qui suivent concernant la visite d'une dame auteur, Mme de Laroche, de Francfort, puis un incendie qui causa quelque dégât à Schoppenwihr, nous arrivons à une question qui, pour être séculaire, n'en est pas moins aujourd'hui encore d'une actualité brûlante. Voici l'opinion de Mlle Octavie de Bergheim à ce sujet :

..... «Car je suis bien persuadée que si les femmes ne peuvent parvenir à la vigueur corporelle des hommes, au moins peuvent-elles aspirer au développement de leur intelligence. Si, dès leur jeunesse, leur éducation est la même que celle du sexe masculin, elles surpassent souvent ce dernier par l'élévation de leurs sentiments, par la délicatesse de leur conception, leur éloquence et leur

solidité. Pourquoi donc s'imaginer que les femmes sont uniquement faites pour les soins du ménage et qu'elles doivent renoncer à toutes les études instructives, agréables et élevées, qui, si elles ne s'y adonnent pas outre mesure, ne peuvent que leur être utiles, même dans leur ménage et surtout en société pour diriger leur conduite, l'éducation de leurs enfants et dans plus d'une circonstance de leur vie. »

Après avoir pourvu aux soins domestiques, on lisait à Schoppenwihr des livres moraux et instructifs, puis, pour se distraire, on y faisait de la musique, quelques promenades au delà du *Katzwangenbruck;* on allait même jusqu'à la *Kilb* d'Ingersheim pour y dépenser la cagnotte des amendes auxquelles on avait été condamné pour infraction au code convenu. On y avait même organisé une société d'émulation dont Bélisaire, « le bon Pfeffel », faisait naturellement partie. Mais ce n'était pas une société de paresseuses et de poseuses, car chaque membre recevait un sujet à traiter dans l'intervalle des séances ou des réunions, qui avaient lieu dans la maison ou hôtel de Colmar, pour prendre connaissance du travail de chacune des académiciennes et y être couronnées toutes au rang qui leur appartenait. Plus souvent qu'à son tour Pfeffel emportait la première palme.

Mais, en 1792, l'atmosphère politique n'était pas favorable à une vie paisible et bien ordonnée. Le journal de M^lle^ Octavie nous laisse entrevoir que l'angoisse avait envahi le domaine et ses habitants. Le 4 mai on est décidé à aller s'établir à Riquewihr, où l'on ne demeura pas longtemps, si toutefois on y alla, car le 31 août, nous retrouvons Octavie à Bâle, où elle embrasse son père qu'elle avait quitté à Schoppenwihr le 16 juillet précédent.

Plusieurs pages du journal font défaut après la mention de la présence à Bâle de M. de Bergheim père. Il est probable qu'elles se rattachaient aux actes du Directoire, qui fit fermer les églises de Colmar autres que Saint-Martin, dispersa les

Digitized by Google

religieux et religieuses des couvents, fit sortir le mobilier, prohiba les processions traditionnelles au nombre de huit dans l'année, convertit les couvents en casernes, hôpitaux et prisons, commença à faire vendre le mobilier et les biens des absents déclarés émigrés, fit diriger vers Langres les suspects détenus au Collège, etc., etc.

M. de Bergheim n'avait pas émigré, mais, dès le mois de juillet, il avait sans doute pourvu à la sécurité et à la tranquillité relative des siens en laissant partir sa femme et ses filles pour gagner la ville de Bâle, où Mme de Bergheim avait des parents, la famille du chancelier Ochs, dont M. de Dietrich, le malheureux maire de Strasbourg, avait épousé la sœur. Ce n'était pas pour émigrer qu'il arriva lui-même à Bâle, inopinément peut-être, mais pour revenir tous, et précipitamment, à Schoppenwihr. Le journal de Mlle Octavie ne dit ni le mois ni la date de l'arrivée de son père; mais il en dit assez pour expliquer et caractériser le but de cette visite :

« Je ne reviens pas encore de mon étonnement, je crois rêver quand je me revois ici (Schoppenwihr), dans ce séjour de ma plus tendre enfance! Ce départ si prompt, si inopiné, a bouleversé tout mon cœur. Le mardi à 9 heures, nous ignorions encore complètement notre destinée et à 10 heures il était arrêté que nous partirions le lendemain. Il y a aujourd'hui huit jours que nous quittâmes Bâle en lui donnant mille regrets. Il y a des lacunes dans mon journal, j'ai dû par prudence détruire plusieurs feuillets. Je veux essayer de retracer ici les caractères de ceux que je retrouverai toujours avec plaisir dans mon souvenir. »

A la lecture de cette résolution l'on s'attend à la révélation des causes du retour à Schoppenwihr. Il n'en est rien. Il s'agit simplement d'un témoignage de bonne affection pour les personnes que l'on a fréquentées à Bâle : les Geissendörffer, le ministre Ridel, les Vondermühl, Bourcardt, Sarrasin, Frey-Ochs, les Bärenfels, Mlle de Montjoie, dont le frère Gustave était « républicain et aide de camp de Dumouriez. »

Digitized by Google

Mais nous voici au nouvel an 1793. M[lle] Octavie célèbre en ces termes le réveillon :

« Le temps s'écoule comme l'onde rapide. Quelles pensées ne remplissent pas mon âme à chaque nouvelle année ! Je crois pressentir de nouveaux malheurs ! Si telle est notre destinée, puissé-je au moins retrouver, plus tard, dans le récit que j'en aurai tracé, l'empreinte d'un caractère qui sut les supporter avec courage ! »

Aux pronostics du jour de l'an succède, dans le journal de la jeune fille, une douloureuse invocation aux sentiments pacifiques et généreux de la nation.

« Coulez, coulez, ô larmes délicieuses ! vous soulagez mon cœur. »

C'est par cette sublime prière qu'elle commence, le 16 janvier, un des paragraphes les plus émus de son diaire. Elle pleurait, parce qu'on était à la veille du 21 janvier, journée du sacrifice suprême qui devait entraîner fatalement sa patrie dans la voie des violences de toute sorte.

« Que nulle tache ne te souille, ô ma patrie, nation aimable et chère, sois généreuse ! Les Français pourraient-ils rester cruels ? Habiteraient-ils la plus belle terre pour la faire rougir ? Le soleil éclairerait-il de ses plus doux rayons des assassins ? Ah ! quand donc l'humanité séchera-t-elle les larmes que font couler la discorde, l'égoïsme, la vengeance et toutes les haines pour menacer l'innocent, toute sa famille, toutes les victimes d'une erreur qui fait toujours des progrès et entraîne le bonheur des Français dans ses dédales.

« Tous les éblouis, les entraînés par de nobles motifs, les femmes, les enfants, les militaires intrépides et les pauvres nationaux marchent à la mort et ne se plaignent pas.

« La guerre va se rallumer plus fort que jamais. La France, jalouse de sa gloire, fière de sa Révolution, trop avancée pour reculer, soutiendra l'assaut de toutes les nations !..... Elle se consumera, mais, je le crois, ne sera pas vaincue. »

Voilà, sans aucune atténuation possible, les sentiments professés à Schoppenwihr dans les moments les plus péril-

Digitized by Google

leux de la Révolution, au sein d'une famille de *ci-devants* de vieille souche, car la mère de M^me^ de Bergheim, née de Glaubitz, était, par sa mère, issue des Landsberg, dont les plus anciens titres que nous pouvons consulter font mention au XIII^e^ siècle, et ceux des de Bergheim au XIV^e^. Il est vrai qu'une goutte de sang plébéien circulait dans les veines de cette honorable famille, par le Didier=Dietrich de Saint-Nicolas des Vosges [1], dont les descendants, d'ailleurs, furent aussi anoblis.

Pour se fortifier contre les tristesses du moment et de l'avenir, c'est dans la philosophie que la jeune fille veut retremper les forces de sa belle et pieuse intelligence.

« L'analyse de nos pensées et de nos actions est sans doute le chemin qui nous conduit à la sagesse et nous donne cette assurance de jugement qui ne fait jamais un faux pas. Elle nous apprend à démêler le vrai du faux, à scruter les doutes, à nous faire connaître les hommes et ce *nous-mêmes* que nous avons tant de peine et d'intérêt à approfondir. Il y a longtemps que je m'étudie moi-même, et je ne me connais que très imparfaitement. Il faut cependant que je me connaisse pour mettre en pratique les principes qui doivent régler ma vie. . . . . »

En mars 1793 :

« Les dispositions de mon âme influent singulièrement mon physique. L'incertitude dans laquelle nous jettent les événements, les craintes, les espérances et les fortes émotions qui se succèdent mettent ma santé dans un état que je ne sais définir. Mais est-il possible de rester insensible au destin de tant de milliers d'hommes, nos compatriotes. »

Quelle était la cause de l'état moral et physique dans lequel la jeune fille se trouvait? C'était évidemment l'exécution de la loi du 24 février ordonnant une levée de 300,000 hommes pour la défense des frontières que la coali-

[1] Voy. *Revue d'Alsace*, années 1856 et 1857, pages 481, 529 et 74, 145; 193. *Louis Spach.*

Digitized by Google

tion se préparait à franchir avec le prince de Condé et les émigrés en tête. Le département du Haut-Rhin devait fournir 3311 hommes et pour sa part le district de Colmar, dont Schoppenwihr faisait partie, devait en livrer 1500. C'est le 22 mars que commença cette levée de défenseurs de la patrie en danger et c'est, sans aucun doute, à cette opération et à ses suites que le journal fait allusion. Mais la verdure s'annonce et voici comment M[lle] Octavie salue, le 24 avril, son retour.

« La nature renaît : ô comme sa beauté, ses bienfaits et sa douce influence pénètrent mon âme et la remplissent de reconnaissance envers son divin Créateur. Grand Dieu, agrée le faible hommage d'une de tes créatures qui te doit son existence, qui ne serait rien sans ta volonté, mais qui sent que par Toi elle est quelque chose et aspire à atteindre le but. Sublimes aperçus, élevez mon âme à la hauteur de sa destination, fortifiez-la contre les revers ! »

Cette âme sensible et délicate avait en effet besoin d'être soutenue par une force surnaturelle pour ne pas faiblir en face des terrifiants événements dont elle allait être témoin. Au mois d'août, elle a passé trois semaines à Strasbourg chez ses parents, a « vu et entendu bien des choses affligeantes ». Elle n'en dit pas davantage, mais elle ajoute que : « tout le monde souffre dans ce temps de crises et que tout le monde semble aimer à souffrir ». Enfin elle constate que les de Bergheim ont revu la famille de Landsberg après des années de séparation causée par « l'opinion publique qui les avait discrédités auprès d'elle ».

« Je fus bien aise, écrit-elle, de voir que, si l'esprit de parti égare, le cœur sensible et juste ramène. »

Elle ignorait, dans sa douce candeur en politique, que, dans les moments périlleux, ceux qui sont ou se croient plus exposés, se rapprochent volontiers de ceux qui peuvent les protéger. Touchée de ce rapprochement, inattendu peut-être, elle le fait suivre de l'aveu suivant :

Digitized by Google

« J'ai le regret de n'avoir pas toujours conservé la même manière de voir dans nos secousses et catastrophes politiques. Mais les choses ont tellement changé de nature. On peut dire aujourd'hui que la liberté est devenue un dur esclavage . . . . La férocité domine tous les sentiments. »

Cet esclavage était en effet bien dur pour une âme aussi délicate, mais elle le subit avec honneur en lui sacrifiant seulement ce que la prudence commandait de ne pas refuser. Le 13 septembre, elle continue ainsi :

« Depuis longtemps je souffre plus que je ne peux le dire. Le fléau de la guerre dévaste de fertiles contrées. Il arrache du sein des familles les fils, les frères, les maris, les pères! . . . . Journellement je vois des scènes déchirantes. Nos frontières sont entourées d'Autrichiens, de Prussiens et d'émigrés ; déjà une partie du terrain qui est au delà de Wissembourg se trouve en leur pouvoir. Déjà les lignes ont été attaquées et le sang de milliers d'hommes va arroser cette terre infortunée. Les Français sont serrés de près et emploient les derniers moyens. . . . . La première classe de 16 à 30 ans marche. Auguste Pfeffel, ami de mes frères, a seize ans; il part avec le second des Tréset (Réset?) obligé de prendre part à une action qu'il réprouve . . . . Nos pauvres domestiques ont aussi été appelés et forcés de partir. . . . . De notre côté nous sommes très occupées, nous passons nos journées à des ouvrages qui nous paraissent pénibles. Cependant il n'en est pas moins vrai qu'il est bon d'être mis en demeure de tout apprendre et de le faire par soi-même, pour tout savoir . . . . Une des règles sévères que je tiens à me prescrire : c'est de ne jamais paraître ce que je ne voudrais pas être ; de non seulement bien agir, mais encore d'en porter les apparences. La réputation n'est-elle pas l'écrin le plus précieux de notre sexe. »

Les circonstances dans lesquelles ces lignes sont écrites étaient graves et sévères. On sent que Mlle Octavie sut, elle aussi, s'élever à la hauteur des circonstances. — Le 18 septembre elle s'était rendue à Colmar avec sa mère pour organiser le déménagement de Schoppenwihr. L'hôtel de M. de Bergheim était, si nous avons bonne mémoire, dans la rue

des Blés et contigu à l'École militaire; il avait de plus — mais toujours d'après des souvenirs que nous ne sommes plus en mesure de contrôler — une issue sur la place et par la rue du Canard. Bien des nouvelles douteuses, écrit Mlle Octavie, ont été confirmées. Le 15, Vieux-Brisach est incendié par les boulets rouges du fort Mortier; le 16, le passage du Rhin à Huningue par «les grenadiers de Touraine» est repoussé et «il y eut un grand nombre de morts par suite du naufrage de deux bateaux au milieu du Rhin», puis, faisant sans doute allusion aux premiers contacts des armées républicaines avec le corps royaliste des émigrés, elle s'écrie :

«Les Français font couler le sang français! Guerre mille fois horrible où des frères deviennent des Caïns! Citoyens! où donc est votre amour!

«7 octobre. Nous avons quitté Schoppenwihr; qu'il m'en a coûté! Y reviendrons-nous? . . . . Il n'y a qu'un bien qui puisse être précieux à mes yeux, car j'en suis l'arbitre : c'est un cœur à toute épreuve, grand sans hauteur, flexible sans bassesse, fort sans dureté, sensible sans faiblesse, prudent sans ridicule, franc sans inconséquence, calme sans indifférence. — *13 octobre.* Ma mère et mes frères nous ont rejoints à Colmar. Nous avons fait des visites, quel tourment! . . . . *Fin octobre.* Le 16 et le 17, on disait que nombre de personnes étaient chassées de Strasbourg et cette ville mise en état de siège. Nous apprenons par deux fugitifs que les de Bergheim (de Lörrach) et de Mullenheim allaient s'établir à Ribeauvillé et que grand'maman viendrait chez nous. Le lendemain nous eûmes le plaisir de l'embrasser. Les Gunzer et les Lœwenhaupt (de Strasbourg) vinrent aussi (à Colmar). »

La terreur sévissait dans le Bas-Rhin, Strasbourg était à l'état de fournaise surchauffée par la présence de l'ennemi sur ses frontières. Il est naturel que Mme de Glaubitz, née de Landsberg, s'éloignât de ce milieu et se réfugiât chez sa fille, Mme de Bergheim-Schoppenwihr, que ses autres filles, Mmes de Bergheim-Lörrach et de Müllenheim, vinssent aussi

Digitized by Google

se fixer à proximité de leur mère et de leur sœur. D'ailleurs le Haut-Rhin n'était pas, comme le Bas-Rhin, arrivé au paroxysme du délire révolutionnaire, par la raison qu'il manquait de meneurs aussi outrés que ceux du Bas-Rhin. La question du clergé constitutionnel et du clergé réfractaire était aussi la principale cause de discorde, mais il manquait de ces théologiens allemands qui, après avoir prêché d'une très docte façon la doctrine de l'église orthodoxe, la foulèrent aux pieds pour se livrer aux excès qui ensanglantèrent le département. Colmar avait bien reçu aussi la hideuse machine envoyée de Paris en 1792, mais il n'en fit usage que le 14 août 1793 pour décapiter un assassin de Fortschwihr qui avait égorgé un garde champêtre. Relativement il y avait dans le Haut-Rhin, en ces temps de transformation, beaucoup plus de sécurité personnelle que dans le Bas-Rhin. Il avait bien fallu donner à la loi des suspects certaines satisfactions en arrêtant, pour un moment, les Atthalin, Dubois, Simon, Queffemme, Loyson, Rencker, Villard, Baccara, Richard, Cambefort, Boillot, Krauss et quelques autres, mais cette rigueur fut toujours de courte durée et l'on vit même plusieurs de ces suspects ne pas tarder à rentrer en grâce en acceptant dans le nouvel ordre de choses les fonctions les plus infimes que l'on voulût bien leur confier, comme, par exemple, celles de gardes champêtres exercées par des avocats et des procureurs de l'ancien conseil souverain de l'Alsace. La situation n'était donc pas aussi menaçante à Colmar et ses environs que dans le Bas-Rhin ; ainsi s'explique l'arrivée à Colmar de M^me^ de Glaubitz, pour se rapprocher de trois de ses filles, en laissant la quatrième, M^me^ Jean de Dietrich, avec son mari, maître des forges du Jægerthal, voisines des champs de bataille où les armées républicaines devaient rencontrer les royalistes français et la coalition étrangère.

D'ailleurs M. de Bergheim-Schoppenwihr était resté au

Digitized by Google

pays et, sans être un militant, il passait, à juste titre, pour ne pas voir d'un mauvais œil de raisonnables et nécessaires modifications dans le régime qui avait précédé 1789. On le voit par l'éducation donnée à ses enfants, car, il faut bien le reconnaître maintenant, les sentiments exprimés par M[lle] Octavie dans son journal ne sont que le reflet des sentiments de toute la famille. Cela est si évident que, comme elle le dit elle-même, le canon du fort Mortier bombardant Vieux-Brisach la surprit au moment où elle donnait à ses sœurs lecture du chapitre de son journal concernant son voyage à Strasbourg et son retour à Schoppenwihr, en passant par Stotzheim pour visiter la famille d'Oberkirch.

L'arrivée de Hérault de Séchelles à Colmar est annoncée. Voici comment le *Hausbuch* nous l'apprend :

« *5 novembre 1793.* Hier les Gunzer et les Lœwenhaupt passèrent la soirée avec nous. Après le souper, nous combinions les arrangements pour le voyage à Ribeauvillé, lorsque la porte s'ouvrit et nous vîmes paraître Metzger et Simon, qui nous annoncèrent gaiement notre arrestation, si tant est que cela pût être gai. Hérault est encore à Belfort, mais en attendant son arrivée, il faut mettre en arrestation dans leurs demeures tous les *ci-devants* et tous les corps administratifs aux arrêts dans l'intérieur de la ville. Il y a toute une pancarte des noms de tous ces lépreux et le nôtre brille en tête, de tout son éclat. Nous fîmes bonne contenance devant les exécuteurs de ces ordres. Mais après leur sortie, maman et grand'maman fondirent en larmes, et nous aussi naturellement. Ce n'était pas précisément l'inquiétude sur notre situation qui nous arrachait ces larmes, mais l'injustice de la tyrannie . . . .
6 novembre 1793. On cherchait ma tante et un de ses enfants arrivés en ville depuis peu. Ils furent mis en arrestation chez grand'maman et ne purent rentrer dans leur logis. . . . .
. . . . . *15 novembre 1793.* Le représentant Hérault arriva avec deux jours de retard. On lui présenta une pétition pour notre élargissement. On nous garantit notre liberté avant qu'on ait eu le moindre espoir pour les autres. Pourquoi faire des différences? »

Pourquoi? On va essayer de vous le dire, aimable égalitaire!

Digitized by Google

Parmi les *ci-devants*, les patriciens et les simples bourgeois de Colmar se trouvaient un assez grand nombre de chefs de famille dont les fils avaient passé à l'étranger avec des prêtres et des officiers français déserteurs, réputés à bon droit de recruter dans la ville et la campagne de jeunes hommes pour l'armée royaliste, marchant contre sa patrie à la tête des Autrichiens et des Prussiens. En sévissant contre les parents de ces jeunes gens, Hérault de Séchelles agissait au nom de la France en cas de légitime défense. A Colmar, les patriotes à rebours étaient assez nombreux. Nous n'y comptons pas moins de quinze officiers et soldats déserteurs et dix prêtres recruteurs, tous de bonnes familles de la ville. En faisant enfermer successivement, au collége vacant, les parents des recruteurs et des recrutés, les représentants du peuple et l'autorité locale usaient des lois de la guerre, ne relevant que de la force et des droits humanitaires.

Lorsque Hérault de Séchelles arriva à Colmar, la « pancarte sur laquelle de Bergheim-Schoppenwihr brillait en tête » avec les de Bergeret, de Boisgauthier, Delort, de Truchsess, de Salomon, Poujol, de Lasablière, de Boug, Deroc, Hafner, Custre, Ostermeyer, etc., etc., fut une des dernières qui pourvurent l'ancien collége des Jésuites des otages successivement évacués sur Belfort, Langres ou Besançon. Or M. de Bergheim-Schoppenwihr ne se trouvait dans le cas d'aucun de ces otages. Aucun des siens n'avait émigré. Ses fils arrivaient à l'âge où ils devraient aussi prendre les armes, mais pour combattre l'étranger, non se joindre à lui et envahir la patrie comme les fils et les parents des otages. De plus M^me^ de Bergheim-Lörrach quittait l'Allemagne pour revenir au pays natal menacé. Voilà pourquoi, sans faire entorse à l'égalité, on laissa M. de Bergheim-Schoppenwihr, ainsi que toute sa famille, en pleine liberté.

Nous allons voir la famille Bergheim-Schoppenwihr soumise à une épreuve plus dure peut-être que les arrêts infligés

Digitized by Google

par le représentant du peuple en mission, et M[lle] Octavie personnellement menacée d'en être la suprême héroïne pour le chef-lieu du département. Il fallait qu'elle fût bien belle, cette demoiselle de 21 ans, à la fin de 1793, pour que l'autorité locale jetât son dévolu sur elle pour représenter la déesse *Raison* à la première fête de l'Être suprême. Des amis sérieux parvinrent à faire écarter ce choix, mais à la condition qu'elle tiendrait un rôle de comparse. On a gardé à Colmar le souvenir de la dame qui fut la déesse, mais non celui des quatre divinités subalternes qui l'entouraient. M[lle] Octavie fut l'une de celles-ci, son *Hausbuch* nous l'apprend comme suit :

« *10 décembre 1793*[1]. — Depuis le 28 ou le 29 novembre, je crois, la Fête de la Raison occupait toutes les raisons. L'appareil, la signification et le fond de la chose amusaient, intéressaient ou affligeaient tantôt les uns, tantôt les autres. Et, en effet, que de nouveautés, que de renversements inouïs. Il n'y a plus d'années comme les anciennes, plus de mois comme autrefois, plus de semaines, plus de dimanches; des franciades, des décades et des décadis : oui, plus de dimanches !

« Pour en revenir à la fête, elle m'inquiète passablement. Il était question d'une *Liberté* ou d'une *Raison*, et l'on parlait de me prendre pour la représenter !..... J'en avais une crainte horrible. Il y a tant de choses auxquelles on tient quand même.....

« Pendant cinq ou six jours, les demoiselles de la ville s'assemblèrent à la Maison de Ville, pour faire des guirlandes, dans la matinée et l'après-midi. C'était intéressant. Il y avait de la décence et de la bonne volonté; c'est-à-dire que celles qui ne s'en souciaient pas, mettaient de la grâce dans ce qu'elles faisaient et celles qui triomphaient, de la retenue.

« Enfin, c'est le 6 décembre que fut célébrée cette Fête de la

[1] Il y a ici une erreur de date évidente : c'est 1794 qu'il faut lire. Le décret de la Convention, à la suite du rapport de Maximilien Robespierre, instituant les *fêtes nationales*, est du 18 floréal an II, c'est-à-dire du 7 mai 1794. Citons, à titre de curiosité oubliée, l'art. 1[er] du décret : « Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. »

Digitized by Google

Raison. Le 4, on avait vidé le collège et toutes les maisons d'arrestation pour transférer les malheureux prisonniers à Langres.

« Une montagne s'élevait dans le chœur de la ci-devant cathédrale. Elle était garnie de tapis, de branches de sapin qui prêtaient assez à l'illusion. Un feu sacré brûlait au sommet. Belle allégorie! Quatre groupes devaient figurer à sa base. Mars entouré de guerriers; Peltier, de jeunes gens des deux sexes; Voltaire, d'hommes de talent et de génie; Rousseau, de mères et d'enfants. Mais ils ne furent pas exécutés. En place se trouvaient des colonnes auxquelles on avait suspendu, en festons, les guirlandes, ouvrage de nos mains. Il ne valait pas la peine de s'en être tant donné, car elles étaient mal placées et de peu d'effet.

« En un mot, tous les arrangements étaient mal pris, depuis le principe jusqu'aux moindres détails. On retrouvait ici ce que l'on voit en tout, aucune combinaison, aucune préméditation, mais simplement le caprice d'un moment. Le peuple est considéré comme des marionnettes qu'on fait danser à sa fantaisie : dès qu'elles vous ennuient, on les jette dans les coulisses ou bien on les laisse suspendues à leurs fils. Pauvres poupées! en attendant un nouveau loisir, elles sont ballottées... Et c'est notre histoire! »

Plus que jamais m'est avis que Mlle Octavie n'a pas, seule, composé ce qui précède. Mais continuons, la relation est intéressante.

« Dès le matin du 6, les demoiselles s'habillèrent en blanc et mirent des guirlandes dans leurs cheveux. Elles s'assemblèrent à la grande tribune et attendirent là, de neuf à onze heures. Enfin le signal fut donné et le cortège se mit en marche à peu près deux à deux. Mais quelle ne fut pas notre humiliation, lorsque, au lieu d'entrer, on nous fit passer outre et faire une tournée en ville, pour aller prendre le représentant. Cela me froissa, je m'aperçus que d'autres partageaient ce sentiment avec moi; je fis alors la *motion* de ralentir le pas, elle eut plein succès. Arrivées à la rue des Juifs, le représentant s'avançait déjà, conduit par l'avant-garde des empressés. Nous passâmes, il suivit avec le reste et ainsi nous nous acheminâmes vers le Temple au chant des hymnes du groupe des administrateurs et des sans-culottes, qui pourtant portaient leur costume.

« Maman et presque toutes les dames de notre connaissance et

Digitized by Google

un certain nombre de messieurs se tenaient près des orgues, sous prétexte de faire partie de la musique. Comme il ne fallait pas avoir l'air de se distinguer, mes sœurs et moi nous restâmes dans la masse du cortège. Je tins mon coin, pour le salut de la famille : je le payai assez cher. Les dalles sur lesquelles nous nous sommes tenues debout tout le temps, étaient excessivement froides. Une cohue de femmes grossières nous enveloppaient... Je souffrais de la tête aux pieds, sans en excepter les oreilles, qui eurent leur belle pénitence. En vérité, j'étais mal à mon aise. Des discours, puis des discours. Alcibiade en tint un, énoncé et déclamé avec grâce, de grands mots, de belles phrases, mais rien de neuf, rien qui étonne ou qui touche, pas d'à-propos, rien d'auguste et de solennel : tout était froid.

« Nous ne rentrâmes qu'à trois heures. Bientôt il fut question de se rendre au bal. Je n'y tenais pas et j'y trouvais du ridicule de toutes manières. Mais la crainte de me singulariser, et peut-être un peu de curiosité, me portèrent à y aller. Il fallait au moins se présenter à la grande tribune : heureusement il y avait tant de monde, qu'il était de toute impossibilité d'entrer, bon prétexte pour se retirer. Nous nous dirigeâmes donc vers Leib, le cafetier, qui a une très belle salle. Je fus toute surprise d'y trouver les apprêts d'un ci-devant bal comme il faut. Je dansai et m'oubliai presque. Cependant une voix intérieure venait troubler ce charme. Je sentais la présence du passé, la gravité du présent et l'obscurité de l'avenir. Mais j'aime la danse. Après une contredanse et une allemande, la foule augmenta à un tel point qu'il devint séant de s'en aller ; nos parents se retirèrent avec nous. »

Voilà une page bien saisissante des annales révolutionnaires de Colmar. Elle nous fait assister à la cérémonie dans toutes ses phases et savourer les particularités caractéristiques de cette audacieuse tentative de réformation des cultes. — Pour le Colmarien curieux, la relation laisse cependant subsister quelques lacunes : elle ne dit pas où était la grande salle dans laquelle les guirlandes ont été tressées ; elle ne dit pas non plus où était la grande tribune où il fallait au moins se montrer pour danser ou seulement voir danser ; elle ne nomme pas « le représentant » au-devant duquel les

Digitized by Google

jeunes filles durent aller, après avoir passé devant la porte du temple dans lequel on ne les laissa d'abord pas entrer; elle est muette sur le nom des personnages officiels qui entouraient le conventionnel officiant; on aimerait de plus à savoir quel était cet *Alcibiade* au discours élégamment débité, mais seulement pompeux, sonore et froid?

Le champ des conjectures est ouvert sur ces différents points. On ne s'éloignerait pas beaucoup de la vérité en disant que la grande salle était celle qui existe encore à l'ancienne douane ou *Kaufhaus;* que le conventionnel était Hérault de Séchelles en mission; que, pour se rendre au temple, il partit des *Six montagnes noires,* hôtel en renom à cette époque; qu'il devait être escorté par les membres de l'assemblée du département au nombre de trente-six, de ceux du Directoire au nombre de douze et de ceux des directoires de districts, également au nombre de douze par district, de la municipalité de Colmar et des fonctionnaires du chef-lieu; que la grande tribune ou estrade était établie sur la place de la rive gauche du canal ou au nord de l'église; que les jeunes filles arrivèrent au bas de la rue des Juifs, la remontèrent en tête du cortège jusqu'à la rue des Serruriers pour revenir par cette rue au temple d'où elles étaient parties, et enfin, que l'*Alcibiade* au discours pompeux n'était autre que le conventionnel, à moins que ce ne fût M. de Bergheim père, désigné sous le nom d'*Aristide* dans le *Hausbuch* et peut-être sous celui d'*Alcibiade* pour la circonstance.

On n'était certes pas révolutionnaire au sens violent du mot dans la famille de Bergheim-Schoppenwihr, mais on n'y était pas non plus réactionnaire dans le sens inintelligent e provocateur. On comprenait que dans la vie des nations il est des moments où la résistance aveugle amène des maux que l'on aurait peut-être évités en maintenant un équilibre rationnel entre deux courants contraires. Il fallait que M. de Bergheim-Schoppenwihr fût solidement en possession de

Digitized by Google

lui-même pour conserver cet équilibre et y faire conformer l'esprit et la conduite de ses enfants, car, à quoi bon le dissimuler, si sa fille tint la plume pour écrire son journal, l'inspiration régulatrice du père et probablement aussi de la mère ne fit pas défaut. « Le peuple est composé de marionnettes que l'on fait danser à sa fantaisie... pauvres poupées!... Elles sont ballottées... et c'est notre histoire! » Cette vérité est essentiellement du genre masculin. La jeune fille lui a donné accès sur ses tablettes.

« *31 décembre 1793*. — Nous sommes à la fin de cette année orageuse que je prévoyais telle dès le commencement. Un enchaînement de maux se sont suivis, qui seront peut-être les sources d'un bonheur qu'on ne peut encore prévoir.

« Les nouvelles politiques nous annoncent: la reprise de nos lignes, la délivrance de Landau et de Toulon, l'anéantissement de la Vendée, des rigueurs, des exécutions et nos progrès sur le territoire étranger. Que d'événements imprévus et inouïs amène la guerre! O mon Dieu, etc., etc... Avenir, tu ne souris pas, l'expérience, ce sombre nuage, te voile et autorise mes craintes... Mais quel est ce rayon lumineux qui perce à travers les ténèbres? Qui ne reconnaîtrait pas l'Espérance, cette fille du ciel, qui nous invite à la joie et nous permet de sourire... »

Une discrète allusion aux massacres de septembre, voilà tout ce que l'on rencontre dans le *Hausbuch* concernant les événements des derniers mois de 1793, avec une non moins discrète mention des succès des armées républicaines en Vendée et dans le Palatinat, puis l'espérance, « cette fille du ciel » qui ne tiendra la promesse évoquée que le 9 thermidor 1794. Jusque-là et même jusqu'à sa fin le *Hausbuch* ou du moins les fragments que l'on en a publiés demeurent étrangers à la vie politique. De fugitives allusions ne sollicitent aucuns éclaircissements. Après un séjour plus ou moins long chez leurs tantes à Ribeauvillé, la famille revint à Schoppenwihr le 13 prairial 1794 (1er juin), où Mlle Octavie écrit:

Digitized by Google

« Depuis cinq jours je suis dans ces lieux chéris, où j'ai passé la plus belle partie de ma vie. O Schoppenwihr! Mon esprit se perd dans l'immensité des souvenirs. »

A cette seule citation, on saisit la note qui régnera désormais dans le cours de la chronique, marquant la maladie de sa Louise — sa cousine, Mlle de Dietrich, qui deviendra plus tard Mme Scipion Périer. — Pleurant la mort d'Auguste, fils de Pfeffel, appréciant ensuite tendrement l'amitié de ce dernier pour la famille de Schoppenwihr, relatant l'épitaphe qu'il lui dicta et que le lecteur cueillera avec plaisir en passant :

« Lorsque je descendrai dans la nuit du tombeau
« J'ose attendre de vous, vertueuse Octavie,
« Mon éloge funèbre; il sera court, mais beau.
« Vous direz : Je fus son amie. »

« *4 thermidor* (*22 juillet 1794*). — Je ne peux dire ce que j'éprouve de pénible; mon âme est accablée. Je n'ai même plus la douce consolation de noter mes sentiments dans ce recueil; je n'en ai plus le courage à cause du terrorisme croissant. »

Cette allusion aux choses du jour prouve que, dans la famille de Bergheim-Schoppenwihr, on suivait de près les événements. La conspiration Robespierre, Saint-Just, Couthon, Lebas, Dumas, Henriot, Boulanger, Lavalette, Dufrère et d'Aubigny menaçait de s'emparer du pouvoir en dispersant la Convention dont Robespierre, Saint-Just et Couthon étaient membres. On sait que cinq jours plus tard, le 9 thermidor, 27 juillet, la Convention fit arrêter les conspirateurs et que les sections municipales sur lesquelles ceux-ci s'appuyaient se montrèrent résolues à protéger énergiquement la Convention[1]. Aussi, le 14 thermidor (1er août), Mlle Octavie reprend sa plume et écrit :

« Il y a eu des événements, ces jours derniers, qui électrisèrent notre atmosphère terrestre : la chute de Robespierre et de Juste

[1] Fritz de Bergheim-Schoppenwihr joua un rôle marquant dans cette occasion. Un tableau conservé par Albert de Dietrich en consacre le souvenir.

Digitized by Google

Couthon (*sic*). Nous y gagnons une tranquillité qui était bien menacée et j'ose enfin espérer la liberté de ma pauvre Louise.... [1] enfin je respire, je verrai des heureux, j'ose me le promettre. Clémence, douceur, humanité, vous êtes à l'ordre du jour ! Oh ! qu'il en soit ainsi. »

Puis le 18 vendémiaire (9 septembre), embrassant sa tante Caroline — Mme Mathieu Faviers — et enfin, célébrant en famille avec Mme d'Oberkirch et sa fille Marie, qui devint plus tard Mme de Montbrison, les beautés et les délices du Ban-de-la-Roche, au village de Rothau, où l'on s'était rendu pour y passer l'arrière-saison. Il va sans dire que Mlle Octavie consacre un long chapitre à cet endroit vraiment charmant pour qui l'a fréquenté dans la belle saison ; mais c'est surtout le fond du ban, Fouday d'abord, puis Waldersbach, dans le voisinage de Rathsamhausen-zum-Stein, ancien repaire de nobles brigands, qui intéressait Mlle Octavie à cause de la mission vraiment apostolique et civilisatrice qu'y remplissait le pasteur Oberlin. Elle voulut assister à l'un de ces clubs, substitués à l'office religieux suspect, sinon prohibé, pendant la Terreur. Elle en revint aussi édifiée que si l'on n'eut entendu dans le temple, comme précédemment, que le cantique, le sermon et la prière. Elle voulut enfin visiter la bien modeste maison couverte en chaume affectée comme presbytère à Oberlin, à Waldersbach, au pied de la roche et presque la dernière du vallon que son amour de l'humanité et ses soins devaient transformer. La description qu'elle en donne est moins colorée que celles dues à d'autres plumes plus récentes, mais elle respire une émotion plus vraie parce qu'elle est plus discrète, plus contenue.

Un charmant épisode de cette visite est à noter.

« A six heures, la cloche nous invita au réveil. Nous ne voulions pas perdre un seul des instants qui nous restaient à passer dans cette intéressante famille, nous nous sommes habillées à la hâte.

[1] Celle-ci avait partagé la séquestration de son vieux père, M. Jean de Dietrich.

Digitized by Google

En descendant, nous avons trouvé tout le monde sur pied. Oberlin et son fils étaient au bûcher depuis longtemps à fendre du bois et gagner de cette manière leur déjeuner. Nous y sommes tous allés les rejoindre et chacun de nous a scié une bûche. Vers sept heures environ, nous avons rejoint le reste de la famille, on se souhaita bon jour et beau jour, la journée était superbe. Ensuite on prit place autour de la table, sur laquelle fumait une bonne soupe aux pommes de terre dans de grandes jattes. Le café réservé n'était pas oublié ; Cornélie et Pallas (M^lles Seitz) en ont pris. Oberlin a bu de son thé, composé de plus de quatre-vingts herbes, herborisées par lui dans la montagne. Il en a une grande provision pour tous ceux qui désirent en faire usage... »

Un paragraphe de deux pages, daté de Stotzheim, 4 nivôse an III (24 décembre 1795), termine le journal ou seulement les fragments du journal de M^lle Octavie. Ce paragraphe ne contient que sept lignes concernant la situation politique. Elles sont ainsi conçues :

«...Au commencement de 1794 et à mesure que nous avancions, je croyais que mes peines iraient toujours en croissant, que la tyrannie et le glaive exterminateur frapperaient les objets de ma plus tendre affection. Un moment a suffi pour faire renaître l'espérance, briser les fers et les chaînes. Le bonheur revient pour les opprimés. »

Absence totale d'informations pour l'année 1796, et l'on arrive à l'année 1797, qui commence une nouvelle période de la vie de famille de Bergheim-Schoppenwihr. Pendant quelques années encore la maison de campagne restera la ruche d'où est sorti l'essaim qui va se disperser au nord, au sud et à l'ouest pour donner naissance à de nouvelles familles dont parlera la correspondance. La ruche est toujours là, élégamment entretenue par un parent dont il sera question en temps et lieu. Mais elle est veuve des abeilles qui en faisaient autrefois le charme et les délices.

(*A suivre.*) J. LIBLIN.

Digitized by Google

BLOCUS DE THIONVILLE

Correspondance du Général HUGO
Commandant supérieur

avec le

Général de Division à Metz

1814—1815

C'est avec raison que sur la tombe du général Léopold Hugo, au cimetière du Père-Lachaise, on lit cette phrase significative : « Par lui Thionville resta française. » Chargé en 1814 et 1815 du commandement supérieur de cette place forte, dont les forlications avaient été fort négligées sous l'empire, le général fit renaître la confiance dans l'âme des soldats et des habitants ; il conserva intacte la forteresse et, en 1814, il la rendit à son successeur dans un meilleur état qu'il ne l'avait reçue.

En 1815, son séjour dans la place fut du mois d'avril au mois de novembre et, dans ce long espace de temps, rien ne vint briser la sérénité de son âme.

Quoique le général Hugo n'eût obtenu que le grade de général de brigade, il n'en est pas moins une personnalité à étudier. En Espagne, il obtint des succès qui prouvent qu'il

Digitized by Google

avait le génie militaire. Sa défense de Thionville est hors d'éloge; il s'y montra bon administrateur, homme politique et brave guerrier.

Retraité, il s'occupa de littérature, et il écrivit des Mémoires qui eurent beaucoup de succès. L'anecdote y abonde et sert de diversion à la sécheresse des événements militaires.

Mais malgré ses hautes qualités et ses talents, le général Hugo serait bien oublié de nos jours, sauf en Lorraine, si son fils n'eût pas obtenu la plus haute fortune littéraire du siècle. Des recherches incessantes sur sa famille ont amené les curieux à s'occuper du père, et le nom du général est de nouveau sorti de l'oubli grâce à son fils Victor Hugo....

On ne sera donc pas étonné si, à propos de la correspondance officielle que le commandant supérieur envoya de Thionville en 1814 et 1815 à son supérieur hiérarchique, le général de division commandant à Metz, je suis sorti complètement de mon sujet, le «Blocus de Thionville», pour m'occuper spécialement du général, à partir de sa naissance à Nancy jusqu'à sa mort à Paris en 1828.

J'ai pensé que l'on serait bien aise de connaître un peu ce modeste guerrier auquel son fils, par son génie, a donné une part de l'immortalité. Car si l'un peut dire : ma noblesse date de Naples, de Madrid et de Thionville, l'autre a le droit de dire : la mienne remonte aux *Odes*, à *Hernani*, à *Notre-Dame de Paris*[1] !

Le brave général est d'origine toute plébéienne; il naquit à Nancy, rue des Maréchaux, paroisse Saint-Epvre, le 15 novembre 1773, de Joseph Hugo, maître menuisier, et de Jeanne-Marguerite Michaud, sa femme. — Joseph Hugo était né le 24 octobre 1727 à Domvallier, canton de Mirecourt,

[1] Gaston Save, *Les Hugo de Spitzemberg et Victor Hugo* (Bulletin de la Société philomathique vosgienne, Saint-Dié 1886).

Digitized by Google

département des Vosges, de Jean-Philippe Hugo et de Catherine Grandmaire [1].

Après avoir étudié quelques années au collège de Nancy, il s'engagea le 16 septembre 1788 au régiment de Beauvoisis, puis il passa au régiment du Roi, alors en garnison à Nancy, où il reçut son certificat de congé le 3 octobre 1790, après les troubles qui ensanglantèrent la ville.

Le 23 avril 1791, il se rengagea au 17e d'infanterie et en 1792, il est fourrier à l'armée du Rhin. Adjudant-major le 21 mai 1794 au 8e bataillon du Bas-Rhin, il partit pour la Vendée où il resta trois ans. Il y fut blessé plusieurs fois. A la fin, il est attaché au conseil de guerre à Nantes.

C'est dans cette ville qu'il devint amoureux de Mlle Trébuchet, qu'il épousa à Paris le 20 Brumaire an VI.

En 1796, il passe au camp de Grenelle à la 20e demi-brigade, et est nommé rapporteur au 1er conseil de guerre [2] jusqu'au 19 juillet 1799; puis il va à Courbevoie et à Metz comme adjoint à l'adjudant-général de la 4e division militaire.

Le 17 Floréal an VII (1799), le général Hugo est à Nancy, où son vieux père vient de mourir, rue des Maréchaux, n° 81 [3].

« Vous serez étonné, mon cher frère, écrit-il à son beau-frère de me savoir ici. Chargé d'une mission particulière, au moment où je venais de perdre un père aussi chéri de sa famille qu'estimé des bons citoyens, je n'ai pas perdu un

[1] *Biographie lorraine*, par Michel. Nancy 1829. Tous ces Hugo de Domvallier, de Baudricourt, etc., ont une origine commune; ils descendent tous de Claude Hugo dit le Hollandais, cité dans une délibération de l'Hôtel-de-Ville de Mirecourt du 20 août 1631 (Gaston Save, Bulletin de la Société philomathique vosgienne, Saint-Dié 1886).

Le parrain du général fut son cousin, Joseph Béchet, avocat à la cour, et sa marraine, Elisabeth-Marthe Béchet.

[2] Il demeurait à l'Hôtel-de-Ville, puis à l'École militaire.

[3] Le catalogue Lamoureux (Paris, 1855) cite une lettre de lui à la municipalité de Nancy du 17 vendémiaire an VIII.

Digitized by Google

moment et pour apporter, s'il était possible, des consolations à ma bonne mère, et pour remplir le but de ma mission. Ma chère Sophie et mon Abel ont été du voyage; ils sont, avec moi, au sein d'une famille qui les chérit. »

Pour lui, il se rend à Worms[1].

Au commencement de l'an VIII (1800), Léopold Hugo retourne à Nancy comme capitaine-rapporteur du 1er conseil de guerre de l'armée du Rhin. Dans une de ses lettres, adressées à son beau-frère Trébuchet à Nantes, il fait une pittoresque description des Vosges: « En arrivant ici, écrit-il le 19 germinal, j'y ai retrouvé mon épouse bien portante, mon Abel bien gai, babillant à faire rire et surtout ne pleurant pas. Vous me direz : « Qu'êtes-vous allé faire dans les Vosges? » — Je vais vous le dire. Chargé de l'instruction d'une procédure très volumineuse contre des assassins, j'ai eu besoin de me rendre sur les lieux, d'y visiter leurs repaires, d'y entendre les témoins, de donner à la procédure le développement nécessaire. J'ai, je vous l'avoue, parcouru un pays unique en son genre, qui forme la suite des Alpes appelées Vosges. Le sommet des monts y est couvert de neiges, de glaces mêlées à des sapins toujours verts, ce qui offre un coup d'œil étonnant. Des rocs aigus et detachés qui, dépouillés de terre, s'élancent par degrés et quelques-uns jusqu'aux nues, surmontent beaucoup de collines, dont les vallées sont remplies de tourbes recouvertes d'herbes aromatiques. Si elles offrent des pâturages délicieux, elles offrent aussi des dangers, surtout après les pluies qui détrempent cette tourbe, la rendent aussi molle que les marais et exposent les hommes et les chevaux à se noyer, sans espoir d'être secourus. Le paysage y est brillant[2]. »

Peu de temps après avoir écrit cette lettre, Léopold Hugo

[1] La brochure de M. Louis Bellon, avocat. (*Figaro*, 22 juillet 1885.)

[2] Il a cette écriture de forme penchée que reproduira par la suite celle de Victor Hugo

Digitized by Google

est envoyé à l'armée du Rhin, que commandait l'illustre Moreau. A la paix, il se trouve à Lunéville, où il réside pendant les conférences et il y fait la connaissance de Joseph Bonaparte, le plénipotentiaire français, qui le prit en amitié. Il était chef de bataillon du 20 juin 1800 et il commandait la place sous les ordres du général Bellavène[1]. Il fut envoyé ensuite avec la même position à Clèves.

Au moment de s'embarquer pour l'expédition de Saint-Domingue un conflit éclata entre lui et son chef de brigade à Marseille. L'affaire fut portée sous les yeux du premier consul, qui donna tort au commandant Hugo et l'envoya en punition à Porto-Ferrajo (Ile d'Elbe). Napoléon se souvint toujours de cette décision et plus tard le général, ayant eu deux fois l'occasion de se présenter devant lui en Espagne, il lui fit un accueil glacial dont Hugo fut si frappé qu'il écrivit plus tard dans ses *Mémoires* : « L'empereur Napoléon ne m'aimait pas. »

En 1805, sortant de l'île d'Elbe, il est à Gênes, puis fut envoyé à la conquête du royaume de Naples en 1806. Il passa au service du roi Joseph, qui l'avait connu à Lunéville. Il réussit à s'emparer du fameux partisan Fra Diavolo. Major le 30 novembre 1806[2], puis colonel de Royal-Corse, le 28 février 1808, il suivit le roi Joseph à Madrid. Au mois de juillet de la même année il se distingua dans tous les combats que les valeureuses bandes espagnoles livraient à l'armée hispano-française.

Majordome du palais en janvier 1809, maréchal de camp le 20 août suivant, gouverneur de Guadalanara et chef d'état-major du maréchal Jourdan en 1810, il fut gouverneur de Madrid en 1812.

[1] « Ruiné en partie par le congrès qui ne m'a valu que de brillantes lettres, je suis venu m'achever dans la 20e » (demi-brigade), écrit-il à son beau-frère le 2 messidor an XI (1803) de l'île d'Elbe, où il avait été envoyé en disgrâce.

[2] Maréchal-des-logis du palais à Naples.

Digitized by Google

Il sauva le roi Joseph à la déroute de Vittoria et devint son premier aide de camp.

Chevalier de l'empire en 1809.

Il fut déclaré donataire dans le royaume d'Espagne et comte de Cogalludo, Cifuendès et Siguenza[1] en 1810; ses armes furent « écartelé: au 1° d'azur à l'épée en pal d'argent, la pointe en bas, montée d'or et accompagnée en chef de trois étoiles mal ordonnées d'argent; au 2° de gueules au pont de trois arches d'argent maçonné de sable, soutenu d'une rivière d'argent et brochant sur une forêt de même; au 3° de gueules à la couronne murale à quatre créneaux d'argent; au 4° d'azur au cheval libre cabré d'or. »

Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur le 14 juin 1804. La Restauration le créa officier de l'ordre. En Espagne, il était commandeur de l'ordre royal d'Espagne depuis 1809[2].

Rentré en France le 13 septembre 1813 avec l'armée d'Espagne, le général se rendit à Metz où se trouvait le général Belliard, commandant en chef, qui l'estimait beaucoup. Le 9 janvier, ce brave général lui fit avoir un ordre du maréchal, duc de Valmy, lui ordonnant de se rendre de suite à Thionville, afin d'en prendre le commandement supérieur. Ce fut la commission écrite du vieux guerrier qui lui servit de lettre de commandement.

Le lendemain le général se rendit à son poste et examina *incognito* tous les moyens de défense; puis il se présenta au général Decous et lui remit ses ordres que le général connaissait déjà.

Dans le cours des années 1814 et 1815, la place forte de

[1] Noms de ses victoires en Espagne. Elles sont racontées par son fils Abel dans la *France militaire*. Il fut *comte espagnol*.

[2] *La France militaire*, Paris 1837 (IV, 295) raconte tout au long sa belle conduite en Espagne et le tome III de ses Mémoires les efforts qu'il fit pour sauver l'honneur français après la défaite de Vittoria.

Digitized by Google

Thionville n'éprouva que des blocus, dit l'historien Teissier [1], mais en même temps toutes les anxiétés résultant de la présence des alliés; on pouvait chaque jour s'attendre à un siège dans les règles, soit à un bombardement sérieux. En 1815, le bruit des batteries qui foudroyaient Longwy, quoique cette ville eut arboré depuis longtemps le pavillon du roi, retentissait sur les bords de la Moselle; Longwy défendait héroïquement son drapeau; Thionville attendait la même occasion de se signaler; le petit fort de Rodemack savait aussi dans le même temps faire respecter ses murailles.

Quatre dépêches du mois de janvier 1814 et 63 lettres ou rapports du 2 août au 12 novembre 1815 forment la collection que l'on voyait chez feu M. Dufresne, ancien conseiller de préfecture à Metz. Je les donne ici avec quelques autres émanant des commandants provisoires de Thionville.

Les dépêches du général sont adressées en 1814 au général comte Roger de Belloguet et en 1815 au général Leger-Belair à Metz. Inutile de faire observer que toute cette correspondance est complètement inédite.

1814.

La première apparition des alliés eut lieu le 11 janvier 1814 par la route de Sierck.

Le 15, à deux heures du matin, Thionville reçut des obus qui ne mirent le feu nulle part. Les pièces étaient placées en arrière et au-dessus du village de Haute-Yutz, village que le général Hugo fit brûler et raser en 1815 comme étant dans le rayon de la place. Avant le jour, les ennemis avaient quitté leur position et la place ne répondit pas au feu. Ce fut la seule affaire que la ville eut dans l'une ou l'autre invasion.

[1] *Histoire de Thionville*, 1828.

EMPIRE (*Aigle*) FRANÇAIS.

« A Thionville, le 3 janvier 1814.

« Le major du 96e régiment d'infanterie de ligne à Monsieur le général de division baron de Roget.

« Mon général,

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que je viens de faire arrêter le nommé Guillaume, Jean-Baptiste, père d'un conscrit du régiment de Wally, département de la Meuse. Cet homme a été arrêté avec son fils (1) et le nommé Gérard, son parent, de même conscrit du régiment, munis de leurs effets et cherchant à déserter. Malgré toutes les précautions que j'ai pu prendre pour empêcher aux soldats de sortir de la ville, la désertion s'est considérablement accrue dans le régiment depuis quelques jours, particulièrement dans les soldats du département de Sambre-et-Meuse, qui passent par les remparts, où il y a plusieurs passages praticables; ceux de la Meuse, qui se trouvent peu éloignés, sont généralement conduits par les pères et mères qui viennent les chercher et les ramènent avec eux en les déguisant. Hier soir, 19 sont désertés, 3 ont été arrêtés par la garde en franchissant les remparts ; je vais les faire mettre en jugement pour tâcher d'en faire un exemple. Je vous prie de me donner vos ordres au sujet du paysan arrêté. J'ai l'honneur de vous faire observer que ces hommes reçoivent fréquemment des certificats des maires de leurs communes qui constatent qu'ils ont des besoins chez eux; ce qui les excite encore à la désertion (2).

« Je vous réitère, mon général, la demande que j'ai eu l'honneur de vous faire pour faire partir 100 hommes pour le 2e bataillon, vu qu'ils sont prêts depuis longtemps et que la désertion provient en partie d'eux.

« J'ai l'honneur... Chr Hubert. »

Digitized by Google

Le départ de 100 hommes que je demande est utile en ce moment, vu qu'il ne reste plus de logement pour les conscrits que j'attends et que la ville se trouve encombrée par la garde impériale (3).

RÉPONSES.

(1) Mettre le soldat en jugement et dénoncer le père au procureur impérial.

(2) Prendre des mesures pour empêcher, mettre des sentinelles.

(3) Loger chez l'habitant, ici il y en a 10 par maison.

« A Thionville, du 3 janvier 1814.

« Le même au même.

« Mon général,

« C'est par erreur que je vous ai adressé l'état que vous me renvoyez, il est demandé par un ordre du 27, signé de S. Exc. le duc de Valmy et pour copie conforme le général baron de Richter. Comme la lettre ne m'est arrivée que deux jours après celle du 29, j'ai présumé que c'était de celui-là dont vous me parliez, ayant fait partir l'autre par une ordonnance à cheval, le 30, à 2 heures après midi. Ce même ordonnance était porteur d'une lettre de moi, contenant l'organisation du 6e bataillon et dont vous m'aviez chargé.

« Je reçois à l'instant par le général Decous que l'ennemi a passé le Rhin au-dessus de Coblentz et s'est porté sur Trèves. Le préfet, ainsi qu'une partie des habitants, se sont retirés sur Luxembourg, où la générale a été battue. Cette après-dîner je fais renforcer mes postes et prends toutes les mesures nécessaires pour pouvoir repousser les partis qui pourront se présenter. En attendant vos ordres, que je vous prie de vouloir bien me transmettre le plus tôt possible.

« Je vous rappelle, mon général, que nous avons ici 1000 Espagnols qu'il serait urgent de nous débarrasser, si cela est réel.

« J'ai l'honneur... »

Après ces deux lettres du chevalier Hubert[1], voici les quatre de cette époque écrites par le général Hugo que M. Dufrêne avait collectionnées. Elles datent du commencement de l'investissement de la place.

I.

« N° 3. « Thionville, le 11 janvier 1814.

« Mon général,

« Il m'a été remis par le major chevalier Hubert deux lettres que vous adressiez à M. le commandant de cette place, dans laquelle je suis arrivé hier soir de bonne heure.

« Je porte cette nuit sur différents villages placés dans un rayon de deux lieues sur la rive gauche de la Moselle, un détachement pour faire rentrer des subsistances, et m'amener ici en prison les maires des communes qui n'ayant pas obéi aux réquisitions, mettraient encore de l'inertie dans l'exécution des ordres de la commission d'approvisionnement que j'ai fait nommer aujourd'hui et dont la composition me paraît bonne. Je ne porte rien sur la rive droite, parce qu'il y avait cette nuit à Metzerwiese un détachement ennemi de plusieurs cents chevaux qui a établi ses avant-postes jusqu'à Stukange. Il a vers midi envoyé quelques tirailleurs vers les glacis du fort pour en attirer des nôtres dans quelques embuscades, projet qui ne lui a pas réussi. On disait également que

[1] Le chevalier Hubert fit le siége avec le général et adhéra avec lui aux actes du gouvernement provisoire.

Digitized by Google

ce parti répandait le bruit que 8000 hommes d'infanterie le suivaient; mais on n'avait aucune certitude sur la marche de ce corps. Ces raisons et des ordres de tenir la garde prête à marcher ont déterminé M. le général Decous à ne rien compromettre sur la rive droite, vos ordres et ces renseignements au moins fondés quant à l'existence de 500 chevaux à Bouzonville m'ont fait retenir ici 300 hommes du 14e de ligne qui devaient se rendre à Vorms par Sarrelouis.

« Je m'occupe à monter mon espionnage et j'aurai l'honneur de vous faire part de tout ce qu'il me procurera.

« La garde nationale a effectué l'organisation de deux compagnies. J'espère en augmenter le nombre et adjoindre à l'artillerie impériale tout ce qui aura des connaissances dans ce service. Vos intentions seront donc remplies à cet égard.

« Vos lettres pour Luxembourg sont parties sous l'escorte d'un détachement qui retournait sur cette place.

« Je vous prie de demander à M. le général comte Béliard copie de mon chiffre, afin de pouvoir parfois masquer beaucoup de choses intéressantes que je pourrais avoir à vous communiquer.

« Agréez, mon général, l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

« Le général commandant la place de Thionville,

« Le Cdr Hugo. »

« *P. S.* J'apprends à l'instant que des forces immenses dont le nombre ne m'est pas connu marchent pour aller prendre position entre Vallières et Metz. »

II.

« Place de Thionville.

—

« Rapport du 12 au 13 janvier 1814.

« Le grand nombre de malades qui existe dans l'hôpital militaire exige une évacuation prompte, nous tâcherons d'en opérer une au retour des voituriers qui ont porté des grains à Luxembourg et qui doivent retourner à Metz.

« Un affidé expédié hier matin a parcouru différents points de la rive droite de la Moselle ; il a vu des vedettes avant 9 heures du matin à l'entrée de Stuckange. Il a appris et rapporté que l'ennemi avait des partis de 30 à 40 chevaux dans ce village et dans ceux de Volstroff, Rénange et Guénange.

« Un émigré qui sert dans les hussards prussiens de la Mort qui fournissent ces détachements a dit à un de ses parents que l'ennemi avait jeté un corps de 20,000 chevaux sur la rive gauche du Rhin et que c'était ce corps qui inondait le pays depuis Saverne jusqu'à Luxembourg. Il n'a point parlé d'infanterie et il n'en a été vu nulle part. L'objet de ce corps, a-t-il ajouté, est d'empêcher l'approvisionnement des places.

« Des rapports arrivés à 3 heures après midi de la commune de Manom annoncent qu'à 10 heures du matin le détachement ennemi qui était à Guénange s'est retiré. Des avis subséquents annoncent également la retraite des autres ; à l'heure désignée, il n'y avait plus rien à Metzerwiese. Les partisans ennemis qui ont séjourné chez le maire de Guénange ont rapporté qu'il leur était défendu de piller sous peine de mort.

« Deux bûcherons de Manom ont trouvé dans les bois de la commune 3 mousquetons neufs avec leurs bayonnettes, 6 gibernes et 4 ceinturons de cuirassiers. Je vais faire déposer ces objets dans les magasins d'artillerie. Il est probable

Digitized by Google

que quelques lâches déserteurs en avaient fait le dépôt tout récemment, car ces objets n'ont pas souffert des injures du temps.

« Le 11, il y avait 8 à 900 hommes campés dans les jardins de Luttange. Il est probable qu'ils auront suivi le mouvement de retraite des autres.

« Si la rivière réussit à prendre entièrement, il y aurait un moyen d'empêcher les parties de passer sur la rive droite, d'en inquiéter les villages et d'interrompre mes communications avec Metz. Ce serait de fermer chaque fois les écluses de cette ville pendant six heures et de les ouvrir pendant 18. L'abaissement des eaux laissant dès lors les glaces sans point d'appui, elles s'affaisseront nécessairement pour en gagner un et se briseront sur les rives. Les eaux venant ensuite à couler avec plus d'abondance pendant les 18 heures, passeraient en partie sur les glaces déjà brisées, y formeraient une croûte superficielle et très perfide pour quiconque oserait s'y risquer. Cette espèce de débâcle faite avec précaution pour ne pas causer d'accidents sur le pont couvert de Thionville, produiraient assurément le meilleur effet; mais, comme je le dis, il faudrait que cela se fît avec prudence, parce que les piles de ce pont sont rongées à leur base. »

III.

« Thionville, le 14 janvier 1814.

« Mon général,

« J'ai reçu par l'officier de gendarmerie votre réponse à ma lettre pressante d'hier. Mes 300 hommes ne sont pas encore rentrés de Luxembourg. Je pense qu'ils arriveront ce soir et qu'ils n'ont rien éprouvé de fâcheux. Il est arrivé cette nuit un bataillon du 25e léger de 240 hommes.

Digitized by Google

« Il y a entre les mains du sous-préfet une assez grande quantité de capotes qui sont destinées à la garde nationale. J'en ferai prêter au 96e régiment.

« J'espère que tant que la rivière chariera, nos communications resteront libres : quant à notre correspondance, je ne négligerai rien pour l'assurer.

« Je vais, selon votre autorisation, distribuer les vivres de campagne aux troupes nouvellement arrivées, qui sont sur le pied de guerre : elles sont fort arriérées pour la solde et n'ont pas le sou. Je maintiendrai le 96e avec les vivres de paix, il s'en accommode.

« Vous aurez vu par mes rapports que j'ai déjà quelques affidés ou espions, ils commencent à avoir de la peine à passer ; je vous enverrai mon chiffre par le bataillon de la garde qui doit rejoindre à Metz.

« J'aurai soin de vous tenir au courant de ce que j'apprendrai par le rapport journalier que je vous adresserai chaque jour dans la forme de ceux des 12 et 13.

« Agréez... »

IV.

« Thionville, le 18 janvier 1814

« Mon général,

« J'ai seulement reçu hier par la poste votre lettre du 15 relative à MM. Medoc et Saint-Charles. Ce dernier est parti depuis une dizaine de jours pour se rendre à Chaumont. Toutes les personnes de considération que j'ai consultées s'accordent à donner les meilleurs témoignages en faveur de M. Medoc. Elles lui trouvent des talents, de la moralité, et beaucoup d'intelligence. C'est un jeune homme fort et bien constitué.

« Agréez... HUGO. »

Digitized by Google

Les officiers qui secondèrent le général Hugo dans ce premier blocus de Thionville furent le major Hubert du 96e, G. Hulot, commandant l'artillerie, J. Faydi, commandant la cohorte, Prudhomme, capitaine du génie, Courtois, commandant le 14e de ligne, Gaudard, capitaine commandant le fort; le lieutenant de gendarmerie, Boissier; le sous-inspecteur aux revues, Viroux; le sous-préfet de Prum, de la Salle, chef de l'état-major et le sous-préfet Rollé, commissaire des guerres.

Ce ne fut que le 29 avril que l'état de siège fut levé par ordre du maréchal duc de Valmy.

La restauration du pouvoir royal fut proclamée le 10 avril à Metz et le 14 à Thionville. Ce fut ce jour-là que le commandant supérieur reçut et notifia les actes du gouvernement provisoire.

Deux mois après, un fils de France, le duc de Berry, visitait Thionville.

Le général quitta Thionville le 18 septembre, fort regretté des habitants. Le général de Curto avait été nommé le 12 de ce mois sans qu'on l'ait prévenu.

Voici une dépêche de ce général :

« Le maréchal de camp baron de Curto[1], commandant l'arrondissement de Thionville, adresse à Monsieur le chef d'état major de la 3e division militaire les rapports des corps sous ses ordres qui indiquent ce que sont devenus les anciens aigles, drapeaux et étendards.

« Thionville, le 15 octobre 1814.

« Baron DE CURTO. »

Malgré sa belle conduite à Thionville, le général fut mis en non-activité, ainsi que tous les officiers de la garnison.

[1] Jean-Théodore baron de Curto, né à Montpellier le 25 mai 1770, retraité le 17 mars 1825.

Digitized by Google

C'est le préfet de la Moselle, le comte de Vaublanc, qui fut cause de cette injustice[1].

Le roi cependant le fit chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 27 novembre 1814 et le reconnut le 21 de ce mois dans son grade de général de brigade français à la date du 11 septembre 1813. Jusqu'alors il n'était que simple colonel en France.

1815.

Dès le retour de Napoléon aux Tuileries, le général Hugo, demandé par tous les habitants de Thionville, se rendit à Paris chez le prince d'Eckmühl, ministre de la guerre, qui lui annonça sa nomination comme gouverneur de la place qu'il avait si bien défendue en 1814. Il remplaçait le général baron de Curto, que les soldats avaient chassé comme royaliste.

La mise en état de défense fut un des premiers objets de l'attention du général ; il ne cessa d'y veiller.

Sa garnison était nombreuse; mais à partir de la fin de juin, la désertion y fit des trouées immenses, surtout lorsque la paix fut proclamée.

La garnison était formée par le 1^er^, 4^e^ et 6^e^ bataillons de la garde nationale de la Meurthe, les 3^e^, 4^e^, 5^e^ et 12^e^ de la Moselle, la 7^e^ compagnie d'artillerie de la Moselle, la 8^e^ de la Meurthe, une quarantaine de canonniers du 5^e^ régiment et enfin par près de 600 douaniers, hommes probes et honnêtes, qui furent l'âme de la défense. En tout 176 officiers et près de 6000 hommes.

Deux petits fortins dépendaient de Thionville, Rodemack et Sierck. Ils se défendirent courageusement et l'ennemi n'y pénétra point. Le 25 juin 1815, la diligence de Luxembourg

[1] Le 18 avril il avait écrit au général comte de Damas, gouverneur de la province à Nancy, qu'il avait reconnu avec sa garnison le pouvoir royal le 14 de ce mois, après 98 jours de blocus.

Digitized by Google

à Thionville reçut l'ordre de ne plus revenir, et le même jour la place fut sommée de se rendre par le général Czernitchef, commandant l'avant-garde russe. La gendarmerie rentra alors dans l'enceinte, dont commença le blocus. Il ne s'y fit rien de saillant, mais il fallait veiller avec soin à ce que l'ennemi n'entrât pas par surprise. C'est ce qui fut toujours l'objet des soins les plus attentifs du général commandant.

Le 19 juillet, le colonel Clerget, directeur des douanes, les chefs de bataillon de la garde nationale mobile de la Moselle et de la Meurthe, Malye et Boulan, partirent pour Paris pour déposer l'acte de soumission aux pieds du roi. Le conseil général de la commune envoya aussi une députation au nom des habitants.

Le 22, le drapeau royal fut arboré et la cocarde changée. Le lendemain, les forts de Sierck et de Rodemack arborèrent le drapeau blanc.

Malgré ces signes de fidélité, la place fut toujours étroitement bloquée et rien ne fut changé dans son investissement. Le décret de licenciement des gardes nationaux fut apporté le 31 juillet et causa beaucoup de désertions.

I.

« Monsieur le chef d'état-major,

« L'état de siége existant toujours à Thionville, les ressources pour la solde y étant presque nulles, on ne peut tirer que des magasins de siége les moyens d'alimenter les troupes de la garnison, on ne peut dès lors se dispenser de toucher à ces magasins, tant que cet état ne changera pas, mais aussitôt qu'il changera, les approvisionnements qui s'y trouveront encore seront maintenus et on n'en disposera plus sans

une autorisation spéciale du ministre. Je pense par cette conduite entrer parfaitement dans les intentions de S. E.

« Quant à l'ordre de ne point compléter ce qui manque, il sera dès aujourd'hui religieusement rempli, à moins que des évenemens qu'on ne peut prévoir avec des voisins comme les Prussiens ne me portent à passer par dessus toutes les considérations pour la défense de la forteresse.

« Agréez l'assurance de ma parfaite considération.

« *Le maréchal de camp, commandant supérieur,* HUGO.

« Thionville, le 2 août 1815. »

II.

« *Rapport du 2 au 3 août.*

« Le 3 à midi il est arrivé du gros canon de Luxembourg devant Rodemack et on l'a placé en batterie derrière des épaulements. On tire en ce moment-ci du côté de Rodemack ; est-ce contre la place ou pour l'anniversaire du roi de Prusse? C'est ce que nous ne savons pas encore. Le général prussien dit chaque jour qu'il veut avoir à tout prix ce fort pour pouvoir ensuite agir contre les places du département de la Moselle.

« Chaque jour les vexations des Prussiens se renouvellent ; ils tuent les paysans, violent les filles et pillent dans les campagnes.

« Il est déserté plus de 300 hommes cette nuit ; plusieurs ont été grièvement blessés par les postes, d'autres se sont noyés (en chiffres). Pour cesser d'arrêter la désertion, j'ai fait accorder quelques permissions par compagnie.

« Sierck est tranquille.

« *Le maréchal de camp commandant supérieur.* »

Digitized by Google

III.

2e Arrondissement militaire.
PLACE DE THIONVILLE.

—

« *Rapport du 4 au 5 août 1815.*

« *Événemens.* — Toujours de la désertion, principalement dans les postes.

« *Nouvelles.* — Les troupes prussiennes, selon tous les rapports, sont rentrées dans le duché de Luxembourg ; elles ont relaché les ôtages qu'elles avaient enlevées à Cattenom.

« *Le maréchal de camp commandant supérieur.* »

IV.

« *Rapport du 5 au 6 août.*

« *Événemens.* — Plusieurs patrouilles prussiennes ont paru sur notre territoire et ont enlevé à Roussy deux employés des douanes et le cheval sellé d'un gendarme ; j'ai réclamé ces hommes et ce cheval. Les gardes nationales du 4e de la Meurthe refusent le service et ce n'est qu'avec beaucoup de fermeté qu'on peut encore en tirer parti. Malgré toutes les permissions accordées pour aller faire la moisson, la désertion continue. »

V.

« *Rapport du 6 au 7 août.*

« Plusieurs villages de notre frontière sont de nouveau occupés par les Prussiens ; les troupes de cette nation ont ce matin poussé des patrouilles jusqu'à Hettange ; elles répandent qu'elles vont de nouveau agir contre Rodemack.

« Le général Horn est à Virton.

Digitized by Google

« La désertion continue.

« Je n'ai pas encore reçu l'ordre de licencier les bataillons d'élite. Beaucoup d'individus désireraient continuer à servir le roi ; que puis-je en faire lorsque les ordres de licenciement me parviendront ?

« Je n'ai pas encore reçu de réponse à la demande que j'ai faite au général prussien de la remise des deux préposés des douanes arrêtés à Roussy.

« Les forts de Sierck et de Rodemack vont se trouver par la désertion et le licenciement réduits au seul détachement des préposés des douanes. Si les préposés peuvent être rétablis sur la ligne, il ne restera plus personne ni dans l'un ni dans l'autre pour garder l'artillerie et les approvisionnements (en chiffres).

« On assure que plusieurs corps d'armée prussiens pénètrent encore en France pour se porter sur Paris.

« On a entendu hier le canon dans la direction de Sedan. »

VI.

« *Rapport du 7 au 8 août.*

« *Événemens.* — xl opepdftaz pef fpxxp opbgte opgi nagde cg' lguqz yajpz zl bg x' lddpfpd op upgzpe aggtutpde naz spzc o'lxxpd uspk pgi azf otf lgi eldope zlftazlgi cgtxezlhalpzf bxge dtpz l qltdp olze xl bxlup pf opnl gz halzoaz op fage xpe bacfp pfop Sagfpe xpe ulepdzpe.

« Xpe saglztpde cgpxpe Y pybpuspzf op ep dpflmxtd sgd xl xtyp gazs epgxe xp epdhhup lhpu xl zldop zlftup epopz fltdp.

« Tous mes environs sont remplis de Russes.

« *Nouvelles.* — Le bruit se répand que Mézières a été pris hier par les Prussiens, que les Prussiens vont maintenant se porter sur Longwy et que de Longwy ils viendront ici. C'est

Digitized by Google

un colonel de cette nation qui a donné à Cattenom cette nouvelle pour certaine.

« La désertion est telle depuis deux jours qu'aucun moyen n'a pu l'arrêter. »

VII.

« *Rapport du 9 au 10 août.*

« Aujourd'hui soir, 10, le licenciement sera complètement opéré; les gardes nationales restées cesseront de toucher les vivres et la solde, leurs conseils d'administration resteront seuls en activité jusqu'à l'entier établissement des comptes.

« Les fournitures de casernement, l'armement et le peu d'effets d'équipement reçus sont rentrés dans les magasins et les arsenaux, non sans quelque déficit causé par la désertion.

« ng glic uagxpd xl qpzeusp olze ype yacepe pf uj nazep dhpdle xpe plgi ugeogl upcyp ulzp gze eldz teaz lupk gadfp gadfp buga nilpz opqpzodp xl bxlup.

« On assure que les Prussiens se sont entièrement retirés devant Longwy et qu'ils seront remplacés par des Russes dans le voisinage de cette forteresse. Les Prussiens quittent également les villages français de ma frontière.

« *Service.* — Il se fait parfaitement. La garde nationale sédentaire y met beaucoup de zèle. »

VIII.

« *Rapport du 10 au 11 août 1815.*

« Nous avons entendu une cinquantaine de coups de canon de gros calibre dans la direction de Longwy.

« M. le général russe, qui est à Hayange, a dit hier devant

Digitized by Google

MM. Pruneau et Hyppeurt, de Hettange, qu'il avait ordre de s'établir provisoirement jusqu'au 1er mars prochain dans l'arrondissement qu'il occupe.

« Le licenciement des bataillons d'élite et des deux compagnies d'artillerie a été complétement effectué hier, les conseils d'administration et les comptables restent seuls ici pour régler avec l'inspecteur aux revues. Il a été distribué à chaque homme présent un congé constatant sa conduite et ses services. »

IX.

« *Rapport du 12 au 13 août.*

« *Événemens.* — Aucun.

« *Esprit des habitants.* — Bon.

« *Subsistances.* — Le service courant a commencé les distributions ce matin dans Thionville seulement. Ce service n'ayant pas d'avoine, j'ai autorisé le commissaire à lui en verser 112,000 livres sur les 450,000 de l'approvisionnement de réserve.

« *Approvisionnement de siége.* — Il n'y sera plus touché à dater d'aujourd'hui, à moins d'un ordre ministériel. Pendant qu'on y a pris la viande, on n'a fait fournir la ration qu'à six onces, celle du lard n'a été fourni qu'à trois. »

(*A suivre.*) ARTH. BENOIT.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALSACE

Le mémoire dont nous donnons ici la copie a été rédigé par Chrétien-Frédéric Pfeffel, neveu du célèbre poète alsacien, sur la demande de M. de Montyon, et se trouve conservé en original dans les Archives de l'administration générale de l'assistance publique à Paris.

Le baron de Montyon, surtout connu par le legs considérable qu'il fit aux pauvres de Paris et par la fondation des prix de vertu qui portent son nom, fut un administrateur éminent; conseiller d'État au moment de la convocation des États généraux, il fut vraisemblablement chargé d'en préparer la réunion, en étudiant la formation des divers États provinciaux de la France. Sans doute peu familiarisé avec les choses d'Alsace, il s'adressa, pour ce qui concernait cette province, au frère du poète Pfeffel, jurisconsulte et publiciste réputé, qui fit rédiger le mémoire en question par son fils, alors employé dans les bureaux des affaires étrangères à Versailles.

Léon Brièle,
ancien archiviste du Haut-Rhin [1].

Versailles, le 2 novembre 1788.

Monsieur,

Je comptais avoir l'honneur hier de vous remettre moi même le mémoire cy joint; mais j'appris que vous ne vous étiez point rendu à Versailles, et j'en fus d'autant plus fâché qu'en vous présentant cette pièce, je m'étais proposé de réclamer votre indulgence en faveur du rédacteur, qui est mon fils. J'aurais bien désiré que les auteurs et les collections d'actes publics qu'il a été à même de compulser luy eussent fourni plus de notions pragmatiques; mais nos princes d'Allemagne sont encore fort attachés aux secrets de leur administration intérieure, et ils ne permettent qu'avec peine qu'on les communique aux étrangers.

[1] Voy. au sujet de l'auteur de ce mémoire *Revue d'Alsace*, année 1859, p. 210.

Digitized by Google

J'en serais d'autant plus charmé, si les détails que le mémoire cy joint renferme peuvent satisfaire votre curiosité.

Recevez, Monsieur, avec votre bonté ordinaire, les assurances du plus respectueux dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur

PFEFFEL.

L'Alsace n'a jamais été une province, dans le sens reçu dans la jurisprudence. C'était un pays partagé entre plusieurs souverains qui se réunissaient par des confédérations pour leur conservation commune; et ce n'est que sous ce rapport qu'on les appelait Les États d'Alsace. Ils ne dépendaient d'ailleurs de l'empereur et de l'Empire que comme les autres souverains du corps germanique.

La plus grande partie de la Haute-Alsace appartenait en propre à la maison d'Autriche, sous le nom de Landgraviat de la Haute-Alsace. Quelques princes ecclésiastiques et séculiers possédaient le reste.

La Basse-Alsace comptait plusieurs princes, tant ecclésiastiques que séculiers. On y voyait paraître le grand-préfet de la préfecture de Haguenau, office de l'Empire possédé par la maison d'Autriche, à laquelle il donnait le droit de protection sur dix villes impériales répandues dans les deux Landgraviats d'Alsace. On y trouvait d'ailleurs un corps de noblesse immédiate et la ville de Strasbourg.

Tous ces pays furent cédés à la France par la paix de Munster, avec cette différence toutefois qu'elle acquit le *domaine suprême* de l'Empire et la *souveraineté* sur tout ce qu'avait possédé la maison d'Autriche, et qu'il fut stipulé, relativement au reste, que les anciens États immédiats de l'Alsace conserveraient leur *supériorité territoriale* sous le *supremium dominium* de la France, comme ils en avaient joui jusqu'alors sous celui de l'Empereur et de l'Empire.

Le Roy a concédé l'ancien domaine de la maison d'Autriche à la maison de Mazarin, représentée aujourd'huy par le

duc de Valentinois, et la maison de Choiseul possède présentement la préfecture de Haguenau.

Quand les États de la Haute-Alsace s'assemblaient, l'archiduc d'Autriche les présidait en sa qualité de landgrave de la Haute-Alsace, et l'évêque de Strasbourg présidait ceux de la Basse-Alsace, comme ayant acquis, vers le milieu du XIVe siècle, le titre et les droits de landgrave de la Basse-Alsace.

Il y aurait de très grands inconvénients à régler la représentation de l'Alsace aux États généraux sur cet ancien état de choses.

1° Il faudrait en exclure tout le clergé, toute la noblesse et tout le tiers-état dépendants des anciennes souverainetés de cette province, parce que tous ces citoyens médiats n'ont jamais comparu dans les assemblées des confédérés d'Alsace, et que leur qualité de médiats les excluait de la Diète de l'Empire et de l'Assemblée des cercles.

2° Il faudrait en exclure un grand nombre de seigneurs immédiats, qui, pour n'avoir pas été immatriculés au Directoire de la noblesse immédiate, n'ont jamais été appelés, ni individuellement, ni par députés, aux assemblées des confédérés d'Alsace.

3° Il pourrait être dangereux de rétablir dans une province frontière un régime que le gouvernement n'est parvenu à détruire qu'après cent ans de peines et de négociations.

4° Les traités de paix qui forment la base de la constitution de l'Alsace n'ont ni maintenu ni confirmé un état analogue à l'ancien système des confédérés d'Alsace.

5° Plusieurs princes et souverains de l'Allemagne possédant en Alsace des territoires considérables, qui, suivant une estimation modérée, composent près de la cinquième partie de la province, il ne serait pas possible d'exclure les représentants de ces princes de l'assemblée des États d'Alsace. Il serait contraire à toutes les maximes du droit public que des princes étrangers, qui ne contribuent pas aux charges

Digitized by Google

publiques, à raison des revenus qu'ils tirent de l'Alsace, participassent à la représentation de cette province.

Le moyen le plus simple de donner une forme légale à cette représentation paraît être de prendre pour base la distribution de l'Alsace en six districts et d'en accoupler toujours deux pour former trois espèces de grands bailliages.

Il n'y a en Alsace ni sénéchaussées ni bailliages royaux : la seule justice royale qui s'y trouve, c'est le Conseil supérieur d'Alsace. Il n'est donc pas possible d'appliquer à l'Alsace des formes usitées dans les autres provinces du royaume.

Il s'ensuit que les assemblées des districts ne peuvent être présidées ni par des baillifs d'épée, ni par des sénéchaux. Peut-être pourrait-on leur substituer les chevaliers d'honneur d'épée qui sont attachés au Conseil supérieur de la province et les faire assister par les maires ou prévôts royaux de quelques villes royales.

Comme tous les ordres de citoyens doivent être représentés, il semble que l'on ne saurait refuser une représentation aux grands propriétaires privilégiés qui se trouvent à la tête de la noblesse; qu'il est juste d'en donner aussi une particulière à l'ancienne noblesse immédiate, de manière toutefois que la noblesse ordinaire conserve au moins un nombre égal de représentants.

Comme les nobles immédiats sont répandus dans tous les districts, la chose ne paraît pas susceptible de difficulté.

Il en est de même du premier Ordre, de l'Ordre du clergé, qui compte dans son corps nombre d'anciens États de l'Empire auxquels on pourrait accorder un ou deux représentants, à raison de l'immensité de leurs possessions et des privilèges dont ils jouissent.

Le tiers-état doit être naturellement représenté par des représentants choisis dans les trois districts accouplés. Mais il restera toujours une grande difficulté par rapport à la représentation de la ville de Strasbourg, qui forme une espèce

Digitized by Google

d'État à part, au milieu de l'Alsace, et des dix villes de la préfecture de Haguenau.

Il serait difficile de refuser à ces villes des représentants, alors qu'on en accorde aux bonnes villes du royaume, d'autant plus que les droits qu'elles ont conservés sous la domination française les mettent beaucoup au-dessus de ces dernières.

Deux députés pour la ville de Strasbourg et deux pour les dix villes rempliraient ces vues.

Les protestants de la Confession d'Augsbourg jouissent en Alsace d'une existence légale fondée sur des traités de paix, il paraît non seulement impossible de les exclure de la représentation, mais aussi nécessaire de leur attribuer un certain nombre de places de représentants.

Comme ils ne forment que le tiers des habitants de l'Alsace, il est certain que la majorité des catholiques les exclurait de fait de toutes les places de représentants qui seraient accordées à l'Alsace.

Comme ils partagent toutes les charges municipales de la ville de Strasbourg, ainsi que celles des quatre villes principales de la préfecture, il semble que l'on pourrait tirer de cette religion la moitié des représentants de ces onze villes.

Dans la noblesse privilégiée immédiate, il paraît juste de partager entre les deux religions la représentation de ce corps privilégié, comme le sont les places du Directoire.

Enfin on pourrait tirer des protestants un tiers des représentants de la noblesse ordinaire.

Dans le Tiers-état, les deux districts combinés de Belfort et de Huningue, n'étant peuplés que de catholiques, ne sauraient être représentés que par des catholiques, mais les quatre autres districts étant à peu près mi-partie, on pourrait aussi partager entre les deux religions la représentation de ces districts.

L'ordre du clergé ne serait composé, comme de raison, que de représentants catholiques.

CORRESPONDANCES POLITIQUES

ET

CHRONIQUES PARISIENNES

adressées à

Christophe GÜNTZER

Syndic royal de la ville de Strasbourg

(1681 — 1685)

(*Suite*[1].)

— Paris ce 25e Mars 1684. — ....On a nouvelle que l'Impératrice est grosse. La diette de Ratisbonne est présentement fort inutile et on y craint que le Roy n'en retire ses ministres, puisque l'on n'y fait aucunes choses ny pour la paix, ny pour la tréve..... Les baschas de Candie, de la Morée, etc., ont fait exposer l'estendard de Mahomet pour exciter tous les bons musulmans d'aller à la guerre en Hongrie, pour faire la guerre aux chrestiens ; cet estendard leur est aussy considérable qu'estoient autrefois parmy nous les croisades.....

— Paris, 29 mars 1684. — ....Quoyque le pape soit mieux, on n'espère pas qu'il puisse aller fort loing. M. l'ambassadeur de France ne va plus chez la reyne de Suède[2]. Il

[1] Voy. pages 262 et suiv. de la livraison juillet-août-septembre, pages 429 et suiv., de la livraison octobre-novembre-décembre 1888, et pages 63 et suiv., de la livraison janvier-février-mars 1889.

[2] Il s'agit de la reine Christine, la fille du grand Gustave-Adolphe, qui scandalisait alors la haute société romaine par ses excentricités et se intempérances de langage.

a deffendu la mesme chose à tous les Français : c'est là tout ce qu'on peut faire à une princesse qui a tenus des discours indignes d'elle et de la Majesté Royale. Si elle estoit encore sur le trône, on en tireroit satisfaction par les armes..... Le mariage de Mademoiselle est remis au lundy de la Quasimodo, parce que la dispence n'est pas venue de Rome. Il y a encore beaucoup de choses à régler, à cause des nouveaux honneurs que prétend le duc de Savoye. Mr. l'archevesque par un mandement avoit ordonné que l'on ostast la croix qui est au bout du Cours, le bailly royal de Chaillot s'est avisé de le deffendre ; par une lettre de petit cachet on l'a envoyé promener à Issoudun.... Dans peu de jours on saura avec certitude si Madame la Dauphine est grosse. Baptiste passera assurément en Angleterre avec tout l'Opéra. Le Roy le veut et fera tous les frais jusque à la mer, et le Roy d'Angleterre luy donnera cinquante mil escus sans les profits qu'il pourra faire.

— Paris, 1er Avril 1684. — La santé du pape est toujours fort langoureuse, ce qui a obligé le Père Recanaty, son prédicateur, de luy remontrer l'obligation dans laquelle il estoit de faire une promotion de cardinaux, veu le Grand nombre de chapeaux vaquants, affin de remplir le Sacré Collège de sujets de mérite qui par leur vertu et capacité peussent servir l'Église.

.....Les Estats-Généraux ont beaucoup d'inquiétude de l'armement de M. de Collogne et de la ligue de Soest. Ils ont fait demander à ces princes le sujet de l'armement, à quoy ils ont respondu que lorsqu'ils sauraient les raisons qu'ont les Estats-Généraux de lever des trouppes, qu'ils responderont à cette demande. On tient que les trouppes de l'Eslecteur de Collogne se montent à plus de 20 mil hommes, sans compter les 5000 hommes que luy mène le marquis de Remty.....

Digitized by Google

Oudenarde est presque réduit en cendres. On commença à tirer le 21ᵉ du passé à 4 heures du soir ; on mit seulement cette journée le feu au chasteau, qui fut entièrement bruslé aussy bien qu'un beau couvent de religieux avec quelques maisons, mais les 22 et 23 furent effroiables, le feu estant en plus de vingt endroits à la fois ; tout fut bouleversé et l'on entendoit de nos batteries les cris de ce misérable peuple et les plaintes des mourants. Il y a plus de vingt de nos soldats tués à ces batteries.

.....Les receveurs-généraux ont financé une somme de 500 mil livres dans les coffres du Roy, au moyen de quoy on leur donne pouvoir de vendre leurs charges à qui ils voudront et pour tel prix qu'ils pourront en retirer.... On croit que le Roy acheptera les manuscrits de feu M. le Chancelier Séguier auparavant que cette Bibliothèque soit mise en vente, à quoy ses héritiers sont résolus.

— Paris, ce 5ᵉ Avril 1684. — Mademoiselle ne viendra plus à Paris ; elle ne l'a pas quitté sans larmes. Le mariage se fera lundy ; à la sortie de l'esglise, elle montera en carosse pour aller dîner à Chilly. Monsieur l'accompagnera jusque là. Le duc de Savoye n'a jamais voulu consentir qu'elle donnast la main à Madame, non pas mesme à Madame la Dauphine, mais seulement à Monsieur parce qu'il est père. Le Roy a donné 2000 escus de pension à la comtesse de Fiesque.

— Paris, ce 8 Avril 1684. — Une personne employée dans une commission de grande importance dans une province du royaume, estant devenu amoureux d'une dame qui s'en trouvait fort importunée, en avertit son mary qui le fist prier de ne plus aller chez luy, mais se prévalant de son authorité ne cessa point ses visittes importunes, qui enfin ont cessez par quantité de coups de bâton que ce mary, homme de guerre, distribua à l'homme de robe, et en est encore venu faire icy ses plaintes à M. le Chancellier, ce qui

Digitized by Google

luy a esté un grand divertissement et au Roy mesme à qui on l'a dit.....

— Paris, ce 15e Avril 1684. — Le duc de Bavière s'est plaint à l'envoyé extraordinaire du Roy, qui est auprès de luy, du bruict qui couroit en France, qu'il assembloit ses trouppes pour les envoyer sur le Rhin, pour s'opposer aux desseins du Roy. Il l'a asseuré qu'il n'auroit jamais eu cette pensée, mais bien de donner secours à l'Empereur contre le Turc.

Le Cercle de Franconie, n'envoyera cette campagne que quatre régiments à l'Empereur, retenant le reste de ses trouppes pour sa propre deffence.... Le chevallier de Châtillon part aujourd'huy en poste pour aller donner avis au duc de Savoye du départ de la princesse son espouse... Ils ne font tous deux que trente-un ans.... Le Roy a envoyé dans un couvent Mlle de Tonnerre. L'on a déffendu de la part du Roy à la comtesse d'Olone et à la marquise de Royan, belles-sœurs, de ne donner plus à jouer chez elles. Un capitaine du régiment de Caultx estant mal satisfait du lieutenant-collonnel, qui l'avoit fait casser, s'estant rencontrez à Lion, se battirent dans leur chambre, la porte fermée. Le lieutenant fut tué de 18 coups d'espée et le capitaine de 14.

— Paris, ce 22e Avril 1684. — Le Roy est aujourd'huy party pour Valenciennes, ainsy qu'on a toujours dit.... Sa Majesté ira à Mouchy, où il séjournera. La plupart des ambassadeurs et envoyés des princes suivent la cour. Dans la dernière audiance qu'a eu le nonce il a beaucoup pressé le Roy pour obtenir un délay. Sa Majesté luy a respondu qu'elle ne luy diroit autre chose que ce qu'elle luy avoit desjà dit 15 fois, mais elle adjousta que s'il y avoit une goutte de sang répandu au moindre de ses sujets, qu'il ne feroit point la paix qu'il n'eust mis les Espagnols à la raison. L'ambassadeur de Hollande a aussy eu audiance et a proposé

Digitized by Google

au Roy des conditions de treve presque semblables à celles des Hauts-Alliez, à quoy Sa Majesté a respondu qu'il y avoit lieu de s'estonner qu'on ait osé les luy proposer, que c'est une seconde déclaration de guerre, que le roy d'Angleterre a reffusé de s'en mesler, trouvant ces conditions fort impertinentes, que son ambassadeur près des Estats-généraux n'a eu garde de s'en charger, que son voyage estoit résolu et que la dépence de tout ce qui le devoit suivre estoit faite, et qu'il partiroit samedy. Sa Majesté congédia cet ambassadeur, qui se retira fort confus et déconcerté.

Le sieur Le Noir, théologal de Séez, qui depuis si longtemps est à la Bastille pour des libelles injurieux, est renvoyé au Chastelet pour y faire et parfaire son procez.... L'on a donné 12 mil escus à Mr. Bignon pour sa charge de bibliothéquaire du Roy, outre les 40,000 qu'on a donné à l'abbé Colbert; ces charges sont pour un des fils de M. de Louvoy... L'on dit qu'on fera une recherche à la Marine pour tout ce qui a esté mal pris ; on y a descouvert beaucoup d'abus.

La Sale, qui a fait de grandes découvertes dans la marine, avec beaucoup de peine et de despense, s'en retourne dans le pays qu'il a descouvert, par une grande rivière qui est proche le golfe de Mexique, près de Panuco; il y va avec trois petits vaisseaux du Roy, commandez par le capitaine Beaulieu.

Un homme de la première qualité de la cour, ayant fait maltraiter son tailleur, qui ne luy pouvoit plus faire de crédit, et estant allé chez luy prendre ses papiers de compte, la plainte en a esté portée au Roy par le lieutenant criminel. Sa Majesté a dit qu'elle voulloit qu'on fist justice. Le plus court pour ce seigneur a esté de trouver dans la bourse de ses amis de quoy satisfaire le tailleur.

— Paris 26e d'Avril 1684. — ...Le pape n'a fait aucunes fonctions la semaine sainte; le jour de Pasques il voulut dire

Digitized by Google

la messe à son particulier, mais allant à l'autel, il lui prit une faiblesse... On a eu crainte d'une sédition à Rome, parce que le Pape a fait un nouvel impost sur le bétail; les bouchers ne voulurent point tuer de viande à Pasques, mais le préfet y donna ordre avec beaucoup de diligence, faisant prendre et payer tout le bestail qui se trouvait aux environs de Rome...

...Les nouveaux alliéz font de nouveaux projets de trève mais le second n'a pas esté mieux receu que le premier. L'ambassadeur des Estats-Généraux receut ordre de le présenter au Roy avec une carte où la division suivant le projet estoit marquée. Sa Majesté luy dit qu'il scavoit tout ce qu'il avoit à luy dire et ne voulut voir ni la carte ni l'escrit, et le congédia. Le jour du départ du Roy, Sa Majesté disna dans le carosse au Bourguet, ou il ayda luy-mesme à mettre la table qui est faitte pour cela et mangea avec les cinq personnes qui estoient avec luy; Madame la Dauphine et Madame la princesse de Conty avoient beaucoup de pierreries sur elles. Monseigneur en avoit aussy beaucoup sur son justaucorps. Sa Majesté dit à quelques evesques qui se trouvèrent là, qu'il alloit voir son diocése et qu'il leur conseilloit d'en faire autant et qu'il leur alloit donner des sujets de chanter des Te Deum...

La Chambre de l'Arsenal pour l'affaire de Belisani doit commencer jeudy 27e; elle est composée de Mrs. de la Reynie, et Ribère, conseillers d'Estat, de Mrs. Amelot, de Chaillou, Feydeau, Feydeau de Brou, du Crail, Crail de Bournouveau, et de Bérulles, maistres des requestes et du président Hourlier. M. de Selve est procureur-général de la commission.

Une déclaration du Roy... fait deffence aux escoliers de droit de porter d'espées ny de cravates, sur peine, pour la première fois, de la perte d'une année de leurs estudes et pour la seconde d'estre chassés de l'Université... Il y a quel-

Digitized by Google

ques dames et seigneurs qui ne sont pas partis avec la cour, qui vont tous les jours pour la joindre. Mme de Montespan est de ce nombre...

— Paris, ce 29e Avril 1684. — ...Le Pape avoit dessein de faire une petite armée contre les infidèles; elle avoit été composée de ses gallères, de celles de Malthe, du Grand Duc et de quelques unes de Gênes; il espéroit aussy obtenir quelques escadres de Naples, mais les commissaires qui sont allez voir ces gallères, les ont trouvées toutes ruinées et ne valant pas le radoub. L'on n'a osé luy en faire le rapport de peur de le chagriner... Le Noir fit jeudy l'amende honorable devant Nostre-Dame en chemise, la torche au poing et la corde au col. Les escrits furent bruslés par la main du bureau (sic) puis fut mis dans un carosse et mené à la Bastille où apparemment il finira ses jours, n'estant pas en estat de servir dans les gallères, où il a esté condemné à perpétuité...

— Paris, ce 3e May 1684. — On ne craint plus en Italie la guerre au Milanois et les trouppes de cet estat commencent à déserter, faute de paye... Les bandits du royaume de Naples font si grand mespris des Espagnols qu'un de leurs chefs, ayant perdu son chien, l'échangea contre trois Espagnols, qu'ils tenoient prisonniers... La ville de Luxembourg fut investie le 27e du passé; l'armée du maréchal de Créquy y arriva le 28. et prit ses quartiers, mais on ne commencera l'attaque que le 7. de ce mois. En attendant, on prépare toutes choses. Il n'y a dans la place que $\frac{11}{111}$ hommes de pied, 500 chevaux et 300 hommes de milice, qui manquent de beaucoup de choses. L'armée du maréchal de Créquy est composée de 40 bataillons. Il y a peu de cavallerie... tous les paysans de Champagne courent pour aller travailler à ce siège, dont la prise les met en seureté pour jamais. Il est sorty de la seule citadelle de Mets 40 pièces de batterie, 30 mor-

Digitized by Google

tiers, 20,000 boulets, 6000 bombes, quantitez de carcasses, 15 mil grenades, 5000 hallebardes, 30 mil pics et bêches, etc.... L'on a fait 3000 eschelles dans la Vauge, que l'on a mis dans les bateaux, ...et il y a plus de 5000 charrettes et chariots des trois Esveschez... Le Roy a fait toutte la dépence de l'entreprise du Sr de la Sale, qui s'en va faire un nouvel establissement sur la rivière de Mississipi, qui tombe dans le golphe de Mexique près de Panuco. Sa Majesté luy entretient 200 hommes de guerre, dont les officiers sont en la disposition du Sr de la Sale, 200 hommes de travail, auxquels se joignent plusieurs volontaires. La colonie sera de plus de 600 à 700 hommes. Le Roy luy a aussi donné un vaisseau de 15 pièces de canon, 12 autres pièces de canon pour mettre dans son fort, 120 milliers de pouldre et quantité d'autres choses nécessaires pour cet establissement et on croit mesme que les 3 vaisseaux qui y vont, seront suivis de quelques autres que Sa Majesté y envoyera. On tesmoigne beaucoup de chaleur pour que cette colonie puisse réussir... On a depuis peu jugé au Parlement une damoiselle de 16 ans conveincue d'avoir empoisonné son vieil mary. Le premier juge l'avoit condamnée à estre brullée vive, après avoir eu le poing couppé. Par arrest, elle est renvoyée sur les lieux où elle aura le poing coupé et la teste aussi, puis jettée dans le feu. Ce mary luy avoit fait de grands dons.

— Paris, ce 17 May 1684. — Les bandies du royaume de Naples font de grands désordres dans ce royaume, sans que le vice-roy y puisse apporter ordre. Un de ces bandies qui se fait appeler de Montorio a enlevé touttes les munitions de guerre que le vice-roy envoyait pour luy faire la guerre... Les Espagnols et le prince d'Orange avoient chargez le prince de Waldeck de demander au duc de Bavière du secours du Luxembourg, auquel il a respondu qu'il trouve les conditions que le Roy propose pour la paix ou pour la

Digitized by Google

trêve si raisonnables qu'il n'a garde d'avoir dessein d'agir contre luy et à mesme temps a escrit à Sa Majesté pour luy rendre raison de sa conduitte et l'asseurer qu'il fera en toutte occasion tout ce qu'il pourra pour tascher de mériter l'honneur de son amitié. Madame la Dauphine a esté transportée de joye de cette nouvelle..... Le Roy alla reconnaistre le 13me du courant le chemin par où l'armée devoit marcher. Il passa un pont qui rompit incontinant après, où quelques gardes du corps qui suivoient le Roy, tombèrent dans l'eau. Il arrive tous les jours des seigneurs anglois qui après avoir saluez le Roy, vont au siège de Luxembourg..... Le prince de Commercy qui estoit à Valencienne avec sa compagnie, l'a quittée sans congé pour aller au siège de Luxembourg. Le Roy a envoyé ordre de l'arrester et de l'envoyer pour 4 mois dans la citadelle de Mets..... Le siège de Luxembourg s'avance extrêmement..... l'on est desjà arrivé à la palissade de la contrescarpe. Mr. le prince de Conty a monté la garde le second jour à la teste du régiment, comme auroit fait un autre colonel..... Le gouverneur craint de mettre du monde dans les dehors parceque la pluspart sautent par-dessus les palissades et désertent. Le comte de Lauzun a eu une contusion à l'espaule..... Madame la Princesse Palatine est bien malade; le quinquinna l'a sauvée.

— Paris, ce 20 May 1684. — Le siége de Luxembourg continue avec rigueur..... On sait par des rendus que le major de la place a esté tué d'une bombe et que le prince de Chimay estoit légérement blessé à une jambe. La plus grande force de la place sont 400 déserteurs françois; Vauban leur veut faire dire par une trompe parlante, que s'ils se veulent rendre, le Roy leur fera grâce; mais que s'ils demeurent contre son service, ils seront tous pendus. Il n'y a dans l'hospital que 130 blessez et 80 malades. Nous avons 5 batteries devant la Ville, de 15, de 7, de 7, de 4 et de 5, outre 15

Digitized by Google

mortiers qui tirent sans cesse..... Le Roy a mandé à l'evesque de Tournay d'aller à l'Isle[1] et de prendre ses mesures pour annoncer au maréchal d'Humières la mort de son fils unique..... Le maréchal de la Feuillade a paru devant le Roy, la pique à la main, à la teste des guardes. Des incendiaires espagnols, déguisez en femmes, ont mis le feu à Mets, où il y a eu plus de 200 maisons bruslées. On les a pris et ont avouez que Grana leur avoit donné ordre d'en faire autant à Verdun, à Thionville et ailleurs..... La belle galerie du marquis d'Antoine remplie d'excellents tableaux originaux, est presque toute bruslée, ce qui est une perte fort considérable.

— Paris, 24 May 1684. — .....L'on envoyra à la cour le plustost qu'on pourra les ambassadeurs d'Alger; on les doit parfumer pour diminuer la quarentaine et l'on envoye de la cour Bussière, ordinaire du Roy, pour les conduire..... Le siége de Luxembourg s'avance mais ce n'est pas sans grande difficulté; nous y perdrons du monde..... Mr. le prince de Conty, comme collonel, a encore monté la guarde, accompagné de Mr. le prince de la Roche-sur-Yon : cela est beau à nos princes, mais devroit-on les laisser faire, car enfin ce sont des princes du sang?..... Lorsque le Roy a esté au camp, il en a usé comme un général d'armée et a fait manger à sa table selon sa coustume et a trouvé bon que l'on bût à sa santé et a mesme fait raison.....

— Paris, le 27 May 1684[2]. — Je ne scay pas, monsieur, comment mon paquet du 17 de ce mois peut avoir manqué de vous estre rendu dans son temps, ayant esté porté avec d'autres lettres, ainsi qu'on me l'a assuré, non au jeu de Metz mais à la grande poste mesme. On assure que la flotte attaque Gènes. S'ils ne donnent Savone au Roy, ils pourront

[1] Lille, en Flandres.
[2] Cette lettre est un autographe du résident Beck.

Digitized by Google

estre maltraitez. On n'a pas encore de nouvelles que les Hollandois ayent respondu au mémoire de M. le comte d'Avaux, quoyqu'il y ait desja huict jours que le terme est passé..... Je me recommande à l'honneur de vos bonnes grâces et suis tout à vous, monsieur. B.

— Paris, ce 31e May 1684. — L'armée navalle de France est arrivée devant Gênes le 17eme du courant; suivant la coustume six nobles sont venus saluer les généraux et ont offert quantité de régales que M. de Seigneley a fort honnestement reffusé et en mesme temps leur a déclaré les raisons qui avoient obligé le Roy d'envoyer une armée devant leur ville, affin de les chastier de toutes les offenses que la République avoit osé entreprendre contre Sa Majesté; que s'ils vouloient éviter les maux qu'ils avoient mérités, il falloit qu'ils envoyassent une grande et fameuse ambassade pour demander pardon au Roy, qu'ils eussent à luy remettre incessamment les 4 gallères qu'ils avoient depuis peu fait faire contre sa volonté, avec la chiorme, en l'estat qu'elles sont, qu'on les rembourçeroit du prix qu'elles avoient cousté, qu'ils eussent à donner le port de Savone pour mettre les bureaux de sel de France, pour les envoyer à Casal et ailleurs, et enfin qu'ils eussent à quitter et à renoncer pour jamais à l'alliance et la protection d'Espagne, pour prendre uniquement celle de Sa Majesté. Ces seigneurs surpris et fort estonnez de ces demandes, ont demandé du temps pour en faire le rapport au Sénat, et six jours pour qu'il eust à en délibérer. Mr de Seigneley qui avoit le pouvoir le plus ample qu'on ait donné, ne leur donna que cinq heures, et ce temps expiré, voyant qu'on ne luy rendoit point de response, l'armée s'approcha, qui fut saluée de tout le canon de la ville et du môle, sans quelle en ait reçu aucun dommage. Il n'en a pas esté de mesme de nos bombes, qu'on leur jetta tout le reste du jour, le 17. 18. et 19eme. Jusques au soir que le second

Digitized by Google

courrier a esté depesché, on avoit desja envoyé dans cette superbe ville plus de 3000 bombes qui avoient eu les funestes succès qu'on en pouvoit attendre, le feu ayant pris en plusieurs endroits et quantité de palais estant desja fort endommagez ; on entendit des cris effroyables et on dit que tous les habitants abandonnoient la ville.... Mr de Seignelay a mandé à Marseille qu'on luy envoye incessamment les 10 gallères qui restent et qu'on luy envoye aussy 5 ou 6000 bombes........ La princesse Anne, femme du prince George de Danemarck, est accouchée d'une fille morte. Ouast[1], cet infâme apostat, et qui a fait tant périr d'honnestes gens a esté mis en prison pour crime de *scandalum magnum*..... Nous approchons de la fin du siége de Luxembourg.... Plusieurs princes et seigneurs allemans sont venus voir ce fameux siége et Mr Bielke est venu de Suède en poste.... Le feu s'est mis par plus de 2000 grenades dans la place, ce qui leur a fait un grand désordre..... On dit que Madame la Dauphine est grosse. Madame la duchesse de Richelieu mourut samedy, âgée de 69 ans ; elle est enterré en Sorbonne....

(P. S. de Beck) On vient de dire que les gens du Roy ont forcé et pris la demy-lune l'espée à la main, qu'il y est demeuré beaucoup de monde et qu'on s'est attaché à l'ouvrage de corne[2].

— Paris, ce 3e Juin 1684. — ...Ce que l'on avoit adjousté de Gênes ne s'est pas trouvé véritable, mais voylà ce qu'il y a de vray. Nous avons fait une dessente, le 24e du passé, dans les deux fauxbourgs de cette ville, une vraye et une fauce attaque, celle-là dans le faubourg de Baval, commandée par le chevallier d'Anfreville, à la teste de 800 hommes. La

[1] Le trop fameux dénonciateur Titus Oates, qui fit condamner tant de catholiques anglais par ses dénonciations mensongères, en 1678 et 1679.

[2] A Luxembourg ou à Gênes ?

dessente fut trouvée impraticable et on fut contraint de se retirer; néantmoins La Motte, capitaine de vaisseau, avoit grimpé contre le bord escarpé, mais n'estant pas soutenu, il se jetta dans une maison avec sa petite trouppe de quinze ou seize gardes marines, où il fut fait prisonnier de guerre. L'autre attaque commandée par le duc de Mortemart, général des gallères, à la teste de 2800 hommes, tirés des vaisseaux et gallères, et estant accompagnée du chevallier de Tourville à la droicte, et du chevallier de Léry à la gauche, se rendit maistre du fauxbourg de San-Pedro-de-Arena, où il y a eu un très-grand nombre de beaux et superbes bâtiments bruslés et de riches magazins. Il estoit deffendu par 1000 Espagnols naturels et par 500 Suisses. Ceux-cy se deffendirent vigoureusement, mais pour les Espagnols ils se réservèrent à une meilleure occasion et se retirèrent dans la ville. On a mis tout à feu dans les fauxbourgs et on n'a espargné ny palais ny magazins, et tout y a esté dans la dernière désolation, mais un vent s'estant eslevé, toutes nos troupes craignant qu'il ne changeast, se rembarquèrent. Nous n'avons au plus perdu que 120 hommes tant tués, blessés que prisonniers, mais on regrette fort le chevallier de Léry, qui a esté tué, l'action estant presque finie. On a sceu par deux vaisseaux anglois qui estoient engagés dans le port de Gênes, à qui l'on a permis de se retirer, après avoir esté fouillés, que dès les premières bombes le palais du Doge a esté presque tout renversé, que l'on avoit désjà bruslé partie des magasins qui sont sur le port, où il y avoit de grandes richesses, que la belle église de l'Annonciade estoit abattue, qu'il y avoit plus de quatorze cents maisons tombées, que le feu estoit en quantité d'endroits, que le menu peuple auquel s'estoit joint les bandits, pillaient tous les palais des nobles et les marchands. Le palais du prince d'Oria (sic) est presque tout renversé. Il estoit particulièrement recommandé et le bruit s'est répandu que de rage le peuple avoit couppé la gorge à

Digitized by Google

tous les François qui se sont trouvés dans cette ville. L'on continue d'y jetter des bombes jour et nuict, et l'on ne cessera point qu'on ne les ait destruits ou mis à la raison....

...La charge de dame d'honneur de Madame la Dauphine, vaquante par la mort de la duchesse de Richelieu, a esté donnée à la duchesse de Créquy. Le Roy et Madame la Dauphine l'avoient offerte avec beaucoup d'empressement à Madame de Maintenon; elle ne l'a jamais voulu accepter, par modestie... Mme de Louvois ayant demandé la cure de Meudon à Mr de Paris et un moment après Mme la Chancellière en ayant fait autant, il s'en excusa, mais il donna une autre cure qui valoit mieux, sans faire dire à Mme la Chancellière qu'il avoit accordée celle de Meudon à Mme de Louvois.

— Paris, le 8 Juillet (1684). — ....L'empereur et plusieurs autres princes d'Allemagne sont fort chagrins de ce qui se passe à Trèves, où on continue toujours les démolitions et d'où le maréchal de Créquy ne partira point, tandis qu'il y aura quelque chose à faire..... L'on est fort satisfait à la cour et à Paris de la harangue que l'ambassadeur d'Alger a fait au Roy, laquelle est tout au long dans la gazette. On luy fait voir, et à tous les Turcs de sa compagnie, tout ce qu'il y a de plus beau dans Paris, dont ils sont fort souvent surpris. Ils doivent faire un présent au Roy de six beaux chevaux, mais ils ne sont point encore arrivés à Toulon. La Princesse Palatine, mère de Mme la duchesse d'Anguien et de la duchesse d'Hanovre, mourut jeudy à trois heures du matin, après une fort longue maladie..... Le Roy et Monseigneur font souvent de grandes régales aux dames de la cour.... La duchesse de Mechlbourg[1] a eu permission de voir le prince, son mary, qui s'est enfin résolu de la voir; elle dîne souvent avec luy au château de Vincenne; elle travaille à son élar-

[1] Mecklenbourg.

Digitized by Google

gissement. Mr le prévost des marchands a proposé à la Maison de Ville de fonder à perpétuité un panégirique à la louange du Roy et l'on doit choisir une personne de l'Université pour cet effet..... L'on a trouvé une invention fort utile pour le public, d'escrire des caractères autour des monnoyes d'or et d'argent, ce qui se fera sans reffondre les espèces et sera un moien pour empescher les faux monnoyeurs.

— Paris, ce 15 Juillet 1684. — Il y a quelques troupes destinées pour les isles de l'Amérique.... Les Srs La Sale et Beaujeu sont aussy partis de La Rochelle, il y a quelque temps, pour aller dans les Canadas; le premier doit découvrir une grande entreprise du costé du midy de ce pais-là, dont on espère de très grands avantages. On continue à faire voir à l'ambassadeur d'Alger, et à sa suitte, les plus belles choses de Paris. Ils furent fort surpris à la Comédie italienne et à l'Opéra, mais ce qui les a le plus touché, c'est l'Hostel des Invalides... Cet ambassadeur a souhaitté de voir Mme de Gouville, sœur du chevallier de Tourville, pour lequel ils ont une très grande estime.

Le marquis de Pompadour, lieutenant du Roy de Périgord, un des plus riches seigneurs du royaume, est mort. Il a fait son testament, par lequel il a deshérité son fils, qui estoit mort avant luy; cela causera un grand procès parce que la veuve du fils se trouve grosse. Le Roy a fait venir de Rome une grande quantité de tableaux et de statues, entre autres quatre tableaux de l'Albane, qui luy ont cousté 22,000 escus.... Un prédicateur a presché ce quaresme avec tant de fruit dans une province, que le peuple a quitté entièrement l'ivrognerie; cela a causé la ruyne des sous-fermiers des aydes qui ont fait bancroute.

— Paris, ce 19 Juillet 1684. — L'on a chassé de Stockholm un moinne français qui se vouloit mesler de faire de la con-

Digitized by Google

troverse.... L'on a trouvé une nouvelle invention de mortiers pour jetter les bombes bien plus loing qu'on n'avoit encore fait..... Mr de Louvoy veut faire travailler au grand dessein du Louvre; touttes choses s'apprestent pour ce sujet. On dit qu'il faudra abattre 1700 maisons. En vertu d'un arrest du conseil, le présidial de Nismes a jugé en dernier ressort le trois de ce mois le procès que l'on faisoit aux ministres des Sévennes; neuf qui estoient présents ont esté bannis et trois absens condamnez a estre rompus et pendus et sept ou huit temples abattus....

— Paris, ce 22 Juillet 1684. — L'appréhension que la maison d'Autriche a que la reyne de Portugal prenne une double alliance, fait qu'on luy propose en mariage la fille ainée de l'Empereur, archiduchesse, avec l'espérance de succéder à toutes les couronnes d'Espagne, en cas que le Roy Catholique n'ayt point d'enfans, à quoy il y a bien de l'apparence, car ils ne comptent pour rien le droit que Monseigneur le Dauphin y a, luy qui en est le seul et légitime héritier, et qui auroit la puissance et les moyens de le faire valoir. Pour l'Infante, ils la veulent honorer de l'alliance d'un cadet de la maison de Neubourg, qui peut prétendre à la première couronne de la chrestienté. Les Portugais appréhendent fort cette alliance, parce que à la fin leurs roys deviendroient Castilliens.... L'ambassadeur de l'Empereur qui estoit allé à Moscou s'en est revenu, sans rien faire avec ces barbares, qui craignent la guerre contre les Turcs et sont fort divisez entre eux. Il est arrivé icy un courrier de M. de Crécy, de Ratisbonne, du 12 du courant, qui rapporte que l'Empereur a accepté la paix aux conditions proposées par la France, et qu'il s'est fait fort de la faire accepter à l'Espagne..... Tous les peuples de France sont bien las de la guerre; il y auroit une révolte générale s'il falloit recommencer..... Le chevalier Thomas Armstrong, qui est le

dernier exécuté à Londres, avoit eu deux fois sa grâce du roy. Il est certain qu'il avoit suivy plus de dix ans ce prince pour l'assassiner, ce que ce roy n'ignoroit pas..... L'on compte présentement prez de quatorze mille ouvriers à Versailles, prez de 6000 chevaux, 2000 tombereaux et un grand nombre de bourriques, adjoustant à cela les dix bataillons qui y arrivent. Voilà de quoy faire en peu de temps de grands ouvrages, de quoy aplanir et élever des montagnes. La dépense se monte à 200 millions par semaine[1]; l'on a bâty des halles pour loger tout ce grand peuple, un hospital pour les malades, des fours pour cuire le pain, et des cabarets où l'on taxe le prix des choses et l'on donnera le pain d'ammunition aux soldats. L'on a fait un fond de 4 millions par an pour les bâstiments du Louvre. Le régiment des gardes ne vient point; on l'envoye en quartier à Beauvais. On ne veut pas qu'ils travaillent à Versailles. Il n'y a soldat qui ne coûte plus de vingt escus à son capitaine et cependant quands ils sont icy, ils sont crocheteurs et portent des chaises..... Le Roy veut que l'on achève le bastiment de Saint-Sulpice et pour cela Sa Majesté a trouvé à propos que l'on lève une taxe sur les maisons de la paroisse, pareille à celle des boues et lanternes, ce qui sera continué jusqu'à ce que le bâtiment soit achevé.

— Paris, ce 26 Juillet 1684. — Les galères d'Espagne sont toujours dans le port de Gênes. Les Espagnols en sont les maistres et agissent à l'Espagnolle. Ils gardent toujours les principaux postes. La République a emprunté deux millions d'escus à gros intérest. Elle vouloit lever des troupes, mais le comte de Melgar l'a empesché, sous prétexte de luy donner toutes les troupes qui sont dans les garnisons du Milanois et que cela suffit pour les deffendre..... Mr. de Lou-

[1] Il faut supposer que le nouvelliste s'est trompé, en ajoutant un, ou peut-être même deux zéros de trop à son chiffre.

Digitized by Google

voy doit aller à Luxembourg pour y visiter la place et les travaux qu'on y fait..... On en a chassé les cordeliers qui estoient demeurez Espagnols. Ils n'ont rien emporté de la maison que leurs corps, aussy on ne leur a donné qu'une heure pour en sortir; les meubles et les ornements de cette maison serviront à des religieux françois qu'on met à leur place..... Les Algériens sont près de partir. Il s'est trouvé une grande difficulté à leur égard, un esclave de leur nation dans nos galères s'estant marié, aussy à une esclave, de sa nation; ils ont eu deux filles dont l'une s'est fait chrestienne. Ils ont leur liberté, mais on ne veut pas permettre qu'ils emmènent la chrestienne. On se sert de la mesme raison dont ils se servent lorsqu'ils ne veulent pas laisser aller les esclaves qui se sont fait rénégats.

— Paris, ce 29 Juillet 1684. — L'on apprend par Toulon que les galères d'Espagne sont parties du port de Gênes où elles ont laissé les huit de la République pour la deffendre, et avoient pris la routte de Sardaigne..... Sur la plainte qu'a fait Mr d'Avaux aux Estats de Hollande, contre certains escrits qu'on débitte touttes les semaines, qu'on appelle des lardons, remplis d'une bile enragée contre la France, ils en ont deffendu l'impression et ordonné que l'on feroit perquisition des autheurs, pour les punir. On sçait par quel ordre on les fait, ce qui est fort indigne du rang qu'ils tiennent dans le monde et qui est une fort lâche vengeance..... Les Algériens sont partis; ils se sont embarqués sur la Seine pour aller à Ausserre et de Châlons à Lyon. Ils sont fort satisfaits des traittements qu'ils ont reçu icy. La Bussière, ordinaire de chez le Roy, les conduit jusqu'à Toulon où ils recevront leurs présents, de peur qu'ils ne les vendent comme les Maroquins; ce sont des monstres, pendules, pistolets et fusils et autres raretez, une tente de tapisserie de fleurs de lys, car leur religion ne leur permet pas d'avoir des tableaux ny des

Digitized by Google

personnages. Ils ont fait icy quantité d'emplettes. Ils seront deffrayez jusqu'à Alger.

— Paris, ce 2e Aoust 1684. — Le Roy de Portugal tesmoigne un grand esloignement pour un second mariage. Il a protesté aux députéz des Estats qui luy en ont fait de grandes remontrances, que si on l'en pressoit d'avantage qu'il se feroit prestre et mesme qu'il s'enfermeroit dans un couvent..... Le duc de Mequelbourg sortit hier du bois de Vincennes. L'on a osté d'auprès Madame la Dauphine deux folles dont les fauces plaisanteries pouvoient estre de conséquence, l'une ayant tué une petite chienne que la princesse aymoit et l'autre ayant été assez hardie que de la menasser de la main..... L'on doit casser douze mil Suisses; l'on doit aussi oster du régiment des gardes tous les estrangers et ceux de la Religion.

— Paris, ce 2e Aoust 1685. — .....Il y a eu un combat fort considérable dans la Méditerranée d'un seul vaisseau de soixante canons et de 4 à 500 hommes, commandé par Berling (?) contre toutes les galères d'Espagne et de Gênes. Il servoit d'escorte à quelques flûtes qui alloient à Civitaveche[1] charger des marbres pour le Roy et principalement la statue du Roy, faite par le chevalier Bernin. Il rencontra vers le cap de Corse 37 galères. Comme il faisoit peu de vent, douze furent détachées sous le commendement de Centurione. Il essuya le feu de leurs courciers, puis il répondit de ses deux bordées et de tout le feu de sa mousqueterie, et les traitta de telle manière qu'elles furent contraintes de se retirer. Douze autres, qui succédèrent à celles-cy, receurent un mesme traittement. Le vent s'estant un peu rafraichy, le reste de la flotte venant à luy, il les laissa en fort mauvais ordre, après un combat de 10 heures, il s'en alla et fut dans le port de

[1] Civita-Vecchia.

Digitized by Google

Ligourne[1] se radouber, son vaisseau estant percé de trente coups à l'eau et n'a perdu que trente hommes. Le Roy a eu beaucoup de joye d'apprendre cette belle action..... L'on poursuit les quatre ministres de la Rochelle, accusez d'avoir reçu un relaps, mais comme la chose n'est pas bien vérifiée, ils croyent estre renvoyés absous et que le temple de la ville ne sera point rasé. L'on ne parle point de ce misérable qui fut exécuté la sepmaine passée; ce seroit un crime de parler de ces exécrations que le feu ne pouvoit assez expier. Il n'avait pas encore vingt-quatre ans, il est pourtant mort fort repentant..... Après que les bataillons sont venus à Versailles, l'on compte plus de vingt-quatre mille ouvriers, mais l'on commence à se plaindre dans le voisinage de quelques voleurs et de quelques meurtres, à quoy on doit donner bon ordre....

— Paris, ce 5 Aoust 1684. — .....Mr de Courtenvaut[2] partit mardy pour aller visiter Maubeuge et autres places de Flandres et Mr de Louvois à trois heures du matin alla coucher à Louvoy et de là, selon sa diligence ordinaire, à Luxembourg, où Vauban, qui estoit allé à Strasbourg, le doit joindre.

Il y eut mercredy à Versailles une grande feste avec les illuminations; on se pourmena sur le canal et le repas fut servy dans le jardin. Dans la salle du bal il y eut cinquante dames à la table du Roy.

L'on a supprimé un certain droit estably depuis quelques années sur le vin, appelé le *trop bû*. L'on a dessein de supprimer plusieurs autres impôts qui sont trop à la charge du peuple, que l'on veut soulager autant que l'on pourra. Depuis quelques jours on a veriffié une déclaration du Roy au Parlement et à la Chambre des Comptes, d'une création de 1200

[1] Livourne.
[2] Le fils de Louvois.

Digitized by Google

livres de rente sur la Maison de Ville, au denier dix-huit; l'on dit que ces deniers sont destinez pour achepter plusieurs maisons qu'il faut abbattre pour bâtir le Louvre et pour la place qui sera devant.

L'on a proposé à la Sorbonne, de la part du Roy, que les fils des ducs et pairs n'estudiassent que deux ans. Cela a passé à l'esgard des abbés de Luxembourg et de Quasbin[1] et la faculté a députė auprès de Mr de Paris pour le supplier de remontrer au Roy que ces personnes, destinées pour les dignitez de l'Eglise, doivent estudier plus que les autres.....

— Paris, le 9 Aoust 1684. — Le grand ouvrage de la trêve n'est point encore conclu dans l'Empire. L'Empereur veut des conditions qu'on ne peut escouter icy et l'on mande de Ratisbonne que les trois colléges l'ont acceptée le 26. du passé, sans aucun changement, et que ce décret a esté notiffié le 27. au comte de Crécy, plénipotantiaire de France, mais que les Estats de l'Empire désiroient qu'il se fît ensuite une assemblée pour régler les limites des frontières et pour terminer les griefs de plusieurs Estats, et que quelques membres de l'Empire avoient protesté contre cette délibération, mais comme touttes ces manières et ces longueurs allemandes ne plaisent point icy, le comte de Crécy a déclaré que si dans le 18. du courant, l'Empire n'acceptoit pas la trêve, ainsy qu'il avoit esté conclu à La Haye, les armes de France entreroient dans les terres de l'Empire et suivroient les ordres qui leur avoient été donnés. En effet tout se prépare pour cela et touttes nos troupes s'approchent de tous costez du Rhin. Il n'y a que ce moyen pour faire parler françois les Allemans.....

Jeudy Madame la Dauphine se trouva mal. Elle est restée au lit depuis vendredy. On appréhende avec beaucoup de raison que ce ne soit une fausse couche, causée par une

[1] Coislin.

grande plénitude. Elle fut saignée dimanche du pied, à deux heures du matin. Ce fâcheux accident a empesché tous les divertissements que l'on devoit prendre à Marly.

Il y a trois ou quatre jours qu'il est arrivé un fascheux accident dans la rue Taranne, un abbé de qualité donnant la main à une dame et passant par devant la maison de l'ambassadeur de Hollande, les domestiques insolens dirent des sottises à l'abbé et à la dame, qui estoient suivis de deux mousquetaires, dont l'un estoit le frère de l'abbé, qui menassèrent ces insolens, mais le suisse, encore plus impertinent que tous les autres, donna de coups de bâton à ces mousquetaires. Peu accoutusmés à un pareil traittement, ils mirent l'espée à la main, et sans faire réflexion que c'estoit la maison d'un ambassadeur, poursuivirent cette canaille jusque dans la cour, où ils blessèrent le suisse qui avoit l'espée à la main, et qui en est mort le lendemain matin. L'ambassadeur en fut le lendemain en faire ses plaintes au Roy, qui avoit aussy esté averty comme la chose s'estoit passée.

Il y a quelque temps qu'un page de Madame ayant donné dans le Palais Royal des coups de bastons au marquis de Sforce, par l'accomodement, le page, dans le même lieu, a reçu deux soufflets à genoux du marquis et deux coups de baston.

— Paris, ce 19 Aoust 1684. — La marche du mareschal de Schomberg vers le Rhin avec une puissante armée a peut-estre autant contribué à faire consentir l'Empereur que toutes les autres raisons qu'on lui auroit pu alléguer. Ce mareschal devoit entrer le 19 dans les terres de l'Empire, si le comte de Crécy ne luy avoit fait sçavoir que la trêve estoit acceptée et signée..... L'affaire du duc de Mequelbourg est accomodée; les ordres ont esté donnez pour le faire sortir du bois de Vincennes; on ne sçait pas encore les conditions

Digitized by Google

du traitté. La dernière des sœurs de feu Mme de Fontange a pris le voyle à Chelle, où sa sœur est abbesse. Le Roy a donné vingt-quatre mil livres pour sa dot. Mr le Procureur général a demandé dispance pour que son fils aagé de seize ans pùt estudier au droict. Le Roy lui a accordé, et de plus luy a donné 200 mil livres. Voilà les médailles et tableaux qu'il avoit donnés au Roy bien payés.

— Paris, ce 19e Aoust 1684. — .....On mande de Thoulouze que Mr d'Aguesseau a suspendu pour un temps les jugements contre ceux de la Religion pour aller visitter au port de Cette le Canal Royal..... La maladie que le cardinal Albici, agé de 90 ans, avoit, estoit qu'il ne pouvoit dormir. Les médecins résolurent de luy donner une opiate qui le fît dormir soixante heures de suite, sans le pouvoir éveiller et on le croyoit mort jusques à ce qu'un vomissement le prît et le réveilla, qui luy fit jetter une grande quantité de bile; après quoy il s'est fort bien porté et mange, boit et dort à son ordinaire et a loué une maison hors de Rome pour neuf ans.....

— Paris, ce 23e Aoust 1684. — On ne doit plus être inquiet en Italie des armes de la France après la déclaration que Sa Majesté a faitte, qu'elle ne prétendoit point faire aucunes conquestes sur la république de Gênes, et qu'elle acceptoit la médiation du Pape pour la satisfaction qui luy sera faite, qui sera asseurément très grande, et peut-être mesme que le Doge viendra ici en personne avec nombre de sénateurs demander pardon au Roy. Mais si par malheur pour cette république elle ne vouloit pas pleinement satisfaire le Roy, il s'est réservé la liberté de faire encore bombarder cette ville et d'envoyer une armée de terre pour ruisner tout leur pays..... Le mauvais temps avoit contraint La Sale et Beaujeu de relascher à l'Isle d'Oye, aux costes de Poitou. On disoit qu'ils s'estoient embarqués pour le Canada,

mais on sait présentement que le dessein de cette entreprise est d'aller au golfe de Mexique et d'aller gaigner l'embouchure de la rivière de Messicipi, où sont les pays que La Sale a découvert, dont on a donné des relations fort avantageuses. Il est arrivé trois vaisseaux de Sénéga[1] à La Rochelle, de pouldre d'or, de morfil, de cire, et autres bonnes marchandises. Ces retours là vallent bien mieux que ceux qui reviennent des Indes Orientales, car pour de bon argent en espèces qu'on y porte, l'on n'en rapporte que des toiles peintes, ce qui a ruiné les traffics de Lyon et de Tours.

Par ces vaisseaux venus d'Orient l'on apprend de grandes convertions que font les missionnaires françois dans le royaume de Siam, plus par les miracles que par les raisonnements. Le roy de cet empire fait grand estime des François et de la religion chrestienne, qu'il préfère à touttes les autres nations qui sont dans ses estats..... Il se fait aujourd'hui une feste à Marly. Le Roy y donne une loterie aux dames dont tous les billets sont noirs. Il y a pour quarante mil escus d'étoffes, sans les autres bijoux que le Roy y a fait mettre. Le pur hazard décidera du bonheur des dames. C'est Mme de Maintenon qui a la conduitte de la feste.

— Paris, le 6e Septembre 1684. — .....Le comte de Melgar[2] publie qu'il a des ordres de soustenir la république de Gênes de toute sa puissance, ce qui a fait dire au nonce que les François avoient rosty les Génois et que les Espagnols les mangeoient. Le Pape refforme autant qu'il peut toutes les dépenses qu'il croit inutiles à Rome, sans considérer que le luxe dans un estat est ce qui fait subsister le petit peuple. Il veut faire diminuer les nombres des estaffiers et des autres domestiques, ce qui va mettre bien des gens dans la dernière nécessité et les obliger de se faire bandits..... Le ma-

[1] Sénégal ?
[2] Gouverneur du Milanais espagnol.

Digitized by Google

réchal de Schomberg est toujours à Strasbourg d'où apparamment il ne partira pas que les ratifications n'ayent esté échangées à Ratisbonne..... L'on ne dira rien icy de la manière que le Roy a fait tirer sa lotterie, le *Mercure galant* en publiera tout le détail. Bien des dames qui estoient à Versailles furent fort surprises à leur réveil que cela s'estoit fait un peu avant le souper du Roy..... L'on doit dans peu de jours apporter le corps du cardinal Mazarin aux Quatre-Nations.

— Paris, ce 9e Sept. 1684. — .....On veriffia jeudy au Parlement trois déclarations du Roy, la première pour la réunion des deux Châtelets, la seconde qui concerne ceux de la Religion; outre les articles dont on a desjà parlé, il y en a un qui défend qu'on les prenne pour arbitres, experts, prudhommes, ny qu'ils puissent être nommez d'office, pour quelque raison que ce puisse estre. Par la dernière de ces déclarations le Roy fait deffence à toutes les communautez religieuses de bâtir sans permission au-dessus de mil escus..... On dit que l'on a nouvelle de l'ambassadeur de Siam, que l'on croit perdu, et le Roy a envoyé ordre à La Bussiere d'aller au devant de luy. Il est arrivé en Angleterre; on dit que cet ambassadeur s'estoit sauvé, lui cinquième, du nauffrage qu'avoit fait le vaisseau nommé le *Soleil d'Orient* qui l'amenoit en France..... On a aussy nouvelle que les Tartares, qui sont les maistres de la Chine, ont achevez de conquérir les provinces méridionales de ce grand empire; tout leur est soumis, à la réserve de l'isle de Formose.

— Paris, ce 16e Septembre 1684. — Mr de Schomberg est venu de Strasbourg quelques jours plustost qu'on ne souhaittait; cela a faict un méchant effet sur les ennemis..... Mr Vaillant, grand médailliste, va par ordre du Roy en Angleterre, y achepter des livres et des médailles. Les Estats de Languedoc sont retardez à cause des couches de la duchesse de Noailles.

Digitized by Google

— Paris, ce 23e Septembre 1684. — Le Roy qui partit jeudy, avoit dans son carosse Monseigneur, Madame la Dauphine, Mademoiselle d'Orléans, madame la princesse de Conty, la duchesse d'Arpajon, la maréchalle de Rochefort et madame de Maintenon; il y avoit d'autres carosses du corps pour les duchesses et autres dames qui sont du voyage; qui ne sont pas en fort grand nombre cette fois. La cour alla coucher à Chartres, vendredy à Loury, samedy à Cléry et dimanche elle arrivera à Chambord. La fièvre tierce continue avec assez de violence à Monsieur; le quinquina ne s'est pas trouvé propre à son tempérament. Elle luy a causé jeudy un fort grand redoublement. Les médecins ont trouvé moyen d'esloigner cette bonne femme qui avec sa drogue avoit osté la fièvre à Monsieur. On dit que le Roy a donné cinq cents escus de pension à cette bonne femme pour elle et pour son fils, sa vie durant. Le Conseil ne suit point, et mesme il n'ira point à Fontainebleau.

— Paris, ce 7e Octobre 1684. — Toutes nos trouppes sortent du pays espagnol, qui est dans la plus grande misère du monde. Il va 4000 chevaux en Guienne; non obstant la réforme que l'on va faire, celles-cy ont receu ordre de tenir leur compagnie complette, de 45 maistres chacune. La caisse des emprunts est entièrement acquittée.....; il y a présentement au Trésor Royal ou aux parties casuelles, quinze millions effectifs, outre le quartier d'Octobre à recevoir. Le duc de Saint-Aignan continue la recherche des trésors cachez ou recelez du maréchal d'Encre[1], mort il y a 67 ans.

[1] Concino Concini, maréchal d'Ancre, assassiné en 1617.

(*A suivre.*) Rod. Reuss.

Digitized by Google

COMPTE RENDU HISTORIQUE

DES

TROUBLES SURVENUS A STRASBOURG

en l'an 1789

Rédigé par Gottfried HARTHMANN-LICHTENFELDER

Traduit par C. REIBER

Pour remédier à la triste situation des finances de la France et mettre fin à différents abus qui s'étaient peu à peu glissés dans le gouvernement, le roi résolut de convoquer les États généraux et permit à la *nation* d'exprimer ses doléances et ses vœux par la bouche de ses députés et de travailler ensuite, avec ces derniers, à l'abolition desdits abus et à l'organisation d'un nouveau système gouvernemental.

Conformément au règlement spécial du roi pour la ville de Strasbourg et au règlement rédigé par les autorités locales, *126 représentants* furent élus, les 18, 19, 20 et 21 mars 1789, par la totalité des habitants, bourgeois ou non, sans distinction.

Ces 126 représentants nommèrent 32 commissaires qui rédigèrent le cahier des doléances de la ville de Strasbourg.

Le 8 avril, les représentants nommèrent M. l'ammeister de Turckheim et M. le syndic Schwendt députés de la ville de Strasbourg aux États généraux. En outre, un comité choisi parmi les représentants, puis un second, choisi parmi les membres du Magistrat durent, en commun, prendre les

Digitized by Google

mesures nécessaires pour remédier aux maux signalés par les doléances particulières de la ville. Le comité sorti du sein du Magistrat différa de semaine en semaine la publication des mesures qu'il avait décidé de prendre pour donner satisfaction aux doléances de la bourgeoisie. L'irritation qui régnait déjà dans les esprits à la suite de la conduite arrogante et des procédés injustes de quelques membres du Magistrat et en particulier des messieurs du Conseil des XV, n'en fut qu'augmentée. Il en résulta les désordres qui survinrent le dimanche 19 juillet, vers 10 heures du soir. Environ 60 jeunes gens de bonnes familles bourgeoises et environ autant de robustes garçons bouchers, palefreniers et autres gens de cette espèce se réunirent sur la place d'Armes. Ils étaient tous munis de cannes et de solides gourdins. Ils commencèrent par arracher les volets des fenêtres et des soupiraux des caves, démolirent quelques-unes des échoppes qui se trouvaient près des Arcades; le bois fut réuni sur la place d'Armes et ils allumèrent un feu de joie. Puis, passant derrière les Petites-Arcades ils se dirigèrent par la Grand'rue, vers la rue du Bouclier. En route ils enfoncèrent les vitres à coups de canne ou de pierres; ils frappaient aux portes et à chaque maison demandaient qu'on sortît une lumière. Quand on leur obéissait de suite, la maison était épargnée et ces messieurs se retiraient aussi tranquillement que possible, se dirigeant vers le lieu du rendez-vous, la demeure de M. l'ammeister Lenz, dans la rue du Bouclier. Là ils brisèrent toutes les vitres, sans en excepter une seule, et enfoncèrent la porte d'entrée. Leur intention était de s'emparer de la personne de M. Lenz, pour le promener par la ville revêtu de sa robe de juge, les pieds chaussés de sabots, puis de le tuer ensuite. Au moment, toutefois, où la porte venait de céder, survint M. le baron de Klinglin avec un détachement de cavalerie. Il parla très amicalement aux meneurs de la bande: « Messieurs, leur dit-il, je crois que cela suffit, rentrez chez vous auprès de

Digitized by Google

vos femmes et maîtresses, qui doivent être en mal de vous.» Ces paroles les enlevèrent tous, un seul excepté, qui, saisissant sans se déconcerter la bride du cheval de M. de Klinglin, s'écria : «Mon commandant, encore une pierre, je vous en prie», et il lança, plein de satisfaction, un projectile dans une fenêtre.

La bande se sépara et la nuit se passa tranquillement.

Nota. Les soldats de la garnison, comme aussi leurs chefs, avaient précédemment engagé déjà à diverses reprises les bourgeois à faire ce qu'ils voulaient, disant qu'ils s'étaient donné le mot de ne pas tirer sur les bourgeois, qui étaient leurs frères et leurs amis.

Lundi, le 20 juillet, les habitants passèrent une partie de la matinée à suivre les réparations de la maison Lenz, tandis que les vitriers suaient sang et eau pour remplacer les carreaux enfoncés. Tout se passa tranquillement jusqu'à 10 heures. Le Conseil et les XXI tenant leur séance habituelle en ce moment, une foule de bourgeois en habits de travail se réunirent à l'Hôtel-de-Ville et réclamèrent violemment une solution à leurs griefs. Ils voulurent pénétrer dans la salle du Conseil, mais le président, M. le baron de Dietrich, commissaire du roi, et plusieurs conseillers, qui tous leur promirent satisfaction, les en empêchèrent. Leur colère toutefois n'était pas tombée, et ils menacèrent d'arracher les perruques des conseillers si on ne donnait pas sur-le-champ suite à leur demande. M. l'avocat général Fischer leur promit alors qu'à 5 heures du soir tout serait arrangé, ce qui finit par les calmer.

La populace cependant qui s'était amassée devant l'Hôtel-de-Ville ne cessa d'injurier les personnes qui en sortaient. Des pierres furent même lancées contre quelques-unes. Les membres du Magistrat cherchèrent à changer leurs habits noirs contre des habits de couleur. De cette façon ils purent heureusement s'échapper de l'Hôtel-de-Ville. La po-

Digitized by Google

pulace, ne pouvant plus se venger sur la personne des membres du magistrat, se vengea sur l'édifice et cassa les vitres à coups de pierres. Cela dura une heure, jusqu'à l'arrivée d'un détachement de cavalerie.

Le Magistrat et les représentants se réunirent au Miroir pour délibérer. Finalement le Magistrat demanda un répit de 24 heures. Les représentants répondirent que pour leur part ils accordaient volontiers un mois entier, à condition toutefois que ce répit fût demandé au peuple même (pendant ce temps, celui-ci, armé de pierres, s'était rassemblé devant le Miroir).

A cette réponse, le Magistrat perdit tout courage et accorda tout ce qu'on demandait; le calme se fit de nouveau.

Mardi, le 21 juillet, vers midi, la décision du Magistrat fut affichée publiquement, en même temps que l'annonce d'une diminution sur la taxe de la viande. La ville renonçait en faveur des bouchers à percevoir l'octroi, et il en résulta de suite que le prix de la viande diminua de 6 pfennig. Cette réduction ne suffit pas à la population. Quelques jeunes gens malveillants répandirent le bruit que le Magistrat avait retiré tout ce qu'il avait accordé la veille, et des bandes se formèrent pour faire l'assaut de l'Hôtel-de-Ville, dont les portes furent fermées. Les bourgeois et leurs représentants demandèrent à M. de Klinglin et au commandant, M. de Rochambeau, la permission de prendre les armes; ils demandèrent en outre que les armes de l'arsenal leur fussent livrées, mais ils furent éconduits, sous prétexte que Strasbourg était ville frontière et non forteresse. — Dans l'après-midi, vers 4 heures, une foule innombrable se trouvait massée aux abords de l'Hôtel-de-Ville, qui était entouré par 100 ou 150 hommes d'infanterie et de cavalerie, sous la conduite de M. de Klinglin et de M. de Rochambeau. Alors la populace la plus vile, des gens qui n'étaient pas citoyens, qui vivaient de mendicité ou de métiers honteux, et quelques vils bour-

Digitized by Google

geois, en un mot un ramassis de gueux, déguenillés, commencèrent à briser toutes les fenêtres restées entières avec des pierres, des bâtons, des navets, des pommes de terre et d'autres légumes qu'ils prenaient de force sur les étalages des maraîchers. Les soldats refoulèrent les curieux, afin qu'aucun d'eux ne fût blessé par les pierres et les éclats de verre qui tombaient. Un bourgeois qui avait frappé un des agitateurs d'un coup de parapluie à la tête, pour le faire cesser de lancer des pierres, fut indignement rossé et maltraité d'une pitoyable façon. Ces scènes durèrent un bon quart d'heure, après quoi quelques-uns de ces coquins apportèrent une longue échelle et la dressèrent sur le devant de l'Hôtel-de-Ville, du côté du marché.

Il se passa quelques minutes avant qu'un compagnon charpentier, s'apercevant que quelques hommes avaient déjà pénétré à l'intérieur par derrière, se hasarda à entrer. Il se passa de nouveau quelques minutes, puis environ 50 hommes se précipitèrent sur l'échelle. La troupe s'écarta encore, et les tables, les chaises, les bancs, les caisses, les armoires, les poêles, avec toutes les écritures qui tombaient sous la main des envahisseurs, furent précipités dans les rues. Les charpentiers enfonçaient avec leurs haches les coffres en fer où étaient conservés les fonds déposés et jetaient des sacs pleins d'argent dans la rue, où chacun prenait ce qu'il pouvait. Les coffres furent aussi précipités par les fenêtres; quand ils étaient trop grands, on abattait les montants des fenêtres. Le toit fut escaladé, les lucarnes et cheminées furent démolies par la populace aveugle de fureur et qui ne s'arrêta que lorsque plus un clou, plus une feuille de papier, plus une sonnette ne fut visible dans toute l'enceinte du bâtiment. Ils poussèrent la férocité jusqu'à déchirer tous les papiers, forcèrent les portes des caves, mirent en pièces les tonneaux contenant les vins les plus fins; de sorte qu'ils marchèrent dans le vin jusqu'aux genoux et s'enivrèrent comme des brutes.

Digitized by Google

Finalement le régiment de Darmstadt arriva, conduit par le prince, qui le fit marcher en avant, en arrière, à droite et à gauche. Comme, d'ailleurs, il ne restait plus rien à démolir de tout l'édifice que les murs, les émeutiers se retirèrent. Les uns parcoururent les rues de la ville, brandissant des débris de toute sorte; d'autres tombaient ici et là, rendant le vin qu'ils avaient bu; d'autres allèrent au Herrenstall et s'emparèrent des carrosses de la ville; ils en mirent une en pièces au pont Saint-Thomas et en jetèrent les débris à l'eau ; les deux autres furent amenés à la place d'Armes, où ils furent brisés en mille morceaux. Pendant ce temps, une autre bande encore pilla la maison de M. Moog, du Conseil des XV, et jetèrent dans la rue tout ce qu'ils y trouvaient. Quelques membres du Magistrat qui avaient mis leur mobilier en sûreté eurent leurs portes et fenêtres enfoncées. On emporta en outre tout ce qu'on pouvait, papiers et autres débris de l'Hôtel-de-Ville.

Le soir, vers 11 heures, les soldats reçurent l'ordre de donner la chasse aux émeutiers et de les faire prisonniers. Personne n'osait se coucher; on craignait que la ville ne fût incendiée. La troupe a dû passer toute la nuit sur pied sur la place d'Armes.

C'est ainsi que se termina cette nuit terrible et cette nuit encore plus remplie d'angoisses. Tous les papiers ont été détruits. Une partie de la salle des contrats de la chancellerie et la voûte de la salle des Treize, où était conservée la plus grande partie des documents et des statuts de la ville, ont été épargnées. La salle des aumônes elle-même a été littéralement pillée.

Le mercredi 22 juillet, au matin, les bourgeois furent enfin autorisés à s'armer. On leur donna des fusils et des sabres de l'arsenal. Enfin, en peu de temps près de 1200 bourgeois furent sous les armes. Comme signe de ralliement ils portaient au bras gauche un brassard blanc avec un

Digitized by Google

nœud. Réunis aux soldats, ils firent des patrouilles à travers toute la ville, recherchant les émeutiers, qui furent presque tous arrêtés et conduits à la « Baletenstub ». Là on les interrogea sommairement pour tâcher de leur faire nommer leurs complices, puis ils furent tous jetés en prison. Leur nombre s'élevait à près de 400.

Celui qui avait volé la statue en bois représentant la Justice, qui faisait face, dans la grande salle du Conseil, à la statue de la Sagesse, dut la ramener lui-même à la Baletenstube sur une charrette.

Jeudi, le 23 juillet, le Magistrat, qui siégeait à la Baletenstube, commença à juger les prisonniers. Le même jour, à 11 heures du matin, celui qui avait le premier gravi l'échelle, un jeune charpentier originaire de Mayence, qui n'habitait Strasbourg que depuis quelques semaines, fut pendu sur la place d'Armes, gardée par de nombreuses troupes formées de soldats et de gardes civiques.

Lundi, 27 juillet, dut avoir lieu l'exécution d'un maître tonnelier, du nom de Gambs, bourgeois de Strasbourg, qui avait été un des chefs des émeutiers. La sentence lui avait été lue dans la matinée, après 10 heures, dans la prison, et le bâton avait été brisé au-dessus de sa tête.

Dans l'après-midi, une foule énorme encombra les rues, tandis qu'on procédait aux préparatifs de l'exécution. Les bourgeois se mirent à murmurer. Ils ne voulaient pas permettre qu'un des leurs fût mis à mort pour avoir pris part à une révolte permise et en quelque sorte provoquée, comme on disait alors. Deux partis surgirent : les uns déclaraient le jugement conforme à la justice, les autres, que le tribunal avait tort et était injuste. Les premiers se préparèrent à faire bonne garde autour du condamné pour l'escorter à l'échafaud. Les autres occupèrent les rues dans le but de le délivrer de vive force. Au nombre de ces derniers étaient les

Digitized by Google

bourgeois qui appartenaient à la même corporation que lui. Ils se réunirent au poêle des Tonneliers et se préparèrent à des scènes sanglantes. Pour éviter toute effusion de sang, le Magistrat se réunit et décida que l'exécution serait ajournée, que l'acte d'accusation serait envoyé à l'assemblée royale et qu'il se conformerait à sa décision. Là-dessus tout se calma.

Le Magistrat continua à tenir des séances quotidiennes pour instruire les procès des prisonniers. Les uns furent envoyés aux galères, d'autres en prison, mais les uns et les autres y furent immédiatement conduits.

Pendant ce temps, M. l'avocat général Fischer, qu'on surnomma le Necker de Strasbourg, réunissait une corporation après l'autre et leur rendait compte des abus qu'on avait supprimés jusqu'alors et des délibérations qui avaient eu lieu sur leurs doléances.

Ces réunions donnèrent lieu à des incidents assez vifs. Certaines corporations, en effet, qui avaient obtenu ce qu'elles réclamaient dans leurs cahiers de doléances, au lieu de se montrer satisfaites, voulurent que tout fût encore changé. Toutefois on n'en vint pas aux mains; mais on passa plusieurs jours, entre la crainte et l'espérance, à faire d'innmbrables projets.

Mercredi et jeudi, les 5 et 6 août, on se fût cru, à Strasbourg, en plein carnaval. Toute distinction de rang avait disparu; tous les citoyens devaient être égaux et amis. On n'avait qu'à ouvrir la bouche pour que les pigeons rôtis et les vins et liqueurs les plus délicieux pussent y tomber. Voici ce qui s'était passé :

Le 5 août, les bourgeois firent une distribution d'argent à tous les soldats de la garnison, qui se composait de 6 régiments, en reconnaissance des services rendus. Chaque simple soldat reçut 20 pfennig, chaque caporal 30, chaque

Digitized by Google

sergent 40 pour se régaler à la santé des bourgeois. Les autorités militaires consignèrent alors toute la garnison ; mais permirent toutefois à chaque régiment de faire à la caserne même l'usage qu'il voudrait de ce présent. Cette mesure irrita les régiments français. Ils résolurent de se procurer de vive force la permission de dépenser cet argent en dehors de la caserne. Pour prévenir un éclat, on la leur accorda.

Une centaine de soldats se rendirent à la brasserie du Cygne, dans la Grand'rue. Ils y burent assez tranquillement. Tout à coup quelques-uns d'entre eux eurent l'idée d'aller délivrer leurs camarades qui avaient été emprisonnés à l'occasion du pillage de l'Hôtel-de-Ville, afin qu'ils pussent prendre part à la gaîté générale. Ils se dirigèrent par groupes à la prison militaire et réclamèrent leur mise en liberté. Celle-ci leur ayant été refusée, une partie d'entre eux coururent à leurs casernes pour chercher des armes. En route ils rencontrèrent M. le baron de Klinglin qui leur promit de faire mettre en liberté leurs camarades et les accompagna à la prison. Mais pendant ce temps, ceux qui étaient restés avaient brisé les carreaux de la prison des officiers, gravi les murs, ouvert les portes et délivré tous les soldats captifs.

On retourna au Cygne. La patronne de l'établissement, incapable de leur tenir tête, dut abandonner à leur merci tout ce qui s'y trouvait. Les colonels des régiments lui promirent de l'indemniser.

Alors se passèrent les scènes les plus comiques. Les soldats portèrent dans la rue des cruches, des pots, des baquets et toute sorte de vaisselle, remplis de bière, et, en outre, du fromage, des saucisses et du pain et en offrirent à tous les passants, sans distinction, même à leurs colonels et à leurs officiers, criant : « Vive la Nation ! Vive la Bourgeoisie ! » Tout le monde était forcé d'accepter. Il était amusant de voir tantôt un jeune doucereux ou un mignon petit abbé obligé d'enfoncer sa tête bien frisée dans un grand vase rempli de

Digitized by Google

bière, tantôt une beauté revêche embrassée par des soldats ivres et retenue par eux jusqu'à ce qu'elle eût mangé et bu. Ici c'était un convoi funèbre qu'on arrêtait, et tout le cortège, du prêtre au cocher, qu'on forçait de boire dans des canettes ou des pots à la Nation et à la Bourgeoisie. Là c'était un Juif qu'on voyait manger une saucisse en tremblant.

Cela dura toute la nuit. Aucun soldat ne rentra. Ils déclarèrent aux bourgeois qu'ils ne causeraient pas d'autres désordres et ne feraient de mal à personne. Leur seul désir, disaient-ils, était que les bourgeois qui leur avaient donné de l'argent et les avaient invités à s'amuser, prissent eux-mêmes part à leurs réjouissances. Ils ajoutaient qu'ils demanderaient compte à leurs chefs des sommes destinées à leur entretien; car, prétendaient-ils, de tout temps les bourgeois avaient été trompés par le Magistrat, et eux, soldats, par leurs chefs. Ils se répandirent également en invectives contre les régiments allemands, déclarant qu'il ne s'y trouvait pas un homme d'honneur, puisqu'ils s'étaient laissé contraindre à rester dans leurs casernes.

Le lendemain matin les Français se rendirent aux quartiers des deux régiments allemands, dont les hommes se joignirent à eux. Le tumulte, alors, augmenta encore. Il ne restait plus de bière à la brasserie du Cygne. Les soldats alors allèrent de brasserie en brasserie, conduisant des tonneaux sur des charrettes par toute la ville, portant des cruches, des cuveaux, des arrosoirs, voire même des chapeaux remplis de bière. Ils avaient arboré sur leurs coiffures des feuilles de châtaigniers que leurs chefs eux-mêmes leur avaient données. On ne pouvait s'empêcher de rire en voyant les contorsions avec lesquelles ils offraient à tout venant à boire et à manger.

Devant les jeunes filles ils tombaient à genoux et leur demandaient si elles étaient pour la Nation. Répondaient-elles oui, tous criaient : « Vive la Nation ! Nous sommes tous

Digitized by Google

frères et sœurs »; ils leur offraient de la bière et vidaient leurs verres ou leurs vases en poussant des cris de joie. Quand au contraire une jeune fille leur résistait, ne répondait pas ou refusait de boire, on lui disait mille sottises, on la houspillait, agaçait, et, finalement, elle était forcée de faire comme les autres.

Dans l'après-midi, vers deux heures, les soldats se rendirent aux prisons et délivrèrent tous les prisonniers. Ils ne commirent pas de violences, les clefs leur ayant été remises spontanément; puis ils se dirigèrent vers le « Raspelhaus » et délivrèrent toutes les femmes qui s'y trouvaient. Les filles de joie tombèrent aux pieds des soldats, les appelèrent leurs sauveurs, s'écriant à qui mieux mieux que Dieu avait enfin exaucé les prières du Raspelhaus. Les soldats les relevèrent, leur témoignant tous leurs égards, et se chargèrent de leurs paquets. Celles qui étaient revêtues des habits de la prison étaient déshabillées en pleine rue et revêtues d'habits bourgeois pris à celles qui en avaient en double. On les invita à boire et à manger. Par-ci, par-là, un soldat s'enfuyait *au grand galop* avec la Dulcinée qu'il avait conquise. Les uns accompagnèrent leur conquête hors ville, d'autres dans des maisons particulières, d'autres enfin, Dieu sait où.

Les soldats commencèrent alors à se conduire comme des insensés. La bière ne leur suffisant pas, ils prirent d'assaut toutes les brasseries, tous les débits de boissons et les cafés, pillèrent les boulangeries et les charcuteries, s'emparèrent de toutes les victuailles qui leur tombèrent sous la main et les distribuèrent ou les vendirent à vil prix. Ils parcoururent la ville avec des vases remplis de vin, de bière, de liqueur et de café mélangés dont ils forçaient tous ceux qu'ils rencontraient à boire, ou les en aspergeaient. On dit même que quelques-uns volèrent de la vaisselle d'argent et d'autres objets précieux. Dans les établissements publics, il ne restait presque rien à boire ou à manger, dans

Digitized by Google

les salles et devant les portes on marchait dans des mares de vin ou d'autres liqueurs, et, dans les rues, une odeur fétide choquait les narines délicates.

Le lendemain matin, vers 5 heures, le sentiment de l'honneur commençant à s'éveiller chez certains soldats, ceux qui n'étaient pas ivres ou qui avaient du moins encore leurs esprits se réunirent en une troupe composée d'hommes de tous les régiments. Ils se laissèrent commander par les colonels et les officiers survenus à leur tour et se mirent à la recherche de leurs camarades égarés, qu'ils ramenèrent à leurs casernes. Vers midi tout était de nouveau tranquille.

Samedi, le 8 août, le régiment de Hesse-Darmstadt dut quitter la ville de grand matin avec armes et bagages. Les régiments français prétendaient que les hommes de ce régiment avaient été les seuls auteurs des désordres et les seuls qui avaient volé. Le régiment se rendit au lieu dit «Metzger-Au» et y campa jusqu'au lundi 17 août, date à laquelle il rentra en ville enseignes déployées et musique en tête. Cet exil ne fut pas pénible pour le régiment. Le campement des soldats de Darmstadt devint le lieu de rendez-vous des Strasbourgeois, qui s'y rendaient tous les jours en grand nombre. Les officiers et les simples soldats passèrent des après-midi entières à danser ou à banqueter avec des dames de la plus haute société.

Lundi, le 10 août, les 300 échevins et tous les autres membres du Magistrat remirent, après un vote préalable, leur démission à M. le baron de Dietrich, commissaire du roi.

Jeudi et vendredi, les 13 et 14 août, et les jours suivants, après de longues et pénibles intrigues, 300 échevins furent élus qui, à leur tour, élurent le nouveau Magistrat, au scrutin (*per scrutinium*), comme le prescrivait le cahier des doléances.

Jeudi, le 20 août, de 4 à 6 heures du soir, la garnison, réunie sur la place d'Armes, prêta solennellement, régiment

Digitized by Google

après régiment, en présence du Magistrat et de la généralité le serment d'obéissance à la nation, au roi, aux lois et à la discipline militaire.

Lundi, le 31 août, les bourgeois visitèrent toutes les maisons de la ville, inscrivant exactement les noms et qualités de tous les habitants. Tous ceux qui parurent suspects furent conduits devant M. l'Ammeister ou devant le comité des 300 échevins. Les uns furent remis en liberté, d'autres furent condamnés à la prison, d'autres enfin furent expulsés de la ville.

Le nouveau Magistrat et les 300 échevins tinrent ensuite de nombreuses séances au «Miroir», où ils délibérèrent longuement au sujet du nouvel édifice de la Constitution. Ils nommèrent aux fonctions d'inspecteur des bâtiments, ponts et fontaines publiques..... un tailleur, à celles de taxateur de la viande et du pain un marchand de vins, ancien cafetier, à celles de censeurs des livres, entre autres..... un maçon et un pêcheur.

Les 300 échevins élurent un avocat général et réclamèrent le droit de nommer tous les officiers municipaux.

En général, ils cherchèrent à démontrer de toutes les façons que l'auteur d'un écrit qui avait été affiché en différents endroits de la ville, en allemand et en français, avait fait preuve d'une grande connaissance des choses et des hommes quand il disait que «le marché aux bœufs, qui se tenait précédemment à l'«Ours noir», dans la rue du Dauphin, avait été transféré au «Miroir» et que de 300 bœufs on avait choisi pour l'usage public les plus maigres, les plus bêtes et les plus malades.»

Digitized by Google

LES

CONTES DE VEILLÉES POPULAIRES

(*Suite*[1])

L'Ondine virginale du Rhin et la Yara de l'Amazone

Quel rapport peut-il y avoir entre la poésie populaire du bassin du Rhin et la poésie populaire du bassin de l'Amazone? Telle est la question qu'au premier coup d'œil, jeté sur le titre de cette note, le lecteur ne manquera pas de formuler. Deux contrées placées aux antipodes l'une de l'autre, l'une au climat torride, l'autre au climat tempéré, ignorées l'une de l'autre jusque dans la première moitié du XVIe siècle, habitées par des populations de races, de mœurs et de langues différentes, l'une demeurée à l'état voisin de l'anthropophagie, l'autre bénéficiaire des civilisations du vieux monde, mais toutes deux livrées, simultanément et presque de la même façon, à un courant d'idées cultivées avec amour par la poésie ou la tradition populaire, voilà l'étonnant phénomène mis en évidence par les faits, le problème à résoudre par la science moderne, notamment par les Folk-Loristes dont il émane. M. de Santa-Anna Nery essaie d'en donner la solution à propos de ses bien curieuses études sur les traditions populaires de son pays natal[2].

De même que la *Yara*[3] de l'Amazone, aux cheveux d'or et à la voix enchanteresse, la vierge aux cheveux d'or et à la

[1] Voy. Octobre—Novembre—Décembre 1888, pages 450-459.

[2] *Folk-Lore Brésilien*. Paris, Perrin et Cie, quai des Grands-Augustins, 35, 1889.

[3] *Yara* est un nom indigène. Il signifie *dame de l'eau*. Il est composé des mots *y*, eau et *ara*, dame. — Nery, p. 95.

Digitized by Google

voix enchanteresse du Rhin[1], séduit, par sa beauté et ses chants langoureux, le batelier rhénan et l'entraîne avec elle au fond des eaux du fleuve, d'où il ne reviendra plus que dans la nuit avec les Ondines, laissant sur les sables de la rive les traces de leurs ébats nocturnes.

Henri Heine voit l'Ondine virginale sur le sommet de la montagne qui encaisse le Rhin, éclairée par la douce lumière du soleil couchant : c'est le moment qu'elle choisit pour se montrer aux bateliers germains. La syrène *Yara*, au contraire, ne quitte pas l'onde d'où viennent ses chants pour attirer le baigneur sur la rive, lui apparaître dans son irrésistible beauté, le saisir dans ses embrassements et disparaître avec lui au fond de l'amazone.

Voilà le mythe qui a fourni à M. de Santa-Anna Nery d'abord le motif de belles pages, élégamment dramatisées[2], et ensuite le sujet d'un rapprochement entre l'Ondine indienne et l'Ondine rhénane. Beaucoup d'autres traditions de son curieux livre sont l'objet de semblables rapprochements avec les traditions recueillies en Europe depuis quelques années. Ces ressemblances n'ont donc pas échappé à l'auteur ni à ses confrères brésiliens, dont quelques-uns ont conclu que la *Yara* est une importation rhénane parmi les populations cuivrées ou indiennes de la vallée de l'Amazone. Si l'on admet cette opinion pour le cas de la *Yara*, il faudra l'admettre aussi pour la plupart des autres cas, où la ressemblance avec les traditions du vieux monde est aussi incontestable qu'entre la syrène du Rhin et la syrène de l'Amazone. Or M. de Santa-Anna Nery repousse cette conclusion et il formule la sienne; de sorte que le Folk-Lore français se trouve, si nous comptons bien, en présence de cinq solutions plus ou moins différentes l'une de l'autre.

[1] *Ibidem*, p. 265.

[2] Version de Pará. p. 95 à 149. — Version de Manâos, p. 150 à 152. Indien civilisé.

Digitized by Google

I. Celle de l'école mythique des frères Grimm, Max Muller, Angelo de Gubernatis, Auguste Stœber, Gaidoz, Sébillot, comte de Puymaigre, Roland et autres, admettant l'importation de l'Orient en Occident, d'une mythologie oubliée, mais dont les traditions populaires de l'Occident ont conservé les traces reconnaissables.

II. Une branche du Folk-Lore anglais, représentée par M. André Lang, professe que, dans la nuit des temps, l'humanité pensait, croyait et s'exprimait uniformément et que les mythes, etc., recueillis chez les peuplades sauvages de nos jours, sont les débris de cette uniformité, dont l'enfance, chez les nations civilisées, reproduit quelquefois, inconsciemment, des prototypes.

III. Les compatriotes de M. Santa-Anna Nery, dont M. Sylvio Roméro « résume avec sagacité les recherches », s'évertuent à chercher sur les bords du Rhin l'origine des traditions populaires de l'Empire du Brésil.

IV. Contrairement à cette opinion, M. de Santa-Anna Nery dit que « l'humanité possède, pour ainsi dire, un fond commun où chacun, sous quelque latitude que ce soit, puise à pleines mains; que tous les peuples rêvent de la même manière et donnent à leurs rêves à peu près la même forme et une expression sensiblement semblable. »

V. M. Emmanuel Cosquin n'hésite pas à déclarer que les solutions mythologiques se meuvent dans les régions brumeuses. C'est à l'ancienne civilisation de l'Inde que remonte l'origine des contes merveilleux; c'est à ses relations commerciales hors de l'Inde, dans toutes les directions, notamment avec l'Asie centrale et l'Europe, qu'il faut attribuer la propagation de ces contes. C'est donc à l'histoire proprement dite qu'il faut s'en tenir, non à une *mythographie* visant à reconstituer une *mythologie oubliée* et à faire la lumière sur les idées de l'*humanité primitive*.

Digitized by Google

Que conclure des propositions qui précèdent, sinon qu'entre les éléments de l'ensemble il y a parenté à des degrés divers?

Quoi qu'en dise M. E. Cosquin, l'école mythique, première venue dans le concert Folk-Loriste, a sa raison d'être, ne fût-ce que pour l'interprétation des mythes importés en Europe, et ailleurs, par les Boudhistes de la Bactriane. Le rôle joué par les bêtes dans les contes et les traditions populaires est en rapport avec les idées de la métempsychose, professées par les disciples du Boudha. Il n'y aurait donc à éliminer que «l'ambition» de répandre, par la seule voie mythique, la lumière sur les idées de l'humanité primitive.

Doit-on tenir compte de la thèse anglaise, proposée par M. André Lang, et faisant, somme toute, dériver de l'état sauvage les traditions populaires? Cette thèse ne rencontrera que peu de défenseurs.

Il y a lieu d'écarter également l'opinion de quelques Folk-Loristes brésiliens qui croient l'empire de Don Pedro Alcantara tributaire de la poésie populaire des bords du Rhin.

Quant au fond commun dans lequel l'imagination de tous les peuples puiserait à pleines mains et exprimerait ses rêves de la même façon, c'est là une remarque qui peut avoir quelque fondement. Mais eu égard à ce que l'on sait des migrations de l'Inde, dans toutes les directions, il paraît plus naturel d'admettre que le Brésil a été touché par les mêmes moyens que l'Europe occidentale.

En résumé, la méthode historique, défendue par M. E. Cosquin, conserve sa valeur et est susceptible d'acquérir de nouvelles forces dans une étude plus approfondie de la question.

(*A suivre.*) J. LIBLIN.

Digitized by Google

LES

PRINCIPES DE 1789 ET L'ALSACE

Poésies allemandes de divers Poètes alsaciens

Traduction française de Charles BERDELLÉ

TH. C. PFEFFEL

Épitre à M. le comte de Brühl, à Dresde

1789

Non! ce n'est pas un vain mensonge
De notre imagination.
Ce qui me semblait presqu'un songe
Est bien réel. La nation
A rompu ces vieilles entraves
Qu'avec des mines de Brutus
Nous reprochèrent tant d'esclaves.
Les Gaulois, brisant les abus,
Ont mérité par leur vaillance
Le plus beau nom, celui de Francs,
Qu'on ait vu chez la descendance
D'Adam; que pourtant leurs tyrans
Couvrirent d'une rouille antique.
Béni soit-il, ce jour heureux
Que dans mon esprit fatidique
J'ai tant appelé de mes vœux.
Je l'aime mieux que la lumière
Du soleil; et jadis pourtant,
Ami, nous ne l'espérions guère,
A cette époque, où commandant

Digitized by Google

Tes mille Germains (ce peuple aime
Prêter ses bras aux conquérants)
En Corse tu t'en fus toi-même
Pour enchaîner de braves gens.
C'était ton devoir militaire :
(Ainsi disent les Prussiens.)
Mais sous peu l'on pourrait t'en faire
Un crime. Pourtant des liens
Que tu leur portas, aucun Corse
Ne t'a maudit, mais bien le nom
De ce ministre qui, par force,
Les soumit au joug d'un Bourbon.
Qu'il repose en paix, comme tant d'autres
Dont jadis la Muse a vanté
La gloire et l'immortalité !
Les Corses à Corté, les nôtres
A Paris, qu'ils partagent tous
Ce trésor reconquis pour nous.
Oui ! ami ! Cette Babylone,
Tombeau de la moralité,
Paris maintenant est le trône
De la vaillante Liberté !
Et ce bon peuple de la France
Connu par sa frivolité,
Lui qui n'aimait que chants et danse,
Il a détruit le sombre fort
Où bien trop souvent l'innocence
Dut demeurer, ô triste sort !
Pour avoir bravé quelque prêtre,
La concubine encor peut-être
De quelque grand, jusqu'à la mort !
Les femmes de Paris, si vaines
Jadis, consacrent, en Romaines,
Et leurs bijoux et leurs enfants
A leur pays, versant des larmes

Sur ceux d'entre eux qui sous les armes
Sont tombés en soldats vaillants.
Le peuple brisant ses entraves,
Hélas! il n'immola pas rien
Que des coupables. Les esclaves
En train de rompre le lien
Qui les enchaine, n'ont que faire
De la balance de Thémis
En satisfaisant leur colère!
Et plus d'un brigand avait mis
Pour piller, tuer, les insignes
Des soldats de la liberté;
L'on a châtié ces indignes.
Le peuple, dans son équité,
De son glaive a puni leurs crimes,
Vengeant les mânes des victimes.
Pour protéger des droits sacrés,
Voyez! cent mille patriotes,
Chanoines, marchands, pairs, hilotes,
S'unissent tous en rangs serrés :
Ils vont combattre les despotes,
Ils vont disperser les brigands!
Ami! pour la philosophie
Quels spectacles seraient plus grands
Que de voir notre monarchie
Dans sa régénération.
Si grande que soit sa détresse
Je dis pourtant que, si l'on cesse
D'en répandre, l'effusion
Du sang est de beaucoup moins grande
Que dans les guerres n'en demande
L'esprit de domination.
Et quel trésor serait plus digne
De tout le sang qu'il a coûté
Que ce viril et noble insigne :

Le chapeau de la Liberté?
De l'Elbe quitte le rivage ;
Arrive chez nous et partage
Avec nous ce bonheur nouveau :
Tu te plaisais dans ma patrie
Même avant qu'un si beau joyau
Ne la parât, coulant ta vie
Parmi nous. Maintenant le roi
Chez nous obéit à la loi,
N'étant plus maître que pour faire
Le bien ; et comme la lumière
Règne partout, plus nul trompeur
Ne nous enlèvera le cœur
De celui que nous aimions comme
Un bon monarque, un honnête homme.
Dans ses pays, si grands et beaux,
Tous sont citoyens, tous égaux,
Et nos lois, elles seront faites
Par paysans et par barons,
Assis sur les mêmes banquettes
En vrais Lycurgues ou Solons.
Les prêtres par la violence
Ne pourront plus nous convertir.
Comme nous ils devront fournir
Leur part d'impôts. La conscience
Est libre : Chaque opinion,
Et fut-elle même hérétique,
Au conseil de la Nation
Peut se produire. En juge inique
Nul magistrat plus ne trafique
De sa si noble fonction,
Et n'opprime plus l'innocence
Par son injuste violence,
Mais rend impartialement,
Sans intérêts, son jugement.

L'orgueil fondé sur les ancêtres
Ne couvrira plus de dédain
Le vrai mérite, ni les prêtres
Ne lui fermeront le chemin
Par les verrous de leurs églises,
Et les dignités sont promises,
Comme il est de justice, aux gens
Qui montrent le plus de talents.
Plus de corvée et plus de plainte :
Le laboureur pourra sans crainte
Sur ses champs tuer le gibier
Dévastateur, et ne payer
Que ce qu'il consent par ses votes
Sans que des recors odieux
Ne s'imposent chez lui comme hôtes,
Ne touchent même à ses cheveux.
Plus à payer de redevance
Au chapelain pour les naissances,
Les mariages, les trépas;
Et les soldats ne viendront pas
Par forme de plaisanterie
A ses yeux avaler son pain
Ni se régaler de son vin;
Mais, mieux payés par la Patrie
Ils dépendront entièrement
De l'État, prêtant le serment
De la fidélité civique
Pas au roi, comme chef unique,
Mais encore à la Nation :
C'est là ce qu'a déjà pu faire
Notre peuple, en possession
Depuis si peu de la lumière
Si belle de la Liberté.
Un plus grand plan est arrêté.
L'on peut y trouver bien des choses

A blâmer, mais pourtant il n'est
Pas digne des amères gloses
Que mainte épaisse plume émet :
Car la lumière produit l'ombre
Et dans les révolutions
Où mainte forte digue sombre,
On voit aussi les nations
De leur trop nouvelle puissance
Abuser par la violence.
Assez qu'à plusieurs millions
Vienne enfin luire l'espérance
De meilleurs jours : car maintenant
Nous avons tous une patrie
Qui des citoyens est chérie,
Mais de l'amour le plus ardent :
Et comme pour elle on redoute
La honte de la banqueroute,
Chacun lui donne librement
Ses dons. Satrapes et dynastes
Sentent leur pouvoir s'affaisser,
Voyant qu'avec les basses castes
Ils ne pourront plus s'amuser
Comme un quilleur lançant sa boule !
Au temps jadis l'or, la splendeur
Des titres, l'égoïste hauteur
En France maintenaient la foule.
Maintenant sous la blouse, comme
Sous l'habit, chacun voit un homme,
Un frère ! Ah ! qu'à ton noble cœur
Elle aurait plu, la belle scène
Qui me fit pleurer de bonheur.
Aux bords de l'orgueilleuse Seine
Vint, avec son bâton noueux,
Un homme, pauvre, chauve et vieux
De cent vingt ans, courbé par l'âge

Moins que par son long esclavage,
Étant né dans le Mont-Jura.
Ce vieil affranchi pénétra,
Rempli de respect, dans la salle
Auguste où nos amphyctions
Font dans nos institutions
Une réforme générale.
Comme le vieillard Siméon
Dans son bonheur il les salue,
Muet ! La vénération
Ravit nos pères à sa vue :
Tous sont debout ! Tous oublieux
Des titres, blasons des aïeux,
Rangs princiers, crosse épiscopale,
Oui ! tous tendent respectueux
Par impulsion générale
Leurs mains au vénérable vieux,
En lui donnant le nécessaire
Et plus, pour passer sur la terre
Au moins ses derniers jours heureux[1].
Salut, ô ma noble patrie,
Qu'on juge, malgré l'ironie,
De plus d'un Timon irrité,
Si digne de la Liberté.
Oh ! garde-le toujours ce gage
Sacré, cet anneau réputé
Mis à ton doigt par Dieu ! Sois sage !
Que le désaccord envieux,
L'inconstance ou le luxe extrême
Du monde, ce vainqueur suprême,
Ne te le prennent. L'union,
La paix soient ton ambition !
Sur ton héroïsme intrépide
Comme sur une pyramide

[1] Il mourut en janvier 1790.

Ta gloire pour l'éternité
Se fondera. Mais excité
Par ses sauveurs, si quelqu'orage
Écrasait leur sublime ouvrage,
Sous ses débris, tout le premier,
Moi je me laisserais broyer !

Les trois États

A Monsieur le Conseiller Petersen, à Darmstadt

1790

Du cher pays de Penn la Liberté
Vient visiter le beau pays de France.
Elle voit un rustaud, respirant l'indigence,
A genoux, haletant. A sa droite est planté,
Gros, gras, un archevêque, et de l'autre côté,
Bardé de fer, un duc dont l'insolent panache
Symbolise l'orgueil et la sotte fierté ;
Et les deux, le dévôt ainsi que le bravache,
Écrasent le rustaud de leur poids. Sa douleur
Excite la pitié de la déesse
Qui dit enfin : « Allons ! un peu de cœur !
« Debout sans crainte ni faiblesse,
« Il faut braver ces orgueilleux
« Et briser enfin toute entrave ! »
Il fait ainsi, près d'eux se pose en brave,
Est aussi grand et même plus grand qu'eux !

* * *

Un beau spectacle, amis ! Pourvu que la prudence
Et la justice animent son bras fort :
Qu'importe sans cela si le sceptre ou la lance,
La crosse ou le fléau gouvernent notre sort ?

L'Homme libre

Chanson populaire

1790

Qui donc est libre? Qui?
Le citoyen qui vote
Ses lois, sans qu'un despote
Ne le fasse obéir
Rien qu'à son bon plaisir!

Qui donc est libre? Qui?
L'homme probe et sévère
Qui ne veut jamais faire
Ce que la loi défend
Est libre, fort et grand!

Qui donc est libre? Qui?
Celui qui pour nul maître,
Nul moqueur et nul prêtre,
N'importe qui ou quoi
Ne renonce à sa foi!

Qui donc est libre? Qui?
Ceux dont la tolérance
Respecte la croyance
D'autrui, dans le prochain
Voyant un être humain!

Qui donc est libre? Qui?
Ceux qui, malgré naissance,
Débilité, puissance,
Richesse ou pauvreté
Croient à l'Égalité!

Qui donc est libre? Qui?
L'homme qui prend un mince
Souci des dons d'un prince,
Qui fait son plus grand bien
Du nom de citoyen!

Qui donc est libre? Qui?
Ceux dont la conscience
Méprise l'inconstance,
Les applaudissements
Des petits et des grands!

Qui donc est libre? Qui?
Ceux qui dans leur conduite
Persistent, leur mérite
Resta-t-il incompris
Dans leur ingrat pays!

Qui donc est libre? Qui?
Ceux qui... la tyrannie
Leur prenant biens et vie...
Conservent les moyens
De rester citoyens!

Qui donc est libre? Qui?
Ceux, à l'heure dernière,
Fixant leur vie entière
Et le seuil de la mort
D'un regard calme et fort.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I.

Colmar, de 1814 à 1871 ; *récit d'un vieux Colmarien*, par RODOLPHE KÆPPELIN. — Paris, Ch. Schlæber, 257, rue Saint-Honoré, avec préface de Jean Macé.

Jean-Macé, Rodolphe Kæppelin. — Est-il un Alsacien ayant vécu dans le Haut-Rhin de 1850 à 1870 qui ait connu pendant ces 20 années deux hommes plus dignes de l'estime de tous, deux meilleurs citoyens ?

Tous deux hommes d'enseignement d'abord, l'un au pensionnat fameux de Beblenheim, l'autre au collège de Colmar, celui-ci resté dans une sphère plus modeste et plus calme, celui-là porté par les circonstances dans les régions plus hautes, mais souvent troublées, de la politique et devenu sénateur. Kæppelin a fait le livre dont je veux dire un mot aux lecteurs de la *Revue d'Alsace*, et Macé a présenté ce livre au public.

Dans un élégant volume de 300 pages, M. Kæppelin a retracé l'histoire des événements — grands et petits — dont il a été le témoin pendant une longue suite d'années et auxquels il a été plus ou moins activement mêlé. Les faits politiques trouvent en lui un juge toujours impartial, d'une haute et imperturbable raison. — Kæppelin est un de ces républicains comme la France n'en possède pas assez. — Quant aux faits locaux appartenant à l'histoire colmarienne, c'est avec une tendre émotion et comme avec une filiale piété qu'il s'en est fait le narrateur.

Les Colmariens restés sur la terre alsacienne, ceux qu'un douloureux exode a dispersés aux quatre vents du ciel, éprouveront, j'en suis convaincu, un véritable plaisir à lire cette nouvelle chronique colmarienne.

Digitized by Google

Combien, parmi ces derniers surtout, seront reconnaissants à leur ancien professeur de leur avoir donné cette joie de revoir pendant une heure la chère patrie absente ; les vieux plus encore s'abandonneront pendant cette lecture au charme inexprimable des souvenirs d'enfance.

Et vous, Kæppelin, tel qu'un de ces chênes du Niederwald ou de la Harth, sous lesquels vous vous reposiez jadis pendant vos parties de chasse, continuez de braver les outrages du temps, gardez pendant de longues années encore ce corps robuste, ce cœur ardent, cet esprit sain dont la nature vous a doué.

Que, dans votre retraite de Clamart — *angulus ridens*, — où vous vivez entouré de l'affection de vos enfants et de vos petits-enfants, de celle si tendre et si dévouée de votre chère femme, ce livre ne soit pas le dernier fruit d'une veine que quatre-vingts ans n'ont pas encore épuisée.

L. Brièle.

II.

F. J. DE SANTA-ANNA NERY. Folk-Lore Brésilien. Poésie populaire. — Contes et Légendes. — Fables et mythes. — Poésie, musique, danses et croyances des Indiens, accompagnés de douze morceaux de musique. — Préface du Prince, Roland Bonaparte. — Paris, librairie académique Didier Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins, 1889, pet. 8° de XII-272 pages. — Prix 3,50 fr.

L'auteur de l'intéressant volume que nous voulons signaler est Brésilien et a recueilli lui-même au pays la plupart des contes, légendes, fables, mythes et croyances qu'il enregistre et qui ont cours parmi les populations indienne, portugaise et africaine de l'empire. Ces documents populaires sont marqués aux coins de leurs origines particulières, *cuivrée* ou indienne, *blanche* ou portugaise, *noire* ou africaine. Depuis la colonisation par les Portugais, dès la première moitié du XVIe siècle jusqu'à nos jours, il s'est naturellement opéré un

Digitized by Google

amalgame des trois éléments, mais la fusion n'est pas encore assez avancée et ne le sera peut-être jamais, pour faire entièrement disparaître de la tradition populaire le cachet distinctif des trois races en présence. C'est dans les dialectes de ces trois éléments qu'ont été recueillies les matières de la publication intitulée : *le Folk-Lore brésilien.*

En prenant le soin d'exprimer en français les traditions hybrides du Brésil, M. de Santa-Anna Nery a voulu rendre et a rendu en effet un service précieux à ses confrères du Folk-Lore français.

C'est au moyen de travaux de ce genre que l'on parviendra à démontrer aux sceptiques de toute espèce que, dans l'étude des traditions et de la poésie populaires, dédaignée jusque dans les derniers temps, il y a autre chose qu'une vaine distraction, un puéril amusement. Cette étude aboutira, au contraire, à répandre la lumière sur des points obscurs de l'histoire des nations.

Il y a dans ce charmant ouvrage la notation musicale de douze chants populaires, dont une ronde enfantine, une berceuse, etc., des airs sans paroles et un chant indien inédit. Cela se recommande à l'attention de M. le chanoine Hingre, qui nous a donné un timide travail du même genre dans le dernier bulletin de la *Philomathique* de Saint-Dié.

III.

Le divorce de Napoléon, par HENRI WELSCHINGER. — Paris, librairie Plon, E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, rue Garancière, 10. — 1 vol. p. in-8° de XVI—331 pages, 1889.

C'est une question de droit canonique que l'auteur a voulu traiter dans cette étude, à l'occasion du récent divorce entre le roi Milan et la reine Nathalie. Il n'a pas craint de reprendre en sous-œuvre ce qui a été écrit relativement au divorce de

Digitized by Google

Napoléon et d'établir, au moyen de pièces inédites dont M. Thiers a eu connaissance, mais dont il n'a pas suffisamment tenu compte, que le mariage religieux de l'Empereur avec Joséphine Tacher-de-Lapagerie n'a pu être valablement annulé par l'officialité et le métropolitain de Paris. La sentence du métropolite de Belgrade, dans la cause entre le roi et la reine de Serbie, serait entachée du même vice que celle du métropolitain français à l'encontre de Napoléon et de Joséphine. Dans les deux cas, l'autorité religieuse a obéi aux volontés de la couronne et au mépris du pouvoir spirituel garanti par les canons de l'Église.

Le consentement à la dissolution du lien religieux imposé à l'impératrice Joséphine était sans valeur, par la raison qu'au fond de sa conscience elle n'a, comme la reine Nathalie, cessé de protester contre la séparation que l'on exigeait.

Dans le fait il y a, comme l'écrit M. Welschinger, une certaine ressemblance entre les deux causes qu'il met en parallèle. Mais on se demande si la doctrine orthodoxe appliquée au cas de Napoléon, est également applicable au cas de Milan qui relève de l'Église hétérodoxe ou schismatique? Dans l'affirmative, il faudrait admettre qu'à l'époque du divorce entre le patriarche d'Orient et l'évêque de Rome — d'après les anciens canons il n'était pas encore pape — sont demeurés ou se sont, plus tard, mis d'accord sur la doctrine sacramentaire du mariage dans les deux Églises d'Orient et d'Occident. Confiné sur ce terrain, le sujet n'est ni plus ni moins que l'éternelle question de la suprématie spirituelle sur le temporel, invoquée à propos des deux divorces modernes voulus par deux têtes couronnées. Et parce que l'un aura consommé l'action d'une façon solennelle, l'autre d'une façon bourgeoise, est-ce le cas de leur appliquer l'adage : *Quod licet Jovi, non licet Bovi?* En morale laïque, le fait est le même, et si nous en croyons l'antiquité, ce n'est pas la première fois que Jupiter se serait fait animal pour

Digitized by Google

satisfaire ses fantaisies. Le Jupiter français, il est vrai, a terminé héroïquement son odyssée à Sainte-Hélène, tandis que l'animal serbe se dispose, dit-on, à se faire moine pour arriver au patriarchat.

Au point de vue simplement historique, le travail de M. Welschinger est très utile et très intéressant. Avec le secours de pièces justificatives, sainement appréciées, il répand une vive lumière sur des faits laissés dans l'ombre par les historiens pour ne point amoindrir la figure du principal acteur, l'empereur Napoléon Ier.

Le jugement sévère que l'auteur fait peser sur les complices, les agents et les courtisans des deux souverains est aussi juste que le sont les déductions philosophiques à déduire des faits en faveur de l'émancipation des peuples.

IV.

La terre du froid, par M. le Dr Muston, membre de la Société d'anthropologie de Paris, lauréat de la Société nationale française d'encouragement au bien, etc., etc. — Montbéliard, imprimerie de Victor Barbier, 1888. — 1 vol. in-8° de 212 pages et XXVIII planches.

Ce titre, *La terre du froid*, refoule instinctivement la sensation géographique vers *La terre de feu*, qui est l'opposé. En fait, c'est bien de cela qu'il s'agit, c'est-à-dire, suivant la théorie de Jean Reynaud, de la transmission au pôle boréal des glaces du pôle austral et de la transmission au pôle austral du feu ou des chaleurs du pôle boréal. Les parties intermédiaires de la planète subiront naturellement des modifications de température adéquates aux degrés de longitude et de latitude qui leur sont propres.

Quelles sont les causes du phénomène énoncé? — L'inclinaison du plan de l'équateur sur le plan de l'orbite; puis, l'excentricité même de l'orbite qui change alternativement la distance de chacun des pôles entre le soleil, placé au foyer

Digitized by Google

de l'ellipse parcourue ; d'où la variation *séculaire* des saisons.

Combien de siècles doivent s'écouler pour que l'évolution soit accomplie ? — « Vers le dixième ou onzième siècle de notre ère, les navigateurs scandinaves trouvent la mer libre sur la côte orientale du Grœnland ; ils y fondent des colonies qui prospèrent et demeurent en relations suivies avec l'Europe. Vers le quatorzième siècle, la mer se ferme ; les communications s'interrompent, parce que le glacier polaire austral reprend possession d'un terrain qu'il n'avait abandonné que pour quelques siècles et le pays se dépeuple. Dans une centaine de siècles le climat de Stockholm descendra à Paris, celui de Paris sur le littoral de la Méditerranée et les cultures qui forment aujourd'hui la prospérité des latitudes moyennes suivront le même refoulement. »

Voilà les prévisions scientifiques placées par M. Muston dans les premières pages de son livre, dont la suite ne traite généralement que des formations quaternaires de la région de l'Est, comparées aux formations de même nature étudiées sur divers points du globe. Dans le cours de sa revue comparée, M. Muston fait connaître la faune de la région aux temps glaciaires. Les preuves recueillies dans toutes les stations visitées, les phénomènes atmosphériques auxquels celles-ci furent soumises aboutissent à la confirmation des *saisons séculaires* de Jean Reynaud. Il n'est pas sans intérêt de suivre l'auteur dans les chemins et les sentiers qu'il a parcourus pour mettre d'accord avec la théorie les faits observés.

Ce qui est certain, c'est que M. Muston aimait passionnément son pays de Montbéliard, les Alpes, le Jura et les Vosges, auxquels il a consacré les tendresses de son âme et les travaux désintéressés de sa noble intelligence. La *Revue d'Alsace*, dont, en toute circonstance, il a été l'ami bien fidèle, se fait un devoir, à propos de sa dernière œuvre, de consacrer à sa mémoire un tribut de regrets qui n'a rien de banal.

FRÉD. KURTZ.

Strasbourg, typ. G. Fischbach — 1888.

Digitized by Google

SOUVENIRS D'ALSACE

1789–1846

(*Suite* [1].)

III.

Après la tourmente révolutionnaire que l'on a franchie assez heureusement à Schoppenwihr, survient la période relativement calme du consulat, la période favorable au développement de la famille. Les demoiselles sont arrivées à l'âge où l'on doit songer à leur établissement et les fils à celui où ils doivent commencer leur carrière, celle des armes, dans laquelle l'aîné, Sigismond, avait déjà débuté, tandis que Fritz et Gustave achevaient leurs études. Les années 1797-1798 seront climatériques.

En juin 1797, Mlle Amélie devient l'épouse de Fritz de Dietrich, comme cela a déjà été dit, et va habiter tantôt Strasbourg, tantôt les forges du Jægerthal, avec son mari.

En janvier 1798, Octavie devient la femme de Fritz de Stein, chambellan de l'Électeur de Saxe-Meiningen, et va habiter Nordheim, où elle fera figure, avec le baron son mari, à la cour de l'Électeur. Par ce mariage, la famille de Bergheim-Schoppenwihr devient alliée à celle de M. Waldner de Freundstein, propriétaire du château d'Ollwiller, où elle réside, Mme de Waldner étant la sœur du baron Fritz de Stein.

En juin de la même année 1798, Mlle Henriette devient la femme d'Augustin Périer de Grenoble et va habiter avec son

[1] Voy. pages 180 et suiv. de la livraison avril—mai—juin 1889.

Digitized by Google

mari tantôt cette ville, tantôt Vézille, dans le voisinage où M. Périer possédait d'importants établissements industriels et où il devint propriétaire du château que Mme Henriette habitera avec sa nouvelle famille.

Il ne reste plus à Schoppenwihr que Mlle Fanny avec son père et sa mère, car Fritz et Gustave suivent de près leur frère Sigismond dans les armées du consulat et de l'Empire.

Désormais c'est Mlle Fanny qui tiendra la plume pour continuer le *Hausbuch* épistolaire de Schoppenwihr. Elle s'en servira d'une façon plus brillante encore que ses aînées, car la part qu'elle prend au bonheur de tous répand sur ses lettres un parfum de tendresse si vrai, si exempt de toute autre pensée qu'on ne saurait les parcourir sans éprouver de chaudes sympathies pour ce caractère.

Une réponse qu'elle fait à sa sœur Amélie (Mme Fritz de Dietrich) et une lettre de sa sœur Henriette (Mme Augustin Périer) laissent deviner qu'elle aussi aurait pu, une ou deux années après 1798, unir son sort à la vie de l'un ou l'autre des deux prétendants qui sollicitaient sa main. Soit pressentiment ou toute autre cause qui n'est pas à rechercher, elle ajourna, avec résolution, son consentement et mourut en 1801 après une maladie qui en trois jours l'entraîna au champ de repos d'Ostheim, dont Schoppenwihr dépend.

Aussi fut-elle chérie de tous les siens et regrettée au point que dans chacune des nouvelles familles, Dietrich, Stein et Périer, le prénom de Fanny fut donné à l'une de leurs filles pour faire revivre celle que l'on avait perdue.

C'était du reste une habitude dans la plupart des familles alsaciennes de transmettre à la descendance les prénoms adoptés par les ancêtres. Dans les familles de Bergheim-Schoppenwihr et de Dietrich on était fidèle à la tradition, au point que souvent le lecteur perd le fil généalogique et commet des confusions que les rares notes au bas des pages ne permettent pas toujours d'éviter.

C'est à partir du mariage des trois sœurs que la correspondance révèle les trésors de tendresse, d'attachement et de savoir accumulés par la vie de famille à Schoppenwihr et à Colmar, par la foi éclairée, l'éducation, l'étude incessante, les distractions honnêtes et les soins domestiques. Aussi est-ce avec une véritable jouissance que l'on prend communication des fragments épistolaires concernant les relations de ces dames entre elles et avec leurs amies. Les lettres de M^lle Fanny surtout ont une saveur exquise, soit qu'elle les écrive de Schoppenwihr ou de Strasbourg pendant les visites qu'elle faisait à sa sœur Amélie, M^me Fritz de Dietrich.

A cette occasion, il faut signaler une erreur au profit de Colmar dans la préface des *Souvenirs*. Colmar, qui, en maintes occasions, se mit en frais pour recevoir et héberger des empereurs, des rois et des princes, n'a pas eu, que nous sachions, la bonne ou mauvaise fortune de recevoir Bonaparte, général, consul ou empereur. Si M^lle Fanny et sa sœur Amélie ont eu l'avantage de déjeuner avec lui, comme le dit une lettre de M^lle Fanny, cela eut lieu à Strasbourg, à l'hôtel de la *Maison-Rouge*, non à Colmar, qui en fait d'hôtels en renom n'avait à cette époque que l'hôtel des *Six-Montagnes-Noires*, à l'entrée de la *Krutenau*. Ce qui a induit en erreur c'est vraisemblablement la présentation au général Bonaparte, par M. Fritz de Dietrich, de M^lles Caroline et Frédérique Pfeffel, filles du poète colmarien; ces demoiselles avaient accompagné Fanny à Strasbourg chez leur amie, M^me Fritz de Dietrich.

Il faut croire que celle-ci avait de puissantes vertus attractives, car elle ne cesse d'être le centre vers lequel convergent les relations que l'on fait connaître; on devine même quelle en était la principale cheville ouvrière, bien que dans les lettres éditées il s'en trouve à peine deux ou trois des siennes. C'est à elle que M^lle Fanny, M^me Octavie de Stein, M^me Henriette Périer, M^lle Frédérique Pfeffel, M^me de Mont-

brison (Marie d'Oberkirch), M^me^ de Gérando (Annette de Rathsamhausen) écrivent ou répondent fréquemment en la chargeant de communiquer leurs épîtres aux membres de la famille et aux amies qu'elles peuvent intéresser. Strasbourg et le Jægerthal étaient ainsi devenus le point de ralliement de l'aimable société, dont Schoppenwihr et Colmar étaient le berceau. Cela ne veut pas dire que Schoppenwihr était abandonné, bien au contraire: c'est là que l'on revenait aussi souvent que possible, c'est là que l'on se donnait rendez-vous pour y vivre réunis pendant les derniers mois de la belle saison avec les enfants des nouvelles familles, c'est même là que quelques-uns virent le jour au berceau de leurs mères, c'est là que l'un d'eux, Adolphe Périer, mourut et fut enterré à Ostheim près de sa tante Fanny, c'est là que, de temps à autre, fils, filles, amis venaient passer des journées, des semaines, des mois pour s'y reposer physiquement, moralement et aussi pour ne pas laisser dans la solitude des parents, des amis, c'est là enfin que revenaient les lettres échangées entre frères, sœurs et amis dispersés, de sorte que, à Schoppenwihr, on savait jusqu'aux moindres détails la vie, les joies et les peines de tous.

La somme des joies fut grande au sein de cette famille et de ses alliés. Les dames surtout en furent la source et les causes ; elles en avaient la conscience. «Notre devoir, écrivait l'une d'elles, est d'être les conseillères et les soutiens.» Elles remplirent fidèlement ce devoir et si elles en devaient partager les satisfactions, elles devaient aussi prendre la plus grande part aux amertumes inévitables de la vie, car rien n'est éternel dans ce monde, et plus on s'est élevé dans la région des grandeurs relatives, plus vivement l'on est touché par les diverses infortunes que l'on ne peut éviter. Ils sont nombreux ceux qui dans le cours de l'existence s'enivrent des succès, ils sont rares ceux qui ont assez de philosophie pour faire bonne contenance aux revers. Chez les dames de

Digitized by Google

Bergheim-Schoppenwihr leur philosophie religieuse était assez robuste pour les préserver de toute défaillance et faire accepter noblement les afflictions que la vie leur réservait. Il faut lire leurs lettres de condoléance et de consolation quand un malheur ou une souffrance les visitait. Toutes accourent pour prendre part à la douleur, pleurer, consoler et soutenir celui ou celle qui était le plus directement atteint, pour les rattacher aux bienfaits de la vie par tous les liens physiques et moraux que les plus dures épreuves ne peuvent absolument anéantir.

La fin du dernier siècle avait été une rude école pour ces dames et le commencement du siècle où elles entraient en ménage ne devait pas leur rendre la vie moins tourmentée par les événements. La position d'Octavie surtout était délicate : en épousant le Saxon Stein elle devait naturellement être attachée à sa nouvelle nationalité; d'un autre côté sa famille essentiellement française, comme elle-même d'ailleurs, restait dans le camp opposé et ses trois frères, qui avaient embrassé la carrière des armes, pouvaient, d'un jour à l'autre, se trouver en face de son mari, obligé, par sa position, d'être aussi un homme de guerre pour défendre sa patrie. C'est à une leçon classique qu'elle fait un emprunt pour peindre sa situation dans une lettre qu'elle écrit à sa mère le 31 mai 1800.

« Rome, si tu te plains que c'est là te trahir,
Fais-moi des ennemis que je puisse haïr.
Quand de nos murs je vois leur armée et la nôtre,
Mes trois frères dans l'une et mon mari dans l'autre,
Puis-je faire des vœux et sans impiété
Importuner le ciel pour ta félicité ? »

On conçoit aisément que, dans leurs positions, des femmes aussi instruites que les dames de Bergheim-Schoppenwihr et leurs amies ne devaient pas rester indifférentes aux choses politiques et qu'au contraire leur esprit devait être constam-

ment en éveil au moindre symptôme de conflit. C'est principalement dans les moments critiques des guerres du premier empire que la correspondance devint active entre Schoppenwihr, Nordheim, Strasbourg, Grenoble et Paris, où ces dames se trouvaient tantôt réunies, tantôt isolées. Toutes ces lettres sont empreintes d'une diplomatie précautionnée qui devait les préserver de sévices dans le cas où elles tomberaient dans les mains de l'ennemi ou dans des mains étrangères. Tandis que la France et l'Allemagne se portaient de rudes coups sur les champs de bataille, la France et l'Allemagne étaient en correspondance active et fraternelle dans notre petit monde alsacien ; on se renseignait réciproquement non seulement sur les faits accomplis, mais encore sur les faits à venir plus ou moins probables. *Germandrée* ou Marie d'Oberkirch (M^me^ de Montbrison), *Immortelle* ou Annette de Rathsamhausen (M^me^ de Gérando), *Rique* ou Frédérique Pfeffel n'ont jamais cessé d'être de la partie et d'apporter leur contingent aux négociations privées pour la paix en faveur de l'humanité, non à la façon de M^me^ de Krudner, mais à la façon de bonnes mères de famille, préoccupées, sans doute, du salut des leurs, mais aussi du salut des victimes populaires à quelque nationalité qu'elles appartînssent. En 1813, M^me^ Octavie de Stein eut, elle aussi, l'honneur de s'asseoir à la table du Tsar avec son état-major, d'y représenter avantageusement la France, de plaider sa cause en même temps que celle de ses frères, celle de Sigismond particulièrement, que l'on croyait prisonnier de la sainte alliance, d'intéresser à son sort l'empereur lui-même ainsi que les officiers supérieurs russes qui l'avaient connu soit à Paris, soit sur les champs de bataille et notamment à l'entrevue de Tilsitt. Il va de soi qu'en Alsace, à Paris et à Grenoble on était averti sans retard et que l'on avisait aux moyens de se ménager des protections en cas de défaite et d'invasion. C'est ainsi que le général Sigismond, qui d'ail-

Digitized by Google

leurs se recommandait assez par lui-même, fut institué gouverneur de la Haute-Alsace pendant la première occupation. Ce fait seul rendit des services non seulement à la famille de Bergheim-Schoppenwihr, mais encore au pays, qui aurait été plus maltraité qu'il le fut si la présence d'un général français, connu de l'ennemi, n'avait pas été une constante sauvegarde contre les excès d'une soldatesque victorieuse. On dût le reconnaître à la seconde invasion et c'est M^me^ de Bergheim-Schoppenwihr qui va le démontrer dans une lettre qu'elle écrivit de Colmar, le 15 août 1815, à sa fille, M^me^ Octavie de Stein.

J'ai tardé à vous écrire parce que j'espérais d'un jour à l'autre vous annoncer un changement avantageux dans notre position. Malheureusement les maux augmentent, on n'en voit plus la fin.....

Nous avons été, samedi, voir vos frères à Schlestadt, ils se portent très bien, tant au moral qu'au physique; le général qui commande le blocus est un excellent homme..... Il a eu la complaisance de nous accompagner jusqu'aux avant-postes français et avait fait prévenir Sigismond.....

..... Nous avons été hier à Schoppenwihr..... Nous y avons été déjà plusieurs fois. Que les Allemands ne parlent plus de la conduite des Français dans leur pays. S'ils s'y étaient conduits comme eux chez nous, ils n'auraient certainement pas pu y rester longtemps, car d'ici à Noël personne n'aura plus rien, ni pour eux ni pour nous. Le comte de Hochberg était logé à la préfecture, ses fourgons sont partis avant-hier; il a fait emporter ce qui y était, même ce que des particuliers avaient prêté. Il y avait entre autres une belle pendule que tous les généraux bavarois ont laissée à sa place et que *ces voleurs de Badois*[1] ont prise. Il a eu

[1] Il faut croire que les Badois se conduisirent en effet comme de vrais pillards dans le Haut-Rhin où ils se gobergèrent plantureusement; ce qui dicta à l'esprit populaire le caractéristique dicton: *Zurück nach Kestenholtz!* qui, de notre temps, est encore monnaie courante dans les villages des anciens arrondissements de Colmar et de Schlestadt. On raconte qu'à l'évacuation des Badois, un étapier rubicond était préposé à chaque tête de pont avec une balance sur laquelle

la même conduite l'année dernière au blocus de Strasbourg; on me l'avait dit, je n'avais pas voulu le croire, mais je n'en doute plus à présent. Les Bavarois se sont conduits comme des anges en comparaison des hordes actuelles; aussi les cite-t-on souvent, mais cela ne les pique (les Badois) pas d'honneur..... Imaginez-vous que la petite ville de Niederbronn est taxée à deux cent mille francs..... On croit, en vérité, être abandonné de la Providence. Heureux ceux qui n'ont pas survécu à tant de maux.....

Il semble que M^me^ de Bergheim-Schoppenwihr n'entrevoyait pas que la fin de la guerre fût prochaine quand elle écrivit cette lettre à sa fille à Nordheim. M^me^ de Montbrison, qui se trouvait dans son domaine à Oberkirch, était d'un avis contraire, car elle écrivait le 17 du même mois à M^me^ Amélie de Dietrich que son mari avait été bien accueilli, qu'il avait eu une audience du roi (Louis XVIII) et que la paix allait être définitivement conclue sans que l'Alsace servît de rançon. Avant le lever du nouveau soleil, le recteur de l'Académie de Strasbourg s'était ainsi placé au premier rang de ses adorateurs, et sa femme, Marie d'Oberkirch, ne devait que suivre son exemple. D'ailleurs, il convient de reconnaître qu'après les désastres de la campagne de Russie et l'épuisement des forces vitales de la nation française, l'opinion de la très grande majorité du pays réclamait la paix à tout prix. Dans le monde féminin du cercle de Bergheim-Schoppenwihr le même courant emportait les esprits.

En était-il de même chez le sexe fort? On ne saurait l'affirmer. La France avait subi de trop grands revers, de trop grandes humiliations pour que les compagnons du grand capitaine acceptassent, autrement que contraints et forcés, un souverain imposé par l'étranger. Pendant les cent jours Sigismond et Fritz avaient pris couleur et c'est avec une

chaque soldat devait se placer, sans armes, pour vérifier s'il pesait ou non 120 kilos. Toutes les fois que ce poids n'était pas atteint, l'étapier renvoyait le soldat à Châtenois, près de Schlestadt, pour achever de s'y engraisser. *Zurück nach Kestenholtz.*

Digitized by Google

résignation péniblement contenue qu'ils assistaient aux premiers actes d'une Restauration acclamée par les uns, réprouvée mais subie par les vaincus. Une lettre de Mme Octavie de Stein nous apprend qu'au rapport des officiers saxons qu'il avait dû présenter à sa mère avant leur départ, son frère, le général Sigismond, était accablé de tristesse, tandis qu'une autre lettre de Grenoble nous montre Mme Henriette Périer entraînée au courant contraire : le lys et le drapeau blanc des Bourbons sont salués à Grenoble comme la rédemption. Cependant elle n'était pas aussi rassurée sur l'avenir du nouveau régime qu'elle s'efforçait de le paraître, car elle signale en même temps le mécontentement des vieux partis et les dangers au devant desquels courraient les ultra-royalistes en poussant le roi aux rigueurs exagérées contre ces partis. Dans sa réponse, où la satisfaction et la crainte ont une part égale, Mme Octavie de Stein entrevoit un rayon lumineux pour le salut et la tranquillité de la France dans le duc d'Orléans et sa famille. La Française-Saxonne prévoyait ainsi l'avenir à quinze années de distance et se rapprochait, pour le moment, plus que ses sœurs et ses amies, des idées libérales dont leurs jeunes années avaient été nourries au sein de la famille.

En fait, le parti de la résistance ou libéral se constituait, dans le Haut-Rhin et ailleurs, dès le premier jour du rétablissement de la monarchie et Sigismond de Bergheim en était un des membres marquants. Aux élections du 22 août 1815 il est élu député du Haut-Rhin avec Voyer-d'Argenson et Marandet, secrétaire d'ambassade, de Serre, premier président de la cour royale, Moll d'Eschentzwiller et Willig, juge de paix à Wintzenheim. La députation du département se trouvait ainsi composée de trois ultra-royalistes et de trois royalistes forcés, dont l'un d'eux au moins aurait prochainement fait parler de lui d'une façon peu favorable à la royauté imposée. Il est indubitable que si le général de

Digitized by Google

Bergheim eût vécu une ou deux années de plus, son nom aurait été associé à ceux de Lafayette et de Voyer-d'Argenson dans la tentative connue sous le nom de *Conspiration de Belfort*. Le Carbonarisme avait déjà fait son entrée en France quand le général mourut. C'est évidemment à cela que Mme Henriette Périer faisait allusion dans une lettre qu'elle écrivait du château de Vizille le 25 juin 1815 à sa sœur, Mme Amélie de Dietrich. Sa formule est une délicate supercherie littéraire que Mme Amélie pouvait transmettre à leur frère Sigismond sans risquer de lui déplaire. Elle mérite d'être reproduite.

A propos, il y a longtemps que je suis chargée d'une commission pour toi. Tu dois te souvenir d'une certaine jeune personne que nous avons connue autrefois sous le nom d'*Églantine*. Je l'ai vue assez souvent ces temps passés. Elle m'a paru assez préoccupée du sort de ses frères, qui, comme tu le penses, jouent aussi un rôle dans cette grande querelle.

Elle aurait au moins désiré qu'ils ne se fissent remarquer en rien, et voilà qu'elle apprend que l'un d'eux est à la tête d'une fédération. Elle pense que ce rôle ne lui convient pas, qu'il devrait se borner à garder le sien. Il est inutile de revenir sur ce qui est fait et elle ne désire pas qu'on parle de cela à ce frère, mais qu'on lui fasse envisager combien il est prudent de ne pas adopter une couleur prononcée dans des temps comme ceux-ci.....

Églantine te prie de lui insinuer ces vérités, s'il est possible. Elle ne s'étonne et ne se scandalise de rien, mais comme elle est un peu sceptique et qu'elle ne voit pas clairement où est le bien, il lui semble que s'abstenir serait le mieux. En quoi nous sommes tombés d'accord avec elle, c'est qu'il est bien singulier que pour un seul homme il faille en sacrifier tant et que ce génie a terriblement emprunté au génie de mal.....

L'admonition était verte, sans doute, mais pas dépourvue d'un grand sens politique. Elle prouve une fois de plus que les Carbonari complotaient en faveur de Bonaparte, prisonnier à Sainte-Hélène, ou de son fils, le duc de Reichstadt, retiré en Autriche avec sa mère; et que si, plus tard, ce parti

Digitized by Google

fut qualifié de parti libéral, son œuvre de démolition de la royauté «de droit divin» ne pouvait profiter qu'au rétablissement du régime républicain ou de la monarchie constitutionnelle au profit du fils de Philippe Égalité, planche de salut entrevue, à travers les nuages du temps, par la sœur du lieutenant-général Sigismond de Bergheim, Mme Octavie de Stein.

Peut-on dire que Mme Périer conforma toujours son attitude politique à la prudence qu'elle recommandait à son frère Sigismond? Dans ses jeunes années, à Schoppenwihr, on lui avait donné comme parrain putatif le conventionnel Fabre d'Églantine. Or Églantine = Mme Henriette Périer se livre à un entraînement prononcé en faveur du comte d'Artois, qui fait une visite à Grenoble en 1815. Monsieur — qui sera plus tard Charles X — est charmant, gracieux et répond avec attendrissement aux manifestations d'attachement dont il est l'objet et qui arrachent à son mutisme ces délicieuses paroles: «Oui, certes, bons et aimables Français!

«Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?».

Mme de Montbrison (Marie d'Oberkirch) elle aussi est bonne physionomiste dans une circonstance pareille: elle dit que l'extérieur du duc d'Angoulême (frère de M. d'Artois) n'est pas agréable, qu'il a toujours l'air de mauvaise humeur, mais qu'il gagne à être connu. Quand l'heure aura sonné, ces dames modifieront modérément leurs appréciations.

IV.

Sous la Restauration, nos Alsaciennes eurent, comme tout le monde, une existence moins agitée qu'aux temps de la Révolution et de l'Empire. Indépendamment des angoisses résultant des événements, elles avaient été affligées par la mort de plusieurs parents: en 1797, au mois de novembre,

elles enterraient Mme de Waldner, belle-sœur de Mme Octavie de Stein; en février 1801, Mlle Fanny de Bergheim-Schoppenwihr; en juin 1803, M. de Stein, beau-père de Mme Octavie. En février 1808, M. Fritz de Dietrich, fils aîné du malheureux maire de Strasbourg, mari d'Amélie de Bergheim-Schoppenwihr et maître des forges du Jægerthal, près de Niederbronn; en mars de la même année 1806, la veuve du maire, née Ochs, de Bâle, mère de Fritz, maître de forges et belle-mère d'Amélie de Bergheim-Schoppenwihr; en mai 1809, leur ami Amédée-Conrad Pfeffel[1]; en janvier 1812, M. de Bergheim-Schoppenwihr père et enfin en 1813, Gustave de Bergheim-Schoppenwihr, le plus jeune des trois fils. Ces morts successives avaient nécessairement occasionné de grands changements dans la vie de l'ancienne maison de campagne; Mme de Bergheim s'y trouvait seule et la mort de son gendre, Fritz de Dietrich, laissait à la charge de sa femme la gérance des usines du Bas-Rhin; d'un autre côté, les fils étaient à leurs postes dans l'armée et les filles, Octavie et Henriette, avec leurs maris en Saxe et dans le Dauphiné. Schoppenwihr n'était pour ainsi dire plus qu'une expression géographique, à la garde de Mme de Bergheim, née de Glaubitz. Mais la maison de campagne est trop pleine de souvenirs pour qu'elle soit abandonnée, pour que l'on n'y revienne pas aussi souvent que possible dans les temps de paix et de tranquillité relative que la Restauration inaugurait.

On y revenait donc fréquemment, mais outre que Strasbourg, Grenoble et Nordheim se partageaient les attractions

[1] Tous nos auteurs alsaciens donnent à Pfeffel les pronoms de *Théophile-Conrad*. Nous devons à l'amitié de M. Henri Berger, manufacturier à Montbéliard, un renseignement exact à cet égard. C'est sous les prénoms de *Amédée-Conrad* que Pfeffel figure dans l'acte de mariage de sa fille Caroline-Louise, le 10 décembre 1806, avec M. Charles-Louis Berger, décédé à Montbéliard le 14 février 1811. Théophile était peut-être la grècisation d'Amédée.

et le devoir de chacun, un autre point supplémentaire ne tarda pas à exiger sa part, la part du lion, dans le partage. M[me] Amélie de Dietrich, qui avait plusieurs fois habité la grande ville avec son mari défunt, avait à y soigner l'intérêt des forges dont elle avait la gérance; le lieutenant-général, son frère, devait en quelque sorte en faire sa résidence pour représenter Colmar, qui l'avait élu son député; Augustin Périer, filateur à Grenoble, devait aussi y passer une grande partie de son temps pour donner ses soins au placement des produits de son industrie et utiliser les services de son frère, Casimir, qui y était établi banquier, de sorte que, par la force des choses, Paris devait devenir le centre principal de la famille, Strasbourg, le Jægerthal et Vizille les lieux de production, Schoppenwihr rester le berceau un peu désert, le château du Jægerthal, celui de Vizille et celui de Nordheim les résidences princières et temporaires des anciens, des jeunes et des amis. D'ailleurs, Augustin Périer, homme marquant du Dauphiné, songeait sérieusement à devenir son représentant à la Chambre des députés et à habituer l'un au moins de ses fils, Adolphe, qui y prenait goût, à la direction des fabriques de Vizille. Scipion Périer, occupé d'affaires de banque, y était déjà avec sa femme, Louise de Dietrich, cousine des dames de Bergheim, et M[me] de Montbrison, Marie d'Oberkirch, sous prétexte de raison de santé pour son mari, venait aussi s'y fixer, pour avoir «la liberté de vivre à son gré», de se rapprocher d'anciennes connaissances, d'en cultiver de nouvelles, de demander «aux courses à pied dans les environs un exercice réconfortant et agréable» et enfin des distractions instructives aux richesses artistiques de la capitale. Elle recommandait à ses amies de parler dans ce sens de son départ, car elle ne quittait pas Strasbourg, ni l'Alsace, puisqu'elle y conservait son domaine d'Oberkirch, près d'Obernai. M[me] de Gérando, Annette de Rathsamhausen, y était aussi revenue avec son mari. Il est naturel qu'en raison

de ces circonstances Mme Henriette Périer, elle aussi, n'ait pas hésité à abandonner, pour un temps plus ou moins long, son château de Vizille et à se contenter d'un plus modeste appartement à Paris, dans l'étroite rue des Petits-Champs. Avec elle et sa fidèle Frédérique Pfeffel allait se constituer le le cercle de nos Alsaciennes, de nos femmes de cœur, de savoir et d'esprit dont Schoppenwihr et Colmar avaient été la principale école. Des considérations d'avenir avaient dû, sans doute, entrer pour quelque chose dans la détermination de prendre pied dans la capitale, tout en conservant leurs opulents domaines de la province. Ces dames étaient, en effet, dotées d'une nombreuse progéniture qui avait grandi et qui ne pouvait que bénéficier à être produite sur un théâtre moins restreint que celui des lieux de naissances. Il convient de la présenter au lecteur pour faciliter l'intelligence des fragments épistolaires que l'on a édités à leur intention.

Mme Fritz de Dietrich, née Amélie de Bergheim-Schoppenwihr, avait deux fils, Eugène et Albert, et deux filles, Amélie et Camille.

Mme Fritz de Stein, née Octavie de Bergheim-Schoppenwihr, était entourée de huit enfants, dont deux fils et six filles: Charles et Sigismond; Octavie, Fanny, Henriette, Frida, Amélie et Adelaïde.

Mme Augustin Périer, née Henriette de Bergheim-Schoppenwihr, avait deux fils et trois filles: Adolphe et Eugène; Fanny, Octavie et Amélie.

Mme Sigismond de Bergheim, née Louise Bartholdi, avait un fils: Gustave de Bergheim-Schoppenwihr.

Mme Scipion Périer, née Louise de Dietrich, cousine des dames de Bergheim, avait trois enfants, dont les noms de deux seulement nous sont connus: Édouard et Cécile.

Mme de Sahune, Amélie de Dietrich, sœur de Louise de

Dietrich, avait aussi plusieurs enfants, dont les noms de deux seulement nous sont révélés : Ernest et Amélie.

L'amie de ces dames, Mme de Montbrison, née Marie d'Oberkirch, était également bien partagée. Après avoir perdu, en 1813, une fille, Ernestine, il lui restait trois fils et deux filles : Alphonse, Fernand et Armand ; Léonce et Isaure.

Enfin une autre amie, également fixée à Paris, Mme de Gérando, Annette de Rathsamhausen, avait deux fils ; Gustave et Camille.

On comprend qu'escortées de la nouvelle génération, ces dames allaient être en mesure de constituer à Paris une colonie assez puissante pour conquérir un certain rang dans la restauration sociale que le nouveau régime voulait inaugurer. Il y avait en effet dans cette colonie les éléments avec lesquels on devait compter : vieille noblesse, finance, industrie, idées nouvelles modérées, liberté spirituelle mise en pratique, car les diverses confessions s'y coudoient sans aucun froissement, se rencontrant toutes sur la croyance ou l'espoir d'une vie meilleure après la mort[1].

Les premières nouvelles de la vie à Paris envoyées à la province ne pouvaient être que très satisfaisantes. D'abord, c'est Marie d'Oberkirch (Mme de Montbrison) qui donne à

[1] Deux faits particuliers donnent une idée de cet esprit de tolérance. Augustin Périer veillait lui-même à l'instruction religieuse-catholique de ses enfants, nés d'une mère protestante, mais plutôt zwinglienne ou calviniste que luthérienne. Dans la famille de Glaubitz dont Mme de Bergheim-Schoppenwihr était issue, l'esprit de tolérance n'était pas moins accentué. Mme Fritz de Dietrich (Amélie de Bergheim) s'informant du prochain mariage de son cousin, M. Gallus de Glaubitz, avec Mlle de Meltz, est renseignée par Mme de Montbrison. « La jeune personne est grande et jolie..... Ses parents sont de la religion anglicane, mais elle a été élevée en France dans des pensionnats catholiques et Glaubitz m'a dit qu'elle y a pris l'idée qu'on faisait difficilement son salut dans une autre religion ; elle est donc disposée à profiter de la religion catholique. Son père ne s'y oppose pas et cela paraît faire plaisir à son mari. »

Digitized by Google

Amélie de Bergheim (Mme Fritz de Dietrich) une idée des ennuis et des fatigues de son installation au boulevard des Capucines, le 31 octobre 1817; puis des informations amicales sur les personnes qu'elle a déjà visitées: Mme Scipion Périer, Mme de Gérando, Mme Gauthier de Passy, M. Cuvier, au Jardin des plantes, Mme Rapp (née de Rothberg de Rheinweiler), « heureuse de son extrême opulence, fort occupée des enfants de son mari et des siens ». Mais elle ajoute que « son mari conserve encore tant de bustes, de portraits de son ancien patron, que cela embarrasse un peu ceux qui voudraient aller la voir. »

Au moment ou Mme de Montbrison écrivait cela à Mme de Dietrich, le général Rapp, rallié depuis longtemps au régime nouveau, venait de présider le collège électoral du Haut-Rhin, où le lieutenant général Sigismond de Bergheim n'avait pas été réélu député comme en 1815, bien que Rapp « eut parlé en sa faveur, ce que l'on ne croira pas dans la rue de Richelieu », écrit-il à son ami Paira[1]. Il ne faut d'ailleurs pas se dissimuler qu'en cette occasion Rapp donnait le dernier coup de main à sa propre candidature à la pairie dans la nouvelle fournée très prochaine, et qu'en même temps il édifiait, par l'intermédiaire de Paira, son majorat de 400 mille livres de rentes sur la dette publique. Il n'est pas non plus hors de propos de remarquer que Mme Rapp, visitée par Mme de Montbrison, succédait à la légendaire duchesse de Dantzig « *çà te la coupe !* » avec laquelle Rapp avait divorcé dans le temps où Napoléon Ier divorçait avec l'impératrice Joséphine.

Quelque temps après son échec électoral, le lieutenant général Sigismond quittait de nouveau Schoppenwihr et Colmar pour revenir à Paris. Sa sœur, Mme Henriette Périer, va nous en donner des nouvelles dans la lettre qu'elle écrit le

[1] Voy. *Revue d'Alsace*, année 1883, p. 5, 189, 331. Lettres inédites. La famille Bartholdi habitait cette rue.

Digitized by Google

12 décembre 1817 à sa sœur Octavie, Mme Fritz de Stein à Nordheim.

Je suis triste de ne pas encore t'avoir écrit depuis mon installation à Paris. J'ai retrouvé ici des Alsaciens, des Dauphinois, mes belles-sœurs et mes amies, car ma richesse en ce genre est grande. Sigismond et sa femme sont arrivés à Paris. Il est au mieux avec elle et s'y est fort attaché; ils habitent tout près de leurs parents, où ils vont dîner tous les jours. L'autre jour ils ont dîné chez le duc d'Orléans, où ils sont très bien accueillis. Et moi, telle que tu me vois, j'ai fait de la musique avec Mademoiselle d'Orléans. Elle m'a même embrassée en partant. Le duc se trouvait là à mon arrivée, c'est un bel homme. Tout ce qui les entoure les idolâtre.

Abstraction faite d'un soupçon de fatuité bien excusable, cette lettre dit clairement que les sympathies politiques de la famille étaient pour la branche cadette, non pour la branche aînée des Bourbons. C'était pour soutenir celle-ci que Rapp avait été choisi comme président du collège électoral du Haut-Rhin à l'élection du 20 septembre 1817. La candidature de Sigismond de Bergheim avait échoué devant celle de M. de Serre, défendue par Rapp, tandis que le même collège faisait triompher, au grand dépit de Rapp, celle de Bignon (de l'Eure), ami de Voyer-d'Argenson et chef suprême de la Charbonnerie en France. Ainsi s'expliquent les relations avec la maison d'Orléans dont Henriette de Bergheim-Schoppenwihr (Mme Augustin Périer) donne un aperçu dans la lettre à sa sœur, Mme la baronne Octavie de Stein. Mme Henriette était d'ailleurs femme du monde, très bonne et délicate musicienne. Dans ses jeunes années, elle était à Colmar et à Schoppenwihr une véritable virtuose, non seulement au rapport de ses professeurs de harpe et de piano, mais des grands artistes de passage et de toute la société colmarienne. Après 1830 on a, à maintes reprises, entendu deux professeurs réputés bons artistes, Schmidt et Vonesch, qu'elle mettait en réquisition, faire l'éloge de son talent, alors que depuis plus

Digitized by Google

de trente ans elle était à Grenoble. Une lettre de Mme de Gérando constate que dans cette ville Mme Henriette a reçu son clavecin d'Erard, qu'elle a joué dans un concert public «avec un succès prodigieux», que dans une soirée chez Mme de Staël elle a eu également «un grand succès; que Mme de Staël est enchantée d'elle, de son aisance, de sa grâce, et que les hommes l'ont déclarée la plus jolie femme d'une assemblée où étaient pourtant Mmes Récamier, Visconti, d'Aiguillon, Luchesini, etc.» Il n'est donc pas étonnant que Mme Henriette ait aussi fait la conquête de la sœur du duc d'Orléans, conquête qui devait, douze années après, lui valoir ses entrées affectueuses aux Tuileries.

Si absorbées qu'elles soient par les exigences de la vie dans la grande ville, ces dames ne négligent pas les absentes, et c'est fréquemment Marie d'Oberkirch (Mme de Montbrison) qui donne des nouvelles de Paris à Mme Fritz de Dietrich et lui en demande de l'Alsace. Le 1er février 1818 elle veut savoir comment l'hiver se passe à Strasbourg, si elle voit souvent la famille de Beyers, Mme Franck, Mme de Sahune, si ses enfants ont dansé, si enfin le temps s'écoule agréablement? A Paris, c'est toujours le talent de Henriette Périer et son entrain qui font les frais d'agréables réunions des familles Scipion Périer, de Montbrison, Bartholdi, de Gérando, Mathieu Faviers et invitent les jeunes à la danse. — Un mois plus tard, c'est la nouvelle du très prochain mariage d'Amélie, fille de Mme Fritz de Dietrich, avec Guillaume de Turckheim, fils du banquier et maire de Strasbourg, qui comble de joie la colonie et fait pleuvoir chez l'heureuse mère de la fiancée les félicitations. Trutenhausen, dans le voisinage d'Oberkirch, au pied de Hohenbourg, ou Sainte-Odile, deviendra la résidence du jeune ménage.

A partir de 1819, l'hôtel de Colmar et Schoppenwihr ne seront plus habités que temporairement, car Mme de Bergheim se rapproche de sa fille, Mme Fritz de Dietrich, devenue plus

que jamais le point de ralliement de la famille. Le «bon ami Pfeffel» était mort depuis dix ans. Deux de ses filles, Peggy et Caroline, étaient mariées, la première avec M. Ehrmann, la seconde avec M. Charles-Louis Berger, de Montbéliard, chez qui Mme Pfeffel (Marguerite-Cléophé Divoux) avait fini par se retirer, de sorte que de ce côté il ne restait plus que Frédérique, laquelle était vivement réclamée par Mme Henriette Périer pour tenir auprès d'elle la place de l'amie et la seconder dans l'éducation de ses enfants. D'un autre côté, M. de Bergheim-Schoppenwihr était mort depuis huit ans; son fils Sigismond, après son échec, était revenu à Paris dans la famille de sa femme. Éloignée de ses enfants, Mme de Bergheim, mère, devait désormais se rapprocher de sa fille Amélie, Mme Fritz de Dietrich, et passer la plus grande partie de l'année à Strasbourg. Les beaux jours de Colmar-Schoppenwihr étaient dans leur déclin.

A Paris la vie s'écoulait rapidement entre les devoirs et les préoccupations politiques sans cesse renaissantes et auxquelles notre petit monde ne pouvait se soustraire. Dans une lettre du 5 juillet 1818 à Mme Fritz de Dietrich, Mlle Frédérique Pfeffel fait allusion à «la fameuse conspiration qui fait parler tout Paris. Quatre personnes ont été arrêtées, mises au secret, interrogées, puis relachées». Augustin (Périer) est à Grenoble..... très actif pour le bien de son pays..... Il paraît reprendre quelque espoir pour la vente de Beaucaire. Ceux qui prétendent être au courant de la fameuse conspiration disent que Donadieu devait être fait commandant de Paris.....

On ne voit pas facilement l'intérêt que ces remarques peuvent avoir pour Mme Fritz de Dietrich. Cette lettre de vingt lignes est purement incohérente, ou bien elle a un sens politique précis et dans ce cas facile à dégager. La foire de Beaucaire était alors la Bourse où nos manufacturiers se rencontraient avec leur clientèle, la Bourse où se faisaient

Digitized by Google

des marchés considérables pour alimenter les magasins de Paris et de la province. C'est là que l'opposition ou les libéraux recrutaient discrètement, parmi leurs clients, les agents distributeurs des écrits politiques de l'opposition, répandus non moins discrètement dans le public. Tous les grands magasins d'étoffes se trouvaient ainsi engagés dans l'opposition et faisaient une propagande dont la source et les moyens d'action échappaient à l'œil de la haute police. La vente à la foire de Beaucaire donna, dans le langage de la charbonnerie, son nom de *vente* à chaque magasin enrôlé. Ce fut, jusqu'en 1830, une sorte de maçonnerie opposée à l'ancienne, encore peuplée de descendants de seigneurs laïques et ecclésiastiques, dont tous les ateliers de la province relevaient de l'Orient de l'Univers sous le bon plaisir de S. A. S. Louis de Bourbon, prince du sang, comte de Clermont, ayant pour devise : *Durat cum sanguine virtus avorum* et pour enseigne à l'entrée du temple : *Arceatur profanum vulgus*[1]. Au lieu de *loges*, la charbonnerie eut ses *ventes*, dont Bignon (de l'Eure), député du Haut-Rhin, était le chef suprême, à la *vente* de Paris.

C'est évidemment à cela que le petit mot de Mlle Frédérique Pfeffel à son amie, Mme Fritz de Dietrich, fait allusion; car elle dit que M. Augustin Périer est «une des fortes têtes du conseil», qu'il dépense son activité *pour le bien de son pays*, qu'il a quelque espoir pour la *vente* de Beaucaire, que la nomination du général Donadieu au commandement de Paris est à craindre, ce qui n'empêcha point les libéraux de chansonner ce fougueux royaliste d'une façon frondeuse et peu propre :

[1] Le chapitre de l'atelier de Strasbourg, sous le titre de *loge de Saint-Jean*, se composait à la Révolution des: Barons de Berstett, d'Oberkirch et de Johan; Poirot, secrétaire.

Digitized by Google

Donadieu se donne au diable
Nom de D... !
Pour trouver le grand coupable.
Bref, il n'y a plus de factieux,
Nom de D... !
Que de, etc., etc.

Cependant, quelque temps après, le procureur général Séguier fut déféré à la cour des Pairs; mais celle-ci n'admit pas l'instance. L'assassinat du maréchal Ney, prince de la Moskova, après le désastre de Waterloo, suffisait à sa gloire.

Où M^me^ de Sahune (Louise de Dietrich) trouvera-t-elle sa cousine, M^me^ Fritz de Dietrich, le 25 septembre 1818, pour lui rendre compte de son agréable voyage au pays de son mari? Ce n'est pas à Strasbourg, ni au Jægerthal, mais à Schoppenwihr, auprès de sa mère, M^me^ de Bergheim. M^me^ de Sahune a vu les Conrad à Bourg. Elle a visité l'église gothique de Brou, où elle a admiré les monuments de Marguerite de Valois, de Philibert-le-Beau et de Marie d'Autriche; elle s'est arrêtée à Lyon, puis est allée chez son beau-père à Saint-Vallier avec son mari et ses trois enfants. La ville est affreuse; il est peu de rues dans lesquelles la calèche puisse passer. La malpropreté est pire qu'à Grenoble, pavé horrible, pas de reverbère; par contre le pays est délicieux, un ciel toujours pur, une culture inconnue en Alsace, des mûriers dont la verdure contraste avec celle des oliviers qui couvrent les champs..... Du mont Ventoux on découvre des paysages d'une telle richesse qu'ils fourniraient des milliers de tableaux..... «Mon beau-père ne cesse de parler de grande et belle Amélie, si admirablement proportionnée. Tu lui dois un mot de souvenir et à moi, mon ange, un petit brin de tendresse en retour de celle que j'aurai pour toi jusqu'à la mort». — M^me^ Fritz de Dietrich était, paraît-il, une bien belle femme, car ce n'est pas seulement le beau-père de M^me^ de Sahune, mais d'autres encore qui font allusion à sa beauté;

en tous cas elle avait une beauté morale qui commandait la vive affection de tous les siens et de tous ses amis. Elle revenait souvent au berceau de Colmar-Schoppenwihr assister sa mère dans sa vieillesse en attendant que celle-ci vînt finir ses jours auprès d'elle à Strasbourg.

Mais voici l'année 1819 qui donnera ses joies et ses peines. Le 4 février, M^lle Frédéric Pfeffel, répondant à Octavie, M^me Fritz de Stein, l'informe que dans six mois on quittera Paris pour retourner au château de Vizille, mais qu'il n'est pas douteux que Henriette y reviendra si son mari Augustin est élu député. Puis c'est Marie d'Oberkirch (M^me de Montbrison) qui, entre autres sujets de correspondance intime, parle, à M^me Fritz de Dietrich, de la nouvelle fournée de pairs dont Rapp est du nombre. «Il serait comique, dit-elle, d'assister à la réception des nouveaux et de voir la mine que feront ce jour-là les anciens.» La malignité publique appelle les nouveaux des *experts*, des *pervers* (ex-pairs — pairs-verts); cela déconsidère l'institution; mais si elle dure encore six mois, les droits des nouveaux vaudront ceux des anciens. Elle devait durer plus longtemps et nous voici arrivé au 31 décembre qui clôt l'année bien douloureusement pour la famille de Bergheim-Schoppenwihr. M^me Henriette Périer se trouvait encore dans le Dauphiné avec sa famille et c'est à Marie d'Oberkirch (M^me de Montbrison), demeurée à Paris, qu'est réservé le chagrin d'annoncer à la famille la mort du lieutenant-général Sigismond. C'est à M^me Fritz de Dietrich qu'elle écrit d'abord une longue lettre concernant la maladie, la mort de Sigismond, l'affliction de sa femme et la désolation des parents de celle-ci. Elle lui laisse le soin d'en informer sa mère et de lui dire combien cette mort inattendue lui a déchiré le cœur. Les moyens de communication n'étaient pas ce qu'ils sont aujourd'hui, car ce n'est que le 7 janvier 1820 que la sœur du lieutenant-général, M^me Henriette Périer, fut instruite de l'événement. On devine le con-

Digitized by Google

cert de regrets et de consolations qui suivirent et dont la mère et la sœur Amélie du défunt furent le centre affligé. Mme Octavie de Stein insiste auprès de sa mère pour qu'elle vienne se consoler à Nordheim auprès d'elle et au milieu de ses huit petits-enfants. Mme de Bergheim ne peut, à cause de «son grand âge», répondre à cette sollicitation, mais elle offre à sa fille 600 francs pour frais de voyage avec ses enfants de Nordheim à Strasbourg et à Schoppenwihr. Ce projet fut réalisé et l'on arrive à la fin de l'année, qui fournit à Mme de Bergheim l'occasion d'écrire de nouveau à sa fille Octavie, Mme Fritz de Stein, une lettre attristée par la mort de Sigismond et l'état de sa propre santé :

L'année finit, écrit-elle de Strasbourg le 23 décembre, non les douleurs, les regrets et les maux qui sont la suite d'une telle perte. Oh ! mes chers et bons enfants, vous êtes tous compris dans mes vœux, mes prières au ciel pour votre conservation, votre bonheur et votre prospérité; que vos enfants vous récompensent de ce que vous avez fait pour votre mère.

Cette suprême bénédiction maternelle permet de croire que Mme de Bergheim avait le pressentiment de sa fin prochaine. A partir de ce moment sa fille Amélie, Mme Fritz de Dietrich, n'eut pour devoir qu'à soigner sa mère et à préparer ses sœurs et ses amies à la triste nouvelle, qui devenait de jour en jour plus imminente. Le 9 février 1821, Henriette, Mme Aug. Périer, partie de Grenoble, arrivait encore à temps à Strasbourg pour être reconnue de sa mère et assister sa sœur Amélie dans le pénible accomplissement du dernier devoir filial. Le 14, Mme de Bergheim-Schoppenwihr avait vécu.

Le 13 avril, Mme Henriette était encore à Strasbourg. C'est de là qu'elle annonce à sa sœur Octavie de Stein une nouvelle perte, la mort de Scipion Périer, le mari de leur cousine, Louise de Dietrich, qui, pour se consoler, se rattache aux idées religieuses. Enfin, revenue à Paris, c'est de là

Digitized by Google

qu'elle doit assombrir encore la situation en informant les absentes de la mort, «dans les bras de sa femme et de ses amis, de leur excellent Camille Jordan». «Nous avons passé, dit-elle encore, dans notre dernier voyage par le pauvre Schoppenwihr, Colmar et Kientzheim pour venir à Paris..... J'ai été à Ostheim visiter deux tombes chéries (celle de sa sœur Fanny et de son premier fils, Adolphe). Je reste pénétrée de mille sensations douloureuses; être, et n'être plus, voilà la vie!» Cette dernière plainte d'une âme ulcérée présage hélas! de prochaines et encore plus cruelles épreuves. Le 28 janvier 1824, le fils unique de feu son frère Sigismond et de Louise Bartholdi, est moissonné par le croup. Puis de ses trois filles, Octavie, Fanny et Amélie, pleines d'avenir et de santé, il ne lui en restera tantôt plus une seule. Octavie meurt en septembre 1824; Fanny, qui venait d'épouser M. Charles de Rémusat et dont les noces célébrées au château de Vizille en grande pompe, avec le concours de Casimir Périer, le futur ministre et oncle de la mariée, meurt le 10 octobre 1826, sans enfant, après quinze mois de mariage et enfin, Amélie, encore célibataire, suit dans la tombe sa sœur en septembre 1827. Dans l'intervalle on avait eu également la douleur de perdre, le 16 juillet 1824, la bonne et tendre amie Annette de Rathsamhausen, M^me^ de Gérando, qui avait succombé à une affection morbide contractée en donnant ses soins à une malade infectée d'un mal contagieux. — Ces morts, si rapprochées les unes des autres, avaient naturellement répandu un sentiment de tristesse dans toute la colonie, mais c'est surtout M^me^ Henriette Périer qui était atteinte jusque dans ses entrailles; aussi est-ce elle qui, dans les condoléances échangées, pousse les gémissements les plus perçants et donne libre cours à l'expression de ses douleurs, au risque, dit-elle, de scandaliser ses sœurs et ses amies. Au moment où elle prévoyait la mort prochaine de sa dernière fille (Amélie), elle écrivait, de

Digitized by Google

Hyères le 1er novembre 1826, à ses sœurs, Mmes Fritz de Dietrich et Fritz de Stein, la lettre désespérée dont voici quelques extraits :

C'est trop! mes amies, c'est trop! Le désespoir est au fond de mon cœur. Ce renversement de bonheur (la mort de sa fille Fanny, Mme de Rémusat) est irréparable et frappe de terreur et de désolation!..... Le malheur veut nous écraser, tout n'est pas fini, je suis sans résignation, sans espérance; il est un degré d'infortune qui repousse toute consolation, et je ne prends la plume que pour désoler mes amis et scandaliser peut-être les âmes religieuses. Cet état ne durera pas, mes bien aimées sœurs, je ne vous affligerai pas toujours à ce point,

. . . .

Le jeune ménage si assorti..... le bonheur une fois trouvé sur la terre..... Les démons ont été jaloux de ce bonheur, et peut-être sont-ils les plus forts. Que savons-nous? Rien! Tout est mystère dans ce monde incompréhensible.....

. . . .

Mon cœur aurait grand besoin de revoir mes bonnes sœurs. Je vous reverrai, je ne sais quand, mais je ne veux pas que ma bonne Amélie (Mme Fritz de Dietrich) fasse deux cents lieues pour venir me voir. Sa famille a besoin d'elle, les voyages sont fatigants, surtout quand on les fait la douleur dans l'âme.

Quelques mois plus tard, en avril ou mai 1827, la pauvre désespérée partait revoir Colmar, Schoppenwihr, Strasbourg et Nordheim, où Lili Bartholdi, sa belle-sœur, mariée en secondes noces avec le comte de Boubers, devait la rejoindre, puis, après avoir retrempé son âme dans les eaux vives de la famille Bergheim-Schoppenwihr, revenir dans son Dauphiné pour enterrer sa dernière fille (Amélie) et assister au triomphe de son mari, Augustin Périer, élu député dans plusieurs colléges électoraux de son département, en même temps que M. de Turckheim dans le Bas-Rhin.

Dans cet intervalle de tristesse un autre événement désolant était venu frapper la famille Augustin Périer; l'in-

Digitized by Google

cendie, par un ouragan violent, des ateliers industriels et du château de Vizille[1]. Mme Henriette, ses deux filles et Mlle Frédéric Pfeffel étaient heureusement à Nice, avec M. de Rémusat, et échappèrent ainsi à la terrible émotion de l'incendie qui détruisit, outre le château et les fabriques, soixante-sept maisons de l'endroit. Répondant à une lettre de sa belle-sœur Amélie, Mme Fritz de Dietrich, M. Augustin Périer la remercie de l'intérêt qu'elle lui témoigne en cette occasion et lui donne un aperçu du désastre et de son intention de tout réparer.

Le pays tout entier, dit-il, a paru charmé de la résolution que j'ai prise de restaurer le château en conservant le caractère de sa vieille architecture. Nous avons vu disparaître le salon doré et d'autres restes d'antiquités, mais la statue équestre de Lesdiguières, notre dernier connétable de France, n'a point souffert des flammes qui l'ont entourée de tous côtés. Je rétablirai dans une nouvelle galerie le tableau qui le représente, celui de Henri IV, qui fut son frère d'armes, et j'y joindrai celui de Bayard et des hommes illustres de l'ancien Dauphiné et je n'oublierai pas ces hommes nouveaux qui, dans le siècle dernier, furent l'honneur et la gloire de notre pays et proclamèrent à Vizille même les principes de véritable liberté qui, après trente-cinq ans, sont invoqués en France et dans le monde entier comme le seul moyen d'amener dans les temps modernes la stabilité du pouvoir et de satisfaire les besoins actuels de la civilisation.

La phrase est un peu longue, mais elle renferme tant de choses! Elle prouve, dans tous les cas, que *Le Laurier*, l'ancien élève de Pfeffel, n'était point sorti de l'école militaire de Colmar, imbu des idées du siècle passé. Il devait d'ailleurs avoir prochainement l'occasion de le dire aux oreilles d'une assemblée rétrograde qui, au centenaire de 1889, a encore de menaçants héritiers dans les corps délibérants.

Dans ses villégiatures à Nice, à Hyères pour la santé de sa fille Amélie, Mme Henriette Périer avait eu l'occasion de fré-

[1] En octobre 1825.

Digitized by Google

quenter une société de choix, entre autres M. de Talleyrand, son plus proche voisin, et de faire avec lui une partie de whist chaque soir. Dans une fugue à Chambéry, elle avait revu la famille d'Orléans, en visite chez le roi de Sardaigne, dont la femme était sœur de Mme la duchesse, qui, dans un prochain avenir, devait être reine de France; elle y avait vu, dans un bal public, au théâtre de Chambéry, les enfants de celle-ci, les ducs d'Orléans, de Joinville, d'Aumale, etc., se livrer, sous les yeux de la cour et de leurs parents, aux divertissements du jeune âge. Revenue à Vizille, pour y enterrer bientôt ses deux filles, Fanny et Amélie, la mère désolée écrit, le 7 septembre 1827, à sa sœur Octavie de Stein qu'elle ne veut pas se séparer de son mari Augustin, qu'elle l'accompagnera à son poste de député, que «les événements politiques leur offrent une utile distraction et qu'il est impossible de n'y pas prendre une forte part». Pour commencer, son fils aîné, Adolphe, épouse, le 9 janvier 1828, Mlle Nathalie Lafayette, petite-fille du général, et demeure chargé des usines industrielles de Vizille, qui comprenaient la filature de coton, le tissage et les toiles peintes. Son frère, Eugène, qui achevait ses études à Genève, se destinait à la carrière diplomatique. La situation offrait ainsi un champ encore assez étendu sur lequel les brillantes qualités de la Colmarienne-Schoppenwihr, de l'*Églantine* des temps passés, pourraient, avec le concours de *Le Laurier*, son mari, être utiles aux leurs et à la cause des idées qu'ils professaient.

Revenue à Paris en septembre ou octobre 1827, Mme Henriette Périer y retrouva Marie d'Oberkirch (Mme de Montbrison), dont la santé lui causa de grandes inquiétudes. Malgré les soins qui lui furent prodigués par Mme Henriette, de concert avec M. de Montbrison et Louise de Dietrich (Mme Scipion Périer), Marie d'Oberkirch succomba fin février ou commencement de mars 1828. C'était un grand vide pour le cercle alsacien, dont elle avait toujours été

Digitized by Google

l'âme la plus active et la plus affectionnée. Grand fut le chagrin de Mme Henriette. Mais, éprouvée par les coups qui avaient frappé ce qu'elle avait de plus cher au monde, c'est elle qui se charge d'annoncer à ses sœurs de Strasbourg et de Nordheim la triste nouvelle. Pour détourner son esprit des tristesses de la mort, elle avait heureusement un jeune ménage vivant sur lequel se concentraient ses affections maternelles, son Adolphe Périer et sa Nathalie Lafayette. Elle avait enfin cela de commun avec sa sœur Amélie, Mme Fritz de Dietrich, dont la fille Amélie avait épousé Guillaume de Turckheim et était déjà mère d'une fille et d'un garçon. Tandis que ceux-ci venaient de passer quelque temps chez leur mère au Jægerthal, Mme Henriette retournait, au mois de juin, avec son fils Adolphe et sa femme Nathalie, à Vizille et s'installaient «dans leur maisonnette en attendant que le château incendié fut habitable», et c'est là que Mlle Frédérique Pfeffel venait les rejoindre pour la belle saison de 1828; c'est là aussi que Mme Henriette apprit, non sans regret, que son gendre, M. de Rémusat, allait se remarier avec une petite-fille de Lafayette, cousine de Nathalie, sa bru; c'est là enfin que cette dernière donna, en janvier 1829, à sa belle-mère, Mme Henriette Périer, une petite fille à laquelle, selon la tradition de famille, on donna le nom d'Octavie. Quant à Augustin, il était demeuré à Paris, à son poste de député, en attendant la prorogation de la Chambre jusqu'en septembre 1829.

Pendant cet interrègne, le général Lafayette vint à Grenoble visiter sa petite-fille Nathalie et la famille Périer, à laquelle elle appartenait désormais. Cette réunion de famille est presque un événement; la foule a été au devant de lui, il y a eu cinquante cavaliers, une file de plus de soixante voitures, une population immense..... Il est arrivé le 16 août. «Demain nous partons pour Vizille, Henriette et moi, de bon matin..... Le général arrivera pour le dîner avec les siens

et la famille». C'est Mlle Frédérique Pfeffel qui donne, le 18 août, cet avis à Mme Octavie de Stein à Nordheim. Le 4 septembre suivant, c'est Mme Henriette qui parle encore de cette visite à ses sœurs, Mmes de Dietrich et de Stein. «Nous avons beaucoup parlé du maire de Dietrich, leur écrit-elle, qui était l'ami intime du général Lafayette et dont il conserve un souvenir si cher et si distingué. Il m'a promis de me faire lire son plaidoyer[1] lorsqu'il eut à sa défendre sous la Terreur..... Vous parlerai-je politique? Elle est nébuleuse. Le bruit court que l'on va destituer notre préfet. Cela me ferait peine, parce que je craindrais que la circonstance de notre hôte n'en soit le prétexte : si les Chambres sont rappelées, j'accompagnerai Augustin avec Rique..... Notre château est restauré et plus beau que jamais, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.» — On voit, par cette citation, que nos deux Alsaciennes prenaient «une forte part», ainsi que l'avait déjà écrit Mme Henriette, aux choses de la politique. Mais en septembre 1829 la politique était si «nébuleuse» que l'on ne devait pas quitter le Dauphiné avant que les fameuses ordonnances et la révolution de juillet 1830 eussent purgé l'atmosphère des brouillards qui l'assombrissaient à la fin de 1829. En attendant on restera à Grenoble et à Vizille et l'on «jouera à la barre avec Nathalie», qui devait revenir s'installer au pays «entre février et mars», Adolphe ne pouvant pas s'éloigner en l'absence de son père, Augustin.

J. Liblin.

[1] Le plaidoyer dont il est question se trouve avec l'acte d'accusation et d'autres pièces, dans la *Revue d'Alsace*, année 1857, pp. 194 à 223. — *Voyez* au surplus la Biographie entière de P. F. de Dietrich, par *Louis Spach*, années 1856, pp. 481, 529; 1857, pp. 71, 145 et 193.

(La fin au prochain trimestre.)

MATÉRIAUX

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE LA GUERRE DE TRENTE ANS

tirés des archives de Colmar

(*Suite*[1])

---

7 janvier — 29 avril 1647.

Suite des négociations relatives aux griefs ecclésiastiques; divers conseils aux états protestants de modérer leurs exigences; question de la Décapole; démarches de Colmar qui veut faire rompre l'accord conclu entre la France et l'Empire; refus du Dr Marc Otto de s'en charger.

Rétablir la paix après trente années de guerre, où presque toutes les puissances d'alors avaient été impliquées, a été certainement l'une des tâches les plus ardues que la diplomatie ait jamais eu à remplir. Il ne s'agissait pas seulement de rapatrier l'Empire avec la France et la Suède; il fallait en outre mettre fin à la lutte entre la France et l'Espagne, entre l'Espagne et les Provinces-Unies et le Portugal. De peur que les unes ne nuisissent aux autres, il fallait faire marcher toutes ces négociations de front, et en même temps pacifier le corps germanique, réconcilier les états protestants avec la maison d'Autriche et trouver un *modus vivendi* équitable

[1] Voy. pages 99 et suivantes des livraisons Janvier — Février — Mars, pp. 199 et suiv., d'Avril — Mai — Juin, pp. 249 et suiv., de Juillet, — Août — Septembre, pp. 409 et suiv., d'Octobre — Novembre — Décembre 1888 et pp. 81 et suiv. de Janvier — Février — Mars 1889.

Digitized by Google

qui prévînt dans la suite de nouvelles explosions. De toutes ces négociations, la dernière était certainement la plus malaisée ; car il ne s'agissait pas seulement d'accommoder deux partis opposés : l'empereur visait surtout à mettre un terme à l'ingérence des deux couronnes dans des questions de politique intérieure, qu'il aurait voulu traiter seul avec les états de l'Empire. Mais, par leur alliance avec l'Union de Heilbronn, la Suède et la France s'étaient obligées à restaurer la liberté religieuse en Allemagne, qui, bien entendu, devait tenir plus à cœur à la puissance protestante qu'à la catholique. On avait du moins tout sujet de le croire, et cela explique bien des méfiances et bien des intrigues dans l'un et l'autre camp. La conclusion de la paix entre l'Espagne et la Hollande, la cession de la Poméranie réclamée par les Suédois étaient autant d'occasions pour les Impériaux de peser sur les déterminations des protestants et les amener à accepter les propositions des catholiques pour le redressement des griefs. Ce qui rendait l'accord si difficile, c'est que, sous des questions de principes, il y avait des intérêts contradictoires, sur lesquels personne ne voulait transiger. Quoiqu'on eût bien décidé que les choses seraient remises en l'état où elles se trouvaient en 1624, et que l'évêché d'Osnabruck eût eu, de 1623 à 1625, un titulaire catholique, les protestants, qui s'en étaient rendus maîtres, prétendaient n'en être pas dépossédés. Ce fut l'occasion d'un débat entre le comte de Trautmansdorf et Salvius, qui soutenait la cause protestante. Le plénipotentiaire impérial lui ayant objecté que, si les Suédois prenaient parti pour la cause protestante, les catholiques chercheraient leur appui ailleurs, Salvius répliqua que s'il entendait parler des Français, il pourrait bien se tromper, vu qu'ils étaient liés envers la Suède pour les matières ecclésiastiques comme pour le reste (Lettre du Dr Marc Otto, du 28 janvier 1647).

Il en était du grand chapitre de Strasbourg comme de

Digitized by Google

l'évêché d'Osnabrück. Sinon en droit, du moins en fait, les chanoines protestants, soutenus par la ville, en étaient les maîtres, et leur parti prétendait le leur maintenir (Lettre du 22 février). Les Impériaux s'y opposaient, d'autant plus qu'à ce moment même Strasbourg refusait de reconnaître un suffragant récemment institué, comme si, dans une ville où l'exercice du culte catholique et l'usage des sacrements étaient libres, il dépendait du magistrat de supprimer la juridiction épiscopale (Lettre du 15 mars).

Tout le temps que la question de la satisfaction suédoise n'absorbait pas, se passait à ces discussions irritantes. Quand les Impériaux et les Suédois se croyaient d'accord sur les conditions, dès qu'ils les reportaient aux intéressés, le débat se rouvrait et faisait surgir de nouvelles difficultés. L'une des prétentions les plus singulières des états protestants était d'obliger l'empereur à reconnaître la liberté religieuse à leurs coreligionnaires des provinces héréditaires, et l'on est surpris de voir, quand la Suède se montrait chez elle si ombrageuse à l'égard des dissidents, ses représentants se charger avec tant d'ardeur du rôle de défenseurs des droits de la conscience chez les autres (Lettre du 8 février). Le vendredi 12 février, après une nouvelle révision, les Impériaux avaient encore une fois remis les griefs entre leurs mains (Lettre du 15 février); mais en les prévenant qu'ils ne continueraient cette négociation qu'autant qu'on y comprendrait les affaires de la maison Palatine (Lettre du 18 février). Toutefois il ne paraît pas que cette condition ait été maintenue. Le nouvel électeur de Bavière, Maximilien I[er], n'entendait pas sacrifier les intérêts de sa famille, et si l'on en croit le D[r] Otto (Lettre du 22 février), il avait fait comprendre aux ambassadeurs de Ferdinand III que, si l'on ne déférait pas à ses vœux, non seulement il ne ferait plus cause commune avec la maison d'Autriche, mais encore qu'il se rapprocherait de la France et réclamerait son

Digitized by Google

protectorat pour les quatre cercles supérieurs (Lettre du 22 février).

Quoi qu'il en soit, ces allées et ces venues entre les deux partis, sans qu'on arrivât à une entente, ne laissaient pas de fatiguer les plénipotentiaires, et, un jour que les députés se retrouvaient encore une fois chez les Suédois, tout en protestant qu'ils n'épargneront aucune peine pour que leurs coreligionnaires eussent leur contentement, ceux-ci ne leur cachèrent pas que ces lenteurs lassaient et les Impériaux et les Français, qui s'en prenaient à eux des retards que subissait la signature de la paix. Ils engagèrent en conséquence les députés à en finir avec cet échange indéfini de notes, afin de ne plus les exposer à des reproches de ce genre. Cette observation était fondée; car quand Salvius se rendit avec le nouveau projet chez les Impériaux, Trautmansdorf marqua une certaine contrariété et même de l'impatience, en faisant remarquer que les modifications qu'on y avait introduites rendaient le texte plus exaspérant et plus pointu, *exasperirter und gespitzter*, qu'il ne l'avait été auparavant (Lettre du 1er mars).

Ce texte continua néanmoins à faire la navette. Les Suédois l'avaient remis, le samedi 27 février, entre les mains des Impériaux. Il leur revint, le vendredi 5 mars, et fut immédiatement transmis par eux aux députés protestants. Mais, cette fois, ils n'avaient plus la même confiance en leur cause, et quand ils le rapportèrent aux Suédois, ils les prièrent de leur signaler les points qu'il ne serait pas possible de soutenir à moins de continuer la guerre (Lettre du 11 mars).

Il était assez naturel de s'en prendre aux Français de cette déconvenue. Il y avait quelques semaines déjà que, pour faire comprendre aux protestants de ne pas compter en tout sur l'appui de son gouvernement, d'Avaux avait déclaré publiquement que, si même son alliance avec la Suède obligeait la France à rétablir la situation en Allemagne, *in ecclesiasti-*

Digitized by Google

cis et politicis, sur le pied où elle se trouvait en 1618, on n'en était plus là, et, quoi qu'il arrivât, elle avait toujours entendu réserver sa liberté d'action, dès que les intérêts de l'Église seraient en jeu (Lettre du 8 février).

Le résident de France à Osnabrück, M. de La Cour-Groulart, ne pouvait pas ne pas être dans les mêmes sentiments; mais il ne se bornait pas à ne pas appuyer les revendications des protestants: ils l'accusèrent de les contrecarrer. Ils lui reprochaient notamment d'être opposé à leurs vues sur l'évêché d'Osnabrück. Ils lui députèrent même tout exprès quelques-uns des leurs pour lui présenter leurs doléances et l'avertir de cesser ses agissements. Nonobstant la déclaration de d'Avaux, on lui remontra qu'aux termes de son alliance avec la Suède, la France était tenue de maintenir aux protestants ce bénéfice, dont le titulaire, en 1618, appartenait à leur culte; que la France avait toujours proclamé que sa sécurité était liée au maintien des libertés germaniques; que ni la Suède, ni les états protestants ne renonceront à leurs desseins sur Osnabrück, et que s'y opposer, ce serait le plus sûr moyen de brouiller les cartes; que tout en convenant qu'ils ne pourraient pas rendre de grands services pour le redressement des griefs, les plénipotentiaires français avaient toujours promis de ne pas se désintéresser de la cause de leurs amis et alliés; mais qu'aujourd'hui il en était tout autrement, si bien que si, à l'origine de la guerre, on avait pu le prévoir, plus d'un état y aurait réfléchi à deux fois avant de se confédérer avec la France; qu'on ne comprenait pas le zèle que ses agents déployaient pour un prélat (François-Guillaume, comte de Wartenberg), qui était tout à fait dans les intérêts de la maison de Bavière, à laquelle il est apparenté et qui a tout mis en œuvre pour traverser les plans de ceux qui ont joint leurs forces à celles de la France; que les actes témoigneront un jour de la manière dont chacun aura tenu ses engagements; enfin qu'il vaudrait mieux gagner

Digitized by Google

les cœurs à la France que de les lui aliéner; car on ne pouvait pas savoir si, dans un avenir prochain, cette couronne n'aurait pas encore une fois besoin du secours des états.

M. de La Cour se défendit de son mieux contre ces reproches. S'il s'était montré favorable aux intérêts de l'évêque, c'était par l'ordre spécial de sa reine, qui n'entendait pas que les sacrifices qu'elle faisait pour la cause protestante, fussent préjudiciables à la religion catholique. Du moment que le diocèse d'Osnabrück a eu à sa tête, en 1624, un évêque de ce culte, il devait revenir aux catholiques, afin que les œuvres qui y ont été fondées, ne fussent pas détournées du but que les fondateurs s'étaient proposé. Charlemagne, dont le roi de France est le successeur, n'en est-il pas le plus ancien? N'est-ce pas lui qui a doté cette église, afin qu'elle se perpétuât? Et si même on devait la rétablir dans la condition où elle était en 1618, ne fallait-il pas maintenir au chapitre la possibilité de choisir un catholique? Que dirait le clergé en France, si les contributions qu'il paie pour continuer cette guerre, devaient servir à opprimer l'Église? Dans tous les cas, la France s'est engagée non à combattre les catholiques, mais la maison d'Autriche, dont il importait de contenir la puissance.

Les députés répliquèrent qu'ils avaient, pour leur part aussi contribué à procurer à la France sa satisfaction, dans la persuasion qu'à défaut de son assistance, elle ne se mettrait du moins pas en travers des négociations qui les intéressaient. La religion catholique n'en éprouvera aucun dommage; autrement on aurait affaire aux Impériaux et aux états catholiques. A la rigueur on pourrait maintenir, sa vie durant, la mense épiscopale au titulaire actuel; mais l'évêché ayant été, en 1618, entre les mains des protestants, les Suédois ne souffriront pas qu'on lui appliquât le *terminus a quo* de 1624. Bref, si M. le résident ne voulait pas agir en faveur des protestants, qu'il s'abstienne du moins de leur nuire.

Digitized by Google

M. de La Cour protesta qu'il ne pouvait que se conformer à ses instructions, en ajoutant que le retour de M. d'Avaux mettra sous peu fin à son mandat. En attendant, il était de son devoir de rendre compte de cette démarche à M. de Longueville (Lettre du 22 mars).

Pendant cet entretien, le résident avait fait bonne contenance; mais en le prenant de si haut avec lui, les députés ne l'avaient pas moins inquiété sur les responsabilités qu'il encourait; si bien que, le même jour, il courut chez Salvius pour le supplier de se joindre à lui, afin de prévenir une rupture entre les deux couronnes à l'occasion de cet incident. De son côté, le duc de Longueville, sur le conseil des médiateurs, promit de ne pas s'opposer davantage à la restitution de l'église d'Osnabrück aux protestants, si les Impériaux s'en déclaraient satisfaits (Lettre du 25 mars).

C'était néanmoins un avertissement aux protestants de ne pas s'opiniâtrer outre mesure, et, à quelques jours de là, Oxenstirn eut également occasion de le leur faire sentir à propos de la question Palatine. Aux députés qui venaient lui exposer les vues de leurs coreligionnaires sur les réparations dues aux héritiers du vaincu de la Montagne-Blanche, il fit remarquer que jusqu'ici, dans leurs revendications, ils avaient toujours poussé les choses à l'extrême et que la Suède ne demanderait pas mieux que de soutenir leurs prétentions envers et contre tous, tant que cela n'impliquerait pas la continuation de la guerre. Mais aujourd'hui que l'électeur de Bavière refusait d'accepter n'importe quel accommodement qu'on lui propose, pas plus quant à la dignité électorale qu'à la principauté, soutenu qu'il est à la fois par l'empereur et par les états catholiques, voire par la France, — avec laquelle il venait de signer, le 14 mars, un traité de neutralité, — c'est un des plus grands obstacles à la conclusion de la paix qui se soit encore rencontré : une fois cet écueil franchi, le reste n'offrira plus guère de difficulté. MM. les réformés qui met-

Digitized by Google

taient tant d'ardeur à défendre la cause Palatine, ne devraient pas oublier que tout ce qu'ils ont obtenu jusqu'ici, c'est aux armes de la Suède qu'ils le doivent. Les envoyés hollandais avaient pour seule instruction de procéder par voie d'intercession, attendu que jamais les Provinces-Unies ne recourraient à la force en leur faveur. Or comme on n'est pas encore arrivé au point de dicter la loi à l'empereur et à l'électeur de Bavière, si l'on ne veut achever la ruine de l'Allemagne, il faut se résigner à ce que l'on ne peut empêcher (Lettre du 29 mars).

Sur d'autres points encore qui leur tenaient à cœur, les protestants essuyèrent également des rebuffades. Espérant à force d'insistance obtenir quelques concessions en faveur de leurs coreligionnaires des provinces autrichiennes, ils avaient chargé des délégués de s'entremettre auprès de Trautmansdorf, qui venait d'arriver à Osnabrück, pour mieux disposer les Suédois et les protestants à modérer leurs exigences. Mais celui-ci leur déclara sèchement que ses concessions outrepassaient ses pouvoirs, et qu'il ne savait pas si l'empereur les ratifierait; qu'après avoir déféré aux désirs des moindres états, il devait compter qu'on s'abstiendrait de porter atteinte aux droits de Sa Majesté sur ses propres vassaux; car ce serait un empiétement qu'on ne se permettrait pas vis-à-vis du dernier prince de l'Empire. Sa Majesté aimerait mieux renoncer à tout, plutôt que de subir un affront pareil.

Ce langage fit impression, et l'on comprit enfin qu'on ne devait pas insister. On se demanda cependant ce qui pouvait donner tant de fermeté aux Impériaux, et l'on supposa que la paix devait être signée entre la France et l'Espagne, ce qui ne pouvait manquer de tourner à la confusion du parti protestant (Lettre du 1er avril).

En effet, on commençait à en parler. Ce fut même l'un des arguments que d'Avaux fit valoir, quelques jours après, dans

Digitized by Google

un entretien où il conseilla également aux protestants de modérer leurs prétentions. Après avoir rappelé tout ce dont leur cause était redevable à la France, notamment depuis huit mois, alors que, tout étant terminé entre son gouvernement et l'empereur, Turenne avait néanmoins reçu ordre de joindre ses forces à celles de la Suède, ce qui avait immédiatement rendu Sa Majesté impériale et les états catholiques plus accommodants, il les engagea à en finir au plus tôt avec leurs griefs, attendu que si la paix avec l'Espagne se conclut, les conditions qu'on leur ferait, seraient beaucoup moins bonnes. Dans ce moment déjà les Impériaux faisaient état des renforts qu'ils pourraient tirer des Espagnols, et si, malgré tout ce qui se fait pour prévenir cette éventualité, on arrivait à une entente avec eux avant que la paix avec l'Empire fût signée, ce seraient deux nouvelles armées à la fois, l'une venant d'Italie, l'autre des Pays-Bas, qu'elle pourrait faire entrer en ligne, sans que la France pût leur opposer des forces équivalentes, et, dans ce cas, c'en serait fait de la liberté religieuse de l'Allemagne, qui deviendrait la proie de l'étranger (Lettre du 5 avril).

Ces conseils qui leur venaient ainsi de côté et d'autre, finirent par convaincre les protestants de ne pas escompter à l'avance les succès fort problématiques des forces confédérées, et de se contenter de ce qu'on pouvait obtenir dans l'état actuel des négociations (Lettre du 22 avril). C'était encore beaucoup plus que Trautmansdorf ne pouvait accorder, et quand, le 14 avril, jour où il quitta Osnabrück pour retourner à Munster, les Suédois lui remirent le texte du traité qu'ils proposaient, il ne put s'empêcher de dire que, fût-il prisonnier à Stockholm, il y regarderait à deux fois avant de signer des conditions pareilles (Lettre du 15 avril).

Pendant ce temps on s'occupait à Colmar à mettre en œuvre les documents qu'on avait réunis sur la question de la Décapole. La ville fit rédiger dans sa chancellerie un mé-

Digitized by Google

moire où elle s'efforçait de prouver aux plénipotentiaires suédois et aux états de l'Empire que l'empereur n'avait pas le droit de disposer des villes impériales d'Alsace pour faire la paix avec la France. Il existe de ce travail deux rédactions différentes, avec pièces à l'appui, l'une en allemand, sous le titre de : *Summarische jedoch gründliche Ausführung desz Heil. Röm. Reichs Landvogtey Hagenaw, woraus... zu ersehen wie dieselbige vor etlich hundert Jahren hero bestanden, und noch bestehe... Gedruckt im Jahr* MDCXLVII (pet. in-4°, 47 pp.); l'autre en latin : *Brevis et succincta Adumbratio ivrivm præfecturæ provincialis Hagenoensis* (S. l. ni d., pet. in-4°, 14 pp). Les archives possèdent encore les minutes et des fragments de l'un et de l'autre factum, auxquels elles ont fourni du reste la plupart de leurs éléments. Seulement, tandis que la *Summarische Ausführung* reproduit vingt et un documents, la *Brevis Adumbratio* n'en contient que douze. Ce sont des réversales des grands baillis, depuis celles du duc d'Autriche Othon le Joyeux, de 1331, jusqu'à celles de l'archiduc Léopold V, de 1620, les privilèges *de non alienando* et *de non pignorando* des empereurs Charles IV et Sigismond, le mandement constitutif de l'alliance de la Décapole, celui qui investit Haguenau en particulier de la protection des villages impériaux contre les abus de pouvoir des grands baillis, le renouvellement de la Ligue inférieure, en 1493, le rescrit de l'empereur Sigismond qui soumet le grand bailli à la juridiction des Dix villes, etc., etc. Il est à remarquer cependant que ce n'est qu'à la suite du mémoire allemand que ces chartes sont reproduites textuellement; pour la rédaction latine, on les a traduites en latin, mais non sans y introduire de légères altérations. Ainsi, quand l'original se rapporte simplement à Colmar, on le rectifie de manière à en étendre le bénéfice à Haguenau et aux autres villes. Ce n'est pas ici le cas d'examiner la légitimité de ce procédé, qui avait l'avantage de simplifier des questions passablement

Digitized by Google

obscures. Quoi qu'il en soit, avant de le livrer à l'impression, Colmar soumit son travail, le 5 mars 1647, au jurisconsulte Imlin, de Strasbourg.

Jusque là Colmar avait agi pour son propre compte, sans se préoccuper en quelque sorte du reste de la Décapole. Au moment où l'on se portait fort pour les autres villes, dans un intérêt commun, on comprit qu'il fallait au moins se faire avouer par elles. Dans ce but on communiqua le mémoire, sous la date du 14 mars, à la ville de Haguenau, avec prière de s'entendre avec Wissembourg et avec Landau pour la suite à y donner. D'un autre côté, on réunit à Colmar, le 16 du même mois, les députés de Kaysersberg, de Munster et de Türckheim.

Haguenau renvoya le mémoire par un de ses conseillers, en lui donnant toute son approbation. Cependant il aurait voulu qu'il spécifiât davantage les droits particuliers de chaque ville. Colmar s'en excusa par une lettre du 26 mars : il n'avait pas voulu ergoter sur des divergences peu importantes au fond ; il promit néanmoins de modifier son mémoire de manière à ce qu'il ne fût préjudiciable à personne. En même temps il donna acte à Haguenau qu'il supporterait dorénavant sa part dans la dépense qui se ferait en Westphalie.

Le 28 mars, Colmar envoya le conseiller Jean-Ulric Goll à Obernai et à Rosheim, pour s'entendre également avec ces deux villes.

Presque toutes remercièrent Colmar de son initiative et de son zèle pour la cause commune, et se déclarèrent tout disposées à prendre part à ses démarches. A Munster, qui, pour le moment, n'était pas en position de contribuer aux frais, Colmar offrit, le 11 avril, d'en faire l'avance, comme il le fit du reste pour les autres villes. Sélestadt seul fit des objections, tout en se déclarant d'accord au fond (Lettre du 6/16 avril). Il trouvait ue la démarche n'était plus oppor-

Digitized by Google

lune, après que l'empereur avait consenti à comprendre le grand bailliage dans la satisfaction réclamée par la France, qu'elle pourrait retarder la conclusion de la paix; il craignait aussi de mécontenter le roi, qui aurait bientôt mille occasions de tirer vengeance des villes qui soulevaient ces difficultés. Colmar prit ces hésitations pour un refus, et c'est dans ce sens qu'il répondit, le 7 avril, à ses voisins. Sans s'arrêter davantage à cet incident, il se hâta de faire imprimer la *Summarische Ausführung,* qui sort des presses de Spanseil. Cependant les observations de Sélestadt n'avaient pas été sans faire impression. Colmar avait compris que la Décapole ne pourrait dissimuler cette démarche aux ambassadeurs français, et, comme au fond il ne s'agissait que de prouver que les archiducs d'Autriche n'exerçaient aucun droit territorial sur les Dix villes, il lui fut aisé de retrancher de sa démonstration tout ce qui était de nature à froisser les Français. Ce fut même pour le leur rendre plus accessible qu'on se décida alors à le traduire en latin.

Indépendamment de ces deux factums, les villes devaient présenter un autre mémoire à l'empereur, pour lui rappeler qu'il n'était pas en droit de disposer d'elles et de les distraire de l'Empire. Le temps pressait, et il ne manquait plus à cet écrit que les sceaux de Kaysersberg, de Munster et de Türckheim. Ce fut à ce moment que Colmar reçut de Sélestadt une lettre par laquelle cette ville, se ravisant, donnait à son tour son adhésion à la démarche collective de ses alliés. On s'applaudit de ce revirement et, dans la souscription, on fit figurer à son rang le nom de Sélestadt (Prot. missiv., 1846-49, lettre du 19 avril).

Il ne restait plus qu'à présenter les deux mémoires aux négociateurs de la paix de Westphalie. Avant de faire partir derechef son député Schneider, la ville avait écrit, le 11 avril (Ibidem, f° 118), au Dr Marc Otto, pour s'informer si le moment n'était pas venu de soulever de nouveau la question du

grand bailliage. Tant qu'il ne s'était agi que de tenir Colmar au courant de ce qui se passait, l'envoyé de Strasbourg n'avait pas demandé mieux que de lui servir d'agent. Mais quant à se constituer son avocat et à défendre, en son nom, une cause dont l'issue lui semblait fort incertaine, il ne s'en souciait nullement, et il le lui donna clairement à comprendre, en lui répondant, le 29 avril : « Quand le terrain des négociations est si peu solide qu'on est constamment dans la crainte d'une rupture, il n'est pas possible de fixer le moment précis où il faudrait intervenir. D'une manière ou d'une autre, je voudrais que vos mémoires fussent déjà entre les mains de nos députés. Tout ce que je redoute, c'est que si l'accord entre l'Empire et la France relatif à la satisfaction, qui a toujours été tenu secret, n'est pas soumis par les contractants mêmes aux délibérations des états, il n'y aura personne pour soulever la question et braver ces deux puissances, d'autant plus que leur intérêt n'est pas que le jour se fasse, l'une parce qu'on pourrait contester le droit en vertu duquel elle a disposé, comme d'une chose lui appartenant, de droits qui lui étaient simplement engagés, l'autre parce qu'en dédommageant l'engagiste à prix d'argent, il croit n'avoir aucune raison de soumettre la transaction à la ratification des tiers. Je ne puis donc que vous engager à charger un mandataire spécial de produire vos moyens de défense... »

(*A suivre.*) X. Mossmann.

CORRESPONDANCES POLITIQUES

ET

CHRONIQUES PARISIENNES

adressées à

Christophe GÜNTZER

Syndic royal de la ville de Strasbourg

(1681 — 1685)

(*Suite*[1].)

— Paris, ce 14e Octobre 1684. — L'on a envoyé ordre au comte de Crécy de rester à Ratisbonne, qui avait eu congé de revenir; c'est affin de convertir la trêve en paix... L'on envoie beaucoup de trouppes en Provence, ce qui allarmeroit beaucoup l'Italie, mais on croit que c'est pour le Vivaret et les Cévennes. Le duc de Mazarin est en Bretagne, à la teste de douze Jésuittes missionnaires qu'il mène de paroisse en paroisse à ses despens. L'on a voulu faire un procez criminel à l'Evesque de S. Pons au parlement de Toulouse, l'accusant d'avoir empêché que l'on ne préchast la Conception immaculée de la Vierge et que l'on ne fit des prierres pour le Roy. Il s'en est très-bien justiffié et a eu arrest en sa faveur, nonobstant une brigue très puissante...

Paris, ce 11e Novembre 1684. — L'on mande de Madryd que le marquis de Torcy, fils de M. de Croissy, sécrétaire

[1] Voy. pages 262 et suiv. de la livraison juillet-août-septembre, pages 429 et suiv., de la livraison octobre-novembre-décembre 1888, pages 63 et suiv., de la livraison janvier-février-mars, et pages 231 et suiv. de la livraison avril-mai-juin 1889.

d'Estat, y est arrivé, revenant de la cour de Portugal, où le Roy l'avoit envoyé. Il n'y fera pas un grand séjour... Le marquis de Centurioni, Genois, qui commandoit les gallères de cet Estat a esté arresté et tous ses papiers saisis, soit qu'il soit soubçonné d'avoir intelligence avec la France ou de n'avoir pas fait son devoir, quand toultes les gallères d'Espagne et de Gênes n'osèrent attaquer le vaisseau de Derlint... Les maladies sont grandes dans le camp de Bude; dès qu'il y a la moindre brêche elle est aussitôst réparée; les juifs et les protestants qui sont dans la ville se déffendent aussy vigoureusement que les Turcs, dans l'appréhension qu'ils ont de tomber dans la domination de l'Empereur... Depuis plus de deux ans, Mlle de Fortia, fille d'un maistre des requêtes, qui s'estoit retirée chez Mlle de Miramion, avoit esté attaquée de si furieux maux de teste, quelle en estoit à l'extrémité, ayant esté abandonnée des médecins qui ne connoissaient rien à son mal, lorsque une pauvre femme, appelée dame Gervaise, et qui est tousjours sur le pont de l'Hôstel-Dieu pour y recevoir les charitez des passants, entreprit de faire une neuvaine à Ste Jaume près de Poissy et dans le temps que cette bonne femme achevoit sa neuvaine, Mademoiselle de Fortia, qui avoit déjà reçu l'extrême-onction, se faisoit porter à la chapelle pour y recevoir le viatique. Aussy tost quelle l'eut reçue elle se trouva aussytost guérye et assez forte pour retourner dans sa chambre sans ayde, dont tout le monde qui avoit connaissance de l'estat où elle estoit fut fort étonné, ne croyant pas qu'elle dust passer la journée. Dame Gervaise n'en voulut recevoir aucune récompense, mais demanda seulement qu'on habillast un pauvre.

— Paris, ce 18e novembre 1684. — ...Comme le prince Filbert de Savoye tesmoigne avoir envie de se marier, on luy a faict sçavoir que puisqu'il avoit ce dessein, qu'il falloit que ce fust plustôst en France qu'ailleurs, et il est de l'interest du Roy qu'il ne se marie pas avec une princesse étrangère...

Digitized by Google

Tavernier, ce fameux voyageur, veut aller pour la septiême ou huitiême fois aux Indes. Il doit y aller pour le compte de l'Électeur de Brandebourg. Il passera par la Moscovie, il s'embarquera sur le Volga, passera la Mer Caspie et toutte la Perse, et entrera dans l'Inde par Candahar. Voylà une hardie entreprise pour un homme qui a plus de quatre-vingt ans...

Les envoyez de Siam ont eu audience de Mr. de Seignelay; le 15e du courant, le Roy les verra dans la gallerie de Versailles; ce sera comme par rencontre. Ils salueront Sa Mté de la manière qu'ils saluent leur roy, prosternez à terre. Le chevalier de Chaumont, major de vaisseaux, est nommé par le Roy pour aller ambassadeur à Siam. On scait que le roy de ce pays-là fait bastir une maison pour recevoir les ambassadeurs de France qu'il attend.

L'abbé de Morimont, ordre de Citeaux, est mort. C'est une des quatre (maisons) mères de cet ordre, qui est électif. Le Roy avoit envoyé un commissaire pour assister à cette eslection et avoit fait scavoir qu'il ne vouloit pas qu'on eslut un refformé. Nonobstant, ces maistres moines ont esté assez insolens pour en eslire un. Le Roy a cassé cette eslection, ordonné qu'on procéderoit à une autre et quatre des plus hardis et chefs de party ont esté envoyez dans d'autres abbayes fort esloignées. Madame de Reffuge a suivi le bon exemple que luy a donné son mary; elle s'est faitte catholique.

Touttes les devises qui estoient en latin à Versailles, ont été mises en françois. L'on tient la duchesse de Richelieu grosse, au grand contentement de son mary. Il n'en est pas de mesme du reste de sa famille. Mr de Louvoy a remercié Messieurs de l'Académie qui le prioient de permettre qu'il fût élu pour estre de leur compagnie...

— Paris, ce 22e Novembre 1684. — Les Génois sont enragez contre les Espagnols, encore plus que contre les

François, de les avoir, à ce qu'ils disent, si laschement abandonnez après les avoir engagez dans une si fâcheuse guerre. Il n'y a infamie qu'ils ne disent, principalement à Rome. Monsieur l'ambassadeur a esté à l'audience de Sa Sainteté, où il luy a représenté qu'il y avoit desjà un temps considérable que plusieurs eglises de France estoient sans estre remplies, quoyque Sa Majesté y eust nommé des personnes très-capables et d'un méritte connu, néantmoins, pour des raisons peu canoniques, on ne vouloit point leur donner des bulles, dont les peuples souffrent beaucoup de voir leur esglise sans pasteur ; qu'il estoit nécessaire que Sa Sainteté fust avertie que dans peu de temps le Clergé de France se devoit assembler, ainsy qu'il a coustume de faire tous les cinq ans; que si dans ce temps les esglises ne se voyaient pas remplies, il estoit à craindre que le Clergé de France ne prit des résolutions qui pourroient ne pas estre agréables à Sa Sainteté, et dont le Roy, son maistre, seroit fort fasché, mais qu'il ne pourroit pas avec justice l'empescher...

Le siége de Bude est enfin levé... Plus de $\frac{25}{m}$ hommes ont esté tuez à ce siége ou sont morts de maladie et environ $\frac{12}{m}$ chevaux. Lorsque le Roy apprit cette nouvelle, il dit qu'il en estoit faché pour le bien de la chrestienté, quoiqu'il sceut que la résolution de l'Empereur estoit de rompre la trêve. Il est certain qu'il avoit mandé au roy d'Espagne lorsque la trêve fut signée, qu'il ne fît point de difficulté de la signer, et que dans le printemps prochain il assiégeroit Strasbourg.

Le Roy a esté surpris d'apprendre que le prince Filbert de Savoye avoit espousé une princesse de Modène, sœur du prince César, laquelle est âgée de 28 ans. Cela s'est fait si secrettement que l'abbé d'Estrades, ambassadeur du Roy à Thurin, n'en a eu aucune connaissance, ni mesme le comte de Soissons qui y a tant d'interests. Sa Majesté sçaura en faire connaitre son ressentiment à la cour de Savoye et comme Mme la princesse de Carignan et Mme la princesse de Bade

ont eu tant de part à cette affaire, celle-cy a eu ordre d'aller à Rene (*sic*) et Mme de Carignan de ne point sortir de sa maison. Cet ordre du Roy leur a esté porté par Mr de Croissy, sécrétaire d'Estat... L'abbé Résini, qui estoit ici envoyé du duc de Modène a eu ordre de sortir du royaume, quoyqu'il n'eust point de part dans toutte cette affaire.

Mr. de Strasbourg a pensé estre assassiné à Liège; on s'est saisy de quelques uns des complices. Les isles d'Oléron, Ré, Brouage, d'Aix, Marennes et les environs ont esté inondés par la tempeste et ont causé plus de huit à neuf millions de pertes, de sel, de marais, etc. Celle de Ré est en deux.

— De Paris, ce 24 Novembre (1684). — L'on ne sait pas encore la résolution de la ville d'Amsterdam; elle n'a pas voulu délibérer en présence du prince d'Orange, qu'elle a reçeu avec grand respect et deffrayé pendant son séjour... mais on croit qu'enfin elle aura consenti à la levée des $\frac{16}{m}$ hommes. Cela essuiera les larmes que le prince d'Orange répendit en pleine assemblée des Estats-Généraux pour les émouvoir de faire la guerre à la France.

— Paris, ce 2e Décembre 1684. — Le croupe (*sic*) de marbre qui a esté pris à Marseilles, a esté fait par un excellent maistre, appelé Puget; il est de seize pieds de haut; c'est Persée qui délivre Andromède du dragon. L'on a délivré plus d'esclaves aux Algériens qu'ils n'en demandoient; leur mémoire n'en portoit que 235 et on leur en a rendu plus de 450.

Cela fait voir nostre bonne foy... outre que nous nous sommes deffaits de plusieurs vieillards et invalides qui estoient à charge au Roy.

Les envoyez de Siam, après l'audience que leur ont donné Mr de Croissy et Mr de Seignelay, leur firent à chacun les présents que le Barcalon leur envoyoit, qui consistent en six feuilles de paravent brodez, où il y a des oiseaux de ce pays

au naturel très-bien faits, quatre grands tapis, un grand cabinet de la Chine, très-beau, et un autre cabinet d'or, de plus de quatre pieds de large et de plus de six de haut, deux autres d'argent, de fort grosses pièces de bois de calambour, qui est bien plus précieux que l'or, des chapelets de véritable coco, taillez à la mode de leur pays, quantité de pièces de cette belle essence de porcelaine, dont plusieurs sont garnies d'or, plusieurs pièces de très-belles estoffes, très-grand nombre de plusieurs bijoux et curiositez de ce pays. Ces deux ministres, qui ont eu pareils présents, les ont fait porter dans une des chambres de l'appartement du Roy, qui en fera ce qu'il luy plaira.

Lorsque Sa Majesté passa dans la gallerie pour se faire voir à ces envoyez, il avoit un juste-au-corps tout couvert de pierreries. Ils craignent présentement d'estre traittez comme criminels dans leur pays, d'avoir osé lever les yeux et regardé en face un si grand prince.

Mr de Marillac, intendant à Rouen, ayant fait venir les ministres de cette ville, leur déclara que l'intention du Roy estoit que les pauvres et les malades de la Religion fussent également reçeus et traittez dans les hopitaux comme les autres et qu'il vouloit aussy que les fondations qui avoient esté faites et les meubles fussent transportés dans ce lieu-là et qu'ils n'eussent point d'hopitaux en leur particulier; qu'ils eussent présentement à luy représenter touttes les fondations et les registres, sur quoy ils luy représentèrent que ce qui faisoit subsister ces lieux de charité, c'estoit les ausmones qu'on faisoit volontairement. Il y avoit icy dans le faubourg S. Marceau des maisons où ils mettoient leurs malades; on les a tous transportés à l'Hostel-Dieu et enlevé tous les meubles qu'on y a aussy portez.

Le bruit court à Versailles et à Paris que le Roy doit venir au Parlement pour l'union de plusieurs provinces à la couronne, que Sa Majesté a acquises, soit par ses armes ou par

des traittez. Le Roy a continué la pension qu'il faisoit à Cordemoy, à ses enfans, pour les obliger d'achever l'histoire de France qu'avoit commencé leur père.

— Paris, ce 6e Décembre 1684. — La trève a esté enfin publiée à Madrid et les ordres ont esté envoyés pour en faire autant par tous les pays et villes dépendantes de la Couronne. Le Conseil d'Espagne n'a pris cette résolution qu'après avoir sceu la levée du siège de Bude.

L'on a publié en Espagne une pragmatique laquelle interdit le traficq à touttes les nations étrangères, aussy bien aux Anglois, Hollandois, qu'aux François, Sa Majesté Catholique voulant par là obliger ses sujets de faire le commerce et le traficq. Cette mesme pragmatique permet à tous les estrangers de quelque nation qu'ils puissent estre, Juifs, Mahométans et touttes sortes d'hérétiques, de venir s'establir en Espagne et y acquérir des possessions et héritages, lesquels ne pourront y estre inquiétés ni recherchés par le Saint-Office, pourveu qu'ils ne facent point de scandale et que ce soient marchands, artisans et laboureurs, affin de pouvoir repeupler l'Espagne. Ainsy l'on verra dans peu toutte l'Espagne remplie de Moristes (*sic*) et Tagarnims, enfans de ceux qui ont esté autrefois chassés d'Espagne et de beaucoup de sortes de nations et professions. C'est Balbazès qui depuis longtemps poursuit ce dessein et il s'est tenu pour cet effect une grande consulta des députez des villes, à laquelle ont été appelés plusieurs marchands, qui se tint en présence du Roy, où un Dom Diego, Portugais de nation et juif de religion, qui s'y estoit introduit, trouva moyen de prendre la parolle et harangua si fortement qu'il persuada toutte l'assemblée et particulièrement le roy, qui dit qu'il avoit parlé *Eminente* et pour cette raison on appelle présentement ce homme Dom Diego Eminente. Le temps nous apprendra quel succès aura ce grand changement, sur lequel il y auroit beaucoup de réflexions à faire...

Digitized by Google

Le temple de Sommères[1] a été rasé et celui de Nismes interdit... Lundy dernier fut eslu à l'Académie Françoise, Mr Bergeret qui est commis de Mr de Croissy, à la place de deffunt Mr de Cordemoy. L'on a commis à la garde de la Bibliothèque du Roy, à la place de feu M. Vazèze, Thévenot, un des plus sçavans hommes du royaume. Le Roy ayant voulu eslargir son appartement à Versailles, a pris celuy qu'occupoit Mme de Montespan, à laquelle on en a donné un autre qui n'est pas si grand ny si beau; c'est dans l'appartement des bannis...

Des volleurs estant entrez dans la chambre de l'abbé d'Aligre, en son abbaye de Provins, il tira une corde sans qu'ils s'en apperceussent, ce qui fit courir au bruit de la cloche tous les religieux en l'estat qu'ils étoient; ils arrestèrent les volleurs fort surpris, qui ont esté mis entre les mains de la justice.

— Paris, ce 9e Décembre 1684. — ...Le Roy a résolu de faire venir la rivière d'Eure à Versailles; on la doit prendre au-dessus de Chartres, à 22 lieues de Versailles, mais par le détour qu'on sera obligé de luy faire faire, il y aura 35 lieues de travail, qui feront 70 mille toises; la pante (*sic*) est de 80 pieds. Quoyque l'entreprise soit fort grande, on espère en venir au bout dans cet hyver. Toutte la Beauce et une grande partie du Perche en retireront une grande utilité, puisque, par ce canal, leurs danrées qui ont peu de débit, pourront aller à Versailles et à Paris, estant assez fort pour porter de médiocres batteaux; on doit faire venir grand nombre de bataillons qui travailleront à cet ouvrage... Le Roy a donné la confiscation à Mr de Montaigne, gouverneur du Chasteau-Trompette, d'un gentilhomme du Languedoc qu'on a trouvé mort dans sa chambre, percé de trois coups de cousteaux, sans que l'on ait pu remarquer personne qui fust entré dans

[1] Sommières, dans le Gard?

sa chambre. Il estoit prest de retourner dans son pays et avoit gagné un procès de grande conséquence contre une personne de qualité. Mr de Montaigne n'a demandé la confiscation que pour conserver les biens de sa famille et empescher que d'autres n'en puissent profiter.

— Paris, ce 20e Décembre 1684. — La République de Gênes ne se peut résoudre d'envoyer icy son doge; elle n'est pas encore assez bien persuadée de la puissance de la France...

Monsieur de La Barre, gouverneur de Kébecq et de tout le Canada, a restabli tous les gens de La Sale dans le fort St Louis à 300 lieues de Kébecq. Monsieur Tavernier, qui a fait un traitté avec l'Eslecteur de Brandebourg, a changé d'avis et ne veut point aller par la Moscovie et la Perse aux Indes Orientales; (il) a esté en Hollande pour traitter au nom de cet eslecteur avec des capitaines de vaisseau, affin d'y aller par la routte ordinaire, mais on doute qu'il y puisse aller à cause de son grand aage.

— Paris, ce 27 Décembre 1684. — Les vaisseaux qui apportent la statue du Roy faite par M. Bernini et plusieurs autres marbres, ont touché à Toulon, où l'on a débarqué plusieurs tableaux des meilleurs maistres d'Italie et plusieurs raretez qu'on a acheptées pour le Roy... Les Génois après plusieurs assemblées, tant que du petit que du grand conseil, ont pris le party de se deffendre et de ne souffrir jamais que leur doge vienne en France. Ils ont ballottez plusieurs jours et il n'a passé que de sept voix pour la résolution qui a esté prise... Il y a un ingénieur qui leur a promis de faire de certaines machines avec lesquelles il leur promet d'empescher les galiottes à bombes et que mesme on les pourra enlever; ce sont des espèces de ras d'eau (*sic*)...

Le Roy a reglé en faveur de Mr de Seignelay que ce sera luy comme sécrétaire d'Estat et qui a dans son appartement

Digitized by Google

la maison du Roy, de signer les brevets de touttes les pensions que le Roy donne, qui se montent à plus de millions que plusieurs roys de la chrestienté ne retirent chacun de leurs estats... Dimanche dernier le Roy toucha les malades... L'on doit publier une déclaration du Roy qui portera qu'on coupera le nez aux coupeurs de bource et que la fleur de lis qu'on leur donnoit sur les espaules se fera appliquée sur le visage. Madame la duchesse de La Vallière est malade depuis quelque temps. L'on a résolu de restablir le Pont Rouge, qui sera placé vis à vis le gros pavillon des Tuilleries, un peu au dessous de celuy de bois et au-dessus de la culée qui estoit déjà faitte.....

— Paris, ce 3e Janvier 1685. — ...Il y a ici un envoyé du Prince Palatin qui eut hier audience du Roy; c'est pour régler quelques différents qu'il y a pour des baillages auprès de Guermersheim, y ayant contestation pour les limittes... Comme le délay accordé aux Génois est expiré avec le dernier jour de l'an, l'on a avancé les ordres pour faire filer les troupes vers les frontières d'Italie. Mr Charton, chanoine de Notre-Dame et grand pœnitantier, est mort fort à propos le dernier jour de décembre, car s'il fut mort plus tard de douze heures, ç'auroit eslé un gradué qui auroit occupé ses bénéfices et Mr. de Paris n'en auroit pas pu disposer comme il a fait à l'esgard de Mr Robert, frère du procureur du Roy du Châtelet... Le marquis de Richelieu fit hier antériner ses lettres d'abolition qu'il a obtenues du Roy pour avoir enlevé sa femme. Le Roy a donné 4000 Louis d'or pour estrennes à Monseigneur, qui en a fait quelques libéralitez et payé quelques debtes du jeu. Mr. Mazel, autrefois escuyer de feu M. de Turenne et qui est collonel d'un régiment d'infanterie, s'est fait catholique. Le Roy luy donne mille escus de pension. Hier Mr de Racinne, directeur de l'Académie françoise, fit un discours fort éloquent à la réception de Mrs de Corneille et de Bergeret, dont tout le monde fut fort satisfait.

Digitized by Google

— Paris, ce 6e Janvier 1685. — L'estat de la marine est arresté pour cette année ; le Roy veut avoir jusqu'à 36 gallères et affin de ne point manquer de chiorme, on ne condamnera dans touttes les justices à mort que les plus criminels et les invalides afin d'envoyer les autres aux gallères... Les raisons qui ont fait révocquer M. de La Barre, c'est parce qu'il avoit osté du fort Louis ceux que La Sale y avoit mis, mais encore plus parce qu'il avoit fait une paix fort desavantageuse avec les Irocois, et dans ce traitté il a abandonné les Ilinois, amis des François, à la rage et à la cruauté de ces mangeurs d'hommes, lesquelz assistez de 500 Hollandois, qui leur fournissent des armes, en ont desja massacrés plusieurs. A l'audience que le Roy donna mardy dernier à Mr le nonce, où il présenta un bref de Sa Sainteté pour les affaires du Génois, Sa Majesté luy dit de parler tout haut, et qu'il n'y avoit rien qui dust estre secret. Le nonce fit instance pour avoir du délay, Sa Majesté respondit qu'elle accordoit à la prière du pape jusqu'au 1er de Février, à condition que les Génois payassent $\frac{100}{m}$ escus touttes les semaines pour les frais de la guerre, mais à condition aussy, que, si dans ce jour-là, les Génois n'avoient pris de résolution, Sa Majesté feroit de Gennes un exemple qui estonneroit la postérité, tant elle (*sic*) seroit terrible et qu'il ne resteroit pas une pierre sur l'autre dans cette ville ; qu'il déclaroit de plus qu'il n'avoit aucun dessein de porter la guerre en Italie ny de conserver les choses dont il se pourrait rendre (maître)...

— Paris, le 10 Janvier 1685[1]. — Voicy, monsieur, ce qui se présente de vous estre mandé pour cette fois. Je ne scay pas si vostre ordinaire va bien pendant ce mauvais temps. Ceux d'Allemagne, du Nort, et de Hollande, que l'on attendoit vendredy et lundy derniers ne sont point encore arrivez.

[1] Lettre autographe de Beck.

Digitized by Google

Monsieur Bischoff[1] entra hier chez un procureur du Chastelet pour voir un peu la chicanne. J'espère qu'il sera satisfait de moy, ainsi qu'il me l'a tesmoigné. Du moins j'ay fait tout ce que j'ai pu pour le rendre content. C'est un fort honneste homme et y est grand dommage qu'il a l'ouye un peu dure. J'espère toujours que vous aurez la bonté de vous souvenir de ce qui m'est deu par feu Mr le baron de Manicker et que vous me presterez vostre favorable assistance pour m'en faire payer, sans quoy je n'en tireray jamais rien. Je vous souhaite une bonne heureuse nouvelle année, prospérité, contentement et joye, avec une santé parfaite, et suis avec respect, monsieur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur BECK.

La statue faite par le Chevalier Bernini et les marbres que l'on a amenez de Rome sont arrivez heureusement au Havre. Le nommé Pain, qui avait enlevé le vaisseau du Roy, a esté condamné à l'admirauté de Hâvre à estre roué tout vif et expirer sur la roue, quoiqu'il se soit fait catholique. Il a appelé à l'admirauté de Rouen.

L'abbesse du Port-Royal de Paris estant morte depuis peu, cette abbaye a esté donnée par le Roy à l'abbesse de la Virginité, sœur de Mr. de Paris.

Je ne scay si je vous ay mandé que le lendemain du jour de l'an, les quatre ministres de La Rochelle, dont trois avoient esté environ trois mois dans la Conciergerie, et le quatriesme depuis peu de semaines, en furent transférez dans la Bastille, où tout le monde les peut aller voir librement. Avant hier l'Académie ou le Conseil de Saumur fut interdit au Conseil. Le temple a esté remis à lundy prochain pour estre jugé pareillement. Il ne reste plus que le seul collège de Puylaurens, qui cependant est fermé depuis que les professeurs sont en prison.

[1] Sans doute un jeune Strasbourgeois recommandé par Güntzer au résident de la ville.

— 10 Janvier 1685 (autre correspondance). — Le pape est toujours fort incommodé et quelques lettres portent qu'il devient hydropique. On croit qu'il rappellera son Nonce qui est icy, avant l'Assemblée du Clergé qui se doit faire au mois de may, ne voulant pas que son nonce soit en France; quand cette assemblée pourra traiter beaucoup de matières qui ne sont pas au goust de la Cour de Rome, laquelle appréhende beaucoup ce qui s'y pourra faire.

Le départ d'icy de ceux qui doivent aller à Siam se fera en peu de jours. Tous ceux qui doivent accompagner le chevalier de Chaumont se mettent en estat d'aller à Brest où est le vaisseau, appelé l'Oiseau, qui les doit porter. On le peint et on le dore, afin que tout soit magnifique. Ce chevallier sollicite un second vaisseau, car veu la grande quantité de monde qui passe avec luy, on y seroit fort incommodé. L'abbé de Choisy fait ce voyage par ordre du Roy. En cas qu'il arrivast accident au dit chevalier de Chaumont, il sera ambassadeur en sa place et comme ce chevalier ne peut pas séjourner plus de deux ou trois mois à Siam, s'il reste encore quelques affaires pour le Roy, cet abbé y restera comme ambassadeur ordinaire, ce qui sera au moins pour deux années. Il ira avec luy plusieurs personnes fort capables, afin de faire une histoire naturelle de ce grand royaume et une bonne géographie de tous les pays et provinces circumvoisines, et affin de le faire avec succez et utilement, il prend des mémoires de plusieurs de nos sçavants. Une des choses les plus nécessaires pour gagner les peuples, c'est d'y porter des remèdes qui facilitent l'entrée chez les grands et les petits, et afin de le faire dans l'appartement des femmes, car là aussi bien que dans tout l'Orient, elles sont inaccessibles aux hommes; pour cette raison on y mène des femmes, dont l'accez sera facile pour y porter des remèdes. C'est un des meilleurs moyens pour y introduire la religion chrestienne et on sçait que le Roy de ce pays n'y est pas fort contraire. On croit mesme

qu'il se pourra faire chrestien. C'est principalement pour cette raison que le Roy y fait cette grande despence... Il luy envoye de forts magnifiques présents, et entre autres onze cents glaces de miroirs, avec des gens pour les accomoder.

Le jour des Roys, le Roy voulut régaler toutes les dames de la cour. Il y eut cinq tables dans une mesme salle. Il s'y trouva 54 dames; il y eut cinq reines de la fève. A la table du Roy, ce fut madame la princesse de Lillebonne, à celle de Monseigneur, madame de Rambure; à celle de Madame la Dauphine, ce fut elle-mesme qui fut reine, à celle de Monsieur, madame de Montespan, et à celle de Madame, ce fut elle-mesme qui la fut... On y cria la Reine boit, et on y envoya des ambassadeurs de l'une à l'autre table. On y chanta des chansons à boire et le Roy fit venir des musiciens qui en chantèrent aussi.

Dans la dernière assemblée de l'Académie françoise, où Messieurs de Corneille et Bergeret furent reçeus, M. Benserade y leut des vers satiriques presque contre tous les membres de cette illustre compagnie; quoyque cette pièce fust fort spirituelle et fort agréable, elle n'a pas plu à la pluspart des académiciens qui n'y furent pas bien traitez.

— Paris, ce 13 Janvier 1685. — Lundy dernier on donna un arrest au Conseil, par lequel il est ordonné que le collège de ceux de la Religion de Saumur doit estre fermé et leurs académies supprimées. Le collège est donné à la maison de ville de Saumur et la bibliothèque, qui est fort belle, aux pères de l'Oratoire, à la charge qu'elle demeurera publique, mesme à ceux de la Religion. Il en pourra arriver autant du temple de cette ville, car tout cela n'est point porté dans l'édit de Nantes et les lettres pattantes des roys Henry III, Henry IV et Louis XIII, n'ont jamais esté vériffiées au Parlement, quelques instances qu'on leur en ait envoyées.

Le Roy a voulu entendre le discours que Mr Racine a fait

dans l'Académie à la réception des nouveaux académiciens. Sa Majesté l'a trouvé très-beau mais il dit qu'il y estoit trop loué.

— A Paris, le 15e (Janvier 1685). — Dimanche dernier un catholique romain interrompit l'action et troubla toute l'assemblée au premier presche à Charenton, par un démenti qu'il donna au ministre. Il fut arresté et ayant esté interrogé pourquoy il avoit eu une telle insolence, il dit que Dieu et la Sainte Vierge luy avoient inspiré de faire cela. Messieurs du Consistoire ont regardé cet homme comme un fol et n'ont pas trouvé à propos de le mettre en justice pour le faire chastier.

On a résolu de prescher à l'ordinaire à Charenton et d'y laisser entrer tout le monde, nonobstant les inconvénients qui sont à craindre depuis la publication du nouvel édit, en attendant le succez de la requeste, dont Mgr. de Louvois s'est chargé et qu'il doit rapporter après demain, par laquelle on demande à Sa Majesté quelque explication sur la dite déclaration, estant impossible de se précautionner contre les accidens qui en peuvent arriver, si elle s'exécute à la rigueur. Le Parlement de Guyenne, après avoir condamné le temple de Nérac, en a fait autant de celuy de Casteljaloux et a banni l'un des ministres hors du royaume. La demoiselle Paulet qui a donné lieu à la démolition du temple de Montpellier a esté enfin jugée au parlement de Tolose, après 5 ou 6 mois de prison fort estroite et rude. On l'a condamnée au bannissement perpétuel, ses biens confisqués et 500 livres d'amende. Ce parlement n'a pas voulu la condamner à faire amende honorable, qui est la peine ordinaire contre les relaps, de crainte que cette fille, qui a tesmoigné une fermeté extraordinaire ne la fist paroistre jusqu'au bout et que cela ne fist un mauvais effet en public, dans l'esprit du peuple.

Le Roy ayant reconneu à la dernière reveue de ses mous-

quetaires qu'un d'entre eux, fils de monsieur Franschine, maistre d'hostel de Sa Majesté estoit monté sur un des chevaux de son escurie, le Roy le fit mettre aux arrêts et depuis en prison parcequ'il avoit deffendu à tous les mousquetaires de paroistre aux reveues sur d'autres chevaux que les leurs. Mr. de Jouvelle, capitaine de la deuxième compagnie où est ce mousquetaire, a eu de cela un déplaisir si sensible qu'il en est tombé malade.

— Paris, ce 19e Janvier 1685. — De la manière dont on parle à Rome de la santé du pape, il pourroit bien dans peu de temps faire place à un autre. Depuis qu'il a sceu la levée du siège de Bude, il luy est monté une fumée noire à la teste, qui l'empesche d'agir.

L'on examine à Rome le dernier livre du Père Maimbourg; on en verra bientôt la condamnation.

On a renvoyé au Parlement l'affaire des ministres de La Rochelle et on les doit remener de la Bastille à la Conciergerie. Il y a arrest du Conseil par lequel il est deffendu à tous ceux de la Religion de faire aucune collecte de deniers dans le royaume, sans permission du Roy, cela ne se pouvant faire sans crime. Le temple de la Vallée-d'Andors près des Pyrénées est fermé.

Vendredy aux appartements à Versailles, il y eut cinq quadrilles de masques, celles de Monseigneur, de Madame la Dauphine, M. le duc de Bourbon, Mademoiselle de Bourbon et Madame la princesse de Conty, qui tous changèrent plusieurs fois d'habits. Ce divertissement doit durer tout le carnaval.

Monsieur le maréschal de L'Estrade entra lundy dans les fonctions de gouverneur de Mr le duc de Chartres; il ne couchera pas dans la chambre de ce prince, cela seroit trop incommode pour l'un et pour l'autre.

Les Siamois furent mardy à Versailles prendre leur au-

Digitized by Google

diance de congé. Ils partent de Paris avec beaucoup de joye, souffrant avec des peines incroyables la rigueur de la saison.

— Paris, ce 20e Janvier 1685. — Mr de La Sale qui a fait cette nouvelle decouverte, hiverne avec Mr Beauvieu à St Domingue, en attendant le temps propre pour entrer dans la rivière qui le conduit à son entreprise. Les Espagnols lui ont enlevés le moindre de ces trois vaisseaux. Les Siamois qui ont esté pour la dernière fois à Versailles ont eu leur audiance de congé de nos ministres; ils ont veu à leur aise disner et à l'Opéra le Roy, dont ils sont très satisfaits... Ils partent sans faute la semaine prochaine; les lettres que le Roy envoye au roy de Siam, sont renfermées dans une boëste d'or bien travaillée.

Le 18e du courant, il y eut un arrest au Parlement par lequel une fille de La Rochelle est déclarée relapse, ordonné qu'elle sera bannie, que le maistre chez lequel elle demeuroit sera blasmé, et le temple de cette ville razé; quant aux ministres qui sont encore à la Bastille, le jugement a été sursis. Autre déclaration du Roy par lequelle il est deffendu d'exercer la Religion dans les lieux où il n'y a que dix familles de la Religion, non compris celle du ministre. Ceux de cette religion appréhendent avec beaucoup de raison la prochaine assemblée du clergé.

Mercredy il y eut une grande mascarade à Versailles, fort divertissante par la bizarrerie et le changement des habits; il y eut une trouppe du doge de Gênes avec quatre nobles, accompagnés de quatre massiers, qui dancèrent des entrées, ce qui fut trouvé fort plaisant. Un page de la Musique, un peu trop beau garçon, a esté envoyé par ordre du Roy à St Lazare. Un certain Florentin[1] a été menassé d'estre envoyé pour le reste de ses jours dans le cul de basse-fosse, si on entendoit jamais parler de luy...

[1] Il s'agit du célèbre Lully.

L'abbé de Soubise doit bientost sonstenir une thèse; par une lettre du petit cachet, il est ordonné qu'il la soutiendra la teste couverte, comme s'il estoit un prince. Le fils du comte d'Auvergne a un des canonicats de Strasbourg, aussy bien qu'en a desjà eu le frère du duc de la Trimouille.

Les vers satiriques de Mr Benserade ont esté réformez, on les doit imprimer, mais ce qui est dit, est dit.

— Paris, ce 24 Janvier 1685. — Mr l'ambassadeur de France à Rome a empesché un convoy militaire qu'on vouloit faire dans une eglise de sa franchise; on y vouloit enterrer un capitaine. Par ordre du Roy il protège une damoiselle romaine, qui se vouloit faire religieuse dans un couvent où quelques unes de ces dames s'y sont opposées, accusant cette damoiselle d'avoir chanté à l'Opéra en France, quoyqu'en effet elle n'ait jamais chanté que deux ou trois fois devant le Roy et Madame la Dauphine.

Le Roy d'Angleterre a fait publier un édit par lequel il est ordonné que tous les François qui se sont retirés dans ses états à cause de la Religion, et qui ne sont pas conformistes, ayent à en sortir dans six mois. Plusieurs familles de ces gens-là veulent passer en Espagne, croyant y demeurer en seureté, à cause des nouvelles ordonnances qui ont esté publiées en faveur des hérétiques.

...Il est deffendu à Mr Luly de se présenter devant le Roy et Mr Brunet est traitté selon son méritte à St Lazare. L'evesque d'Aussère (*sic*) a une fâcheuse affaire au Parlement; ses laquais ont tué à coups de bâton le fils d'un advocat de cette ville-là, des plus considérables; on prétend y impliquer ce prélat. On a trouvé plusieurs livres deffendus dans un balot de marchandises; le tout a esté confisqué, et on est à découvrir à qui ces livres estoient adressez. Le doyen de Sorbonne, âgé de 87 ans, a esté brûlé, le feu ayant pris à des linges qui estoient à ses jambes, qui ont consum-

mez tous ses habits, ses valets n'estant point là pour le secourir.

— Paris, ce 31 Janvier 1685. — Un vaisseau génois ayant pris auprès de l'isle de Corce un grand basteau d'un vaisseau de St Malo, ces Mores blancs ont jettez à l'eau avec une pierre au col treize François qui estoient dedans, un quatorzième trouva le moyen de se cacher, et le vaisseau estant arrivé à Alicante, celuy-ci se sauva et alla trouver le gouverneur de la place, qui l'a protégé et renvoyé.

On ne doute plus que le doge de Gennes ne vienne en France, quoyque le courier de Mr le nonce ne soit pas encore de retour. L'on voudroit bien capituler sur les conditions de la manière qu'il sera reçeu, mais c'est ce que l'on n'escoutera pas icy. Le marquis de Marini, cy-devant envoyé de la république de Gênes estant allé voir comme un particulier Mr de Croissy, il luy demanda que, quoyqu'il n'eust plus aucun caractère, s'il ne pouvoit pas encore luy faire quelques questions, ce que viendroit faire le doge icy. Il luy fust respondu que le doge viendroit tesmoigner au Roy le repentir de la République et la douleur qu'elle avoit de l'avoir offencé, luy en demander pardon et l'asseurer qu'à l'avenir Elle ne fera rien qui luy puisse desplaire...

Le différend qu'a l'Académie avec M. Furetière n'est pas encore terminé; ce sera Mr le Chancelier qui le terminera. On en parle dans le monde différemment, chacun a ses partisans. L'affaire de l'evesque d'Auserre a été renvoyée au présidial de Sens. L'abbé de Soubise qui a depuis peu soustenu en Sorbonne, s'est médiocrement servy du privilége que le Roy luy avoit donné de répondre avec son bonnet, car après avoir respondu aux trois argumens du président, le bonnet sur la teste, l'abbé de Polignac ayant le premier argumenté, il osta son bonnet et depuis il ne le remit point.

Le prince de Montbason qui, depuis plusieurs années, est

à Liège, avec trop de liberté, ayant pris de l'amour pour une fille de la ville et ne pouvant venir à bout de son dessein, il fit en sorte d'assembler toute sa famille pour la régaler et ayant fermé la porte du lieu avec de bons cadenas, où ils estoient tous, il mit le feu dans la maison, ayant préparé touttes choses pour ce beau dessein. Ils eurent bien de la peine à se sauver et à esteindre le feu. On a osté la liberté à cet enragé.

— Paris, ce 3 Febvrier 1685. — Le Roy de Dannemarck a accordé pour 20 ans de privilèges aux calvinistes, une exemption de droits, et un exercice libre de leur religion avec pouvoir des ministres et on croit à Coppenhagen que le comte de Royes y retournera cette année avec sa femme et quelques uns de ses enfans.

Mercredy dernier les archers de l'Equelle (*sic*) assassinèrent dans le parvis de Notre-Dame un gentilhomme fort riche de Franche-Comté, appelé Mr Lambert, qui estoit mousquetaire et le poursuivirent jusques dans Notre-Dame. On le porta dans l'Hostel-Dieu, où il vescut environ trente heures. Deux de ces coquins ont esté arrestez. Jeudy fut exécuté un homme qui, pour un abbé de ses amis, avoit marchandé à des soldats de faire donner des coups de bâton à un certain homme qui avoit maltraitté cet abbé, à cause qu'il allait trop fréquemment dans sa maison. Un des soldats qui avoit désia reçeu de l'argent, alla donner avis à l'intéressé, qui prit un commissaire et alla au cabaret où il arresta ce malheureux entremetteur qui a tout confessé; les soldats ont esté les témoins. Il a esté condamné d'estre pendu au Chastelet, ce qui a été confirmé par arrest et a eu la question ordinaire et extraordinaire, et n'a rien dit contre l'abbé. Voylà un arrest d'un grand exemple, mais fort rigoureux. Une Hollandoise catholique a esté tuée d'un coup de hache par derrière la teste, mise dans un coffre avec tous ses

habits. On luy avoit couppé les jambes pour la mettre plus facilement. Le coffre bien cadenassé a esté jetté dans la riviére; on a pesché le coffre aux Bons-Hommes. Elle a esté reconneue. Cette femme se mesloit de vendre des pierreries. On prétend que c'est un abbé qui a fait cette mauvaise action et qui s'estoit fait payer d'une lettre de change de $\frac{10}{m}$ escus adressée à cette femme, ce qu'un conseiller du Chastelet avoit certiffié, le banquier ne le connaissant pas. Le conseiller en a reçeu 30 ou 40 pistoles, ce qu'il a avoué dans l'interrogatoire qu'il a suby devant le lieutenant criminel, en présence de deux conseillers de sa compagnie. On croit que cet abbé a esté arresté avec ses complices près de Montreuil, voulant aller en Angleterre. Dans l'appartement de cette femme on n'y a rien trouvé que des meubles de bois, tout ayant esté emporté, sans qu'on s'en soit apperçu dans la maison.

Encore que Mr de Breteuil soit conseiller d'Estat, il demeurera encore deux ans dans l'intendance de Poitou, où il est fort nécessaire pour le service du Roy et fort utile pour la conversion de ceux de la Religion.

— Extrait des articles accordez par le Roy à la république de Gènes lundy au soir, 12 febvrier 1685, après y avoir travaillé incessamment depuis le vendredy, 9me —.

Le doge en charge et quatre sénateurs, aussy en charge, à la fin de mars, se rendront « au lieu où sera le Roy et lorsqu'ils seront admis à l'audience, seront revestus de leurs robes de cérémonie; le doge portant la parole, se servira des expressions les plus soumises et les plus respectueuses pour tesmoigner au nom de la république de Gênes le regret qu'elle a d'avoir despleu au Roy, qu'elle le supplie le vouloir recevoir à l'honneur de sa bienveillance, laquelle elle conservera soigneusement; en suite pourront s'en retourner sans qu'il leur soit demandé autre satisfaction. »

— 25 Febvrier 1685. — M. de Bouflers attend les seconds

Digitized by Google

ordres de la cour pour faire jouer nos bombes et carcasses sur Fontarabie, parce qu'on luy a mandé d'attendre jusques à nouvel ordre. Ceux de la Ville ont fait dépaver les rues et abattre le haut des maisons et charger de sable les planchers affin d'enyescher le feu.

L'Électeur de Broudebourg travaille à faire une ligue dans la Basse-Saxe et d'y faire joindre les princes du Rhin. Ces derniers ont commencé à s'unir contre ceux qui voudront faire la guerre, parce que les armées, ce part et d'autre, fondraient sur eux. Le Roy leur promet sa protection, les assurant qu'il n'a nul dessein de faire la guerre en Allemagne. Ils prétendent de mettre 50 mille hommes sur pied, sçavoir le Palatin 5000 hommes, ceux Électeurs de Mayence et de Trêves chaqu'un 3 mille et celuy de Cologne 8, et le Roy le surplus, avec tout le canon nécessaire, et tous sont résolus de raser Fribourg. On ne sçauroit croyre combien les Français sont hays dans l'Allemagne, lesquelz y sont maltraitez en touttes rencontres. Il n'y a qu'à Brunsvich où ils sont mieux venus.

(*A suivre.*) ROD. REUSS.

BLOCUS DE THIONVILLE

Correspondance du Général HUGO
Commandant supérieur

avec le

Général de Division à Metz

1814—1815

(Suite[1].)

X.

« Thionville, le 13 août.

« Mon général,

« Vous trouverez ci-joint une lettre que M. le commandant de Rodemack vient de m'adresser. Comme il n'est pas en mon pouvoir de lui accorder ce qu'il demande, je vous prie de lui donner la permission qu'il désire et de le faire alors remplacer par un officier supérieur de votre choix.

« Le porteur de la présente est un jeune homme du 80e qui a cru pouvoir revenir chez son père, en vertu du decret du 23 mars dernier et que son père renvoie à ses drapeaux, qu'il n'aurait pas dû quitter sans permission. Je vous prie de lui faire pardonner sa faute.

« Agréez l'assurance de mon respectueux attachement.

« Hugo. »

RÉPONSE.

15 août. — On l'invitera à faire remplacer provisoirement M. Varda qui se retirera à Thionville jusqu'à nouvel ordre.

[1] Voy. pages 204 et suiv. de la livraison avril-mai-juin 1889.

Digitized by Google

XI.

« *Rapport du 15 août.*

« SITUATION.

	PRÉSENS Officiers	Troupe	Observations
Bataillon des douaniers . .	22	600	aucune
20ᵉ compagnie du 5ᵉ régim. d'artillerie à pied. . . .	4	33	mutation
Totaux . . .	26	633	

« *Événemens.* — Hier quelques cavaliers russes enlevèrent un cavalier des douanes et le rendirent presque aussitôt; j'avais envoyé un parlementaire pour le réclamer. Il arriva que la mise en liberté avait eu lieu et il fut très bien reçu par les officiers russes.

« Aujourd'hui 15, la garde nationale et les préposés des douanes à pied et à cheval, la gendarmerie royale et l'artillerie prennent les armes à 3 heures pour assister à la procession.

« *Nouvelles.* — Aucunes.

« *Esprit de la population.* — Bon.

« *Subsistances.* — Bonnes.

« *Approvisionnemens de siège.* — On n'y touche plus depuis que le service courant est chargé des distributions. »

XII.

« Mon général,

« M. Varda m'accablant et accablant tout le monde de lettres pour être relevé et pour obtenir une permission pour aller vaquer à ses affaires de famille, je profite de l'autorisation

Digitized by Google

que contient votre lettre et je l'envoie provisoirement relever par M. le chef de bataillon Boulan, officier brave, actif et intelligent. Si de Varda persiste à ne point retourner à Rodemack, je vous prie de solliciter le commandement (peu agréable) de cette place en faveur de M. Boulan dont je vous adresse ci-joint l'état de service.

«Je vous prie d'agréer, etc.

«Thionville, le 16 août 1815.»

RÉPONSE.

22 août. — On informe S. Exc. le ministre de la guerre en le priant de confirmer le chef de bataillon Boulan dans le commandement qui lui est confié provisoirement.

XIII.

«Thionville, le 24 août 1815.

«Mon général,

«J'ai reçu la copie de la lettre que S. Exc. le ministre de la guerre vous a écrite en date du 17 relativement aux gouverneurs provisoires de plusieurs places de guerre qui s'immiscent dans l'administration civile. Je ne pense pas être dans ce cas là, puisque l'état de siège de Thionville n'a pas encore été levé.

«Agréez, etc.»

XIV.

«Thionville, le 24 août 1815.

«Mon général,

«On a inséré dans le corps des procès-verbaux ce qui aurait dû être l'objet d'états particuliers et voilà comme vos intentions n'ont pas été pleinement remplies.

«On s'occupe de la confection de ces états et de faire des

Digitized by Google

copies des procès-verbaux dont vous demandez une seconde expédition. Vous recevrez le tout très incessamment.

« Agréez, etc. »

XV.

« Thionville, le 26 août 1815.

« Mon général,

« Il n'existe ici qu'un prisonnier prussien blessé et hors d'état d'être rendu. Aussitôt son rétablissement, je le ferai diriger sur le quartier général des troupes de sa nation le plus voisin de moi.

« J'avais ici, il y a quelque temps, des prisonniers russes, je vous ai consulté à leur égard et d'après vos ordres, je les ai envoyés au général Suthow à Hayange.

« Agréez, etc. »

XVI.

« *Rapport du 28 au 29 août.*

« *Événemens.* — Aucun.
« *Nouvelles.* — Aucune.
« *Esprit public.* — Bon.
« *Subsistances.* — Bonnes. »

XVII.

« APPROVISIONNEMENS DE SIÈGE.

« *Lard salé.*

« Cejourd'hui cinq septembre de l'an mil huit cent quinze.

« Nous, Gaspard Laudy, commissaire des guerres employé dans la 3e division militaire à la résidence de Thionville,

Digitized by Google

procédant à la vérification des denrées provenant de l'approvisionnement de siège du poste de Sierck évacué sur Thionville par ordre supérieur, nous avons remarqué que sur les 769 kilos de lard salé, il y en avait une grande partie qui paraissait avoir beaucoup souffert. Nous avons, en conséquence, fait appeler le sieur Dupuis, charcutier en cette ville et, après avoir reçu de lui, en présence de MM. Duchamp, conservateur, et Quarante, membre du Comité de surveillance, le serment de fidélité en tel cas requis, nous l'avons invité à examiner le lard ci-dessus mentionné et à nous déclarer s'il était encore capable d'être conservé, ce à quoi il a procédé de suite bande par bande et morceau par morceau et il nous a fait le rapport que ce lard était dégagé de salaison et qu'il avait beaucoup souffert en route par la grande chaleur et qu'une partie seulement de ce lard pourrait se conserver au plus pendant un mois; mais qu'il était urgent d'en faire consommer la totalité; on ajoute que ce lard était conservé à Sierck dans des souterrains, qu'ensuite on a été obligé de le transporter dans une chambre à four, pour éviter son dépérissement et que c'est pendant qu'on lui a fait subir ces différentes manœuvres que le sel dont il était imprégné s'est détaché, en conséquence, sa mise en consommation sera provoquée par qui de droit.

« De tout quoi nous commissaire des guerres susdit avons dressé le présent procès-verbal qui a été signé avec nous par les dénommés ci-dessus pour servir à valoir ce que de raison, etc. »

XVII[a].

« Thionville, le 8 septembre 1815.

« Mon général,

« Voilà une expédition du procès-verbal constatant la nécessité de mettre en consommation les 769 kilos de lard

salé venus de Sierck. Comme il y a urgente nécessité de manger ce lard pour en éviter la perte totale.

«Je vous prie instamment de vouloir bien me donner votre approbation pour une distribution de deux jours, et ensuite m'autoriser à en faire donner six onces chaque 3 jours, c'est-à-dire deux jours de viande fraîche et un de lard.

«Je vous renouvelle, mon général, l'assurance de mon respectueux attachement,

«Le Commissaire des guerres,

«LAUDY.»

XVIII.

«Thionville, le 9 septembre 1815.

«Mon général,

«J'ai reçu l'avis contenu dans votre lettre du 7.

«Quand vous m'adresserez des ordres pour les subsistances je m'y conformerai. Je vous prie seulement de songer que si la paix n'est pas faite avec les prussiens, il conviendra de nous laisser les moyens de nous soutenir jusqu'à l'entière réorganisation de l'armée.

«Agréez l'assurance de mon dévouement respectueux,

«*Le maréchal de camp, commandant supérieur*, HUGO.»

XIX.

«Thionville, le 9 septembre 1815.

«Mon général,

«Je vous adresse avec la lettre de M. Laudy la copie du procès-verbal qu'il y a joint.

«Le commissaire des guerres demande l'autorisation de faire entrer les lards qui s'avarient, dans les distributions

qu'il fait à la troupe. Je vous prie de vouloir bien la lui accorder.

« Agréez, etc. »

RÉPONSE.

11 septembre. — On l'autorise à faire distribuer le lard avarié à la troupe, mais on pense qu'il vaudrait mieux en faire la remise au préfet pour la subsistance des armées russes.

XX.

« Thionville, le 11 septembre 1815.

« Mon général,

« J'ai reçu l'avis que vous me donnez de l'arrivée de M. le chef de bataillon Gauche, en remplacement de M. le major d'artillerie Georges (de Lemud), quels que puissent être la conduite et les talens de M. Gauche, M. le major Georges (de Lemud) sera toujours regretté par toutes les qualités qui le distinguent.

« Agréez, etc. »

XXI.

« *Rapport du 15 septembre.*

« *Supplément.* — J'envoie mon aide de camp à Hayange pour conclure avec le major prussien qui y est arrivé ce matin une convention pareille à celle conclue avec les Russes. J'ai l'espoir que cela ne souffrira point de difficultés (3 heures $^1/_2$ après-midi)[1] ».

XXII.

« Mon général,

« L'ordre du 16 défend d'accorder plus longtemps aux douaniers les vivres de campagne. Je désire savoir si je puis

[1] Longwy est forcé de se rendre après un siège meurtrier.

leur faire continuer les distributions de pain et de chauffage et celles de fourrage pour leurs chevaux.

«Les préposés des douanes font ici seuls avec la garde nationale sédentaire le service de la place et du fort ; ils sont sans solde et sans moyen d'en obtenir une, puisque la ligne est évacuée et que leur administration est sans fonds. Il convient donc de leur donner les moyens de se soutenir en les récompensant en même temps du service important qu'ils nous rendent. M. le commissaire des guerres a ordre de ne leur accorder aucune espèce de distribution par cela seul qu'ils ne sont pas considérés comme troupes de ligne, un mot de vous, mon général, est nécessaire pour décider du parti que nous devons prendre. . . . .

« Agréez, etc.

« A Thionville, le 19 septembre 1815. »

RÉPONSE.

Autorisé à faire fournir des fourrages moyennant le remboursement par les douaniers.

XXIII.

« Monsieur le chef d'état-major,

«Je vous prie de prévenir M. le lieutenant général, commandant la division que n'ayant jamais voulu recevoir de déserteurs russes, je n'en ai aucun à diriger sur Paris.

«Agréez, etc. . . . .

«Thionville, le 29 septembre 1815. »

XXIV.

« *Ministère de la guerre, Secrétariat général.*

« Paris, le 30 septembre.

«Général, j'ai pris connaissance des divers rapports et particulièrement de ceux que vous m'avez adressé les 20, 21

Digitized by Google

et 22 du courant, pour me rendre compte des mouvements que font les Russes autour de Thionville; l'issue prochaine des arrangemens qui vont être conclus avec les puissances alliées, va fixer votre position d'une manière définitive, en attendant vous ne devez pas moins continuer à prendre toutes les mesures propres à assurer au roi la conservation de la place dont le commandement vous est confié.

« Recevez, général, l'assurance de ma parfaite considération. Le ministre secrétaire d'État au département de la guerre. Pour S. Exc. et par son ordre le maréchal de camp, secrétaire général, signé D'ALBIGNAC. P. C. C. Le sous-inspecteur aux revues. VIROUX.

« *A M. le maréchal de camp,* HUGO. »

XXV.

« Thionville, le 4 octobre 1815.

« Mon général,

« J'ai reçu votre lettre du 30 septembre, n° 103. Vous pouvez compter que je négligerai rien pour conserver au Roi la place qui m'est confiée.

« Vous aurez vu par les états de situation de la garde nationale que sa force n'est point en rapport avec l'énorme développement des ouvrages de Thionville. Ce rapport existerait qu'il ne serait pas trop prudent de confier à cette seule garde la défense de la forteresse.

« Il convient aux intérêts du Roi que Thionville ait une garnison étrangère à sa population et plus forte qu'elle : tant que les préposés des douanes resteront ici, ils formeront cette garnison; mais on doit retarder leur départ pour la ligne jusqu'au moment où les légions départementales pourront les relever à moins que d'ici à cette époque, la

Digitized by Google

paix ne nous garantisse de toute entreprise de la part des prussiens.

« Agréez l'assurance de ma haute et respectueuse considération. HUGO. »

XXVI.

« Thionville, le 4 octobre.

« Mon général,

« Les compagnies des canonniers tirées des bataillons d'élite de garde nationale, ayant suivi le sort de ces troupes, j'ai été dans l'obligation d'organiser ici deux autres compagnies d'artillerie dans la garde nationale sédentaire, et le conseil d'organisation de cette garde a pris pour les commander parmi les anciens officiers de l'arme qui se trouvaient ici.

« Les compagnies d'artillerie étant assujetties à des travaux et à un service plus actif que les autres de la garde nationale, je vous prie de m'informer si elles ne doivent pas jouir du bénéfice de la décision ministérielle en date du 14 septembre dernier, avantage qu'elles méritent d'autant mieux, qu'à l'exception de 30 canonniers de ligne, elles sont seules pour servir les bouches à feu en batterie dans la place.

« Agréez, etc. »

XXVII.

« Thionville, le 7 octobre 1815.

« Mon général,

« Je ne négligerai rien pour découvrir les deux fugitifs dont vous m'entretenez dans votre lettre du 4, et s'ils parviennent à être arrêtés dans mon arrondissement, je m'empresserai de vous en rendre compte sur le champ.

« J'adresse à la gendarmerie et aux maires des principales communes une note à ce sujet, laquelle je mets également à l'ordre de la place.

« Agréez, etc. »

Digitized by Google

XXVIII.

« Thionville, le 7 octobre 1815.

« Mon général,

« Selon votre désir, aussitôt que les communications seront assurées, je favoriserai l'évacuation sur Metz de tous les objets d'armement et d'approvisionnement désignés dans votre lettre du 5.

« Agréez, etc. »

XXIX.

« *Rapport du 8 octobre 1815.*

« Les 300 schakos, commandés pour les bataillons d'élite au sieur Schaike, chapelier à Thionville, sont faits et payés. Je viens d'en ordonner le dépôt à l'arsenal avec les autres effets d'équipement ayant appartenu à ces bataillons. Le commissaire des guerres est chargé de faire faire cette opération. Ces schakos fort beaux, mais sans ornements de luxe, peuvent servir à la coiffure des légions départementales.

« Les prussiens continuent à frapper de fortes réquisitions.

« Les militaires retraités sont en très grande partie plongés dans la misère, plusieurs demandent l'aumône. »

XXX.

« Thionville, le 9 octobre 1814.

« Mon général,

« J'ai reçu votre lettre du 6 concernant le parc. Si les journaux d'après demain nous annoncent enfin la paix, je serai en mesure de le supprimer de suite.

« Je vous renouvelle, etc. »

XXXI.

« *Rapport du 9 octobre.*

« M. le comte Jarnowski, député de l'ordre équestre de Pologne près S. M. l'empereur Alexandre à Paris, est arrivé hier devant la place et a demandé la permission de la traverser pour continuer son voyage. Cette permission lui a été accordée conformément à la lettre de S. Exc. le ministre de la guerre en date du 27 juillet dernier. M. le comte était accompagné de M. le baron Girardot, en chirurgien-major des chevau-légers polonais de la garde.

XXXII.

« *Rapport du 10 octobre.*

Désignation des corps.	*Présens.* *Officiers.*	*Troupe.*	*Observations.*
Douaniers	30	630	
5e rgt. d'artillerie . . (20e comp.)	4	31	
Gendarmerie	1	18	(lt Boissier.)
Totaux . . .	35	679	

« *Événemens.* — Le parc de voitures formé pour seconder les travaux dans la place est réduit à quatre charrettes à quatre chevaux. »

XXXIII.

« *Rapport du 13 octobre.*

« Ce matin, dès sept heures, la cavalerie prussienne a fait l'exercice dans le voisinage d'Ebange, les tirailleurs ont à diverses reprises tiré une trentaine de coups de pistolet.

Digitized by Google

«Les réquisitions des prussiens continuent, les habitans les trouvent exhorbitantes.»

XXXIV.

« *Rapport du 16 octobre.*

«Rien de nouveau.»

XXXV.

« *Rapport du 17 octobre.*

«M. le commandant de la gendarmerie étant venu hier me demander s'il y avait quelque inconvénient à rétablir ses correspondances, j'ai de suite écrit au commandant de la ligne d'observation la lettre suivante :

«Monsieur le major,

«Dans l'état actuel des choses, la paix étant signée, je «pense que vous ne trouverez aucun inconvénient à laisser «la gendarmerie royale faire sa correspondance, c'est-à-dire «à lui laisser conduire les criminels d'un point à un autre. «Je désire que vous disiez franchement votre opinion à cet «égard, afin que cette troupe ne puisse être inquiétée dans «l'exercice de ses fonctions, une fois qu'elle les aura «reprises.»

«J'ai reçu à cette lettre une réponse ainsi conçue :

«Monsieur le général,

«Je sais que la paix a dû être signée le premier de ce «mois, mais n'ayant reçu aucun ordre à ce sujet, je suis «obligé de continuer à exécuter ce qui m'a été ordonné, j'ai «écrit au grand quartier général, j'en attends la réponse «demain ou après pour pouvoir faire retirer mes avant-

Digitized by Google

«postes. Mon ordre porte de laisser sortir des villes tous les «militaires, mais de les empêcher d'y entrer.

«Je suis fâché de ne pas m'être trouvé à la maison et «d'avoir fait attendre votre ordonnance, le général qui com- «mandait la brigade, ayant eu une autre destination, j'ai été «chargé du commandement ce qui a été cause de mon «absence.

«Je vous prie, Monsieur le général, d'être persuadé que «je serai toujours disposé à faire ce qui vous sera agréable. «Agréez l'assurance de ma haute considération. Le major «prussien commandant le régiment des hussards du grand- «duc de Mecklembourg. Signé : le baron de GRAEVENITZ. »

«J'ai envoyé au commandant de la gendarmerie copie de cette réponse.»

XXXVI.

«Rapport du 19 octobre.

«Rien de nouveau.

«*Approvisionnemens.* — Le commissaire des guerres a reçu de moi, d'après sa demande, l'autorisation de prélever 37 kilogrammes de savon sur les approvisionnemens de siège pour les appliquer au service de l'hôpital militaire. »

XXXVII.

«Rapport du 21 octobre.

«La navigation reprend sur la Moselle. Je suis souvent dans le cas d'ouvrir le barrage pour donner passage aux bateaux.»

XXXVIII.

«Rapport du 22 octobre.

«Rien de nouveau.

«*Approvisionnemens.* — J'ai autorisé le commissaire des guerres à faire vendre à l'enchère 10 veaux existant au parc

Digitized by Google

pour en appliquer le montant aux dépenses légales du conservateur qui ne reçoit point de fonds du gouvernement pour son service. »

XXXIX.

« *Rapport du 23 octobre.*

« *Passage et mouvemens de troupes.* — Aucuns.

« *Arrestations faites par la gendarmerie, accidens de route, délits contraires à l'ordre public*, etc., etc. — Le nommé Jean Payson, déserteur de la légion de la Moselle, a été arrêté; il sera conduit à Metz aussitôt que les correspondances pourront se rétablir.

« *Evénemens.* — Aucun.

XL.

« Thionville, le 23 octobre 1815.

« Colonel,

« J'ai reçu par le courrier d'hier la circulaire du ministre concernant les publications et proclamations de toute espèce, etc., etc. Vous pouvez assurer M. le général commandant la division que ses intentions et celle de S. E. seront remplies.

« Agréez, etc. »

XLI.

« *Rapport du 27 octobre.*

« Le corps des douanes en garnison ici y reste provisoirement d'après l'ordre donné au directeur par M. le conseiller d'état, directeur général. M. le directeur Clerget vient d'épurer le corps des préposés en renvoyant 12 hommes qui étaient fréquemment punis pour ivrognerie et qui ne servaient pas la cause royale avec dévouement comme les

autres. Un préposé est tombé hier de la caserne des Écluses dans le canal et s'est noyé.

«Soixante kilogr. d'huile à brûler ont été accordés au commissaire des guerres, d'après sa demande, pour l'hôpital militaire.»

XLII.

«Rapport du 28 octobre.

«*Événemens.* — Le petit nombre d'officiers m'ayant déterminé à réduire le service qu'ils font dans la place, le corps de garde d'officier de la place d'armes a été supprimé le 13, celui d'officier de la place du marché a été supprimé le 15 et celui d'officier de la jonction de droite sera supprimé le 1er novembre. Le nombre des rondes supplée au défaut d'officier partout où l'on en a supprimés.

«*Approvisionnemens de siège.* — D'après différentes expertises, il y a 3520 litres de vin qu'on estime ne pouvoir plus se conserver et dont le commissaire des guerres demande la vente ou la remise à M. le préfet de la Moselle.»

XLIII.

«Thionville, le 28 octobre 1815.

«Mon général,

«Nous n'avons ici que 14 capotes de sentinelles. Vous verrez par l'état ci-joint qu'il nous en faut 27, seulement pour les sentinelles des bastions et avancées. Comme je n'en demande pas, attendu le besoin d'économie, pour les sentinelles de l'intérieur de la place, je vous prie de me faire accorder les 27 indispensables.

«Je vous renouvelle, etc.»

RÉPONSE.

Écrit le 29 à l'ordonnateur de la 3e division. Répondu le 1er négativement.

XLIV.

« *Rapport du 29 octobre.*

« *Événemens.* — La Moselle ayant grossi de quelques pieds, une partie du barrage supérieur est enlevé.

« Quatre préposés des douanes qui n'ont pas paru au directeur aussi dévoués à la cause royale que leurs camarades ont été renvoyés par ce chef. »

XLV.

« *Rapport du 30 octobre 1815.*

	PRÉSENS Officiers	PRÉSENS Troupe
Bataillon des douaniers.	31	633
20e compagnie du 5e d'artillerie . . .	4	31
Gendarmerie	1	18
Totaux . . .	36	682

« Hier 29, un prisonnier de guerre espagnol, marié ici et père de plusieurs petits enfants, étant sorti avec la cocarde de sa nation, fut aussitôt arrêté par les agents de police. Comme ce malheureux n'avait pas fait la chose dans de mauvaises intentions, je l'ai fait de suite remettre en liberté.

« J'ai ordonné à dater du 1er novembre prochain, la suppression du reste du parc de voitures destiné à seconder les travaux de l'artillerie et du génie. »

XLVI.

« Thionville, le 30 octobre 1815.

« Mon général,

« J'ai l'honneur de vous adresser ci joint plusieurs pièces à l'appui d'une réclamation qui m'est faite par M. le directeur des douanes, concernant le payement des rations

Digitized by Google

de fourrages reçues pour les chevaux de la cavalerie de l'administration. Cette réclamation me paraissant de nature à être prise en considération, je vous prie de la soumettre au ministre de la guerre et de me faire ensuite part des dernières intentions de Son Excellence.

« Agréez, etc. »

RÉPONSE.

Le 4 novembre, écrit au ministre.

XLVII.

« Thionville, le 30 octobre 1815.

« Mon général,

« Les sœurs de l'hôpital de la charité de cette ville réclament, par leur économe, une quantité de foin équivalente à celle qui leur a été détruite ou mangée par les bestiaux du parc d'approvisionnement. Comme, outre ce qu'il nous faut de cette denrée pour 2 mois de siège, il nous en reste encore un excédant de 973 quintaux, déduction faite de ce que nous avons dû remettre pour la subsistance de l'armée russe, je pense qu'il n'y a aucun inconvénient à indemniser de suite l'hôpital en nature. Nous avons des foins en meules qui ont besoin d'être mis en consommation et nous prendrons de ceux-là.

« Si vous ne croyez pas devoir vous-même décider sur cette réclamation, je vous prie de la transmettre au ministre et de me faire ensuite part de la décision de Son Excellence.

« Agréez, etc. »

RÉPONSE.

Écrit le 4 novembre au ministre, 10e division, bureau des vivres.

Écrit le 5 au général Hugo pour le prévenir des démarches faites près de S. Exc. le ministre de la guerre.

Digitized by Google

XLVIII.

« *Rapport du 31 octobre.*

« *Événemens.* — D'après l'ordre émané de S. Exc. le ministre de la guerre à moi communiqué par le commandant du génie dans cette place, les poutrelles qui ferment les arches des écluses sur le canal vont être momentanément enlevées, pour faciliter l'écoulement des grandes eaux. »

XLIX.

« Thionville, le 1er novembre.

« Mon général,

« J'ai reçu votre lettre du 30 par laquelle vous m'annoncez que M. l'ordonnateur de la division vous avait informé de l'opposition mise par moi à l'abattage du bétail d'approvisionnement malgré que S. Exc. le ministre de la guerre ait prescrit cette mesure d'économie.

« Je vous prie de vous faire représenter mon rapport du 14 octobre; vous y verrez les motifs de cette opposition; et vous conviendrez que je ne pouvais autoriser une mesure d'un aussi grand intérêt, sans la réception officielle des ordres que j'y réclame. Or ces ordres ne pouvaient hiérarchiquement m'être transmis par le commissaire des guerres de la place, ni même par son ordonnateur; ne les ayant donc pas encore reçus ni de vous, ni de votre chef d'état major, les seules autorités de la division compétentes pour moi, j'ai dû attendre qu'ils me parvinssent.

« Maintenant que vous m'ordonnez de laisser faire cette opération, je n'y opposerai plus de difficultés; je vous observerai seulement que le bétail étant maigre, il conviendra peut-être d'autoriser le comité de surveillance d'approvision-

nement de la place de l'échanger en tout ou en partie contre des porcs. Nous sommes dans la saison de saler ces derniers, le gouvernement y gagnera par la qualité de la viande et notre bétail irait se reproduire avantageusement pour les campagnes. »

L.

« Mon général,

« J'ai reçu votre lettre d'hier concernant les fers coulés hors de service dont M. de Wendel a fait l'acquisition; leur sortie de la place n'éprouvera aucune difficulté.

« Agréez, etc.

« Thionville, le 1er novembre 1815. »

LI.

« Thionville, le 1er novembre.

« Mon général,

« J'ai l'honneur de vous prévenir que, conformément à vos ordres, 50 douaniers partiront d'ici le 5 pour se rendre à Saarlouis, ils coucheront à Bouzonville et arriveront le 6 à leur destination. Je les aurais fait partir plus tôt, mais voulant que, selon vos désirs, vous fussiez prévenu avant tout je n'ai réglé qu'au 5 le jour de leur départ.

« Agréez, etc. »

LII.

« *Rapport du 1er novembre.*

« J'ai autorisé la gendarmerie à sortir de la place pour aller à Metzerwisse, mettre à exécution un mandat d'arrêt du juge d'instruction contre un cultivateur prévenu d'avoir maltraité des garnissaires envoyés pour la rentrée des contributions directes.

Digitized by Google

« Quatre soldats, prisonniers de guerre à Luxembourg, se sont échappés et ont reçu des feuilles de route pour se rendre dans le chef-lieu de leur département, ils disent qu'il y a encore dans cette ville une cinquantaine de leurs camarades blessés et qui s'y trouvent détenus pêle-mêle avec les criminels.

« Les armes qui ont été demandées par la direction de Metz sont toutes rendues dans cette place, il n'en a pas été question au rapport que la chose n'ait été faite. »

LIV.

« *Rapport du 2 novembre.*

« *Passage et mouvemens de troupe.* — On parle du départ des troupes prussiennes qui observent la place, comme d'une chose qui doit avoir lieu très incessamment. »

LV.

« *Rapport du 5 novembre.*

	Présens. Officiers.	Troupe.
Bataillon des douaniers.	26	540
20e compagnie du 5e rgt. d'artillerie à pied	4	31
Gendarmerie	1	18
Totaux . . .	31	589[1]

« Le détachement destiné pour Sarrelouis est parti ce matin, il couchera ce soir à Bouzonville et sera rendu demain.

« On n'a pas encore commencé l'abattage du bétail. Quel-

[1] La garde nationale sédentaire n'est pas comprise dans ce chiffre (les citoyens de 15 à 65 ans).

Digitized by Google

qu'un (M. Meyer-Lévy, homme très estimé ici et membre du conseil municipal), qui connait beaucoup ce genre de détail et a été dans le cas de pratiquer aux armées, pense que l'opération ordonnée ne peut être avantageuse au gouvernement, que l'état de maigreur des bestiaux, depuis longtemps nourris avec la ration des magasins, ne permettra de saler que des os. M. Lévy pense et je suis très fort de son avis que le gouvernement pourrait charger le comité de surveillance des approvisionnemens de la place de remettre les bestiaux en vente et de faire des achats de lard salé avec le produit. Cette mesure ne sera sans doute pas du goût des spéculateurs, mais elle est avantageuse pour l'État et les ordres pour lui substituer celle qu'on propose, peuvent encore parvenir à temps.»

LVI.

«*Rapport du 6 novembre.*

«Quelques hommes qui manquaient au complément du détachement particulier pour Sarrelouis se sont mis en route ce matin.»

LVII.

«*Rapport du 7 novembre.*

«Environ 1400 hommes d'infanterie prussienne sont arrivés hier à Uckange et environs. Le maire de cette commune a fait redemander le bac pour leur passage et je le lui ai fait remettre. Tous les autres pontons destinés aux passages et rassemblés dans le port de Thionville ont été également remis à la disposition des ponts et chaussées, d'après la demande écrite des agents de cette administration.

«M. Hill, se disant voyageur anglais, mais ayant un passeport italien comme envoyé extraordinaire du roi de Sardaigne à Londres, a passé hier dans la place; il se rend à sa destination par la Belgique.»

LVIII.

« *Rapport du 8 novembre.*

« *Approvisionnemens de siége.* — D'après la demande du commissaire des guerres, je lui ai donné l'autorisation de prendre 15 quintaux métriques de froment dans les approvisionnemens de siége pour le service de l'hôpital militaire.

« *Effets d'habillement et d'équipement existant dans les magasins de la place.*

300 schakos neufs,
350 gibernes avec porte-gibernes,
8 gibernes sans porte-gibernes,
41 baudriers de sabre,
13 caisses de tambour,
12 colliers de tambour,
12 paires de baguettes de tambour. »

LIX.

« Colonel,

« J'ai reçu l'inventaire du 20 octobre concernant les effets à délivrer aux compagnies départementales provisoires. Je consigne dans mon rapport d'aujourd'hui l'état de ceux qui existent dans les magasins de la place.

« Agréez, etc.

« Thionville, le 8 novembre 1815. »

LX.

« Mon général,

« J'ai l'honneur de vous adresser les notes que vous m'avez fait demander par votre chef d'état-major.

« Agréez, etc. »

LXI.

« *Rapport du 9 novembre.*

« Le nommé Rollet, douanier à cheval, a quitté ce matin à 10 heures son poste étant de garde, il s'est rendu à la caserne et y a tué son camarade nommé Blondeau; après cette action, il a pris la fuite. »

LXII.

« *Rapport du 10 novembre 1815.*

	Présens. Officiers.	Présens. Troupe.
Bataillon des douanes	28	528
20e compagnie du 5e régiment d'artillerie.	4	31
Gendarmerie	1	18
Totaux . . .	33	577

« *Approvisionnemens.* — L'artillerie fait évacuer sur Metz, beaucoup d'objets quoique je n'aye pas été officiellement averti de la disposition ministérielle qui prescrit cette évacuation, je n'ai pas cru devoir m'y opposer dans la crainte de contrarier les vues du gouvernement. Je désirerais cependant beaucoup, attendu la responsabilité que me donne la permanence de l'état de siége, être couvert par une autorisation supérieure aux communications du commandant d'artillerie dans cette place. »

LXIII.

« Mon général,

« Mon aide de camp arrive. J'obéis à vos ordres. Les papiers et instructions seront remis à M. le colonel de Breuil.

Digitized by Google

« Agréez l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

« *Le maréchal de camp*, Hugo. »

Le général avait été parfaitement secondé par le lieutenant colonel d'artillerie Georges de Lemud, le commandant Lanternier du génie, le directeur des douanes Clerget qui organisa parmi ses hommes une excellente compagnie d'artillerie, les inspecteurs d'Eu, depuis directeur des douanes, à Strasbourg, et Rosnay.

La garde nationale qui fut toujours au premier rang était commandée par M. Faydi, les batteries d'artillerie par MM. Petetin et Mangin, capitaines et les pompiers par M. de Beauvoir.

Il remit le commandement entre les mains de M. de Breuil, dont voici encore deux lettres qui compléteront la série; le général quitta Thionville, regretté, dit-il, par les 99 centièmes de la population, heureux d'avoir sauvé la place forte qu'il commandait. Il emportait des adresses de tous les corps sous ses ordres, des douaniers et même de la corporation juive qu'on lui reprocha d'avoir trop fréquentée, d'après ce que lui dit le général Marie en 1815.

« Thionville, le 20 novembre 1815.

« Mon général,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre dépêche du 18 courant au sujet du matériel de l'artillerie de la place;

« Thionville, le 12 novembre 1815, 9 heures du soir [1].

[1] Il doit être permis à l'auteur de la *France militaire* de rappeler ici que son père qui, en 1814 et 1815, fut chargé de la défense de Thionville, et qu'après l'entrée des alliés à Paris, le général repoussa avec indignation (en présence du maire de Cattenom, M. Thierry) les propositions qui lui furent faites au nom du prince de Hesse Hombourg, de livrer la ville aux alliés, moyennant tout l'argent qu'il pourrait désirer. Le général Hugo, pour tenir cette conduite, n'avait pas besoin d'exemple (Abel Hugo).

Digitized by Google

j'avais eu de M. le maréchal de camp Hugo communication de votre lettre du 4 au moment de la reprise du commandement le 12 et je vous rendais compte le 14 d'un envoi considérable exposé en ce moment sur la Moselle, sur lequel j'avais quelque crainte. Je venais de me faire rendre compte de ce qui restait dans la place et par aperçu, le sieur directeur m'envoya le rapport dont copie est ci-joint. Je viens l'inviter à me fournir l'état exact que vous demandez et il vous parviendra dans le plus bref délai.

« Agréez, etc.

« *Le lieutenant du roi,* BONNAY DE BREUIL. »

P. S. — J'entends par matériel les objets purement d'approvisionnement ainsi que le porte votre lettre.

« Thionville, le 28 novembre 1815.

« Mon général,

« Je viens d'avoir une entrevue avec MM. les chefs de l'administration des douanes, dont la force arrive, pour ainsi dire, à faire la majeure partie de nos moyens de défense. Lorsqu'il en a été question, M. l'inspecteur général qui est ici, me propose 1° de répartir sur la ligne et de laisser ici pour le service actif la totalité des préposés à pied; 2° de déposer leurs armes qui sont leurs propriétés à la direction de ladite administration; 3° de conduire avec moi comme faisant partie de la garnison, leur cavalerie qui consiste en une quarantaine d'hommes bien montés, dont les chevaux sont aussi la propriété des cavaliers, mais qui craignent de se les voir enlever par quelque méprise ou autrement. Je vous dépêche une ordonnance pour avoir votre assentiment sur cette mesure, si vous croyez devoir l'approuver.

« Agréez, etc.

« *Le lieutenant du roi,* BONNAY DE BREUIL. »

P. S. — Point encore de nouvelle du président de la commission, que nous attendons avec la plus vive impatience.

L'hôtel du lieutenant du roi où logeait le général Hugo était un ancien hôtel du temps de Louis XV, situé rue de la Poterne et adossé aux remparts donnant sur la Moselle; derrière la paroisse et près de la synagogue.

Par suite des conventions du traité de Paris du 20 novembre, 3000 prussiens durent occuper Thionville pendant cinq ans[1]. Ils entrèrent le 3 décembre, logeant en grande partie chez l'habitant. Ils quittèrent le 20 novembre 1818 et le duc d'Angoulême vint lui-même, le 24 suivant, reprendre possession de la place à la tête de la légion du Haut-Rhin.

D'après les biographies modernes et Michaud, le général passa quelque temps en Amérique vers 1816; puis, rentré en France, il s'installa à Blois, il acheta un domaine en Sologne où il habita aussi. C'est à Blois qu'il composa les « Mémoires par le général Hugo, aide major général de l'armée en Espagne». Ces mémoires très intéressants sont devenus rares[2]. (3 volumes in 8°, 1823.) Le premier volume contient les faits d'armes en Vendée sur le Rhin et en Italie. Les autres volumes traitent de la guerre d'Espagne. Les blocus de Thionville terminent le dernier.

Comme gouverneur de Madrid, il fut chargé lors de la première évacuation (12 août 1812) de commander le convoi et d'en régulariser la disposition, car une grande quantité de familles espagnoles et françaises en faisait partie. Il rapporte dans ses mémoires que le nombre des voitures, charrettes, fourgons, tartanes arrivés avec lui dans le royaume de Valence se montait à 2537, que celui des individus étrangers à l'armée passait 20,000, et que, d'après le recensement

[1] Dans l'Est, Montmédy, Longwy, Bitche et la tête de pont de Fort-Louis eurent cette chance.

[2] On vient m'annoncer de toutes parts qu'on trouve à mes mémoires l'intérêt du roman et que les dames les lisent comme les hommes. Tant mieux pour mon libraire Ladvocat (décembre 1823). «Pour commander Thionville, dit-il, il ne fallait que de la fermeté de caractère.»

Digitized by Google

fait à Alberique, il s'en trouvait un pareil nombre en voiture ou montés sur des ânes, des chevaux et des mulets.

On marchait sur deux rangs de voitures à travers la Manche stérile, au milieu d'une poussière épouvantable. La tête du convoi arrivait à l'étape quand les dernières voitures sortaient de l'endroit où l'on avait passé la nuit.

Et pour que le voyage ressemblât davantage aux migrations des peuples de l'Asie, des femmes accouchèrent pendant le trajet.....

Je ne puis résister de citer encore un fragment de ces mémoires :

« C'est lors de la déroute qui suivit la défaite de Vittoria ; le roi Joseph ne parvint à rassembler autour de lui que 24 cavaliers, parmi lesquels étaient le jeune Abel Hugo dont le père fut chargé de rallier quelques régiments et d'arrêter l'ennemi.

« Au premier hourra des Anglais, une vivandière montée sur un âne, avait pris la fuite au grand galop de sa monture ; déjà elle avait passé heureusement quoique avec peine quelques uns des ravins profonds qui sillonnaient la plaine, quand l'âne qui la portait s'engagea dans une fondrière boueuse. L'animal s'y enfonça aussitôt. La femme, après de vains efforts pour s'en tirer, sentait aussi qu'elle allait disparaître dans la bourbe. Elle se débattait et jetait des cris perçants. Arrivent quelques soldats poursuivis par l'ennemi et combattant avec acharnement. Ils veulent porter quelques secours à la vivandière et lui tendent en vain une main protectrice ; déjà à moitié étouffée par la bourbe qui l'entoure, cette malheureuse ne peut pas en profiter. Cependant l'ennemi s'avance toujours et il ne reste plus aux soldats d'autre moyen de retraite que de traverser le large fossé où gît mourante la femme qu'ils ont voulu sauver. La nécessité l'emporte ; l'un d'eux pose avec horreur la crosse de son fusil sur le sein palpitant de l'infortunée et, s'en aidant comme

Digitized by Google

d'un appui, franchit le fossé. Ses camarades l'imitent, et passent comme lui. Puis ces braves à qui le soin de leur conservation, a fait oublier la loi de l'humanité, se rangent sur le bord du ravin, saluent d'une décharge meurtrière les cavaliers qui les poursuivent et les obligent à rétrograder. » — Cet événement fut heureusement unique dans cette journée.

Le général aurait pu prendre pour devise les mots *ense et calamo*, «par l'épée et par la plume», car lorsqu'on fit l'inventaire dans son modeste appartement de Blois qu'il avait presque continuellement habité, on trouva une foule de manuscrits laissés par le défunt. Voici les titres de quelques uns : *la Duchesse d'Albe*, roman ; *le tambour Robin*, *l'Hermite du Lac*, *l'Épée de Brennus*, *Perrine* ou *la Nouvelle Nina*, *le Solitaire du Lac*, romans ; *l'Intrigue de Cour*, comédie en trois actes, *la Permission*, anecdote, *les Amants Ennemis*, *Joseph* ou *l'Enfant trouvé*. A toutes ces œuvres d'imagination viennent s'ajouter un *Essai complémentaire sur le commandement d'une place de guerre* et autres, et un long poème intitulé *Lucifer* dont son fils Victor Hugo félicita son père.

Ce fut encore à Blois que le général fit paraître un petit in-8° intitulé : *Journal historique du Blocus de Thionville en 1814 et de Thionville, Sierck et Rodemack*[1] *en 1815*. — Blois 1819, 224 pages.

Pendant ce temps, sa femme qui demeurait à Paris pour surveiller l'éducation des enfants et était séparée de son mari depuis plus de six ans, intenta devant le tribunal civil de la Seine une action en séparation de corps pour incompatibilité

[1] Le fort de Rodemack, où l'on pouvait loger plus de 500 hommes, est à 15 kil. N. de Thionville. Les fortifications s'étendent sur une côte escarpée dominant le bourg de 23 à 24 mètres. On voit parfaitement le pays surtout à l'Est. La forteresse a été vendue par l'État, mais ses murs subsistent encore, comme ceux du fort de Sierck (20 kil. N. de Thionville) dont la situation pittoresque au-dessus de la ville fait si bon effet dans la vallée de la Moselle.

Digitized by Google

d'humeur. Le jugement tout à fait en sa faveur est du 3 février 1818[1].

Le général continua toujours à vivre en bonne intelligence avec ses fils et il prit très philosophiquement cette séparation.

Quant à Mme Hugo, minée par le chagrin et la maladie, elle mourut, rue Mézières n° 10, à Paris, le 27 juin 1821.

Le général ne tarda pas à se remarier avec une corse nommée Marie-Catherine-Thomas y Sætoni, veuve d'Anaclet d'Almet, à Issoudun, département de l'Indre.

Au moment de sa mise à la retraite au mois de mai 1825, le roi Charles X voulant le récompenser et témoigner sa reconnaissance à son fils Victor Hugo, qui venait de composer son *Ode sur le sacre*, le nomma lieutenant général de ses armées, mais honorifique.

Il ne jouit pas longtemps de cet honneur, car il mourut à Paris dans la nuit du 29 au 30 janvier 1828[2], laissant à Thionville la réputation d'un militaire instruit et plein d'énergie.

C'est avec étonnement que l'on voit que son nom n'est pas inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile à Paris. Nécessairement, on ne pouvait y inscrire tous les généraux de brigade, mais la défense de Thionville méritait bien pour son auteur une mention honorable.

Au reste bien peu de places fortes capitulèrent en 1814 et 1815. C'est tout le contraire qui arriva en 1870[3].

Il fut enterré au Père-Lachaise où l'on voit son monument très simple. Une double pierre tombale entourée d'une

[1] *Les ascendants de Victor Hugo*. Étude d'atavisme par Macé de Chelles (*Figaro*, 1, 15, 21, 8, août 1888).

[2] D'apoplexie.

[3] Le général Coffinières, gouverneur à Metz, ne savait pas le premier mot du règlement sur le service de place en campagne..... Et il ne fut pas inquiété !

Digitized by Google

grille. Au milieu une petite pyramide carrée de marbre blanc, ayant de chaque côté une petite corbeille en granit remplie de fleurs.

Sous la pyramide :

« *Ci-gît* JOSEPH-LÉOPOLD-SIGISBERT, *comte* HUGO,
lieutenant-général des armées du roi,
né à Nancy le 15 novembre 1773,
mort à Paris le 29 janvier 1828.

« *Guerre de Vendée. — Campagne du Rhin.*
Guerre d'Italie. — Guerre d'Espagne. — Campagnes de France.
Siéges de Thionville 1792 à 1815.

« *Par lui Thionville resta française!* »

A droite :

« *Les enfants de* VICTOR HUGO. »

A gauche :

« 1° SOPHIE, *comtesse* HUGO, *née en* 1780, *morte le* 27 *juin* 1821.

« 2° EUGÈNE, *vicomte* HUGO, *né en* 1801, *mort en* 1837. »

De son mariage avec Sophie Trébuchet, le général eut trois fils :

I. Abel-Jules, né à Paris le 15 novembre 1798, baptisé à l'église Saint-Epvre de Nancy le 1er Thermidor an VIII, fut officier d'état-major en Espagne en 1813. Se retira plus tard pour cultiver les belles lettres. Il a publié l'*Histoire de Napoléon*, illustrée par Charlet ; la *France militaire,* 5 vol. in-4° ; la *France pittoresque* (3 vol. in-4°) ; la *France monumentale* (id.). Il mourut le 8 février 1855.

Il épousa Julie de Montferrier, morte le 10 avril 1865, à 67 ans, dont :

1° Léopold, comte Hugo, maire de Chameyrat (Corrèze), mort le 20 décembre 1886.

2° Jules-Henri, né en 1833.

II. Eugène, né à Nancy le 14 septembre 1800 ; interné à Charenton en 1822, mort célibataire en mars 1836.

Digitized by Google

Il fut un poète distingué. Son ode sur la mort du duc d'Enghien fut couronnée en 1818 à Toulouse; il a écrit plusieurs autres poésies, une assemblée de francs juges, un duel au précipice, des fragments d'une tragédie intitulée *Spartacus*, une ode sur la mort du prince de Condé, une notice sur André Chénier. Il mourut mars 1837 dans une maison de santé près Charenton où il était enfermé par suite d'un amour malheureux. Il avait suivi sa mère et ses frères en Espagne. En 1811, il est élève au collége des nobles à Madrid; il rentra en France avec sa mère en 1812.

III. Victor-Marie, le grand poète, né à Besançon le 26 février 1802, titré vicomte, pair de France, etc., marié à Adèle Foucher, dont postérité[1].

N'est-ce pas singulier que le général Hugo et tous ses enfants aimèrent passionnément les lettres qu'ils cultivèrent avec plus ou moins de succès. Que les fils du général aient tenu ce goût de leur père, rien d'étonnant. C'est dans l'ordre des choses; mais d'où venait le goût effréné du général d'écrire des nouvelles, des tragédies. Son père était, je le répète, un bon menuisier et ses ancêtres de modestes journaliers maniant la charrue dans un coin des Vosges. Leurs descendants existent encore près de Mirecourt et ils conti-

[1] Victor Hugo voulant se marier demande à son père s'il a été baptisé à Besançon, il n'est pas sûr. Il le prie d'écrire pour réclamer son acte de baptême. « S'il n'a pas été baptisé, M. de Lamennais lui a dit que deux personnes suffiraient pour attester à la paroisse. M. Lamennais attestera, il y consent et le général aussi et cela suffira. » C'est donc à Besançon

Que naquit d'un sang lorrain et breton à la fois
Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix....
Cet enfant que la vie effaçait de son livre,
Et qui n'avait pas même un lendemain à vivre,
C'est moi.....

V. A. Georgel. *Armorial des familles de Lorraine au XIXe siècle.* Elbeuf, 1886. — Ch. Combe. *Promenades historiques dans Nancy,* 1883, 373.

Digitized by Google

nuent toujours à tenir la charrue sans se douter quel renom a eu un des leurs, Victor Hugo!

D'après Macé de Challes, qui a vu un portrait peint à l'huile datant de la Restauration et qui a été gravé sur bois, le général Hugo avait le visage rond, le nez gros, les yeux à fleur de tête, les lèvres lippues, une physionomie rabelaisienne à double menton. Thorelle l'a lithographié dans la *Lorraine militaire* de Nollet, il y a une lithographie de Villain qui remonte à la Restauration. Il y a aussi le portrait de la *France militaire* par son fils Abel Hugo[1].

D'après des traditions de famille, la femme du général[2] était petite avec des extrémités délicates, le visage un peu grelé. Un petit portrait en profil est conservé dans la famille de Nantes. Il a dû servir de modèle au médaillon de 1828 fait par David d'Angers et qui ressemble tant à Victor Hugo.

Le comte Léopold Hugo, fils d'Abel Hugo, a donné au Musée lorrain à Nancy le portrait de son aïeul (Toile H. 0,60. L. 0,55) et celui de son grand-oncle, Louis-Joseph Hugo, né à Nancy le 14 février 1777, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, commandant du fort de Vincennes, retraité comme maréchal de camp le 1er novembre 1828 (Toile. H. 0,65. L. 0,55). Il se retira à Tulle, et ses concitoyens l'appelèrent à l'honneur d'être maire et d'être conseiller général.

Il mourut à Tulle en juin 1854.

On connaît trois portraits de lui : 1° Lithographie Langlumé in-4°. 2° Thorell del. Lith. L. Christophe, en pied in-8°. 3° dans la *France militaire.*

Le commandant de Thionville eut un second frère, François-

[1] Soliman-Lieutaud, liste alphabétique des portraits lorrains. Paris, 1862.

Ces traits sont ceux d'Abel Hugo, écrivain distingué. Victor Hugo ressemblait à sa mère.

[2] Outre son frère, elle avait encore deux sœurs, religieuses ursulines au couvent de Nantes.

Digitized by Google

Just, mort à Valence en 1828, lieutenant-colonel du 5e de ligne, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Louis[1].

Le 27 septembre 1871, Victor Hugo et François-Victor Hugo, venant du Luxembourg, passaient par Thionville pour se rendre à Paris par le chemin de fer de Sedan et Reims. Nécessairement ils s'arrêtèrent à Thionville, et le poète, accompagné de son fils, se rendit à la mairie provisoire où présidait «une sympathique et patriarcale figure à cheveux blancs» pour y consulter les documents relatifs aux siéges de 1814 et de 1815. Le maire «la sympathique et patriarcale figure à cheveux blancs» lui apprit que les archives avaient été brûlées avec l'hôtel-de-ville dans la nuit du 22 au 23 novembre 1870 et que la demeure du général Hugo avait subi le même sort. Son portrait, conservé dans la salle des délibérations du conseil, a également disparu. Il ne restait donc plus rien à voir aux deux voyageurs qui furent reconnus à la fin et entourés de toutes les sympathies des représentants de la cité.

Victor Hugo, guidé par M. Arnould, fils du maire, visita la maison où avait demeuré son père. Un marchand de gants y demeurait et on réparait les deux étages bombardés. Un pèlerinage à l'ancien hôtel-de-ville termina la journée et le poète esquissa dans son carnet de voyage, en quelques coups de crayon, la muraille entre deux fenêtres «qui jadis portait l'image vénérée de son père».

Le siége de 1870 avait dispersé et anéanti les œuvres complètes du poète qu'il avait données à la ville.

Mon travail est terminé. Il me reste à dire qu'il y a près de dix ans, M. Dufrêne chargea un de ses amis d'écrire au grand poète qu'il lui offrait la correspondance de son père sur Thionville, moyennant un souvenir de lui — un de ses ouvrages avec dédicace. — La réponse ne vint jamais......

A. Benoit.

[1] A. Georgel.

Digitized by Google

COUP-D'ŒIL

sur

L'ORGANISATION JUDICIAIRE

conservée à Strasbourg jusqu'à la veille de la Révolution

Mémoire envoyé à Monseigneur le garde des sceaux par ***M.*** *le baron de Spon, premier président du conseil souverain de Colmar, en réponse à différentes questions élevées au bureau des cassations sur la constitution et jurisdiction du Grand Sénat de Strasbourg.*

Strasbourg d'abord ville tributaire des Romains, soumise ensuite à ses Évecques, gouvernée après par les Nobles, auxquels ces Évecques en avaient confié l'administration, et devenue par l'effet de différente révolution, *ville libre immédiatement soumise à l'Empereur et à l'Empire.* Son gouvernement intérieur étoit proprement démocratique. Car quoique par un pacte d'union entre les Nobles et les Roturiers de l'an 1482, qui se renouvelle encore jourd'huy tous les ans, la Noblesse ait été admise en petit nombre dans la Magistrature, il falloit que ces Nobles admis se fissent recevoir bourgeois et se soumissent à la taille; ce qu'il y a de certain, c'est que cette ville impériale étoit administrée par une Magistrature nombreuse, divisée en différentes chambres et dicastéres, sçavoir :

1° La chambre, appellée des XIII, composée des quatre principaux Magistrats nobles, dit en allemand *Stettmeister*, des principaux Magistrats Roturiers dit en allemand *Ameister*, et d'autre Magistrat Piébéien qui sont appellés simplement Treize; cette chambre exerceoit la principale puissance, décidoit de la guerre et de la paix et régissoit toutes les affaires politiques de l'état Républicain; elle avait en outre

obtenu des Empereurs le privilége de représenter la chambre de Wetzlar, et de juger les appels des sentences rendues à Strasbourg et dans sa banlieue.

2° La chambre des XV, composée de deux *Stettmeister*, de deux autres nobles et le reste du Magistrat Plébéien ; c'étoit la chambre chargée de la police des art et métier.

3° La chambre des XXI, composée de la chambre dont on vient de parler, du Grand Sénat dont on va parler et de six autres Magistrats appellés vingt un ; c'étoit l'assemblée générale qui connoissoit de différentes matières gracieuses, comme les permissions de se marier, l'admission à l'hopital, la confirmation des Docteurs et professeur, etc.

4° Du Grand Sénat composé de dix nobles, sçavoir : quatre Stettmeister, six Conseillers, dit en allemand *Connoﬂer, — Käuﬂer, Acheteurs, Courtiers ?* — d'un Ameister et vingt un Conseillers Gens de métier, tirés des vingt Tribus, dans lesquelles la bourgeoisie de la ville est distribuée.

Ce tribunal connoissoit Exclusivement de toutes les affaires civiles au dessus de mille livres, sauf l'appel à la chambre des Treize et en vertu d'un privilége des Empereurs, du criminel souverainement et en dernier ressort ; sauf cependant la revision qui avoit lieu quelquefois à la chambre de Wetzlar. Pour le civil on suivoit, à la forme, la procédure de la Chambre de Wetzlar et pour le fond, les statuts et ordonnances que le Grand Sénat avoit promulgués, et quant au criminel, c'étoit l'ordonnance criminelle, connue en Allemagne sous le nom de Caroline, qu'on suivoit.

5° Du petit Sénat, composé d'un Ameister, six assesseurs nobles et treize assesseurs tirés des corps de métier, qui connoissoit, au civil, de toutes les affaires au dessous de mille livres, sauf l'appel à la chambre des Treize.

Il y avait en outre à Strasbourg, une Chambre de tutèle, une de police et plusieurs autres relatives à l'administration des finances, dont il est inutile de parler ici.

Enfin il y avoit un sindic et trois avocats de la ville, qui étoient les Conseils du Magistrat et les rapporteurs nés de toutes les affaires.

Telle étoit, à la lettre, la Constitution de la ville, libre et impériale de Strasbourg lorsque M. de Montclar, commandant un corps de troupes de Sa Majesté aux environs de la ville l'a fait sommer de se rendre. Le Magistrat et la bourgeoisie assemblé en conséquence ont consenti à capituler; et l'acte de cette capitulation a été signé le 30 septembre 1681.

Il est inutile d'observer ici que cette capitulation, qui s'étoit faite sans le concours de l'Empereur et de l'empire, étoit insuffisante pour transporter à la France la souveraineté de Strasbourg; aussi n'a ce été que par le traité de Risswick, de 1697, que cette cession s'est faite en toute forme par l'Empereur et l'empire, qui ont cédé Strasbourg au Roy de France avec tous les droits de souveraineté et ont stipulé qu'en conséquence cette ville seroit rayé de la matricule de l'Empire.

Ce qu'il y a de certain c'est que sur le fondement de la capitulation accordée en 1681 à la ville de Strasbourg et la confirmation des Rois Louis 14 et Louis 15, la Magistrature est resté absolument la même quelle était auparavant. Les Chambres des 13, 15, 21, Grand Sénat, petit Sénat et autres subsistent encore aujourd'hui comme dans le tems que Strasbourg étoit ville libre impériale, on y a conservé absolument la forme d'administration et de procédure qui avoit lieu sous la directe de l'Empire. Il n'y a eu de changement que par rapport à la Religion, vu que le nombre des Catholiques s'étant accru à Strasbourg Sa Maj. a voulu qu'il fussent reçus en nombre égal aux luthériens dans le Magistrat qui cidevant étoit presque tout luthériens. D'ailleurs il n'y a par là de capitulation qu'une restriction imposée. Quant au civil, à l'exercice de l'ancienne juridiction du magistrat de Strasbourg. On croit essentiel de rapporter à cet égard les termes même de la capitulation.

Digitized by Google

CAPITULATION.

Réponses de MM. de Louvois et de Montclar, munis des pleins pouvoirs de sa Maj.	Article proposé par la ville de Strasbourg le 30 septembre 1681.
Accordée à la réserve que pour les causes qui excéderon 1,000 liv. de France en capital, on en pourra appeller au conseil de Brisak, sans néanmoins que l'appel suspende l'exécution du jugement qui aura été rendu par les Magistrats, s'il n'est pas question de plus de deux mille livres de France.	Art. IV. « Sa Maj. veut laisser le Magistrat dans le présent état avec tous ses droits et libre élection de leur collége nomément celui des XIII, XV, XXI, des XIII, XV, XXI; grand et petit sénat, des Échevins, des officiers de la ville et chancellerie, des couvents ecclésiastiques, l'Université avec tous ses Docteurs, Professeurs et Étudiants, en quel quentité qu'ils soient, le Collége, les Tribus et Maitrises tout comme ils se trouvent avec la juridiction civile et criminelle. »

On ne peut qu'être étonné que les plénipotentiaires de Sa Maj. qui ont eu l'attention de restreindre à la somme de mille livres le dernier ressort du Magistrat de Strasbourg n'ayent (rien) dit du criminel qui tient à la haute justice. Il y a tout lieu de penser qu'ils n'étoient pas instruits de la possession où étoit ce Magistrat de juger le criminel sans appel; car ce pouvoir qui porte sur la vie et l'honneur des citoyens étoit bien plus fait pour être restraint que la jurisdiction civile.

Quoi qu'il en soit le Grand Sénat de la ville de Strasbourg, composé de la manière qu'on l'a dit, est en possession constante et non interrompue, de juger toutes les affaires criminelles en dernier ressort dans la ville de Strasbourg, les Banlieues et les quatre Grands-Baillages qui en dépendent, sans exception des cas Roiaux et privilégiés; il n'y a que le seul cas de duel, dont le Conseil-Souverain d'Alsace prend connoissance, privativement au Magistrat de Strasbourg; mais hors ce cas, le Magistrat de Strasbourg juge tout le criminel souverainement et sans appel. Ce qu'il y a d'inconséquent et

Digitized by Google

de bisard, c'est qu'au petit criminel, lorsque les domages et interrets excèdent Mille livres, il y a appel au Conseil souverain de Colmar, cidevant Séant à Brisack, comme dans les cas civils qui excèdent la somme de Mille livres.

Cependant ce Grand Sénat, qui juge de la sorte le grand criminel en première instance et dernière instance, est un tribunal composé de juges non gradués, souvent pas même lettrés; les dix nobles qui y ont entrée, sont la plupart des militaires, qui ne connoissent que leur métier des armes et qui sont presque toujours absents. Les autres juges sont vingt et un roturiers dont le chef, appellé Ameister, est tiré de la bourgeoisie. Les vingt autres sont des gens de métiers.

Il est vrai que par l'édit de mars 1683, le Roy a créé à Strasbourg un Préteur-royal, c'est-à-dire un chef qui au nom du Roy préside toutes les assemblées du Magistrat; il est vrai aussi que le Roy nomme le Sindic, qui sont nécessairement catholiques, ont entrée dans toutes les Chambres. Mais le Sindic est absent et le Préteur a d'autres occupations qui ne lui permettent pas d'aller au Grand Sénat.

La jurisprudence de ce tribunal, souverain au criminel, et ses formes de procéder étonnent peut être encore d'avantage que sa Constitution,

Tout s'y traite en allemand; on y observe la procédure usitée dans les tribunaux de l'Empire.

L'ordonnance criminelle de France, introduite sans difficulté dans tout le reste de l'Alsace, même dans les dix villes cidevant impériales, n'y est ni connue ni suivie; voici comment s'y instruisent les procédures criminelles.

Lorsqu'un accusé a été décrété de prise de corps, le fiscal présente requête introductive de la plainte, en laquelle il conclut simplement à ce qu'il soit procédé aux informations et interrogatoires nécessaires pour le dit accusé être puni selon qu'il l'aura mérité; surquoi le greffier criminel, en

Digitized by Google

présence de deux députés plébéins, instruit le procès jusqu'au recolement et à la confrontation inclusivement. Celà fait, la procédure est remise à l'un des avocats de la ville, qu'on appelle aussi avocat général, pour en faire son rapport, à la suite duquel sentence intervient sans que le fiscal ait donné aucunes conclusions en définitif, parce qu'on ne lui communique point les pièces du procès.

Quoique le Magistrat décide du criminel souverainement, jamais il n'est déclaré à l'accusé qu'on entend le juger en dernier ressort.

Jamais il n'est laissé aux accusés copie du procès verbal de capture, de l'écrou et de la sentence definitive ; il n'est point tenu de registre particulier concernant les dénonciateurs. Le greffier criminel les entend, même de rechef comme témoins et les répéte et confronte avec l'accusé, d'où il arrive souvent que des crimes restent cachés, conséquemment impunis, parce que bien des gens répugnent à faire des révélations dont le secret n'est point observé; bien plus encore à être confrontés avec ceux dont ils sont les délateurs.

Les médecins et chirurgiens n'affirment point leurs rapports véritables.

Les témoins assignés ne représentent point, avant d'être ouïs, l'exploit de l'assignation à eux donnée.

Les dépositions et interrogations, les récolements et confrontations ne sont ni cottés par le juge, ni signés à chaque page, ni même, comme dit est cy dessus, communiqués au fiscal pour donner ses conclusions définitives.

Lorsque les personnes sont recommandées, les recommendations ne leur sont point signifiées.

Les Baillis des Baillages dépendant de la vile, quoique tous reçus, n'osent instruire, si ce n'est provisoirement, aucunes affaires, ni au grand ni au petit criminel, mais sont tenus d'envoyer les accusés au Grand Sénat ou, par le greffier criminel, se fait toute la procédure depuis le commencement jusqu'à la fin.

L'on ne tient point de tableau en place publique pour y afficher les condamnations à la maison de force, à une amande honorable, au bannissement perpétuel, au fouet et à flétrissure.

Les jugements définitifs ne sont signés d'aucuns juges, mais seulement enregistrés dans le protocole.

Jamais il ne se fait d'interrogatoire sur la sellette; ce n'est que lorsque le cas est disposé à la mort que le Sénat nomme sept députés pour être, en leur présence, subi par l'accusé une dernier interrogatoire. Cette députation s'appelle en allemand *Besibenmung. (Be-sieben-mung, Décision des 7?)* C'est communément le lundy qu'on prononce la *Besimenmung*, de façon que, quand elle est annoncé à l'accusé, il prévoit d'avance son jugement. L'après dinée les députés se transportent, non pas à la prison, mais à la tour des tortures, où l'accusé est conduit sous les yeux d'une populace curieuse de le voir. Le mardy le palais reste fermé; le mercredy matin se rend la sentence de mort, laquelle est annoncée au criminel, mais l'exécution ne se fait que le vendredy, jour de marché, prolongation que bien des ames compatissantes regardent comme répugnant à l'humanité.

D'ailleurs le Grand-Senat de Strasbourg se régle toujours servillement, pour la qualité des peines qu'il édicte en matière criminelle, par les dispositions de l'ancienne Constitution criminelle, appellée Caroline, dont la plupart des dispositions ne sont plus relatives ni à nos mœurs, ni à la perfection que la législation a acquise de nos jours.

Comme par le mémoire, auquel celui-ci sert de réponse, il paraît qu'on a voulu qu'être instruit de l'étendue de la juridiction dont la Magistrature de Strasbourg jouit de fait en matière criminelle, il paraît superflu de s'étendre d'avantage.

Communiqué par M. Léon Brièle, *ancien archiviste du Haut-Rhin.*

Digitized by Google

POÉSIES DE CH. BŒSE

en Dialecte alsacien

XIV.

Blidah im Schnee.

9. und 10. Hornung 1862.

Zue Blidah ufg'setzt de 16. Hornung 1862.

Potz Blitz, es isch erst sechs im Schlaa
Un doch schun heiter heller Daa.

Wie geht dis zue? I kumm nit druf!
Do spring i gschwind uf d'Terrass nuf

Lue do! 's isch alles kridewiss!
D' Orangebäum hen Federstrüss!

D' Zipresse wie verzuckert stehn!
I ha min Lebda nix so gsehn!

Der Zakkar het e Mantel an
Von Hermelin mit Diemant dran.

Vom Chenua zum Bouzaréa hien
Isch au ken Berjele meh grüen.

D' Mitidja strahlt in Silwerpracht:
's isch andersch worren üwer Nacht!

Gest hemmer noch 's schönst Früej-johr g'het:
Hit steht der Schneemann vor em Bett!

D' Arawer sehn verdattert us!
Sie schnadere, es isch e Grus!

Sie meinen alli, werzina,
Sie sejen nimm in Afrika!

Sie schlupfe in de Burnus nin
Un schnappe noch em Sunneschin.

Ich awer spring for Freud in d' Höh,
Möcht wälze mich im zarte Schnee!

Möcht Schlitte fahre ventre à terr',
's isch mer als wenn i d'heime wär!

Als ständ vor mier, hoch in der Luft,
Der Münsterdurn im Riffeduft!

[2] Zakkar, montagne au triple sommet près de Miliana, à 1500 mètres au-dessus du niveau de la mer.

[3] Bouzaréa, haute montagne près d'Alger.

[4] Chenua, haute montagne près de Cherchel.

[5] Mitidja, plaine de 25 kilomètres de long, entre Alger et le Chenua, le Sabel et l'Atlas, rappelant l'Alsace à certains égards.

Digitized by Google

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

(*Suite* *.)

XIII.

La Neige à Blidah[1].

9 et 10 février 1862.

Fait à Blidah, le 16 février 1862.

Eh quoi ! six heures seulement !
Déjà le jour le plus brillant ?

Nous l'expliquer serait trop long !
Sur la terrasse montez donc.

Regardez-moi cette blancheur !
Tous les orangers sont en fleur,

Et chaque cyprès est couvert
De sucre, tout comme un dessert !

Et le Zakkar[2] est tout brillant
Comme un immense diamant :

Tout est blanc, du Bouzaréa[3]
Jusque là-bas au Chenua ! [4]

Couverte d'argent, dans la nuit
Comme la Mitidja[5] reluit !

Un doux printemps encore hier !
Aujourd'hui tout en plein hiver !

L'Arabe, en train de frissonner,
Doit, ma foi ! bien s'en étonner !

Il s'enfonce dans son burnous !
Ah ! qu'un brillant soleil est doux !

Il croit, en voyant ces frimas,
Avoir quitté ses chauds climats.

Mais moi, j'éprouve un vrai bonheur
En admirant cette blancheur !

Je me crois chez moi. Qu'il est beau
Ce temps, pour aller en traîneau !

Et je crois voir au haut de l'air
Le Münster s'élever tout fier.

* Voy. pages 330 et suiv. de la livraison juillet — août — septembre et pages 470 et suiv. de la livraison octobre — novembre — décembre 1888.

[1] Blida, deuxième ville de la province d'Alger, au pied de l'Atlas, appelée par les Arabes la voluptueuse, la rose de la Mitidja, etc.

Digitized by Google

Möcht renne uf der Isschuebahn,
Schneeballe mache druf un dran!

O schöni, süessi Buewezit!
Die isch erum, iehr liewi Lit!

Der Traum isch us, der Schnee schmelzt schun:
Es isch e Freud um unsri Sunn!

Der Himmel isch so blöu un rein,
Der Vöuel singt im junge Hain!

Er find jetz widder sine Tisch
In Feld un Wald, so grüen un frisch.

D' Granate stehn im Bluemekleid!
Mer meint 's het Vejellotte gschnejt!

Drum, fallt eim au e tiefer Schnee,
Trifft einen Unglück, Ach und Weh,

Nur ganz getrost, nur nit verzaut,
Mit frohem Sinn noch owe gschaut!

's wohnt einer üwrem Sternezelt
Der alles wohl un recht het bstellt.

XV.

Erinnerungen us de Buewejohr

Winterfantasie.

Blidah, 6. Dezember 1862.

(Niederrheinischer Kurrier, 9. Augst 1863.)

Macht mer nit d' Orange runter
Vor mim Fenster, ze Blida,
Un spediert sie?... Was e Wunder!
's isch bal Neujohr! Werzina!

's isch fast nix meh an de Daue,
Un d' lieb Zit wie bsesse rennt.
Kum het d' Glock e viertel gschlaue
Isch ball widder d' Stund zen End.

's fliejt ein Jährel noch em andre:
Dis isch e bedenklis Wort.
Mit der Zit müen alli wandre,
Einer do, der ander dort!

Ich g'hör au schun zue den Alte
Mit de drejefufzig Johr;
Loss de liewe Hergott walte
Un mach mer ken gröui Hor!

I wurr als ganz jung dohiwe
Wenn an d' Buewezit i denk!
Wie mer es erumgetriwe
Uf der Gass un uf de Bänk.

Alles schwebt mer im Gedanke
Lebhaft vor, als wär 's noch hit.
Nit for hundertdöused Franke
Gäw i mini Buewezit!

Digitized by Google

Je voudrais courir, tirailler,
Avec la neige batailler !

Quel beau temps lorsque, tout gamins
Nous volions tous sur des patins !

La neige fond, le rêve fuit
Et le plus beau soleil reluit.

L'oiseau chante, et le ciel plus pur
Se revêt d'un plus bel azur.

L'oiseau retrouve son couvert,
Plaine et bois, tout redevient vert.

Les grenades ont leur couleur,
Les violettes leur odeur !

C'est ainsi que, lorsqu'un malheur
Vient et nous frappe de douleur,

Confiants il faut regarder
Au ciel qui viendra nous aider !

Car notre père de là-haut
Sait mieux que nous ce qu'il nous faut.

XV.

Souvenirs d'enfance.

Fantaisie d'hiver.

Blidah, 6 décembre 1862.

(Courrier du Bas-Rhin du 9 août 1863.)

Tiens ! on va cueillir l'orange
A Blida, devant chez moi !
Quoi ! déjà ! mais c'est étrange !
L'an finit bientôt, ma foi !

Chaque jour, chaque semaine
Fuit ! rien ne peut les tenir !
C'est le quart qui sonne à peine,
Déjà l'heure va finir !

Les ans vont ! Le temps s'écoule,
Peu à peu chacun s'en va !
Ici l'un quitte la foule,
Là l'autre la quittera.

Je suis loin de ma jeunesse :
Cinquante-trois ans. Mais, vieux,
Nulle crainte ne m'affaisse
Ni ne blanchit mes cheveux !

Même, quand j'ai souvenance
Du temps où j'étais gamin,
Au beau temps de mon enfance
Je crois revenir soudain.

Quand mon souvenir retrace
Les jeux de mon jeune temps,
Je ne prendrais, à sa place,
Pas même cent mille francs.

Digitized by Google

Ich bin zuem Herr Strowel gange
In d' alt Alt-Sankt-Peter-Schuel.
Bim Herr Brotfisch het 's angfange,
Vornen in der Unterschuel.

Der isch gar zue streng gewese,
Manchmol het mer kriejt uf 's Ohr.
Er het schriwe, zähle, lese
Uns gelehrt!... Respekt derfor!

's Nastuech het mer müesse zeije
Alle Da vorrem Gebett;
Müsli still het mer müen schweje
Sunsch het mer glich kriejt sin Fett!

Ins Speckkämmerle spatziere
Haw i müen am erste Da
Wil i halt biem buechstawiere
X for U genumme hab.

Durchgebrennt! un uf de Schrecke
Isch mer 's Schuelgehn bal verleidt;
Doch min Vater mit em Stecke
Het mer als de Wej gezeijt.

Später bin i nimm dernewe,
Bin in d' Schuel ghupst, ganz vergnüejt,
Ha mer Müej im Lehre gewe
Un au manchmol 's Prämia kriejt.

Bin nit hinte drusse gsesse
Wo mer d' Denkmünz usgetheilt,
's isch 's Johr siwezeh gewese:
Fiat Lux steht druf gekeilt.

Simmer ferti gsin mit lehre,
Isch der Spielda angeruckt,
Het es nieme dörfe störe,
Simmer weidli abgedruckt!

Weisch noch Gustel [1], weisch noch Fritzel,
Wie mer als am Basch hen gfischt?
Mit em fine Ruestespitzel
Manchi Bachet ufgetischt?

Lauche, Stachele, e Wase
Hemmer do in 's Gärnel gfitzt.
Kressle, Mollenker un Nase
Hen als drin erumgeblitzt.

Wie mer als d' Steinbisser, d' Kobe
Mit der Gawel hen gekrautscht,
Un d' Ruffolke mit de Dobe
Us em Grawemuer geknautscht?

Weisch noch, Karel, wo d'hesch welle
Uf der zweite Britsch vom Nock [2]
Furne steche, hesch lon schnelle
's Vaters schöne Sunndastock?

Der het gsait, wo d'heim bisch kumme:
« Kerl, dis isch emol jetz nett!
« Dier g'hört Wichs! O wenn i numme
« Do derzue noch 's Meerrohr hätt! »

Un gedenkt 's der, Alexander,
Wie d' verwöue gange bisch
Uf der Wissthurnbruckelander
Als wär 's gsin e breiter Disch?

[1] Gustel, abréviation à la fois d'Auguste et de Gustave.

[2] Nock, nom d'un propriétaire de lavoir de cette époque, vulgairement dit Britschemajor.

Digitized by Google

A l'école Vieux-Saint-Pierre,
Chez Monsieur Strobel j'allais.
Chez Monsieur Bratfisch sévère
Tout d'abord je commençais.

C'est lui qui m'apprit à lire,
En me donnant maint soufflet,
Puis à calculer, écrire :
Ça mérite mon respect.

Toujours, avant la prière,
Fallait montrer son mouchoir,
Rester tranquille, et se taire,
Pour ne pas en recevoir !

Et, dans la *chambrette* obscure
Au lard[1] je fus retenu,
Pour avoir, triste aventure !
Pris une *ixe* pour un *u* !

Je me sauve. Oh ! malencontre !
J'oublie alors le chemin
De l'école ! On me le montre,
Hélas ! la canne à la main !

A l'école buissonnière
Renonçant alors, j'appris
Bien des choses, de manière
Même que j'obtins le prix !

Quoique de petite taille
J'étais fort en l'au dix-sept,
Lorsqu'on donna la médaille
Où Fiat Lux[2] se lisait.

Quand venait une vacance,
Quand paraissait le jeudi,
Au jeu quelle pétulance,
Comme l'on était hardi !

Rappelez-vous les captures,
Fritz, Auguste, que dans l'eau
L'on faisait ! Quelles fritures
Nous fournissait maint ruisseau !

Dans nos filets épinoches,
Goujons par gros tas venaient.
Les ablettes, nases, loches
Bien souvent y sautillaient.

Les chabots à grosse tête,
Les lottes, les lamprillons,
A la ligne, à la fourchette,
A la main nous les prenions !

De la canne de ton père,
Charles, voulant enfourcher
Un meunier, dans la rivière,
Malheur ! tu vins la lacher.

« C'est très-beau ! te dit ton père,
« Grand gamin ! que n'ai-je donc,
« Pour t'en frotter le derrière,
« Encor mon flexible jonc ! »

Alexandre, un beau dimanche,
Tu fis sur le garde-fou
Du fossé de la Tour-Blanche
Un vrai tour de casse-cou,

[1] La chambrette au lard, petit cabinet où l'on suspend le lard fumé et dont on menace généralement en Alsace les enfants pas sages.

[2] Des mains d'Ehrenfried Stœber, qui était alors *Kirchenæltester* à la paroisse protestante de Saint-Pierre-le-Vieux. C'était la fête biséculaire de la réforme. Stœber fit encore des allocutions et des poésies à cette occasion, qui furent imprimées et distribuées.

Digitized by Google

Wie zuem Glück din Vater kumme
Wo nur noch e Hörel g'fehlt?
Wie er dich am Krips genumme
Un der nochher ebs verzählt?

Weisch noch wie d' uf d'Katze, Dorel,
D' erste beste Hund hesch g'hetzt,
Un wie der emol der Mohrel
D' Ankänghosse het verfetzt?

Weisch noch zellen Owe, Schörschel,
Wo de fast versoffe bisch,
Wo d'gmeint hesch 's bisst e Börschel
Un 's e Pfohlhecht g'wesen isch?

Wie emol isch 's Is gebroche
Uf der Glassi! Wie e Mus
Simmer nass gsin bis uf d' Knoche,
Un hen gschnadert, was e Grus!

's wurd der noch gedenke, Helmel,
Wo d' Firdejfel hesch gemacht
Uf de Namesda vum Sälmel,
Un der d'Flamm in 's Gsicht gekracht.

's hätt schun mancher Bue sin Lewe
Bitter ingebüesst, mafwa!
Wenn's nit noch dät Engel gewe
Die treu wache, Nacht un Da.

Weisch noch Mischel, weisch noch Schängel,
Wie mer brav hen exerziert
Mit de Buechewellebengel
Uf em Wal, un Kriej hen gfüehrt?

Wie mer als am Spitzebrückel
Wacker gebaddallit hen?
Wie emol am Schnürel, Nickel,
D' Blöjele dich heimgfüert hen?

Hemmer als de Heim geroche
Het 's glich gheisse: «'s isch nit g'hir!»
's Meerrohr isch em nie gebroche,
D' Buewe hen ne g'förcht wie 's Fir!

Het er nit emol am Gumbe
Wo mer als gebade hen
D' Kleider g'holt, de ganze Klumpe?
Doch het er Bardon es gen.

Denkt der noch der Grawe, Samel,
Wo 's honetti Buewechor
Froh het g'halte sine Rammel,
Unscheniert un ohne Gfohr?

Wer het Gstunze, Nusse? Schlängels,
Hüffels het 's als g'heisse do,
Durnes, Anschlauers, Orängels,
Rammle hi un Rammle ho!

Wie isch do barollit worre:
«Trifft sechs! — Fehlt si! — Dullewit!»
's het, wer sin Fortun verlore
Kriejt sin Lohnwacht, jede Ritt.

Wer isch ganz bankrott gewese
Het am Stäüwe sich erholt
(Mit der Kapp, nit mit em Bese)
Manchmol d' andre noch versohlt!

[1] Nom qu'on donne plus particulièrement aux chiens noirs, de l'allemand *Mohr*, nègre.

[2] Sobriquet des sergents de ville, à cause de leur costume bleu.

Digitized by Google

Circulant sur ce caduque
Plancher, lorsque ton papa
Vint te saisir par la nuque,
Mais bien plus bas te tapa.

Te souviens-tu, Théodore,
Lorsque, contre maint chaton
Tu lançais les chiens, que More[1]
T'arracha le pantalon?

George, un soir à la recherche
De poissons, tu bus de l'eau!
Croyant saisir une « perche »,
Tu ne tenais qu'un poteau.

Nous patinons sur la glace
Des fossés. Nous folatrons!
Voilà, ma foi! que tout casse:
En grelottant nous rentrons!

Toi, Guillaume, pour la fête
De Salmé, tu fis, morveux,
Des pétards. Gare à ta tête:
Tout part, brûlant tes cheveux.

O gamins, à quels étranges
Périls vous exposez-vous?
Auriez-vous chacun ses anges
Pour parer les mauvais coups?

Aux remparts on allait faire
L'exercice en vrais gamins,
Puis nous nous faisions la guerre
Armés de jolis gourdins.

Un soir, après la bataille,
Nickel, pour te ramener,
Comme on fait de la canaille,
Un *bleuet*[2] vint t'enchaîner.

Quelle peur quand du terrible
Heim[3] soudain l'on avait vent!
Sa canne était inflexible
Et nous causait maint tourment!

Sous les moulins, à la nage
Nous voyant, il combina
De nos effets le pillage[4],
Mais après nous pardonna.

Samel, as-tu souvenance
Du fossé? Le beau boucan
Que, rempli d'insouciance,
Y fit notre arrière-ban!

On se poursuit, se divise,
Aux billes on joue, aux noix:
En petits tas on les vise,
En rangs serpentants ou droits.

Vers un trou chacun en lance:
« Met six! — Manque! — Tous les huit! »
L'un rit bien! L'autre finance,
Mais obtient un tour gratuit.

Décavé, maint époussette
La voie, et trouve de quoi
Mettre, beau fruit de sa quête,
Les autres en désarroi.

[3] Heim, sergent de ville, que les gamins de l'époque redoutaient fort.

[4] Moyen qu'on aimait employer pour effrayer les gamins qui se baignaient en ville ou à des places défendues.

Digitized by Google

Isch d' Zit vun de Döpfe kumme
Het 's gar manchi Wohnung gen.
Hör noch d' Hawergaisse brumme
Die mer als bim Hirtz kauft hen!

Un am Ostere het 's gewe
Gfärbti Eier, liewi Zit!
Was isch do gsin fir e Lewe!
Spitz uf Spitz un Sit uf Sit!

Weisch noch wie der kluricht Ade
Mit em Bechei het gebickt?
Wie der Kremb un d' Kamerade
Nit ganz zart ne heimegschickt?

Kesselhupfers, Ritteballes,
Un noch Spiel e ganze Wisch
Hemmer gspielt, un kurzum alles
Grad wie d' Säsung kummen isch!

Diablotin un Fangedissels,
Räüwers, Jäjers, lange Schwan,
Wulle hebdi un Blindmisels,
Hinteweck un vornedran!

Muesch dich noch erinnere, Märtel,
Wie mer hinter 's Vaters Hus
D' Insel Bibi sammt em Gärtel
Ufgeböut han, still wie d' Mus?

Drowe hen mer unverdrosse
Mit Kanönle manöwriert,
Mit de Schlisselbüchse gschosse
Dass als d' Fenster hen geklirrt!

Hemmer gar e Schib getroffe
Bi 're riche Nochbersfrau.
Die kummt wie der Blitz geloffe,
Krischt: «Wer d' Schib bricht, zahlt sie au!»

Weisch noch, Hari, weisch Lorenzel
Wie mer Kineh, nix lang fex,
Lusti gspiehlt hen uf em Schänzel,
Noch im zwölfte Johr, min sex!

Weisch noch wie emol, Philippel,
Dier der Kineh gsprungen isch
Grad ins Gsicht, un wie din Lippel
Uf isch gschwolle wie e Wisch?

Wie mer Böje voll Saldate
D'heim bim alte Barthel g'holt?
Wie mer Schwitzer un Kroate
Un Kosacke hen gemohlt?

Wie in's Louidiswittsdaue
Noch der grosse Prozession
Mer um d' Beldebäum es gschlaue
Un geloffe sin dervon!

Wie der Steckelmann, der Meyer,
Wer gebabbelt het im Gsang
D' Ohre het gezöue, waier!
Dass eim worren Angst un bang.

Weisch noch Edwar, weisch Konrädel,
Wie mer Friddas sin spatziert?
Uf em Gimbelmärck bim Städel
Buech un Bilder inspiziert?

[1] Tourneur, père du poëte alsacien Daniel Hirtz, qui exerça longtemps le même métier. Il habitait la Grand'rue, en face de Saint-Pierre-le-Vieux.

[2] Barthel, petit homme, qui gravait lui-même sur cuivre des feuilles de soldats qu'il vendait aux enfants.

Digitized by Google

Vient le temps où la toupie
Règne. On y flanque maints coups!
Qu'elle ronfle, qu'elle crie,
Celle que Hirtz[1] fait pour nous.

Comme avec les œufs de Pâques
L'on jouait? T'en souviens-tu?
Comme on tapait, mon bon Jaques,
Pointe à pointe, ou cu sur cu !

Pour toucher, Adam, le louche,
Vint avec un œuf de poix.
Mais on le chasse, on le touche
Avec des morceaux de bois.

Au cavalier, à la paume,
A la marelle, au palet,
A maints jeux on jouait comme
Chaque saison le voulait :

Diablotin, voleur, attrape,
Colin-maillard, long-serpent,
Chasseur, ou bedeau qui tape,
De derrière allez devant.

Te rappelles-tu? Derrière
Chez nous, nous avons construit
L'île Bibi, mais sans faire,
Mon cher Martin, aucun bruit.

Nous y tirions de fameuses
Pièces, que l'on fabriquait
En forant dans des clefs creuses
Un tout petit bassinet.

La vitre d'une voisine
D'un coup se trouvant brisé,
Elle vint crier : « Vermine !
« Payez le carreau cassé ! »

Henri, Laurent, je regrette
Avec vous le jeune temps!
L'on jouait à la cannette
Aux remparts jusqu'à douze ans.

Philippe, un jour à ta face
La cannette vint voler.
Ah! bon Dieu! quelle grimace
Fit ta lèvre pour enfler!

Barthel[2] vendait des esquisses
De cosaques, d'artilleurs,
De Croates et de Suisses
Que nous mettions en couleurs.

Quelle école buissonnière,
Sous la Restauration,
Nous gamins nous allions faire
Pendant la procession!

Et Meyer, l'homme à la canne,
A ceux qui pendant le chant
Causaient, tirait la membrane
De l'oreille! Le méchant!

Au vieux marché des guenilles[3]!
Chez Stædel on se rendait
Inspecter les pacotilles
D'anciens livres qu'il vendait.

[3] Le marché aux guenilles est un marché où se vendent toutes sortes de vieilleries, entre autres des bouquins. Stædel tenait sa boutique de bouquiniste près de la maison Stœber, autrement dite maison du batteur en grange, à cause d'une sculpture qui surmontait la porte.

Wie mer ne het höre brumme :
« Mache mer ken Durchenand !
« Mache dass in d'Schul er kumme !
« Schaffen ich nur glich vum Stand !

Weisch Davidel, weisch Gottliewel,
In dins Vetters Gartestück [wel
Hemmer gstucht manch Weiserüe-
Un Gelruewe fustedick ?

Weisch wie drus am Gallebrüechel
Liesch un Kölwele mer g'holt ?
Hett der Staufert im Fürtüechel
Manche grüserli versohlt !

Wie mer uf em Gallemättel
Unsri Dracher hoch hen gstellt ?
Wie die gsackt sin uf 's Latädel
Wenn ebs an der Wöu het gfehlt ?

Wie si het der Wind getriwe,
Schakob, hesch de Schnür müen lon,
Un isch einer henke bliwe,
Het's es als gar Leid gedon !

Wie mer hintrem Kupferhammer
Müllermaler gfange hen ; [mer
Wie 's do Schlenzer, Riss un Kram-
Uf der Rupejagd het gen !

Eb mer von der Jagd isch heime
Het mer als en passant noch
Weidli an de Beldebäume
Hurzle müen im Schnockeloch !

Mit de schönste Ziwelblose
Sin mier Buewe herdewis
Durch die Wissethurnstross gstosse.
's Stück e Guff isch gsin der Pris.

Drus hemmer gebäschelt Flöte,
Giggrigi un Durledu,
Un Waldörnle un Trumpete
's ganz Halbdutzet fir e Su.

D' Maikäfer sin g'schüttelt wore
Drus uf 's Pfeiffers Seilerbahn.
Au sin mier in truckene Johre
Uf de Müskriej druf un dran.

Weisch Schaköbel, weisch Andresel
Wie mer Sidewürm hen g'het
Un im alte Pfarrer Rössel
D' Mulbeerbäum gebutzt so nett ?

In der Wissethurnstross drowe,
's Hus hieher am Lämmelwirth,
Wenn ich em am Samschda Owe
D' Leidsbarrück ha nuf kutschiert ?

Wie mer sin botanisiere
Mit em Herr Magister Stolz :
Wie mer han müen heimefüere
Sengelessle, Gras un Holz ?

Weisch noch Lujel, weisch noch
Wie mer im Neuhöfflerwald [Märtel
Hasselnusse g'holt manch Fährtel,
Gertle in de Rieme gschnallt ?

Wie mer luschti, ohne Sorje,
Nus sin uf de Meiselock.
Mit der Limruth, früej am Morje,
Durch de Newel, Stein un Stock ?

Wie mer drus ins Baldners Garte
Hen de Baches steije sehn.
Wie mer es han lon ufwarte
Flade, Köjelhöpfle schön ?

[1] Garde champêtre redouté des gamins de l'époque.
[2] Saint-Gall est un cimetière de Strasbourg, des alentours duquel il est question ici.

Digitized by Google

Il grognait (c'était son rôle) :
« Gamins, vous dérangez tous
« Mes livres! vite à l'école!
« De ma table éloignez-vous. »

Comme on mangeait les carottes,
Bon David, chez ton cousin,
Les navets, à grosses bottes!
Comme on pillait son jardin!

On trouvait au marécage
Saint-Gall[1] des joncs à scier,
Qu'on craignait, au maraudage,
Staufert[2] et son tablier.

Cerfs-volants! Ah! quelles fêtes
Sur le pré, près de Saint-Gall,
Quand vous tombiez sur nos têtes
Faute d'un poids plus égal.

Quand du vent la forte haleine
Vous poussait, l'on déroulait
Les ficelles! Quelle peine
Lorsqu'un de vous s'accrochait.

Et quand on chassait chenilles
Papillons, au Martinet,
Dans les buissons, les ramilles,
Souvent on se déchirait!

En revenant de la chasse
A la « mare des cousins »
Il fallait souvent qu'on passe
Sur le dos de ses voisins.

Rentrant par la porte Blanche
Avec des tiges d'ognons,
On recevait en revanche
Bien d'autres provisions :

Une épingle pour la pièce,
Prix à peine débattus!
Puis on fabriquait sans cesse
Guigriguis et *turlutus*,

Cors et trompettes guerrières,
La douzaine pour deux sous!
Et puis nous faisions des guerres
Aux souris dedans leurs trous.

Hannetons! c'est avec joie
Qu'on grimpait aux peupliers!
Comme pour les vers à soie
L'on dépouillait les mûriers.

Au faubourg de la Tour blanche,
Du vieux prêtre, à qui j'allais
Porter, avant le dimanche,
Perruque remise à frais!

A la course botanique
Magister Stoltz présidait,
Cueillant l'*Urtica* qui pique
Et des foins qu'on rapportait.

Puis on cueillait des noisettes
Au Neuhof, et des forêts
O rapportait des baguettes
Qui servent à maints apprêts.

On les prend, on les encrasse
De glu, lorsqu'on va, contents,
De bon matin à la chasse
Des mésanges, par tout temps.

Lorsque *Bacchus* sur sa tonne
Gonflait pour monter en l'air,
Nous consommions mainte bonne
Tartine au Jardin Baldner[3].

[3] Le jardin Baldner, cabaret d'été, où on faisait monter des ballons affectant diverses figures, entre autres celle de Bacchus sur sa tonne.

Digitized by Google

For 's Mineralogisiere
Isch mer an de kleine Rhin,
Netti Quärtzle ze schwasiere
Un Rhinkissel owedrin.

Do sin d' Douanié als kumme
Hen es d' Säckle visetiert....
Wie hen die anfange brumme
Wo sie nix als Stein hen gspüert.

Wer d' ganz Wuch isch brav gewese
Het 's Sunda's e Schilli kriejt,
Isch am Achte, noch em Esse,
Mit ins Bübbelepiel vergnüejt.

Uf der Gartnerstub, im Knippe
Hen sie gspielt, un uf der Lind;
Wer e Su het g'het für Hippe
Isch si los gsin gar ze g'schwind.

Denksch noch, Danjel, denksch noch Wikel,
An 's nett *Grethel* un sin *Hans*,
An de schlurige *Hannikel*,
An de Nochkomedidanz?

's Bübbelspiel isch nimm' vorhande,
Un im Hans sin Lied isch us.
Er isch, mein i, bi der Tante,
Streckt de Kopf zum Daloch nus.

Könnt vom Herrewasser, Pfutsche,
Von Christkindelsmärk un Mess,
Von de Schlitte, Ischue, Rutsche
Noch verzähle manchi G'späss.

Doch isch 's Zit dass ich blie halte,
Sunsch gäbs gar e Zitung voll!
Lueje do! E Dutzed Spalte!
Drum de Rest en ander mol.

's wurd eim krawlicht vor de Aue
Un so ganz kurios ze Mueth
Wemmer als zeruck duet schaue
In d' lieb Zit vum junge Bluet.

Do isch nix ze reclamiere:
Un wer lang lebt, der wurd alt;
Duen mer in Geduld marschiere
Wie 's im Herre drowe gfallt.

In Afrik grad so wie d'heime
Spiele d' Buewe Da un Nacht,
Unter den Orangebäume
Vor mim Fenster hen si Jagd!

Negr, Arawer un Franzose,
Ditschi, Spanjer owedrin
Spielen alles, unverdrosse,
Wie ze Marseill' un am Rhin.

Spiele nur, iehr Buewe, stritte
Wenn er ferti hen de Tasch.
Böuken ich! For spätri Zite
Gitt 's Humor, Kraft un Kurasch!

Eins noch: noch em Spielgedümmel
Uffgebasst, 's ganz Buewechor,
Denken an de Gott im Himmel
Schun in eure junge Johr.

Dass er Recht un Wohrheit ehre,
Einerlei von wellem Stand,
Dass er bravi Männer were
Un der Stolz vom Vaterland!

[1] Oflatenröhrlin ou Hippen, pâtisserie roulée d'une pâte légère faite de miel et de farine, connue en Alsace et dans l'Allemagne méridionale. (Gérard, *L'ancienne Alsace à table.*) Seraient-ce les plaisirs?

[2] Jean, Marguerite et Jean-Nicolas, personnages des théâtres de marionnettes.

Savants minéralogistes
Au petit Rhin nous trouvions
Des quartz, des cailloux, des schistes,
Qu'avec soin nous emportions.

Alors, passant aux frontières,
Les douaniers visitaient
Nos poches. Trouvant des pierres,
Ils grognaient et disputaient.

Un schilling aux bons, honnêtes
Gamins, dimanche, pour voir
Jouer les marionnettes
Sur les huit heures du soir.

Avait-on un sou : miracle!
Les « hippes[1] » vous l'absorbaient
A la fin de tout spectacle
Comme les acteurs dansaient!

Hans, Gréte[2] eurent leur théâtre
Au Tilleul, aux Cordonniers[3].
Hannickel, flâneur folâtre
Au Poèle-des-Jardiniers[3].

Hanswurst, ò marionnette,
Que personne plus ne voit,
« Chez la tante[4] », mets la tête
A la lucarne du toit.

Je redirais mainte histoire
De bains, de pêche aux ruisseaux,
De la « Messe »[5] ou de la foire,
Des patins et des traîneaux!

Mais je vois que j'en débite
Bien trop. Ne criez haro,
Car je remettrai la suite
Pour un autre numéro.

Comme le cœur se resserre,
Les souvenirs sont poignants,
Quand on regarde en arrière
Pour revoir son jeune temps.

Quoi qu'on réclame ou qu'on pense,
Vieux devient qui vit longtemps,
Faut donc, avec patience,
Laisser arriver les ans.

Comme chez nous, en Afrique,
Les gamins, de jour, de nuit,
Aiment jouer. Cette clique
Devant chez moi fait son bruit.

Le Français, l'Arabe ou nègre,
L'Espagnol ou le Germain,
Chacun fait tapage, allègre,
Comme au Rhône ou près du Rhin.

S'il faut qu'un enfant travaille,
Il faut qu'il s'égaye aux jeux
De son âge, qu'il bataille
Pour devenir courageux.

Songez, espiègle bande,
Déjà dès vos jeunes ans,
Que le bon Dieu vous commande
De devenir braves gens,

Et de vouer votre vie
Au droit, à la vérité,
De bien servir la patrie
Dont vous serez la fierté.

[3] Salle où se réunissaient avant 1789 les membres des tribus des cordonniers et jardiniers.
[4] Au mont-de-piété. — [5] Nom populaire de la foire de Saint-Jean.

Digitized by Google

XVI.

Min Briefpetschaft.

Epistel in Strossburjer Mundart.

An mini Frind un Korrespondente.

Silbermann's Wochenblatt vom 15. Juli 1863.

's het wohl schun Einer gsait : «Was isch dis für e Fässel ?
Dovon versteht mer jo vom Sester nit e Messel !
Diss Petschaft schickt sich nit for e Herr Schuelmonarch ! »
— *Schouïa* ! Sie excusiere, min liewer Aristarch !
I ha dis Fässel g'erbt von minere Grosstante :
Die isch als Böjlere in Ruehm un Ehre gstande,
D' Pfarr- un Professerswiwer hen sich als uf sie gfreut ;
Wie sie het 's keini gewe, vor Zite, wit un breit.
Sie het de Schribkalender[1] schun vor Neujohr müen schicke
Dass mer sich ingericht mit Wäschen un mit Flicke !
Manchmol isch arriwiert dass sie het ändre müen :
Do isch gross Fir im Hus un lamedawel gsin.
Isch sie als heime kumme, hemmer gelebt wie d' Fürste :
Bim Emmethalerkäs, bi de Professerswürste,
Bim mürwe Köjelhopf zuem e Glas alte Win,
Meerdriwel, Nusse, Mandle, mit Kafee owedrin !
Der P. E. Peter Engels, der Grosstanten iehr Vater
Isch Kiefermeister gsin, im Frauehus, e satter.

[1] Cette épître ne fourmille-t-elle pas de charmants traits de mœurs ? (*Le traducteur.*)

XVI.

Mon Cachet.

Épitre en dialecte strasbourgeois.

A mes Amis et Correspondants.

Affiches de Strasbourg (de chez Silbermann), 15 juillet 1863.

Quelqu'un m'a déjà dit : « Pourquoi ce tonnelet
« (Moi je n'y comprends goutte) est-il sur ce cachet ?
« C'est un symbole qui ne convient au monarque
« D'une école ? » — Excusez ! *schouïa* [1], cher Aristarque !
J'eus ma grand'tante qui chez dames de pasteurs
Et de gens distingués, surtout de professeurs,
Jouissait d'un renom pour son beau repassage.
C'est d'elle que je tiens, pour clore ce message,
Le cachet au *tonneau*. Dieu ! qu'on la recherchait !
Bien longtemps avant que l'an ne recommençait,
Elle envoyait partout l'*Almanach* pour inscrire
Les jours où l'on voulait l'avoir pour lessiver,
Raccomoder le linge. On ne pouvait trouver
De seconde comme elle. Et, ne pouvant suffire
Partout, quand il fallut faire des changements
Dans les jours indiqués, ça causait des tourments,
Des cris et des tracas : c'en était lamentable !
Venait-elle chez nous, on faisait bonne table,
Vivant comme des rois avec ces excellents
Saucissons cuminés, d'un non moins bon fromage
D'Emmenthal, de flacons de vins d'un certain âge,
Raisins secs, Kouguelhopf [2] bien frais, non réchauffé,
Noix, amandes, enfin d'un excellent café.

[1] *Schouïa*, arabe, lentement.
[2] Kouguelhopf, pâtisserie alsacienne, ronde, trouée au milieu, fabriquée au moyen d'un moule spécial.

Digitized by Google

P. E., min Urgrossvater, der het sechs Töchter g'het :
Mit Name Kleph, Liss, Susel, Ursch, Grethelehn un Käth.
Drej sin verhiroth gsin, leddi sin drej gebliwe
(Grad so wie der Apostel vom hirothe het gschriwe!)
Sie hen iehr gsejnet Alter in d' siwezich gebrocht,
Un hen mer viel von Kriej un Schneiderszite gsprocht.
Wenn i e Prämia gholt, haw i 's erum müen traue
Biss nus in d' Krutenau, trutz Pferd un Müllerwaue,
Do hen mer Tante, Base manch Gröschel gen zuem Lohn
Diss mit Pläsier i ha in d' Sparbüchs plotze lon.
Dass mich, als wilde Bue, die gueten Engelsbase
Un Tante gern hen g'het, versteht sich ganz von ase [1].
J ha ne als Neujohrswünsch hiengfitzt grad wie gedruckt
Un dofor manche Stolle, wie 's Mode g'sin, verschluckt!
Am Christda het 's als Milchbrod un Schwowebrödle gen,
Am Ostere Speckkueche, den Osterhas dernewe.
D' Bas Lehn, d' Bas Liss mittnand hen e Wirthshisel g'het
Im alte Seilergässel, mit eme Gärtel nett,
Bis sin d' *Droits réunis* mit de Burbone kumme :
Do hen sie 's Gschäft ufgsteckt un *congé* sich genumme.
Am Dunderschda als haw i ins Schlahus derfe gehn
Zuem Vetter Vöuel, drin d' Ochse schlaue sehn.
Von do bin i jeds Mol ins Seilergässel g'stosse,
Hab Eierwecke kriejt un Raumkafee geblose!
Wo isch die glückli Zit, 's isch alles wie e Traum!
I denk noch oft an 's Gärtel un sine Lindebaum.

[1] *a se*, lateinisch, von sich selbst. *(Anmerkung des Verfassers.)*
Le mot ase, von ase, de soi-même, est la locution latine *a se*, comme Bœse le fait remarquer. Il paraît que dans le Tyrol allemand on dit *a casa* gehn, pour aller chez soi.

Digitized by Google

P. E. Soit Pierre Engels, père de cette femme,
Etait alors dedans la *Maison-Notre-Dame*[1]
Un maître tonnelier, homme solide et grand.
Cet arrière-grand-père avait plus d'un enfant :
Six filles : Clèphe, Lise et Suze, Oursch, Gréthe et Kæthe[2].
Trois eurent des maris. De façon plus discrète
Trois autres ont bien mieux aimé le célibat,
Sachant ce que l'apôtre a dit de cet état.
Jusqu'à soixante-et-dix toutes six ont pu faire
Aller leurs ans bénis, et souvent de la guerre
Et des temps de *Schneider*[3] j'entendis raconter
Mes tantes. Toutes fois que j'eus, par aventure,
Un prix, malgré chevaux, malgré mainte voiture
De meunier, il fallait partout le transporter,
Jusqu'à la Krutenau[4] ! Les tantes, les cousines
Me donnaient en faisant leurs plus aimables mines
Piècettes de deux sous[5], qu'avec un grand entrain
Je faisais retomber dedans ma tire-lire.
Qu'avec de vrais cœurs d'ange on aimait ce gamin
Joyeux et turbulent, pas besoin de le dire.
Aussi je fabriquais, de ma plus belle main,
Venait le jour de l'an, à ces bonnes cousines,
Aux tantes au cœur d'or, les souhaits les plus beaux,
En échange mangeant de succulents gâteaux.
A Noël on avait pains au lait et de fines
Friandises, formant de petits objets d'art.
A Pâques on avait de bons gâteaux au lard
Et des œufs de couleur « qu'un lièvre venait pondre[6]. »

[1] Maison appartenant à l'Œuvre-Notre-Dame (à la fabrique de la cathédrale).
[2] Cléophé, Élisabeth, Suzanne, Ursule, Marguerite, Catherine.
[3] Le temps de Schneider, la terreur, du nom de l'accusateur public en 1793.
[4] Krutenau, quartier de Strasbourg, rive droite de l'Ill, célèbre par une prononciation distincte du dialecte strasbourgeois et des mœurs plus originales.
[5] Piècettes de deux sous Petites pièces de 10 centimes, de cuivre argenté, aux effigies de Napoléon Ier ou de Jérôme, roi de Westphalie, qui ne furent démonétisées que sous Louis-Philippe.
[6] Œufs de Pâques. La légende enfantine alsacienne les fait pondre par un lièvre. On y donne aussi aux enfants des gâteaux ayant la forme d'un lièvre, mais pas partout. Le traducteur prend le mot *Osterhas* au figuré; l'auteur l'avait peut-être pris au propre, puisqu'il est question de pâtisseries.

Digitized by Google

's sin alli schlofe gangen ins Grundloch ze Gottlite,
Min Eltre, Schwester, Brueder. I muess elein noch stritte.
O liewer Gott im Himmel, gib mer stets Kraft un Gnad
De guete Kampf ze kämpfe, bis dass min Stündel schlat.
's Schlahus isch öd un ler, verschwunde 's Seilergässel!
Un so isch mer gebliwe mins Urgrossvaters Fässel.
I haw ich do verzählt woher diss Petschaft stammt.
Jetz lewe gsund un wohl, i grüess ich allisammt.

[1] Lehn, Madeleine.

[2] « Droits réunis! » L'auteur commet ici une erreur historique en les faisant venir avec les Bourbons. Ceux-ci ne firent que les maintenir malgré les promesses d'abolition que le comte d'Artois avait faites. Le traducteur a jugé inutile de traduire l'erreur commise par M. Bœsé.

XVII.

Wintersweh un Lenzes Lust in Nord-Afrika.

Blidah, 8. April 1865.

(Elsässisches Samstagsblatt vom 8. Juli 1865.)

Der Nordwind blost als druf un dran
Im Thal un uf der Höh!
Der Atlas het e Burnus an
Vom Scheitel bis uf d' Zeh.

Cousines Léne[1] et Lise avaient un cabaret
Ruelle des Cordiers avec un jardinet.
Quand vinrent les Bourbons, lasses de se voir tondre
Par les « Droits-réunis »[2], ces filles ont mis fin
Au débit de boissons. Jeudi chaque semaine
J'allais à l'abattoir, chez *Vogel*, mon cousin,
Voir abattre des bœufs, et puis, ô bonne aubaine !
Ruelle des Cordiers j'allais manger du pain
Pétri d'œufs et de lait, du café, de la crème.
Où donc est l'heureux temps ? Si loin, qu'on croirait même
Que ce n'était qu'un rêve. Où donc est le tilleul
Du petit jardinet ? Où donc les bonnes tantes ?
Elles dorment, hélas ! dedans leur blanc linceul,
Dans le champ du bon Dieu ! Frère, sœur, excellentes
Cousines, plus personne ! Et seul je suis ici,
Pourchassant le chagrin, combattant le souci !
Donne ta grâce, ô Dieu ! pour que je n'abandonne
Le bon combat jusqu'à ce que mon heure sonne.
L'abattoir est désert. Ruelle et jardinet
Disparus ! Je n'ai plus que ce seul tonnelet
Qui vient, vous l'avez vu, de l'arrière-grand-père.
Portez-vous bien, amis ! Vos mains, que je les serre.

XVII.

Hiver et Printemps en Algérie.

Blidah, le 8 avril 1865.

(Publié dans le « Elsässische Samstagsblatt » du 8 juillet 1865)

Quel vent du Nord ! il n'est pas doux,
Dans le val, sur le faîte
Des monts ! L'Atlas est d'un burnous
Couvert de pied en tête !

's hornisselt, newelt, Da un Nacht
Un rejt als wie nit gschejd.
Mer meint d' Sunn het bankrott gemacht,
Der Himmel isch verhejt.

O Blida, truris Baredis,
I kumm nit us der Höhl!
So Wetter macht eim Rummedis,
Mafwa, an Lib un Seel.

Do low i mer de Winter d'heim
Wenn d' Ill un 's Brüschel gfriert:
Verzuckert zwitzre d' Beldebäum,
Un d' Ohre mer nimm gspüert.

Wemmer Iszapfe kriejt am Bart,
Der Bode gixt un kracht,
Wemmer im Schelleschlitte fahrt
Dass 's Herz im Lib eim lacht.

Hit awer guckt d' Goldsunn evor,
Der Winter isch erum.
D' Mitidja steht im schönste Flor,
Un Freud isch ummedum.

O blöuer Himmel, reini Luft,
Jetz thau i widder uf:
Orangeblüejet, Balsamduft
Othm i, un mach nit muf!

Quels brouillards ! Et des jours entiers
Il pleut, neige, bruine !
Soleil ?... beau temps ?... banqueroutiers !
Le ciel tombe en ruine.

O Blidah ! triste paradis !
Dans mon antre je reste !
Car pour nos corps et nos esprits
Ce temps est trop funeste !

Vive l'hiver chez nous. Sur l'Ill,
La Bruche les gens glissent !
Les arbres sont blancs de grésil,
Les oreilles rougissent !

Le sol crie, et, grâce aux glaçons,
Nos moustaches grisonnent.
En traîneaux nous nous promenons,
Et les sonnailles[1] sonnent.

L'hiver s'en va. Quelles couleurs
Le printemps nous déploie !
La Mitidja se met en fleurs
Et nos esprits en joie.

Le ciel est bleu, l'air transparent,
La verdure si belle !
Quelle odeur l'oranger répand !
Moi-même je dégèle !

[1] Je ne sais si le mot « sonnailles » existe dans le dictionnaire de l'Académie. En Comté on emploie ce mot pour désigner le collier de disques troués ou de grelots qu'on attache au cou des chevaux, et pour traduire du patois l'auteur n'hésite pas à adopter un mot (patois aussi ?), mais bien facile à comprendre en français et surtout bien pittoresque. (*Note du traducteur.*)

Digitized by Google

XVIII.

Epistel an de Frind ***.

Wo von Gäns, Gänslewere un Gänselewerpastete d'Red isch.

(Blidah, 31. Mai 1866.)

Din liewer langer Brief isch ganz exact ankumme,
I dank gar schön dervor, un ha mit Freud vernumme
Dass du mit heiler Hut durch Spanje kumme bisch,
Heim uf de Dummesplon, so gsund as wie e Fisch.
's wär werli nim ze früej for mi ins Gschirr ze leije
Um dich, min liewer Frind, mit Antwort zen erfreue.
An Zit het 's mer nit gfehlt, doch 's Wetter isch zue schön :
Statt schriwe due i liewer in d' Berj spatziere gehn,
An d' *Fontain' fraiche*, uf Mimisch, in d' *Chiffa* zue den Affe.
Do haw i, wie du weisch, im Früejjohr viel ze schaffe.
De wursch gewiss dran denke wie mer erumspatziert,
Wo de im Monet Hornung in Blida hesch campiert.
Do haw i der verproche de guete Frind ze saue,
In Rime, for de G'spass, was sich het zugetraue :
Drum bin i jetz au ferti mit mim Präambelum
Un mach mit denne Worte dass ich an d' Chronik kumm !

Precis am Da Neujohr, bin i, wie alli Dunder,
Uf unsrer Isebahn ganz flott noch Alsché nunter.
Wie i zuem N. N. kumm un saa em : «gross Neujohr ! »
So rebundiert der mier : « Un e Pastet ans Ohr ! »
Druf geht er ans Büffet um ebs erus ze hole :
E Gänslewerpastet ! Die welle mer versohle !

[1] Mimisch, fort abandonné sur une colline qui se détache de l'Atlas, domine Blida et d'où l'on jouit d'une belle vue.

[2] La Chiffa est une rivière qui parcourt (avec la route de Blida à Médéa) une gorge sauvage de l'Atlas et débouche dans la plaine de la Mitidja, près du village

XVIII.

Épître à l'Ami ***.

Où il est question d'Oies, de Foies d'oies et de Pâtés de foie gras.

(Blidah, 31 mai 1866.)

J'ai reçu, cher ami, la charmante missive,
Et je t'en remercie. Oh ! ma joie est bien vive
De savoir qu'à travers l'Espagne tu passas
La peau sauve jusqu'à la *place Saint-Thomas*.
Il serait à propos, ami, de me remettre
Au harnais, pour donner ma réponse à ta lettre :
Le temps ne manque pas, mais il est beau, le temps !
Et l'on aime bien mieux, par des jours si charmants,
Aller à la montagne, à la fontaine fraiche,
A Mimisch[1], au ruisseau des singes[2]. Ça m'empêche
D'écrire, tu le sais! Et lorsqu'en février
Tu campais à Blida, tu ne peux oublier
Que je vous ai promis de dire à nos intimes
Tout ce que nous ferions, mais de le dire en rimes.
Trêve à ce préambule, et veuillez écouter
La chronique, mes chers, que je vais vous conter !

C'était le jour de l'an! Je vins comme un tonnerre
Par le chemin de fer vers Alger. J'allai faire
Mon apparition chez l'ami, lui disant :
« Bonne année ! » Il me dit, souriant finement :
« Avec un gros pâté ! » court au buffet : la joie !
Il l'ouvre, il en retire un gros pâté de foie.

de même nom (station de chemin de fer). A environ une lieue dans la gorge un petit ruisseau formant de nombreuses cascades se jette dans la Chiffa; près de ce ruisseau vit une colonie de singes. Un cabaret, très pittoresquement situé sur le bord de ce ruisseau, attire de nombreux touristes, curieux de voir les singes en liberté venir s'abreuver dans le ruisseau à certaines heures de la journée.

Diss isch emol e Frosch fir unsre Storck! Mafwa!
So fini Wahr kummt selte noch unsrem Afrika!
Meerretti, Serwila, Schambung, Surkrut un Blechel,
Kummt jetz ganz rejelmäsi im Winter üwer 's Bächel.
Lue do! Vier Fläschle Kläwner gucke zuem Büffet rus,
Un Schwowebrödle gar! Dis isch emol e Struss!
I ha den Aue z'ersch nur halwer welle tröue.
Es wurd glich conseil g'halte un unser Plan gezöue:
Me nemme d' ganz Pastet, plumbiert, unter den Arm.
Sie wurd zum Docter X. kutschiert noch ase warm,
Wo mer zuem *Déjeuner* sin beidi ingelade.
Mer hen ne, werzina, nit stecke lon im Schade.
Uf denne Schrecke reist d' Pastet wider ganz fin
Us der rue Juba furt in d' rue de la Marin!
Mer genn es Randewu uf zeh den andre Morje
For unser Landsproduct noch Note ze versorje,
Nix hinte un nix vorne als nur e Laiwel Brod,
Zum Dessär Mandle, Biere: do lide mer ken Noth.
Mer hen es amusiert un regaliert wie d' Fürste.
D' vier Fläschle Kläwener hen sich ganz glatt lon bürste,
E Winel numero eins, mer hen sie schön geleert
Uf 's Wohl von unsre Frind ze Strossburg, lieb un werth.
Am End, *sapienti sat*, un mier zwei alti Staches
Mer hätte bal geglüejt wie uf em Fass der Baches!
Ins *café d'Apollon* simmer vergnüejt geruckt
Un hen zuer Vorsorj dort e Tässel Moka gschluckt
Un de *Kurrier* derzue. E Promenad ins freje
Schlat druf min NN vor. Kann werli nix verheje!
Mer sin noch *Mustapha* un hen gemüethli g'sprocht,
Von unsre Buewejohr viel uf 's Tapet gebrocht,
Hen gsprocht von liewe Frind, von guet un böse Zite,
Kuntad un Robertsau, Sankt-Gallen un Gottlite,
Von Schilke, Bische, Höne, von Ostwald un von Barr,
Von Kehl un Bade-Bade, von Wien un Genf sogar.
I ha de Wald, ma foi, nimm gsehn vor luter Bäume,

[1] Par dessus le ruisseau, à travers la Méditerranée.

Quelle grenouille pour nos cigognes ! Ma foi !
Car en Afrique on n'a pas bien souvent de quoi
Se régaler ainsi ! Raifort, côtis, choucroute,
Cervelas et jambons savent trouver la route
Par dessus le ruisseau[1]. Mais de ce gros pâté
Flanqué de bon *Klewner?* J'en suis tout épaté.
A mes yeux tout d'abord je ne voulus pas croire !
Puis nous tînmes conseil, et, suite de l'histoire,
Comme chez le docteur on était invité,
Tout plombé l'on voulut transporter le pâté
Chez ce bon médecin. La chose fut conclue :
Le succulent morceau s'en alla de la rue
Juba vers celle de la Marine. C'était
Bien payer son écot. Et tous nous avons fait
Cette convention de quitter nos demeures
Le lendemain matin, pour aller vers dix heures
Consommer le produit de notre cher pays.
Avec rien que du pain, mais gais et réjouis,
Nous le mangeâmes tous. Des poires, des amandes
Furent tout le désert. Mais on but quatre grandes
Bouteilles de *Klewner*, première qualité.
Chers amis de Strasbourg, à vous, votre santé !
Mais *sapienti sat* ! Chacun a la figure
Plus rouge que Bacchus enfourchant pour monture
Une tonne ! On s'en fut et l'on se colloqua
Au café d'Apollon, dégustant le moka
Et lisant le *Courrier*. « Allons à la campagne ! »
Propose notre ami. Gaîment on l'accompagne.
On va vers *Mustapha*[2], causer de l'ancien temps
Et des farces qu'on fit pendant ses jeunes ans,
Rappelant et Saint-Gall et Robertsau, Contades,
Schiltigheim, Hœnheim, Barr, Ostwald et Kehl et Bade,
Vienne même et Genève, et bons et mauvais temps,
Et les gens que l'on n'a revus depuis longtemps.
Je ne vois la forêt les arbres me la cachent :

[2] Mustapha (voir plus loin).

Ha werzina gemeint i sej nimm wit von d'heime.
Doch het mi der blöu Himmel un d' golde Sunn gemahnt.
Dass Afrik mier ich worre zuem zweite Vaterland!

I kumm us em Concept!... Wo simmer stehn gebliwe?
Ze *Mustapha* am Meer. — Was hemmer noch getriwe?
Im Heimgehn uf den Owe het sich der Durst gerüert,
Do het der Kling, der Bröuer, uns uf der Stell kuriert.
Er isch von Wassle d'heim, un macht, min sechs, ken Blembel:
Es könnt ne mancher noch sich nemme zuem Exempel!
Druf simmer heim getreppelt, e jeder in sin Nest,
Un hen frindschaftli gschlosse 's Gänslew'rpastetefest.
Eh mer vonnander sin, hammer noch fest duen stelle,
Dass mer ze Blida bal d' Furtsetzung halte welle
Bire Flasch *Beaujolais*, zuem Rest von der Pastet,
Odr e Flasch *Médéah*, wo Fir un Hunni het.
Doch isch, weje der Hitz, us unsrem Plan nix worre:
Dis het de Frind NN gewalti g'fuxt un g'schore!
's Restel het Hor bekumme. Er het's i schun verzählt.
Es durt ken Ding halt ewig uf dere krumme Welt.

D' Naturgschicht vun de Gäns hawi perfekt verstande
D'heim bi der Mueter seli un bi der alte Tante.
Diss isch noch e Kapitel zue mine Buewejohr;
's isch schun e schöni Zit, doch weiss i 's noch uf 's Hor:
Am Frida, wenn als d' Mamme vum neue Märk isch kumme,
Bin i ergeje g'hupst un ha glich 's Wort genumme;
En passant haw i au der Märkkorb visetiert,
Ob nit e Millrumsküechel, e Flädel drin loschiert.
«Juh! d' Mamme bringt e Gans! E Gunster! E Gansläre!
«Was gelte sie? — Elf schilli! — Wo isch 's nett Thierel here?
«Von Entze oder Bläse? Isch 's us der Robertsau?
«Von Mundelse, Hussberje? kummt 's us der Wantzenau?»
I ha nit derfe fehle wenn 's gangen isch an 's Stopfe,
An 's Welschkornreine, Weiche, ans Metze un ans Ropfe.

[1] Du Medea. L'Afrique produit maintenant de fort bon vin. Le traducteur a goûté à la station de Boufarik et chez un compatriote à Douéra des vins blancs rappelant les meilleurs crus de l'Alsace.

Digitized by Google

A la réalité les souvenirs m'arrachent.
Suis-je chez nous? Mais non! Mes yeux sont éblouis
Par ce ciel, et l'Afrique est mon second pays.

Mais j'ai perdu le fil! Mais où donc en étais-je?
— A Mustapha près de la mer! — Et quel manége
Fîmes-nous bien après? — Mais grande soif nous prit
Quand nous fûmes rentrés, et Kling nous en guérit.
C'est un compatriote; il est de Wasselonne,
Et, modèle à citer, sa bière est toujours bonne!
Puis, pour rentrer chez soi, le soir, on s'est hâté
Lentement, pour finir la fête du pâté.
Mais tout d'abord chacun, avant qu'on ne se quitte,
Décide qu'à Blida la fête aurait sa suite,
Qu'on mangerait le reste avec du *Beaujolais*,
Ou bien du *Médéah*[1], si doux à nos palais!
Mais ce reste, ô malheur, eut de la chevelure,
Ce qui ne put, hélas! embellir la coiffure
De notre cher ami. Quel monde contrefait!
On n'y voit jamais rien d'éternel, de parfait!

Jeune j'étais un grand connaisseur en fait d'oies.
Ma mère s'occupait à fabriquer des foies,
Ma vieille tante aussi. C'était un bien beau temps,
Un beau chapitre du récit des jeunes ans.
Les vendredis j'allais toujours à la rencontre
De maman revenant du *Marché-Neuf*. «Oh! montre
«Ton panier! dis-je, par le plus beau des hasards
«Aurais-je tartelette ou gateau? Le beau jars!
«Et puis cette belle oie! Et combien donc, ma mère,
«As-tu payé la bête? — Onze schillings[2]. — Pas chère.
«Vient-elle de Blæsheim, Entzheim, la Robertsau,
«Mundolsheim, Hausbergen, ou bien la Wantzenau?»
Puis, quand on l'emboquait, opérer le triage
Du maïs, le mouiller, me donnait de l'ouvrage.

[2] Onze schilli = 44 sous.

«Schäl Keste, häckel Ziwle!» het als min Mamme g'sait,
Un so hemmer manch Gänzel in d' Brotsōu ningelait.
Do haw i gar nit ufg'hört ze nause un ze bettle,
For d' Lappe zuezenähje, for d' Brüstle fin ze schnättle.
«Kriej i de Birzel hit? Derf i de Springer han?
«Wenn lon mer Gänsfett us?» Isch 's gange druf un dran.

Am nettste isch als gsin wenn d' Gans mer usgenumme
Un wemmer 's Glück het g'het e Lewer ze bekumme,
Glichling un ohne Flecke, un satt un wiss wie Schnee,
Bin i gar lusti gsin un g'sprunge hoch in d' Höh!
— Emol isch unser Lewer nit Num'ro Eins gewese
Un d' Tur isch an mich kumme in d' Stadt mit nin ze bese.
«Do hesch e Desserttteller, e ganz frischi Salvet,
Saat d' Mamme: Fall nur nit! E Gulde, wenn 's guet geht!»
Un mit 're Leidspläsier bin i d' Langstross nin gange
Um d' Expedizion bim *Artzner* anzefange.
Der biet e Drissiger. Druf nim i d' Thüer in d' Hand,
«Diss isch ze wenni, denk i un sa: Adje binand!»
Derno geht 's haidebritsch in d' Münstergass spaziere
Zuem *Doyen*... Der duet mer e zwanziger offriere.
Er sat: «Min Schatz, din Lewer isch viel meh roth als wiss,
«Un bi dem laue Wetter isch noch ken gross Geriss!»
Diss macht nit min Affär. Drum Extrapost noch Note
In d' Judegass zuem *Müller*. Kriej fufzeh Su gebote.
Newe der Stadt Paris, bim *Michel*, ken Gebot.
Do steht der Ochs am Berj un weiss nit jischt nit hott.
Am End muess i wohl gar min Lewer heimetraue
Wie mit abgsäjte Hosse. Was wurd do d' Mamme saue?
's Curasch verlosst mi nit. Do kommt 's mer in de Sinn:
«Will glauwi noch e mol zeruck zuem Artzner hin.
«'s isch wohl e bissel witt! I derf ken Zit verliere.
«Gewinnt nix wer nix wöut! I will 's emol prowiere!»

[1] Le *Springer*, dans le langage des gamins de Strasbourg, désigne un os de l'oie en forme de fer à cheval, qui leur servait à faire des jouets sautant brusquement en l'air; on peut traduire ce mot aussi bien par sauteur que par ressort

[2] «Quand fondra-t-on la graisse?» Question importante à cause des morceaux de graisse frite.

Digitized by Google

Quand on tuait, plumait, je pelais les marrons
Qui servaient pour la farce et hachais les ognons,
Et puis je recousais et faisais mainte fine
Ciselure, ma foi, sur la grasse poitrine !
« Aurai-je le « sauteur » [1] ? aurai-je le croupion ?
« Quand fondra-t-on la graisse [2] ? » était ma question.

Le plus intéressant était de vider l'oie,
Et l'on était heureux quand on trouvait un foie
Sans tache, ferme et dur, d'une entière blancheur.
Et je sautais en l'air pour montrer mon bonheur.
Maman, c'était mon tour, me mit sur une assiette
Un foie et le couvrit d'une blanche serviette.
Il n'était pas bien beau. « Si l'on t'offre un florin [3],
Dit-elle, ça n'ira pas mal ! » Je vais bon train
En ville. Je parcours d'abord la Grande Rue,
Commençant par *Artzner*. A la première vue
Il offre trente sous. Je pense : « C'est trop peu. »
Je prends la porte en main et je lui dis : « Adieu ! »
Et de là je m'en vais vers la route du Dôme
Chez Doyen qui me dit : « Vingt sous, petit bonhomme,
« C'est tout ce que ça vaut ! c'est plus rouge que blanc,
« Et, par cette chaleur, l'acheteur, soyons franc,
« Ne mord pas. » Quel dommage ! Allons donc à la rue
Des Juifs. *Müller*, hélas ! quelle déconvenue !
M'en offre quinze sous et *Michel* tout auprès
La *Ville-de-Paris* [4] n'offre rien ! quel succès !
Irai-je à droite, à gauche ? Plutôt essayerai-je
De retourner, ma foi ! de nouveau chez *Artzner* ?
C'est bien loin ! je le sais, mais je ne serais pas fier.
Ne perdons pas le temps et courons-y bien vite.
En ne rien essayant, jamais la réussite
Ne peut nous couronner. Mais une dame en sort,

[3] Artzner, Doyen, Müller, Michel, fabricants de pâtés de foie gras renommés pendant la jeunesse de Bœsé.

[4] La Ville-de-Paris, brasserie au coin des rues des Frères et du Faisan, en face du Marché-Gayot.

Digitized by Google

E Madam kummt erus. Die biet mer, Sapperment,
E Gulde ! (Vor Pläsier haw i mi schier nimm kennt.)
Un e Pastetel drin ! 's isch werli nit geloüe,
Un wer 's nit glauwe will, het bös halt nochzefröue !
Im Handel un im Wandel geht 's noch so hitzeda !
Nur *chance* muess einer han un Tupeh, werzina !

Was soll i wittersch noch verzähle von do hiwwe?
Unser Heuschreckeplöu steht in der Zitung b'schriwwe !
Sie hen nit alles g'fresse, un sunst im ganze Land
Stehn Bauwol, Duwack, Weisse un Rewe ganz scharmant.
d' Turcos, d' Schassör, d' Zuave sin druss im Feld gewese,
Geje 's Heuschreckevolk mit Marmit, Stang un Bese.

Mit denne Wort, iehr Frind, will i d' Epistel schliesse.
I denk 's Strossburjerditsch wurd nieme gross verdriesse :
D' Strossburger Muetersproch isch allewil noch schön !
Drum lewen alli wohl ! Adje ! Uf 's Widersehn !

Digitized by Google

Le voit, m'offre un florin[1], et de plus, heureux sort !
Un bon gateau pour moi ! Mon récit est conforme
Aux faits. Qui ne le croit, eh bien ! qu'il s'en informe !
Dans le commerce il faut, et partout, c'est un fait,
Du bonheur, de la chance et surtout du toupet !

Mais que pourrai-je donc dire en fait de nouvelles
D'ici ? Tous les journaux ont de nos sauterelles
Détaillé les dégâts. Elles n'ont tout mangé :
Vignes, tabacs, cotons, blés, rien n'est dérangé !
Zouaves et chasseurs, turcos ont mis en fuite
Ces insectes, avec balais, perche et marmite.

Sur ces mots, chers amis, terminons cette fois.
Veuillez bien accueillir mon patois strasbourgeois.
La langue du pays est toujours bien venue :
Adieu ! non ! plutôt à la prochaine entrevue !

[1] Goulden (florin), terme adopté chez le Strasbourgeois pour désigner la pièce de deux francs.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I.

Deux procès criminels dans les abbayes de Remiremont et de Poussay, par A. Benoit, membre correspondant de la Société d'émulation des Vosges. Épinal, imprimerie de E. Busy. 1889. — Plaquette de 22 pages in-8°.

Deux chanoinesses des abbayes de Poussay et de Remiremont sont inculpées d'infanticides, poursuivies dans les formes réservées à leurs ordres et échappent, toutes deux, à la peine du dernier supplice édictée par les lois lorraines.

La première, Mme de la Pailleterie, appartenait à l'abbaye, dite des servantes, de Poussay; l'autre, Mme Marie-Anne-Ursule, d'Ulm, appartenait à la noble abbaye des chanoinesses séculières de Remiremont, ce qui prouve, une fois de plus, que la fouine diabolique pénétrait alors aussi bien dans les poulaillers de la haute noblesse que dans ceux de la roture.

Mme d'Ulm eut le désagrément d'accoucher dans l'auberge de la veuve Bernard de Munster, près Colmar, la distraction d'étrangler son enfant et l'indélicatesse de le jeter dans une fosse d'aisances à Colmar, où elle était de passage pour retourner au pays des bonnes mœurs et de la crainte de Dieu. Mais elle fut arrêtée, conduite en prison, soumise à un interrogatoire pénible et à une humiliante confrontation avec la veuve Bernard de Munster et sa fille.

Le cas était embarrassant pour la magistrature du Conseil souverain d'Alsace. Ce conseil avait, heureusement, pour premier président un homme avisé, M. de Corberon, qui a

Digitized by Google

laissé son nom à l'une de nos rues de Colmar. Il évoqua l'affaire, fit défense au procureur de passer outre, en référa à la grande chancellerie et demanda les ordres du roi. Ces ordres ne tardèrent pas à arriver : Mlle d'Ulm fut remise à S. A. le duc de Lorraine qui « en fera telle justice que S. A. jugera à propos ». Il paraît que Mlle d'Ulm retourna dans son pays après quelque temps de retraite dans un purgatoire conventuel de la Lorraine. Cela se passait en 1711.

La relation est extraite des *Annales* de la Société d'émulation d'Epinal.

II.

Bulletin de la Société philomatique vosgienne. — 14e année, 1888-89, Saint-Dié, imprimerie de L. Humbert, 1889. — Vol. in-8° de 381 pages, avec 23 planches.

Des travaux historiques sérieux remplissent ce bulletin. Le premier expose, à grands traits, la situation de l'abbaye de Remiremont vis-à-vis du duc de Lorraine à partir du xe jusqu'au xiiie siècle, l'origine, l'objet et la formule du serment que le duc prêtait à l'abbaye sur la *Pierre-Blanche*; le cérémonial de l'entrée du prince dans la ville et les réjouissances publiques dont sa présence était l'occasion ; le second donne d'intéressantes informations sur le départ du sire de Joinville pour la croisade avec Louis IX, son entrée au service du roi, dont il est l'historien, la victoire et le désastre de Mansourah, la captivité du roi, les angoisses de la reine Marguerite, la naissance de Jean Tristan, le séjour en Syrie et en Palestine, le retour en France, le vœu à saint Nicolas de Lorraine, l'origine de la *loi de Beaumont*, de la relique de Saint-Nicolas-du-Port, la vieillesse de Joinville, la destination de ses mémoires et l'alliance de sa famille avec celle de Lorraine Vaudémont. — La première de ces notices est due à M. Bernard Puton, la seconde à M. P. de Boureuille.

Digitized by Google

De son côté, M. G. Save fournit au Bulletin une sigillographie de Saint-Dié, commencée par feu Édouard Ferry; elle est complétée par M. Save qui étudie soigneusement chaque pièce, en fait la description ainsi que la reproduction fidèle et bien lisible sur vingt-trois planches dont le Bulletin est illustré. Il n'y a pas moins de cent dix-sept sceaux dont la date est indiquée au bas de chacune des reproductions.

A son tour, l'abbé Chapelier confie au Bulletin « son beau vase d'or, ciselé par une main habile et rempli des plus purs, des plus salutaires parfums ». — Ce (vase) est en effet un joyau historique, composé d'un métal inconnu de nos jours et ciselé par une artiste d'un goût et d'une délicatesse inappréciables. Cette artiste est Mme la comtesse Marie-Antoinette de Messey, autrefois chanoinesse de l'abbaye de Remiremont. C'est la pure senteur du lys qui se dégage de ce bouquet littéraire dont, pour la délicatesse du moins, aucun académicien ne renierait la paternité. — Une note de M. le vicomte de Warren sur le sort des derniers descendants des du Chatelet et de leur fortune depuis la Révolution, et une notice sur la vie et les œuvres de l'abbé Bexon, par l'abbé Buisson terminent, avec une nouvelle note de l'abbé Chapelier, le Bulletin dont le signalement précède.

III.

Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Tome XXII. — Orléans, imprimerie de H. Herluison, 17, rue Jeanne-d'Arc, 1889. — 1 vol. in-8° de 618 pages.

Chacun des mémoires que ce tome renferme offre un grand intérêt pour l'histoire particulière de l'Orléanais et souvent aussi pour l'histoire générale de la France. On ne perd pas son temps en lisant ces différents travaux, on y recueille constamment des connaissances nouvelles sur des faits

inaperçus ou ignorés. Mais le rôle de cette *Revue* vis-à-vis de nos sociétés savantes, doit se borner à un abrégé des tables de matières afin d'indiquer à ses lecteurs où ils trouveront les études qui peuvent les intéresser spécialement. Or les Bulletins de la société orléanaise sont à coup sûr au premier rang de nos chères et utiles publications provinciales. Voici très sommairement la liste de ses travaux pour le Bulletin de 1889. On y lira :

De M. Baguenault de Puchesse, une notice sur l'expédition des Allemands en octobre 1575 et la bataille de Dormans, dans laquelle Henri de Guise reçut le surnom de le *Balafré* ;

De M. J. Loiseleur, un mémoire très instructif sur les privilèges de l'Université d'Orléans, l'abus de ces privilèges et les troubles qui en résultèrent ;

De M. Ludovic Guignard, un rapport compétent sur les découvertes de l'âge du bronze à Blois, avec deux planches ;

De MM. Boucher de Molandon et Adalbert de Beaucorps, une notice sur un vase funéraire de l'âge du bronze trouvé dans un tumulus de Reuilly ;

De M. Trancheau, une étude des représentations théâtrales au collège d'Orléans au XVIII^e^ siècle ;

De M. Desnoyers, la description des objets trouvés dans la Loire depuis 1875 jusqu'en 1886 et leur classement : époques gauloise, gallo-romaine, mérovingienne, moyen âge, renaissance et siècles suivants ;

De M. L. Jarry, le testament inédit de Dunois et autres documents ;

De M. l'abbé Cochard, une étude historique sur les exercices en plein air et notamment sur le jeu de paume ;

De M. Eugène Vignat, une étude sur une clochette des morts en usage au XIII^e^ siècle ;

De M. Boucher de Molandon, le scéau de Jacques Boucher, trésorier du duc d'Orléans en 1429, des renseignements sur

Digitized by Google

sa famille, son hôtel et son monument funéraire ainsi que des souvenirs du temps de Jeanne-d'Arc;

De M. Tranchau, une notice sur des albums français et allemands;

Et enfin de M. L. Jarry des documents rectifiant les connaissances admises sur la date de la construction et le nom des premiers architectes du château de Chambord.

Ces indications suffisent, sans qu'il soit besoin d'insister, pour démontrer aux studieux l'intérêt qui s'attache aux travaux de l'une de nos meilleures académies de province.

IV.

Les Gaudes. — La Fin de deux héros. — La Chevauchée de la vierge ou Notre-Dame des Buis.

La plupart de nos provinces ont un mets populaire qui les distingue les unes des autres. L'Alsace a la choucroute, l'Auvergne la soupe aux choux, la Franche-Comté a les gaudes. Ces particularités servent aujourd'hui de mots de ralliement aux provinciaux noyés dans le flot des grands centres. A Paris, elles réunissent plus ou moins fréquemment autour du plat populaire les personnes originaires de la même province. Mais les *Gaudes* n'ont pas seulement leur réunion mensuelle à Paris; elles ont encore leur journal à Besançon, pour s'occuper spécialement des choses de la Franche-Comté. Nous ne connaissons que de nom ce journal, puis par les deux brochures qui nous arrivent et dont les titres sont en tête de cette note. Ce sont des tirages à part; cela prouve que l'histoire et les traditions du pays ont à leur service, dans le journal, *Les Gaudes*, l'imagination de ses rédacteurs et l'amour des belles-lettres.

La première de ces brochures, écrite par M. Célien Chevassus, est l'esquisse biographique de deux Franc-Comtois,

Digitized by Google

qui résistèrent par les armes à la réunion de leur pays au royaume de France. Ces patriotes, fidèles à l'Espagne, étaient Claude Prost, dit capitaine Lacuzon, et le curé Marquis. Celui-ci mourut dans sa cure de Saint-Lupicin, tandis que Claude Prost s'expatria et mourut à Milan en 1681, trois ans après la réunion. — La seconde est un charmant petit poème consacré à la légende de « Notre-Dame-des-Buis » et à celle de la « Combe d'Enfer ». — Prix : 60 et 30 centimes.

V.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.

Une série de notes consignées dans le *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, mois d'avril et de mai 1889, par M. Auguste Dollfus, permet de se faire une idée des résultats acquis par l'intervention de la Société, depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Dans l'esprit de l'auteur, ces notes peuvent servir de base à une histoire méthodique des institutions fondées sous le patronage et la direction de la Société depuis environ vingt ans, ayant toutes pour objectif le progrès dans la main-d'œuvre, dans l'enseignement professionnel et dans le bien-être des populations vouées aux travaux de l'industrie. Dans cet ordre d'idées, les conquêtes mises en pratique ont une portée considérable; elles peuvent surtout être appréciées par les personnes assez avancées en âge pour comparer sciemment les conditions du temps passé avec les conditions du temps présent.

Nous avons toujours pensé que l'histoire de l'industrie à Mulhouse et dans l'Alsace en général est un sujet intéressant à aborder; qu'il offre à tous les points de vue un horizon susceptible d'être étudié, reconnu autrement que par des procès-verbaux, des rapports, des statistiques, quelques dis-

Digitized by Google

cours et notices évoluant tous dans le secteur utilitaire ou escomptable aux lieux et aux moments où ils se produisent; nous avons toujours pensé que de ce mouvement, qui ne peut rester stationnaire qu'à la condition de reculer, il y a à dégager autre chose que le résultat matériel, et que les exigences de la vie industrielle ou simplement industrieuse condamnent les forts et les faibles à demander sans cesse au génie humain de nouveaux progrès, de nouvelles améliorations.

Il se trouvera peut-être un jour un compatriote assez expérimenté, une plume assez exercée qui abordera cette histoire de façon à la mettre à la portée de toutes les intelligences, avec les couleurs nécessaires pour en rendre la lecture instructive et attrayante.

Quant aux travaux scientifiques de la Société, la tâche à remplir sera plus ardue que celle des institutions. Elle aussi est susceptible d'être assez souvent dépouillée d'une technologie plus euphonique dans un atelier ou une séance de la Société que dans la langue vulgaire.

FRÉD. KURTZ.

Strasbourg, typ. G. Fischbach. — 3247.

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL

FRÉDÉRIC-LOUIS WALTHER

et

SA FAMILLE

I.

«N'eût-il pas mieux valu — dit l'auteur du volume qui «est devant nous[1] — laisser vivre ces souvenirs de famille «dans le secret des cœurs, car ils n'étaient pas faits pour le «grand jour? Leur valeur risque de s'altérer au contact de la «curiosité ou de l'indifférence.»

Ces scrupules et ces craintes placent le livre dont il s'agit sous la sauvegarde du culte de la famille. Cela nous a fait hésiter un moment à lui demander les informations qu'il renferme, concernant l'histoire de l'Alsace. Il est difficile, en effet, d'aborder, dans ces conditions, de pareils sujets sans courir le risque de froisser involontairement l'intime pensée de l'auteur. Mais, après réflexion, nous avons estimé que des considérations d'un ordre plus général avaient

[1] Mme André Walther (1807—1886). — Paris, librairie Fischbacher, société anonyme, 33, rue de Seine, 1889. — 1 volume grand in-8° de VII-548 pages et un portrait.

Digitized by Google

cependant déterminé à livrer l'œuvre «au grand jour» et que, dès lors, notre hésitation devait également céder le pas à l'intérêt qui s'attache aux hommes du pays. A ce point de vue, c'est la petite part de l'ouvrage qui doit nous occuper, car les huit dixièmes de ses pages sont consacrées à la vie morale et active de la mère de l'auteur. Réduite à ses proportions rationnelles, notre tâche est facile, par la raison que, ne voulant pas refaire ce qui est bien fait, nous n'aurons, la plupart du temps, qu'à *copier* ou *paraphraser* ce que nous apprend le beau livre d'un fils honorant la mémoire de sa mère.

II.

A la fin du siècle dernier une petite commune de l'arrondissement de Schlestadt, Obenheim, apprenait que le jeune fils de son pasteur, M. Walther, avait quitté la maison paternelle pour s'engager dans un régiment de cavalerie, en garnison à Strasbourg. Son père désirait naturellement qu'il se vouât à la carrière pastorale de la confession dans laquelle il était né. Mais Frédéric-Louis Walther, ne se sentant pas de vocation pour la théologie, s'éloigna du foyer paternel sans l'autorisation de son père et, quelques jours après son départ, il était hussard dans le régiment de Berchini. C'était en 1781.

Dépourvu de titres nobiliaires, la carrière des armes était alors pour lui une impasse de laquelle il n'aurait pu sortir qu'en revenant par le chemin qui l'y avait conduit. Mais quatre-vingt-neuf a sonné, les barrières tombent et l'impasse dans laquelle, pendant huit longues années, le hussard est demeuré inaperçu, lui offre une issue qu'il saura franchir parmi les plus vaillants.

Huit années de discipline et d'apprentissage guerrier avaient fait du hussard de Berchini un militaire bien pré-

Digitized by Google

paré pour prendre une place marquante dans les légions affranchies de la nouvelle France. Après y avoir fait ses preuves pendant encore plus de deux années, il sortit des rangs en 1792 avec les épaulettes de lieutenant et un an plus tard, en 1793, il gagnait celles de capitaine. Il fit, en cette qualité, la campagne de l'Argonne, sous Dumouriez, et celle du Nord, où il se distingua à Jemmapes. Blessé d'un coup de feu à la bataille de Nerwinde, il passa chef d'escadron. C'est en cette qualité qu'il fut envoyé à l'armée des Alpes, puis détaché pour prendre part au siège de Lyon. Sur la proposition du représentant du peuple en mission, il fut promu adjudant-général, chef de brigade. Son biographe ajoute qu'à ce siège «il se fit remarquer par son humanité et que les habitants de cette ville lui en manifestèrent la plus vive reconnaissance». Le 1er brumaire an II (22 octobre 1793) il fut nommé général de brigade.

Pendant les années qui suivirent jusqu'en 1796, le général dut remplir des fonctions relativement sédentaires, consistant en travail d'organisation et d'inspection, pour le moins aussi utile que le service actif. En 1796 il fut attaché à l'armée de Rhin-et-Moselle ; mais il dut bientôt retourner à l'armée des Alpes pour commander la cavalerie qui passa en Italie, prit une part active à tous les combats qui se succédèrent jusqu'aux préliminaires de paix de Léoben, occupant ensuite le pays et assurant le ravitaillement de l'armée d'occupation. En 1798, e général Bonaparte, appelé par le Directoire au commandement d'une nouvelle armée en formation, sur les côtes de l'Océan, le désigna pour aller avec lui activer l'organisation de cette armée. Vers la fin de cette même année 1798, les armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle devant être réunies pour former l'armée d'Allemagne, le général Walther fut encore appelé à Mayence afin de suivre l'opération fusionnaire et d'y prendre le commandement d'une brigade.

Pendant les trois années qui suivirent, c'est-à-dire de 1798

à 1801, le général Walther, constamment engagé dans les luttes héroïques de cette époque, ne devait pas en sortir indemne. Le soir de la bataille de Hohenlinden on le retrouva au passage dont sa bravoure et sa ténacité avaient assuré la défense, « la poitrine — dit M. Thiers dans son histoire du «Consulat et de l'Empire — percée d'une balle, porté sur «les bras de ses soldats, mais le visage rayonnant de con-«tentement et dédommagé de sa souffrance par la satisfac-«tion d'avoir contribué à la victoire.»

La blessure n'était heureusement pas mortelle, mais elle exigea de grands soins, puis un moment de repos que le général vint prendre auprès des siens.

III.

Dans une soirée de la fin de 1801, le général Walther assistait à une représentation au théâtre de Strasbourg dans une loge dont la voisine était occupée par M. Georges-Frédéric Coulmann et sa famille. M. Coulmann était notaire à Brumath et venait, de temps à autre, avec sa femme et ses enfants, demander quelque distraction à la ville. L'aînée des filles, Mlle Louise-Salomé, fut remarquée par le général qui connaissait, de réputation tout au moins, son père, car il avait joué un certain rôle dans le mouvement révolutionnaire du district de Haguenau. Il paraît que la jeune fille, elle aussi, s'aperçut qu'elle était l'objet de l'attention du général. Quelques jours après la rencontre, les présentations étaient faites, les fiançailles conclues et le mariage ne tarda pas à être célébré à Vendenheim, village voisin de Brumath.

En 1803, le général était à Valence et c'est là que sa femme donna le jour à sa fille aînée, Louise, qui sera plus tard Mme la baronne Bartholdi.

Bientôt après il revient au service actif, est promu général

Digitized by Google

de division et élevé au grade de grand-officier de la Légion d'honneur. En 1804, c'est au camp de Boulogne que le général déploya son activité et son expérience organisatrices. On sait que cette armée, menaçante pour l'Angleterre, fut subitement lancée par Napoléon, devenu empereur, sur l'Autriche méridionale. Le général Walther, à la tête de ses régiments, fit cette glorieuse campagne, marquée, pour lui, par un incident dont l'histoire des monarchies a fourni beaucoup d'exemples dans l'Est notamment.

A la capitulation d'Ulm, le général Walther se trouva face à face avec M. de Gottesheim, qui avait épousé la sœur de Mme Coulmann de Brumath et qui, par conséquent, était oncle de Mme la générale Walther. Le premier commandait l'avant-garde française, le second l'avant-garde autrichienne. Colonel des hussards de Chamboran avant la Révolution, M. de Gottesheim avait émigré en 1792 et était entré au service de l'Autriche, où il devint lieutenant-général. Prisonnier sur parole, M. de Gottesheim renoua ses relations de famille, mais refusa de revenir, avec son grade, au service de la France.

Le général Walther poursuivit la campagne qui devait aboutir à la prise de Vienne et se terminer, comme on sait, le 2 décembre 1805, par la défaite des armées austro-russes dans les plaines d'Austerlitz. Il fut blessé dans cette mémorable journée, mais pas aussi grièvement qu'à Nervinde, car il écrit quelques jours après, de Vienne où il était cantonné, une lettre qui rassure sa femme, et quelques jours après il lui expédie à Paris la voiture attelée de quatre chevaux que lui avait donnée l'empereur. Le général assiste aux négociations de Brünn et c'est là que M. de Talleyrand lui apprend que Mme Walther est de plus en plus en faveur auprès de l'impératrice Joséphine qui avait appris à la connaître à Strasbourg, où elle avait accompagné l'empereur au début de la campagne.

Digitized by Google

Le 8 février 1806, le général fut promu à la dignité de grand-aigle de la Légion d'honneur avec une dotation de vingt mille francs de rente en récompense des services rendus, et quand la paix fut conclue, il fut appelé au commandement des grenadiers à cheval de la garde impériale, ce qui impliquait l'obligation de résider désormais à Paris. Le général s'y installa à proximité du palais des Tuileries, au premier étage de l'hôtel n° 1, qui fait le coin de la rue des Saints-Pères sur le quai Voltaire et qui existe encore. En juillet 1806, Mme Walther, qui était revenue en Alsace pendant les derniers temps de l'absence de son mari, le rejoignit dans ledit hôtel afin de prendre à la cour, où elle était connue de l'impératrice et de l'empereur, une place répondant au rang qu'y occupait le général et à la considération dont il jouissait. C'est dans l'hôtel dont il est question que Mme Walther devait concevoir et mettre au jour son second enfant.

Mais le général ne devait pas assister à cette naissance, car dès le mois d'octobre c'est vers Berlin que l'aigle impérial prend son vol. Le général est de la partie et il renseigne avec enthousiasme sa femme sur cette marche d'un mois, couronnée par les victoires d'Iéna, d'Auerstædt et l'écrasement de la Prusse militaire, dont la sanglante bataille d'Eylau, qui est la suite de la campagne, retient l'empereur et la garde dans les glaces de la Poméranie en attendant le printemps où les hostilités devaient se rouvrir et amener la prise de Dantzig, celle de Kœnigsberg et la victoire de Friedland.

C'est le jour de cette mémorable bataille (14 juin 1807) que Mme Walther mettait au monde son second enfant, Henriette Frédérique-Walther, qui deviendra Mme Jean André et dont les principaux actes de la vie sont indiqués plus loin.

Le général désirait un fils, la nature lui donna une seconde fille, et comme il en témoignait un certain dépit, l'empereur et l'impératrice Joséphine exprimèrent leur volonté de tenir l'enfant sur les fonts baptismaux. Les événements retardèrent

la cérémonie qui n'eut lieu que dans les Cent jours, alors que la filleule avait assez grandi pour répondre elle-même aux questions liturgiques. Bien que le divorce entre Napoléon et Joséphine fût alors consommé, la fille de Mme Walther ne fut pas moins inscrite dans l'acte de baptême sous les prénoms de : Henriette-*Napoléone-Joséphine*-Frédérique.

Les victoires des deux années écoulées (1806-1807) avaient porté l'empire au plus haut degré de sa puissance. Les contributions de guerre levées aux pays des vaincus permirent à l'empereur de répandre sur ses lieutenants d'abondantes largesses qui obligeaient ceux-ci à se donner un train de maison destiné à rehausser l'éclat de la cour du maître. A côté d'un domaine important en Westphalie, le général Walther avait reçu, comme dotation, une terre en Pologne, puis un don de 100,000 francs en argent et une pareille somme en rente 5 % consolidée... Son installation au n° 1 du quai Voltaire n'étant plus en harmonie avec les opulences du nouveau régime, il acheta, du maréchal Lannes, un grand hôtel à l'extrémité de la rue Saint-Dominique, près de l'esplanade des Invalides [1].

Quoique entraîné, par la force des choses, dans toutes les séductions de l'empire, le général n'avait oublié ni sa modeste origine, ni les siens ; le presbytère d'Obenheim, d'où il était parti pour arriver aux sommités des grandeurs, avait toujours la meilleure part des affections intimes ; il se souvenait même des principes et des bienfaits de la Révolution dont il avait été le partisan et le défenseur. Arrivé aux honneurs et à la fortune que sa bravoure et son dévouement à l'empereur lui avaient conquis, il fait un retour vers le passé en nouant des relations avec les deux fils du capitaine Cuvier qui commandait un régiment suisse sous l'ancien régime, et qui étaient ses cousins germains, le pasteur

[1] Aujourd'hui résidence de l'ambassade d'Espagne.

Digitized by Google

Walther et le capitaine Cuvier ayant épousé les deux sœurs, M[lles] Châtel de Montbéliard. Constamment éloigné des siens et absorbé par les incessantes exigences d'un service périlleux, l'homme de guerre reconstituait des liens de famille chers à son cœur et à ceux de ses cousins. D'un autre côté, à force d'instances et de prières, le notaire Coulmann de Brumath avait consenti à faire des séjours plus ou moins prolongés auprès de sa fille et de son gendre et à donner à des intérêts domestiques importants une direction et des soins que le général ne pouvait leur consacrer. Pendant les années 1808 et 1809, le général avait, en effet, été constamment occupé auprès de l'empereur. Après une courte apparition au delà des Pyrénées, lors de la première guerre d'Espagne, la garde est ramenée dans le Nord en vue de la nouvelle campagne qui se préparait contre l'Autriche. Le 2 février 1809, l'empereur ordonne que le général Walther en prenne, le même jour, le commandement. On sait que cette campagne, rapidement conduite, eut pour résultat la seconde occupation de Vienne après les brillantes batailles d'Essling et de Wagram.

Ce dernier éclat, suivi bientôt du divorce avec l'impératrice Joséphine, puis du couronnement de l'archiduchesse Marie-Louise, semblait assurer au pays une ère de repos nécessaire pour reconstituer de nouvelles forces, et désirée par la plupart des généraux, fatigués ou satisfaits, mais toujours dominés par le prestige dont le grand homme jouissait.

Généralement les années 1810 et 1811 furent des années paisibles, mais pour le général Walther elles furent attristées par la mort de sa mère et celle d'un fils qui venait de naître et dont la vie aurait comblé ses espérances les plus chères. De plus, la santé fort délicate de sa femme lui causait de vives inquiétudes. Des ménagements et des soins particuliers devaient cependant la laisser vivre encore assez longtemps pour subir les afflictions qu'un avenir prochain allait déchaîner : à la faveur du calme et du silence relatifs qui régnèrent

Digitized by Google

pendant ces deux années, à la faveur surtout de la sécurité trompeuse qu'inspirait une archiduchesse de l'antique maison de Habsbourg, livrée en otage à Napoléon par la politique proxénète de Metternich, la Sainte-Alliance s'organisa, et il fallut, dès les premiers jours de 1812, rentrer dans la période des luttes héroïques qui caractérisent la fin du XVIII^e et le commencement du XIX^e siècle.

A la suite de cette coalition, les événements ne pouvaient manquer de se précipiter. Tandis que l'empereur demeurait encore à Paris, donnant des fêtes pour dissimuler les inquiétudes qui assiégeaient son esprit, le général Walther dut, dès les premiers jours de mars, s'arracher à la vie de famille pour rejoindre l'armée et la conduire diligemment au-devant de l'ennemi. Au mois de juillet il se trouvait déjà en Pologne avec ses divisions. C'est de là qu'il donne des nouvelles à sa femme, et lui dépeint la misère des pays épuisés par la guerre. Sa terre de Nicrevice est dans la détresse, son fermier, dans la misère ; les revenus ne rentrent pas, à peine peut-il en retirer quelques centaines de francs et cinq sacs de blé pour en faire du pain. Il prévoit que son domaine de Westphalie peut ne pas être dans une meilleure situation et il ajoute, comme conclusion qui trahit ses pressentiments : «Quoi qu'il arrive, il nous restera du pain en Alsace.»

Revenu un instant à Paris au commencement de 1813, il retourna aussitôt à son commandement en Allemagne, d'où il ne devait pas revenir vivant. Fatigué par trente-deux années de service et vingt-neuf campagnes, il aspirait, sans doute, à la retraite et au repos ; mais son dévouement à l'empereur, au lieu de faiblir, ne fit que s'accroître dans les mauvais jours et c'est dans ces dispositions d'esprit — ses lettres le prouvent — qu'il fit toute la campagne jusqu'à ce que, miné par le chagrin de voir, après le désastre de Leipzig, la France à la merci de la coalition, il fut accablé par le mal et mourut le 24 novembre 1813, à Coussel, département de la Sarre.

Digitized by Google

Le général prévoyait certainement cette issue imminente, car, le 11 du même mois, il avait écrit, des environs de Kayserslautern, à son cousin, Georges Cuvier, une lettre dans laquelle on lit le paragraphe suivant, que l'on peut considérer comme son testament de famille.

«On me dit que ma femme et mes enfants se portent bien. Je voudrais aussi l'apprendre par vous. Je vous recommande, mon cher Cuvier, ces trois êtres, car c'est de les savoir heureux que dépend ma tranquillité. L'amitié que vous nous portez m'assure que, dans toutes les circonstances, vous serez leur appui et leur sauvegarde.»

Le corps du général fut embaumé, ramené à Paris, escorté par un piquet de grenadiers de la garde à cheval sous la conduite du colonel Juncker, neveu du défunt, déposé d'abord dans les caveaux de l'église des Billettes et, le 13 juillet 1814, dans ceux du Panthéon, où il repose aujourd'hui.

IV.

Après douze années de mariage, Mme Walther se trouvait plongée dans un deuil d'autant plus profond que ces douze années avaient été plus prospères, plus glorieuses. Quand le général mourut, l'aînée de ses filles, Louise, avait dix ans, la cadette, Henriette-Frédérique, en avait sept; de plus, Mme Walther avait auprès d'elle son frère, Jacques Coulmann, jeune homme de dix-sept ans, qui sera, plus tard, conseiller d'État, puis député du Bas-Rhin. C'est sur ce milieu intime que se fermèrent les portes en deuil de l'hôtel de la rue Saint-Dominique et que la mère concentra sa douleur et ses affections.

En fait, Mme Walther demeurait, dans les mauvais jours, aussi fidèle à la fortune de l'empereur que l'avait été son mari. De son côté, l'empereur, qui savait apprécier le carac-

Digitized by Google

tère de ses lieutenants, avait écrit à Mme Walther la lettre de condoléance suivante que l'on pourrait considérer comme formule banale, si elle n'avait été suivie d'effet :

« Madame la comtesse,

« Je partage bien vivement votre douleur. J'ai perdu dans votre mari un de mes généraux les plus braves, dont je faisais le plus grand cas. Je charge mon grand maréchal de vous voir et d'arranger tout ce qui est relatif à vos intérêts et à ceux de vos filles. Vous et elles, vous pouvez toujours compter sur ma protection. Je vous en donnerai des preuves dans toutes les circonstances. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« NAPOLÉON.

« Paris, le 17 décembre 1813. »

« Par une faveur exceptionnelle, l'empereur autorisa le report du titre et de la dotation du général sur la tête de sa fille aînée, Mlle Louise Walther, qui en a joui jusqu'à sa mort, survenue en 1875. »

La résistance surhumaine opposée aux armées de la coalition ne devait que retarder la marche des troupes ennemies et l'occupation de Paris. Dès les premiers jours de l'occupation, les portes de l'hôtel de la rue Saint-Dominique durent se rouvrir pour donner accès aux cosaques de l'armée russe qui s'établirent dans les dépendances de l'hôtel. Le grand-duc Constantin prenait, en même temps, possession de l'hôtel voisin, appartenant au prince d'Eckmühl. Il est naturel que, dans ces circonstances, Mme Walther ait dû se préoccuper de la sécurité, sinon de son immeuble, du moins de sa personne et de celles des siens. Elle dépêcha son jeune frère auprès du duc Constantin pour lui demander sa protection en faveur d'une veuve et de ses enfants contre les violences éventuelles de ses cosaques établis dans l'hôtel voisin de celui qu'il occupait. Dès que le prince eut entendu prononcer le nom de Mme Walther, dont il ignorait le voisinage, il répondit, avec

Digitized by Google

la pétulance de son âge et la gracieuseté de son rang, qu'il allait voir et rassurer « Mme la comtesse Walther dont le nom lui était connu » ; quelques moments après la visite de M. Jacques Coulmann, les cosaques évacuaient l'hôtel en même temps que le jeune prince arrivait chez Mme la comtesse. L'entrevue fut ce qu'elle devait être, polie et gracieuse de la part de la comtesse, entourée de ses deux enfants et de son frère, excessivement bienveillante de la part du jeune prince, de sorte que le dernier cosaque avait disparu de l'hôtel quand le visiteur eut salué Mme Walther.

Lorsque les alliés évacuèrent le pays, après avoir ramené le comte d'Artois sur le trône de ses aïeux, Mme Walther, peu rassurée sur le présent et l'avenir, chercha à se défaire de son hôtel, mais elle ne trouva point d'acheteur. Comme elle en avait l'habitude, dans l'intérêt de sa santé, elle s'était établie, avec ses enfants, au bord de la mer, à Dieppe, pour y séjourner cette fois plus longtemps qu'auparavant. C'est de là qu'elle revint, en juillet 1814, pour assister aux funérailles de son mari ; c'est de là que, assistée de son cousin Frédéric Cuvier, elle fit une excursion au delà de la Manche afin de vérifier par elle-même — est-on porté à croire — si, en cas de besoin, l'Angleterre, où le Français était insulté en pleine rue, ne lui offrirait pas un refuge contre les violences de la réaction qui sévissait en France ; c'est de là encore qu'elle entretenait ses relations avec ses parents de Paris et de l'Alsace, où elle revenait aussi souvent que possible. A la fin de 1814, elle était retournée dans son hôtel, où elle se trouvait encore lorsque « Paris en fête » rouvrit ses portes à Napoléon. Mme Walther, toujours en deuil, accourut avec ses filles pour recevoir l'empereur au palais que le roi de l'émigration avait précipitamment abandonné pour fuir à Gand. Pendant cette courte réapparition de l'étoile impériale, Mme Walther fut l'objet d'attentions auxquelles elle devait être sensible parce qu'elles étaient un

Digitized by Google

nouveau témoignage de la considération que l'empereur vouait à la mémoire de son mari. Comme elle en avait l'habitude, Mme Walther était retournée à Dieppe dès les premiers jours de la belle saison, et son hôtel, qui ne trouvait pas d'amateur quoique mis une seconde fois en vente, au lieu d'être envahi par les cosaques à la seconde invasion, le fut cette fois par les Prussiens, qui y demeurèrent jusqu'à l'évacuation. Plus tard, elle le vendit, à l'amiable, à M. de Grammont et finit par se retirer dans un appartement plus modeste, rue de Tournon, dans le voisinage de ses cousins, MM. Georges et Frédéric Cuvier du Jardin des Plantes.

L'installation de Mme Walther dans la rue de Tournon ne tarda pas à devenir le centre de réunions intimes où se rencontraient quelques débris des anciennes relations du temps de l'empire, des parents, des amis et quelques jeunes gens liés avec Jacques Coulmann, son frère, et avec le fils de Frédéric Cuvier, son cousin. Deux filles de la maison de Wurtemberg, dont le père, en mésintelligence avec sa famille, s'était établi à Paris, fréquentaient aussi régulièrement la maison de Mme Walther ; c'étaient les princesses Charlotte et Pauline, qui se lièrent d'amitié avec les demoiselles Louise et Henriette-Frédérique Walther ; celles-ci étaient à peu près du même âge que les deux Wurtembergeoises, dont la première devint grande-duchesse de Russie, la seconde, duchesse de Nassau. C'est dans ce milieu que s'écoulaient les dernières années de la veuve du général Walther dont la santé continuait à s'affaiblir. Elle revenait cependant souvent à Brumath au milieu de ses souvenirs et de ses relations de famille. Au mois de juin 1820, elle fit même une visite à la cour de Wurtemberg où, par suite d'arrangement de famille, étaient revenues les deux amies de ses filles ; elle s'arrêta à Bade, où elle retrouvait des connaissances du temps de l'empire, Mme de Lavalette, la duchesse de Raguse, le général Gourgaud, revenu de Sainte-Hélène, le roi Max de Bavière,

la grande-duchesse Stéphanie, Eugène de Beauharnais, son frère et d'autres personnages dans la société desquels les demoiselles Walther trouvaient de grandes distractions. La plus jeune, Mlle Henriette-Frédérique, en donne de charmantes descriptions dans ses lettres à ses chers parents du Jardin des Plantes.

En 1822 Mme Walther voyait sa fin arriver à grands pas, car la maladie de poitrine dont elle était atteinte lui permettait d'en mesurer chaque jour les progrès. Sa contenance et ses efforts pour dissimuler aux yeux de ses filles l'imminence du danger durent être bien énergiques, car Mlle Henriette surtout ne le voyait pas. En juillet de la même année, elle eut encore la consolation de voir l'aînée, Mlle Louise, épouser «M. le baron F. Bartholdi, originaire de l'Alsace, mais habitant Paris avec ses parents». En octobre elle succombait, laissant orpheline sa plus jeune fille, Mlle Henriette, qui désormais demeura, conformément aux recommandations de son père, confiée à la direction de Georges Cuvier.

Nous devons arrêter ici les informations se rattachant à l'histoire de l'Alsace. La vie et les actes des filles du général Walther, nées toutes deux loin de la province dont leurs parents sont originaires, fourniraient des pages étrangères à notre cadre. Nous noterons seulement que Mlle Henriette épousa M. Jean André, très lié avec M. Jean-Jacques Coulmann, oncle d'Henriette; que M. André fut receveur général des finances à Tours; que son beau-frère, M. F. Bartholdi, s'associa à lui pour la gestion de la recette; que cette famille se concilia une grande considération dans la Touraine; qu'après le mariage de Napoléon III, Mme Henriette et son mari prirent une très sincère et très active part au mouvement religieux causé par ce mariage dans la France protestante et, enfin, que Mme Louise Bartholdi mourut en 1875 et Mme Henriette André le 6 août 1886.

LOUIS SCHŒNBERG.

Digitized by Google

LES

MANUSCRITS ALLEMANDS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

RELATIFS A L'HISTOIRE D'ALSACE

(*Suite*[1].)

Nous abordons maintenant la description du manuscrit allemand n° 83. Il est de moyen format et se compose de 493 feuilles, dont 436 numérotées en chiffres romains, les dernières plus modernes en chiffres arabes. La table s'étend de plus en tête sur les feuilles A à Z. Très-souvent à la suite des différentes subdivisions des feuillets sont restés en blanc : un continuateur y a ajouté de nouveaux fragments : ces feuillets blancs sont ou bien numérotés ou bien dépourvus de numéros. Le manuscrit est écrit sur 2 colonnes, les titres des chapitres sont en rubriques. Il est relié d'une forte reliure en bois. Le manuscrit provient de la bibliothèque du cardinal Mazarin : dans l'ancien fonds il portait le numéro 7828.

Le manuscrit commence *ex abrupto* par la préface de Königshofen, annonçant la division de la chronique en cinq parties : suit la table par ordre alphabétique : elle est beaucoup moins développée que celle qui se trouve dans

[1] Voir *Revue d'Alsace* janvier-février-mars et avril-mai-juin 1889.

Digitized by Google

les éditions imprimées. Le premier livre s'étend du folio I au folio XXXVIII ; il ne nous retiendra pas longtemps ; car il est conforme, sauf quelques variantes peu intéressantes, à l'édition de Schilter. Le second livre est transcrit sur les folios XXXIX—CXXXIX. Il a été copié sur le manuscrit qui a servi à Schilter ; il renferme pourtant des variantes assez nombreuses, mais qui ne présentent aucun intérêt historique. Wenceslas est compté, comme dans Schilter, le 104e empereur. Notre codex contient ensuite la suite de Kœnigshofen, qu'on trouve, écrite d'une main plus récente, dans le manuscrit de Schilter. Les rubriques sont les mêmes : mais le chapitre sur le couronnement impérial de Frédéric III est beaucoup plus développé ; c'est ici véritablement que commencent les fragments nouveaux.

FRAGMENT 1. — *Künig Friderich von Österich wart keyser in der mossen, als hernach gemeldet ist.*

Uff mentag nach dem suntag *invocavit* do man zalt MCCCCLII jor, da zogete unser herre der römsche Künig Friderich vorgenant, ouch Künig Laszlaus des vorgenanten künig Albrehts sun, künig zu Ungarn und zu Behem usw. und hertzog Albreht von Oesterich, künig Friderichs bruder usz der Hohensen gegen Rome wert bitze gon Ronconont, sint zwölffthalp welscher milen : aber Hertzog Albreht reit darnach gon Abricola, sint sehsz und zwentzig welsche milen ; aber die künigin reit erst des morgens usz und ruckten also bitz gon Viterve do sancta Rosa lit ; do logent sü alle stille bitz der künig sich vereinbert mit dem Bobste von der Eydes wegen so er ime tün solt uff mittwoch nach dem suntag *reminiscere,* das was an dem ahtsten tage des mertzen ein stunde oder zwo vor Naht. Do komend künig laszlaus und hertzog Albreht für Rome, aber die künigin erst in der naht und legerte der künig und die sinen nehst in einem nuwen huse, hatte ein florentzer gebuwen, ist villiht vier armbrustschütze von Rome und ir ein teil doumb in gezelten, doch das meiste teil in der statt. Aber die von den stetten, als die nachtrabten, ritten die naht und uff zwo

stunden vor tage komend sü ouch in den leger. Also do es tagete, zügent alle züge zusammen vor der statt uff einer gar schönen matten und kam do usz dem leger villihte drig stunde im tage hertzog Albreht mit des riches paner das do selbs uff geworffen und fliegende was, des er ein öberster houptman was. Also gingent die Römer mit einer procession doch one heiltum und stöpvell dem künige engegen. Aber der Senator von Rome reit mit ettwie manigem in scharlach kleidern rot und er in einem roten güldin vehm artzatrocke, und furt man ime ein güldin swert und ein hütelin und der Römer paner vor fliegende do selbs und durch in hin bitze er mit in von des küniges palast heym reite. Nü was geordenet das die swoben vor soltent ziehen, doch one sanct Jörgen venlin; darnach der Senator von Rome, darnach der künig mit sinem houptman, darnach die künigin; darnach die von den stetten hinin zugent zü sanct Peter do der bobst ouch wonet, und saz der bobst uff der stegen vor dem münster und ouch künig Lazlaus und hertzog Albreht gingent in an hende und füsse küssende. Und do stunt der bobst uff und umbving den künig, der also zu stunt in das münster ging. Aber der bobst sitzende enpfing die künigin ouch. Die wile kam also der künig herwider uz, und nach vil gescheffles ging der bobst in sinen palast, desglichen der künig ouch an sin gewar sam künig Lazlaus und die künigin, logent zü der andern syten sanct Peters in einem hofe do ettwann keyser Sigmonts herberg was und furte der von Megdeburg das paner, und nach disen dingen, die sich liht uff zwo stunden oder me nach mittage verzugent, kam hertzog Albreht für den palast dem diente er mit dem paner an sin herberge, die was züm heiligen geiste, ist uff halbem wege von dem palast zu der Tyberbrucken. Item uff donrestag vor *letare*, das was am sehtzehenden tage des mertzen, kam hertzog Albreht gon sanct Peter in die kirche umb das er künig Lazlao und der künigin getranges vor wer und behüte ouch das nit jederman in das getter so für den fronaltar gemaht ist trunge. Darnach kam der künig, do ging ime der bobst engegen ettwie verer in das münster und ging do wider hinin. Do ging der künig dem bobste noch vor jederman in sin gestüle. Darnach kam die künigin uff ir gezymber das was zü rure an dem getter doch ussert halp zu der lincken

syten, und über ein wile gingent der künig und die künigin für den bobst knuwende, also stunt er uff und gab sü züsammen, do küzte ime der künig hende und füsse und an den backen, aber die künigin hende und füsse, und do mahte er ein crütze rürende uff ir höupter, do ging jedes in sin gestüle und hube man die messe an mit fröhlichem gesange. Als vor dem ewangelio knuwete der künig für den bobst, do satzte er ime ein crone uff für die stehelin crone so er zu Meygelon solte geholet haben, wie doch bottschafft von Meygelon vor dem bobst was gewesen solches zu wenden wanne es by in und sust nit beschehen solte, aber der bobst sprach sü solten paciencie haben. Also gebenedicierte in der bobst und ministriert im daraffter hertzog Albrecht der gekleidet was in einem scharlachen mantel, und darunder einen rock bede mit hermelm gefütert und mit einem schibelehtem hütelin, hette obenan vil spitzer ecken. Darüber ging ein güldin reiff vornan mit einem crützelin als ein Ertzhertzog der dem künige die crone uff und abe zü sinen zyten, der hertzog von Testingen trüg den apffel, und der von Megdburg den zepter. Aber künig Laslaus wartet uff die künigin und celebriert ein cardinal in und wart das ampt mit fröiden volbroht. Darnach knuweten aber der künig und die künigin für den bobst, der gab do den segen und schiede jederman dannen, der bobst vor, der künig nach und darnach die künigin. Item uff suntag *letare* zu mittelvasten, trug der bobst zu sanct Peter die rose umb als das gewönlichen ist, und ging do in den chor uff einen stul sitzen und ving do zu none an und sang: *Deus, in adjutorium meum intende*, und do kam der künig ouch in die kyrchen und wart do von drigen Bychöffen an drigen enden über in gebettet, domitte endet sich die None. Darnach wurdent er und die künigin von cardinalen vor sanct Peters altar gecrizmet, die wile wart der im chore angetan messe zü singen und die cardinale daten die roten chorcappen an, und ging also der bobst für den fronaltar, so kommet ouch der künig und sprach mit ime das *confiteor* und ging die künigin uff ir gezymber, so vor dem getter was, und blibent also ston. Nach dem *Gradual*, das ist so man das evangelium will lesen, dovor hette sich de bobst uff sinen sessel gemaht, also kam der künig usz sinem gezymber und welche ihm mit cron zepter und mit

dem apffel den andern tag gedient hettent, das daten sü aber, und ein swert hub der marschalcke von Pappenheym, das presentierten sü also allesamment uff den altar und das enpfing ein cardinal. Do ging der bobst zu dem altar, also glich ging ouch der künig, der knüwete vor dem altar für den bobst. Do nam ein cardinal keyser Karoles swert und zuckt das usz der scheiden und gab es dem bobst in die hant also blosz, der gab es dem künige ouch blosz und die scheide, also stiesz er es darin. Aber balde zuckte er es wider darusz und erschutte es drüstunt. Do nam es der bobst und stiess es selber in die scheide und gurte es ime umb. Do nam der bobst keyser Caroles cron und truckte ime die mit beden henden uff sin houpt und gab ime do den zepter in die rehte hant und den apffel in die lincke hant, was alles keyser Karoles gesin. Also ging der keyser mit siner majestat uff die site do die künigin inne stunt und furte sü zu dem altar. Do nam der bobst die crone mit einer köstlichen Infeln so darzu bereitet war, und satte sü uff ir houpt, wanne sü hatte ir hore blosz gelassen hangen, und nach des bobstes gebette leitete sü künig Laszlaus in ir gezymber. Do sang ein Cardinale das Ewangelium. Darnach in der wandelunge sasz der bobst aber uff sinen stul und nitzete das heilige sacramente und ein Cardinal zwüschent zweyen altaren. Do nosz der bobst usz dem kelich, do ministriert hertzog Albreht dem bobst in sinem ertzhertzogen kleit, do endete der bobst die messe und gab den segen und ablosz, so vil in allen kyrchen zu Rome ist. Darnach geleitete der bobst den keyser und gab ime die rose die er bitze dartrüg uff die Tyberbrücke. Daruff flog des Riches paner mit zweyen coppen und sanct Jörgen venlin. Under den beden slug er Ritter jedermann er were, edel oder burger. Und liessent sich der von Megdburg und andere Ritter anderwerb Ritter slahen und wurdent das meiste teil des keysers und hertzog Albreht edellüte alle Ritter geslagen. Nu was die brucke beslossen do nu niemand me sich uff der brucken liesz slahen. Do reit hertzog Albreht under das Thor und wartete lange wile und ruffte ob jemant do were der ritter werden wolte. Darnach mit fliegendem paner und sanct Jörgen venlin des houptman grafe Heinrich von Furstenberg was und furte es Herre Heinrich von Randecke-reit der keyser gen sanct Johanns Latronensis. Do

Digitized by Google

was es by vinster naht. In der naht reit er wider in des bobstes palast gon sanct Peter, und bischohend alle ding zytlich mit guter Ordenunge und morgens an mentag do zöigete man Veronica geschriben zu Rome am zinstag nach letare zwo stunden vor tage.

Le roi Frédéric d'Autriche devient Empereur, de la manière dont il est raconté ci-après.

Le lundi après le dimanche *invocavit* (28 février) de l'année 1452, notre seigneur le roi des Romains Frédéric susnommé[1], le roi Ladislas, fils du roi Albert[2] susnommé, roi de Hongrie et de Bohême, etc., et le duc Albert d'Autriche, frère du roi Frédéric[3] quittèrent la ville de Sienne dans la direction de Rome. Ils se rendirent jusqu'à Roccastrada[4], à onze milles français et demi, tandis que le duc Albert alla jusqu'à Abriola, à vingt-six milles français. La reine ne quitta Sienne que le lendemain et ainsi tous arrivèrent à Viterbe, où santa Rosa a subi le martyre. Là ils attendirent tranquillement jusqu'à ce que le roi eut eu son entrevue avec le pape, pour le serment qu'il lui devait faire. Cette entrevue

[1] Le roi Frédéric d'Autriche s'était rendu à Rome à la fois pour se marier et pour se faire couronner empereur. Il devait épouser Eléonore, fille du roi Édouard de Portugal et nièce du roi Alphonse de Naples. Le pape Nicolas V devait bénir cette union et lui conférer la dignité impériale. Frédéric évita, en descendant en Italie, de passer par Milan où le condottiere François Sforza s'était emparé de l'autorité. Il vint à Florence où il fut magnifiquement reçu, le 30 janvier 1452; puis il se dirigea sur Sienne où il vit pour la première fois sa fiancée, celle qui dans notre texte est appelée la reine. Cette entrevue a été représentée dans l'une des belles fresques dont Bernardino Pinturicchio, avec l'aide du jeune Raphaël, a orné la bibliothèque du chœur, dans le dôme de cette ville.

[2] Ladislas le Posthume, roi de Bohême et de Hongrie, duc d'Autriche. Il était fils du souverain d'Allemagne Albert II. Il naquit après la mort de son père, tandis que Frédéric III, représentant d'une autre branche de la maison de Habsbourg, était couronné roi des Romains.

[3] Albert VI le Prodigue; en 1453, il reçut le titre d'archiduc.

[4] Nous croyons du moins qu'il s'agit de cette ville, au sud de Sienne; nous ignorons ce que l'auteur a voulu dire par Abricola; il aura sans doute estropié le nom.

Digitized by Google

eut lieu le mercredi après le dimanche de *reminiscere*, le huitième jour de mars, une ou deux heures avant la nuit. Après cela, le roi Ladislas et le duc Albert arrivèrent devant Rome; la reine arriva de même, mais seulement dans la nuit. Le roi et les siens logèrent dans une nouvelle maison qu'un Florentin avait fait bâtir [1], environ à quatre portées de flèche de Rome; quelques-uns des Allemands campaient sous tente dans les environs; d'autres, — la plus grande partie — couchèrent dans la ville. Les soldats des villes qui se trouvaient en arrière marchèrent toute la nuit et environ deux heures avant le jour, ils furent présents au camp. Quand il fit jour, tous les cortèges se rassemblèrent devant la ville en un très beau pré, et alors sortit du camp, environ à la troisième heure du jour, le duc Albert avec la bannière de l'Empire, qu'il déploya et qu'il fit flotter (il était l'un des plus éminents capitaines de cette bannière) [2]. Les Romains s'avancèrent au-devant du roi en procession, pourtant sans porter de reliques ni de bannières. Le sénateur de Rome était à cheval, entouré d'une suite nombreuse en habits rouges écarlates: lui-même portait une robe semblable à celle des médecins; elle était toute rouge, garnie de fourrure et de franges d'or: devant lui on portait une épée d'or, un petit chapeau et la bannière des Romains déployée et il en fut ainsi jusqu'à ce que du palais du roi on s'en retourna à Rome. On ordonna alors que les Allemands marcheraient en tête, pourtant sans le drapeau de Saint-Georges; ensuite devait venir le sénateur de Rome, puis le roi avec son capitaine, puis la reine puis les gens des villes. Et ils entrèrent à Saint-Pierre où habite le pape, et le pape était assis sur l'escalier devant l'église: le roi Ladislas et le duc Albert s'approchèrent et lui baisèrent les mains et les pieds. Puis le pape se leva, et reçut le roi qui aussitôt entra dans l'église. Ensuite le pape, s'étant rassis, reçut la reine et, pendant cet instant, le roi sortit de l'église, et après bien des affaires, le pape se rendit à son palais, de même le roi se retira dans son appartement avec le roi Ladislas et la reine. Ils logèrent de l'autre côté

[1] Il s'agit ici d'un marchand florentin, Marco Spinelli.

[2] Le duc Albert régla tous les détails de cette entrée, qui eut lieu le 9 mars. Voir Pez. *Scriptorum rerum austriacorum* II, col. 561-566.

Digitized by Google

de Saint-Pierre, dans une maison où jadis avait demeuré l'Empereur Sigismund[1], et la bannière fut portée par le burgrave de Maidburg[2]. Après ces choses qui furent accomplies à deux heures de l'après-midi ou plus tard, le duc Albert passa devant le palais, reçut la bannière, et se rendit à son logis qui était à l'enseigne du Saint-Esprit à moitié chemin du palais et du pont du Tibre. Item le jeudi avant *laetare*, c'est-à-dire le 16 mars, le duc Albert arriva dans l'église Saint-Pierre, précédent le cortège du roi Ladislas et de la reine, pour veiller que la foule ne pénétrât pas derrière la grille, placée devant le grand autel. Alors arriva le roi et le pape alla au-devant de lui, faisant quelques pas dans la cathédrale, puis revint à sa place. Le roi le suivit et passa devant les assistants, placés dans leurs bancs. Ensuite la reine se rendit à une tribune, près de la grille, pourtant du côté extérieur, à gauche. Puis au bout d'un instant le roi et la reine allèrent s'agenouiller devant le pape : et celui-ci se leva et les unit. Le roi lui baisa les mains, les pieds et la joue, et la reine les mains et les pieds ; et il leur fit un signe de croix sur la tête. Puis chacun d'eux retourna à sa place et joyeusement l'on commença la messe. Avant la lecture de l'Évangile, le roi s'agenouilla derechef devant le pape, et celui-ci lui mit sur la tête une couronne au lieu de la couronne de fer, qu'il aurait dû chercher à Milan, puisqu'aussi bien des députés de Milan étaient venus auprès du pape, et lui avaient dit d'en agir ainsi, si le couronnement ne pouvait se faire chez eux ni ailleurs, et le pape leur avait dit de prendre patience. Le pape le bénit de la sorte, et le service était fait par le duc Albert qui était habillé d'un manteau d'écarlate et, par-dessous, d'une robe magnifique, robe et manteau doublés d'hermine et il avait un chapeau rond garni en haut de dentelles. Un cerle en or, orné d'une petite croix, l'entourait, comme il convient à un archiduc chargé de porter la couronne royale. Le duc de Testingen portait la pomme et le burgrave de Maidburg le sceptre. Le roi Ladislas se tenait au service de la reine. Un cardinal célébra la messe qui fut chantée joyeusement. Puis le

[1] Sigismond fut couronné empereur à Rome, au mois d'avril 1433.
[2] Le burgrave Michel de Maidburg, comte de Haideck.

Digitized by Google

roi et la reine s'agenouillèrent de nouveau devant le pape : il leur donna la bénédiction et chacun s'en alla, le pape devant, le roi ensuite et puis la reine. Item le dimanche *letare* de la mi-carême (19 mars), le pape, suivant l'usage, fit le tour de l'église Saint-Pierre, en portant une rose[1] : puis il pénétra dans le chœur, s'assit sur son siège, commença à chanter nones : *Deus, in adjutorium meum indende,* et à ce moment le roi entra dans l'église et trois évèques, dans trois coins différents, prièrent pour lui : ainsi se terminèrent les nones. Puis lui et la reine furent oints d'huile par les cardinaux, devant l'autel de Saint-Pierre : en ce moment même, on commença à chanter la messe dans le chœur et les cardinaux revêtirent leurs chappes rouges. Puis le pape se plaça devant le grand autel, où arriva aussi le roi et les deux ensemble récitèrent le *confiteor,* tandis que la reine gagna sa tribune, devant la grille et tous restèrent debout. Le pape et le roi regagnèrent ensuite leurs sièges ; mais après le *graduel,* c'est-à-dire au moment où l'on commence à lire l'Évangile, le roi se leva et avec lui ceux qui l'avaient déjà servi dans la précédente cérémonie, en portant la couronne, le sceptre et la pomme : ils remplirent cette fois le même office, et le maréchal de Pappenheim tint devant lui une épée. Un cardinal reçut tous ces insignes et ils furent déposés sur l'autel. Alors le pape arriva devant l'autel ; et le roi en fit de même au même moment et s'agenouilla devant le pape. Alors un cardinal prit l'épée de Charlemagne et la sortit du fourreau, et la présenta nue au pape, qui la donna au roi avec le fourreau, et le roi la remit au fourreau. Mais bientôt il l'en retira une seconde fois, et en frappa l'air à trois reprises. Puis le pape la reprit, la remit lui-même au fourreau et en ceignit le roi. Ensuite il prit la couronne de Charlemagne et des deux mains la lui posa sur la tête, et il lui donna dans la main droite le sceptre, dans la main gauche la pomme qui avaient de même appartenu à Charlemagne. Puis l'empereur recouvert de ses orne-

[1] Le quatrième dimanche de Carême, le pape avait l'habitude de bénir une rose d'or; il en faisait ordinairement cadeau à la personne la plus qualifiée qui se trouvait ce jour à Rome; il l'envoyait même quelquefois comme un rare présent à une personne absente de haute dignité.

ments se mit un peu de côté, la reine entra dans le chœur et lui-même la conduisit devant l'autel. Le pape prit alors la couronne, à laquelle était adaptée une précieuse bandelette et la lui mit sur la tête, car elle avait laissé flotter ses cheveux et, après la prière du pape, le roi Ladislas la reconduisit à sa tribune. Puis un cardinal récita l'Évangile. Lors de la communion, le pape s'assit de nouveau sur son siège et reçut le saint sacrement, tandis qu'un cardinal se tenait dans l'intervalle de deux autels. Puis le pape vida le calice et la messe était servie par le duc Albert, dans son habit de parade. Le pape termina la messe, donna la bénédiction et l'absolution pour toutes les églises de Rome. Puis il accompagna l'Empereur et lui donna la rose qu'il porta jusqu'au pont du Tibre. Là flottait la bannière de l'Empire avec ses deux chapons et l'étendard de Saint-Georges. Sous ce double drapeau, l'Empereur arma chevalier quiconque se trouvait là, noble ou bourgeois[1]. Et le burgrave Maidburg et d'autres chevaliers se firent armer chevaliers pour la seconde fois et la plupart des nobles de la suite de l'Empereur et du duc Albert furent armés chevaliers. Puis, comme personne ne se présentait plus, on barra le pont. Et le duc Albert se rendit sous la porte, y resta longtemps et demanda en criant si personne ne voulait être fait chevalier. Après cela avec bannière déployée, avec l'étendard de Saint-Georges dont le comte Henri de Furstenberg était capitaine et que portait le seigneur Henri de Randecke, l'Empereur se rendit à Saint-Jean de Latran[2]. Il faisait déjà nuit sombre; dans la nuit, il revint de nouveau à Saint-Pierre, au palais du pape, et toutes ces choses se passèrent fort bien, en très-bon ordre, et, le lendemain lundi, on montra à Rome l'image de Véronique, ainsi que le mardi après *letare*, deux heures avant le jour[3].

[1] Aeneas dans son histoire de Frédéric nous explique pourquoi ces soldats se firent armer chevaliers en cet endroit: « Alemani existimant in eo ponte qui manu Cæsaris fiunt ceteros milites antecedere. Aiunt enim hos primos; secundos qui apud Aquisgrani creantur, tertio loco Hierosolymitanos ponunt: reliquos milites minores habent. »

[2] Là fut célébré un grand repas.

[3] Véronique est le nom d'un portrait de Jésus-Christ, représenté sur un suaire à Saint-Pierre de Rome. On croit d'ordinaire que ce nom vient de *vera* et εἰκών, vraie image. M. Alfred Maury a soutenu une opinion différente, dans *Croyances et légendes de l'antiquité*, p. 334.

Nous avons publié ce très long fragment, bien qu'il n'intéresse pas directement l'histoire d'Alsace. Mais il renferme des détails curieux sur l'histoire d'Allemagne : et l'auteur est, semble-t-il, un témoin oculaire. Le soin avec lequel il relate les faits du duc Albert prouve qu'il était de la suite de ce prince. On pourra comparer ce récit avec celui d'Aeneas Sylvius, le futur pape Pie III, dans son histoire de Frédéric; avec celui d'Enenkl, dans Hoheneck. *Die löbliche Herren Herrn Stände des Erz-Herzogthums Oesterreich ob der Ennz.* t. III. 137; avec celui de Columbanus de pontremolo dans Denis, *Codices ms. theol. bibliothecae palatinae* I. 526.

Nous trouvons ensuite un chapitre intitulé : *Hie sint genant ein teil der fürsten, herren, ritter und kneht die mit künig Friderich über berg zugent und ouch die stette.* Nous ne le reproduisons pas, parce qu'il est conforme à un paragraphe déjà publié par Schilter (p. 150. §§ CCXLIV.) Puis vient une très-longue bulle du cardinal Isidore, du titre de sainte Sabine, datée du 8 juin 1453 et conviant les princes chrétiens à marcher contre les Turcs. Ici finit le second livre ; mais sur les pages laissées en blanc divers continuateurs ont ajouté, bien après que notre manuscrit eût été écrit, divers fragments d'une écriture hâtive et fort malaisée à déchiffrer.

Fragment 2.

Maximilianus, des vorgenanten keyser Friderichs sün, nam des hertzogen Karolus dochter von Burgundien, mit der gewan er einen sün genant Philippus und eine dochter. Als denn der gemelte Hertzog Karole vor Nansse in Lotringen was umbkomen, dem noch underwarf sich der genant Maximilianus des burgundischen Landes Holland, Selant, Flandern u. s. w. Etliche enpfingent in zü einem herren; etliche Lande müste er bestriten und mit Gewalt darzü zwingen, und hat vil tusend lantzkneht zü Füsz und Rosz und wenn es an das treffen ging, so viel er zü

fusz ab und vornan daran, mit den fuszknehten, und hat mange slaht, stritt und sturm begangen und die lant also under sich bezwungen. Do noment im die von Gent sine beden Kinde wider sinem willen und vermehelten die dochter dem künige von Frankenrich und hielten im vor sinen sün mit gewalte, das er aber mit den von Gent müste kriegen, sinen sün im herus zü geben; und nach vil grosser slahten gewann er Gent und bezwang sie und nam sinen sün und sie gobent im die slüssel und all ir briefe die er verbrant und swurent ewigen friden mit ime zu haben, das si nit lang hieltent.

Maximilien, fils du susdit empereur Frédéric, prit en mariage la fille du duc Charles de Bourgogne[1] : il en eut un fils nommé Philippe[2] et une fille[3]. Lorsque ce duc Charles eut succombé devant Nancy en Lorraine, Maximilien s'empara des provinces bourguignonnes de Hollande, de Zélande, de Flandre, etc. Quelques-unes de ces provinces le reconnurent aussitôt pour leur maître; mais il dut combattre d'autres et les contraindre par force à l'obéissance. Et il avait beaucoup de lansquenets à pied et à cheval, et, toutes les fois qu'il s'agissait de combattre, il descendait de cheval et se mettait au premier rang, avec les lansquenets à pied et il livra ainsi bien des combats et des batailles, montant à l'assaut de bien des villes et soumettant le pays. Et les gens de Gand lui prirent malgré lui ses deux enfants et marièrent sa fille au roi de France[4] et refusèrent de lui rendre son fils; si bien qu'il dut leur faire une seconde fois la guerre, pour ravoir son fils. Après bien des batailles, il conquit Gand, en soumit les habitants

[1] Marie de Bourgogne. Le mariage eut lieu après la mort de Charles le Téméraire, par procuration, au mois d'avril 1477, et effectivement le 19 août de la même année.

[2] Le futur Philippe le Beau, père de Charles-Quint, né en 1478.

[3] Marguerite de Flandre, née en 1480.

[4] Marie de Bourgogne mourut en 1482; à partir de ce moment, les Flamands ne voulurent reconnaître que l'autorité de ses enfants, et repoussèrent les prétentions de Maximilien. Ils signèrent avec Louis XI en 1482 même le traité d'Arras, par lequel la jeune Marguerite était fiancée au dauphin Charles et lui devait apporter l'Artois en dot. Le mariage n'eut pas lieu; Charles VIII épousa Anne de Bretagne.

et reçut de nouveau son fils[1]. Et ils lui remirent leurs clefs et toutes leurs vieilles lettres de privilége qu'il brûla et ils jurèrent d'avoir avec lui une paix éternelle : mais ils ne tinrent pas longtemps leurs promesses.

Fragment 3.

Darnoch in der vasten in dem jore MCCCCLXXXVI wart der gemelt Maximilianus vor den korfürten einhellicliche zü römschen kunig erwelt in gegenwartickeit keyser Friedrichs sime vatters. Donoch fur er mit sim vatter gon och und wart do gekrönet und zochen donach mit einander in das nyderlant, wart inen grosz ere erbotten. Noch etlicher Zyt zoch der keyser wider den Rin uff und liesz sin sun den kunig donyder. In dem hatten die von Gent mit den von Brücke eine rahtung gemaht das die von Bruck soltent noch dem kunig schicken in gutem und in dann vohen und behalten. Das sie also taten und hielten in gevenglich mit vil smocheit die sie im erbotten. Demnoch zogte der keyser sin vatter mit grosser mahte für Brücke und Gent. Do die von Brück und Gent die grosse maht sohent, und ouch grossen schaden in geschah, do liessent sie den künig us der gefengnisz zü sinem vater in das her kommen. Also wart grosser kryeg in den landen. Etliche furten es mit den von Bruck und Gent, etliche mit dem kunige also das vil slahte, stette und slosz, land und lüte darumb verdarb. Das warte lange unsz das der kunig die lant allenthalb under sich brohte on allein Gent und Brück, die hielten sich lange, zu lest ergobent sich die von Brücke an Gnad. Do wart etlichen die diese sachen hatten zü wege broht ir houbter abgeslägen. Donach enpfall der künig hertzog Albrecht von Sahssen in sim Abwesen das übrige land und die von Gent und die Sluisz ouch under sich zü bringen, dann er in Ungern müste. Als der künig von Ungern tot war, das lant zu nemen als es im dann von erbe wegen zugehorte. Also lag der hertzog von Sachssen ettwo lang zit in dem land mit vil lantzknehten und rittern und was sich nit ergeben hat, gewann er alles und brocht es das sie den krieg

[1] Ces événements se passèrent en 1485. Maximilien, en qualité de tuteur de son fils, prit dès lors en mains le gouvernement des Pays-Bas.

Digitized by Google

müsten underbringen und gehorsam sin bitz an die von Gent, die werten sich lang zit untz das es die menge nit me erdulden möhte, denn man liesz inen nützit zugon. Do liessent die menge den hertzogen in und vingent die obersten und irer obersten houptmann genannt koppewoll, die diesen krieg hatten gemaht und hiegent inen ir houpter ab und swurent dem römschen künig und sinem sün dem jungen printzen. Also bestrit der hertzog Gent mit oberlentschen tüschen und zugent donach mit einander für die Sluisz, dann die lant sich all ergeben hatten on die Sluiz. Darin was der von Rafenstein der boszwihter der züm dritten mol vnn dem römschen kunig wenn es an das treffen ging mit tusent pferd oder me gefloht was, der sich also vorcht und nirgens me im land torste bliben. Also wart die Sluisz uff wasser und land umblegen, das man im nutzet me liesz zugon.

Plus tard pendant le carême de l'année 1486, le susdit Maximilien fut élu, d'une voix unanime, roi des Romains par les princes électeurs, en présence de son père l'empereur Frédéric[1]. Après quoi, il se rendit avec son père vers Aix et il y fut couronné[2]; puis tous deux s'en allèrent dans les Pays-Bas : partout on leur prodigua des honneurs. Au bout d'un certain temps, l'Empereur remonta de nouveau le Rhin, laissant le roi son fils dans les Pays-Bas. Sur ses entrefaites, les gens de Gant s'étaient entendus avec ceux de Bruges : ceux-ci devaient envoyer une ambassade au roi avec de bonnes paroles, puis le saisir et le garder prisonnier. Et ils en agirent ainsi : ils le gardèrent en prison et lui firent subir toutes sortes d'outrages[3]. L'Empereur, son père, s'avança aussitôt avec une grande armée contre Bruges et Gand et lorsque les habitants de Bruges et de Gand virent cette grande armée, lorsqu'ils eurent subi de grands dommages, ils permirent au roi de sortir de prison et de se rendre à l'armée de

[1] Cette élection eut lieu à Francfort le 16 février 1486.

[2] Le 9 avril 1486.

[3] Le 1er février 1488, près de deux années après les événements précédents, Maximilien, qui soutenait en France la guerre folle, fut fait prisonnier par ses sujets flamands, fort irrités de sa politique.

Digitized by Google

son père[1]. Et ainsi ces pays furent le théâtre de grandes guerres. Quelques-uns se déclarèrent pour les gens de Gand; quelques autres pour le roi : aussi il y eut beaucoup de batailles; mainte ville et maint château furent ruinés; le pays fut ravagé et beaucoup de gens périrent. Cette guerre dura longtemps jusqu'à ce que le roi eut soumis toute la contrée, moins Gand et Bruges[2]. Ces villes se défendirent longtemps; à la fin, les gens de Bruges se rendirent en grâce. Alors on décapita quelques-uns de ceux qui avaient été la cause de ce mouvement[3]. Le roi recommanda ensuite au duc Albert de Saxe[4] de ranger sous sa domination en son absence le reste du pays, les habitants de Gand et ceux de l'Ecluse; car il était obligé d'aller en Hongrie, dont le roi venait de mourir, pour prendre possession du pays qui lui appartenait par droit d'héritage[5]. Et ainsi le duc de Saxe demeura longtemps dans le pays avec beaucoup de lansquenets et de chevaliers : il conquit tout ce qui ne s'était pas encore rendu; il fit en sorte qu'ils furent obligés de cesser la guerre et d'être obéissants, à l'exception toutefois des habitants de Gand, qui se défendirent

1 En réalité ils lui rendirent la liberté à des conditions fort onéreuses. Il dut pardonner aux Flamands, s'engager à faire sortir les troupes impériales en l'espace de quatre jours de leur territoire, reconnaître les alliances qu'ils avaient conclues, etc. Ces conditions ne furent pas observées et voilà pourquoi les Flamands continuèrent la guerre.

2 Pour le détail de ces guerres, voir Ulmann, *Kaiser Maximilian I.*, pag. 36 et suiv.

3 Bruges se rendit par le traité de Damme, le 29 novembre 1490; 14 exécutions eurent lieu, entre autres celle du capitaine de la ville Georges Picavet.

4 Albert avait partagé le duché de Saxe avec son frère Ernest; il avait eu la Misnie. C'était un des serviteurs les plus dévoués de l'Empire à cette époque. En 1487, il s'était battu en Hongrie; en 1488, il avait combattu pour la délivrance de Maximilien : le voilà maintenant général en chef dans les Pays-Bas, à un moment où la situation était loin d'être aussi brillante que le veut notre chronique.

5 Le 6 avril 1490, Mathias Corwin, roi de Hongrie, venait de mourir; Maximilien réclama ses états; il avait déjà à cette date quitté les Pays-Bas; il marcha contre la Hongrie, remporta d'abord quelques succès; mais il fut obligé, le 7 novembre 1491, de signer le traité de Presbourg; il reconnut Wladislas comme roi à condition qu'il lui succéderait, si celui-ci mourait sans enfant.

Digitized by Google

jusqu'à ce que la foule refusât de continuer la résistance ; car on ne laissait pénétrer dans la ville aucun aliment. La foule permit donc au duc d'entrer : elle fit prisonniers ses chefs et le capitaine de ses chefs nommé Jean de Coppenolle (c'étaient eux les auteurs de cette guerre) et elle les décapita. Ensuite elle prêta serment au roi des Romains et au jeune prince son fils[1]. Ainsi le duc s'empara de Gand avec des Allemands du haut pays : puis ils s'en allèrent ensemble faire une expédition contre l'Ecluse, comme tout le pays s'était rendu moins l'Ecluse. Là était renfermé le sire de Ravenstein, l'instigateur de ces maux, qui à trois reprises différentes avait quitté le roi avec mille chevaux ou davantage, au moment où le combat allait commencer. Celui-ci s'était sauvé plein de crainte et il n'osait plus tenir le pays. Ainsi l'Ecluse fut assiégée par terre et par eau, et l'on n'y laissa plus rien entrer[2].

Comme les fragments 2 et 3 n'intéressent pas directement l'Alsace, nous avons rejeté en notes nos observations : les deux passages suivants ont directement trait à l'histoire de notre province.

Fragment 4.

Anno Domini MCCCCLXXXXII jor Maximilianus der römsche könig reit in zü Straszburg uff mendag vor unser liewen frowentag *assumptionis* wol mit VI[c] pfert und wart gar erlich empfangen von allen stifftern clöstern und schülern die all mit irem helung im engegen zügen in iren sidenen corcappen, und was bischoff Albrecht ein Hertzog von Peigern ; ging im ouch an der procesz mit sinen Infeln und stabe also einem bischoff gebürt ouch engegen. Darzü kam im ein mercklich rüstiger zug von stet-

[1] Gand fut prise le 10 juin 1492. A la tête du parti de la paix s'était rangé Arnould Duclercq ; il trahit ses compatriotes et livra la ville aux impériaux.

[2] Le fort de l'Écluse résista jusqu'à la fin de 1492. Il fut défendu par le sire de Ravenstein, Philippe de Clèves. Celui-ci obtint une paix des plus honorables : le roi des Romains lui promit de lui payer une somme de 40 000 florins qu'il lui devait et de lui faire une pension de 6000 florins. Cf. Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, V. 490.

Digitized by Google

meistern, ammeistern, rittern und knehten und burgern von der stat Straszburg engegen und empfingent in erlich und schaute im die statt erlich und wann der könig zu mesz oder vesper wolt gon, so holt in der bischoff mit sampt den andern ministerialen und geleitetent in ouch wider in sin herberg und was sin herberg in munstergasse in Claus Jörges hus und kam zu ime hertzog Philips der pfaltzgraff und sin sün der jung pfalzgraff uff sundag tag *post assumptionem* und für wider enweg in eim schiff uff fritag sanct Bartholemeustag und wart dem fürst ein dantz gemaht züm Mülstein. Donach lüd Hertzog Albrecht der bischoff zü Straszburg den künig, dem pfalzgrafen sinen sün und andere fürste und herren uff sin sal, ouch vil edelen frowen mit im zu essen und nach dem essen ein kostlicher dantz. Der könig rit wider hinweg uff fritag nach Adelphi 92.

En l'année 1492 le roi des Romains Maximilien fit son entrée à Strasbourg le lundi avant l'Assomption (13 août) avec 600 chevaux et il fut reçu avec honneur par tous les établissements, couvents et écoliers qui s'en allèrent au-devant de lui, revêtus de leurs cuculles et de leurs chappes de soie. Albert, duc de Bavière, était alors évêque de la ville. Il se rendit aussi au-devant de lui, avec la procession : il était revêtu de ses insignes et avait la crosse à la main, comme il convient à un évêque. En outre vint à sa rencontre un très beau et merveilleux cortége de stettmeistres, d'ammeistres, de chevaliers, d'écuyers et bourgeois de la ville de Strasbourg et ils le reçurent avec honneur et la ville lui fit une honorable réception. Toutes les fois que le roi voulait aller à la messe ou sortir, l'évêque avec les autres officiers allait le chercher et ils l'accompagnaient de nouveau dans son logis et ce logis se trouvait dans la rue du Dôme dans la maison de Nicolas Jörge. Et le duc Philippe, comte palatin et son jeune fils, vinrent le voir le dimanche après l'Assomption (19 août). Le duc partit de nouveau sur un vaisseau le vendredi, jour de la saint Barthélemy (24 août), et en son honneur, on fit une danse au poèle de Mülstein. Après cela, le duc Albert, évêque de Strasbourg, invita le roi, le fils du comte palatin et d'autres princes et comtes avec de nobles dames à diner dans sa salle, et après le diner, il y eut un bal magni-

Digitized by Google

fique. Le roi partit de nouveau le vendredi après la saint Adelphe, en l'an 92 (31 août).

Maximilien était déjà venu à Strasbourg avec son père l'Empereur Frédéric en l'année 1473, lorsque cette ville avait tout à craindre du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. Il y revint en 1492, à un moment où il projetait de faire la guerre au roi de France, Charles VIII, qui lui avait enlevé sa fiancée Anne de Bretagne. Strobel (*Geschichte des Elsasses*, III, 464) a raconté cette entrée de Maximilien, d'après la chronique de Specklin. Les dates sont un peu différentes dans les deux récits ; Strobel parle à tort du lundi 20, au lieu du lundi 13. Albert, qui portait les titres de duc de Bavière et de comte-palatin du Rhin, avait été élu évêque le 15 novembre 1478 et il exerça cette charge jusqu'au jour de sa mort, 20 août 1506. Le roi des Romains fut logé dans la maison de Nicolas Jörge; au coin de la rue du Dôme et de la rue des Juifs : une inscription mise sur les murs de cette demeure et citée par Strobel, *l. l.* rappela longtemps ce fait. L'électeur palatin qui vint à cette occasion à Strasbourg était Philippe dit l'Ingénu ; il gouvernait le Palatinat depuis 1476 ; plus tard, il sera mis au ban de l'Empire ; son fils Louis lui succéda en 1508. Le poêle *zum Mühlstein* était situé au quai du Sable actuel.

Fragment 5. — *Ein Ufflouff.*

Item uff Sondag nach Adelphi 92 zugent uff III° fuszknecht von Bregentz durch die stat und was inen gūnt hie zu essen und dann furter ir strosz zu ziehen. Do hatte das merteil der kneht gessen und wartennt den andern vor dem munster. In dem worent etlich kneht noch zūm Bock. Do sie ouch gessen hatten, sprochen zū der wurtin : Was sint wir schuldig ? Si sproch : Ein gulden ; den gobent sū ir gutlich und stundent do die kneht uff und ging jeder wo er wolt, und blibent ir vier sitzen. So kompt die wurtin und sprach : Ich hab mich überrechnet, ir sint mir

Digitized by Google

noch III blaphart schuldig. Die Gesellen sprochent: Warumb hant ir es nut vor geseit, do die gesellen bi einander worent? Wer will sie wieder züsamen bringen? Also fing sü an und schalt die gesellen ubel mit bosen worten und schickt noch etliche statknehten oder turmhüter die alzit bi ir [ir] zert und ir sleck vornen hant. Die koment ir zwen in das Huss geloffen mit hellemperten und slügen uff die gesellen. Do werten sich die frömden und behielten die fromden das hus und stiegen inen uff dasz sie nit verlossen wurden dann sie voher begerten. Und logent etlich im harnisch zum spiegel und etlich zum Anker. Die lieffent ab den stuben gegen denen die von dem munster den anderen wartetent, die wusten nüt von disen dingen und also sie die von der stat verwopent sohent also gegen inen trangen, machten sü ir spitz mit iren lantzen und harmbrüst entfür. Also wart doch durch etlich zu den fremden gesprochen sie soltent ir lantzen niderlegen, man begehrt inen nützit zü tun. Also taten sü es und wart ein also grosz gebrossel vor dem munster das die lüt an der predigt worent fielent uber einander und fliehent und wondent die stat was gewunnen, und erschrocken etlich frowen dasz sü umb kind koment und inen geswand, und lieffent etlich usser der stat und schrien die stat was gewunnen, und was also ein grosser uflouff in der stat, der je schon in der stat wart. Das mahte die erber wurtin zum bock und die zwen turnhüter die ir wolten helffen zü iren wunschen. Sü hat die gesellen ser ubernossen, hat inen gerecht ein mosz weins für X ₰ und ein stück fleisch für II ₰: das doch unrecht war, man solte solich schnidry nit gestaten, dann die selben kneht nut fuszbuben worent, sundern von irer heren gebot gehorsam zü ziehen zü dem römschen künig. Es wurdent ouch der fremden kneht IIII in den turm geleit, zü dem das inen ungutlich gescheen was, und als zwen einen gefangen furtent, so loufft ein verzagter büb her mit einer hellenparten und wundet in in das houbt, der vast ubel darumb gerett wart. Man liesz sie anrücks wider us dem turm mit iren gesellen enweg ziehen. Man sol wissen aver das keiner furgangen, es wer manig fremd man umb sin leben komen, doch zerging es wol. Es kam ein Burger in sant Johanns cappel im munster, louffte unter die frowen und schrey owe: wir sint alle nüt hie sicher, dovon die frowen ser

erschrocken: es fliehent etliche in den bruderhoff, etlich in den marggrafen hoff und III Mann usz der statt fluhent uff sanct claus cappel in ein altarhüsel und slügent die ture zu und kundent nit herwider uskommen untz sie der sigerstein uff dem chor must uslossen. Es lieff ouch der [1] uff der rinbruck usser der stat, schrey man solt sü all verslahen. Solch Schrecken was in alle Menschen kommen!

Un tumulte.

Le dimanche après la saint Adelphe (2 septembre), environ 300 lansquenets de Bregentz traversèrent la ville et on leur accorda la permission d'y prendre leur repas: ils devaient ensuite continuer leur route. Déjà la plupart de ces soldats avaient mangé et attendaient les autres sur la place de la cathédrale; mais, quelques-uns d'entre eux se trouvaient encore à l'auberge *Au bouc*. Quand ils eurent eux aussi terminé le repas, ils demandèrent à l'hôtesse: Que vous devons-nous? et elle repartit: un florin. Ils payèrent sans murmurer, puis chacun s'en alla où il voulut; et quatre d'entre eux restèrent assis. L'hôtesse arriva vers eux et leur dit: Je me suis trompé dans mes calculs: vous me devez encore trois *plappert*. Et les compagnons lui dirent: Pourquoi ne l'avez-vous pas dit plus tôt, alors que les compagnons étaient ensemble; qui maintenant pourrait de nouveau les réunir? Alors elle commença à injurier les soldats et à leur adresser de gros mots et elle envoya chercher des soldats ou des gardiens de la ville qui prenaient chez elle leur pension et y étaient bien traités. Deux d'entre eux vinrent dans la maison avec des hallebardes et frappèrent les compagnons. Mais ceux-ci se défendirent et restèrent maîtres de la maison et les maltraitèrent, et ne les lâchèrent point jusqu'à ce qu'ils les eussent suppliés. Et quelques hommes se trouvaient en armes au poêle *du miroir*, quelques autres au poêle *de l'ancre*; ils quittèrent aussitôt leur poêle et se dirigèrent contre les soldats qui, sur la place de la cathédrale, attendaient les autres. Ceux-ci ignoraient ce qui venait de se passer et quand ils virent les gens de la ville venir de la sorte contre eux en armes, ils sortirent leurs lances, leurs piques et leurs arbalètes. Alors quelques-

[1] Mot illisible.

uns dirent aux étrangers de mettre bas leurs lances, on ne voulait leur faire aucun mal; et ils firent comme on leur disait; mais ils se produisit alors un tel cliquetis devant la cathédrale que les gens qui étaient au sermon tombèrent les uns sur les autres et s'enfuirent. Quelques femmes s'effrayèrent à tel point qu'elles avortèrent et tombèrent évanouies et quelques-uns quittèrent la ville et crièrent qu'elle était prise. Et jamais il n'y a eu dans la ville semblable panique. L'aubergiste du *bouc* et les deux gardiens, qui voulurent l'aider, étaient cause de cette terreur. Elle avait par trop exploité les compagnons; elle leur avait compté dix pfennigs pour un muid de vin et deux pfennigs pour un morceau de viande: cela était injuste et l'on ne devrait pas permettre pareille tromperie ; car ces lansquenets n'étaient pas des routiers : mais ils allaient rejoindre le roi des Romains, par le commandement de leurs seigneurs. Quatre de ces lansquenets furent emmenés en prison, et ainsi on mit le comble à leur misère. Comme deux gens de la ville menaient l'un de ces prisonniers, un lâche polisson se précipita sur lui avec une hallebarde, et lui fit une grosse blessure à la tête: le blessé eut beaucoup de peine à guérir. Le soir, on relâcha les prisonniers et on leur permit de partir avec leurs compagnons. On doit savoir que personne ne périt, pourtant si les choses s'étaient passées autrement, bien des étrangers auraient été tués; mais tout se passa bien. Un bourgeois arriva à la chapelle de saint Jean dans la cathédrale, courut au milieu des femmes et s'écria à haute voix : nous ne sommes pas en sécurité ici. Les femmes furent très effrayées. Quelques-uns se sauvèrent dans le Bruderhoff: d'autres dans la cour du margrave et trois hommes de la ville se refugièrent dans la chapelle de saint Nicolas dans l'intérieur d'un autel; ils en fermèrent les portes et n'en purent ressortir jusqu'à ce que le sacristain du chœur les délivrât. Et le . . . se rendit sur le pont du Rhin, hors la ville et s'ecria qu'on voulait tous les assommes. Si grande était la panique qui s'était emparré de tous!

Le même épisode est raconté dans Strobel, d'après Specklin, III, 465. Les soldats qui causèrent ce tumulte venaient de Bregentz, sur les bords du lac de Constance.

Au moment où eut lieu ce trouble, Jean Geyler prêchait dans la cathédrale qui contenait beaucoup de monde. Les deux Murner, procureurs de la ville, empêchèrent l'effusion du sang, en portant aux lansquenets des paroles pacifiques. La chapelle Saint-Jean, dans la cathédrale se trouve derrière le chœur du côté nord. La chapelle Saint-Nicolas dépendait à ce moment du chapître de Saint-Thomas ; elle porte souvent dès cette époque le nom d'église. Le *Bruderhof* était la maison canonicale derrière la cathédrale.

Le *plappert* ou plaphart valait en 1492 (valeur intrinsèque) 0.30 centimes ; c'est une somme de six pfennigs ou deniers. Le florin ou gulden, monnaie de compte, représentait 120 pfennigs.

CH. PFISTER.

(*A suivre.*)

MATÉRIAUX

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE LA GUERRE DE TRENTE ANS

tirés des archives de Colmar

(*Suite*[1])

7 janvier — 29 avril 1647.

Retour de Jean-Balthasar Schneider à Munster; question de la Décapole; visites chez Jean-Guillaume Goll, chez le duc de Longueville, chez le comte d'Avaux; nouvelles difficultés soulevées par les Suédois; refus des catholiques de ratifier les concessions faites en leur nom par les Impériaux; départ du comte de Trautmansdorf; coup de main des Suédois dans l'évêché d'Osnabrück.

Sur le refus de Marc Otto de continuer à représenter Colmar, il ne restait plus à la ville qu'à faire partir de nouveau son ancien envoyé, Jean-Balthasar Schneider. En passant par Strasbourg, il eut connaissance de l'armistice qui venait d'être conclu, à Ulm, entre la Suède et la France, d'une part, les deux électeurs de Bavière et de Cologne,

[1] Voy. pages 99 et suivantes des livraisons Janvier—Février—Mars, pp. 199 et suiv., d'Avril — Mai — Juin, pp. 249 et suiv, de Juillet — Août — Septembre, pp. 409 et suiv., d'Octobre — Novembre — Décembre 1888 et pp. 81 et suiv. de Janvier — Février — Mars 1889

Digitized by Google

d'autre part. Cela lui parut de bon augure, et il en transmit la nouvelle à ses commettants (Lettre du $\frac{3}{13}$ mai 1647). De son côté, le résident Snoïlsky leur en communiqua le récès, à charge de le lui retourner par le prochain courrier (lettre du 3 mai). Cependant quand Schneider arriva, le 15 mai, à Munster, les négociations avaient été encore une fois sur le point de se rompre entre les Impériaux et les Suédois, si bien que Trautmansdorf avait déjà fait emballer ses effets, et que, sans l'intervention des plénipotentiaires français, il serait parti encore la même semaine (Lettre du $\frac{18}{28}$ mai).

A peine arrivé, notre député avait repris ses relations avec le représentant de la maison d'Autriche, Jean-Guillaume Goll, à qui il remit un exemplaire de ses deux mémoires. Le diplomate alsacien les lut avec intérêt, et en loua le raisonnement et la solidité. En traitant avec la France, fit-il remarquer, la maison d'Autriche ne pouvait lui transférer que ce dont elle était effectivement en droit de disposer. Si, contrairement aux priviléges de la Décapole, on voulait comprendre le tribut à l'Empire dans la cession, il n'y avait qu'une chose à faire pour sauvegarder les franchises des villes et éviter tout malentendu ultérieur : c'était d'en capitaliser le produit et de le défalquer de la somme que la France s'engageait à verser aux archiducs, que l'empereur trouverait toujours moyen de dédommager d'une autre manière. La Décapole resterait ainsi partie intégrante de l'Empire, et si, après cela, on abrogeait le droit de nommer à certains offices, ainsi que la chevauchée annuelle du grand bailli pour le renouvellement des conseils des villes impériales, il n'y aurait plus de conflits à redouter. En somme, la France n'avait jamais rien prétendu de l'Empire pour sa satisfaction, qu'elle tiendra exclusivement de la maison d'Autriche, et, ce qu'elle en a obtenu, ce n'est qu'à titre onéreux : quand les états auront à se prononcer sur cet arrangement, ils auront donc à examiner ce qui constituait ce marché,

Digitized by Google

quid in emptionem et venditionem venerit? et ce qui en droit pouvait y entrer, *jure legitimeque venire poterit?* C'est dans ce sens qu'il fallait obtenir un *conclusum*, pour fixer définitivement la portée de la cession du grand bailliage. Sur le conseil de Goll, notre député se promit d'en faire la proposition dès l'arrivée des protestants d'Osnabrück, dont on attendait la venue (Lettre du 21 mai).

La seconde visite de Schneider fut pour le duc de Longueville, à qui ses commettants l'avaient chargé de présenter leurs devoirs. L'accueil qu'il en reçut, le confirma dans son dessein de solliciter le *conclusum* dont Goll lui avait suggéré l'idée. Il y avait un précédent qu'on pouvait invoquer. Brême avait également pris son recours auprès des états, et en avait obtenu une déclaration explicative, sur un point qui l'intéressait dans la satisfaction suédoise (Lettre du 25 mai). Mais la démarche n'en parut pas moins fort grave à la ville, qui, en répondant, le 5 juin (*Prot. miss.* 1646—49, f° 133—34), aux premières lettres de son mandataire, lui recommanda expressément de n'en venir à cette extrémité qu'après avoir épuisé tous les autres moyens d'accommodement : il devait recourir directement aux parties contractantes et surtout ne traiter de rien, sans s'être concerté préalablement avec les ambassadeurs suédois. Mais après réflexion, Schneider jugea que, pour le début, le mieux serait de ne pas mêler les Suédois aux négociations : il craignait qu'Oxenstirn ou Salvius ne divulgassent prématurément à leurs collègues de France l'objet de son nouveau voyage en Westphalie, et il préféra s'adresser aux envoyés des deux électeurs de Saxe et de Brandebourg; il vit les premiers, le samedi 5, les seconds, le mardi 8 juin. Les uns et les autres se montrèrent bien disposés pour la Décapole, et ils s'engagèrent à prendre sa cause en main, quand l'affaire serait soumise aux délibérations des états : si le directoire, c'est-à-dire les représentants de l'électeur de

Mayence, cherchait à la traîner en longueur, de manière à ne pas laisser aux états le loisir de se prononcer, ils promirent de ne rien négliger pour déjouer cette manœuvre (Lettre du $\frac{8}{18}$ juin).

Après s'être assuré des alliés, Schneider se décida enfin à se rendre chez les Impériaux, chez les Suédois, et chez les Français, de qui dépendait surtout le succès de sa mission. Le comte d'Avaux lui donna audience, le 15 juin, et l'entretien qu'il eut avec ce diplomate, mérite d'être relaté.

Le rôle de Schneider consistait naturellement à démontrer le peu de consistance des droits que la maison d'Autriche avait à prétendre sur le grand bailliage de Haguenau et sur Dix villes, tandis qu'il avait été de l'intérêt des Impériaux de faire valoir le plus possible les avantages qu'elle en retirait. D'Avaux lui en fit l'observation, en ajoutant que, si réellement les droits de l'Autriche se réduisaient à si peu de chose, il était évident qu'elle avait compris, dans ce qu'elle cédait, ce qui appartenait à autrui; que, suivant toutes les apparences, elle était parvenue, en partie « par raison », en partie « par usurpation » — les mots entre guillemets sont en français dans la dépêche — à faire reconaître plus ou moins ses prétentions tant par les villes impériales que par les autres états de l'Alsace, non sans préjudice pour les franchises de la Décapole. Pour sa part, il estimait que la France avait tort d'accepter les possessions autrichiennes comme francs-alleux, ce qui avait pour effet d'éveiller les méfiances de tous les voisins, témoin un comte dont le nom lui échappait, qui avait précédemment reconnu la suzeraineté des archiducs et qui maintenant voulait être relevé de son vasselage, ce qui ne serait pas arrivé, si le roi avait tenu ses territoires en fief de l'Empire; mais, ajouta-t-il en latin, prétendant ne pas pouvoir rendre sa pensée aussi bien en français, *obtruserunt hoc nobis D*[ni] *Cæsareani etiam invitis.* Il est certain cependant que cela aurait bien mieux convenu à ceux qui formaient le

Digitized by Google

dessein de faire passer la couronne impériale dans la maison de France, sans que, pour sa part, il veuille décider si l'Empire aurait réellement avantage à chercher son chef à Paris, ou la France à chercher son roi à Vienne.

Il s'interrompit ici pour voir l'effet de ce discours sur notre envoyé. Schneider objecta qu'il y aurait moyen de remédier à cet inconvénient, en faisant choix pour la capitale d'une ville intermédiaire; mais qu'il y aurait toujours à craindre *ne magnitudine sua et mole laboret*, ce que les sages Romains avaient déjà établi de leur temps par leur maxime: *limites ponendos esse imperio*. D'Avaux ne manqua point d'abonder dans ce sens; puis, passant à un autre sujet, il parla de la paix et de l'espoir qu'on pouvait légitimement avoir de la voir enfin signée; il voulut savoir ce que Schneider en pensait, et à qui il s'en prenait si elle ne l'était pas encore. Schneider nomma les Espagnols et l'ambassadeur le confirma dans cette persuasion, en ajoutant que, d'ici à la fin de la campagne, ils ne seront plus aussi arrogants qu'ils le sont actuellement. L'arrivée des envoyés de Hesse-Cassel mit fin à cet entretien (Lettre du $\frac{15}{25}$ juin).

Tout cela était péremptoire. Il était évident que l'accord conclu entre la France et la maison d'Autriche était, aux yeux des contractants, définitif et sans appel. Mais d'Avaux ne convainquit ni Schneider ni ses commettants. En répondant à son envoyé, le 26 juin (Prot. miss., ibid. ff°. 137—38), la ville se borna à dire qu'évidemment personne n'avait idée de ce qu'était le grand bailliage, que tout le monde prenait pour un office autrichien; mais que, quand on en sera mieux informé, elle ne faisait aucun doute que ni l'empereur ni le roi de France ne voudront plus faire de sa cession une condition de leur accord, et que, dans tous les cas, elle comptait sur l'assistance que les autres états avaient promise.

La foi de Schneider était tout aussi robuste. Une fois les Français prévenus de la démarche qu'il devait faire, il ne

Digitized by Google

vit plus d'inconvénient à en informer également les Suédois. Seulement il préféra prendre pour intermédiaires les envoyés de Saxe-Altenbourg, de Saxe-Weimar et de Brunswick-Lünebourg, qui se chargèrent de représenter à Oxenstirn et à Salvius l'intérêt qu'avait l'Empire à ne pas sacrifier la Décapole; pour donner plus de poids à leurs reommandations, ils demandèrent à Schneider une autre rédaction de l'article concernant le grand bailliage. Haguenau venait précisément de lui communiquer l'état des villages impériaux qui en dépendaient: il y en avait trente-six et non pas vingt-cinq, comme on l'avait admis d'abord, et notre député s'en réjouit, dans la pensée que l'extension de leur domaine rendrait les Français plus accommodants sur les autres droits que l'Autriche prétendait faire entrer dans le marché (lettre du 18 juin). A ce moment il admettait même la possibilité d'obtenir la dissolution de l'alliance de la Décapole (Lettre du 22 juin). Dans tous les cas, pour ce qui était de sa mission, il se croyait sûr du succès, si bien qu'il en félicitait à l'avance ses commettants, en comparant leurs efforts et leur fermeté à l'énergie de leurs devanciers, qui n'avaient jamais épargné ni leur fortune, ni leurs personnes pour transmettre à leurs descendants la liberté qu'ils avaient si chèrement acquise et qu'ils mettaient au-dessus de tous les biens (Lettre du 18 juin).

Si la France et l'Empire étaient d'accord sur les conditions de leur paix, il n'en était pas de même des autres intéressés. L'armistice avec les électeurs de Bavière et de Cologne semble avoir rendu la Suède plus exigente; du moins cette puissance souleva-t-elle tout à coup la prétention de mettre à la charge des cercles où elles avaient été contractées, les dettes résultant de la guerre que l'Union de Heilbronn avait portée autrefois dans l'Allemagne méridionale. Si cela avait été admis, c'eût été aussi despectueux pour l'empereur, à qui l'on aurait fait payer les frais de la guerre qu'on lui avait faite,

Digitized by Google

que préjudiciable aux quatre cercles supérieurs, qui avaient fourni les principaux adhérents à l'Union, et qui avaient été en même temps le principal théâtre des hostilités. Les Impériaux menacèrent de tout rompre, si la Suède maintenait sa demande. Ils trouvèrent moyen de mettre les états protestants dans leur intérêt, et, sur leurs représentations, ses ambassadeurs consentirent à la retirer (Lettre du Dr Marc-Otto, du 13 mai).

Une question sur laquelle ils continuaient à se montrer intraitables, c'était la liberté religieuse dans les pays autrichiens. Les Suédois le prirent de si haut, en déclarant que, si l'on s'obstinait, il n'y aurait que l'épée qui pût trancher la question, qu'ils faillirent encore tout compromettre. Si sympathiques qu'ils fussent à leurs coreligionnaires, ce n'était pas ainsi que l'entendaient les députés protestants, et, grâce à leur esprit de conciliation, cet appel aux armes resta sans écho (Lettre du même, du 17 mai). Les Suédois donnèrent un premier gage de leur retour à des sentiments plus pacifiques, en promettant de se rendre à Munster, avec les députés protestants, pour activer les négociations (Lettre de Schneider, du $\frac{18}{28}$ mai). Cependant notre envoyé ne signale leur arrivée que le 28 mai (Lettre de ce jour).

Cette fois encore, il crut que la solution était proche. La confiance était revenue à tout le monde. On se répétait un propos d'Oxenstirn, qui avait dit qu'il était temps d'en finir et que l'attente avait été assez longue. Schneider supposait que la France était dans les mêmes dispositions, tant en raison de la minorité du roi, qui avait fait tomber le gouvernement entre des mains étrangères, que des troubles de l'Angleterre, qui pouvaient avoir leur contre-coup dans le royaume, de la situation, de la Lorraine et des récentes conquêtes qu'il fallait consolider (Lettre du $\frac{1^{er}}{11}$ juin).

Cette illusion, hélas! ne dura guère. Quand les catholiques eurent connaissance des concessions que les Impériaux

Digitized by Google

avaient faites aux Suédois sur les griefs ecclésiastiques, toutes leurs hésitations leur revinrent. Fatigués de leurs tergiversations, les protestants prirent leur recours auprès de Trautmansdorf et de ses collègues, à qui ils représentèrent l'urgence qu'il y avait de mettre fin aux maux de la patrie, en les priant d'user de leur autorité pour obtenir la ratification des catholiques. Les Impériaux parurent sensibles à cette démarche, qui témoignait d'un amour sincère de la paix ; mais ils expliquèrent aux députés que c'était le manque de pouvoirs qui rendaient les catholiques si perplexes. Les délégués protestants en exprimèrent leur étonnement : après que les Impériaux s'étaient portés forts de leur acceptation, ce n'était pas le cas de désavouer ce qui s'était fait en leur nom. Les plénipotentiaires promirent de s'entremettre derechef pour décider les catholiques à céder. Cela aurait-il suffi à ce moment pour en finir? Ce n'était pas impossible : car pendant cette même audience, Oxenstirn était venu s'informer auprès de Trautmansdorf, s'il était enfin d'accord avec la Suède sur la satisfaction qu'elle réclamait? Et, sur sa réponse affirmative, il lui donna sa « parole de cavalier » qu'il était prêt à apposer sa signature au bas de l'instrument (Lettre du 22 juin).

Malheureusement, malgré l'intervention des Impériaux, rien ne put faire fléchir la résistance des catholiques. Il y avait dix points sur lesquels ils ne voulaient entendre à rien. Pour les réduire, Trautmansdorf fit encore une fois mine de partir. La nouvelle en courut, le dimanche 4 juillet, à l'heure où se faisait le prêche à l'hôtel des ambassadeurs suédois. L'émoi fut général. Les députés protestants se réunirent en toute hâte en assemblée plénière. La première mesure qu'on prit, ce fut de charger les envoyés de l'électeur de Saxe et du duc de Brunswick de demander à Trautmansdorf de surseoir à son départ. Mais malgré l'imminence de la rupture, on refusa de revenir sur les concessions

que les Impériaux avaient faites précédemment à Osnabruck. Tout au plus proposa-t-on des atermoiements pour les rendre moins dures aux états, aux dépens desquels elles avaient été consenties. Les protestants insistèrent tout particulièrement pour obtenir le libre exercice de leur culte, partout où l'empereur établirait sa cour. On n'en finit de cette délibération qu'entre six et sept heures du soir. Quoi qu'il en soit, pour qu'il ne parût pas assumer seul la responsabilité de la rupture, les Français obtinrent de Trautmansdorf qu'il différât son départ de deux jours. On croyait unanimement que cette résolution lui avait été suggérée par les Espagnols et par le parti catholique (Lettre du $\frac{6}{16}$ juillet).

Cette fois, ce ne fut pas une fausse sortie : le chef de l'ambassade impériale partit effectivement, le mardi 6 juillet, mais sans que son départ suspendît les conférences avec les autres négociateurs qui étaient restés (Lettre du $\frac{9}{19}$ juillet).

Quand, parmi les états de l'Empire, on se montrait encore si mal disposé à la conciliation, l'épée seule, comme les Suédois l'avaient prévu, pouvait emporter la balance. Leur gouvernement venait précisément d'y recourir en son particulier, pour obliger l'évêque d'Osnabruck, le comte François-Guillaume de Wartenberg, à transiger sur les droits que les catholiques prétendaient sur son église. De toutes ses possessions, il ne lui restait qu'une ville forte, Fürstenau avec Wiedenbruck, d'où il tirait, pour ainsi dire, son unique revenu. Le 31 mai, le comte de Kœnigsmarck, à la tête d'un corps de Suédois, donne l'assaut à la place, qui fut emportée (Lettre du $\frac{1}{11}$ juin). De là, grand émoi dans le camp des catholiques; le 2 juin, Trautmansdorf manda près de lui quelques députés protestants pour les prier d'intervenir auprès des plénipotentiaires suédois, afin qu'ils arrêtassent les hostilités, comme contraires aux préliminaires de la paix, et qu'ils restituassent leurs conquêtes au prélat. Mais il s'était trouvé que c'était lui qui avait commencé, de sorte

Digitized by Google

qu'il ne fut pas possible de donner tort à Kœnigsmarck (Lettre du $\frac{4}{14}$ juin), qui ne craignit pas de venir de sa personne, le 7 juin, à Munster. Par suite de ce coup de main, en moins de quinze jours, les denrées doublèrent de prix, faute d'arrivages de la campagne, si bien que notre député se crut à la veille de manger du pain de Westphalie, en dépit de l'horreur que son palais et son estomac en ressentaient à l'avance : *mundt und magenschreckende Pompernickel* (Lettre du $\frac{8}{18}$ juin).

X. Mossmann.

Digitized by Google

ARRESTATION DE DEUX PASTEURS

dans la Baronnie de Fénétrange

1724

La libre baronnie de Fénétrange était en 1724 possédée par deux seigneurs, le duc de Lorraine Léopold et le prince de Salm-Salm Louis-Otto. La portion de celui-ci dépendait du Saint-Empire. Le duc de Lorraine ne relevait que de Dieu et de son épée. Tous les deux, bons catholiques, avaient cependant admis les anciens protestants au droit de bourgeoisie, mais ils ne toléraient ni ministres, ni temples, ni maîtres d'école. — A Fénétrange, ils avaient cependant conservé leur cimetière au faubourg sur la route de Dieuze; les morts y étaient enterrés avec pompe, mais sans ministre; l'office religieux se faisait à Diedendorf, sans le cadavre. C'était dans l'église de ce petit village que l'on célébrait en outre les baptêmes et les mariages.

Chaque souverain avait son juge: Sénault pour la Lorraine; Jacques pour le prince de Salm-Salm. Il y avait souvent entre eux des scènes de discorde dont profitaient les non-catholiques, mais ce que l'on empêchait toujours, c'était de faire venir le ministre voisin ou un maître d'école; les deux souverains étaient complètement d'accord sur ce point.

Une pareille situation n'était pas fort agréable pour les

Digitized by Google

religionnaires et leur plaintes furent entendues par les comtes de Nassau-Saarwerden dont les États touchaient la baronnie. A cette époque, il y avait pour prince Guillaume-Henri de Nassau-Saarbrück, qui avait commencé à régner en 1718 sous la tutelle de sa mère Charlotte-Amélie de Nassau-Dillembourg, qui résidait à son château de Lorentzen. C'est celle-ci qui ordonna aux ministres d'aller prêcher sur les terres de Fénétrange. Ils s'y firent prendre, cela devait arriver; mais une justice à rendre à la comtesse, elle les soutint et les tira du mauvais pas. Le duc Léopold ordonna à ses officiers de ne pas poursuivre et de mettre en liberté les deux ministres, trop zélés pour leur culte.

Un mot sur ceux-ci.

Le docteur Jean-Jacob Lucius, originaire de la Vétéravie (ancien duché de Nassau), comme son confrère Jean-Henri Rosenkrantz, vint en 1698 à Lorentzen, où était le château comtal, pour exercer le saint ministère dans le pays de Saarwerden. Son premier sermon fut prononcé à Pisdorf, où il fut pasteur jusqu'au 28 avril, date de sa nomination à Hirschland, dont dépendaient Rauwiller et Weyer. Il y confirma plus de 600 personnes venues de Fénétrange, Wolfskirchen, Pisdorf, Weyer et Hirschland.

En 1717, il célébra le jubilé de Luther et en 1720 il introduisit le *simultaneum* dans l'église réformée de Rauwiller. On le voit le 23 juillet 1733 assister avec les autres ministres du comté au synode de Neu-Saarwerden et le 18 février de l'année suivante il consacre, en qualité de plus ancien pasteur et assisté de ses confrères Vogelmans et Pfender, dans l'église de Neu-Saarwerden, le jeune Gustave Herrenschmidt, fils du pasteur de cette localité, nommé *feldprediger* au régiment Royal-Allemand, alors en garnison à Fort-Louis en Alsace.

En 1750, le 1er août, le pasteur Lucius eut le malheur de perdre sa femme, Marthe-Marguerite, âgée de 75 ans, et lui-

même, le 18 mai 1754, il rendit son âme à Dieu, à l'âge de 89 ans, après 56 ans de pastorat. Le pasteur de Berg, Frédéric-Louis Rotemberger, présida à la cérémonie de son enterrement, en présence du vicaire du défunt, nommé Georges-Christian Engel, des pasteurs et du bailli de Harskirchen, Stutz, etc.

Le pasteur .ean-Henri Rosenkrantz fut désigné pour Drulingen le 20 mars 1707 ; après avoir été examiné le 6 avril, il fut consacré à Ottweiler près de Saarbruck. Il fit son entrée à Drulingen le 12 avril. Sieweiler et Ottweiler dépendaient de sa cure.

En 1765, il obtint sa retraite, après avoir occupé pendant 58 ans sa paroisse. Il se retira dans son pays natal à Friedberg, en Vétéravie, chez ses enfants. Il y mourut le 30 mai 1769, à l'âge de 89 ans.

En 1726, il fut accusé devant le consistoire du comté par l'aubergiste Vehrung et un certain nombre de bourgeois pour la violence de ses sermons. Il reprochait à ses paroissiennes de Drulingen le luxe de leurs habits en ces termes : « Vous les Drulingen, à vos plumes on reconnaît à « quels oiseaux on a à faire[1]. »

Il fut acquitté[2].

Mais il est temps de rapporter ce que nous savons sur l'arrestation des deux pasteurs ; il n'y a que des pièces officielles. Inutile de faire des phrases.

[1] Archives de la Basse-Alsace, fonds de Saarwerden, G. 69.

[2] Je dois ces renseignements à M. le pasteur G. Mathis d'Eyweiler, qu'il veuille bien recevoir mes remerciements.

Digitized by Google

I.

Monsieur,

Le comte de Choiseul, qui est actuellement à sa vendange à Macheville (Maxéville), nous a renvoyé celle que vous lui aviez écrite de la part de S. A. R. concernant le Sieur Lucius, ministre luthérien lequel est arrêté en cette ville par un ordre de mon dit sieur de Choiseul ; j'ai l'honneur de vous informer qu'en conformité des intentions de S. A. R. j'ai dit à ce ministre en présence des officiers de ce bailliage que pour cette fois elle voulait bien lui donner par grâce son élargissement, mais s'il persistait à continuer les exercices de Luther au village de Postroff et autres lieux du bailliage, il serait enfermé dans un cachot et puni très rigoureusement. A quoi, il nous a répondu qu'il n'était pas le maître à présent d'accepter ledit élargissement, qu'il demandait un tems convenable pour donner avis à la maison de Nassau de ce que je venais de lui dire et que sur les ordres qu'il recevrait, il ferait une réponse positive, n'étant pas à sa disposition de promettre ce à quoi S. A. R. voulait l'obliger, tant pour la privation de ses fonctions de ministre à Postroff, que d'acquitter aucuns frais ni de la nourriture, ni autres occasionnés par sa détention, qui se trouvait jusqu'ici se monter à 130 livres y compris les frais de garde. En sorte que cela étant dû en la plus grande partie au cabaret où il est détenu ; nous n'aurions su comment relâcher ce ministre soit qu'il eut consenti à son élargissement que préalablement il eut acquitté les dépenses qui autrement resteraient à la charge de S. A. R.

Sur quoi, j'ai cru que nous pouvions disposer sans un ordre, de l'un ou l'autre cas, soit qu'il arrive que le ministre, après avoir eu les instructions de la maison de

Nassau, voulut bien avoir sa liberté, mais sans payer aucun dépens, ni frais ou qu'il refuse absolument de sortir de son arrêt et de ne rien payer pendant sa détention. C'est sur cela, Monsieur, que nous attendons la volonté de S. A. R. que j'aurai l'honneur d'informer des dispositions que ce ministre a reçues, aussitôt qu'il me les aura apprises.

A Postroff et à Metting, la maison de Nassau a deux portions dans le domaine utile, quoique comme seigneur de Gerols-Eck, elle n'y eut aucune juridiction, de tems immémorial. Il n'y a jamais eu dans ce lieu de temple luthérien, ni d'autre hérétique, mais seulement une église anciennement construite par les catholiques romains qu'ils possédaient avant le luthéranisme et de laquelle ceux-ci s'étaient emparés pendant le règne de l'hérésie. Le roi fit rendre l'église et chasser les luthériens.

A Metting, aucun exercice religieux n'y était permis, ni toléré ; les officiers de Fénétrange ont été avertis qu'il y avait des assemblées furtives et secrètes qui se faisaient dans quelques maisons du lieu ou l'on a appris que les habitans presque tous luthériens faisaient venir des ministres du comté de Nassau-Saarwerden, espérant par la suite avoir une prétendue possession comme le veut la maison de Nassau.

Nous attendons, Monsieur, les ordres que S. A. R. donnera à ce sujet sur la conduite à tenir.

J'ai l'honneur de me dire avec un très grand respect, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur.

SÉNAULT.

A Fénétrange, le 10 octobre 1724.

II.

Ce jourd'hui 9 octobre 1724, par devant Nous, officiers du bailliage de Fénétrange, est comparu le N[é] Jean Plivinel, maire du village de Metting, dépendant de la ba-

ronnie et du bailliage, lequel nous aurait dit qu'en vertu d'un ordre par écrit qu'il aurait reçu de M. le comte de Choiseul, Bailli de S. A. R. à Fénétrange, en date du 9 septembre dernier, il aurait fait arrêter en la maison de Christophe Grapp, habitant dudit Metting, la personne du Sieur Jean-Henri Rosenkrantz, ministre luthérien résidant au village de Drulingen, comté de Nassau-Saarbrück, lequel il avait trouvé faisant le prêche de lad. religion et exercice d'icelle qu'il administrait à plusieurs habitans, sujets de Fénétrange audit Metting, Et ensuite il l'aurait fait conduire en la maison de Jean-Adam Weis, cabaretier, où il l'aurait laissé à la garde de quatre hommes, jusqu'il nous aurait fait informer et que ledit ministre ne pouvait y rester sans risque d'évasion attendu que presque tous les habitans du même village sont de religion luthérienne et par conséquent peu assurés pour la garde.

De tout quoi, nous a fait la déclaration et a fait sa marque n'ayant l'usage d'écrire. †

L'ordre de transférer le ministre Rosenkrantz à Fénétrange est signé le même jour par les officiers du bailliage : SÉNAULT, JACQUES et KLEIN, BOUR, greffier.

Le 10[e] d'octobre, l'huissier Labigant conduit à Fénétrange le ministre et le dépose en la maison de Charles Westermann, bourgeois, où il est gardé par deux hommes.

Interrogé pourquoi il conspirait contre les lois, le ministre a répondu que depuis plusieurs années il faisait à Metting les cérémonies du culte et qu'il les avait discontinuées déjà depuis quelques mois parce qu'on lui avait dit qu'il serait arrêté ; mais que depuis il aurait été obligé de venir continuer ses fonctions par suite d'ordres sévères de la part de M. le comte de Nassau et de M[me] la comtesse de Nassau-Saarbrück, que sur cela il se serait transporté dans la maison indiquée et assurant que le comte et la comtesse lui avaient donné l'assurance de le protéger à ce sujet

Digitized by Google

contre tout ce pouvait lui arriver et avons clos le présent procès-verbal et a signé avec nous ledit ministre. ROSENKRANTZ, SÉNAULT, JACQUES, KLEIN, BOUR, *greffier*[1].

III.

Monsieur,

Conformément à celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15 courant, j'ai exécuté les intentions de S. A. R. Mais ces deux ministres luthériens ne veulent sortir d'arrêt, ni payer les frais de leur nourriture et autres ci-devant faits, que ce qu'ils se feront donner à l'avenir au dela de ce que l'on fournirait d'ordinaire aux prisonniers, disant qu'ils ont reçu l'ordre de Mme la comtesse de Nassau douairière, laquelle a écrit plus loin en Allemagne à M. le comte de Nassau-Ottweiler qui est actuellement à Idstein[2] et aux autres princes dont elle attend la réponse et ensuite apprendra ce qu'ils auront à faire, voilà la réponse que ces ministres m'ont faite. Sur quoi, pour diminuer une double garde, je les ai fait mettre ensemble dans une même maison où ils sont seulement gardés par deux bourgeois. Personne d'icy de nos catholiques ne voulant s'en charger à leurs risques, ce que je tacherai cependant de faire faire aux luthériens. Pour s'en débarrasser autrement, il serait facile les faisant reconduire par un huissier sur le territoire de la juridiction du comté de Nassau en leur faisant in-

[1] Ces diverses pièces sont tirées d'un petit cahier cartonné in-folio contenant des originaux ou des copies concernant les protestants de Fénétrange et de Lixheim au siècle dernier qui est à la bibliothèque du Musée lorrain à Nancy (fonds de l'abbé Marchal). Il y a aussi les instructions données au commissaire Mathis pour les règlements et les limites du Nassau.

[2] En Vétéravie.

Digitized by Google

jonction de ne plus se présenter à Postroff et à Mettingen pour y tenir leur prêche. Quant à la dépense qu'ils ont faite ici et aux autres frais pour leur garde ; puisqu'ils n'ont agi en le fait que par les ordres de Mme la comtesse de Nassau et ses co-seigneurs, qui les soutiennent avec tant de chaleur, l'on pourrait relever ces dépenses sur ce que le fermier du domaine ici a en main revenant à la maison de Nassau pour la seigneurie de Gerols-Eck qui suffirait pour la payer aux cabaretiers auxquels elle est due.

Ou bien récuperer ces frais sur les amendes que nos sujets luthériens pourront après encourir, lorsqu'ils se trouveront auxdites assemblées des prêches auxdits Mettingen et Postroff, dont ils ne pourront tout à fait s'abstenir d'aller, quoiqu'il leur puisse couter.

Mais considérant que mettant ces ministres luthériens chez nos sujets de leur religion qui voudront bien les nourrir et s'en charger à leurs risques, il pourrait leur donner lieu d'y rester plus longtemps et attendre avec plus de tranquillité les prétendues résolutions de la maison de Nassau qui se flatte sur cela de l'emporter et il serait dangereux que nos sujets de cette religion ne caballent avec eux ; déjà naturellement disposés sur cette matière ; c'est, Monsieur, ce que j'ai vu être obligé de vous observer, en attendant S. A. R. d'en disposer.

A l'égard de l'état où se trouve l'exercice de la Religion à Postroff et à Mettingen en 1670 : dans ce temps là, le roi de France n'était pas encore occupant le pays de la Sarre ; la religion luthérienne y dominait et possédait seule nos églises dans ces villages et le roi rétablit les catholiques jusqu'à présent y conservés ; que les luthériens y ont exercé la leur, ce n'a été que furtivement et à l'insu des officiers de Fénétrange qui l'ont appris depuis peu d'années.

J'ai l'honneur, etc.

SÉNAULT.

A Fénétrange, le 25 octobre 1724.

Digitized by Google

Il n'y a point ici de prison en estat.

Il y a tout lieu de croire que l'opinion du juge Sénault prévalut. Les frais de nourriture des deux pasteurs montaient tous les jours ainsi que ceux de leurs quatre gardiens. On ne pouvait rien avoir des deux détenus dont la fortune était dans le comté de Nassau-Saarwerden. Il était temps de cesser une détention dispendieuse qui n'en était pas une. On reconduisit donc à la frontière purement et simplement les deux ministres l'un après l'autre ; le pasteur Lucius, après une douce captivité de douze semaines ; Rosenkrantz, après une pareille épreuve de huit semaines.

Il y a tout lieu de croire que ce fut la caisse de l'État qui paya les frais de même qu'en 1744, lorsque les protestants de Fénétrange furent condamnés à une amende de 3000 francs pour avoir assisté avec leurs familles et leurs domestiques au prêche du pasteur du régiment Royal-Allemand, malgré une première défense faite en 1743. Le roi Stanislas, sur la demande de la comtesse de Nassau-Saarbrück, avait consenti à ne pas exiger les mille francs qui lui revenaient; les deux mille autres ne furent pas exigés et ils furent classés dans les non-valeurs. Cela fait l'éloge des magistrats de Fénétrange.

Quelques semaines après la mise en liberté des deux pasteurs, la communauté protestante perdait, le 19 décembre, l'aubergiste Sébastien Lerch à l'âge de 63 ans. Il n'avait pas été un timide, il avait montré qu'il avait été bon luthérien en recevant chez lui un pasteur, malgré les ordres des coseigneurs. Traduit devant la justice, il avait été condamné à une amende de cent florins, au commencement du siècle. Aussi la communauté, pour honorer sa mémoire, lui érigea dans le cimetière une pierre tombale sculptée avec longue épitaphe contre le mur de séparation du cimetière catholique ; ce fut la première pierre de cette série si intéressante et peut-être unique que l'on voit dans le cime-

Digitized by Google

tière protestant de la petite ville de Fénétrange. Il serait grand temps de les réparer et surtout de les étudier. « Sébastien Lerch, dit le pasteur Philippe Beer de Pistorf, est décédé subitement après avoir invoqué le nom de ses juges. Le service funèbre aura lieu le second jour de Noël[1]. »

Metting était de la seigneurie de Gerols-Eck; il y avait 20 chefs de famille partie catholiques et protestants, 18 maisons en état et 23 masures. L'église, dédiée à saint Martin, appartenait aux princes de Salm et les comtes de Nassau n'y avaient aucun droit; annexe de Schalbach. L'église bâtie sur une petite éminence est encore debout, elle n'a de remarquable que son clocher de forme conique remontant au XIV^e^ siècle.

Le village de Postroff était de la seigneurie de Gerols-Eck. Il y avait 30 maisons en état et 43 masures, avec 33 habitants chefs de famille, partie catholiques et luthériens. L'église appartenait au prince de Salm et les comtes de Nassau-Saarbrück n'y avaient aucun droit. C'était un petit édifice datant de la fin du XV^e^ siècle avec des fresques curieuses dans son chœur carré. Une tour conique en petit appareil aussi large que la nef servait de porche. Dédiée à l'invention de la sainte Croix, cette église était annexe de Bœrendorf[2].

Nous avons trouvé aux archives de la Meurthe une pièce concernant ce village; la voici:

Après que nous avons été suffisamment informé que les sujets luthériens fénétrangeois de Postroff s'immiscent d'envoyer leurs enfants à l'école luthérienne, Nous, pour prévenir à cela, Nous ordonnons à notre maire de Postroff, aussitot le présent reçu de faire sonner la cloche du lieu et

[1] Communication de M. le pasteur Winter de Fénétrange, qui prépare une histoire de la communauté luthérienne dans cette ville.

[2] Il y a quelques années, une belle église, œuvre de M. Jacquemin de Metz, l'a remplacée.

de déclarer à l'assemblée de toute la communauté, à tous les sujets fénétrangeois tant luthériens que catholiques qu'ils aient à envoyer leurs enfants qui sont en état d'apprendre à l'école catholique et de payer l'écolage au Regent d'école à peine de 20 florins d'amende à payer sans retard, en cas de désobéissance. A quoi le maire doit veiller exactement et à quoi un chacun doit se conformer.

Donné au chateau de Fénétrange le 13 novembre 1723.

Le comte de CHOISEUL, seigneur de Beaupré.

Le 29 avril 1729, le comte Jean-René-Guillaume de Choiseul, libre baron de Beaupré, chambellan de S. A. R. grand bailli de Fénétrange, seigneur de Frémestroff, fut atteint à Fénétrange d'une attaque d'apoplexie à laquelle il succomba le 31. Il fut enterré le 2 septembre dans l'église collégiale du côté de l'épître. Il était né vers 1669. Il fut peu regretté.

ARTH. BENOIT.

Digitized by Google

SOUVENIRS D'ALSACE

1789–1846

(*Suite et fin* [1].)

IV

Après le départ, en 1829, de Mme Henriette pour Vizille, son mari était resté à son poste de député ; mais, quelque temps après la prorogation de la chambre jusqu'au mois de septembre, il était revenu dans sa famille. C'est de là qu'en réponse aux craintes exprimées par sa belle sœur, Mme Octavie de Stein, il lui écrivit les quelques lignes suivantes :

« Nous avons le regret de voir manquer le premier but de notre session par la brusque résolution qu'ont prise nos ministres de retirer nos lois fondamentales et municipales que la France attendait avec impatience. Le bon esprit de la chambre et sa disposition sincère d'entrer dans tous les arrangements raisonnables, rend d'autant plus fâcheux ce mécompte qui produit un grand mécontentement dans nos départements. Nous en éprouvons un très vif en voyant le gouvernement persister dans cette marche incertaine et défiante qui trouble le présent et inquiète l'avenir. Heureusement l'esprit du pays est bon...... Il faudra bien tôt ou tard que ceux qui gouvernent cherchent leur force là où elle est.... »

[1] Voy. pages 180 et suiv. de la livraison d'avril—mai—juin et pag. 289 et suiv. de la livraison juillet—août—sept. 1889.

Digitized by Google

La chambre ayant repris ses travaux, M. Augustin Périer revint seul à Paris où il ne fut rejoint par sa femme, avec son amie Frédérique Pfeffel, qu'au mois de mars 1830. Mais l'atmosphère politique était devenue si menaçante que la prudence commandait le retour à Vizille pour assurer à la mère une tranquillité relative que la capitale refusait. On y «dansait sur un volcan», disaient les feuilles publiques à propos de réjouissances à l'occasion d'une visite princière. Le fait est que l'on prévoyait généralement une révolution si l'attitude des ministres ne se modifiait point et l'on était convaincu qu'elle éclaterait à la première occasion. On sait que, loin de reculer, le gouvernement publia dans le *Moniteur* les ordonnances prononçant la dissolution de la chambre des députés, réduisant à deux cents et quelques représentants la nouvelle chambre à nommer, soumettant la presse à une réglementation de bon plaisir, etc. etc. C'était plus qu'il n'en fallait pour mettre le feu aux poudres et provoquer la résistance dans laquelle, après trois jours de combats, la branche aînée de Bourbon devait succomber.

M. Augustin Périer se trouvait momentanément à Vizille quand les ordonnances parurent inopinément dans le Moniteur. Il s'empressa d'accourir et entra, par Charenton, dans Paris, à travers les barricades, au moment où la lutte allait cesser et où la cour, retirée au château de Saint-Cloud, faisait précipitamment ses préparatifs de retraite vers l'Angleterre.

L'anxiété était grande chez M^me^ Henriette sachant que les principaux membres de la famille Périer, Augustin et Casimir, devaient être fortement engagés dans le mouvement avec le général Lafayette, grand-père de sa bru, Nathalie. De Paris, on la renseignait aussi fréquemment que possible, et la satisfaction succédant aux anxiétés, elle s'empressait de faire part à ses sœurs des émotions qu'elle éprouvait. C'est à M^me^ Octavie de Stein, à Nordheim, que sont principalement

adressées les lettres qu'elle écrivait concernant la résolution; elle allait au plus pressé, c'est-à-dire à celle de ses sœurs qui était le plus éloignée de Paris, sachant, sans doute, que M^me^ Amélie de Dietrich était renseignée aussi fréquemment qu'elle-même par M. le député de Turckheim, beau-père de sa fille Amélie. Elle lui dit, dans sa lettre du 3 août 1830:

«Le vénérable grand-père de Nathalie (le général Lafayette) a pu faire partir une lettre qui nous a rassurées sur son existence.... On croit que le Roi va partir pour Compiègne. Les ministres sont isolés dans leurs hôtels, avec des canons braqués, mèches allumées et une forte garde suisse...... Le peuple se barricade, brise les télégraphes, arrache les signes royaux, crie vive la Charte, mort aux ministres, aux Bourbons!.... ...La garde nationale s'est emparée de tous les points de Paris et le général Lafayette en est le colonel...... Les députés nomment une commission pour veiller à la sûreté et à l'ordre. De ce nombre est Casimir Périer, le comte Lobau, Jacques Lafitte, Odier, etc...... Augustin (Périer son mari) me dit que tous les députés et citoyens honorables sont d'avis que les circonstances sont graves, mais qu'il faut faire son devoir, advienne que pourra. D'autres renseignements me disent que les citoyens de Paris, sans chefs, ont résisté pendant quatre jours, dépavé les rues, abattu les arbres des boulevards pour faire des barricades et se défendre....... Le *Journal des Débats* et le *Temps* ont reparu....»

Le lendemain, 4 août, M^me^ Henriette s'empressait d'informer encore sa sœur que les députés avaient élu une délégation composée d'Augustin Périer, Benjamin Delessert, Guizot, Sébastiani, les deux Dupin, etc., chargée de se rendre auprès du duc d'Orléans pour le prier de venir à Paris et de prendre les rênes du gouvernement en qualité de lieutenant-général du royaume et, en même temps, elle lui dit que le duc est entré le 31 juillet muni de la cocarde tricolore et précédé d'une proclamation dont elle lui transcrit le texte. Ainsi se trouvait réalisée la prédiction formulée, quinze années auparant, par l'ainée des dames de Berckheim-Schoppenwihr.

Casimir Périer — dit-elle encore à sa sœur — s'est fait

beaucoup d'honneur par son courage et l'humanité qu'il a montrée dans les deux premiers jours de combat où, « après avoir fait auprès du duc de Raguse de vains efforts pour empêcher l'effusion du sang, il a contribué à l'arrêter dans la rue de la Paix et a sauvé personnellement une vingtaine de gendarmes oubliés dans l'hôtel des affaires étrangères et que le peuple, irrité de les avoir vûs tirer sur lui, voulait sacrifier. » Enfin elle lui annonce que Casimir est désigné par l'opinion pour le ministère de l'intérieur avec Bignon (le député du Haut-Rhin) pour les affaires étrangères, Dupont de l'Eure à la justice, le baron Louis aux finances, l'amiral de Rigny à la marine, le général Gérard à la guerre, Guizot à l'instruction publique, Alexandre de Laborde, préfet de la Seine et Bavoux, préfet de police.

Mme Henriette ne revint à Paris que vers la fin de l'année. Le 29 septembre, elle faisait annoncer à sa sœur Octavie que son jeune ménage, Adolphe et Nathalie, est arrivé de Paris et que l'on peut donner de fraîches nouvelles politiques. C'est Frédérique Pfeffel qui tient la plume et qui dit à Octavie que Adolphe et sa femme « sont aussi prononcés que possible dans l'extrême gauche ; que c'est l'opinion de Lafayette, de Tracy, Benjamin Constant et de toute la jeunesse ayant pour suite tout le peuple de Paris. » Les quatre Périer, ajoute-t-elle, ne sont pas de ce bord-là ; ils y voient l'anarchie et ne trouvent de salut que dans la conservation de la chambre qui a résisté à l'abolition de la charte. Les quatre Périer, que nous voyons, pour la première fois, réunis dans la correspondance, étaient : Augustin, Casimir, Joseph et Camille, père et oncles d'Adolphe et d'Eugène Périer de Berckheim.

Les circonstances offraient à Mme Henriette assez de préoccupations pour écarter momentanément de son esprit la la douleur que lui causait la mort de ses deux filles. Dans le moment où Frédérique prenait la correspondance, Mme Henriette

poursuivait un projet conforme à ses affections et qui ne devait pas tarder à se réaliser. M. Camille Périer était encore célibataire. Henriette désirait qu'il se mariât. Elle pensait que la fille de sa cousine, Mme de Sahune, née Amélie de Dietrich, était l'objet d'une alliance désirable et Mme Henriette sut faire partager cet avis par M. Augustin, son mari. C'était aller au-devant des inclinations de M. Camille qui, malgré une certaine disproportion d'âge, fut préféré à d'autres prétendants par la jeune fille, Amélie de Sahune, et à la grande satisfaction de ses parents. Mme de Sahune s'empressa d'en donner avis à Mme Fritz de Dietrich et le mariage ne tarda point à se conclure et à donner ainsi à Mme Henriette une belle-sœur qui saura l'assister dans la nouvelle voie politique qui allait s'ouvrir.

Mme Henriette Périer était revenue à Paris et c'est de là que, le 6 décembre 1830, elle donne de ses nouvelles à sa sœur, Mme Octavie de Stein.

« Représente-toi ton Henriette tous les jeudis à un dîner de 36 députés ou personnages éminents, seule femme, en face de Casimir (Périer) pour lui aider à faire les honneurs. Jeudi prochain ma jeune belle-sœur (Mme Camille Périer, née Amélie de Sahune) y viendra avec son mari, Mmes Joseph Périer, de Boubers et Bartholdi. »

On voit que, sans sortir du cercle de sa parenté, Mme Henriette savait produire un nombre suffisant de dames aimables pour faire les honneurs aux députés et autres personnages dont les appartements de Casimir Périer étaient devenus un point de réunion. Elle se laissait nécessairement entraîner dans la vie politique dont ce milieu était la haute expression. Il y avait bien eu la manifestation « avec éclat d'un parti républicain, qui voulait un régime semblable à celui des États-Unis d'Amérique, avec le général Lafayette pour Président », mais le courant constitutionnel, dans lequel Mme Henriette se trouvait mêlée, devait prévaloir,

Digitized by Google

surtout lorsque Lafayette « aux cheveux blancs », désignant devant le peuple le duc d'Orléans, eut déclaré que ce prince était la « meilleure des Républiques », circonstance que les lettres laissent dans l'ombre afin de rendre un hommage, d'ailleurs mérité, au désintéressement et au patriotisme du général. Mme Henriette assiste à la séance de la Chambre des députés dans laquelle le général donne sa démission de chef des gardes nationales et en explique les motifs. Le 27 décembre 1830, elle communique ses impressions à sa sœur Octavie et lui donne en même temps des nouvelles de Rome où son fils, Eugène Périer, était secrétaire d'ambassade. Le « petit diplomate » donne des détails sur le conclave et ajoute que « rien n'est édifiant dans ce pays-là, que les églises n'inspirent rien de religieux et que les prêtres y sont comme des femmes dans le monde ».

Le commencement de l'année 1831 réservait une grande douleur à nos dames de Berckheim-Schoppenwihr et il est à présumer que Mme Henriette et sa compagne, Mlle Frédérique Pfeffel, quittèrent Paris, peu avant ou de suite après le nouvel an, pour Strasbourg afin d'assister Mme Fritz de Dietrich et sa fille Amélie dont le mari, M. Guillaume de Turckheim, mourut dans la première quinzaine de janvier. Ces dames étaient encore à Strasbourg au mois de mars, car c'est de cette ville que Mlle Frédérique écrit, le 13, à Mme Octavie pour lui annoncer que, dès la veille, Casimir (Périer) était ministre de l'Intérieur et président du conseil. « Cette nouvelle, lui dit-elle, réjouira ton cœur de Française, bien qu'aujourd'hui les gouvernants ne siègent pas sur des roses, mais sur des épines, car les intentions les plus pures, les actes les plus sages sont empoisonnés par les malveillants. » Elle lui annonce en même temps qu'elles vont retourner à Grenoble, mais que Henriette « a souci du voyage, qu'elle préfère Paris et que la politique

Digitized by Google

l'intéresse par-dessus tout ». On alla en effet à Grenoble où il fallait se résoudre à rester jusqu'après les élections qui devaient avoir lieu le 5 juillet (non le 6, comme elle dit), sauf à retourner «immédiatement à Paris si son mari est nommé », c'est-à-dire est reélu. C'est à sa sœur Octavie qu'elle écrit ses intentions en lui parlant encore de son fils Eugène, de retour à Paris et que son oncle Casimir, ministre de l'Intérieur, retient pour l'envoyer en mission à Londres, puis à Hanovre comme secrétaire de légation. Puis elle lui dit encore que M^lle^ Frédérique a été « très satisfaite de notre Amélie (M^me^ Fritz de Dietrich), que rien ne paraît aux yeux (sa vue faiblissait), qu'elle a toujours son beau teint, ses belles dents et vaque à toutes ses occupations ». Arrivées à une époque de la vie où les joies et les peines se sont disputé les émotions les plus délicieuses et les émotions les plus cruelles de l'âme, nos Colmariennes se retrouvent dans toute la fraîcheur des premières tendresses de la famille ; elles se fortifient réciproquement pour continuer à être jusqu'au terme fatal ce que l'éducation et les épreuves de la vie les ont faites, c'est-à-dire des filles étroitement unies aux leurs, des amies bien fidèles, des épouses exemplaires et des mères accomplies.

Si l'on devait en juger par les lettres éditées, les relations entres les divers membres de la famille de Dietrich-Berckheim auraient été moins actives qu'entre les trois sœurs de Berckheim-Schoppenwihr ; mais il y a lieu, pensons-nous, de croire que cette apparence n'est que le résultat de l'exploration éclectique des nombreuses lettres à la disposition de l'éditeur. Il est probable que quelques-unes de celles qui sont passées sous silence auraient aidé à mieux comprendre la relation intime des faits.

Le 2 mars 1832, M^me^ Veuve Scipion Périer, née Louise de Dietrich, sœur de M^me^ de Sahune, née Amélie de Dietrich, écrit à sa tante, M^me^ Fritz de Dietrich, née Amélie de

Digitized by Google

Berckheim-Schoppenwihr, une lettre qui commence ainsi : « Il y a bien longtemps, bonne et toujours chère Amélie, que nous n'avons eu de communication quelconque ensemble ; j'ai, malgré notre silence réciproque, toujours demandé et obtenu de tes nouvelles soit par ta sœur (Mme Henriette Périer), soit par la mienne » (Mme Amélie Sahune). On ne trouve dans la correspondance qu'une vague indication pour expliquer, entre personnes qui se chérissaient, cette longue absence de « communication quelconque » et c'est Marie d'Oberkirch (l'active et affectionnée Mme de Montbrison) qui donne cette indication. Mme Scipion Périer ne s'estimait pas heureuse avec son mari, par la raison qu'absorbé par les affaires de banque, Scipion Périer, écrivait Mme de Montbrison, « n'était plus rien pour la *conversation*, en dehors de ses affaires de banque ». M. Scipion meurt prématurément et sa veuve ne tarde pas à mesurer l'étendue de la perte qui l'afflige. Mme Henriette Périer en fait discrètement la remarque dans une de ses lettres. Dominée par son chagrin, Madame Scipion se livre aux étreintes d'une religiosité excessive, qui lui fait un peu négliger, non ses enfants, mais ses autres parents. Une circonstance heureuse la ramène sur la terre et c'est pour faire part de son bonheur qu'elle écrit à sa « bonne et toujours chère Amélie », Mme Fritz de Dietrich. Elle lui annonce que sa fille, Cécile, « après avoir été demandée par quelques partis brillants pour la fortune, mais dont le personnel ne lui plaisait pas, épouse M. Vitet, maître des requêtes, inspecteur des monuments historiques et qui sera plus tard l'éminent académicien que l'on sait.

A cette nouvelle, bien agréable à toute la famille, d'autres vont succéder ; elles sont transmises, le 13 mars, par Mme Henriette Périer à sa sœur, Mme Octavie de Stein. On célèbre en famille l'anniversaire du jour où Casimir Périer a été nommé ministre de l'intérieur et président du conseil.

Digitized by Google

Alphonse Périer et sa femme sont arrivés pour la circonstance, dont ils profiteront d'ailleurs pour revoir leur fille, mariée au capitaine du génie, Ernest de Chabaud. Celui-ci sera attaché à la maison du jeune duc d'Orléans. D'un autre côté M. de Sahune va être nommé conservateur des forêts du roi ; Fritz de Berckheim-Schoppenwihr, qui désire servir encore, sera attaché à l'état-major du duc de Rovigo, gouverneur d'Alger. Voilà, sans doute, des nouvelles qui doivent donner de la satisfaction aux trois familles de Berckheim-Schoppenwihr, de Dietrich et Périer. Mais pour celles-ci comme pour toutes autres, les peines sont fidèles compagnes des joies ; et comme tout est relatif dans la vie, on peut dire que si ces familles paraissent favorisées par les succès, la compensation par les peines leur fut bien mesurée. On était à la veille du jour où la terrible épidémie du choléra se manifesta dans la capitale : toutes les classes furent indistinctement atteintes ; M^me^ Henriette fut une des premières qui lui paya son tribut, mais qui résista victorieusement ; tandis que M^me^ Scipion Périer, belle-mère de M. Vitet, succomba le troisième jour ; Casimir Périer était atteint, à son tour ; le 10 avril, Frédérique Pfeffel donnait à M^me^ Fritz de Dietrich des informations rassurantes sur la marche de la maladie du ministre, et lui annonçait en même temps la mort de M^me^ Scipion. Les soins prodigués à l'homme d'Etat par la science et par les membres de sa famille prolongèrent sa vie pendant une ou deux semaines, mais furent impuissants à conjurer le délire qui la termina. M^me^ Henriette, éprouvée déjà tant de fois par les coups de la mort, demeura aussi calme que le danger était grand dans l'atmosphère empoisonnée de Paris. Après avoir assisté ses belles-sœurs, M^mes^ Scipion et Casimir Périer, après avoir elle-même subi les attaques du mal et les avoir vigoureusement repoussées, il lui restait, quand Casimir eut succombé, à donner ses soins à son amie Frédérique Pfeffel

Digitized by Google

qui, elle aussi, venait d'être atteinte et sérieusement menacée. Pour être édifié sur le stoïcisme de ce caractère, il faut lire les quelques mots qu'elle écrivait le 16 mai, alors que l'épidémie battait son plein, à sa sœur aînée, Mme Octavie de Stein. C'est l'une de ses lettres les plus calmes, les plus froides, si tant est que sa main en ait tracé de ce dernier genre.

« La vue de mon écriture doit te rassurer sur mon compte ; en effet, ma santé est maintenant à toute épreuve. La bonne Frédérique n'est pas encore entrée en convalescence et cela commence à m'inquiéter ; quoique la maladie s'amende, les suites en sont incalculables, témoin notre pauvre Casimir, dont la vie a été si belle et qui vient de la terminer. Après avoir eu, comme nous, le choléra et en avoir été guéri, il a eu à la suite une maladie cérébrale. Ce n'est pas l'étranger qui regrettera le moins un homme si ferme, si franc, si loyal, si éminemment distingué. La famille royale en est consternée. « Où trouver tant de capacités et tant d'honnêteté ? » Si quelque chose peut adoucir nos regrets, c'est ceux qu'il cause. — Dans ses souffrances, il a été constamment bon et affectueux ; ses médecins sont frappés de cette générosité et excellence de cœur qu'il montrait. Ma pauvre belle-sœur paraît un jonc plié sous toutes ces cruelles épreuves, et la piété si douce de son âme lui aidera à supporter ce grand malheur. Elle a deux fils excellents.

« Augustin et Eugène (son mari et son fils) vont bien. Ils iront sous quelques jours en Dauphiné ; moi, j'attends le rétablissement de notre pauvre amie (Melle Frédérique Pfeffel). »

Ainsi, pas de plaintes, pas de gémissements inutiles ; des regrets pour ceux qui ont succombé, et, quand tous ceux qui le pouvaient s'étaient éloignés du centre pestiféré, Mme Henriette veut y rester pour donner ses soins à sa fidèle compagne, dont le rétablissement commençait à lui causer des inquiétudes. On la retrouvera tantôt adorablement forte, adorablement trempée, dans l'une des épreuves les plus cruelles de la vie.

Mlle Frédérique fut sauvée, car le 15 juillet suivant elle donne des nouvelles de Paris à Mme Octavie de Stein en lui parlant du prochain mariage du roi des Belges avec la fille de

Louis-Philippe, de l'arrestation de Châteaubriand, Fitzjames, Lide de Neuville, Henriquinquistes, du manifeste de l'Autriche et de la Prusse, etc. Mme Henriette et Mlle Frédérique paraissent n'avoir point quitté Paris pendant toute l'année du choléra, et c'est là qu'elles apprennent, en novembre, la mort de Fritz de Berckheim-Schoppenwihr, frère d'Octavie de Stein, d'Amélie de Dietrich, d'Henriette Périer, père du général de Berckheim, en retraite, et propriétaire du Bocage dont le livre domestique de Mme Octavie a agréablement parlé. La mort de Fritz fournit naturellement à Mme de Sahune (Amélie de Dietrich) l'occasion d'écrire à Mme Fritz de Dietrich (Amélie de Berckheim-Schoppenwihr) de tendres condoléances, et de lui donner des nouvelles de Lili (Mme de Boubers), qui demeure toujours attachée à la famille de son premier mari, de Mme Dolomieu, sœur de la comtesse de Montjoie, dame d'honneur de la reine Amélie, laquelle nourrit une grande affection pour Mme Henriette Périer.

A partir de 1833, les lettres de Mme Henriette paraissent respirer un certain désenchantement pour ce qui est étranger aux affections et aux choses de famille. Dans une lettre du 8 janvier à sa sœur Octavie, elle lui dit qu'elle est tout entière à la famille Teysserre (sa belle-sœur et son beau-frère par les Périer) et que, pour elle, elle « va se permettre de retourner au spectacle. Quant au bal, j'y ai renoncé pour jamais depuis que je n'ai plus de filles chéries à y conduire. » Puis elle lui parle d'une visite à la Cour la veille, de la reine et des princesses et, avec Augustin et Frédérique, salue sa « bien-aimée sœur » Octavie. — Il paraît que Mme Octavie était venue à Strasbourg visiter sa sœur Amélie dont la vue continuait à s'affaiblir, car, le 7 mars, répondant à une lettre de celle-ci, Mme Henriette lui parle de son prompt retour à Nordheim pour soigner son mari indisposé. Elle entre, à cette occasion, dans d'assez longs détails concernant l'aventure de la duchesse de Berry, qui aurait donné naissance à

Digitized by Google

celui que les partis opposés à la branche aînée de Bourbon ont appelé l'*enfant du miracle*. La pauvre reine (Amélie) doit bien souffrir de ce qui arrive à sa nièce (la duchesse de Berry). Puis elle continue :

« L'esprit de parti en est furieux et verse injure et calomnie. Le sentiment moral souffre sans doute de cette publicité, mais comment faire autrement? dit la raison d'État. Il est certain que la captive a voulu déclarer qu'elle était mariée, comme seul moyen de se tirer d'affaire ; il est encore certain qu'elle a fait là une faute, parce que si elle avait nié sa grossesse jusqu'au bout, son parti aurait rejeté ce bruit sur la calomnie, comme il fait toujours, et comptait faire entrer à Blaye une fille prête d'accoucher pour pouvoir dire ensuite que c'était l'œuvre de la police pour déshonorer la princesse. — On dit à présent que la princesse recevait avec son journal des lettres et chiffres qui l'instruisaient et équivalaient à la correspondance secrète et qu'en dernier lieu elle avait compris qu'on lui donnait le conseil de se dire mariée. Tant il y a qu'un jour le général Bugeaud et les deux personnes qui lui étaient dévouées (M^me^ d'Hautefort et M^me^ de Cossé-Brissac) se trouvaient près d'elle quand elle laissa tomber son journal, et qu'en se baissant pour le ramasser, sa taille se dessina tellement que tous les trois se regardèrent sans mot dire. — Le général s'en expliqua plus tard avec les deux autres, les engageant d'en parler à la princesse à cause de sa responsabilité auprès du gouvernement. D'abord elle nia, puis trois jours après elle demanda à le voir et se jeta dans ses bras en pleurant et criant : « Je suis mariée ; je veux qu'on sache que je suis mariée. » Le général désira l'apprendre par devant témoin et par écrit. Elle lui donna ensuite sa déclaration qui fut de suite envoyée ici et publiée comme on le sait. — Son parti a reçu un coup de massue, de là sa fureur ; la princesse ne peut plus être dangereuse en France, et la quittera probablement après ses couches. On croit généralement que c'est M. Guibourg, avocat à Nantes, qui est le père de l'enfant à naître. Un carliste est convenu que depuis longtemps on savait qu'elle en raffolait et qu'elle n'avait pas voulu quitter la France à temps, à cause de cette passion. — Le même Guibourg a été trouvé dans la cachette avec la duchesse, M. de Ménars et M^lle^ de Kersabière. Cette dernière, si elle avait pu rester avec la princesse, aurait annoncé être mariée secrètement avec M. Guibourg pour servir de manteau. »

Digitized by Google

Tel est l'acte de naissance du comte de Chambord, écrit, d'après un document et l'opinion du temps, par Mme Henriette Périer, née de Berckheim-Schoppenwihr.

Le 24 juillet, nous la retrouvons à Vizille, dont le «séjour ne leur a jamais paru aussi beau, aussi frais de verdure et de belles eaux». C'est ce qu'elle écrit à sa sœur Octavie en réponse à une lettre de celle-ci. Elle lui donne des détails sur les embellissements que l'on fait au parc du château et des nouvelles de son fils Eugène, secrétaire de l'ambassade de France à Madrid et un récit circonstancié de la solennité de la *Jura* ou prestation de serment à l'Infante dans l'église du couvent de Saint-Gérôme, dont le château *Buen-retiro* dépend. Messe, *Veni Creator*, prestation de serment, *Te Deum*, baisements de main par plus de 1700 personnes, puis *Entrade publica* dans les rues de Madrid, voilà le sujet d'une lettre intéressante à Mme Octavie de Stein. Puis c'est Mlle Frédérique Pfeffel qui, le 7 septembre 1833, donne aussi signe de vie à Mme Octavie en lui apprenant que l'industrie d'Adolphe Périer produit des étoffes «délicieuses, travaillées sur soie, sur gaze, sur laine, qu'elles sont bien payées» en un mot, que les manufactures de Vizille sont en grande prospérité.

Que survint-il entre cette date et celle du 17 décembre suivant? — Un événement accablant pour Mme Henriette, mais en face duquel on retrouve le caractère de la femme préparée, depuis longtemps, à ne pas se griser des succès et à ne pas se laisser anéantir par les plus durs revers. C'est elle-même qui va le dire dans une lettre datée de Paris, le 17 décembre 1833, à sa sœur, Mme Fritz de Dietrich.

«Je rassemble mes forces pour t'écrire; je suis encore debout après une si horrible catastrophe .... Mon Augustin a cessé de vivre. Je l'ai trouvé inanimé sur une terre humide, à cent pas de la maison qu'il ne put atteindre. Un charretier seul l'a soutenu dans ses bras. Ses yeux n'ont pu apercevoir sa malheureuse femme, ses enfants. Nous perdons en lui l'ami, le guide, le soutien

Digitized by Google

le plus tendre, le plus généreux, l'homme de bien par excellence. Pauvre cher ami, la vie lui allait si bien, il en faisait un si noble usage, toujours actif, toujours occupé des autres, bon, partout il était un être précieux et désiré..... J'aurais pu imaginer tous les malheurs possibles, mais pas celui-là. Cette mort est une dévastation. Il laisse un vide que rien ne peut combler........ Hélas, mon Amélie! je ne te veux pas à présent, tu souffres trop de mes chagrins. Ton œil doit être ménagé. Plus tard, nous tâcherons de nous voir. A présent, il faut que chacun reste à son poste.»

Voilà un faire-part et en même temps une oraison funèbre dignes d'*Églantine* et de *Le Laurier* des jeunes années passées à Colmar et à Schoppenwihr. Puis, comme épigraphe humainement biblique, elle ajoute :

«Eugène est en route pour nous rejoindre. Pauvre enfant! quel retour. Mes fils et Nathalie sont ma consolation. Nathalie adorait Augustin. Il était si aimable pour elle!»

Et enfin comme prière finale :

«Demain j'écrirai à Octavie. Je reste courbée sous le poids de la stupeur et d'une profonde douleur. — Dieu seul peut aider.»

On aimerait suivre jusqu'à la fin de leur carrière les trois, voire même les quatre Colmariennes dont nous interrogeons, non sans difficulté, les lettres éditées dans les deux volumes des *Souvenirs d'Alsace*. Mais la fin du dernier tome est d'une extrême pénurie : aucun renseignement à recueillir pour l'année 1834 qui suivit celle de la mort subite d'Augustin Périer. Pour l'année 1835, une courte lettre de Mme Henriette à sa sœur Octavie, écrite le 4 juin, pour la féliciter du retour des voyageurs, de «l'apparition d'Albert». Or, Albert était le fils aîné, comme cela a été dit précédemment de Mme Fritz de Dietrich. Il avait épousé sa cousine germaine, Mlle Octavie de Stein, dont il eut trois enfants et qui mourut prématurément à Pise. Il épousa en secondes noces sa belle-sœur, Mlle Adélaïde de Stein, dont il eut encore cinq enfants. C'est vraisemblablement du retour d'Albert et de sa femme que Mme Henriette félicite sa sœur Octavie. Elle lui annonce en

Digitized by Google

même temps que la fille cadette de sa belle-sœur, M^me^ de Teysserre, épouse un jeune conseiller à la Cour royale (de Lyon?) et que son fils Eugène est avec son ambassadeur à Aranjuez, espérant la fin prochaine de la guerre contre les Christinos. — En 1836, c'est la mort de l'une des sœurs de M. Albert, M^lle^ Camille, que M^me^ de Sahune signale dans sa lettre de condoléance à la mère, M^me^ Fritz de Dietrich. Le 5 janvier 1837, c'est M^me^ Henriette qui reparaît par une lettre à sa sœur Octavie, dans laquelle elle lui dit qu'elle a renoncé au grand monde, que cependant elle a été reçue « ce matin » par la reine et sa sœur, qui ont insisté pour qu'au moins elle revienne, de loin en loin, aux Tuileries ; qu'à plusieurs reprises elles ont eu la bonté de lui envoyer une loge aux Italiens, sachant que la musique lui fait du bien, ce qui lui a permis de faire en même temps des heureux, mais que depuis l'horrible tentative d'assassinat dont le roi a été l'objet (machine infernale de Fieschi), elle est accablée ; que le roi « déploie à chaque nouvelle épreuve de nouvelles vertus ; qu'un jour il disait : Il m'arrivera comme à ce pauvre Casimir, ce n'est qu'après ma mort qu'on me regrettera ». De pénibles pressentiments assiégeaient cette honnête et valeureuse nature qui commençait à se dire qu'il faut ménager ses forces pour faire face aux éventualités de l'avenir. M^me^ Fritz de Stein ne devait pas, elle aussi, être éloignée de ces dispositions, car la santé de sa fille Octavie, M^me^ Albert de Dietrich, donnait des inquiétudes ; en février 1839, elle mourait à Pise, dont le climat, relativement chaud, n'avait pu rétablir sa santé. Une lettre de M^lle^ Frédérique Pfeffel à M^me^ de Stein, datée de Strasbourg le 9 février, fait ses doléances à la mère. Il est vraisemblable que M^lle^ Frédérique était accourue auprès de M^me^ Fritz de Dietrich, dont la vue se trouvait à peu près éteinte. Le 29 avril suivant, M^me^ Henriette Périer écrit, de Vizille, à sa sœur Octavie que sur le désir de leur sœur Amélie, elle va traverser la Suisse pour arriver à Strasbourg

Digitized by Google

auprès d'elle. «Que notre pauvre Amélie, lui dit-elle, conserve au moins encore assez de vue pour nous reconnaître.» Puis elle ajoute un renseignement que les *Souvenirs* ont laissé jusqu'ici ignoré. C'est que M. Eugène de Dietrich, second fils d'Amélie, est député du Bas-Rhin et siège à côté du père de Nathalie, M. Lafayette, tandis que M. de Sahune, aussi député, siège parmi les doctrinaires. Le 10 août 1840, elle lui écrit encore de Vizille des nouvelles de son diplomate, Eugène Périer, chargé d'une mission à Alexandrie, où il a eu quatre audiences officielles et une particulière avec le Pacha, où il a pu visiter le quartier européen, qui est très beau, faire une excursion au Nil, voir un marché d'esclaves et les pauvres fellahs dans leurs huttes. On voit que, malgré son renoncement au monde, notre Colmarienne, qui, en 1840, devait être déjà avancée dans la soixantaine, continuait à vivre de la vie de ce monde, à s'intéresser à ses joies et à ses misères.

Si l'on doit en juger d'après les lettres éditées, celle-ci serait la dernière que M^me^ Henriette aurait écrite à sa sœur Octavie. Dans les premiers jours de mai 1842, ce sont les filles Frida et Amélie de Stein, qui écrivent à leur tante Henriette au nom de leur mère, gravement malade. Des trois dernières lettres publiées, il résulte qu'entre le 1^er^ et le 20 mai 1842 est décédée M^me^ Fritz de Stein, née Octavie de Berckheim-Schoppenwihr, et auteur du livre domestique qui est le point de départ de ces commentaires. Elle était ainsi âgée de soixante-dix ans et quelques mois.

C'est dans la dernière lettre des *Souvenirs* que nous lisons l'avis de la nomination de M. de Boubers à la recette générale du Haut-Rhin et de son départ pour en prendre possession. M^me^ Henriette l'écrit de Paris, le 26 mars 1846, à sa nièce Amélie de Stein. Une note conservée dans nos papiers constate que la nomination est du 10 mars. M. de Boubers succédait à M. Bernier, décédé, et qui occupait ce poste depuis le mois de juillet 1816. M. de Boubers avait épousé,

Digitized by Google

on se le rappelle, la jeune veuve du général Sigismond, fils aîné de M. de Berckheim-Schoppenwihr et de M^lle^ de Glaubitz. C'est de ce chef que la maison de campagne passa à la famille de M. de Boubers, puis à M. le vicomte Paul de Bussière, qui avait épousé une des filles de M. de Boubers et qui avait succédé à son beau-père à la recette générale, gérée par lui jusqu'au traité de Francfort, pour rentrer ensuite dans la vie privée, en conservant et embellissant ce cher berceau des dames Fritz de Dietrich, Fritz de Stein et Augustin Périer.

Le château du Jägerthal, qui était la belle résidence de M^me^ Fritz de Dietrich, Amélie de Berckheim-Schoppenwihr, est resté dans la famille et appartient aujourd'hui, avec les forges des environs de Niederbronn, à ses petits-fils Fritz-Albert et Eugène de Dietrich.

Le château de Nordheim, qui était la belle résidence de M^me^ Fritz de Stein, Octavie de Berckheim-Schoppenwihr, est également resté dans la famille de Stein.

Le château de Vizille, qui était la belle résidence de M^me^ Augustin Périer, Henriette de Berckheim-Schoppenwihr, est aussi resté dans la famille; mais son fils, Adolphe Périer, n'ayant pas laissé d'enfant mâle, le château a passé aux mains du fils de l'ancien ministre de Louis-Philippe. Ce fils s'appelait aussi Casimir; il fut également ministre sous la présidence de M. Thiers et mourut en 1876. Il est aujourd'hui la propriété de sa veuve, née Montenillat, mère de M. Casimir Périer, vice-président de la Chambre des députés.

J. Liblin.

Digitized by Google

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. JEAN DOLLFUS

M. Jean Dollfus est né à Mulhouse le 25 septembre 1800 ; il était le troisième fils de Daniel Dollfus et de Anne-Marie Mieg, et le petit-fils de Jean-Dollfus, le dernier bourgmestre de la république de Mulhouse. Son grand-père fut, en 1764[1], l'un des fondateurs de la maison Dollfus et Hofer, laquelle prit en 1777 le nom de Jean Dollfus, en 1783 celui de Dollfus père, et enfin, en 1802, celui de Dollfus-Mieg et Cie, qu'elle porte encore de nos jours. D'autre part, Jean-Henri Dollfus, le grand-oncle de notre collègue, fut l'un des trois fondateurs de la fabrication de l'indienne à Mulhouse en 1746, comme associé de la maison Kœchlin-Schmaltzer et Cie.

M. Jean-Dollfus fit les études assez sommaires de l'époque en Suisse, d'abord à Aarau avec beaucoup de camarades alsaciens, puis à Neuchâtel ; à l'âge de 15 ans, quelques semaines après Waterloo, il entrait en apprentissage commercial à Bruxelles. Son père étant mort en 1818, son beau-frère, M. André Kœchlin, eut à se charger de la direction de la maison, et dès 1820, avant même d'être majeur, le jeune homme était admis comme l'un des associés de la maison Dollfus-Mieg et Cie et envoyé à Leipzig avec la mission toute de confiance d'y créer une maison de vente.

Une pièce curieuse, c'est le consentement donné pardevant

[1] D'après Mathieu Mieg l'aîné : *Relation historique des progrès de l'industrie commerciale de Mulhouse en 1823.*

Digitized by Google

Fr. Ant. Ebersol, notaire royal à la résidence de Mulhausen, par dame Marie Mieg, veuve de feu M. Daniel Dollfus, et par M. André Kœchlin, à ce que leur pupille «érige dans la ville «de Leipzig ou tout autre lieu quelconque un établissement «de commerce pour telle branche qu'il jugera convenable. «Ce consentement a été accordé, attendu, d'une part, qu'ils «connaissent au sujet en question l'aptitude et autres qualités «requises pour entrer dans la carrière dont s'agit, et que, «d'autre part, d'après la législation française présentement «en vigueur, il n'existe point de direction ou chambres de «tutelles auxquelles leur pupille aurait pu avoir recours.»

Dans un deuxième acte, daté du 25 mai 1820 et passé pardevant le même notaire, M. André Kœchlin déclare que le sieur Jean Dollfus, fils encore mineur de feu Daniel Dollfus et de dame Marie Mieg, conjoints au dit Mulhausen, est l'un des associés solidaires et ayant la signature sociale de la dite maison Dollfus-Mieg et C^ie^.

Cette pièce a son importance, vu que le petit livre de Mathieu Mieg l'aîné : *Relation historique des progrès de l'industrie commerciale de Mulhausen en 1823*, mentionne Jean Dollfus comme associé seulement en 1822, ses frères aînés Daniel et Mathieu en 1821.

Quoi qu'il en soit, peu d'années après, probablement vers 1826, M. André Kœchlin se retira pour créer un établissement de construction de machines, et M. Jean Dollfus dut prendre, encore bien jeune, la direction effective de l'affaire avec ses frères. Il se voua tout entier à cette tâche, et pendant de longues années sa biographie se confond avec l'histoire de cette maison.

Doué à un haut degré de l'intelligence des affaires, animé pour leur succès d'une énergie sans égale, puisant dans la juste confiance qu'il avait en lui-même de quoi surmonter et braver au besoin les difficultés et les revers qu'elles placent à certaines heures sur le chemin plus vaillants, des travail-

Digitized by Google

leur infatigable jusqu'à un âge avancé, il entraînait par son exemple ses collaborateurs et les tenait constamment en haleine. Il exigeait beaucoup d'eux, mais il savait aussi encourager et récompenser généreusement ceux qui travaillaient selon ses idées et contribuaient à augmenter la renommée et la prospérité de la maison.

Ce qui honorait surtout M. Jean Dollfus, c'était l'absence de tout sentiment égoïste; il ne connaissait pas ce qu'on appelle la jalousie de métier. Il voyait avec plaisir une concurrence honnête s'établir et ne prenait pas en considération exclusive ses propres intérêts. Ses pensées visaient plus haut. Il voulait maintenir la supériorité de la fabrication de Mulhouse et de son rayon industriel. Conquérir le monde à l'indienne alsacienne, c'était son ambition, son idéal.

Dans les quatre industries de Dollfus-Mieg et Cie, filature, tissage, retordage, impression, M. Jean Dollfus s'est toujours plus spécialement appliqué à développer la fabrique d'indienne, à laquelle il subordonnait, comme le veut d'ailleurs la logique de la production, les industries dont elle forme l'aboutissement.

Pour lui, l'indienne était l'âme de l'industrie mulhousienne.

Aussi chercha-t-il dans la réforme du système douanier, comme dans les admissions temporaires, un aliment à la fabrication courante, qui devait permettre la lutte avec l'Angleterre sur les marchés qu'elle seule alimentait.

La marchandise ordinaire à bas prix, obtenue par les impressions sur tissus anglais ou suisses, ouvrit également la voie d'exportation à bien des articles plus soignés faits sur tissus de Mulhouse.

M. Dollfus y voyait un avantage pour nos filatures et tissages dont les produits trouvaient aussi de nouveaux débouchés; il y voyait également pour son pays des façons d'impressions qu'il ne pouvait s'assurer qu'en adoptant

Digitized by Google

aussi des tissus étrangers revenant à plus bas prix que ceux d'Alsace.

Après la révolution de juillet 1830, la situation de l'industrie cotonnière, et plus spécialement des maisons d'impression, était très difficile et pour beaucoup d'établissements très précaire. Vers 1833, la confiance dans le maintien de la paix se rétablissant, les affaires s'en ressentirent aussitôt. C'est à cette époque, et sous l'habile direction de M. Jean Dollfus, que la maison Dollfus-Mieg et Cie se distingua entre toutes par ses productions en tissus imprimés. Ses jaconas et ses mousselines imprimés eurent un succès éclatant, auquel contribua pour beaucoup M. Grosrenaud, artiste dessinateur distingué. Le bon goût des dessins, leur application à des genres spéciaux, une grande entente des nuances et le fini de la fabrication, donnèrent à ses produits une réputation universelle et durable. Les circonstances d'ailleurs devenaient propices ; l'exportation des impressions, sur tissus fins et légers particulièrement, prenait du développement ; la filature et le tissage en profitèrent beaucoup de leur côté.

On peut dire que la maison Dollfus-Mieg et Cie se trouvait alors à la tête de ce mouvement ; c'est elle principalement qui prit l'initiative de l'augmentation de l'outillage industriel et d'une production dont l'importance augmenta rapidement, au point que déjà vers 1851 M. Jean Dollfus pouvait déclarer que sa maison exportait annuellement pour six millions de produits.

Il se lançait d'ailleurs volontiers dans les nouvelles inventions ou applications qu'il croyait bonnes.

C'est ainsi que sa maison fut l'une des premières à imprimer sur une grande échelle les couleurs insolubles au moyen de l'albumine.

Lorsque les laques Broquette sur laine apparurent, un vaste atelier fut improvisé en hiver au fort de la saison, c'était en 1847 ; M. Jean Dollfus fit accomplir cette année-là

Digitized by Google

un vrai tour de force, et la campagne des laines, déjà fortement commencée, put s'achever avec les nouvelles couleurs.

En 1851, il emporta de l'exposition de Londres l'idée de changer les métiers à filer à la main en métiers automates, et dès 1853 Dollfus-Mieg et Cie montaient 30,000 broches avec les premiers métiers self-actings, que construisirent MM. André Kœchlin et Cie ; ce qui valut à l'établissement un prix institué par la Société industrielle.

M. Jean Dollfus importa en outre une encolleuse et deux métiers à tisser à grande vitesse.

A la même époque il se construisait à Dornach une filature en fin de 30,000 broches, qui était à peu près terminée lorsqu'elle brûla en octobre 1852. Grâce à l'énergie de notre collègue, le bâtiment fut rétabli en trois mois ; heureusement le temps avait été favorable, et l'on put commencer le montage dès la fin de décembre.

En ce qui concerne spécialement l'impression, M. Jean Dollfus fit introduire en 1859 dans ses ateliers l'une des premières machines à imprimer à huit couleurs, ce qui était le maximum de ce genre de travail pour l'époque.

En 1856, lors de l'apparition de la murexide, il fit faire rapidement une organisation pour l'emploi de ce produit en impression.

Il s'assura toute la production du violet d'aniline de Monnet et Dury de Lyon.

Le blanchiment ayant brûlé en septembre 1861, il fit établir le nouveau système de blanchiment à haute pression.

L'impulsion puissante et décisive que donnait le chef de l'établissement de Dornach à toutes les choses qu'il prenait en main, car il fut un moteur hors ligne, ne doit pas nous faire oublier la part due à ses auxiliaires, celle surtout qui dans le progrès de la teinture, de l'impression et du blanchiment revient à l'ancien président de la Société industrielle, M. Daniel Dollfus fils, coloriste et chimiste de la maison

durant cette période et que M. Jean Dollfus a si vivement regretté lorsqu'il mourut inopinément à Manchester, durant un voyage qu'il faisait en Angleterre avec sa femme et son père.

Lors de la crise cotonnière pendant la guerre de sécession en Amérique, M. Jean Dollfus aida beaucoup la culture du coton en Algérie en faisant établir un égrenage et en faisant des avances aux colons planteurs de coton à Relizane et à Saint-Denis-du-Sig.

A partir de 1860, M. Jean Dollfus voyagea beaucoup, et dans l'intervalle de ses voyages il s'occupa plus spécialement d'affaires publiques; cependant, jusqu'en 1876, il resta le chef nominal de sa maison, qu'il commandita ensuite jusqu'en 1884.

La grande autorité dont il jouissait dans son industrie fit rechercher son concours pour les jurys des expositions internationales.

En 1855, à Paris, il fut le seul représentant de l'Alsace à la commission impériale de l'exposition universelle; il fonctionna en outre comme membre du jury de la classe XIX (cotons).

En 1862, à l'exposition universelle de Londres, il fut nommé membre de la section française du jury et vice-président de la classe XVIII (industries cotonnières).

Les plus belles distinctions honorifiques vinrent couronner sa carrière industrielle. Nommé chevalier de la Légion d'honneur déjà en 1839, puis officier en 1860, il était promu commandeur le 15 juillet 1867, haute et bien rare récompense en dehors de l'armée, de la politique et de l'administration.

Mais si M. Jean Dollfus a brillé au premier rang comme industriel, son plus beau titre consiste dans le bien qu'il a fait autour de lui en cherchant à améliorer le sort de ses ouvriers, à soulager les souffrances des déshérités qu'il avait

Digitized by Google

sous les yeux. Ce fut jusqu'à son dernier jour pour lui un sujet d'ardente préoccupation. Ces nobles aspirations, admirablement secondées par un entourage qui y sympathisait, se sont fait jour sous des formes variées. Souvent méconnu par ceux qui profitaient de son initiative, les déceptions ne l'ont pas découragé et, jusqu'à la fin de sa longue carrière, sa sollicitude philanthropique ne s'est pas ralentie ni refroidie.

L'œuvre la plus connue parmi celles qui ont illustré son nom et qui perpétuent autour de lui la gratitude de ses concitoyens, est l'œuvre des cités ouvrières de Mulhouse. Rappelons seulement que la question a été mise à l'étude par la Société industrielle en 1851 sur la proposition de feu M. Jean Zuber fils, et que ce fut alors son ami M. Jean Dollfus qui, à la tête de onze co-actionnaires, en assura la belle et heureuse réalisation. Le problème posé était de mettre à la disposition de l'ouvrier un logement séparé, commode et salubre, à un prix de loyer abordable comprenant une annuité qui rendrait celui qui l'acquitterait propriétaire au bout d'un certain nombre d'années. C'était à la fois remplacer des bouges malsains par des habitations bien conditionnées et encourager puissamment à l'épargne. La société constituée en 1853 à 60 actions de 5000 fr., stipulait que les actionnaires ne pourraient toucher plus de 4 % du capital versé et s'interdisaient tout bénéfice. On se mit immédiatement à l'œuvre et cent maisons furent construites dès cette première année d'après plusieurs modèles, mais toutes avec un jardinet d'environ 120 mètres carrés. Les prix de vente variaient alors de 2000 à 3200 fr.; aujourd'hui il faut compter sur 3200 à 4200. L'acquéreur doit payer quelques cents francs comptant pour les frais, puis un terme mensuel de 18 à 30 fr., qui suffit pour le libérer entièrement après dix à quinze années.

Avec le faible capital-actions de 300,000 fr. porté à 355,000, plus une subvention du gouvernement de 300,000 fr., on était parvenu à construire jusqu'au 30 juin dernier 1072

Digitized by Google

maisons ; toutes sont vendues et les constructions projetées sont même en partie déjà retenues d'avance.

Il a été versé par les acquéreurs, depuis l'origine, 4,071,145 francs et ils ne restaient devoir à l'époque indiquée que 385,452 fr. C'est un brillant succès, dû surtout à l'énergique et persévérante impulsion de Jean Dollfus, demeuré jusqu'à la fin de ses jours le président du conseil d'administration de la Société des cités. Il y rattacha toute une série d'institutions utiles : bibliothèque populaire, boulangerie, restaurant, magasin d'épicerie, de vêtements, de fourneaux économiques, etc., livrant tout au comptant et à prix coûtant.

Vers 1868 il organisa à ses frais, dans le voisinage des cités, un établissement pour location de force motrice possédant une machine à vapeur de 30 à 40 chevaux ; cet établissement, favorable à l'installation d'une multitude de petites industries, a rendu de réels services ; il ne réussit pas néanmoins à couvrir ses frais.

C'est aussi à M. Jean Dollfus que Mulhouse est redevable de l'excellente institution des bains et lavoirs publics. Les premiers furent installés par lui en 1851, rue de Didenheim, avec le concours de l'État et de la ville ; en 1855 furent créés ceux des cités ouvrières ; enfin, en 1864, un nouveau lavoir et une grande piscine vinrent encore s'y ajouter.

Pour se faire une idée des services rendus par cette œuvre si complètement réussie, il suffira de citer quelques chiffres : dans ces derniers temps les trois établissements réunis ont donné chaque année de 14 à 16,000 bains à 15 centimes et de 50 à 60,000 lavages coûtant 5 centimes pour deux heures ; malgré ces bas prix il est resté de quoi faire annuellement à la ville un don qui a varié de 1000 à 1800 fr.

Une autre œuvre due à M. Jean Dollfus, qui n'a cessé de pourvoir à toutes ses charges, c'est l'asile pour les voyageurs indigents (*Armenherberge*), ouvert le 18 mai 1859 dans l'un des bâtiments de l'ancien hôpital et dirigé depuis l'origine

par Mme Mattmann. Quarante personnes peuvent y trouver un refuge pour la nuit ; on leur donne soupe et pain le soir et encore du pain le matin, mais il a fallu renoncer à un secours supplémentaire de 20 centimes en argent qu'on donnait au début et qui amenait des abus. Durant la saison rigoureuse, trente à quarante indigents profitent chaque nuit de cet asile ; en été il y en a beaucoup moins.

Ayant fixé sa résidence d'hiver à Cannes et frappé des effets bienfaisants du Midi, notre vénérable collègue voulut en faire profiter aussi les malheureux, et en 1881 il y créait un hospice maritime pour les enfants scrofuleux. Une quarantaine de ces pauvres êtres y sont admis pendant les mois d'hiver, et grâce au bon climat, aux bains de mer, aux soins réellement maternels de la dévouée directrice, Mlle Noël, beaucoup y ont trouvé soit la guérison, soit un grand soulagement.

De l'enfance souffrante la sollicitude de M. Jean Dollfus est allée aux vieillards. En 1882, à l'occasion de ses noces de diamant, il inaugurait l'asile du Gaisbuhl à Dornach, dans la belle propriété qui avait appartenu à son fils ; quarante vieillards, hommes et femmes, s'y trouvent admirablement installés. Une visite au Gaisbuhl réjouit en vérité le cœur ; on y est reçu par la sœur Marguerite, qui administre cette communauté avec tant de tact et d'entente que tout y marche à souhait. C'est plaisir à voir ces figures satisfaites, tous ces pensionnaires heureux et occupés chacun selon ses forces ; il y a tailleur, cordonnier, menuisier, jardinier et ainsi de suite ; l'étendue de la propriété, qui comprend parc et jardin potager, permet l'entretien de deux vaches ; la dépense par personne et par jour ne dépasserait pas 1 franc, si nous sommes bien informé.

L'hospice de Cannes et l'asile du Gaisbuhl ne disparaîtront pas. Largement dotés par la générosité de la famille, leur avenir est assuré et ils perpétueront le souvenir de leur

Digitized by Google

vénéré fondateur aussi bien que les cités ouvrières et les bains et lavoirs, qui se suffisent à eux-mêmes.

Le rôle de M. Jean Dollfus comme membre de la Société industrielle a été considérable, bien que les Bulletins ne mentionnent que peu de travaux sous son nom. C'est qu'il était plutôt homme d'action et d'impulsion qu'homme de plume, et qu'il procédait volontiers par communications verbales ou par de simples notes. Reçu le 30 octobre 1829, il a été le 65me membre de la Société ; il en a donc fait partie pendant plus de cinquante-sept années, suivant toujours ses travaux avec intérêt. Jusque dans les derniers temps il assistait souvent aux séances ; sa vénérable figure que j'évoque en ce moment, restera vivante dans nos souvenirs.

En 1860, M. Dollfus proposa la transformation de l'ancien comité d'économie sociale en comité d'utilité publique, pour mieux accentuer la tendance à suivre ; il en devint le premier secrétaire, jusqu'à ce qu'il fut remplacé dans cet office par son gendre, le regretté Engel-Dollfus, lequel, on le sait, marcha si dignement sur ses traces.

Déjà en 1847, une commission mixte de la Société industrielle et de la Chambre de commerce demandait que, pour les enfants de 8 à 12 ans, l'on réduisit la durée du travail à 6 heures, et que la journée se trouvât partagée entre l'école et la fabrique, sous le contrôle d'inspecteurs chargés de faire observer ces prescriptions. A la fin de 1863, M. Jean Dollfus, à peine nommé maire de Mulhouse, se préoccupe de la fréquentation très insuffisante des écoles, et insiste dans une note éloquente adressée à la Société industrielle pour rappeler les vœux émis en 1847, et pour recommander de se hâter d'introduire ces améliorations si désirables, sans attendre qu'une loi les rende obligatoires.

En 1864, il indiquait les mesures qu'il avait fait prendre par sa maison à l'effet d'assister les ouvrières pendant les premières semaines qui suivent un accouchement ; ce fut le

Digitized by Google

point de départ de l'Association des femmes en couches qui se forma entre huit des principaux établissements, et dont l'influence, au point de vue de la mortalité des nouveaux-nés, a été si heureuse.

En 1867, M. Jean Dollfus rend compte de la réduction de 12 à 11 heures de travail pour le tissage, dont il a pris l'initiative, en imitant ce qui s'est fait en Angleterre, et il affirme que la production a pu rester la même.

Les Cités ouvrières et les Bains et lavoirs, dont il a déjà été fait mention, donnèrent lieu à plusieurs rapports à la Société industrielle, qui reçut en outre bien des communications verbales ou écrites de M. Jean Dollfus touchant toutes à des questions d'utilité publique, telles par exemple que :

La réglementation internationale des conditions du travail; les assurances sur la vie et contre l'incendie facilitées aux ouvriers ; les encouragements à l'épargne ; les fournitures alimentaires et autres à bon marché ; les bibliothèques et cours populaires ; les primes aux conscrits illettrés qui apprendraient à lire.

De tous les écrits de M. Jean Dollfus livrés à la publicité, la plus forte part a trait aux questions douanières, qui, surtout de 1851 à 1860, mirent en jeu toute son infatigable activité, et provoquèrent une vive controverse pour et contre ce qu'on appelait alors improprement le libre-échange.

En réalité, il ne s'agissait ici que de la levée des prohibitions douanières portant encore sur beaucoup d'articles, notamment sur les produits de l'industrie cotonnière, et de leur remplacement, dans un délai déterminé, par des droits protecteurs bien pondérés.

Indienneur dans l'âme, animé, comme nous l'avons dit, de l'ardent désir de faire prospérer cette belle industrie alsacienne, mûre, selon lui, pour l'exportation, mais entravée dans son développement par des barrières légales qu'il estimait excessives, M. Dollfus fit le 26 février 1851 à la Société

Digitized by Google

industrielle une communication sur l'opportunité d'une réforme à apporter dans le système protecteur des douanes.

Il se bornait à recommander un système moins prohibitif, quoique toujours protecteur ; il estimait que les droits de 15 % sur les filés et de 20 à 25 % sur les tissus écrus, blancs et imprimés, constitueraient une protection suffisante et raisonnable. Il voudrait, disait-il, par plus de travail, par un travail plus offert que demandé, procurer aux ouvriers un plus grand salaire, un plus grand bien-être....

Il demandait en même temps l'affranchissement des matières premières, de celles surtout dont le droit était purement fiscal.

La Société industrielle nomma une commission chargée d'étudier cette grave question, et ce n'est qu'environ deux années plus tard, après une laborieuse enquête, que cette commission parvint à formuler ses conclusions dans un rapport lu par M. Weiss-Schlumberger, à la séance extraordinaire du 19 janvier 1853. La commission approuvait la suppression des droits d'entrée sur les matières premières de l'industrie dont les droits étaient purement fiscaux ; par 13 voix contre 12, elle décidait «qu'il n'y a pas lieu, dans la situation actuelle de l'industrie cotonnière, de remplacer la prohibition par des droits protecteurs » ; enfin, par 12 voix contre 5, elle appuyait la demande des imprimeurs aux fins d'obtenir la faculté d'introduire les tissus étrangers en France, à charge de réexportation après l'impression.

Ce rapport donna lieu à une vive discussion, et la Société industrielle voulant, dans un esprit de conciliation, écarter tout germe de discorde, passa à l'ordre du jour sur la proposition de M. Jean Dollfus, sans se prononcer sur le fond, et décida qu'aucune pièce relative à la question ne serait publiée dans ses Bulletins.

Mais le gouvernement impérial ayant mis à l'étude la réforme douanière, la polémique se renouvela sur un autre

Digitized by Google

terrain ; chaque camp eut son comité d'action, ses journaux, jusqu'à ce que le traité de commerce avec l'Angleterre vint imposer une solution.

Jean Dollfus prit une large part à l'enquête et aux négociations qui précédèrent ce grand événement économique ; de là datent ses relations intimes avec Cobden, Michel Chevalier et d'autres économistes marquants.

Maintenant que ces faits appartiennent à l'histoire, et que le temps a passé sur ces discussions, on ne peut relire les écrits de Jean Dollfus sans être frappé de sa profonde conviction et de son inaltérable confiance en la vitalité de l'industrie française, confiance que l'avenir a justifiée. Sans doute, on peut critiquer le traité de 1860, on peut regretter surtout qu'il ait été imposé par un acte d'autorité, mais, actuellement, il faut bien reconnaître que la force des choses devait amener la suppression des prohibitions dont le temps était passé. Que serait devenue l'industrie cotonnière en Alsace si elle était restée jusqu'en 1870 comme en serre chaude sous le régime de la prohibition? N'est-ce pas en quelque sorte providentiel qu'elle se soit trouvée transformée et préparée par les effets du traité de 1860 pour une lutte bien autrement formidable, qu'elle a si vaillamment soutenue? Si de nos jours on voit presque toutes les nations renforcer les barrières douanières, et hausser les droits d'entrée jusque sur le pain, n'est-ce pas un triste recul et une preuve affligeante de malaise général et de la méfiance qui règne malheureusement à cette heure entre les peuples ?

Avant comme après l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'empire d'Allemagne, Jean Dollfus lutta énergiquement pour obtenir ou conserver à l'industrie des toiles peintes la facilité d'importation temporaire des tissus, et il s'entremit de toutes ses forces pour obtenir en 1871 de la France quelques soulagements transitoires pour les produits importés par l'industrie alsacienne, brusquement séparée de son marché normal.

Digitized by Google

Un homme réunissant de si précieuses qualités, et d'un si rare mérite, devait être appelé par ses concitoyens à bien des fonctions ou positions honorifiques.

Avant 1835, Jean Dollfus fut juge, puis président du tribunal de commerce de 1842 à 1846 ; on raconte qu'il se levait de grand matin pour étudier le Code et les lois, lui qui aimait à avoir ses coudées franches. A partir de 1843, il fut, pendant vingt-cinq années, membre actif de la Chambre de commerce.

Pour procurer à l'industrie alsacienne la houille à meilleur compte, il patrona chaudement le canal de la Sarre et obtint l'allongement des écluses du canal du Rhône au Rhin.

Il s'intéressa beaucoup à la *Mutuelle du Haut-Rhin*, l'une des premières assurances mutuelles contre l'incendie, fondée en 1818 par M. Jean Zuber père ; il fit partie de son Conseil d'administration depuis 1835 jusqu'à sa mort, et le présida de 1868 à 1877.

La Société des bibliothèques communales, fondée par Jean Macé en 1863, le choisit pour président. — Il fut l'un des présidents de la Société de protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures. — Passionné pour la paix, il fut également l'un des présidents de la Ligue de la paix ; son rêve était l'arbitrage en cas de conflits internationaux, et le désarmement général, qui permettraient de convertir en dépenses utiles et productives les sommes colossales destinées à l'entretien des armées. Un vœu d'honnête homme, un beau rêve ! qui, nous voulons l'espérer, deviendra une réalité quelque jour.

Conseiller général, puis maire de Mulhouse, de décembre 1863 à juillet 1869, l'administration de Jean Dollfus a été signalée par d'importantes et bien utiles innovations : citons le Marché-Couvert, le voûtage du Fossé et de la Sinne, le comblement du Mittelbach, la construction du Passage-Couvert.

Bien avant, en 1827, il fut l'un des promoteurs du Nou-

veau-Quartier, et en 1841 l'un des fondateurs de l'Hospice civil actuel, en s'associant avec MM. André Kœchlin, Nicolas Kœchlin père et Jean Zuber père, pour faire don à la ville de tous les terrains nécessaires. De même, il fit don, en 1879, du terrain pour l'église Saint-Joseph, à la Nouvelle-Cité ouvrière.

En 1870, il donna tout son concours à la commission municipale qui fut appelée au difficile et périlleux honneur de sauvegarder les intérêts de la ville de Mulhouse, en face de l'invasion ; chacun de nous se souviendra des services qu'il sut rendre dans ces moments de dures épreuves.

En 1877, Mulhouse fit de nouveau appel au dévouement de Jean Dollfus pour l'envoyer au Reichstag, en remplacement de M. Hæffely, son premier député décédé, et trois fois encore, en 1878, en 1881 et en 1884, son mandat fut renouvelé presque à l'unanimité des votants. Malgré son grand âge, il fit plusieurs fois le long voyage de Berlin ; il intervint aussi par lettres auprès de ses collègues, notamment pour exposer tout ce qui avait été réalisé en Alsace, en faveur de la classe ouvrière, et pour faire ressortir à l'occasion du budget son thème favori : le bien immense qui pourrait être fait en restreignant les dépenses militaires et en assurant la paix.

Je me suis appliqué à montrer le grand industriel, l'économiste convaincu, le philanthrope, l'homme public ; il me reste à ajouter quelques traits particuliers pour compléter le tableau :

M. Jean Dollfus était un caractère fait de contrastes. Il avait l'esprit synthétique. La misère, la maladie, l'infirmité, sous leur aspect individuel n'était pas ce qui le frappait et sollicitait le plus son action ; il voyait surtout des groupes, des catégories d'individus : ouvriers, femmes en couches, enfants scrofuleux, vieillards, et c'est pour cela qu'il imaginait des institutions, des œuvres susceptibles d'embrasser dans leur cadre ces groupes ou ces catégories.

Digitized by Google

Il ne se bornait pas à un large concours financier. Il s'emparait des œuvres dont il était le promoteur : il entendait qu'elles fussent conduites à son idée et pas autrement ; il mettait à leur imprimer sa marque, une activité et une tenacité sans égales, et qui, pourquoi le taire ? ne laissaient guère de place à ses côtés.

En toutes choses il calculait le prix de revient, quelquefois d'une manière un peu sommaire qui lui procurait des mécomptes ; mais il ne s'y arrêtait pas, et poussé par son ardeur de progrès il se remettait à marcher aussitôt, se préoccupant avant tout du résultat auquel il voulait arriver.

Soucieux de procurer à tous la vie à bon marché, il aimait à faire venir des produits d'alimentation et autres en masse pour les revendre à prix coûtant. Il eût même voulu mettre à la portée de tous plus que le nécessaire : ainsi un jour il fit venir des quantités d'oranges d'Algérie et du Portugal qui se vendirent presque pour rien dans les rues de Mulhouse.

Dur pour lui-même, il vivait très simplement, pensant peu à son confort et beaucoup à celui des autres.

Il avait horreur des dépenses qu'il considérait comme inutiles, et, très large dans les grandes choses d'utilité publique, il l'était moins pour les petites de la vie usuelle ; mais, pour faire le bien il avait toujours la main grande ouverte.

J'ai le précieux souvenir d'avoir vu quelquefois dans l'intimité cet homme d'élite ; il avait reporté sur le fils une part de l'amitié qui le liait au père, et jamais je n'oublierai son accueil toujours si cordial, ses manières simples et affables, l'intérêt qu'il savait témoigner à tous ceux qui l'approchaient.

Marié le 30 octobre 1822 à M^lle^ Anne-Catherine Bourcart, il eut le rare bonheur de conserver à ses côtés sa fidèle compagne pendant 61 années ; elle le suivit, dans les divers voyages qu'il entreprit, à partir de 1860, en Égypte, en Palestine et en Algérie.

Digitized by Google

Depuis une vingtaine d'années, il passait tous ses hivers à Cannes, devenu pour lui un second foyer domestique, où souvent les uns ou les autres de ses nombreux enfants venaient le rejoindre.

Deux fils et six filles, encore en vie, lui ont valu une descendance directe de quatre-vingt-treize personnes.

Il fut donné à M. et à M^{me} Jean Dollfus de célébrer à Mulhouse la belle et touchante fête des noces de diamant, à laquelle toute la ville pour ainsi dire prenait part. Les témoignages de sympathie et de vénération affluaient, anticipant ceux qui ont entouré naguère la tombe de notre grand Alsacien et ceux qui en cet instant, j'en ai l'assurance, remplissent nos cœurs.

A l'époque dont je parle, lors de la célébration de la noce de diamant de M. et de M^{me} Jean Dollfus, une délégation de la Société industrielle se joignait aux représentants du conseil municipal et de la chambre de commerce pour offrir à notre collègue une superbe médaille en or, accompagnée d'une adresse que plus de dix mille compatriotes se firent honneur de signer.

Mais une année ne s'était pas écoulée que M. Jean Dollfus était frappé coup sur coup par la mort de son épouse dévouée et de son gendre M. Engel-Dollfus!

Entouré par les siens, il surmonta encore ces nouvelles épreuves, conservant son activité au sein d'une verte vieillesse ; ce n'est qu'au commencement de l'année 1887, à Cannes, que se présentèrent les premiers symptômes alarmants du mal qui devait finir sa longue et belle carrière ; la nature réclamait ses droits, l'esprit et le corps furent atteints ensemble ; on put encore ramener l'ombre de Jean Dollfus à Mulhouse, où, après peu de semaines, il succomba le 21 mai 1888, à l'âge de près de 87 ans.

On me permettera, pour terminer, de citer ces deux lignes trouvées inscrites dans le journal intime de M. Daniel

Digitized by Google

Dollfus-Mieg : « Ma devise a toujours été : *Loyauté, ordre,* « *travail ;* puissent mes enfants l'adopter un jour. »

Certes ce vœu du père a été exaucé, et le collègue que nous pleurons était en droit d'y ajouter : « *Amour du prochain, bienfaisance.* »

C'est bien là le point culminant d'une vie noblement remplie.

Puissions-nous tous, en présence d'un tel exemple, nous sentir encouragés à ne jamais séparer le progrès moral du progrès industriel et faire de leur accord le but supérieur de notre Société.

YVAN ZUBER..

(Bulletin de la Société industrielle.)

Digitized by Google

CORRESPONDANCES POLITIQUES

ET

CHRONIQUES PARISIENNES

adressées à

Christophe GÜNTZER

Syndic royal de la ville de Strasbourg

(1681 — 1685)

(*Suite et fin*[1].)

— Paris, ce 28 Febvrier 1685. — Tout est fort tranquille en Angleterre; il ne paroit pas qu'il puisse arriver aucuns troubles dans l'Estat. Tout le monde est fort satisfait des discours qu'a tenu Sa Majesté Britannique aux seigneurs de son conseil, que depuis a esté imprimé. Il y a des lettres qui portent que la reine est grosse et on dit que Leurs Majestés ne laisseront approcher du prince qui pourra naistre que des personnes fort connues. Ils sont fort persuadez que certaines personnes ont causé la mort de tous les enfans que la reine a eu jusques à présent, et particulièrement d'un seul fils qu'elle a eu. On confirme de plusieurs costés que le feu roy d'Angleterre est mort très-catholique, que le prestre qui le sauva en la bataille de Rossester (*sic*) et qui a tousjours suivy ce prince, comme s'il eust été son valet de chambre, a esté assez heu-

[1] Voy. pages 262 et suiv. de la livraison juillet-août-septembre, pages 429 et suiv., de la livraison octobre-novembre-décembre 1888, pages 63 et suiv., de la livraison janvier-février-mars, et pages 231 et suiv. de la livraison avril-mai-juin 1889, et pages 331 et suiv. de la livraison juillet-août-septembre 1889.

Digitized by Google

reux pour luy administrer les sacrements de l'Église, ce qui s'est fait en présence d'un plus grand nombre de personnes que l'on n'avoit dit, que le roy avoit fait retirer l'archevesque de Cantorbéry et quelques evesques qui s'estoient présentez. Ce prestre est un de ceux qui, lundy, firent pour ce prince un service public.

Il y a un arrest du Conseil qui explique une déclaration du Roy donnée contre les ministres qui reçoivent des relaps. Il faudra examiner s'ils n'ont point esté surpris. Les deux tiers des huguenots s'estant convertis en Béarn, de quinze temples qu'il y en avait, il en a esté supprimé dix.

— Paris, le 3 Mars 1685. — ...On est asseuré que le feu roy (d'Angleterre) a fait une profession authantique de sa catholicité, il a reconnu article par article toutes les véritez de la religion romaine, il a fait une confession généralle qui dura plus de cinq heures, en suitte on dit la messe dans la chambre où il communia ; il vouloit faire sa profession de foy en présence de tout le conseil, mais le duc d'Yorck ne le trouva pas à propos, de peur de désordre et de l'affront des evesques qui s'y seroient presentez. Les Bénédictines angloises, à l'imitation des Bénédictins de cette nation, ont fait icy un service pour leur feu roy et M. de Barillon a mandé à madame sa femme de faire dire 800 messes pour ce prince.

La duchesse de Porthsmouth veut revenir en France avec le duc de Richemont, son fils, qui s'est fait naturaliser François, mais auparavant on veut qu'elle paye ses debtes et qu'on examine si parmi ses pierreries il n'y en a pas quelques-unes appartenant à la couronne.

Il est arrivé un estrange accident à Versailles, où six ou sept ouvriers ont été ensevelis par des terres qui sont tombées sur eux ; un seul a esté trouvé vivant, qui estoit à 55 pieds bas ; on a esté sept jours et demy à aller jusque à luy et n'a subsisté que d'un peu d'eau bourbeuse qu'il buvoit

Digitized by Google

avec la main. Il entendoit le son des cloches et la voix de ceux qui travailloient au-dessus de luy et quoiqu'il poussast de grands cris ils ne l'entendoient point. Le Roy l'a voulu voir et lui a donné une pension de 100 escus.

— Paris, le 10 mars 1685. — On fait de grands préparatifs à Gênes pour envoyer le Doge en France avec plus de dignités et d'esclat... Les Anglois commencent à s'accoustumer à voir leur roy catholique et qu'on dise publiquement la messe dans sa maison. Avant que de le faire, il proposa son dessein dans son conseil ; tous ceux qui y estoient l'approuvèrent à la réserve d'un seul. On reconnoist dans toutes ses actions beaucoup de prudence et de fermeté et on voit bien qu'il veut régner avec justice. Son sacre et couronnement est indiqué pour le $\frac{4}{14}$ d'Avril, ce qui arrivera le jour de la Notre-Dame de Mars. Ce ne seront pas les evesques protestans qui feront cette cérémonie, ne pouvant en conscience faire aucun acte de religion avec eux. On dit que cela se fera en particulier... Le feu roy, peu d'heures avant que de mourir, recommanda au duc de York quatre de ses enfans naturels, les ducs de Graveton (*sic*), Northumberland, de Saint-Alban, et de Richemont. Il ne parla jamais de celuy de Monmouth. Depuis la duchesse de Portsmouth voyant que son fils, le duc de Richemont, estoit désappointé de sa charge, elle est allé se jetter aux pieds du nouveau roy pour le suplier d'avoir pitié de luy. Sa Majesté l'a assuré qu'il en auroit soing. Le nouveau roy avoit eu une maîtresse à laquelle il a fait dire de se retirer en France, où il luy donneroit sa subsistance, mais que si elle vouloit demeurer en Angleterre, il ne prendroit aucun soing d'elle. Il a eu autrefois d'une dame de qualité, qui est morte, deux garçons très-bien faits, qui estudient au Collége des Jésuites à La Flesche, et deux filles qui sont dans des couvents près de Paris.

Milord Churchil est fort régalé de plusieurs seigneurs de la cour. Il a esté par ordre du roy, son maistre, visiter le

Digitized by Google

chancelier, qui en fut assez surpris, ne croyant pas estre connu de Sa Majesté Britannique. Ce milord s'en retournera demain et le maréchal de Lorge s'en va avec luy.

Le Roy a fait des libéralités depuis peu ; il a donné 2000 escus de pension à la comtesse de Tingri, autant à la comtesse de Saint-Gérant, deux mille livres à M^me de La Sablière. On a aussy fait des gratifications à plusieurs sçavans. La statue du Roy du chevalier Bernin arriva hier vis-à-vis le gros pavillon des Tuilleries. Elle doit être mis au bout du pont que l'on va faire du costé du fauxbonrg St-Germain.

L'auteur des Lardons de Hollande, fort mauvois françois, est venu fort inconsidérement en France. Il a esté pris au Bourget dans le carosse de Bruxelles et on l'a mis à la Bastille.

Le Roy voulant establir les cadettes dans le Port-Royal de Versailles, lesquelles sont présentement à Noisy, et les religieux de Saint-Cire demandant des sommes exorbitantes pour leur maison, M. de Saint-Brisson, seigneur de Saint-Cire, a esté offrir sa terre au Roy, qui luy a fait dire qu'il eust à en dire le prix. Il a respondu que ce seroit tout ce qu'il plairoit au Roy. C'est une terre de $\frac{2}{m}$ livres de rente. Le Roy luy en a fait donner $\frac{150}{m}$ escus. On doit mettre dans ce lieu 300 damoiselles et on y doit faire pour plus de $\frac{200}{m}$ escus de bastimens.

— Paris, ce 14 Mars 1685. — Les Minimes doivent tenir leur chapitre général à Marseilles, où ils éliront un général françois. Quand c'est celuy d'eslire un Espagnol, c'est à Barcelone que se tient le chapitre général et quand c'est celuy d' n Italien, c'est à Gênes... Quand on donne à Rome permission aux François de lire les livres deffendus, on en exempte présentement Machiavel, le Père Mimbourg (*sic*) et Rablais (*sic*).

...La conduite du comte d'Hamilton, qui n'a pas esté agréable icy à tout le monde, est cause de sa disgrâce et

Digitized by Google

qu'il quitte la France, ce qu'il ne fait pas sans un grand regret, y ayant, dit-il, beaucoup d'amis et peu de parens, et qu'il va dans un païs où il a beaucoup de parens et peu d'amis. Il a vendu son régiment au marquis de Jarzé, qui luy en donne $\frac{10}{m}$ escus. M. de Louvoys est aujourdhuy parti avec M. Vauban pour voir pour la troisième fois par où l'on pourra faire venir la rivière d'Eure. Le Roy n'y doit aller qu'après son retour et suivant le raport qui luy en sera fait. M. le prince de Conty achette du duc de Vendosme et de ses créanciers le duché de Penthièvre ; il en donne $\frac{1100}{m}$ livres en argent, pour $\frac{400}{m}$ en terre, et outre cela un pot de vin de $\frac{25}{m}$ escus pour le duc de Vendosme. Un homme de la cour ayant mangé à Versailles de la viande par libertinage et avec beaucoup de scandale, a reçeu ordre du Roy de s'aller mettre en prison. Le marquis de Souvray, second fils de M. de Louvoys, va, avec permission du Roy, en Pologne, où il servira la prochaine campagne d'aide-de-camp à Sa Majesté Polonoise. Par arrest du Conseil M. Furetière a perdu son procez ; il a esté condamné à remettre son privilège et ordonné que les enregistrements seront biffez et rayez.

Quatre cavalliers anglois sont allés à Liége s'informer dans une certaine hostellerie, si l'on n'avoit pas connoissance qu'il y a trente ans que le feu roy d'Angleterre y avoit logé avec la reyne son épouse. L'hoste en estoit mort et la veuve qui logeait ailleurs, n'en avoit aucun souvenir. C'est le duc de Monmouth qui prétend par là prouver le mariage du feu roy d'Angleterre avec sa mère.

Les deux vaisseaux qui portent les ambassadeurs à Siam ont mis à la voile du port de Brest, la nuict du 3 au 4 du courant, avec un vent fort propre pour leur routte. La suitte des ambassadeurs est composée de trois enseignes, de neuf gardes de marine, de 25 personnes du train de M. de Chaumont, de 15 autres de celuy de M. de Choisy, de six vallets pour les officiers, deux interprêtes, un secrétaire, un escuier,

Digitized by Google

un ingénieur, six ouvriers de différents arts et maistiers, dont le Roy fait présent au roy de Siam, six Jésuittes qui vont en la Chine et sept missionnaires, oustre M. Le Vacher, missionnaire apostolique. Les ambassadeurs de Siam qui s'en retournent, ont quatre ou cinq valets, tout cela sans les esquipages des deux vaisseaux, dont les officiers sont doublés. La depesche du Roy au roy de Siam est dans une boête d'or émaillé. Les ambassadeurs de Siam ont achepté icy une très-grande quantité de choses; soit eux ou le Père Vacher, ont fait emporter 80 très-gros balots de toute sorte de marchandise et raretés. Ces Siamois sont partis avec très-grande joye; ils ont laissé icy quatre jeunes hommes de leur nation, pour apprendre les maistiers dont ils ont besoing en leur pays.

— Paris, ce 17 Mars 1685. — La joye est extrême à Gênes de ce que la paix est faitte avec la France. La République a fait un vœu à la Ste-Vierge qu'à l'avenir il ne se fera aucune réjouissance publique les samedis, soit bals, comédies, opéra, masquarades, etc. et que tous les ans il se fera une feste pour la remercier de les avoir delivrez du péril où ils estoient. L'on préparoit cinq galères pour porter le Doge, les quatre sénateurs et leur suitte à Marseilles, mais le Doge ne pouvant souffrir la mer, le voyage se fera par terre.

Il y a beaucoup de princes almands (*sic*) qui sont à Venise, qui y sont allez pour le divertissement du carnaval; entre autres le duc de Hanover, evesque d'Osnabrug, qui a donné un fort grand régal à 200 courtisanes de cette ville là.

....Une des choses que le ministre de l'Empereur a à traitter icy est un différant qui est survenu pour les dépendances de la ville de Fribourg; par le traitté de Nimègues cette ville nous a esté cédée avec seulement trois bailliages ou villages qui y sont nommez; mais l'Université qui est dans cette ville est aussy exprimée avec ses dépendances, laquelle a la seigneurie de plusieurs autres villages ou bail-

liages. L'Empereur prétend qu'ils ne peuvent estre compris et nous nous en sommes mis en possession comme estant dépendants de cette Université.

M. de Chamilly veut se retirer du service et faire une retraitte, et cela par des motifs de dévotion, et remettre le gouvernement de Strasbourg entre les mains du Roy. On dit qu'il luy fera donner $\frac{100}{m}$ livres de récompense. Il y en a qui croyent que M. le marquis de Boufflers aura ce beau gouvernement.

On commence aussy à travailler au Pont-Louis, qui sera vis-à-vis le gros pavillon des Thuilleries. Il aura 66 toises de long sur cinq arches ; les quatre piles auront 14 pieds d'épaisseur. La grande arche aura 12 toises de large et les autres un peu moins. Ce pont aura huit toises de large, cinq pour les carosses et neuf pieds pour chaque banquette. C'est le Roy qui le fait faire à ses despens. Il a esté adjugé à $\frac{675}{m}$ livres et on a trois ans pour le faire. En attendant que la statue du Roy soit placé, on la met dans une loge que l'on fait exprès au bout du pont, du côté du fauxbourg. On doit soutenir une thèse en médecine dont le sujet est que l'air de Versailles est très bon et fort sain.

Deux gens d'affaires revenant de Versailles, leurs gens maltraittèrent un cocher qui les embarassait dans le passage. Le cocher et le postillon de ces messieurs luy ayant donné plusieurs coups de fouet, les laquais se mirent de la partie avec leurs bastons, deux personnes qui étoient dans le fiacre ne pouvant faire arrester cette canaille, ayant mis pied à terre et l'epée à la main, chargèrent ces insolens et voyant que ces gros messieurs ne branloient pas de leurs places, et n'empeschoient pas leurs valets, allèrent à eux pour les obliger à mettre l'épée à la main, dont ils eurent une si grande frayeur qu'ils laissèrent tout aller dans leurs chausses, ce qui fit retirer au plus viste ces deux hommes, et leurs laquais emportèrent quelques estafilades sur leur peau.

— Paris, 31 Mars 1685. — Le pape a esté indisposé, mais il se porte mieux. Il est présentement fasché de n'avoir pas donné grâce à ces deux jeunes gentilhommes que le Grand-Duc luy avoit fait délivrer et qui eurent le col coupé. Il veut exiler de l'Etat Ecclésiastique le comte del Monte, favori de la reine de Suède et qui est depuis plusieurs années son ministre et qu'elle a fait duc. Elle s'oppose fortement au dessein du Saint-Père... Le mariage du duc de Bavière est assuré. Madame la Dauphine l'a déclaré publiquement. Les espousailles se feront avant la campagne que cet Electeur va faire en Hongrie et à son retour il mènera la princesse à Munic.

Le prince d'Orange espère que son beau-père le déclarera duc d'York. Tout est toujours fort tranquille en Angleterre. Les soldats et mesme les officiers se mariant trop facilement dans les garnisons et quartiers d'hyver, où ils se trouvaient, on leur a fait faire défense, qu'ils n'en ayent l'avis et le consentement de intendans. On a aussi ordonné que dans les villes des conquestes, les femmes qui se marieroient aux François eussent à s'habiller à la françoise.

Messieurs les princes[1] contiennent leur voyage et feront quelque séjour en Hollande pour attendre leur équipage, qui ne sera pas fort grand. Leur dessein n'est pas approuvé du Roy ni de M. le Prince. Leur départ a esté trop précipité. Le Roy n'a pas voulu lire la lettre que M. le prince de Conty luy a escrite et qu'il n'a pas voulu refuser de prendre de la main de Madame la princesse de Conty. On dit que leur dessein est d'aller en Hongrie servir dans les troupes de Bavière.

Le Roy n'a pas trouvé bon qu'un certain faiseur de vers, en parlant du départ des princes, ait nommé pour un troisième prince Monsieur de Turenne, ce qui est tout à fait impertinent. Aussi Sa Majesté a dit qu'il n'y avoit là que deux princes et deux vicomtes, entendant pour dernier

[1] Il s'agit des princes de Conty et de La-Roche-sur-Yon.

Digitized by Google

vicomte M. Mersié, qui a esté nourry page de Mr. le prince de Conty, que ce prince a envoyé apporter des lettres icy.

On a mis à la Bastille un capitaine du régiment de Languedoc dont la compagnie est en fort bon estat, pour avoir demandé la permission d'aller en Hongrie, quoyqu'il voulust laisser de l'argent à son lieutenant pour entretenir ses soldats. Madame n'a pas esté au mariage du marquis de Chastillon. Monsieur donna la chemise au marié et à la mariée. Le chevalier de Lorraine a signé dans le contrat de mariage.

Le Sr Battiste ayant retranché les pensions de ceux qui ont esté autrefois de l'Opéra, cela a fasché ses meilleurs chantres. Quatre l'ont quitté. Jeudy dernier le public n'estant pas satisfait de ceux que l'on y avoit substitué, on les pensa assommer à coups d'orange et on les chassa de dessus le théâtre. Il s'en est plaint au Roy qui a envoyé ordre à ceux qui s'estoient retirez de revenir et qu'il leur feroit donner satisfaction.

— Paris, ce 7 avril 1685. — Le pape est tout-à-fait mal ; on doute qu'il puisse se restablir. On a trouvé dans une vigne près de Rome, appartenant au cardinal Pignatelli, en fouillant dans la terre, un grand vaisseau de terre antique, où il y avoit 2300 médailles d'argent, toutes consulaires. Tous les scavans et tous les curieux prétendent par là avoir de grands esclaircissements pour l'histoire. La Chambre apostolique en doit avoir le tiers.

Le prince d'Orange ayant escrit au roy d'Angleterre en faveur du duc de Monmouth, affin qu'il luy voulût pardonner, il luy a fait responce que ce duc ayant une abolition du feu roy, qu'il pouvoit revenir en Angleterre, mais qu'il luy déclaroit que s'il y mettoit les pieds, qu'il le feroit enlever et l'envoiroit en Escosse, où il luy feroit faire son procez comme coupable du crime de haute-trahison.

Le marquis de Moilac, gouverneur de Nantes, a arresté plusieurs personnes de la Religion, particulièrement de Saumur, qui vouloient s'embarquer pour passer en Angleterre.

Le Roy croyoit qu'il ne luy cousteroit que $\frac{30}{m}$ ou $\frac{40}{m}$ escus pour le Carossel, mais on luy a fait voir que cela luy cousteroit plus de $\frac{100}{m}$ escus.

Par le testament de la princesse de Guéménée son corps a esté mis dans une bière de bois bien matelassé, ce cercueil mis dans un autre de plomb, couvert d'un autre de bois ordinaire, et le tout dans un tombeau de marbre qui est aux Feuillans; le premier cercueil rempli d'eau-de-vie.

— Paris, ce 11 avril 1685. — Il est arrivé à Toulon un ambassadeur du Maroc, pour faire un traité de commerce perpétuel avec la France.

Lorsque le pape apprit que le roy d'Angleterre avoit fait profession publique de sa catholicité, et que le feu roy était mort avec tous les sacremens de l'Église, il en eust une très-grande joye, non obstant ses infirmitez. Il se leva et fit dire la messe devant luy afin d'en rendre grâce à Dieu et a fait dire des prières particulières dans toutes les églises de Rome. Le Saint-Père est toujours fort mal et devient hydropique. Ses jambes enflent à vue d'œil.

Toutes choses se préparent à Londres pour le sacre et le couronnement du roy d'Angleterre. Ce sera l'archevesque de Cantorbery qui fera la cérémonie. Il se servira de la mesme huile qui avoit servi au sacre du feu roy, dont il estoit resté une grande quantité et qui avoit esté gardée à Westmunster. Il sera oint aux espaules, à l'estomac, et aux mains. Il n'y aura point de communion. L'évesque d'Ely fera la prédication. Les pairs accompagneront le roy. En allant ils auront leurs couronnes ou cercles à la main, mais en revenant ils les auront sur la teste. Les ducs et les comtes seront habillez de velours rouge, fourré d'hermine et les autres d'escarlatte. Les rues par où se fera la marche, seront couvertes de drap. M. Denonvillé, nouveau gouverneur de Canada, est party pour s'aller embarquer à La Rochelle, avec sa femme et une partie de sa famille. Il y mène 500 hommes de guerre pour exterminer

Digitized by Google

les Irroquois s'ils ne se veulent soumettre. L'évesque de Québec et son coadjuteur, l'abbé de Saint-Vallier, s'en vont avec luy. On a nouvelle que le Sr La Salle est parti de la coste de Saint-Dominique, le 25 janvier, avec ses trois bastimens pour entrer dans la rivière de Messicipy, qui se descharge dans le golfe de Mexique.

Suivant l'ordonnance de la maison de Ville, on a commencé les ouvrages publics. Mais il est arrivé un grand malheur à la porte du Temple, où l'on avoit fait des fourneaux pour faire sauter la butte où estoient les moulins. L'un ayant fait son effect, on advertit de ne pas approcher, mais une grosse pluye estant survenue, plusieurs se jettèrent sous une voutte pour se mettre à couvert, l'autre fourneau joua et fit périr cinq ou six personnes et en blessa une vingtaine.

L'abbé de La Sale a esté fait aumôsnier du Roy ; l'abbé de Coligny espéroit avoir cette charge. M. le comte de Lauzun s'est retiré chez les frères de la Doctrine Chrestienne après avoir vendu sa maison de l'Isle au marquis de Richelieu. Mademoiselle des Radretz (?) fit dimanche abjuration au Val-de-Grâce...[1].

[1] C'est ici que s'arrête brusquement cette correspondance, découverte autre fois aux Archives municipales et dont mon regretté ami M. l'archiviste Brucker, me permit de prendre copie il y a de longues années. Comme nous l'avons dit dans la préface, il n'est pas du tout vraisemblable qu'elle ait cessé à ce moment ; mais on peut en expliquer la disparition soit par l'incendie de la Chancellerie, arrivé en 1686, et qui dévora précisément les dossiers d'affaires courantes et les papiers récemment accumulés, soit par le fameux sac de l'Hôtel-de-Ville en 1789, où périrent tant de documents précieux pour notre histoire d'Alsace. En tout cas, il est a peu près certain que la suite de nos correspondances et chroniques ne se retrouvera plus, à moins qu'elles n'aient été expédiées en même temps à d'autres adresses, ce qui n'aurait rien d'improbable, étant donné leur caractère de « nouvelles à la main », bienvenues chez les curieux de tout culte et de tout pays.

Digitized by Google

IGNACE CHAUFFOUR ET SES LIVRES

I

Un louable effort de la municipalité et du bibliothécaire de la ville de Colmar vient de donner une consécration durable à la mémoire d'une personnalité marquante de l'Alsace contemporaine. Il s'agit du catalogue des richesses alsatiques manuscrites, gravées, imprimées ainsi que des ouvrages en général qui composaient l'une des plus importantes de nos bibliothèques privées de la province ; ces richesses ont été léguées à leur ville natale par Ignace Chauffour et ses héritiers.

Avant de parler de ces trésors, nous voulons dire un mot du principal donateur, non pour faire sa biographie ou ajouter quelque chose aux timides panégyriques dont sa mort a été l'occasion, mais pour exprimer, en toute liberté de conscience, les regrets que la *Revue d'Alsace* doit à l'un de ses premiers collaborateurs.

Marie-Antoine-Ignace Chauffour, avocat, né le 13 janvier 1808, décédé le 6 décembre 1879, vit naître la *Revue d'Alsace* avec assez peu de confiance en sa durée. Pendant les deux premières années il observa à son égard une neutralité, sympathique au fond, mais assez réservée pour lui permettre, le cas échéant, de dire qu'il en avait prévu l'insuccès. Il avait des raisons de toute sorte pour justifier cette réserve ; nous n'en citerons qu'une afin de ne pas nous écarter de la vérité : « Quinze années avant 1850, F. Reiner et Ch. Bœrsch avaient fait à Strasbourg une tentative du même genre qui avait

Digitized by Google

échoué après deux années d'existence ». C'est par la citation de ce précédent que Chauffour saluait la fondation de la *Revue d'Alsace*, à Colmar, fondation à laquelle il était d'ailleurs, nous le répétons, suffisamment sympathique. Jusque là il comptait parmi les privilégiés qui nourrissaient, nous ne dirons pas un amour platonique, mais un amour égoïste pour l'histoire de la rive gauche du Rhin et de la vie de ses habitants pendant « le *premier* et le *second* moyen-âge », division historique professée par Chauffour sans d'ailleurs lui assigner des limites bien déterminées. Tel était le domaine scientifique accessible à quelques-uns, admis comme seuls héritiers directs des anciens auteurs et chroniqueurs en renom au pays.

Chauffour se trouvait dans une situation privilégiée, en ce sens que son père, profondément attaché aux souvenirs et aux traditions du pays, lui avait laissé une provision de documents manuscrits et de livres que le fils connaissait à fond quand les *Revues* de Strasbourg et de Colmar provoquèrent un réveil d'études particularistes qui avait et qui a encore sa raison d'être. Ignace Chauffour était donc armé de pied en cape pour figurer au premier rang du réveil, mais il n'était pas encore engagé au nombre des explorateurs se livrant, avec ardeur, à la recherche de tous les éléments, quels qu'ils soient, de grande ou de mince importance, qui se rattachent au passé local ; de sorte qu'il ne tarda pas craindre de se voir dépassé par les néophites s'il ne s'associait à leur action afin de conserver quelques bribes, tout au moins, de l'avance qu'il avait sur eux au début. Dès ce moment J. Chauffour devint un ami passionné des lettres alsaciennes, un chasseur jaloux de ses confrères, mais éprouvant désormais une véritable satisfaction à leur faire connaître oralement et *de visu* les témoins importants qu'il parvenait à faire sortir de l'oubli. Le membre de la petite chapelle avait fait place au libéral, dans la bonne acception du mot. Cependant nous eûmes

Digitized by Google

quelques fois l'occasion de retrouver le premier homme exclusif lorsque, dans le cours de la publication de la *Revue*, un nouveau collaborateur venait se joindre à la première phalange. Mais ces boutades étaient passagères et cet esprit, prime-sautier dans ses appréciations, se convertit souvent en juge assez indulgent et, à peu d'exceptions près, bienveillant. Habitué, dès l'âge de vingt-quatre ans et par sa profession, à l'attaque et à la défense, l'avocat apportait dans la vie littéraire et artistique de l'Alsace un reflet des allures du barreau en général. Il en avait conscience et se trouva plusieurs fois aussi mécontent de lui-même, qu'il l'avait été de quelques-uns; le littérateur et l'avocat furent toujours en mésintelligence dans cette organisation de petite taille, dominée par un chef superbe, une face distinguée, expressive et qui était véritablement le miroir des qualités morales et intellectuelles dont la nature l'avait gratifié. Cet état de mésintelligence intime entre deux qualités maîtresses explique la raison pour laquelle la part de Chauffour dans les travaux de la *Revue d'Alsace* est assez restreinte. En deux occasions il se laissa entraîner, par son amour de la vérité historique, à réfuter ce qu'il considérait comme hérésie consciente de la part de l'un de nos compatriotes dont les recherches étaient systématiquement ramenées sur le terrain politique, d'une façon militante et agressive. Cette petite campagne, en termes mesurés d'ailleurs, eut un moment les allures d'une polémique, désirée par l'auteur critiqué, mais à laquelle Chauffour sut imprimer une fin par l'autorité de sa science et de sa modération.

Absorbé par les exigences de son cabinet, par les soins qu'il devait aux siens et à une clientèle considérable, Chauffour consacrait ses moments disponibles à ses livres en général, à ses alsatiques en particulier dont ses appartements et même sa chambre à coucher étaient bondés. Il les connaissait tous, les respectait en véritable bibliophile et les faisait

habiller par les meilleurs relieurs de la province, ne trouvant jamais les habits trop beaux, même pour les brochures, plaquettes ou opuscules vulgaires se distinguant par une originalité quelconque. Ce serait trop s'avancer de dire qu'avant 1850, Chauffour appréciait ses richesses alsatiques au point de vue de la comparaison de la situation de l'Alsace sous le régime français avec sa situation sous les régimes antérieurs à 1648 ; mais, descendant de l'un des premiers fonctionnaires français venus en Alsace lors de la réunion, il aimait ces témoins comme héritage de famille, comme alsacien bénéficiaire de la civilisation française, ce qui ne l'empêcha pas de relever et quelques fois de faire valoir certaines particularités avantageuses, prétendait-il, des régimes passés. Sa profession d'avocat l'avait initié de bonne heure à la connaissance de ces régimes ; chargé par l'Etat de la défense de ses droits dans l'important litige des *domaines engagés*, il fut naturellement entraîné à pénétrer dans les arcanes des juridictions les plus anciennes et les plus diverses. Ces études ne tardèrent pas à lui donner sur ses confrères, et sur les magitrats appelés à juger les causes, une supériorité incontestée comme juriste et comme historien, auquel il ne manqua que la souplesse de l'écrivain pour prendre dans notre petit monde littéraire une place aussi élevée que celle qui lui était reconnue dans le monde judiciaire. Il exagérait les difficultés résultant de ses habitudes de plaideur, et cela dit pourquoi nous ne possédons de lui que d'importants mémoires de procédure, quelques notes incorporées dans sa bibliothèque et jointes à son legs, mais aucune œuvre originale. Il doit cependant en exister, car il est à notre connaissance qu'il y a travaillé discrètement, sans d'ailleurs s'engager à les mettre au jour. Ses héritiers ont sans doute voulu conserver, outre les nombreux documents se rattachant au secret professionnel, les manuscrits et les notes que le défunt n'avait pas jugé à propos de publier. Toutefois, il con-

Digitized by Google

vient de constater que si le nom d'Ignace Chauffour n'est attaché à aucune des publications de valeur qui ont paru dans les années antérieures à 1870, c'est parce qu'il ne l'a pas voulu. Il a en effet participé d'une façon active et désintéressée à la création de quelques œuvres recommandables. S'il eut désiré ne pas s'effacer entièrement, les auteurs auraient été heureux de lui faire la belle part. Ajoutons enfin que partout où ses documents, ses livres et sa science étaient réquisitionnés il s'empressait de les mettre libéralement à la disposition des travailleurs. Il ne prodiguait point ces sortes de services parce qu'il entrait dans sa règle de conduite ou dans ses dispositions naturelles de ne prendre aucune initiative, sauf à apparaître quand il jugeait l'initiative d'autrui en voie d'exécution. Il avait son catalogue, en fiches mobiles, mais à son usage personnel, il l'avait aussi dans sa mémoire, ce qui lui permettait d'en faire usage quand et comme cela lui paraissait opportun.

Ses livres et ses manuscrits étaient donc l'arsenal particulier dont il avait seul le droit de se servir à sa convenance. Mais le droit d'agir de même dans un dépôt public, il ne l'accordait pas à celui qui en était le conservateur. C'est ainsi qu'en 1858, à propos d'un manuscrit qui avait appartenu à la corporation des cordonniers de Colmar et qui venait d'être acquis, à un prix fort élevé, pour la bibliothèque du roi de Bavière, il prit fait et cause contre le bibliothécaire de la ville de Colmar qui négligeait de dresser le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville d'où celui qui venait d'être vendu à l'étranger avait disparu. Cette tempête littéraire eut pour résultat la nomination d'une commission chargée de reconnaître, avec le bibliothécaire; les dits manuscrits ainsi que les incunables en double dont on pouvait proposer, à la ville de Strasboug, l'échange contre les ouvrages que celle-ci possédait également en double et qui manquaient à la bibliothèque de Colmar. Quant au catalogue il y

Digitized by Google

eut engagement pris de le dresser, mais les choses demeurèrent *in statu quo ante bellum.* La commission livra quelques-uns de ses incunables, destinés malheureusement à être réduits en cendres par les bombes maudites de 1870.

Un certain nombre des livres et des pièces catalogués était arrivé, à titre gracieux, dans la collection de Chauffour dont on connaissait généralement l'affection pour les choses de l'Alsace. Mais Chauffour était un de ceux qui ne laissaient passer *aucune* publication nouvelle sans vouloir être un des premiers qui se la donnaient au prix de librairie. Il était aussi un des clients assidus des bouquinistes de tous les pays, qui avaient appris que tout ce qu'ils possédaient concernant l'Alsace, trouverait preneur parmi nous. Beaucoup de nos pièces d'or, dont on était très friand aux pays d'outre Rhin, en Prusse surtout et principalement à Cologne, émigrèrent dans les contrées où florissaient les *Reichsthaler,* les *Thaler,* les *Pfenning,* les *Gulden,* les *Silbergrosche,* les *Kreutzer,* germains, et les *Batz* helvétiques. C'était le beau temps des éditeurs et des bouquinistes en attendant la suprême rançon et le sommeil forcé. Dans son ardeur, Chauffour avait fini par fréquenter aussi le bric-à-brac des marchés; il contribua, avec d'autres, à gâter les prix au point que la denrée, en se raréfiant, devint quelques fois onéreuse pour le grand nombre des nouveaux amateurs. Beaucoup de nos brocanteurs n'eurent pas à s'en plaindre.

Une circonstance à laquelle il est fait allusion dans le catalogue (p. 4) avait amené Chauffour à sortir de son ancienne ornière pour entrer dans la vie commune et jouer son rôle. Elle vaut la peine d'être précisée. Dans l'une de nos premières excursions à Bâle, après 1850, nous découvrîmes dans le réduit d'une vieille librairie, sur le marché aux poissons, un monceau de détritus que le jeune successeur de l'ancien imprimeur-libraire nous permit d'explorer. Notre surprise fut grande d'y trouver des feuilles volantes et des cahiers d'une

Digitized by Google

écriture que nous connaissions, ainsi que d'autres manuscrits d'une écriture plus ancienne. Après un examen assez long, il nous fut facile de constater que ces rebuts étaient la dépouille du pasteur Sigismond Billing de Colmar, auteur d'un abrégé de l'histoire d'Alsace (*Geschichte und Beschreibung des Elsass*) imprimé à Bâle en 1782, et que l'ensemble constituait ses travaux préparatoires pour d'autres publications relatives à Colmar, avec le secours d'anciens manuscrits qui lui avaient été confiés avant la Révolution. Nous eûmes un instant l'intention d'en proposer l'acquisition à la municipalité de Colmar ; mais, connaissant ses dispositions à l'égard des choses du passé, nous y renonçâmes, craignant d'ailleurs que notre démarche fût considérée comme intéressée au moyen d'une remise convenue d'avance entre nous et le libraire bâlois. Le surlendemain nous nous rendîmes chez Ignace Chauffour et nous insistâmes chaudement pour qu'il s'imposât le sacrifice débattu avec le libraire pour le rapatriement de ces rebuts. Chauffour y consentit sans trop hésiter et quelques jours après il était en possession, moyennant 125 fr., de tout ce que nous retrouvons aujourd'hui dans le catalogue sous la rubrique : *fonds Billing*.

Au risque d'ennuyer le lecteur encore un instant, ajoutons à cette anecdote l'épisode dont elle fut suivie. Un volumineux manuscrit, frustement cartonné, appartenait au même fonds, mais il était exposé à part dans la librairie, nous désirions qu'il fut joint au bloc. Le libraire y consentit, mais en exigeant 100 fr. pour ce volume, sur la valeur duquel il paraissait renseigné. Après avoir examiné quelques-unes des poésies en vieil-allemand, dont il était rempli, notre inexpérience en pareille matière et en négoce de librairie ancienne nous fit renoncer à doubler, pour ce seul volume, la dépense convenue pour le premier lot. Quelque temps après M. Matter, inspecteur général de l'Université en retraite et chanoine de Saint-Thomas, appela notre attention sur un manuscrit de

Digitized by Google

poésies carolingiennes qui avait appartenu à l'Abbaye de Murbach et qui avait disparu. Dans la pensée que le recueil entrevu par nous à Bâle pouvait être celui de Murbach, nous retournâmes chez le libraire pour l'examiner de nouveau et nous en emparer au prix demandé. Mais le manuscrit était absent ; il avait été envoyé à Leipzic d'où il n'est plus revenu. Cinq années après, en 1858, nous en eûmes des nouvelles par la *Gazette d'Augsbourg*. Ce manuscrit venait d'entrer dans la bibliothèque du roi de Bavière et n'était autre que le recueil disparu des archives de la corporation des cordonniers de Colmar. Un peu moins d'hésitation de notre part l'eût probablement ramené au bercail, et il figurerait au catalogue dont il est temps de dire un mot, outre le signalement qui lui est consacré dans le bulletin bibliographique.

Dans les premiers temps Chauffour attribuait à sa collection spéciale d'ouvrages concernant l'Alsace des livres dans lesquels cette province n'occupait qu'une place secondaire. Les critiques et les observations ne lui furent pas ménagées chaque fois qu'il produisait un alsatique de ce genre. Il se rangea à l'avis de les écarter et de faire une part rationnelle aux *contrées limitrophes*.

Ce n'est pas à la classification de Chauffour — si tant est que celui-ci se soit tenu aux règles admises — que s'est conformée la rédaction du catalogue de ses alsatiques. Dans sa préface, le bibliothécaire, M. André Waltz, dit qu'il s'est inspiré de la manière de Ch. Gérard dont le catalogue, autographe, a été imprimé par les soins de M. le bibliothécaire Coudre, pour la ville de Mulhouse, lorsque celle-ci eut acquis, avec le concours de la *Société industrielle* et de M. Engel-Dollfus, la seconde collection que Gérard avait formée. Pour les manuscrits, M. Waltz et ses collaborateurs, MM. Fleurent et Albrecht, ont fait plus ; ils ont donné la description minutieuse du manuscrit, avec toutes les références qui s'y rattachent. Souvent ces descriptions deviennent de véritables

Digitized by Google

notices d'un grand intérêt. Ils ont fait suivre chaque manuscrit de l'indication des chapitres ou matières qui le composent, chaque carton de la table des manuscrits qu'il renferme et chaque document isolé et même simple feuille volante de l'analyse ou indication sommaire du sujet. Ils ont poussé le scrupule jusqu'à imprimer des textes et entre autres une page de Chauffour destinée à demeurer inédite lorsqu'il l'eut écrite. C'était à l'occasion d'un résumé historique, tracé par une plume catholique, concernant «l'introduction du luthéranisme à Colmar» et publié par nous, année 1858, p. 26 de la *Revue d'Alsace,* sous le titre *Document historique.* Une note fait remarquer, p. 124 du catalogue, que la lettre de Chauffour n'a point paru dans la *Revue d'Alsace,* qu'elle est peut-être demeurée à l'état de projet, raison suffisante pour justifier sa publication dans le catalogue.

La lettre de Chauffour nous fut remise en son temps. Nous fîmes observer à l'auteur que, sans casser trop de sucre sur le dos de Pierre et de Paul, sa proposition de ranger le dit résumé parmi les *Curiosa* était une pure fantaisie ; qu'en thèse générale un écrit plus ou moins ancien, plus ou moins authentique, devait au point de vue bibliographique être classé parmi les *documents historiques* au même titre que les pièces émanant d'autorités officielles. Chauffour comprit qu'il convenait de laisser sa lettre dans l'ombre du cabinet, comme pierre d'attente pour l'histoire pittoresque des convertisseurs et des convertis que nous l'engagions à écrire pour la *Revue.* — Loin de trouver la publication déplacée dans le catalogue, nous disons qu'elle devait y avoir accès parce qu'elle caractérise un des petits côtés de notre vie littéraire d'autrefois.

Tel qu'il se présente, le volume qui met en lumière la première partie de la bibliothèque et des archives d'Ignace Chauffour n'est pas seulement un catalogue de son trésor littéraire ; c'est de plus une ébauche laborieuse de diverses

Digitized by Google

faces de notre histoire locale, ébauche qui sera lue sans ennui par la raison que dans chaque page on rencontre des éléments propres à piquer constamment la curiosité.

Au véritable labeur de lecture et d'analyse on a voulu joindre le tableau généalogique d'une très honorable famille alsacienne, aujourd'hui éteinte, et dont Ignace Chauffour fut un des derniers représentants distingués. Il n'est pas douteux que la municipalité de Colmar et son laborieux bibliothécaire voudront achever le monument élevé à sa mémoire et dont nous possédons aujourd'hui la première assise. La *Revue d'Alsace* s'associe bien sincèrement à la pensée qui a inspiré l'œuvre et présente ses félicitations à ceux qui vouent leur concours à son accomplissement.

Quant à l'exécution matérielle, nous aurions aimé que les analyses fussent imprimées en caractères autres que celui utilisé pour la transcription des titres, de manière qu'à première vue l'on fût fixé sur ce qui appartient à la rédaction proprement dite. De plus il y a dans les caractères courants l'intrusion d'un double *s* gothique dont le besoin xylographique ne se faisait nullement sentir. Loin d'être un pas en avant, cette intrusion est un retour en arrière, qui choque à chaque instant l'œil peu habitué à cette sorte de perfectionnements; petite querelle d'Allemand, dira-t-on, avant de remarquer qu'elle s'adresse, non aux auteurs du catalogue, mais au fondeur.

J. Liblin.

Digitized by Google

POÉSIES DE CH. BŒSE

en Dialecte alsacien

Epistel an de Frind Fritz Piton,

zuer Erinnerung an sine Todesdaa, 12. Juli 1871, gschriwe im Mai 1868.

Publiziert 1879.

Na, endli denn un endli bin i zum Schriwe kumme!
De hesch gar wohl gemeint i will total verstumme?
Do simmer noch nit dran : 's fehlt nur an Zit un Wil :
Am Meiste hebt's an nix als an der erste Zil.
Il vaut mieux tard que jamais! mit dem duet mer sich tröste ;
Doch uf der Stell an's Werck isch noch am allerbeste.
So kumm i hinte noch, grad wie d'alt Fasenacht.
I weiss wohl 's isch nit poli, nit höffli un nit gschlacht,
Un der fatal retar duet mi gewalti kejje.
Doch duen jo d'guete Frind enander gern verzeje.
Dictum!... un so het d'Vorred mit denne Wort en End.
Druf nimm i, absolviert, din Schriwes froh in d'Händ,
Um mi hit noch emol recht dran ze regaliere :

Digitized by Google

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

(*Suite* *.)

Épitre à l'ami Frédéric Piton,

En mémoire de sa mort, le 12 juillet 1871, écrit en mai 1868.

Imprimée en 1879.

Enfin donc, mais enfin je me mets à t'écrire !
Devient-il donc muet ? Devais-tu bien te dire.
Non ! je n'en suis pas là. Le temps et le loisir
Seuls manquent, ou plutôt le tout est d'en venir,
Car c'est le grand obstacle, à la première ligne.
Mieux vaut tard que jamais. Il faut qu'on se résigne
A me voir arriver comme *Ancien Carnaval*[1]
Chez nos bons paysans. Oh ! ce retard fatal,
Je le sais bien, n'est pas poli ni convenable ;
Mais je m'en repens fort : il est donc pardonnable.
Dictum !... Et ma préface ayant ainsi pris fin,
Absous et gai je prends ton écrit dans ma main,
Car il faut qu'en ce jour encor je m'en régale,
Et, vrai ! sans te flatter, ta lettre est magistrale,
Les vers sont bons, remplis d'humour, de sentiment,
D'esprit, cœur, vérité. Tout, tout y est charmant !

[1] Le premier dimanche de carême, aussi nommé *Küechelsunda* ou dimanche des beignets.

Digitized by Google

De hesch di höre lon, un, ohne ze flattiere,
D'Vers sin ganz brav gemacht, gemüethli, mit Humor,
Mit Kopf un Herz derzue ! s'isch alles schön un wohr.
Drum due i au, vun Herze, for d'Frindschaft Mersi saue ;
(Hätts früejer solle duen, glich in den erste Daue).
I wär viellicht au nit so lang erum gedruckt
Wär unser Christian ehnter in Blida ingeruckt.
Do het er awer z'ersch in d'Kabylie müen bese,
Un's Buech vom Zimmermann, d'Gschicht vun der Menschheit, lese
Er isch zum Glück noch ganz, un blüejt grad wie e Ros,
Un wie e junger Hirsch lauft er alsfurt druf los,
Uf's *Fort-Napoléon* gar ; kann nit genue verzähle
Wie d'Kabylie so schön, un dass drin nix duet fehle.
's isch d' afrikanisch Schwitz, voll Dörfer, Hof un Hus.
D'Kabyle zeje sich so zimli noch erus :
Sie schaffe gern im Feld, grad so wie unsri Bure,
D'Arawer sin ze ful, un von Natur sin's Lure.
Iehr grässlichs Elend durt jetz schun e ganz Halbjohr.
Was d'Zitunge hen gschriwe isch leider nur ze wohr.
Vom Stehle, Mord un Todschla, sogar vom Menschefresse
Kammer noch alle Da in de Schurnale lese.
Doch hen sie mich, gottlob ! noch niemol angepackt
Odder min zartes Fleisch zue Kuttlette verhackt.
Der Vetter Christian au, mit sine rothe Backe
Spatziert im Land umher, als wär er uffem Wacke.
Uf d'Ostre het er mir sin Staatsvisit gemacht,
Do hemmer widder eins gebabbelt un gelacht.
Speck un Surkrut vum Frick isch gsin der Osterbrode.
Derzue Medeawin, vum wisse un vum rothe,

Aussi, c'est de bon cœur, qu'ami, je t'en rends grâce,
Bien tard ! Car il faudrait, ma foi ! qu'on satisfasse
A de pareils devoirs, sans retards ni délais
Dès les tout premiers jours. Peut-être je n'aurais
Pas autant lanterné. Mais, vois-tu, c'est la faute
De Christian qui n'est arrivé, ce cher hôte
A Blida que si tard. Il parcourut avant
La Kabylie et lut encore le savant
Livre de Zimmermann, son histoire de l'homme.
Il va bien, par bonheur, et brille, ma foi ! comme
Une rose fleurie, et court aussi léger
Qu'un cerf dans la forêt. Il s'en fut voyager
Au Fort Napoléon et ne peut assez dire
Combien la Kabylie est digne qu'on l'admire.
C'est la Suisse africaine, on y voit à foison
Maint hameau, mainte ferme avec mainte maison.
Ils ne sont encore trop arriérés, les Kabyles :
A cultiver les champs ils sont assez habiles,
Comme nos paysans. L'Arabe paresseux
Ne veut pas travailler. Il aime beaucoup mieux
Examiner ce qui se passe. L'effroyable
Misère, qui le tient depuis six mois, l'accable
Encore, et les journaux, hélas ! ne mentent pas
En racontant des vols et des assassinats,
Même jusqu'à d'affreux exploits d'anthropophages.
Grâce à Dieu je n'ai point encore subi d'outrages,
Ils n'ont pas dépecé ma bonne et tendre chair
En cotelettes, non ! Cousin Christian, fier
De sa bonne figure et de ses rouges joues
S'en va par le pays tout comme par les boues
Du Wacken[1]. Il s'en vint à Pâques et me fit
Sa grande visite où l'on babilla, l'on rit.
En guise de rôti de Pâques, nous mangeâmes
Lard et choucroute de chez Frick[2], et nous vidâmes

[1] Wacken, île du Rhin faisant partie de la banlieue de Strasbourg.
[2] Frick, nom d'un charcutier de Strasbourg.

Zuem Dessär Kuejelhopf. Uf d'Frind d'heim, lieb un werth
Hammer in aller Ehr en Extraflasch geleert.
Mer hen halt üwerhaupt e lange, nasse Winter.
Der Atlas lejt voll Schnee. Jetz awer wurd's gelinder;
Es isch au nimm ze früej. Min Vorroth het en End:
I ha so fufzeh Zentner Oliveholz verbrennt.
Wenn awer der nass Winter nit wär noch Afrik kumme
Ze hätt d'gross Hungersnoth gewalti zuegenumme.
's steht alles wunderschön, d'*Colons* sin noch guet bstellt,
Un den Arawere fehlt's nit an Hilf un Geld.

Am End vom Monet geht der Christian wider heime,
Do kriejen er verzählt dass er vor luter Bäüme,
Min sechs, de Wald nimm g'sehn, denn for dis Weh un Ach
Vum arme Volk ze schriwe, isch d'Fedder viel ze schwach!
Was haw i in dem Land nit alles müen erlewe!
Heuschrecke, Hungersnoth, Hitz, Cholera, Erdbewe,
Manchmol au grosse Durst, Sirocco, schofli Kost;
Doch bin i gsund derbi, dis isch als noch min Trost!
Iehr üwrem Bächel hen, grad so wie mier dohiwe
Gewiss au euer Theil, un krieje's guet geriwe:
Maikäfer, Mildau, Mis, Steinkälte, tiefer Schnee,
Oft Wassernoth un Bränd, Thirung, un sunsch noch meh.
Do lebt mer mit der Hofnung: nur wurd mer alt derbi
Un trutz alle zeh Plöue ruef i: Wiv' d'Al Schérie!
Es wurd mer nieme viel dis Affeland vergunne,
Denn ziter sechzeh Johr haw is recht lieb gewunne.
Wohl haw i nieme meh, hab weder Frau noch Kind,
Doch zähl i hie wie d'heime noch manche guete Frind.

Digitized by Google

Flacons de rouge et blanc de notre Médéa ;
Kougelhopf au dessert et bouteille d'extra
Qu'en tout bien tout honneur à nos amis nous bûmes,
Aux bien chers de chez nous. Songez donc que nous eûmes
Un long et froid hiver. L'Atlas fut enterré
Sous la neige. Pourtant il fait plus tempéré
Maintenant. C'est assez longtemps que cela dure,
Car ma provision est au bout. La froidure
M'a fait brûler jusqu'à quinze quintaux de bois
D'olivier. Si l'on n'eut eu par ici ces mois
Humides, l'on aurait vu plus grande famine
Encore. Maintenant tout a bien bonne mine :
De vivres les colons ont leur bon contingent,
Et les Arabes ont des secours, de l'argent.
A la fin de ce mois Christian se dispose
A retourner chez vous, raconter mainte chose,
Et les arbres, ma foi, ne vous permettront pas
De bien voir la forêt. Les plaintes, les hélas
De ce peuple éprouvé, le mal qui le consume
Sont tels que pour les dire on ne trouve de plume
Assez forte. Ah ! que j'ai déjà vu de malheurs
En mon séjour ici : sauterelles, chaleurs,
Famine, choléra, des tremblements de terre [1],
Sirocco, grande soif, mauvaise table, affaire
Dont je prends mon parti, vu ma bonne santé.
Vous autres, au delà de la grande rivière [2]
Avez bien votre part, et la calamité
Ne manque pas chez vous : froids à fendre la pierre,
Nielle gâtant les fruits, hannetons et cherté,
Les inondations, les souris, et la neige
Profonde, et l'incendie, et tout un long cortège
De maux. On est réduit à vivre de l'espoir :
Mais il vous fait vieillir, et quoiqu'il faille y voir
Dix fléaux je m'écrie : Eh ! vive l'Algérie !

[1] La ville de Blida fut plusieurs fois ravagée par des tremblements de terre
[2] La Méditerranée.

So lew i do zefride ; bis dato geht's mer guet,
Ha zue der Pedagogik noch dajli frische Mueth
Dozier latinisch, griejisch in Afrika. Jo wayer,
De hesch mers ingeblöüt, Professer Lachemayer,
De hesch mers ingepöukt, du liewer, braver Mann,
Dass i noch zue der Stund min Werck vollbringe kann !
Was 's best isch : alle Johr noch langem, surem Schanze
Begrüess i gar ze gern die klassische Vakanze.
I weiss nit wo dismol d'Vakanzreiss hien wurd gehn.
Uf jede Fall, min Frind, leb wohl ! Uf Widdersehn !

Potz Blitz ! Diss wär jetz nett ! I derf nix üwerhupfe,
Muess noch emol min Fedder ins Tintefässel dupfe.
« Mersi fürs Panorama[1] von unsrer Vaterstadt ! »
Diss isch e Meisterstück so zierli un akkrat.
Mer het dich an dem Werck mit aller Lust un Freude
An jedem Dunderschda sehn langi Johr arweite,
Wie de din Speckpertif gericht noch Sud un Nord
Noch Oste un noch Weste, noch viele hundert Ort !
Manch mol, wenn's heiss isch gsin, het als der Münsterwächter
E Krüejel Bier gelangt ; gerutscht isch's ohne Trächter.
's isch alles nett gezeicht, von Anfang bis zuem End.
I wor's in Ehre halte din frindschaftlich Present :
De hesch sogar d' Legend mit eijner Hand druf gschriwe !
Es wurd mer als ganz heimli in Afrika do hiwe,
Kann Stunde lang dervor mit Freude bliwe stehn,
In Geist von Gass zue Gass drinne spaziere gehn.
's isch alles angezeijt, Stædt, Dörfer un Landstrosse,
Der Schneeberri un's Kronthel, Barr, Owernä un Rose,

Aucun, je crois, ne songe à me porter envie
Pour ce trop chaud pays des singes, car j'y suis
Déjà seize ans, il m'est devenu cher depuis
Tout ce temps. Il est vrai que je n'ai plus personne,
Point de femme, d'enfant. Mais chez nous, comme ici
Je compte maint ami qui bien m'affectionne.
Je vis donc très content et très heureux aussi.
Joignant un bon courage à la Pédagogie.
J'enseigne le latin, le grec en Algérie.
Monsieur Lachenmeyer, brave homme, s'il en fut,
Et mon vieux professeur dans mon esprit le sut
Faire entrer par les coups, de sorte qu'à cette heure
J'accomplis mon ouvrage et de supérieure
Façon. Oui je remplis un lourd et long devoir,
Mais aime voir venir la classique vacance,
Où me rendrai-je alors ? je ne le sais d'avance.
En tout cas, cher ami, pour bientôt ! A revoir !

Ah ! j'allais l'oublier ! Ce serait beau ! Tonnerre !
Je retrempe ma plume en l'encre et veux te faire
Pour ton panorama[1] mon beau remerciment :
C'est un chef-d'œuvre. Tout y est soigné, charmant !
Bien des ans, les jeudis, à cette œuvre si belle
On te vit travailler avec amour et zèle.
Ta lunette visait cent et quelques endroits
Au Sud, au Nord, à l'Est, à l'Ouest. Bien des fois
Par les fortes chaleurs le veilleur de la flèche
Te passait, cher ami, de la bière bien fraiche
Que, sans nul entonnoir, tu faisais promptement
Passer par ton gosier. De son commencement
Jusqu'à la fin tu fis un dessin admirable.
A ce beau don d'ami je veux faire honorable
Accueil, car la légende est toute de ta main.

[1] Quand le traducteur a visité Bœsé en avril 1881, après le congrès d'Alger, il le trouva chez lui, alité de sa dernière maladie, mais toujours joyeux et jovial. Le dit panorama se trouvait au-dessus de son lit.

Digitized by Google

Der Männelstein, d'Uedilli, Girbaden un Hohbarr,
Der Nussbaum von Hohatzne, un d'Zawrer Staj sogar,
Un noch viel Berj un Schlösser: hesch werli nix vergesse.
Im Schwarzwald un im Wasgau, 's isch alles guet gemesse.
D'Umgejed vun der Stadt isch kolossal usgfüert,
's isch, ohne ze flattiere grad wie photographiert!
I mach der's Kumpliment. 's Werck duet de Meister lowe!
Der steht ganz prozzerli uf sin're Plattform drowe
Hemdärmli, d'Pfiff im Gsicht, un mit der Dächelskapp!
E Milor un e Lädi spatzieren uf und ab,
Gehn im e Wächter noch for's Uhrwerk anzeschaue,
Wie der muess repetieren un alli Viertel schlaue,
Denn d'Bloser uf em Münster sin jo schun lang verschwunde!
Doch gitt's alsfurt noch Bloser die blose ganzi Stunde
Im Bierhus, wenn's guet isch un classisch allefals
Nit mit! o nein, nein ohne gebröut us Hopf un Mals.
En anderer betracht die schwarze Geweldächer.
D'Kaminer, d'Storkenester, d'altfränkische Dalöcher,
Un noch en Anderer guckt in den Abgrund na
Wie drunten alles wusselt, wie d'Ameise, mafwa!
Luej do, dernewe steht e gar scharmantes Frätzel,
E Kocherschberjer Maidel, en allerliebstes Schätzel,
Mer könnt's nit netter mole, es isch vum guete Stoff.
Dem mache do, wie billi, zwei Kanonier de Hof.
— Bisch noch nit ferti bal mit dene Rimereje?
— Wursch denke, liewer Frind, de muesch mer halt verzeje:
En andermol word awer e netti Gschicht serwiert,
Die uf em Mennelstein im Christian isch passiert.

Digitized by Google

De la lointaine Afrique, oh ! je me crois soudain
Retransporté chez moi. Je me sens, à la vue
Du tableau, tout joyeux. J'y vais de rue en rue.
Mainte heure en mon esprit j'y vais me promener.
Villages, grands chemins, tu sus tout dessiner
Là dessus : le Schneeberg, le Kronthal, Sainte-Odile,
Guirbaden, Mennelstein, Hohbarr et mainte ville
De notre beau pays : Barr, Obernai, Rosheim,
Montagnes et châteaux ; près de Hohatzenheim
Ce noyer ; de Saverne on y voit la montée.
Toute distance y est avec soin arpentée
Jusqu'à la Forêt-Noire et les Vosges. Vraiment
L'alentour de la ville est colossalement
Bien rendu, sans flatter ! Comme en photographie.
Je t'en fais compliment. Ton œuvre glorifie
Son auteur. Pipe en bouche et bras nus on le voit
Casquette sur le front qui se tient fier et droit
Dessus la plateforme. A côté se promène
Un lord et sa lady que le sonneur emmène
Pour voir sonner les quarts ou bien pour répéter.
Si l'on ne sonne plus on voit encore flûter
Un brun liquide que l'on brasse, sans vergogne
Avec?... oh ! ma foi, non ! mais *sans* malt ni houblons.
Tel regarde les toits pointus, les noirs pignons,
Cette antique lucarne, un grand nid de cigogne.
Tel autre plonge dans cet abime profond
Où, comme des fourmis les hommes viennent, vont.
Tiens, tiens ! Tout près de lui, charmante, se pavane
Fille du Kochersberg, la jeune paysanne.
Plus belle on ne pourrait la peindre et (ça s'entend)
Deux canonniers lui font la cour assidûment !
— Eh ! pour quand donc la fin de tes rimes bouffonnes ?
— Cher ami, je t'en prie ! Il faut que tu pardonnes !
Au Mennelstein, sous peu, je te dirai comment
Notre bon Christian eut presqu'un accident.

Der Fritz Piton isch tod, doch isch sin Werck gebliwe,
Wo er so treu un ehrli sin Vaterstadt het bschriwe,
Un leider, 's Panorama trat jetz e schwarzi Flor!
Hängt am mim Bett, so truri! I mein es isch nit wohr!
Infandum, regina jubes renovare dolorem!

Epistel us Afrika.

an de Frind Christian un noch anderi Frind.

O Weh! du armer Schelm! hätsch bal e Bein gebroche?
Diss wär e bissel hart for dini junge Knoche,
Uf diner letzte Reis, hoch uf em Mennelstein,
's isch mer nit besser wore, 's isch mer durch Mark un Bein,
Wo ich die Hiobspost vun Genf us hab erfahre.
« Der Cussäng Brueder » dort halt mi wohl for e Narre,
« Er isch in Strossburj gsin, do gitt's neus, alle Da. »
Er macht noch gern e Gspässel, er isch vom guete Schla,
Dort vum verbrennte Hoff, e gueter Steckelburjer.
Het's Herz am rechte Platz, un isch ken Litverwurjer.
Er isch als Goldschmidtsjung vun d'heime furt trawättelt,
Het allewil brav gschafft, un het ebs zsammespättelt;
Er het im Kesselgässel bim « *Burand* » 's Gschäft gelehrt
Un lebt schun lang in Genf, als frejer Mann ungstört.
Wie ich so simmelier un mier Gedanke mach
Un wie ich denck: « Am End isch doch ebs bi der Sach! »
Ze kummt din liewer Brief, der duet mich informiere
Dass d'noch nit gsunne bisch *ad patres* ze spaziere.

Il est mort, Fritz Piton, mais son œuvre nous reste,
Cette description qu'en fils tendre et modeste
Il nous fit de Strasbourg. Près de mon lit pendu,
Son beau Panorama de crêpe noir tendu
Me rappelle ce deuil. Bien tristement je songe
Et voudrais croire que sa mort n'est qu'un mensonge !
Infandum, regina jubes renovare dolorem!

Épître d'Afrique.

A l'ami Christian et à d'autres encore.

Tu faillis te casser la jambe, pauvre diable,
(Pour de si jeunes os c'eut été lamentable),
A ton dernier voyage au haut du Mennelstein !
Je fus bien effrayé quand ce coup du destin,
Vrai message de Job, me surprit à Genève
Chez un de nos amis : « Oh bien ! faites donc trêve
« A la plaisanterie. En allant à Strasbourg
« Vous apprenez du neuf, mais vous aimez toujours
« Le mot pour rire ! » Car il est de bonne race,
Un vrai bourgeois à canne, ayant en bonne place
Un bon cœur ; n'aimant pas étrangler son prochain.
Comme orfèvre - apprenti l'on le vit un matin
Partir et puis gagner son bien, loque par loque.
Ruelle du chaudron, chez *Burand*, à l'époque
Il apprit son métier, mais il est maintenant
A Genève, homme libre et bien indépendant.
J'étais à m'absorber, à penser, à me mettre
Martel en tête, quand subitement ta lettre
Arrive m'informer que tu n'étais pas prêt
A partir *ad patres*. Grâce à Dieu ce n'était
Qu'un petit accident, dont tu sus, grand touriste

De bisch noch glückli kumme, Gottlob, vun der Parad.
For unsre Welttourist wär's werli Dunderschad
Der d'halb Welt het bereisst, bi Hitz, bi Frost, wenn's wettert,
Der uf de Pyramide wie Bux erumgeklettert,
(Wie's unser Fritz Piton so nett in Vers verzählt)
Un lacht wie sich ze Laghouath vor Hitz din Nas het gschält,
Der sich net muxt wenn d'Zung ustrückelt wie e Scherwe !
Druf sasch du, alter Spatz, 's Unkrut duet nit verderwe.
De bisch viel ze modest. Pardon ! Excuse ! I wett
De hesch e Schätzel d'heim, wo brünsti for di bett,
Dass di der Himmel schützt vor Schlangen un vor Löwe,
Vor allem Herzeleid, vor Schiffbruch un Erdbewe.
Uf die Gfohr kannsch noch lang jeds Johr noch Blida gehn.
De Borer, De Caspari bring mit. Uf's Widersehn !
E Gspässel wohlgemeint, grad wie e Kuss in Ehre
Wie's steht im Vetter Daniel, kann nieme eim verwehre
Der Christian wurd nit bös, i ha sin Permission.
Er schribt e Not derzue for d'Explicazion.
Der Christian isch e Mann, erfahre un belese,
Ganz burjerli, modest, un macht ken grosses Wese.
Er het viel Schuschemang, derzue e Leidsgedächtniss,
Isch Meister im Verzähle, 's isch sicher un gewiss.
Er kummt schun achtzeh Johr noch Afrik, wie d'Zugvöuel,
In siner Türkekapp, un d'Schueh versehn mit Näjel,
Dass er recht laufe kann frisch üwer Berj un Thal
Spaziere gehn, un lese ! Diss isch sin gröst Regal.
Er het in Fliss un Ehr d'Handlung gelehrt bim Pfähler,
Het sini Büecher gfüert ohne Reprosch un Fehler

Digitized by Google

Te tirer sain et sauf. Ç'aurait été fort triste
De te voir mourir là, toi qui, par froid, par chaud,
Parcourus la moitié du globe, et vins au haut
Des pyramides (comme ami Piton sut dire
Si bien l'histoire en vers), toi, qui ne fis que rire
Voyant à Laghouat ton nez changer de peau.
Ta langue dessécher et, pauvre vieux moineau,
Dis encore : « Mauvaise herbe échappe au sort funeste ! »
Pardon ! mon cher ami ! c'est être trop modeste !
A Strasbourg aurais-tu quelqu'amante priant
Dieu de te préserver de lion, de serpent,
De chagrin, de naufrage et tremblement de terre ?
En ce cas tu pourras chaque an de nouveau faire
Ton voyage à Blida. Borer et Caspari
T'accompagneront bien ! Au revoir, mon ami !

Ne vous offusquez pas de ma plaisanterie.
«*Cousin Daniel* [1]» dit qu'il faut bien que l'on rie,
Sans y mettre malice, en tout bien, tout honneur,
Comme quand on s'embrasse. Il n'est du tout rageur
Notre ami Christian et veut tout me permettre.
Pour qu'on comprenne mieux il veut encore mettre
Pour l'explication deux ou trois petits mots,
Car notre ami n'est pas du grand nombre des sots.
Il a de la lecture et de l'expérience.
Très modeste et bourgeois, sans nulle suffisance,
Il a de la mémoire, un très bon jugement
Et dans l'art de conter est maître assurément.
Depuis ses dix-huit ans, en oiseau de passage
Sur l'Afrique il s'abat, muni pour son voyage
D'un fez, de gros souliers. Il va par mont, par val
Lire et se promener ; c'est son plus gros régal.
C'est chez Pfæhler qu'avec honneur et diligence

[1] Ehrenfried Stœber publiait ses œuvres en langue allemande ou française sous son vrai nom. Pour ses écrits alsaciens il les publiait sous le pseudonyme de Vetter Daniel (cousin Daniel.)

In sine freje Stunde isch nix gsin als Lektur
Vum Musenalmanach, Gschicht un Litteratur.
Sin aller erscht Woyasch isch d'Gsangbuechreiss gewese :
Do het er müen uf's Land zue alle Pfarrer bese.
Uf Mundelse, Husberje, Bruemt, Geuderthen un Hördt,
Bischwiller, Owerhoffe, uf Niederbrunn un Wœrth
Uf Ittne, Fürne, Thräne, Westhoffe, Wange, Wassle,
Het mer ne sehn *per pedes apostolorum* jassle ;
Noch Sulz un Wisseburg, noch Heljestein un Barr
Noch Bläse, Dorlse, un noch em Steinthal gar.
Do isch em d'Reisslust kumme uf denne viele Dure,
Er het sich schicke könne bi Herre wie bi Bure,
Hett's Gschäftel guet gemacht im Elsass, witt un breit,
Un mit sim Wohlbenemme allwärts Ehr ingelajt.
Druff isch er avansiert, un späterhin isch's kumme
Dass ne s'Huss Rollé-Schwilgué als Woyaschör genumme.
Uf d'Bascule, noch Stockholm, noch Hamburg un Berlin,
Noch Stueggert un noch Münche, Constantinowel, Wien.
In dere flotte Stadt isch er gar lang gebliwe
Am End het er for sich e Spedition betriwe
Mit Krapp un Indigo, het gschäffelt druf un dran,
So dass er hitzeda us Rente lewe kann.

Il apprit le commerce et que, sans négligence
Et sans reproche il tint la comptabilité,
Et s'il avait une heure où de sa liberté
Il jouissait, eh bien! c'était à la lecture
Qu'il l'employait toujours. A la littérature,
L'histoire, L'Almanach des Muses, studieux
Il s'adonnait. Le livre aux cantiques pieux
Devint le premier but de son premier voyage.
Il parcourut alors jusqu'au dernier village :
Mundolsheim, Hausbergen, Brumath, Geudertheim, Hœrdt,
Bischwiller, Niederbronn, Oberhoffen et Wœrth.

Entrant chez les curés, à l'instar des apôtres
Il se faisait traiter par les uns et les autres [1],
Et parcourut ainsi Westhoffen et Thrænheim,
Wangen et Wasselonne, Ittenheim, Fürdenheim,
Soultz, Wissembourg et Barr, Heiligenstein, Bläsheim
Et Dorlisheim. Allant toujours de proche en proche
Il parvint de ce coup jusqu'au Ban de la Roche.
Dans sa tournée il prit plaisir à voyager.
Avec les *paysans* il savait s'arranger
Comme avec les *Messieurs* et fit marcher l'affaire
Dans notre Alsace au long, au large, de manière
A recueillir partout les compliments, l'honneur.
Il fut donc augmenté, puis comme voyageur
Maison *Rollé-Schwilgué* le prit pour faire vendre
Ses bascules. Alors notre ami dut se rendre
A Stockholm et Berlin, Munich, Stuttgard, Hambourg,
Constantinople et Vienne. Il fit un long séjour
Dans la belle cité, puis d'indigo, garance
Entreprit un commerce, et travaillant pour lui
S'enrichit brin par brin, fit par sa diligence,
Que de rentes il peut vivre au jour d'aujourd'hui.

[1] Voyager *per pedes apostolorum* doit avoir le même sens ici que chez les catholiques *uf de latinische Tappe reisse*, voyager par étapes latines, c'est-à-dire, comme font les curés, en acceptant l'hospitalité dans les presbytères.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. **Bibliothèque de la ville de Colmar.** — *Catalogue de la bibliothèque Chauffour*, dressé par ordre du Conseil municipal, par ANDRÉ WALTZ, bibliothécaire de la ville. — Manuscrits et imprimés concernant l'Alsace et les pays limitrophes. — Colmar, imprimerie J. B. JUNG et Cie., 1889. 1 vol. titre rouge et noir, in 8° de XLII—769 pages.

Ce volume est le fruit d'un travail préparatoire considérable et bien conçu. Les manuscrits et les imprimés dont il renferme la description sont, paraît-il, arrivés à la bibliothèque de la ville sans inventaire ni classement déterminé. L'ancien bibliothécaire, Georges Stoffel, qui avait procédé à la réception, en avait commencé la reconnaissance et le premier classement quand la mort vint interrompre le travail auquel il se livrait avec le plus grand amour. Son successeur, M. André Waltz, a repris ce travail avec non moins d'amour et avec une ardeur qui lui ont enfin permis de nous faire connaître, dans ses détails, la précieuse collection de livres et de documents concernant la province et dont la bibliothèque du chef-lieu de la Haute-Alsace vient de s'enrichir.

Le catalogue des manuscrits, consistant en 147 numéros ou 721 pièces, est surtout intéressant à parcourir. Chaque registre, cahier et carton renfermant un plus ou moins grand nombre de pièces, chaque document isolé est l'objet d'indications analytiques, d'annotations, de références, de renseignements biographiques, etc., etc., qui attestent une grande

Digitized by Google

érudition et un travail consciencieux chez l'auteur de ces éclaircissements ou de ces commentaires. Si Chauffour vivait, il serait étonné d'avoir été en possession d'une si grande quantité de renseignements historiques dont il n'usait, le plus souvent, qu'au titre de curiosité sortant d'une boîte à surprises. Le jour est fait sur ces archives et il n'est pas douteux qu'elles n'engagent les travailleurs à y recourir dans l'intérêt de leurs recherches relatives à l'histoire de Colmar en particulier.

Quant aux imprimés, M. Waltz n'a trouvé, dans le cours de l'inventaire, aucun programme de classification adoptée, préférée, ou même indiquée par Chauffour. En conséquence, il s'est décidé en faveur du classement opéré par Ch. Gérard pour sa seconde collection, sans toutefois s'y astreindre servilement ; c'est surtout, dit M. Waltz, dans la partie consacrée à l'histoire littéraire qu'il a dû s'en écarter. A-t-il bien fait ? c'est ce qu'il serait oiseux d'examiner. Nous ferons remarquer seulement que Gérard a pratiqué deux systèmes, pour ne pas dire deux méthodes théoriques : le premier, pour sa collection qui est allée à Berlin, était moins compliqué que le second pour la collection que l'on a fait échouer heureusement à Mulhouse. Le premier avait sur le second l'avantage de nous présenter dans un même compartiment des ouvrages de même nature qu'il faut, dans le dernier système, chercher dans des compartiments, divisions ou subdivisions diverses. C'est ainsi que les chroniques de Closener et de Kœnigshofen, par exemple, sont classées sous des rubriques différentes alors que, selon le premier système, les chroniques en général étaient rangées chronologiquement sous la même enseigne. La même remarque s'applique notamment aux biographies, panégyriques, discours, oraisons funèbres, etc., etc., qui tous appartiennent à la même famille littéraire, quelles que soient ou aient été les qualités distinctives du sujet, et qui, dans la

seconde manière de Gérard, se trouvent éparpillés dans des compartiments aussi divers que les vertus glorifiées. Tout ce que nous voulons dire, c'est qu'en pareille matière l'esprit s'accommode moins volontiers de beaucoup de science que de beaucoup de simplicité.

Mais ces remarques, et d'autres encore, qui pourraient être faites, sont sans objet, car les tables spéciales pour les manuscrits, spéciales aussi pour les imprimés et surtout le répertoire général, *alphabétique et numérique*, fournissent au curieux, au chercheur le moyen de trouver, sans embarras ni perte de temps, le manuscrit, l'imprimé, la carte ou l'estampe qu'il désire consulter. Au point de vue de l'exécution typographique, il eût été bon d'individualiser les tables d'une façon plus apparente, au lieu de les faire suivre à la queue-leu-leu, sans interruption suffisante pour fixer immédiatement l'attention sur le passage de l'une à l'autre; simple question de *Prote* dont les auteurs, selon les usines, doivent souvent remplir l'office. Mais tel qu'il est, cet instrument indispensable répond dignement aux exigences d'un service public bien ordonné.

II. **La question d'Alsace**, par JEAN HEIMWEH. — Paris, 1889, librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79. — Petit 8° de VI—253 pages, prix 3 fr.

Le titre et le nom que prend l'auteur de ce petit volume disent assez clairement que la thèse soutenue est protestataire. Cependant ce n'est pas en vue d'exciter les haines que la question est abordée, c'est au contraire dans le but « de contribuer à leur apaisement ». L'auteur, qui est Alsacien et qui « croit bien connaître son pays » — il le connaît en effet à merveille — voudrait traiter *sans passion* les différents points qu'il se propose d'examiner. A-t-il réussi à le faire

Digitized by Google

sans passion? Oui, diront la plupart de nos compatriotes, pas absolument, diront les autres ; mais on doit reconnaître que l'écrit se distingue de ceux qui l'ont précédé — soit pour, soit contre — par la modération du langage, par la hauteur de vue, par l'étude sérieuse des faits dans le passé et dans le présent, par la défense sensée du droit moderne contre les agissements du droit ancien ou abus de la force et enfin par une saine appréciation des manifestations sociales qui se produisent et des conséquences qui peuvent en résulter.

Il ne peut entrer dans notre cadre de faire à *Jean Heimweh* quelques emprunts qui intéresseraient au plus haut degré le lecteur. Nous devons nous borner à reproduire la formule des quatre propositions qu'il examine :

I. L'Alsace conquise par l'Allemagne accepte-t-elle sa nouvelle condition ?
II. Pourquoi et comment l'Alsace devint-elle Française ?
III. Pourquoi l'Alsace se refuse-t-elle à redevenir allemande ?
IV. Quels sont, au point de vue de l'ordre public en Europe, les effets de l'annexion violente de l'Alsace-Lorraine, à l'empire d'Allemagne ?

On devine les conclusions de l'auteur après l'examen de chacune de ces questions. Il y a quelque concordance entre ces conclusions et une opinion raisonnée, réfléchie qui s'impose et dont la presse de tous les pays s'est déjà rendue l'écho.

Le livre de *Heimweh* se place de lui-même au premier rang de nos alsatiques, dans le compartiment de notre histoire politique, et c'est à ce titre que nous devons le signaler aux lecteurs de la *Revue d'Alsace.*

III. Société industrielle de Mulhouse. — *Bulletin spécial.* — *Les habitations ouvrières* à l'exposition universelle de 1889, par Antony Rolliet. — Nancy, imprimerie de Berger-Levrault et Cie, 1889. Grand in-8° de 158 pages et 5 planches.

A l'exposition universelle de 1867, la question des *habitations ouvrières* avaient son autonomie brillante par la solution vraiment pratique qui lui avait été donnée à Mulhouse. Ce n'était pas une nouveauté théorique, mais c'était une nouveauté pratique, car, même engagée dans la bonne voie, il fallait, pour réussir, qu'une haute et constante direction réglât la marche de l'institution et qu'annuellement le résultat acquis fût porté à la connaissance publique en même temps que la méthode et les moyens qui avaient permis de le réaliser. L'initiative de Mulhouse a fait faire du chemin à la question. Un grand nombre de chefs de maison ont voulu opérer pour leur propre compte, mais en apportant toujours à la méthode certaines modifications plus ou moins utiles pour donner à l'opération l'estampille de l'auteur. Ce que l'on faisait à Mulhouse était bien, très bien, mais ailleurs qu'à Mulhouse, on pouvait faire autrement et tout aussi bien, sinon mieux. On a donc procédé dans la fabrication des *habitations ouvrières* comme on procède dans la fabrication de tout autre objet, c'est-à-dire en imprimant sur chaque produit à peu près similaire sa marque de fabrique; de sorte que, aujourd'hui, notre importante création de la *cité ouvrière de Mulhouse*, d'utilité collective et sociale, se confond, à l'exposition de 1889, avec les œuvres du même genre, mais d'une portée plus restreinte, qui forment ensemble une section spéciale de l'Économie sociale et de l'hygiène.

C'est à l'étude descriptive des sujets de cette section que M. Antony Roulliet, avocat, lauréat de l'institut et secrétaire du congrès international des *habitations à bon marché*, con-

sacre un travail assez complet, adopté par la société industrielle de Mulhouse et imprimé par ses soins, au titre de *Bulletin spécial*. Il y a dans ce bulletin des informations nombreuses et variées sur l'une des questions principales de l'Économie sociale et l'on ne saurait que féliciter la société d'en avoir assuré la divulgation.

IV. Schöngauer-Gesellschaft. — Bericht Nr. 14. — Generalversammlung vom 16. Juni 1889. — Colmar, Druck von F. X. Saile, 1889. In-8° de 21 pages avec trois planches. — Statuten, 8 pages in-12.

Un ami de Champolion, M. Louis Hugo, qui occupait à Colmar l'emploi de Bibliothécaire de la ville, organisait, il y aura tantôt un demi-siècle, une association placée sous le patronage d'un artiste de la fin du moyen âge, connu dans le monde des arts sous le nom de Beau-Martin (Martin Schœn), originaire de Colmar. Cette société demandait à chacun de ses membres une cotisation annuelle si minime (2 fr.) qu'elle permettait à tout le monde d'en faire partie. Sans prétention à une vie brillante, elle jeta néanmoins un certain éclat pendant les premières années de son existence et favorisa ainsi la formation de diverses collections qui ne cessèrent pas de s'enrichir. Comme cela arrive fréquemment, la société eut ses moments d'ardeur et ses moments de paresse ou de sommeil qui, pendant quelque temps, dégénérèrent en catalepsie. Mais il suffit qu'une main audacieuse vint la secouer deux ou trois fois pour la réveiller et lui faire comprendre qu'un cordial préparé par la mairie d'alors lui rendrait les forces que l'on croyait éteintes. Le remède fut absorbé et la société reprit en effet, sous la présidence de M. Ignace Chauffour, la marche de ses paisibles occupations. Elle devait vivre, sans difficulté d'aucune sorte, même après 1870, dans les conditions de son origine. Elle ne portait

Digitized by Google

ombrage à personne, elle donnait de légitimes satisfactions à quelques hommes de bonne volonté, travaillant sans précipitation, mais aussi sans relâche à augmenter le trésor artistique dont la cité devait de droit naturel être seule héritière ; elle a donc vécu dans ces conditions jusqu'à la mort de son président et de ses principaux collaborateurs. La disparition de ces honorables citoyens clôt le cycle français de la société qui, en l'absence d'un catalogue de son trésor, en laisse, sans doute, à la ville un inventaire aussi complet que possible.

Un cycle nouveau a commencé, le 26 février 1889, par la publication des statuts en langue allemande, avec exclusion formelle de la langue française dans les actes à venir de la société, ainsi que du système monétaire français dans sa comptabilité.

Au cas particulier, l'ostracisme dont la langue française est l'objet évoque de singulières remarques et d'amers souvenirs.

En premier lieu, l'arrêté d'interdiction est signé d'un nom essentiellement français, très honorablement porté, il est vrai, par le descendant d'un Français émigré en Allemagne pour cause de religion.

En second lieu, c'est en vertu de l'article 291 du code français que l'autorisation de vivre en allemand est accordée à une petite association d'origine française.

En troisième lieu, cela se passe en 1889 à Colmar, chef-lieu de la Haute-Alsace ; à Colmar, qui fut la patrie d'une branche marquante de la famille française dont descend le fonctionnaire allemand qui signe l'arrêté d'interdiction.

Enfin, on sera complètement édifié lorsque, après avoir parcouru les deux écrits allemands — statuts et compte rendu — on aura relevé un grand nombre d'emprunts faits à la langue française par ceux qui en interdisent l'usage. On ne prétendra certes pas que les expressions suivantes,

cueillies dans ces écrits, sont d'origine allemande. Révolution-*szeit*. Publik-*um*. Bibliothe-*k*. Persone-*n*. Präsident. *K*onservat-*or*. Correspond-*ens*. Général-*versammlung*. *K*lassifi-*sierung*. Abonnements. Gratification-*en*. *Armen*-Loterie. Tradition. *K*omité. Excellen-*s*. Profess-*or*. Portraits. Monument-*en*. Bronze-*Löffel*. Famil-*ie*. Démission. Interessant-*en Bericht*. *Nunmehr* officielle *deutsch Sprach*.

On comprendra difficilement la haine que l'on professe en Allemagne pour une langue à laquelle on fait volontiers de grands emprunts pour se faire comprendre.

FRÉD. KURTZ.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XVII DE LA NOUVELLE SÉRIE — 1889

JANVIER — FÉVRIER — MARS

Pages.

J. LIBLIN. — Étymologies vogeso-rhénanes. — Exemples demandés au mot *Sel* et aux mots composés où ce monosyllabe apparaît — à la désignation de certaines parties du vêtement (errata 4e trimestre 1888.) 5-14

CH. PFISTER. — Les manuscrits allemands de la Bibliothèque nationale, relatifs à l'histoire d'Alsace. — Difficultés à l'accès des archives en Alsace. — Les fonds allemands à la Bibliothèque de Paris. — La chronique manuscrite de Closener. — Historique. — Le manuscrit de Paris rapproché des éditions de cette chronique 15-41

A. BENOIT. — La campagne en Alsace du corps du prince de Condé en 1793 (*suite et fin*). — Hommes tués et blessés le 2 décembre. — Suite du récit. — Gentilshommes tués et blessés le 8 décembre. — Fin du récit. — Armée du Rhin. — Couplets au cardinal de Rohan 42-62

RODOLPHE REUSS. — Correspondances politiques adressées au syndic royal de la ville de Strasbourg et Chroniques parisiennes (1681-1685), *suite*. — Levée du siège de Vienne. — Déclaration de guerre de l'Espagne à la France. — Faux monnayeurs. — Amnistie aux protestants du Languedoc et du Dauphiné. — Naissance du duc d'Anjou, etc., etc. . . 63-80

X. MOSSMANN. — Matériaux pour l'Histoire de la guerre de Trente ans (*suite*). — Archives de Colmar. — Marc Otto, de Strasbourg, représente Colmar. — Griefs ecclésiastiques.

Digitized by Google

Pages.

— Négociations entre les catholiques et les protestants. — Vaines négociations. — Nouveaux éclaircissements sur la constitution de la Décapole. — Colmar réclame en vain le maintien de sa supériorité territoriale à Sainte-Croix. — Situation militaire en Bavière 81-101

X. Poly. — La Dame blanche de Passavant (Légende franc-comtoise). — Les visions dans la contrée. — Geneviève la bergère, son chien et son troupeau. — Entrevue avec la Dame blanche. — Le curé de Lure. — Voyage souterrain de délivrance. — Mort de la bergère. 102-127

P. J. Talon. — Mademoiselle Louise-Jeanne Durefort de Duras, héritière du duc de Mazarin. — Ses droits féodaux sur le village de Saint-Dizier, Haut-Rhin 128-133

Fréd. Kurtz. — Bibliographie. — I. Jean-Daniel Schœpflin, par Ch. Pfister. — II. Bernard de Saintes à Montbéliard, etc., par Armand Lods. — III. Précis de l'histoire de l'Église d'Occident, par Ch. Schmidt. — IV. Inauguration de la tour et des cloches du Temple-Neuf de Strasbourg. — V. Bulletin de la Société philomatique des Vosges. — VI. Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. — VII. Rimes de Hongrie, par Georges Danzas 134-144

AVRIL — MAI — JUIN

Ch. Pfister. — Les manuscrits allemands de la Bibliothèque nationale, relatifs à l'histoire d'Alsace (*suite*). — Péage sur l'Ill à Grafenstaden. — Nicolas Zorn, Jean Erb, la ville de Strasbourg, le château de Dachstein, la guerre. — Le pont du Rhin, Louis de Lichtenberg. — Le château de Rhinfeld, détruit par les Suisses. — Guillaume de Fénétrange. — Premiers Armagnacs, etc., etc. 145-175

J. Liblin. — Souvenirs d'Alsace. — Livres domestiques. — Archives de famille. — Livre domestique d'Octavie de Berkheim-Schoppenwihr. — La vie de famille pendant les années 1789 à 1796. — La fête de la Raison à Colmar, etc., etc. 180-203

Digitized by Google

Pages.

A. BENOIT. — Blocus de Thionville. — Correspondance du général Hugo, commandant supérieur, avec le général de division à Metz, 1814-1815. — Notes biographiques. — Correspondance 204-225

LÉON BRIÈLE. — États généraux de l'Alsace. — Notice sur l'auteur d'un mémoire adressé à M. de Montyon concernant la formation des États généraux de l'Alsace. — Textes de la lettre d'envoi et du mémoire, rédigé par Chrétien-Frédéric Pfeffel 226-320

RODOLPHE REUSS. — Correspondances politiques et chroniques parisiennes adressées à Christophe Guntzer, syndic royal de Strasbourg (1681-1685), *suite*. — Santé du pape. — Troupes de l'Électeur de Cologne. — Manuscrits du chancelier Séguier. — Les troupes de Bavière n'iront pas sur le Rhin contre la France, mais contre les Turcs. — Siège de Luxembourg. — L'armée navale de France arrive devant Gênes, etc., etc. 231-256

C. REIBER. — Historique des troubles de Strasbourg en 1789 par Harthmann-Lichtenfelder. — Députés aux États-généraux. — Commencements des troubles. — Pillage de l'Hôtel de ville. — Particularités diverses. — Répressions 257-269

J. LIBLIN. — Les contes de veillées populaires (*suite*). — L'Ondine virginale du Rhin et la Yara de l'Amazone. — Les cinq solutions proposées par les Folkloristes 270-273

CH. BERDELLÉ. — 1789, Épître de Pfeffel à M. le comte de Brühl à Dresde, etc. 274-282

LÉON BRIÈLE. — Colmar, de 1814 à 1871 ; récit d'un vieux Colmarien, par Rodolphe Kæppelin 283-284

FRÉD. KURTZ. — I. Folk-Lore Brésilien par F. J. Santa Anna Nery. — II. Le divorce de Napoléon, par Henri Welschinger. — III. La terre du froid, par M. le Dr Muston 284-288

JUILLET — AOUT — SEPTEMBRE

J. LIBLIN. — Souvenirs d'Alsace — (*1re suite*). — Les fils de Bergheim-Schoppenwihr embrassent la carrière des armes. — Établissement des trois premières demoiselles. — Mort

Pages.

de la cadette. — Leurs relations de famille et avec Marie d'Oberkirch et Annette de Rathsamhausen (Mmes de Montbrison et de Gerando). — Leurs joies et leurs peines pendant le Consulat, l'Empire et la Restauration. — La colonie qu'elles fondent à Paris, etc. 291-317

X. MOSSMANN. — Guerre de Trente ans. — Suite des négociations relatives aux griefs ecclésiastiques. — Conseils aux protestants. — Question de la Décapole. — Colmar veut rompre l'accord entre la France et l'Empire. — Refus de son représentant 318-330

RODOLPHE REUSS. — Correspondances politiques et chroniques parisiennes adressées au syndic royal de Strasbourg, Christophe Guntzer. — Le duc de Mazarin en Bretagne avec douze Jésuites. — Un marquis génois est accusé d'avoir des intelligences avec la France. — Mort de l'Abbé de Morimont. — M. de Louvois est de l'Académie etc., etc., etc. 331-352

ART. BENOIT. — Blocus de Thionville (*suite et fin*). — Correspondance du général Hugo. — Rapports. — Affaires de service. — Approvisionnements. — Passage, mouvement des troupes. — Notes sur la vie et la mort de Hugo. — Son monument au Père-Lachaise. — Son fils Victor Hugo, etc., etc. 353-386

LÉON BRIÈLE. — Mémoire du baron de Spon, premier président du Conseil souverain d'Alsace, sur l'organisation judiciaire conservée à Strasbourg jusqu'à la veille de la Révolution 387-393

CH. BOESE. — Ses poésies en dialecte alsacien. — La neige à Blidah. — Souvenirs d'enfance. — Épître en dialecte strasbourgeois. — Hiver et printemps. — Pâtés de foie gras. — Interprétations et annotations en français, par Ch. Berdellé. 394-425

FRÉD. KURTZ. — I. Deux procès criminels dans les Abbayes de Remiremont et de Poussay, par A. Benoit. — II. Bulletin de la société philomatique vosgienne 1888-89. — III. Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1889. — IV. Les Gaudes-fin de deux héros. — V. Société industrielle de Mulhouse. — Notes historiques de M. Auguste Dollfus sur les créations réalisées par la Société depuis environ vingt ans 426-432

Digitized by Google

OCTOBRE — NOVEMBRE — DÉCEMBRE

Pages.

LOUIS SCHŒNBERG. — Le général Walther et sa famille. — Renonce à la théologie. — Se fait hussard à Strasbourg. — Lieutenant en 1792. — Capitaine en 1793. — Campagne de l'Argonne. — Chef de brigade au siège de Lyon. — Attaché à l'armée de Rhin et Moselle. — Blessé à Hohenlinden. — Épouse Mlle Coulmann, de Brumath. — Fait toutes les campagnes de l'Empire. — Meurt en novembre 1813. — Déposé aux caveaux du Panthéon en 1814 . . . 433-446

CH. PFISTER. — Les manuscrits allemands de la bibliothèque nationale relatifs à l'histoire d'Alsace. — Suite — Manuscrit N° 83. — Comparé à la chronique de Königsbofen. — Variantes concernant l'avènement du roi Frédéric à l'Empire. — Le mariage de Maximilien, son fils. — L'élection de celui-ci comme roi des Romains. — L'arrivée de Maximilien à Strasbourg. — Un tumulte, etc., etc. 447-468

X. MOSSMANN. — Matériaux pour servir à l'histoire de la guerre de Trente ans, *suite*. — Retour du député de Colmar à Munster. — Question de la décapole. — Nouvelles difficultés soulevées par les Suédois. — Coup de main des Suédois dans l'évêché d'Osnabrück 469-478

ARTH. BENOIT. — Arrestation de deux pasteurs dans la baronie de Fénétrange en 1724. — Conflit d'autorité religieuse entre le duc de Lorraine et le prince de Salm-Salm, Louis-Otto 479-489

J. LIBLIN — Souvenir d'Alsace. — Suite et fin. — Attitude de Henriette de Berckheim-Schoppenwihr et de son mari, Augustin Périer, sous le régime constitutionnel. — Le choléra. — Les morts. — Les survivants. — L'attentat Fieschy. — Les décès de famille. — La résignation. — Le sort des trois résidences de Vixille, Jægerthal et Nordheim 490-506

YVAN ZUBER. — Notice sur Jean Dollfus. — Sa naissance. — Son instruction. — Sa vie industrielle. — Ses idées économiques. — Sa philanthropie. — Ses institutions. — Sa vie. — Sa mort 507-524

Pages.

RODOLPHE REUSS. — Correspondances politiques et chroniques parisiennes adressées à Christophe Guntzer, syndic royal de la ville de Strasbourg (1681-1685). — Suite et fin. 525-535

J. LIBLIN. — Ignace Chauffour et ses livres. — Quelques renseignements biographiques et bibliographiques 536-545

CH. BŒSE. — Les poésies en dialecte alsacien, *suite*. — Interprétation française, par Ch. Berdellé. — Épitre à l'ami Piton. — Excursion de Pentecôte, etc. etc. 546-561

FRÉDÉRIC KURTZ. — I. Catalogue de la bibliothèque Chauffour, par André Waltz. — II. La question d'Alsace, par Jean Heimweh. — III. Les habitations à bon marché par la Société industrielle de Mulhouse à l'Exposition universelle de 1889. — IV. Compte rendu de l'assemblée générale de la Société Schœngauer par son président 562-569

Table des matières de l'année 1889 570-576

Strasbourg, typ. G. Fischbach. — 4432.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF
3 0112 1
Digitized by Google

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 109685930
Digitized by Google

UNIVERSITY OF
3 0112 1
Digitized by Google

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 109685930

Digitized by Google

UNIVERSITY OF
3 0112 1
Digitized by Google

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 109685930

Digitized by Google

3 0112 109685930

Digitized by Google